



**HAL**  
open science

# Les constructions identitaires du sujet à travers la mise en place de pseudonymes et l'émergence d'un nouveau code langagier via l'outil Internet

Marcienne Martin

## ► To cite this version:

Marcienne Martin. Les constructions identitaires du sujet à travers la mise en place de pseudonymes et l'émergence d'un nouveau code langagier via l'outil Internet. Linguistique. Université de la Réunion, 2005. Français. NNT: . tel-00484359

**HAL Id: tel-00484359**

**<https://theses.hal.science/tel-00484359>**

Submitted on 18 May 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TH 252

exclu du prêt

**UNIVERSITÉ DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION  
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

**THÈSE**  
pour obtenir le grade de  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION**

(arrêtés ministériels du 5 juillet 1984 et du 30 mars 1992)  
Discipline Sciences du Langage

**LES CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES DU SUJET A TRAVERS LA MISE EN  
PLACE DE PSEUDONYMES ET L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU CODE  
LANGAGIER VIA L'OUTIL INTERNET**

Présentée par

**MARCIENNE MARTIN**

**Le 30 SEPTEMBRE 2005**

Jury :

**Alain Coñaniz, Professeur, Université de La Réunion, Directeur**  
**Paule Fioux, Maître de Conférences HDR, Université de La Réunion**  
**Jean-Marie Prieur, Professeur, Université Paul-Valéry, Montpellier III**  
**Michèle Verdelhan, Professeur, Université Paul-Valéry Montpellier III**

Thèse préparée au sein du laboratoire de l'Équipe d'Accueil 3561:  
*Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la  
Construction Identitaire  
(CIRCI)*



## REMERCIEMENTS

Mes travaux de thèse présentés dans ce manuscrit n'auraient pu aboutir sans l'aide et la présence de nombreuses personnes que je tiens à remercier ici :

Tout d'abord, Alain COAINIZ mon directeur de thèse, coordinateur du groupe de recherche DIFLEUR (Didactique du FLE à l'Université de la Réunion, de l'équipe d'accueil 3561 CIRCI (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Constructions Identitaires) à l'Université de La Réunion, pour la confiance qu'il a bien voulu m'accorder en acceptant de diriger cette thèse ainsi que pour son écoute précieuse malgré l'éloignement géographique.

Mes remerciements s'adressent aux membres du jury qui me font l'honneur d'examiner ce travail.

Mes remerciements vont également

À Antoine Ayassa qui de sa lointaine Sibérie m'a apporté ses précieux conseils en sciences statistiques ;

À Cyril Anger pour son apport logistique ainsi que pour ses encouragements ;

À Isabelle Anger et Charlette Martin-Libert pour leurs encouragements et leur soutien tout au long de ce travail ;

À tous les internautes qui ont eu la gentillesse de répondre au questionnaire mis en ligne.

Je remercie tout particulièrement mon compagnon, Robert Sansfaçon pour son aide logistique, pour ses conseils et ses corrections lorsque mes travaux faisaient intervenir les sciences statistiques, pour m'avoir fait découvrir la langue de la Belle Province, et pour m'avoir soutenu tout au long de ce travail.

# SOMMAIRE

<b>Avant-propos</b>	<b>Xi</b>
<b>Introduction générale</b>	<b>1</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
<b>Le fait onomastique, entre pérennité et labilité</b>	
<b>Introduction de la première partie</b>	<b>9</b>
<b>Chapitre I Patronymes et pseudonymes : des lexèmes à valeur identitaire pérennes et/ou labiles</b>	<b>10</b>
<b>1.1 Les praxis de repérage à travers la désignation et la catégorisation</b>	<b>11</b>
1.1.1. Anticiper pour actualiser	14
1.1.2. Organisation et taxinomie des objets du monde	18
1.1.3. Le nom propre : nature et syntaxe	25
1.1.4. Le pseudonyme : statut lexical et syntaxique	28
1.1.5. Approche comparative des règles syntaxiques appliquées aux différents types d'anthroponymes en usage dans la société française	38
<b>1.2 Origine des anthroponymes en France</b>	<b>43</b>
1.2.1. Caractéristiques et inscription sociale du patronyme	45
1.2.2. Origine des pseudonymes en France	49
1.2.3. Caractéristiques et inscription sociale du pseudonyme	52
<b>1.3 L'Internet : une structure groupale sous-tendue par une somme d'intérêts individuels</b>	<b>54</b>
1.3.1. Pseudonymes et socialisation du sujet sur le média Internet	59
1.3.2. Mutabilité de l'anthroponyme et changements sociaux	66
<b>1.4 Le changement onomastique, présentation et analyse de trois cas</b>	<b>69</b>
<b>1.5 La quantification appliquée aux sciences humaines</b>	<b>69</b>
1.5.1. Formulation des hypothèses de départ	76
1.5.2. Mise en place d'une étude comparative de trois corpus onomastiques relevés chez les internautes francophones, les esclaves affranchis Réunionnais et les immigrants Bretons en	79

## Sommaire

Nouvelle France	
1.5.3. Méthodologie choisie	83
1.5.4. Analyse du mode de nomination pour chacun des groupes de population étudiés	87
1.5.5. Étude comparative des changements onomastiques chez les trois groupes de population répertoriés	97
1.5.6. Valeurs comparatives de chacun des trois groupes en ce qui concerne le choix onomastique référant aux objets sociétaux du sujet	104
1.5.7. Valeurs comparatives de chacun des trois groupes en ce qui le choix onomastique référant aux marques indicielles de la personnalité du sujet	108
1.5.8. Valeurs comparatives de chacun des trois groupes en ce qui concerne le choix onomastique référant à l'histoire personnelle du sujet	111
<b>1.6 Signification des changements onomastiques dans le cadre de structures sociales pérennes et de structures sociales labiles</b>	<b>114</b>
<b>Chapitre II La nomination sur Internet et le processus de création onomastique du pseudonyme analysé à travers une enquête</b>	<b>126</b>
<b>2.1 Une approche chiffrée de l'usage de l'Internet à travers ses outils</b>	<b>127</b>
<b>2.2 Choix d'une méthode d'investigation</b>	<b>134</b>
2.2.1. Mise en place de l'enquête sur les choix des pseudonymes faits par les internautes	143
2.2.2. Élaboration et mise au point du questionnaire dans sa partie formelle	149
2.2.3. Élaboration et mise au point de l'enquête préalable	158
<b>2.3 Mise en ligne de l'enquête définitive : observation, organisation et traitement du recueil des données</b>	<b>172</b>
2.3.1. Analyse et interprétation des données, traitement des variables indépendantes	178
2.3.2. Analyse et interprétation des données, traitement des variables dépendantes, cluster 1, questions 1 et 3	184
2.3.2.1. Analyse et interprétation des données, traitement des variables dépendantes, cluster 1, questions 4 et 5	198
2.3.2.2. Traitement des variables dépendantes, cluster 2, question 6	208
2.3.2.3. Traitement des variables dépendantes, cluster 2, question 7 corrélée à la variable indépendante « <i>sexe</i> »	210
2.3.2.4. Traitement des variables dépendantes, cluster 2, question 7 corrélée à la variable indépendante « <i>classe d'âge</i> »	217
2.3.2.5. Traitement des variables dépendantes, cluster 2, question 7 corrélée à la variable	222

indépendante « <i>études en cours ou diplômes obtenus</i> »	
2.3.2.6. Traitement des variables dépendantes, cluster 2, question 7 corrélée à la variable indépendante « <i>catégorie socioprofessionnelle (CSP)</i> »	228

**2.4 Généralisation et formulation de nouvelles hypothèses** **234**

2.4.1. Une approche chiffrée de l'usager de l'Internet	234
2.4.2. Le fait onomastique, entre labilité et pérennité	238
2.4.3. Le statut du <i>nomen falsum</i> : entre anonymat et sphère privée du sujet	240

**DEUXIÈME PARTIE** **243**

**Le langage de l'Internet, un savoir-faire ancien numérisé**

**Introduction de la deuxième partie** **244**

**Chapitre III Internet, pratiques sociales et modernité** **245**

**3.1 Une approche diachronique et synchronique de l'objet de la communication à travers ses outils** **246**

3.1.1. L'art scripturaire, ses outils et ses médias	256
3.1.2. Les premiers outils graphiques	257
3.1.3. La révolution de l'imprimerie	257
3.1.4. La révolution du clavier	258
3.1.5. Les premiers ordinateurs	259
3.1.6. La main et l'outil	260

**3.2 Médias d'autrefois et d'aujourd'hui, spatialité et temporalité** **262**

3.2.1. Le média télévisuel, spatialité et temporalité	266
3.2.2. Le média informatique, spatialité et temporalité	268

**3.3 Internet, un média novateur : ses supports et ses codes** **276**

3.3.1. Une langue construite à partir d'un type pyramidal de langages	277
3.3.2. Première strate langagière : les équations booléennes	279
3.3.3. Deuxième strate langagière : Les langages de structure	280
3.3.4. Troisième strate langagière : les langages de programmation récents avec la langue anglaise comme support de langage informatique	283

3-3.5. Quatrième strate langagière : la langue du locuteur	285
<b>3.4 Un langage nouveau et protéiforme</b>	<b>287</b>
<b>3.5 Maîtrise du monde environnant, langage et outil scripturaire</b>	<b>289</b>
3.5.1. Le langage, communication culturelle et facteur de cohésion sociale	293
3.5.2. Le langage : entre code linguistique et manifestations paraverbales et non verbales	300
<b>3.6 La communication para verbale et verbale</b>	<b>303</b>
3.6.1. Le code digital	310
3.6.2. L'écriture phonétique et/ou syllabique, le code : à un signe correspond un son, à un ensemble de signes, un concept	313
<b>3.7 La communication non verbale</b>	<b>318</b>
3.7.1. Le code analogique	320
3.7.2. Du pictographique à l'idéogramme, les codes : à un signe correspond un objet du monde, à un signe correspond un mot	321
<b>Chapitre IV L'écriture, entre mémoire culturelle et outil de communication</b>	<b>328</b>
<b>4.1 L'écriture, une extériorité du code oral</b>	<b>329</b>
4.1.1. Le langage sur l'Internet : un compromis entre expression orale et communication écrite	332
4.1.2. Analyse lexico-sémantique et lexico-syntaxique du corpus n° 1	337
4.1.3. Analyse lexico-sémantique et lexico-syntaxique du corpus n° 2	354
4.1.4. Conclusion à l'analyse lexico-sémantique et lexico-syntaxique des corpus n° 1 et n° 2	361
<b>4.2 Un même code et une même technique pour des technologies et des enjeux différents</b>	<b>366</b>
4.2.1. Analyse de ce nouveau code à partir d'exemples de type prescriptif et autopoïétique	369
<b>4.3 La révolution numérique et l'art de converser</b>	<b>382</b>
4.3.1. Les échanges communicationnels sur l'Internet : du groupe restreint au groupe démultiplié	384
4.3.2. Du réel au virtuel : les distances personnelle et sociale sur Internet	389

4.3.3. Sur le média Internet : des interactions de type symétrique	392
<b>4.4 Codification et normalisation des termes et expressions de l'Internet</b>	<b>396</b>
4.4.1. La codification et la normalisation des termes ou expressions désignant les pictogrammes électroniques	397
4.4.2. La codification et la normalisation des néologismes en cours sur l'Internet	404
<b>Conclusion générale</b>	<b>408</b>
Entre réalité et utopie : un modèle démocratique construit sur l'élitisme	409
Une identité située au carrefour du <i>nomen falsum</i> et d'un parler « numérique »	415
<b>Liste des illustrations</b>	<b>423</b>
<b>Table des sigles, abréviations et acronymes</b>	<b>428</b>
<b><i>Index nominum</i></b>	<b>429</b>
<b><i>Index rerum</i></b>	<b>431</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>434</b>
<b>Annexes</b>	<b>Voir Tome II</b>



## AVANT-PROPOS

### Ponctuation et typographie

Nous avons suivi les usages du code typographique de la langue française ; ils sont mentionnés dans l'ouvrage de Rouveyran *Le guide de la thèse – le guide du mémoire*, ainsi que sur le site dédié aux règles éditées par l'AFNOR<sup>1</sup>. Nous avons donc choisi pour le corps du texte la police Times New roman de corps 12 ; pour les citations, le contenu des tableaux, et les schémas et gravures, la police Garamond de corps 11 ; pour les notes la police Times New Roman de corps 10 ; pour les titres des parties la police Georgia de corps 20 ; pour les titres des chapitres la police Georgia de corps 14 ; pour le titre des paragraphes principaux la police Georgia de corps 12 ; pour le titre des sous-paragraphes mentionnés 1.1.1, par exemple, la police Garamond de corps 12, enfin pour la liste des illustrations ainsi que la bibliographie, la police Garamond de corps 11. Par ailleurs, nous avons fait usage des petites capitales pour les sigles et acronymes (SMS, USA, FAQ, etc.) ainsi que pour les noms de maisons d'édition qui forment un sigle (PUF, NRF, etc.).

### Bibliographie

L'ensemble des ouvrages auxquels nous référons sont présentés dans la partie désignée « bibliographie ». Leur listage par ordre alphabétique et par auteur est corrélé à une numérotation par ordre croissant : à chaque ouvrage est donc indexé un numéro. Cependant, dans le texte de notre thèse, nous ne reprendrons que le nom de ou des auteurs, l'année de l'édition de l'ouvrage auquel nous référons ainsi que le ou les numéros de page d'où nous avons extrait la citation.

### Liens Internet

La spécificité de nos recherches, dont l'objet touche les nouvelles technologies, nous a conduit à faire appel aux ressources de l'Internet. Les adresses électroniques des sites ou URL<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Les normes préconisées pour la rédaction des thèses sont consultables sur le site : <http://www.afnor.fr> ainsi que sur le site <http://www.ens-lyon.fr/Bibli/Technique/redactionpubli.php>. Elles reprennent le contenu des normes AFNOR NF Z 41-006 (*Présentation des thèses et documents assimilés*, Paris, octobre 1983) et AFNOR NF Z 44-005 (*Références bibliographiques : contenu, forme et structure*, Paris, 1987).

que nous avons visitées au cours de nos travaux sont listées à la suite de la bibliographie ; elles seront présentées, soulignées, dans le corps du texte ainsi que dans la bibliographie.

### **Citations d'auteur**

Ainsi qu'il est préconisé par l'Association Française de Normalisation, les citations excédant quatre lignes seront présentées en retrait par rapport au corps du texte de la thèse. Les citations de moins de quatre lignes figureront dans le corps du texte de la thèse et seront mentionnées par une insertion entre guillemets. Par ailleurs, nous avons respecté l'orthographe originale, que ce soit celle des réponses recueillies auprès des internautes à la suite de la mise en ligne de notre enquête, ou encore celle de citations extraites d'ouvrages anciens tel *L'évangile des quenouilles* [107], par exemple.

### **Index nominum et index rerum**

Il y est fait mention des auteurs cités dans notre texte. La rubrique *index rerum* renvoie aux notions abordées dans la présente thèse.

---

<sup>2</sup> L'URL (uniform resource location) est une « adresse électronique respectant un format normalisé [...] La plupart du temps, le format URL est utilisé pour localiser une page Web ou la page d'accueil d'un site (Proulx, 2004, p. 32).

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

*Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature ?  
Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant,  
Un milieu entre rien et tout.*  
Pascal<sup>3</sup>

*La première étape dans la constitution d'une langue a consisté à assigner à des faits du domaine de l'expérience des signes transmissibles de façon acoustique, ou de toute autre façon.*  
Einstein<sup>4</sup>

Ainsi le vertige pascalien face à la place de l'homme dans l'univers, écartelé entre l'infiniment petit et l'infiniment grand, semblerait trouver une manière d'issue à la charnière des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle. En effet, l'homme, à défaut de connaître les tenants et les aboutissants de son étrange destinée, va pallier cette angoisse existentielle par la manipulation de l'infinitésimal et du gigantesque. Infinitésimal, car l'homme va utiliser des impulsions électriques dans un système combinatoire de type binaire. Ce système est en effet la base de la construction du langage machine, soit celui utilisé par l'ordinateur et c'est à partir de ce langage que se sont structurés tous les langages de programmation. Gigantesque, car l'homme va se servir de l'outil informatique comme d'un relais à une communication mondiale et ainsi réaliser un lieu mythique où le temps n'a plus de prise sur l'individu et où l'individu peut voyager sans jamais se perdre – il est toujours derrière son écran – et rencontrer l'autre, fut-il situé à quelque bout du monde difficile, sinon impossible d'accès.

L'homme s'est de tout temps interrogé sur ses origines. Descendant des dieux ou descendant des grands primates ? Programmation génétique sophistiquée pour qui et pourquoi ? La première hypothèse a longtemps prévalu, car cette déification anthropomorphique permettait ainsi à l'homme, à défaut de connaître les réponses exactes quant à sa réalité terrestre, de se créer des repères lui permettant de faire d'un monde in-connu, générateur d'angoisses, un monde connu, mis en règles et donc sécurisant. C'est dire de l'homme qu'il est un homme de repères.

Quant à la deuxième hypothèse, elle est née sous l'instigation de recherches menées par Darwin naturaliste et biologiste anglais. Dans son œuvre principale, *L'origine des espèces par*

---

<sup>3</sup> *Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets - Transition de la connaissance de l'homme à Dieu*, tome I, 1670, [s.d], 229 p.

<sup>4</sup> Cité in *Œuvres choisies d'Albert Einstein - Sciences, éthique et philosophie*, tome V, 1991, 252 p.

## *Introduction générale*

*voie de sélection naturelle* (1871), il propose la théorie suivante : tout en maintenant un équilibre relatif entre les espèces végétales et animales la raréfaction des ressources peut induire des mutations au niveau de chaque espèce et lui donner une plus grande probabilité de survie. Ainsi les îles Galapagos forment des niches écologiques qui conservent des systèmes vivants n'ayant subi aucune modification génétique du fait de leur maintien dans un biotope fermé, ces îles se situant à plus de mille kilomètres de l'état de l'Équateur. Cette théorie de l'évolution des espèces a présidé à la fin de l'homme-dieu et la naissance de l'homme participant à la famille des grands primates. Cette théorie a été confortée par des fouilles archéologiques qui ont mis à jour des restes d'anthropoïdes dont la morphologie laisserait à penser qu'ils seraient les ancêtres de l'homme.

Les dernières avancées technologiques avec les découvertes faites dans le cadre de la biologie moléculaire font de l'homme un être « bionique ». Ainsi l'homme à l'instar de l'ordinateur aurait ses circuits neuronaux en place des circuits imprimés, sa mémoire vive, celle des souvenirs immédiats en place de la mémoire vive de l'ordinateur appelée « RAM » et enfin sa mémoire morte, celle du stockage de ses expériences, qui appelées à tout moment, peuvent être réactualisées et apporter des informations différentes sur un événement donné. Elle ajoute aussi des informations supplémentaires au stockage d'informations déjà existantes. Par ailleurs, les chercheurs en biologie moléculaire ont pratiquement terminé la mise en place de la carte du génome humain. Cette carte est une réécriture du programme génétique contenu dans les spirales des molécules ADN et ARN, matériaux de construction de base pour tout système vivant. L'homme est ainsi écrit dans ces deux molécules. Y sont programmés, la couleur de ses yeux, de ses cheveux, sa taille, ses fragilités, ses forces organiques et psychiques. Quant à ses souvenirs, ses souffrances, son génie créatif, ils participent à un entre-deux, homme bionique et homme de spiritualité, encore mystérieux.

Homme de repères, l'homme est aussi de paroles pour reprendre le titre d'un ouvrage de Hagège. Nous pourrions ajouter qu'il est homme d'écriture, car si tous les organismes vivants sont modélisés à partir d'un programme biologique, l'homme est le seul être sur terre capable de réécrire le monde réel à l'aide de signes (acoustiques, visuels, etc.) dans le but de le conceptualiser. Ce processus lui fournit des outils lui permettant de s'extraire de sa programmation destinatoire pour écrire lui aussi ses propres programmes. Ces derniers participent du développement technologique comme, par exemple, la création de logiciels

informatiques, ou encore l'étude de la structure organique avec la science dite de « génie génétique ».

Si l'origine du vivant a suscité et suscite encore de nombreuses interrogations, la naissance du langage et sa mise en forme codifiée à travers l'écrit ont été et sont toujours la source d'une curiosité interrogative de la part du philosophe, du philologue, du psychologue, de l'écrivain, de tous les « ogues », « iers » et « ains » et du poète enfin. La conception de la nature et de l'usage de la parole fut divine avant que d'être humaine. Ainsi, dans la Bible le « Verbe » est ce qui sous-tend la spiritualisation de l'homme et lui donne un statut particulier : n'appartenant pas encore au règne des dieux mais ne faisant plus tout à fait partie du règne animal. Strauss souligne à ce propos : « Le langage se trouve au cœur de tout débat sur l'identité ; et c'est à dessein que j'emploie le mot « cœur ». Il est souvent considéré comme une expression de comportement (incluant la parole, la lecture, l'écriture et l'audition) parmi bien d'autres » (1992, p. 17).

Nous disions que l'homme est un être de repères car, pour que le monde fasse sens, il lui faut connaître, puis reconnaître son environnement et c'est pourquoi il ordonne, classe et enfin nomme les objets du monde. L'auteur précité spécifie par ailleurs : « Nommer revient à connaître, et [...] l'on connaît dans la mesure où l'on nomme » car, ajoute-t-il : « On a donc constaté que nommer n'est pas seulement indiquer ; c'est identifier un objet comme appartenant à une espèce d'objet. Un acte d'identification implique que la chose dont on parle soit située dans une catégorie » (1992, p. 21).

Cependant, si la nomination attachée au sujet humain participe du processus d'identification d'un objet X parmi une série d'objets Y, elle est aussi partie prenante de la construction identitaire. Ainsi que le souligne l'auteur Lapierre, cet objet « transmis par d'autres, signe d'origine et de filiation, le patronyme fait lien par l'inscription dans une lignée, une histoire, un déploiement temporel outrepassant naissance et mort dont la profondeur tend imaginativement vers la pérennité » (1995, p. 13).

Toutefois, la typologie de la nomination varie d'un groupe humain à l'autre. La manière dont s'articule le fait onomastique semble commune à toutes les sociétés humaines : il s'agit toujours de la nomination d'un sujet X par un sujet/groupe Y. Il semblerait donc qu'un lien étroit existe entre règle, usage, nomination et que ce phénomène ouvre sur des problématiques

comme l'adhésion complète, partielle, voire inexistante, de l'individu nommé à son nom, car « un nom est un vase dans lequel celui qui nomme verse ses évaluations conscientes ou inconscientes » (Strauss, 1992, p. 18). Selon nous, le seul anthroponyme échappant à cette règle est le pseudonyme, car si « *pseudonymi sunt, qui nomen mentiuntur* », c'est-à-dire « pseudonymes sont ceux qui mentent quant au nom » (Laugaa, 1986, p. 53), pour d'autres linguistes « [...] le changement de nom indique un rite de passage. Il signifie *grosso modo* que la personne veut avoir le genre de nom qui, selon elle, la représente en tant que personne, et ne veut plus appartenir au genre représenté par son précédent nom » (Strauss, 1992, p. 18).

L'étude de ce type de nomination, soit la mise en place de l'identité de l'utilisateur de l'Internet à travers son pseudonyme, fera l'objet de la première partie du présent ouvrage. La deuxième partie, quant à elle, sera dédiée à l'étude de la communication et du nouveau langage en usage sur l'Internet.

Cependant l'usage du pseudonyme sur l'Internet, comme seule alternative anthroponymique, soulève un certain nombre de questionnements. Quel type de problématique introduit l'usage du *nomen falsum* dans ce cas de figure particulier pour lequel la nomination devient un choix individuel échappant au consensus social ? En effet, c'est une praxis qui est un mode de fonctionnement obligatoire sur l'Internet, ceci afin d'intégrer tel ou tel salon de conversation. L'internaute laisse-t-il passer des indices de son identité réelle ? Cette avancée masquée ne signe-t-elle pas un espace social spécifique et différent de ceux existants dans la vie réelle ?

Pour revenir au processus classificatoire déjà évoqué il est prégnant dans le rapport que l'homme entretient avec la forme écrite du langage. En ordonnant et classifiant, l'homme a mis en place ce que le linguiste appelle « des champs sémantiques » qui, selon la définition dictionnaire, constituent

au plan du signifié, des ensembles organisés dont les éléments ont un dénominateur sémantique commun, se délimitent réciproquement, et sont délimités par les éléments périphériques d'autres champs. Ex. : Le champ sémantique de « liberté » aurait une configuration linguistique de ce genre, une fois regroupés en séries les termes susceptibles d'y figurer :

- liberté, délivrance ;
- libre, indépendant, délivré, etc.
- libérer, affranchir, délivrer, etc.
- servitude, servage, captivité, emprisonnement, etc. (Galisson et Coste, 1976, p. 82 et 83).

Nous retrouvons ainsi dans les premiers langages écrits, qui étaient essentiellement figuratifs, des groupes d'objets, qui afin d'être repérés comme appartenant à tel groupe particulier, sont singularisés par l'apport d'une « clé », dénominateur commun au même groupe d'objets. Les différents travaux d'archéologues, tels ceux de Champollion qui ont permis le décryptage des hiéroglyphes ornant les édifices construits sous l'ère pharaonique, ont validé cette théorie d'une forme d'écriture avec des champs sémantiques introduits par des clés appropriées à chacun d'eux.

La mise en signe de faits expérimentés dans le monde sensible n'est pas suffisante pour parler de langue, car il faut que ce bien linguistique soit partagé par un ensemble de locuteurs. Ainsi que le souligne Einstein : « Pour qu'une langue permette de communiquer, les règles régissant les rapports entre les signes d'une part et les faits et les relations qui les unissent d'autre part, doivent être à peu claires pour les individus liés à la langue en question » (1942, p. 169).

Ce chercheur évoque précisément le langage scientifique, dont le support reste la forme écrite, comme une manière d'universalité langagière transcendant les différentes communautés linguistiques existantes.

À travers ce long développement, nous voyons émerger plusieurs problématiques :

- Derrière une mise en signe de faits du monde manifesté, y aurait-il de la part du sujet humain une pluralité d'intentions ? Comment se manifestent-elles entre transferts d'information et expressions émotives ?
- Cette typologie d'universalité langagière mise en place par la communauté scientifique (mathématiciens, physiciens, etc.), trouverait-elle un champ de réalisation hors cet espace ?
- L'objet de notre étude, soit le nouveau langage émergeant sur l'Internet, peut-il transcender des espaces communautaires différents ? Si oui, comment ?

Née des dernières technologies, de la mise en contact d'individus et non plus de groupes, d'êtres désirant communiquer avec l'autre et non plus l'asservir, l'Internet est devenu un laboratoire *in vivo* dans lequel une langue écrite est en train de se créer. C'est donc à travers ce nouveau moyen de communication que nous allons nous interroger sur l'intentionnalité qui préside à cette forme d'écriture particulière. Nous essaierons d'apporter une manière de

## *Introduction générale*

réponse aux interrogations concernant la naissance de l'écriture en général. Par ailleurs, nous tenterons de repérer les structures qui sous-tendent ce système d'écriture particulier.

Nous disions que l'homme est un être de repères, de paroles et d'écriture, mais nous ajouterons qu'il est aussi un être de contact car il doit, pour ne pas sombrer dans la folie, faire de son environnement un monde connu. Mais participent à son environnement ses semblables, et c'est de ces contacts que va naître la communication, c'est-à-dire un échange verbal ou écrit.

Qu'en est-il de l'objet de la communication ? À quoi sert-il en dehors de la mise en place de l'élaboration, du maintien ou de la rupture d'une relation ? La communication en général, est-elle porteuse d'une intentionnalité particulière ? Que véhicule-t-elle ? Dans un monde où l'information est omniprésente nous pourrions nous interroger sur le type de messages véhiculés. La prise de contact avec l'autre, ne doit-elle pas être initiée par une nécessaire approche et reconnaissance de soi par l'autre et réciproquement ? Ce dernier questionnement soulève la problématique de l'identité, car si nommer un objet du monde, c'est lui donner un sens, identifier un individu c'est le re-connaître.

Nos travaux porteront sur deux questionnements. Le premier abordera le problème de l'identité des internautes, c'est-à-dire les usagers du média Internet. Nous essayerons de comprendre pourquoi l'utilisateur de ce média se cache derrière un masque identitaire, à savoir un pseudonyme. Afin, d'affiner nos recherches dans ce sens nous mettrons en place une enquête qui prendra la forme d'un questionnaire et sera mise en ligne sur Internet. L'objectif de cette étude est de procéder au collationnement de 300 réponses. Ces dernières seront compilées, puis traitées à l'aide de différents logiciels. Nous en ferons l'analyse et ainsi nous pourrions peut-être apporter quelques éléments qui nous éclaireront sur le choix fait pour ce type d'anthroponyme et dans ce lieu particulier d'échanges. Nous nous interrogerons également sur la manière dont l'internaute vit sa, ou ses, nouvelles identités : que fait-il passer de sa personnalité à travers elles ?

L'autre partie des travaux, qui fera l'objet de la deuxième partie de la présente thèse, consistera à une analyse des nouvelles formes écrites permettant à la communication d'opérer sur l'Internet. Nous nous questionnerons sur le pourquoi du choix d'un langage qui semble privilégier l'économie, tant au niveau de la forme, qu'au niveau du fond. Y aurait-il une



## *Introduction générale*

tentative de codification de ce langage, comment et pourquoi ? En effet, ce dernier semble s'orienter vers une manière de forme écrite dont le fond s'articulerait sur des structures du langage oral. Qu'en est-il d'une langue en devenir n'utilisant que la forme écrite, alors que les recherches faites jusqu'à présent privilégient la théorie d'une langue orale ayant basculé, par le biais d'un code, vers une graphie des sons ? Par ailleurs, lors de ces échanges communicationnels les usagers tentent de faire passer un certain nombre d'informations, mais quel genre d'informations veulent-ils transmettre à travers ce langage spécifique ?

À travers tous ces questionnements c'est le statut de l'homme qui est renégoié. Nous assistons à la naissance d'une nouvelle forme de communication où chacun est en relation avec un autre, présent quelque part, mais que nous ne rencontrerons jamais, avec qui néanmoins des liens affectifs se nouent sur un territoire qui n'a plus de statut géopolitique, mais celui que l'ensemble d'une communauté d'individus veut qu'il soit. Ne sommes-nous pas à l'aube d'une nouvelle ère qui ouvrirait un monde sur un imaginaire roi ?

## **PREMIÈRE PARTIE**

**LE FAIT ONOMASTIQUE, ENTRE PÉRENNITÉ ET LABILITÉ**

## **Introduction de la première partie**

Cette partie aborde ce qu'est l'objet de la nomination et des praxis qui lui sont corrélées, d'une part, d'un point de vue généraliste et, d'autre part, dans des spécificités comme l'anthroponymie. Il y sera analysé comment, en matière de durabilité, patronyme et pseudonyme se situent, et dans quel type de structure sociale. Ces travaux s'articulent autour de deux chapitres dans lesquels sont présentés :

- les praxis initialisant l'acte de nomination, en règle générale, puis du point de vue de l'onomastique avec l'étude du patronyme dans la société française et du pseudonyme sur le média Internet. Afin d'illustrer ce propos, nous ferons la présentation et l'analyse comparative, au cas par cas, de trois situations de changements onomastiques ;
- le fait pseudonymique sur l'Internet à travers une enquête mise en ligne ainsi que les résultats qui en découlent.

## **Chapitre I**

### **Patronymes et pseudonymes, des lexèmes à valeur identitaire pérennes et/ou labiles**

Nommer un objet, c'est lui assigner une place parmi tous les objets du monde ; c'est aussi établir entre cet objet et celui qui le nomme un rapport spécifique ; c'est également pouvoir le répertorier, se l'approprier ; c'est enfin reconnaître à un objet, un statut d'existence particulière en tant qu'objet X parmi une infinité d'objets Y. En ce qui concerne l'individu dans un groupe social donné, le nommer, c'est lui assurer une existence et un devenir en tant que sujet social parmi tous les sujets appartenant à ce groupe. Ce chapitre va donc s'articuler autour de la nomination dans ses différentes composantes. Dans un premier temps, cet objet sera analysé d'un point de vue généraliste, puis dans une seconde approche dans sa particularité onomastique.

### 1.1 Les praxis de repérage à travers la désignation et la catégorisation

Il existe certains groupes sociaux qui ne nomment pas le nouveau-né jusqu'à ce qu'il ait atteint un âge où sa survie ne risque plus d'être un phénomène aléatoire. Les Alakalufs, peuple vivant en Terre de Feu et dont la civilisation a été étudiée par Empereire, chercheur au Musée de l'Homme, à Paris, souligne que cette ethnie ne donne pas de nom aux nouveau-nés : « A leur naissance, les enfants ne reçoivent pas de nom ; ce n'est que lorsqu'ils commencent à parler et à marcher que le père en choisit un » (1955, p. 236). À partir d'observations faites lors d'un séjour qu'elle effectua chez les Arapesh<sup>5</sup>, Mead note que la nomination de l'enfant intervient dans les conditions suivantes : « Quand il sourira en regardant son père, on lui donnera un nom, celui d'un membre du clan paternel » (1963 p. 34).

Le processus, inférant la structuration identitaire du sujet social, semblerait initié par l'acte de nomination. Dans son ouvrage « *De l'identité du sujet au lien social* », Chauchat spécifie que :

L'acte de nomination est le début de toute identité. Il en est le point de départ tout comme l'est l'acte de nomination du sujet par celui qui lui donne son nom. Dans notre société, le nom du sujet indique sa filiation, c'est-à-dire sa place dans la lignée. La nomination est le premier acte symbolique, celui qui permet d'avoir une identité, non seulement au sens formel et administratif de l'état civil, mais également au sens d'inscription dans l'ordre symbolique qui est celui du langage. De la même manière, l'identité du groupe et de ses membres s'origine dans le nom qui sert à le désigner. Il indique son origine, son histoire, sa place dans la société (1999, p. 62).

L'anthroponyme se décline de manière différente suivant la structure sociale du groupe dans lequel il est mis en place. C'est bien souvent autour de la chaîne généalogique que s'articulent les différents modes présidant à la création du *nomen* et de sa transmission. Certains groupes sociaux vont utiliser des systèmes dits « de corde », soit un lien qui « groupe un homme, sa fille et les fils de sa fille ou bien une femme, son fils et les filles de son fils » (Mead, 1963a, p. 182), d'autres diront le nom à travers le teknonyme ou le nécronyme, entre autres anthroponymes. Enfin pour tel ou tel groupe, le nom donné à l'individu vivant dans une société de type matrilineaire sera un matronyme, et pour un individu vivant dans une société de type patrilinéaire, un patronyme. C'est ce dernier cas de figure qui est en cours, actuellement, dans la société française.

---

<sup>5</sup> Cette étude fut réalisée en 1924, dans la région du Sépik (Nouvelle Guinée).

Si la nomination du sujet social est corrélée à la reconnaissance et à la légalisation du même par l'autre dans un groupe donné, il existe un type de nomination qui déroge à cet usage : il s'agit des classes d'anthroponymes qui réfèrent à une identité oblitérée, à savoir les pseudonymes, les cryptonymes et les hétéronymes, entre autres désignatifs. L'auteur Laugaa in « *La pensée du pseudonyme* » (1986, p. 53), citant Morhof (1688), compilateur de pseudonymes, dit de ces anthroponymes : « *pseudonymi sunt, qui nomen mentiuntur* », soit « pseudonymes sont ceux qui mentent au nom ». Dès lors, il s'agirait d'identités masquées pour des besoins de confidentialité : navigation sur le média Internet, ou encore, dans des cas de figure comme la nécessité de garder l'anonymat : guerres ou appartenance à des réseaux occultes, par exemple.

Mais avant d'aller plus avant dans l'histoire et la nature des anthroponymes, en général, et des patronymes et pseudonymes, en particulier, nous allons nous pencher, dans un premier temps, sur la nature de la désignation des objets du monde et, plus spécifiquement, sur la nomination du sujet social, soit le *nomen*. Dans un deuxième temps, nous aborderons les objets du monde pris dans la dimension symbolique du langage. Comme le souligne Chauchat : « Nous n'appréhendons, construisons, pensons la réalité qu'en la nommant, en la parlant » (1999, p. 16), et elle ajoute : « L'acte de nommer signe le fait que quelque chose de la réalité qui fait énigme – énigme désignée par les termes « problématique, hypothèse générale, hypothèses » – est compris. Cette part de réalité est ainsi comprise, dans le sens de la saisie avec des mots, prise dans l'ordre symbolique du langage » (*ibid.*, p. 17). Le *nomen*, pris dans cet ordre symbolique, est celui des relevés taxinomiques. Il est aussi celui du sujet inscrit dans un ordre social à travers son, ou ses, anthroponymes. Ces derniers seraient peut-être le lieu dans lequel s'articule, ce que l'auteur précité désigne comme un « nouage entre les déterminismes psychiques et les déterminismes sociaux », et qui correspondrait, toujours selon cet auteur, au « fondement même du lien social » (*ibid.*, p. 25).

Au fur et à mesure de l'évolution de notre réflexion dans ce présent chapitre, nous nous interrogerons sur la nature du patronyme, du lien qu'il génère, ainsi que du type de société qui le supporte<sup>6</sup>. Nous procéderons de la même façon en ce qui concerne la classe des pseudonymes avec, comme outil, un corpus représentatif des usagers du média Internet.

---

<sup>6</sup> Les recherches entreprises dans le cadre de cette étude sont faites à partir d'un corpus relevé dans la société française, plus spécifiquement en France métropolitaine.

Le comportement conversationnel est, selon Dessalles, une activité développée « chez tous les peuples et à toutes les époques, que ce soit dans les sociétés industrialisées ou chez les chasseurs-cueilleurs », et il ajoute que « cette conversation peut prendre plusieurs formes : dispute, narration, argumentation, mais chacune de ces formes est universelle » (2000, p. 247). Les compétences langagières requises pour pratiquer cet art sont, outre la phonologie, la sémantique et la syntaxique, l'utilisation de champs lexicaux. Ces derniers vont permettre au locuteur d'utiliser le mot adéquat, qui permettra à l'auditeur, ou au lecteur, d'appréhender le contenu du discours émis, sans risque majeur d'interprétation erronée : cela suppose la classification des objets du monde.

Lévi-Strauss mentionne ainsi :

chaque société ordonnée classe, de toute nécessité, non pas seulement ses membres humains, mais aussi les objets et les êtres de la nature, tantôt d'après leurs formes extérieures, tantôt d'après leurs dominantes psychiques, tantôt d'après leur utilité alimentaire, agraire, industrielle, productrice et consommatrice (Van Gennep cité par l'auteur précité, in *La pensée sauvage*, 1962, p. 195).

Cette taxinomie intervient dans la classification des objets du monde, mais également dans le système social qui organise et gère les rapports de l'individu au sein du groupe. Toujours, selon Lévi-Strauss, dans l'étude qu'il a développée sur l'analyse du mode opératoire de la pensée des populations dites « primitives », la classification des objets du monde se ferait à partir d'objets qui pourraient être nommés, et d'objets qui ne le seraient pas. Il cite ainsi l'exemple des Hanin'oo du Sud des Philippines qui « divisent l'univers en êtres qui peuvent ou ne peuvent pas être nommés. Les êtres nommés se distinguent en choses, ou bien en personnes ou en animaux » (*ibid.* 1962, p. 167).

Cette approche lexicographique, de ce qui est nommable, et de ce qui ne peut pas l'être, n'est pas éloignée de la pensée moderne ; en effet, nous ne nommons que ce que nous connaissons. Que ce soit en matière de droit, de physique quantique ou de tout autre domaine particulier, le néophyte n'intégrera aucun des objets n'appartenant pas à son monde de référence. En conséquence, il développera des champs lexicaux d'objets désignés, connus, mémorisés, intégrés, praxémisés, alors que d'autres champs lexicaux ne seront jamais, par lui, appréhendés. Nous ajouterons que, dans nos sociétés modernes, des individus, appartenant au même groupe social, peuvent avoir des compétences très différentes en matière de maîtrise de champs lexicaux et des mondes qu'ils sous-tendent. Nous pourrions, par exemple, évoquer les

spécialités du jardinier et du botaniste qui, tous deux, ont une connaissance particulière de l'objet appelé « plante ». Cependant, ces individus n'actualiseront seulement que les praxèmes liés à leurs domaines de compétence, les uns, dirigés vers la croissance et la reproduction de la plante, les autres, spécialisés dans l'étude et la recherche de la structure de ce même objet. Les champs lexicaux développés par chacune des parties, bien que référant au même objet, n'actualisent ni le même lexique, ni les mêmes pratiques sociales.

Enfin, nous gloserons ainsi : pour classer il faut pouvoir désigner l'objet du monde, soit le nommer, mais encore faut-il que cet objet soit nommable, c'est-à-dire appréhendé et actualisé dans le cadre de pratiques sociales développées par tel groupe d'individus, dans telle structure sociale. Par ailleurs, les fonctions de désignation et de classement, prises seules, et en tant que telles, sont nécessaires mais pas suffisantes à la réalisation de praxis ; il leur faut ajouter l'anticipation qui permet l'actualisation de syntagmes corrélés à telle ou telle expérience spécifique. Ces différentes notions seront traitées dans le chapitre suivant.

### 1.1.1. Anticiper pour actualiser

Avant de nommer un objet X, il est nécessaire de l'intégrer dans l'ensemble des objets du monde par nous, reconnus. Reconnaître tel objet et le nommer, c'est aussi anticiper le rapport qui nous lie à lui. Tournier le démontre remarquablement dans son roman, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, où le héros découvre un objet et l'interprète en fonction du répertoire des objets de son monde « [...] aussi songea-t-il à une souche à peine plus bizarre que d'autres lorsqu'il distingua, à une centaine de pas, une silhouette immobile qui ressemblait à celle d'un mouton ou d'un gros chevreuil. Mais peu à peu l'objet se transforma dans la pénombre verte en une sorte de bouc sauvage, au poil très long » (1967, p. 16).

Afin d'identifier et de nommer un objet du monde qui lui est inconnu, Robinson fait appel, dans cet extrait, à différentes occurrences prises sur l'axe paradigmatique de plusieurs champs lexicaux et appartenant à des objets par lui, connus. Cette démarche cognitive met en œuvre une série de processus qui tendent, par une déduction de type analogique, à anticiper l'événement, puis à le désigner et enfin à l'actualiser. Par ailleurs, elle s'articule à partir des axes paradigmatique et syntagmatique. En ce qui concerne l'axe paradigmatique, le héros va faire appel à trois types de champs lexicaux : le premier regroupant des objets appartenant au monde végétal, le second à celui du dessin et enfin le dernier au monde animal. Du point de



vue syntagmatique, le premier syntagme actualisé est le mot « souche », soit la première vision qu'a eue Robinson de cet objet du monde à définir. Cependant, cette souche ayant certaines caractéristiques laissant à penser qu'il pourrait s'agir d'un autre objet du monde, le nouveau syntagme actualisé sera : « silhouette ». Enfin, pour l'objet ayant fait montre d'une activité propre au vivant, deux nouveaux syntagmes vont lui être associés : « mouton », puis « chevreuil ». Ce dernier syntagme est le plus approchant de l'objet réel qui est « une sorte de bouc sauvage, au poil très long ».

Nous pourrions représenter ainsi le cheminement cognitif du héros de Tournier :

<b>Paradigme et champs lexicaux</b>	<b>Anticipation de l'objet du monde</b>	<b>Syntagmes actualisés au cours des différents ajustements entre l'objet anticipé et l'objet réel</b>
<b>Champ lexical du monde végétal</b>	Première anticipation	Souche (objet inanimé)
<b>Champ lexical du dessin</b>	Deuxième anticipation	Silhouette (objet intermédiaire entre inanimé et animé)
<b>Champ lexical de l'animal</b>	Troisième anticipation Quatrième anticipation Cinquième anticipation	Mouton Chevreuil Une sorte de bouc sauvage, au poil très long

**Tableau 1.1 — Cheminement cognitif du phénomène de l'anticipation d'un objet**

Corrélativement à l'analyse du procès cognitif, la lecture de ce tableau fait émerger d'autres éléments relatifs au contenu sémantique des différentes occurrences actualisées. Ainsi, le passage de la première anticipation avec actualisation d'un objet inanimé vs la troisième anticipation, qui fait appel à un objet animé, actualise le syntagme « silhouette » dont le contenu sémantique, lui-même, renseigne sur une « forme qui se profile en noir sur un fond clair » (*Le Petit Robert 1*, 1977, p. 1815) et qui ne réfère à aucun objet concret du monde réel. Il semblerait que l'anticipation d'un objet X inconnu, actualisé par le biais de séries d'objets Y connus, ferait appel à la notion de ressemblance et de dissemblance. D'une part, la ressemblance entre des objets du monde appartenant à des champs lexicaux différents actualiserait des syntagmes dont le contenu sémantique représenterait un objet du monde réel,

désambiguïsé : dans cet extrait, nous avons les occurrences suivantes : souche, mouton, chevreuil. D'autre part, la dissemblance entre des objets du monde appartenant à des champs lexicaux différents actualiserait des syntagmes dont le contenu, de type symbolique, servirait d'intermédiaire pour passer d'un paradigme à l'autre, ainsi le syntagme « silhouette ». Enfin, toujours dans cet extrait, l'objet appréhendé dans le monde réel par Robinson n'est pas totalement reconnu comme objet de son monde personnel puisqu'il évoque une « sorte de bouc sauvage », soit un objet qui s'apparente à ceux répertoriés dans son monde. Cependant, le syntagme « sorte » est restrictif puisqu'il met l'accent sur la catégorisation de l'objet et non sur l'objet lui-même.

En conséquence, c'est à partir de la catégorisation et de la désignation des objets du monde que ce dernier va se signifier à l'homme. Toutefois, ces deux procédures infèrent, en amont, le processus de reconnaissance de ces dits objets. Qui dit reconnaissance, induit le fait qu'ils fassent partie de la somme d'expériences appartenant à tel être humain. Pour ce, ils ont déjà été désignés, puis nommés. Et c'est en puisant dans cette base de données de connaissances acquises que l'homme va pouvoir, soit reconnaître un tel objet, a priori inconnu, soit le découvrir dans une approche comparative en jouant sur le couple semblable/dissemblable avec les variations suivantes :

- semblable/semblable = l'objet X, inconnu, est identique à un objet Y répertorié dans l'expérience de vie du sujet ;
- dissemblable/semblable = l'objet X, inconnu, diffère dans une gamme de variations qui va du totalement différent au presque pareil à un objet Y, et répertoriée dans l'expérience de vie du sujet.

C'est cette dernière approche que nous avons étudiée à partir de l'extrait de texte tiré de l'ouvrage de Tournier. Nous avons pu suivre le processus itératif de la mise en place des différentes catégories syntagmatiques posées ici afin de circonscrire cet objet inconnu à Robinson. D'une manière générale, c'est ce processus qui va permettre à un objet du monde de passer de l'altérité à la similarité et d'être, par-là même, reconnu et intégré dans l'expérience du sujet.

Par ailleurs, Carroll a remarquablement mis en scène ce passage de la similarité à l'altérité, dans son œuvre intitulée : « *De l'autre côté du miroir et ce qu'Alice y trouva* ». L'héroïne,

Alice, entre « dans la forêt où les choses n'ont pas de nom [...] », et soliloquant : « En tout cas, ma foi, c'est bien agréable, dit-elle en cheminant sous les arbres, après avoir eu si chaud, de pénétrer dans le... dans la... dans quoi ? [...] A ce moment précis, un Faon vint flâner tout près d'elle : il regardait Alice de ses grands yeux tendres, sans avoir l'air effrayé le moins du monde » (1969, p. 58-59). L'histoire se poursuit jusqu'à ce que les deux protagonistes se trouvent hors de cette forêt particulière : « Et là, brusquement, le Faon fit un bond qui l'arracha des bras de sa compagne. « Je suis un Faon ! » s'écria-t-il d'un ton de voix ravi. Et, mon Dieu, ajouta-t-il, vous vous êtes un Faon d'homme ! Une soudaine expression de crainte passa dans ses beaux yeux bruns [...] » (*ibid.* p. 60).

Nommer l'objet, dans ce texte de Carroll, c'est lui restituer ses qualités intrinsèques et tout ce qu'elles véhiculent. Dans un premier temps, c'est le principe de similarité qui sera activé : Alice et le Faon se reconnaissent alors comme pairs. Puis, dans un deuxième temps, le principe d'altérité sera actualisé lorsque chacun des actants, retrouvant la mémoire, pourra à nouveau se nommer. La désignation appellera un champ d'expériences, au sein duquel, chacun des personnages vivra « l'autre » comme différent, et potentiellement dangereux. Pour ce qui concerne le Faon, par exemple, le texte évoque « une soudaine expression de crainte » : le même sera alors appréhendé comme l'autre.

Ces réflexions nous amènent aux différents questionnements posés pour ce qui concerne nos recherches soit : « les constructions identitaires du sujet à travers la mise en place de pseudonymes ». Dans un premier temps, nous analyserons les choix pseudonymiques dans un jeu qui mêle altérité et similarité. Car, évoquer le principe d'altérité, c'est rappeler que le pseudonyme est fondé sur une supercherie, dans une bipartition où le *nomen verum* est occulté par le *nomen falsum* ; et parler du principe de similarité, c'est analyser cet anthroponyme dans ce qu'il laisse à voir d'indices permettant à l'autre la reconnaissance du même.

Nous allons étayer cette approche par des exemples extraits du corpus (annexe C, p. 558). Dans les séquences suivantes, enregistrées à partir d'un salon dédié aux internautes franciliens et stipulé : « Bienvenida en el canal d'Ile-de-France », une partie des usagers montre leur appartenance à la région parisienne avec l'indication de leur département domiciliaire comme : < pompier75 > < Mnon\_93 > < titeuf91 > etc.

Pour ce faire, plusieurs procédures vont être mises à l'œuvre :

- l'anticipation par la reconnaissance ou non des objets signalés comme 75, 93 et 91 et signifiants de départements composant la région de l'Ile de France ;
- l'actualisation de ces mêmes objets avec la possibilité de rétroaction discursive, de la part des sujets impliqués, comme dans l'énoncé suivant : « [202] <Fire [Fox] > limite sa me fait penser au nord avec les chti 😊 », dans lequel l'internaute rétroagit à une séquence émise par un autre usager ;
- l'altérité dans ce que l'être du pseudonyme est comme : « un faux universel, vers un mentir singulier » (Laugaa, 1986, p. 145) ;
- la similarité dans des indices référant à une appartenance géographique comme dans les deux séquences présentées ci-dessous :
  - [192] <miss\_tahitie\_du\_93 > il kay beaucoup ici je revient du bled il y a 1 semaine et bin j' aurai du rester
  - [216] <\_Ben77 > les filles sympas du 77 venez me voir !!

Toutefois, ces différents *modus operandi* n'ont de pertinence qu'intégrés à un réseau, car c'est bien du nouage d'un objet à un autre qu'il s'agit. Que ce soit, lorsque le *nomen* est extrait de la chaîne paradigmatique afin d'actualiser le dire, ou encore, lorsqu'intervient la nomination du sujet dans le cadre de son, ou de ses, appartenances groupales. Cette mise en réseau des praxis de désignation est sous-tendue par une organisation particulière des objets du monde. Notre réflexion va donc se poursuivre avec le développement de cet item dans le paragraphe suivant.

### 1.1.2. Organisation et taxinomie des objets du monde

L'organisation et la taxinomie des objets du monde procèdent d'un mode opératoire qui prend en compte, d'une part, le classème<sup>7</sup> généraliste vs le désignatif particulier et, d'autre part, l'utilisation du processus de ressemblance ou de dissemblance, d'un objet par rapport à un autre, notion qui a été abordée dans le chapitre précédent. Ce processus nous est présenté, par

---

<sup>7</sup> Le classème correspond à « est l'ensemble des sèmes génériques, distincts du sémantème (ensemble des sèmes spécifiques) et du virtuemme (ensemble des sèmes connotatifs) » (Pottier in *Dictionnaire de didactique des langues*, 1976, p. 92).

l'ethnologue Lévi-Strauss, comme un « ensemble [qui] filtre l'unité à travers la multiplicité, la multiplicité à travers l'unité, la diversité à travers l'identité et l'identité à travers la diversité » (1992, p. 183), car l'objet peut être appréhendé, dans son unité intrinsèque, en qualité d'objet d'une classe X appartenant à une classe Y, ou encore, il peut être analysé en référant à ses parties, dans un rapport de ressemblance ou de dissemblance, avec les parties d'un objet Z ne faisant ni partie de sa classe d'objets, et n'étant pas non plus un sous-ensemble d'une classe d'objets ascendante.

Nous trouvons une exemplification de cette approche dans de nombreux ouvrages de botanistes. Ainsi, Pline l'Ancien mentionne que « [...] D'autres peuples que les Égyptiens mangent aussi le *perdicium*. Le nom lui vient de l'oiseau, qui aime l'arracher » (1969, p. 64). Dans ce corpus, l'auteur présente l'origine du nom de la plante *perdicium* : il s'est construit, à partir du nom de l'oiseau prédateur de la plante, par un phénomène de type analogique. Par ailleurs, ce même auteur, lors de la description de certaines plantes, utilise le dissemblable comme moyen de repérage d'un caractère particulier pour un objet plus général. Il note ainsi que : « Certaines parmi les plantes épineuses ont la tige rampante, comme celle qu'on nomme *coronopus*. Au contraire l'orcanette, dont la tige sert à teindre le bois et la cire, se tient droite » (*ibid.*, p. 63), et il ajoute : « Mêmes différences dans les feuilles ici aussi que pour les arbres quant à la brièveté et à la longueur du pédicule » (*ibid.*, p. 63). Dans ces extraits, le caractère particulier est mis en relief dans ce qu'il a de différent pour un objet qui est désigné par le même nom et dont les fonctions sont semblables. L'exemple portait ici sur la tige et les feuilles.

Cependant, un objet du monde X, lorsqu'il est appréhendé dans ses ressemblances ou ses dissemblances en comparaison à un objet Y et lors de la réalisation syntagmatique du terme qui lui est corrélé, sera extrait, à partir d'un axe paradigmatique, d'une structure de classe, au sein de laquelle le classème généraliste sera subdivisé en catégories, lesquelles pourront, à leur tour, devenir des classèmes généralistes pour des ensembles descendants. La nature même de la lexicographie est construite sur ce modèle où, par exemple, un nom est différencié dans son genre, soit masculin, soit féminin, et où il nous renseigne sur la place de l'objet dans sa classe d'objets. Par exemple, dans le dictionnaire de la langue française, *Le Robert pour tous*, (1995, p. 178), nous trouvons à la définition du mot « chat » : « Petit mammifère familial à poil doux ». Cet extrait nous renseigne sur les différentes classes d'appartenance de cet animal ; il appartient à la classe des mammifères, dans une sous-classe d'animaux

familiers s'opposant à la sous-classe d'animaux mammifères sauvages et ayant la particularité d'avoir le poil doux en opposition à la qualité d'un poil rêche. Nous pourrions ajouter que ce mammifère appartient à la classe des félins. Cette définition atteste également la qualité de ce mot dans le cadre de la syntaxe : il s'agit ici d'un nom commun.

De ce qui précède, nous constatons que tout objet du monde se situe dans un réseau qui est construit, à la fois, à partir d'une structure pyramidale, soit du classème généraliste vs le caractère particulier, et dans un rapport de ressemblance, ou de dissemblance, d'un objet, ou d'une classe d'objets, par rapport à un autre objet ou une autre classe d'objets.

La classification du sujet humain procède du même mode opératoire, que celui que nous venons d'aborder, en ce qui concerne sa situation en qualité d'organisme vivant parmi d'autres organismes vivants. Toutefois, le système classificatoire se différencie dès lors que l'on aborde la place de l'homme dans le groupe social. En effet, nommer un sujet dans un groupe donné Y, c'est faire appel non seulement au sujet lui-même, mais également à la place qu'il occupe, et dans la chaîne généalogique, et/ou dans le groupe auquel il appartient. Néanmoins, la nomination du sujet intervient de manière très différente d'un groupe social à l'autre.

Au début du présent chapitre, nous avons relaté brièvement les différents systèmes qui président à la désignation du sujet, car nombre de chercheurs, qu'ils soient anthropologue, ethnologue, sociologue, etc., a tenté de circonscrire ce phénomène. Qui, par des études *in vivo* faites sur le terrain et portant sur telle ou telle ethnie, qui, par des analyses linguistiques ou ethno-linguistiques de l'objet du *nomen*.

Comme nous l'avions noté précédemment, dans nos sociétés, c'est le *nomen* du père qui constitue le soubassement du système de désignation. Cependant, dans certains groupes, tels ceux étudiés par l'ethnologue Lévi-Strauss, les systèmes nominaux réfèrent au sujet social, soit *in absentia*, soit *in praesentia*. Par exemple, la nomination, chez les Penan, peuplade vivant à l'intérieur des terres de l'île de Bornéo, est structurée à partir d'un système que l'on pourrait qualifier de multiple, puisqu'il fait appel à plusieurs types de nomination en fonction des différentes places qu'occupera le sujet dans le groupe et au cours de sa vie. Ces places sont mutables et sont liées à l'ajout, avec la naissance, et ou à la suppression, avec le décès, de membres, dans la chaîne généalogique. Le système prend en compte trois typologies de

nomination « [...] selon son âge et sa situation de famille, un Penan, peut être, en effet, désigné par trois sortes de termes : soit un nom personnel, soit un teknonyme (« père d'un tel », « mère d'un tel »), ou enfin ce qu'on serait tenté d'appeler un nécronyme, exprimant la relation d'un parent décédé avec le sujet » (Lévi-Strauss, 1992, p. 230).

Ainsi, l'anthroponyme peut faire partie d'un système dont la lecture est relativement simple. Nous donnerons, comme exemple, la classe des patronymes, dans laquelle le descendant est toujours fils/fille du père. D'autres systèmes de nomination s'inscrivent dans une structure beaucoup plus complexe. Comme nous le présente l'anthropologue Mead, *in Mœurs et sexualité en Océanie*, certains groupes, comme les Mundugumor, utilisent un mode de transmission du nom, particulier, et qui est un système dit « de cordes ». En effet, ce système

groupe un homme, sa fille et les fils de sa fille ou bien une femme, son fils et les filles de son fils. Cette organisation s'exprime, en partie, par le nom que portent les individus et qui permet d'identifier une femme à sa grand-mère paternelle et un homme à son grand-père maternel. Théoriquement donc, un homme est identifié socialement à son grand-père maternel et peut employer les mêmes termes de parenté que son grand-père lui-même à l'égard de la génération de celui-ci (*ibid.*, 1963, p. 182).

Dans la société française, la mutabilité du nom n'intéresse que le sujet de sexe féminin qui prendra à la naissance le nom du père, mais qui, lors de sa vie de femme, pourra porter le nom de son, ou de ses, maris successifs. Cependant, ce type de nomination est de l'ordre de l'usage, car le nom patronymique reste le nom officiel dès lors qu'il s'agit de la transcription d'actes légaux, comme les actes notariés notamment. Néanmoins, si dans nos sociétés le patronyme est le seul désignatif officiel, d'autres anthroponymes interviennent dans le cadre de la nomination du sujet social, tels le prénom, le surnom ou sobriquet, et le pseudonyme. Toutefois, dans le cadre des présentes recherches, nos réflexions porteront sur le patronyme ou *nomen verum*, sur le surnom qui serait une manière d'anthroponyme ayant présidé à la structuration du *nomen proprio* et enfin sur le pseudonyme ou *nomen falsum*.

Le surnom est un anthroponyme qui est usité dans le cadre de groupes restreints, comme le cercle familial, ou encore, dans des structures particulières, comme les corps de l'Armée. Ce fait est attesté à travers la compilation des noms de soldats qui se sont engagés au nom du Roi pour servir en Nouvelle France. Ces groupes armés faisaient partie de la vague migratoire des Bretons partis s'installer dans cette nouvelle contrée. Dans son ouvrage, Fournier souligne que lors de l'enquête qu'il a réalisée à partir de documents d'archives, les soldats et militaires

occupaient le pourcentage le plus élevé des migrants entre 1600 et 1765. Il cite le chiffre de 297 personnes sur un total recensé de 1040, soit 28,5 % de la population étudiée. Par ailleurs, il ajoute que :

En Nouvelle France, plusieurs de nos ancêtres portaient un double nom ou un surnom afin de s'identifier plus facilement dans leur milieu. Ces surnoms sont souvent d'origine géographique ou matérielle tel que : Leblanc, Lafleur, Lamontagne, LeBreton, Quimper, etc. C'est ainsi que le surnom de Jolicœur fut attribué à seize immigrants Bretons. Au cours de notre histoire, plusieurs immigrants ont conservé ce surnom qui, avec le temps, est devenu l'unique nom de famille (1981, p. 199).

Il semblerait que, lors de la nomination, le surnom pallie la perte de sémantisme du patronyme, puisqu'il ajoute, à ce dernier, des caractéristiques de différenciation. En fait, cet anthroponyme semble jouer le rôle de patronyme dans ses premières réalisations, car il actualise un caractère permettant de distinguer tel individu d'un autre. Nous pourrions nous interroger sur la durée de vie d'un tel anthroponyme, à savoir le patronyme. Nous évoquions, précédemment, la transformation des patronymes, qui désignaient des sujets de la société française du XVII<sup>e</sup> siècle, en surnoms qui leur avaient été attribués en leur qualité d'immigrants partant vers des contrées inconnues, avec peu de chance de retour.

Le changement brutal de statut d'un groupe, ou d'un sujet, dans une société donnée, ici les Bretons en partance pour la Nouvelle France, ne serait-il pas à l'origine de la perte définitive de l'actualisation de tel ou tel anthroponyme ? Dans ce cas de figure, l'inscription dans la durée généalogique est également gommée, puisque l'existence du surnom est concomitante à la nomination de tel sujet social par ses pairs et non par ses ascendants. L'officialisation et le changement de statut de cet anthroponyme interviendront dans le temps et avec l'usage.

Au vu de l'exemple présenté ci-dessus, il semblerait donc que le surnom corresponde à une structure intermédiaire entre la chute d'un anthroponyme officiel, ici le patronyme, et la naissance d'un nouveau *nomen*. Cette hypothèse est corroborée par les études présentées dans l'ouvrage : *Le patronyme*. Dans le cadre d'une approche de type diachronique, avec des références à des documents d'époque, les auteurs Beck, Bourin et Chareille mentionnent que :

[...] le surnom en langue vulgaire apparaît dès avant 1050 ; n'est plus exceptionnel en 100 et rassemble le cinquième des effectifs vers 1150, alors que les documents sont toujours en latin. Un siècle plus tard, les scribes mentionnent un surnom en langue vulgaire pour un tiers des nobles et la moitié des roturiers, alors que les (pré) noms sont toujours en latin. Les formes, utilisant articles et prépositions disparaissent progressivement : en 1340,



elles concernent 60 % de mentions, 50 % en 1410, 10 % en 1470. Le surnom reste longtemps soumis aux règles grammaticales du « nom commun », signalant quelqu'un de tel lieu, exerçant tel métier, affublé de telle caractéristique morale ou physique ; c'est seulement à la fin du Moyen Âge qu'il s'en émancipe et devient « nom propre (*in Le patronyme*, 2002, p. 33).

En conséquence, nous retrouvons ce que nous avons repéré, précédemment, lors de l'analyse de la nomination des objets du monde, à savoir la mise en place de la taxinomie par analogie ou par différenciation. Nous pourrions prendre, comme exemple, le nom propre « Lebrun » où dans un tel patronyme apparaît, et le phénomène analogique avec la couleur brune supposée pour tel ou tel individu et décrite dans son surnom d'origine, et le phénomène de différenciation, où la couleur brune a été choisie par opposition à des individus que nous qualifierions de « non brun ».

Patronyme et surnom possèdent en commun la qualité de *nomen verum* (Laugaa, 1986), toutefois, le surnom s'inscrit dans ce que nous désignerons comme un « initiateur onomastique ». En effet, c'est cette classe d'anthroponymes, de type labile, qui a initialisé la classe des patronymes, de type pérenne (Brunet, 2002, p. 33). Par ailleurs, le surnom s'apparenterait au pseudonyme dans le fait que son actualisation se déroule en temps synchronique et non diachronique (transgénérationnel) comme pour le patronyme.

Par opposition au patronyme, le pseudonyme n'infère aucun lien généalogique. Néanmoins, si sa construction est d'ordre autopoïétique, elle reste fortement contextualisée. Ainsi les autonymes<sup>8</sup>, créés par les internautes pour le besoin de naviguer sur l'espace Internet tout en préservant la confidentialité de leur vie privée, vont être motivés par la particularité de ce média.

Cependant, convoquer la place du sujet dans la chaîne généalogique, c'est faire appel implicitement à sa construction identitaire, à ses groupes d'appartenance et/ou d'opposition, et enfin à la définition de son statut. Ces différents concepts ont été abordés par de nombreux auteurs dont Chauchat. Cet auteur souligne ainsi : « L'identité sociale, la représentation que le sujet se fait des autres sujets, des groupes sociaux et, d'une manière générale, des rapports qu'il établit avec l'environnement social, se constitue en rapport avec l'univers des symboles ou encore de signification, qui donne sens à l'environnement » (1999, p. 20).

Or, la construction du pseudonyme sur le média Internet actualise des habitudes sociales nouvelles, qui vont dépendre, à la fois, du choix personnel de l'internaute et de la société virtuelle qu'il désire rejoindre. Ainsi, lors d'une analyse précédente (*cf.* Martin, 2000, p. 62 et 63), nous avons mis en place, à partir des 515 occurrences relevées dans différents corpus référant à des discussions dans des salons virtuels, des catégories auxquelles renvoient les pseudonymes sur Internet. Les résultats trouvés sont présentés dans le tableau ci-après :

<b>Pseudonymes vécus comme une projection symbolique à travers les objets sociétaux véhiculés dans le groupe socioculturel français.</b>	<b>Pseudonymes vécus dans la sphère individuelle, avec des marques indicielles de la personnalité du locuteur :</b>	<b>Pseudonymes vécus dans la sphère individuelle et référant à l'histoire personnelle du sujet :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- bandes dessinées = 11</li> <li>- séries télévisées = 7</li> <li>- contes = 1</li> <li>- jeux vidéo. = 2</li> <li>- mythologie = 5</li> <li>- religion = 9</li> <li>- publicité = 6</li> <li>- groupes musicaux = 7</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- indices toponymiques = 8</li> <li>- indices ethniques = 3</li> <li>- indices « petites annonces » = 7</li> <li>- indices hypocoristiques = 19</li> <li>- indice caractérisant = 56</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- indices métaphoriques = 24</li> <li>- indices patronymiques = 124</li> <li>- indices personnels peu ou pas décryptables = 213</li> </ul>
<b>Soit 61 occurrences</b>	<b>Soit 93 occurrences</b>	<b>Soit 361 occurrences</b>

*Tableau 1.2 — Typologie classificatoire des pseudonymes sur l'Internet*

Martin ajoute que :

[...] cette analyse tendrait à montrer que les internautes choisissent de préférence des pseudonymes appartenant au domaine privé et que, dans ce domaine privé, ils privilégient des indices personnels peu, ou pas, décryptables par les autres locuteurs, mais qui réfèrent à une situation particulière vécue seulement par le locuteur lui-même. Ce choix participerait du secret que désire garder l'internaute sur une identité qui véhiculerait un indice de la sphère affective dans laquelle il évolue (*ibid.*, 2000, p. 63).

Cet auteur souligne par ailleurs que : « Cette identité est un masque affectif sous lequel se présente le participant ; cela lui permet de s'affirmer en « je » tout en cachant la spécificité de ce « je » (*ibid.*, 2000, p. 63).

La formation des patronymes, pris en tant qu'objet lexical, c'est-à-dire ayant qualité de nom propre, génère une typologie classificatoire semblable à celle répertoriée, ci-dessus, dans le

<sup>8</sup> Un nom autonome est, selon Grevisse, in *Le bon usage* : « le nom qui se désigne lui-même » (1993, 1997, p. 702). Par extension, sont appelés ainsi les créations individuelles anthroponymiques.

cadre de la formation des pseudonymes. Évoquant l'apparition du nom de famille, dans la société française, à partir du XX<sup>e</sup> siècle, Lapiere, in *Changer de nom*, souligne que les anthroponymes se répartissent

en quatre catégories : d'abord les noms rappelant la filiation Jean, fils de Martin, devenu Jean Martin, Robert fils de Pierre, devenu Robespierre ; ensuite, les noms d'origine qui renvoient à la situation du lieu d'habitation (Dupont, Duval) attestent la possession d'un fief ou d'une tenure, ou encore évoquent un lieu ou une région de départ, pour ceux qui ont migré ; puis, les noms de métier, de parenté ou d'état (Vigneron, Legendre, Chevalier) ; enfin, les sobriquets soulignant une caractéristique physique ou morale (Legrand, Lesage) (1995, p. 31).

Cependant, la nature et le nombre des catégories, dans lesquelles sont recensés ces anthroponymes, diffèrent suivant qu'ils sont des pseudonymes relevés sur l'Internet, ou des patronymes recensés dans la société française. Nous avons, en effet, dénombré 16 catégories pour le corpus de pseudonymes enregistrés sur Internet ( Martin, 2000, p. 62-63) alors que l'auteur précité, Lapiere, n'en relève que 4 pour ce qui est des patronymes dans l'Hexagone.

Peut-être, pourrions-nous interroger sur le lien existant entre la spécificité de tel type catégoriel et la structure sociale dont il est issu ? La labilité d'un système social, ne serait-elle pas génératrice d'un renouvellement de la base de données des anthroponymes, hors le phénomène des homonymes qui entraîne des créations d'anthroponymes afin d'agrandir le corpus des *nomen* ? La stabilité de la construction identitaire du sujet, est-elle fonction de la pérennité du système social dans lequel il évolue ? Nous essaierons de répondre à ces différents questionnements à travers l'analyse de corpus de noms pris dans des contextes sociohistoriques spécifiques<sup>9</sup>.

### 1.1.3. Le nom propre : nature et syntaxe

Le nom propre, en tant que tel, est, selon le lexicologue : « Un mot ou groupe de mots servant à désigner un objet individuel » (*Le Robert pour tous*, 1995, p. 769) alors que pour le grammairien in *Le bon usage* « Le nom propre n'a pas de signification véritable, de définition ; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière » (Grevisse, 1993, p. 703). Il semblerait donc, au vu des définitions précédentes, que le nom propre serve à nommer un objet individuel pris dans son

<sup>9</sup> Cf. § *Le changement onomastique, présentation et analyse de trois cas* en page 69.

unicité, mais qui est sémantiquement vide en ce qui concerne le signifié. Cette approche ne reflète pas pour autant la réalité du nom propre considéré *in stricto sensu*.

Tout d'abord, le nom propre a la qualité d'hyperonyme qui subsume différentes catégories de désignatifs, tels le toponyme, l'anthroponyme, le prénom, le pseudonyme, et dans ces sous-catégories, l'anthroponyme est lui-même l'hyperonyme des hyponymes « matronyme » et « patronyme », entre autres catégories. Par ailleurs, les sous-catégories du nom propre n'ont pas toutes le même fonctionnement syntaxique. Par exemple, des toponymes, comme les noms de fleuve, sont accompagnés d'articles alors que ces mêmes toponymes, pris pour désigner des noms de ville, n'utilisent pas de déterminants, cependant, cette dernière règle ne s'applique pas pour ce qui est des noms de pays. Ce même nom propre, considéré dans sa qualité d'anthroponyme, se déclina sans article sauf dans certaines régions où l'usage de parler vernaculaires veut, qu'au prénom, on fasse précéder un déterminant, comme par exemple : « la Germaine ». D'autres noms propres, par effet de métonymie, ont pris le statut de nom commun. Nous pourrions citer des exemples connus comme le nom commun « poubelle » qui est, selon Cherpillod, un « matronyme bourguignon ou champenois » signifiant « pas belle » (1988, p. 359). Ce nom commun prend son origine du nom du préfet de Seine, Poubelle, qui rendit obligatoire un système de récipient destiné à recueillir les ordures ménagères. Il en est de même pour le fromage, appelé « camembert », qui prit le nom de la ville où il vit le jour. Par ailleurs, Gary-Prieur souligne que « [...] La lexicalisation d'un nom propre sous forme de nom commun est liée à la perte de la relation entre le nom et x1 : camembert n'est plus rattaché au village du même nom, pas plus que mégère au personnage mythologique » (1994, p. 36).

Toutefois, nous pouvons noter que, dans le cas des métonymies précitées, les deux occurrences, nom propre et nom commun, ne se supplantent pas. De fait, si le village Camembert a donné son nom au fromage qu'il produit, il n'en reste pas moins que le toponyme coexiste encore, en tant que tel, pour désigner ce village.

En ce qui concerne le nom commun, la mise en place de la métonymie implique le déplacement du sens d'un lexème qui correspond à de nouvelles habitudes sociales. Ainsi, le terme « babillard », préconisé par l'Office de la Langue Française au Québec et signifiant un espace virtuel d'échanges de messages sur le média Internet, a subi des fortunes diverses. Le dictionnaire *Le Robert*, dans sa version québécoise, en donne l'acception suivante : « qui aime

babiller, par analogie à l'oiseau babillard ». Une autre acception a fait son apparition vers 1725 sous la forme d'un substantif féminin, la babillarde, qui correspond au terme de « lettre » ou encore à celui de « bafouille » dans sa variation argotique. Cette dernière acception a sans doute été à l'origine du substantif masculin « babillard » qui donne son nom à un tableau d'affichage où sont épinglés des messages dans les lieux publics. Cette praxis est spécifique au Québec, ce terme n'apparaissant pas sur des dictionnaires français (*Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, 1992). Ce terme, pris dans une autre acception, découlant de la précédente et présenté sous sa forme adjectivale, est, selon Clapin « usité dans les écoles, les collèges, les couvents, pour désigner un élève bavardant à tort et à travers sur le compte d'autrui, par-devant maîtres et maîtresses » (1974). Les praxis liées à ces deux acceptions donnent naissance à une isotopie particulière liée au champ sémantique du média Internet ; elle est légiférée comme telle par l'Office de la Langue Française du Québec.

Les noms propres ont donc un statut particulier, tant d'un point de vue sémantique, que d'un point de vue syntaxique ; en effet, ils ne marquent ni les accords en genre, ni ceux en nombre. Cependant, d'un point de vue syntaxique ils présentent une certaine analogie avec le nom commun puisqu'ils supportent des déictiques tels que l'adjectif démonstratif, comme dans « Ce Casanova de Pierre », des déterminants, qu'ils soient définis ou indéfinis, comme dans « le Paris des années soixante » ou dans « cet artiste est un nouveau Picasso ». Le nom propre, considéré dans son statut d'appellatif, est dénommé « désignateur rigide », soit un « désignateur qui désigne le même objet dans tous les mondes possibles » (Gary-Prieur *in Grammaire du nom propre*, 1994, p. 20). Ce qui revient à considérer l'appellatif comme un lexème monosémique référant à un objet et à un seul, soit le sujet nommé. Nous pourrions ajouter que pour pallier le fait de l'homonymie, c'est le contexte qui deviendra porteur de sens.

Gary-Prieur, référant à la mise en contexte des noms propres et des noms communs, dit ainsi :

Il est vrai de n'importe quelle unité lexicale que son interprétation dans un énoncé dépend dans une certaine mesure du contexte : c'est le contexte par exemple qui réduit la polysémie des noms et des verbes. Mais la dépendance du nom propre au contexte est d'une autre nature dans la mesure où le nom propre n'est associé à aucun concept, son interprétation est entièrement régie par le contexte (1994, p. 26).

Nous aborderons la notion de « contexte » à travers la définition qu'en donne l'auteur susmentionné. Ainsi, « [le contexte pris], d'une part, au sens large, [est] la situation qui

entoure l'énoncé où figure le nom propre, et qui comporte notamment un ensemble de connaissances partagées par les interlocuteurs. C'est de ce contexte-situation que dépend l'association de tel individu à tel nom propre » (*ibid.*, p. 26).

Dans le statut particulier du nom propre, pour ce qui de l'anthroponyme, on voit, qu'en matière de règle, il existe une manière d'antinomie entre syntaxe et sémantisme. En effet, si les grammairiens s'accordent sur le fait qu'une graphie erronée du nom propre ne génère pas de faute grammaticale, le sujet dont le nom sera mal orthographié, le vivra comme une atteinte à son identité. Ici, le « je » n'est pas un autre, et cet événement est vécu comme une oblitération de la valeur identitaire du sujet en tant qu'être social, appartenant à tel groupe et reconnu comme tel. La stabilité et l'unicité du *nomen*, en qualité de marqueur identitaire, peuvent trouver leur illustration dans le récit autobiographique que raconte l'écrivain suédois Lagerlöf. Ainsi, pour pallier le phénomène d'homonymie dans l'armée suédoise, un décret fut promulgué afin que des homonymes, tels que : Andersson, Johansson, etc., changeassent de patronyme. Le père de l'auteur proposa à un de ses valets de se choisir un nom, mais il ajouta « un nom correct et honorable et qui ne soit pas une pitrerie » (1997, p. 140). À cette demande, le valet rétorqua : « Bon ben j'voudrais m'appeler Lagerlöf [...]. C'est un nom honnête et respectable » (*ibid.*, p. 140), ce à quoi le dénommé Lagerlöf répondit que cela était impossible. Enfin, le problème fut résolu avec la prise de la racine « lager » qui devint le patronyme du valet. Le père de l'auteur ne souffrit pas qu'un autre pût porter son nom et donc faire montre d'une manière de filiation car, ajouta-t-il : « il ne tenait pas à ce qu'un filou de cette espèce porte le nom de Lagerlöf » (*ibid.*, 1922, 1997, p. 141). Ce récit est un exemple parmi d'autres de l'identification du sujet à son anthroponyme.

#### 1.1.4. Le pseudonyme : statut lexical et syntaxique

Le statut de *nomen falsum* attribué au pseudonyme génère, chez ce dernier, des caractéristiques qui lui sont spécifiques. C'est sur une ambiguïté que se fonde la définition du lexème « pseudonyme ». La racine *pseudo* est proposée par le dictionnaire *Le Robert 1*, comme un « élément du grec « pseudès », menteur » (1977, p. 1560) et nous trouvons pour le terme « pseudonyme » : « dénomination choisie par une personne pour masquer son identité » (*ibid.* p. 1560). Par ailleurs, Laugaa cite une autre définition de la racine grecque « pseudo » et collationnée sur une autre version du dictionnaire *Robert*. Elle est définie ainsi : « Élément [...] qui indique généralement une désignation impropre ou approximative » (1986, p. 35). En

effet, la traduction de la langue grecque vs la langue française s'articule autour d'un double sémantème, l'un, « pseudo », ayant pour valeur sémantique : « faux », et l'autre, « pseudès », signifiant « je mens ». Or ces deux occurrences, si elles sont cooccurrentes au sein du même champ lexical, celui de l'artifice et de la duperie, ne sont pas pour autant synonymes.

Les entrées dictionnaires nous proposent respectivement pour « faux » la définition suivante : « adj. et n.m., issu du latin *falsus*. Qui n'est pas vrai, qui est contraire à la vérité (pensable, constatable) » (1977, p. 764), alors que pour le verbe « mentir » l'entrée se décline ainsi : « v. intransitif, du bas latin *mentire*, faire un mensonge, affirmer ce qu'on sait être faux, nier ou taire ce qu'on devrait dire » (*ibid.* p. 1182). Dans la première occurrence, le sujet est agent de l'objet, alors que dans la seconde, objet et sujet se confondent. L'auteur Laugaa souligne que : « La traduction, d'emblée, institue l'équivoque : le choix entre le faux et le mensonge ouvre des espaces peut-être incompatibles » (1986, p. 36).

Évoquant l'objet du pseudonyme, le lexicographe le propose, ainsi que nous l'avons vu précédemment, comme « une désignation impropre ou approximative » du *nomen*. Or, cette approche sémantique aura des répercussions sur la mise en catégorie du *nomen falsum*. Certaines entrées dictionnaires, in *Le nouveau dictionnaire critique de la langue française* (1858), cité par Laugaa, présentent cette terminologie ainsi : « Les ouvrages pseudonymes proprement dits paraissent sous un nom fait à plaisir. Les cryptonymes offrent le nom véritable sous la forme d'une anagramme. Les hétéronymes portent le nom véritable d'une autre personne » (1986, p. 42). Ainsi, le pseudonyme serait l'hyperonyme de sous-catégories comme l'anonyme, le cryptonyme ou l'hétéronyme. En revanche, et toujours cité par le même auteur, dans une version du Bescherelle le cryptonyme deviendrait l'hyperonyme du terme pseudonyme, lequel serait relégué au statut d'hyponyme. Le cryptonyme serait alors :

[...] Nm — auteur qui cache ou déguise son nom. Il y a plusieurs sortes d'auteurs « cryptonymes ». Les uns font imprimer leurs ouvrages sans y mettre leur nom, et on les appelle « anonymes » ; les autres y mettent un nom inventé à plaisir, et on les appelle « pseudonymes » ; d'autres se cachent sous le nom de quelque acteur en réputation [...] et on les appelle « allonymes » ou « imposteurs » (*ibid.* p. 43).

Néanmoins, les occurrences, repérées ci-dessus, réfèrent à la signification du terme pseudonyme pris dans un contexte particulier. Il s'agit de l'appellatif utilisé par un auteur désirant masquer son nom pour différentes raisons, comme celle de publier un ouvrage rédigé par lui-même, mais sous le nom de quelqu'un d'autre déjà connu, ou encore, de plagier une

œuvre déjà publiée et la diffuser sous son *nomen falsum*. Ceci étant, le pseudonyme recouvre également l'anthroponyme utilisé par tel ou tel sujet dans le but d'occulter son identité véritable ; c'est-à-dire, qu'associé à des praxis particulières, comme cacher son nom en sa qualité d'auteur littéraire, il est co-étendu à la pratique générale de l'artifice en matière d'identité.

Tous ces développements nous ont permis de mieux cerner un type de nomination soustrait à la loi civile et à la loi du père. En effet, d'une part, parce que la loi représente symboliquement le père et que, d'autre part, dans le type de nomination par le pseudonyme, il y a évacuation du patronyme, soit de la transmission du nom par le père. Comme le souligne Chauchat : « Ainsi, un sujet reçoit le nom propre d'un autre, généralement son père, mode de nomination qui est fixé par la loi » (1999, p. 65).

Cependant, étant donné la nature même d'un *nomen* « fait à plaisir », dont la base de données est illimitée, la seule limite étant l'imagination du créateur, le nombre d'occurrences homonymes créées et actualisées peut devenir pléthorique. Cet anthroponyme peut alors prendre en compte l'identité d'une ou plusieurs personnes, en sachant que chacune d'elle vivra son nom comme un espace nominal unique. Par ailleurs, selon certains auteurs, la création onomastique du pseudonyme différerait peu de celle du patronyme. Laugaa, référant à Dauzat, souligne qu'entre les pseudonymes et les autres noms de personne, il n'y aurait pas séparation de principe. En effet, il ajoute, se référant aux différentes bases de données ayant servi à la création de pseudonymes, toujours dans le cas de figure d'auteurs d'ouvrages désirant masquer leur nom :

un premier groupe comprend les membres du cercle familial et amical : sous le nom d'emprunt, nous retrouvons le surnom d'un individu, son propre nom (modifié par la traduction, le changement d'une finale ou l'abréviation, l'anagramme enfin), son prénom (transformé ou substitué au nom) : il se peut encore que le nom de la mère, de l'aïeule, du frère, du bienfaiteur ou de l'ami serve à fixer le choix (1986, p. 253).

Certaines nomenclatures subdivisent le *nomen falsum* en un nombre d'entrées plus important que celles proposées ci-dessus ; elles proposent différents modes de création onomastique des pseudonymes. Nous ne pouvons pas résister au plaisir de présenter cette liste savoureuse<sup>10</sup> :



<b>Adultérisme</b>	Nom altéré. Ex : Veyrat pour Vérat ; D'alembert pour Dalembert.
<b>Allonyme</b>	Faux nom propre
<b>Anagramme</b>	Lettres interverties arbitrairement, avec ou sans signification. Ex : Raméhda (d'Adhémar)
<b>Anonyme</b>	voir Boustrophédonisme
<b>Anonyme</b>	sans nom. Ce terme est depuis longtemps employé
<b>Apoconyme</b>	Nom privé d'une ou plusieurs lettres initiales
<b>Apocryphe</b>	Livre dont l'auteur est incertain.
<b>Aristonyme</b>	Titre de noblesse converti en nom propre.
<b>Ascétonyme</b>	Nom de saint converti en nom propre.
<b>Astérisme</b>	Une ou plusieurs étoiles (astérisques) au lieu du nom propre.
<b>Autonyme</b>	Création par le sujet de son propre nom.
<b>Boustrophédonisme</b>	Nom véritable écrit à rebours. Ex : Engivaled pour Delavigne.
<b>Cryptonyme</b>	Subterfuge, noms cryptés.
<b>Démonyme</b>	Qualification populaire prise comme nom propre. Ex : un Taillable.
<b>Diplonyme</b>	Dénomination de scribes, de sténographes, de tachygraphes, au lieu de nom propre.
<b>Géonyme</b>	Nom de terre, de château, de village, etc. Ex : de Saint-Amand = J.-P. Chevalier, de Saint-Amand (Cher).
<b>Hagionyme</b>	Nom de saint pris comme nom propre.
<b>Hémiapocryphe</b>	Nom à moitié supposé, demi-nom propre.
<b>Hiéronyme</b>	Nom sacré employé comme nom propre.
<b>Initialisme</b>	Énonciation des seules initiales des véritables noms d'auteurs.
<b>Ironyme</b>	Nom ironique. Ex : Satyricon.
<b>Pharmaconyme</b>	Nom de substance pris pour nom propre. Ex : Trognon de chou (Barre, dessinateur de Lille).
<b>Phraséonyme</b>	Phrase remplaçant un nom propre. Ex : Vidimus (nous avons vu).
<b>Phrénonyme</b>	Qualité morale prise pour nom propre. Ex : Taciturnius Memoriosus (Philippe Grouvelle).
<b>Polynyme</b>	Ouvrage composé par plusieurs auteurs.
<b>Prénonyme</b>	Prénom remplaçant le nom de famille.
<b>Pseudandrie</b>	femme signant d'un nom d'homme. Ex : Georges Sand (Madame Dudevant).
<b>Pseudo-initialisme</b>	Faux initialisme. Ex : U.A.T.D.L (L'abbé Jarry).
<b>Pseudogyne</b>	Homme signant d'un nom de femme. Ex : Clara Gazul (P. Mérimée).
<b>Pseudonyme</b>	Faux nom. Désignation employée depuis longtemps.
<b>Pseudo-Titlonyme</b>	Fausse qualité, faux titre.
<b>Scénonyme</b>	Nom d'auteur, d'acteur, de théâtre. Ex : Jules Cordier (Tenaille).
<b>Sidéronyme</b>	Nom céleste ou astronomique.
<b>Stigmonyme</b>	Points au lieu de noms.
<b>Syncopisme</b>	Nom privé de plusieurs lettres.
<b>Télonisme</b>	Lettres terminales du véritable nom.
<b>Titlonyme</b>	Qualité prise en place du nom propre.
<b>Traductionyme</b>	Traduction du véritable nom en langue étrangère.

*Tableau 1.3 — Liste taxinomique des différents « nomen falsum »*

Cette fantaisie taxinomique corrobore un mode de création échappant à la règle de l'invention traditionnelle onomastique : article + nom commun ou adjectif qui spécifie une caractéristique relative au métier, au lieu d'habitation ou encore une qualité physique ou morale concernant

<sup>10</sup> Cette nomenclature est extraite de l'ouvrage de Quérard, *Les supercheries littéraires dévoilées*, 1856, tome II. Compilée par Pierquin de Gembloux, elle est citée dans l'ouvrage de Laugaa (1986, p. 154).

le sujet, objet de la nomination (cf. *Le patronyme*, 2002, p. 33). En revanche, la création pseudonymique puise dans un vaste ensemble lexicographique : les unités sémantiques et lexicales sont alors détournées de leur sens originel par le jeu de la troncation du mot, apocope ou aphérèse, ou encore par l'utilisation de l'anagramme, entre autres procédés stylistiques.

Par ailleurs, en ce qui concerne le nom homonyme dans la société civile, c'est la mise en contexte de l'anthroponyme qui mettra en relief l'unicité du *nomen*. Soit un « Jean Dupont », mais celui désigné sera le « Jean Dupont » vivant à Paris dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, par exemple. Et si ce sujet a d'autres homonymes, le complément d'adresse en permettra la différenciation. Si le phénomène de l'homonymie existe en ce qui concerne le pseudonyme en général, sur le média Internet le doublon ne s'accorde pas avec le langage informatique. Ceci s'explique par le fait que les informations sont stockées par le biais d'unité de mesure appelée « bit ». Selon Tanenbaum, cette dernière est décrite ainsi : « L'unité d'information élémentaire est représentée par un chiffre binaire appelé « bit ». Un bit peut valoir 0 ou 1. C'est la plus petite unité envisageable » (2001, p. 54). Cet auteur précise par ailleurs que la couche des circuits logiques « constitue le fondement matériel de l'ordinateur », puis précisant cette définition, il ajoute : « Un circuit logique est caractérisé par un comportement binaire : deux états logiques, représentés typiquement l'un par un signal électrique compris entre 0 et 1 volt (état binaire 0 par exemple), l'autre par un signal compris entre 2 et 5 volts (état binaire 1) » (*ibid.*, 2001, p. 117 et 118).

Ce qui signifie, de façon très schématique, qu'à toute séquence binaire correspond une réécriture et une seule de cette séquence en langage naturel, d'où l'impossibilité structurelle de création de doublon et, par extension, de noms homonymes pour les pseudonymes sur l'Internet.

D'un point de vue syntaxique, le pseudonyme a un statut similaire à celui de l'anthroponyme officiel, le patronyme : il ne prend ni la valeur du genre, ni celle du nombre. Cependant, il n'a pas l'obligation de la majuscule comme lettre d'ouverture de lexème et il n'est accompagné d'aucun déterminant. Le nom propre se différencie du précédent dans le fait qu'il peut être précédé d'articles comme, par exemple, dans « la Pompadour », de démonstratif comme dans « ce Tartuffe ». Toutefois, cette syntaxe particulière cède devant l'appellatif, sauf dans des cas spécifiques déjà cités où le *nomen* est accompagné des articles définis et indéfini, ou encore

du présentatif. Les autres déterminants sont utilisés dans un contexte narratif, soit oral, soit écrit.

La création des pseudonymes sur le média Internet actualise des formes très variées d'anthroponymes. Ce fait a été constaté à partir de l'analyse à laquelle nous avons procédé sur une base de données de pseudonymes. Cette dernière a été compilée dans le cadre de la préparation du mémoire de DEA de Martin (2000). Ces *nomen falsum* peuvent appartenir à différents champs lexico-sémantique ; nous trouvons des prénoms comme Sarah, Marie, des surnoms présentés, soit sous forme de lexie simple, soit sous forme de locutions. Ces dernières véhiculent parfois certains indices relatifs à l'identité de l'utilisateur de l'Internet ; ainsi dans les séquences suivantes : Littlenurse-fume-une-cloppe, Joker-regarde-le-rugby. Dans le premier cas de figure, soit le prénom c'est la règle du nom propre qui s'appliquera d'un point de vue grammatical. Dans le second cas, nous nous trouvons devant des locutions que nous pourrions considérer comme figées tant que l'internaute les actualise. Elles vont donc avoir un statut intermédiaire entre le nom propre, qui est à proprement parler un groupe lexical fossilisé comme dans les patronymes Lebrun ou Labastide déjà cités, et le nom commun qui prend les variations du pluriel et du genre.

Avant d'aborder le corpus onomastique qui nous servira d'objet d'étude pour ce qui est du fait syntaxique dans le cadre du pseudonyme, nous allons présenter brièvement le contexte dans lequel il a été collationné et les raisons qui ont sous-tendu sa réalisation. Nos recherches étant orientées sur l'analyse du processus de structuration de l'identité chez l'internaute à travers le ou les choix de ses pseudonymes, nous avons élaboré et mis en ligne un questionnaire spécifique à cette problématique. L'URL<sup>11</sup> de ce dernier est la suivante :

<http://doctorat-sciences-langage.ifrance.com/doctorat-sciences-langage/>

Toujours, dans le cadre de la mise en place de cette enquête, nous avons choisi la méthode dite de l'inférence statistique et qui est, selon Trudel et Antonius, la méthode « par laquelle il est possible de déduire les caractéristiques quantitatives de toute une population (appelées

---

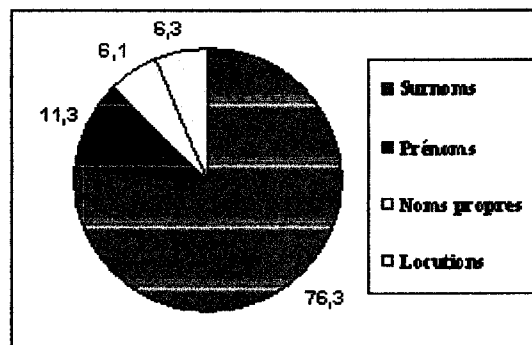
<sup>11</sup> Selon l'ouvrage édité par Micro Application et intitulé : « *Internet, surfez en toute simplicité sur le plus grand réseau du monde* », l'URL correspondrait à « une sorte d'itinéraire (Locator) menant aux données recherchées (Resource), identique (Uniform) pour tous les ordinateurs du monde, et exploitable par tous les logiciels Web » (1999, p. 180).

paramètres de la population) à partir de l'étude d'un échantillon » (1991, p. 25). Par ailleurs, nous précisons que l'échantillon interrogé était composé de 300 personnes et que ce questionnaire et ses réponses feront l'objet d'une étude spécifique qui leur sera consacrée au chapitre II.

Cependant, nous avons extrait de l'ensemble des réponses reçues un corpus de pseudonymes que les internautes disaient toujours actualiser au moment de cette enquête. À partir de cette dernière, nous avons relevé 380<sup>12</sup> *nomen falsum* lesquels étaient distribués comme suit :

- 290 réfèrent à un surnom, soit en valeur de pourcentage, 76,30 % de l'ensemble ;
- 43 à un prénom, soit 11,30 % de l'ensemble ;
- 23 à un nom propre, soit 6,1 % de l'ensemble ;
- 24 à des locutions, soit 6,3 % de l'ensemble.

Ils sont représentés sous la forme du diagramme suivant :



**Graphique 1.4 — Répartition par pourcentage des différents nomen compilés à partir des réponses au questionnaire mis en ligne**

Ce diagramme demande à être précisé. En effet, la nature même du *nomen falsum*, soit le pseudonyme, génère une ambiguïté quant à la mise en catégorie des items répertoriés ci-dessus, tels ceux référant au surnom et à la locution ; nous aurions pu considérer la locution comme un hyponyme du surnom. Cependant, nous avons opéré cette différenciation pour les

<sup>12</sup> Bien que le corpus en question recouvre 300 réponses au questionnaire provenant de 300 internautes différents, le nombre de pseudonymes recensés et toujours utilisés, d'après les interviewés, est supérieur au nombre de réponses. En effet, certains internautes utilisent plusieurs pseudonymes.

raisons suivantes : les surnoms soumis à notre analyse se présentaient sous la forme de lexies simples, alors que les *nomen falsum*, construits sur la base de lexies complexes, actualisaient des prépositions de type locutionnel, fossilisées ou en cours de figement. La catégorisation du nom propre et du prénom n'a évidemment posé aucun problème.

Dans le cadre de recherches compilées sur la locution et la périphrase, un article a retenu particulièrement notre attention : il s'agit de propositions lexicales proposées par Pellen et destinées à circonscrire une typologie appliquée au domaine de la phraséologie (*in Tollis*, 2001). Ce chercheur fait mention notamment de « toutes rencontres lexicales plus ou moins figées » (*ibid.*, p. 143). Il les subdivise en unités lexicales simples [LS], en unités phraséologiques [UP] et enfin il attribue l'abréviation [UL] pour les unités lexicales en général, ces dernières subsumant les [LS] ainsi que les [UP]. Par ailleurs, cet auteur rappelle que Pottier désigne le mot comme une « lexie simple » et l'unité phraséologique comme une « lexie complexe » (*ibid.*, 2001, p. 151).

Toutefois, à travers l'analyse de la composition de l'unité phraséologique en une ou plusieurs [LS], nous ne pouvons faire l'impasse sur ce que l'auteur précité dénomme la « collocation ». Il s'agit de la rencontre de deux [UL] au même endroit du texte. Afin d'exemplifier son propos, l'auteur présente une séquence extraite de cinq collocations. Il s'agit du groupe lexical « mis en place » et pour lequel les trois lexies « mis », « en » et « place » ne peuvent être substituées l'une à l'autre ou encore être remplacées par des syntagmes synonymes sans que cette lexie complexe, dans le sens proposé par Pottier, ne perde tout son sens. Elle ne peut « alterner qu'avec une [UL] simple (organiser, constituer) » (*ibid.* 2001, p. 150).

Par ailleurs, Pellen présente une catégorisation des différents types d'[UP] et de leurs caractéristiques, dont on trouvera la transcription ci-dessous :

- 1 — collocation simple : les éléments qui le constituent présentent une certaine tendance au figement, à l'établissement entre eux de contraintes d'utilisation qui dénotent un décalage par rapport à l'emploi libre ; Condition minimale pour qu'il y ait [UP] ; mais ils restent un à un interchangeables ; Leur ordre peut aussi se modifier ; des éléments libres peuvent s'intercaler entre eux ;
- 2 — Collocation où les contraintes entre les éléments entraînent un figement prononcé et un fonctionnement global unitaire : la collocation sera dite alors lexie ;
- 3 — Collocation où le figement interdit toute modification à la structure de l'[UP] et se traduit (éventuellement) par des retouches phono morphologiques : on parlera alors de composés ;

4 — Collocation où le figement n'est pas aussi strict que dans les composés mais s'exprime par une translation sémantique et rhétorique conférant à l'[UP] une « opacité » souvent signalée par la littérature sur le sujet : (Gaatone 1997-1994, G. Gross 1977 : 203, Rey 1977 : 194-195), il s'agira dans ce cas, et dans ce cas seulement, d'une locution (*ibid.* 2001, p. 147).

Cette longue présentation de la lexie simple et/ou complexe, en tant qu'objet pouvant prendre le caractère de locution figée ou en voie de figement, va nous permettre de procéder à une analyse plus pointue du corpus des *nomen falsum* recueillis sur l'Internet. Nous précisons que ce corpus a été obtenu à partir de la mise en ligne et de l'analyse d'une enquête qui fera l'objet du chapitre II. Nous la mentionnons ici, car les exemples présentés, ci-après, en sont extraits. Pour revenir à notre propos, nous allons donc reprendre la primo analyse faite sur la base d'une catégorisation simplifiée, soit la subdivision, d'une part, en nom propre, nom commun et surnom et, d'autre part, en locutions simple et complexe. Nous avons choisi quelques exemples pris parmi les 380 pseudonymes compilés. Ils sont représentatifs des items figurant sur le graphique 1.4 et seront analysés dans le tableau synoptique présenté ci-dessous. Cette étude prendra en compte l'unité lexicale, de la plus simple vs la plus complexe, au cours de ses différents processus de figement. L'intérêt de cette approche est de démontrer que ce type d'anthroponyme :

- subsume différentes classes de *nomen* telles celles du nom propre, du prénom et du surnom ;
- qu'il recouvre des catégories d'[UL] fossilisées comme le nom propre et le prénom ;
- que les unités lexicales non fossilisées, comme le surnom et la locution, peuvent être considérées comme des groupes figés d'un point de vue synchronique : le temps de leur actualisation sur le média Internet.

Unités lexicales [UL]		
	Lexie simple [LS]	Lexie complexe [UP]
<p><b>Collocation simple</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tendances au figement ;</li> <li>- éléments interchangeables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>moniquevallin</b> (Q.457.282.a) : Ce type de collocation s'applique à l'ensemble prénom et nom propre qui peuvent être interchangeables. Le prénom en initiale et le nom propre en finale ou bien le contraire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>unelephantcatrompenormement</b> (Q.453.280.a) : Les différents éléments composant cette lexie sont interchangeables sauf pour ce qui est des mots outils. Cependant, l'[UL] « un éléphant ça trompe » appelle l'adverbe « énormément ». Cet ensemble réfère au refrain d'une comptine enfantine et tend au figement.</li> </ul>
<p><b>Lexie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- figement prononcé ;</li> <li>- fonctionnement global unitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Psycho Pat</b> (Q.81.59) : Les éléments composant cette lexie (les racines grecques <i>Psycho</i> et <i>patos</i>) ne peuvent se substituer l'une, l'autre. Car l'[US] perdrait alors tout son sens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>confituredeglantine</b> (Q.441.274.a) : Cette lexie repose « sur l'articulation de deux segments, l'un déterminé, l'autre déterminant » (<i>ibid.</i> 2001, p. 151).</li> </ul>
<p><b>Composés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fossilisation,</li> <li>- pas de modification de la structure de l'[UP].</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>blabla</b> (Q.379.243.a) : Onomatopée fossilisée ;</li> <li>- <b>terracotta</b> (Q.116.85) : Structure fossilisée composée de deux lexies issues de la langue italienne. Soit, <i>terra</i>, pour terre et <i>cotta</i>, pour cuite.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>idiotduvillage</b> (Q.117.86.a) : Fossilisation de cette [UP]. En effet, le premier terme peut être actualisé dans des expressions telles que : « c'est idiot » ou « il est idiot » mais ce lexème suivi du partitif appelle l'[UP] entière.</li> </ul>
<p><b>Locution</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- figement moins strict que dans les composés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>angebleu8</b> (Q.289.198.a) : Cette [US] rappelle l'actrice Marlène Dietrich, surnommée « L'ange bleu ». Cette locution serait en cours de figement. L'évocation d'une telle couleur pour un tel ange actualise implicitement une référence faite à cette artiste ;</li> <li>- En ce qui concerne le chiffre 8, il marque le rang des homonymes sur l'Internet. Ce dernier n'acceptant pas les doublons.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>le.jour.et.la.nuit</b> (Q.337.222.a) : Il s'agit ici d'une corrélation sémantique par antonymie.</li> </ul>

Légende : La mention (Q.) réfère à la réponse au questionnaire mis en ligne ; les numéros attenants : le premier à la pagination et le second à l'ordre de réception des réponses compilées. Le collationnement des données a été réalisé en ordre croissant, de la plus ancienne et numérotée par le chiffre 1, à la plus récente qui correspond à la clôture de l'enquête et qui porte le chiffre 300.

**Tableau 1.5 — Unités lexicales et pseudonymes**

Nous concluons ainsi : cet anthroponyme, le pseudonyme ou *nomen falsum*, conserve toute son ambiguïté, tant d'un point de vue lexical que syntaxique. En effet, il recouvre des catégories d'unités lexicales fossilisées et en voie de figement, par ailleurs, sa qualité d'anthroponyme lui donne déjà le statut d'unité lexicale figée. Ce *nomen falsum* subsume

également les catégories de *nomen verum* tels que les noms propres et les prénoms. Il recouvre aussi le groupe du surnom, défini ainsi par le dictionnaire *Le Petit Robert 1* :

- 1) Anciennement : Nom ajouté au nom de baptême d'une personne, pour le distinguer par un caractère particulier, une circonstance, nom ajouté lorsqu'il ne s'agit pas du nom de famille, du nom patronyme.
- 2) Courant (sens) : Désignation caractéristique que l'on substitue au véritable nom de personne (1977, p. 1897).

Or, c'est bien de la deuxième acception du surnom qu'il s'agit. C'est-à-dire, qu'à la qualité de *nomen falsum* du pseudonyme est ajouté un autre *nomen falsum* : le surnom ; ce dernier se substitue au véritable *nomen*. Nous assistons donc à un renforcement de l'oblitération d'une identité déjà travestie.

#### **1.1.5. Approche comparative des règles syntaxiques appliquées aux différents types d'anthroponymes en usage dans la société française**

Dans le paragraphe précédent, nous avons procédé à l'analyse du pseudonyme dans sa particularité en tant qu'entrée taxinomique, d'une part, et en qualité d'unité lexicale, d'autre part, et telle que définie par Pellen (*in Tollis*, 2001, p. 150). Pour ce qui est des différents taxèmes répertoriés, nous avons constaté que leurs valeurs sémantiques variaient selon le contexte dans lequel ils étaient actualisés. Quant au *nomen falsum*, considéré dans sa qualité d'unité lexicale et analysé à travers la collocation, il en couvre les différents champs : de la collocation simple à la locution en passant par la lexie et ses composés. Par ailleurs, nous avons souligné également que la classe du pseudonyme, analysée ici à travers l'ensemble des réponses reçues au questionnaire mis en ligne sur ce média spécifique qu'est l'Internet, subsumait des catégories anthroponymiques telles que le prénom, le nom propre et le surnom. Nous avons également noté que les anthroponymes en usage dans la société française sont des unités lexicales figées. Cependant, cette structure grammaticale est fortement liée au temps historique dans lequel elle est actualisée.

Il s'agit, à travers cette synthèse, de se questionner sur ce qui sous-tend la structure des différents anthroponymes observés, et d'analyser la nature de ce qui les différencie. Pour revenir au fait de la nominalisation, les différentes catégories recensées sont les hyponymes du classème « anthroponyme », avec en corollaire une réalisation syntaxique qui met en relief



l'histoire du *nomen* et de son évolution. Ainsi, leur différenciation catégorielle s'inscrit-elle dans la diachronie.

Afin de mieux appréhender ce fait, nous allons procéder à une étude comparative des règles syntaxiques appliquées aux anthroponymes cités précédemment. Ce choix n'est pas anodin, car le patronyme s'est constitué à partir du surnom, lequel est né du composé « article + nom commun ». Ainsi que le souligne Gary-Prieur : « L'onomastique a bien montré que l'un des procédés très productifs de formation d'un nom propre consiste à combiner un nom commun avec l'article défini » et de citer des patronymes comme Labastide, Legrand, Lebrun, etc. (1994, p. 99).

Néanmoins, la différenciation entre nom commun et anthroponyme portent sur deux paradigmes : l'un d'ordre taxinomique et l'autre d'ordre symbolique. En ce qui concerne la définition dictionnaire du nom commun, elle est signalée comme un « mot servant à désigner les êtres, les choses qui appartiennent à une même catégorie logique, et spécialement à une même espèce » (*Le Petit Robert 1*, 1977, p. 1276), alors que le patronyme permet la signification du sujet dans son appartenance à telle chaîne généalogique. Quant au prénom, il est un « nom particulier joint au nom patronymique et servant à désigner les différentes personnes d'une même famille » (*ibid.* 1977, p. 1516). Pour ce qui est du surnom et du pseudonyme, ces deux désignatifs ont été longuement analysés dans le paragraphe précédent (1.1.4, p. 28 et suiv.).

L'autre volet paradigmatique touche à ce qui est de l'ordre de la fonction symbolique du nom. Ainsi que le souligne Chauchat : « L'identité sociale, la représentation que le sujet se fait des autres sujets, des groupes sociaux et, d'une manière générale, des rapports qu'il établit avec l'environnement social, se constitue en rapport avec l'univers de symboles, ou encore de significations, qui donne sens à son environnement » (1999, p. 20). Et ce chercheur, d'ajouter :

[...] C'est de la parole d'un sujet ou de l'acte qui en est issu que prend sa source le symbolique du groupe. La fonction de cette parole est de faire sens, de donner un sens à un événement, une situation... non seulement pour le sujet, mais encore pour le groupe. Toutefois, toute parole n'a pas une fonction symbolique. Il faut qu'elle soit dite « d'une certaine place, à l'adresse du groupe », et qu'elle ait « valeur de vérité » (*ibid.*, p. 21).

Ainsi la nomination du sujet par le père, ou son substitut symbolique, dans notre société, fait-elle partie de ce que l'auteur précité appelle « le système symbolique du groupe ». Par ailleurs, Chauchat souligne : « Ce système symbolique qui donne sens à la réalité est incarné par des instances telles que les institutions, les valeurs, les idéologies » (*ibid.* p. 20) et elle spécifie : « La fonction symbolique du groupe définit l'action du groupe sur les sujets, leur manière de penser et le lien social existant entre les sujets » (*ibid.* p. 23).

Le nom commun peut être, lui aussi, investi de fonctions symboliques lorsque, contextuellement, il réfère à un objet considéré dans ses pratiques sociales singulières. Certains faits historiques sont tout à fait représentatifs de ce phénomène. Parler de « 1789 », évoque immédiatement la prise de la Bastille ; parler de « la poule au pot », actualise la période durant laquelle régna Henri IV. Toutefois, afin de mieux cerner les caractéristiques du nom commun, nous citerons Chauchat dans son analyse de la fonction du *nomen*, en tant qu'élément symbolique, participant, d'une part, de la construction identitaire du sujet et, d'autre part, de celle du groupe : « une autre différence importante entre le nom du sujet et le nom du groupe tient à ce que l'un est un nom propre et l'autre un nom commun. Là aussi, il ne s'agit pas d'un détail sans importance car la fonction symbolique de ces deux catégories de noms n'est pas la même » (1999, p. 66).

En conséquence, ces différentes approches conceptuelles attestent de deux procédures de désignation du sujet. Dans le cas de figure du patronyme et du prénom, la nomination est le fait du groupe, ou du sujet, représentant la règle et ayant autorité à appliquer la loi. Dans celui du surnom ou du sobriquet, la désignation du sujet intervient dans le cadre de groupes informels (groupe d'amis, famille restreinte, etc.) et, pour le pseudonyme, comme dénomination du même par le même.

Le processus de la création onomastique est corrélé à celui du figement des unités lexicales. Ainsi, le nom commun, soit une des unités lexicales les moins figées, prend l'accord du genre et du nombre, est précédé d'un déterminant et est interchangeable, car un syntagme synonyme peut lui être substitué sans pour autant que cela affecte le sens de la séquence discursive concernée. Toutefois, ce même nom commun, pris en qualité de désignatif pour ce qui est du groupe social, voit son statut se modifier. Comme le souligne Chauchat :

Or, beaucoup de noms de groupes sociaux sont des noms communs. Ils sont souvent des noms de catégories sociales correspondant au trait commun aux membres du groupe. En revanche, et pour marquer la distinction, les règles de l'écriture impliquent de mettre une majuscule quand on désigne les membres d'un groupe social. Cette règle orthographique signe le fait que les membres du groupe ont le statut de sujets et ne sont pas aliénés au sens du nom du groupe (*ibid.* p. 66).

Ceci corrobore le fait que le changement de statut du nom commun soit en relation étroite avec celui de son passage du rôle de taxèmes à celui de désignatif. Cette métamorphose va se dérouler en plusieurs étapes synthétisées comme suit :

- le nom commun accompagné de l'article défini, soit le surnom ou le sobriquet et attribué à un sujet X, prend le statut d'anthroponyme, mais garde cependant son instabilité tant du point de vue lexical que social. En effet, le surnom ou sobriquet n'appartient pas à la classe des unités lexicales figées ou en voie de figement. Il n'a pas non plus de statut juridique particulier qui l'ancrerait en tant que tel dans le système organisationnel de la société ;
- le patronyme est soumis à l'obligation de la majuscule d'ouverture du lexème et appartient à la classe des unités lexicales fossilisées. Ses praxis sont circonscrites dans un cadre juridique précis ;
- le prénom, qui permet la distinction des membres de la même lignée possédant le même patronyme, prend en règle générale son origine dans l'histoire de la Chrétienté et est puisé dans le corpus des Saints de cette religion. Il est soumis à la majuscule d'ouverture et son statut syntaxique est celui des unités lexicales fossilisées. Son statut social est également déterminé par des règles juridiques spécifiques ;
- le pseudonyme, comme nous l'avons vu précédemment, est un anthroponyme créé dans un espace social particulier : il ne fait partie d'aucune structure sociale légiférée et reconnue en tant que telle. Ce dernier point trouve son accomplissement dans le fait que son statut lexical est totalement ouvert. C'est-à-dire que ce lexème n'est pas soumis à la contrainte de la majuscule d'ouverture ; il couvre également tous les processus de figement de l'unité lexicale car, en dernier recours, ce sera la qualité de l'anthroponyme choisi qui en déterminera le statut. Nous synthétiserons cette approche sous forme de tableau, lequel intégrera les règles grammaticales appliquées aux différents anthroponymes analysés précédemment.

Règles grammaticales	Nom commun	Nom propre	Prénom	Surnoms/sobriquets	Pseudonyme dans le cadre de l'Internet
Accord genre/nombre	+	-	-	-	-
Déterminants intégrés	-	+	-	-	-
Déterminants non intégrés	+	+	+	-/+	-
Mutabilité	+	-	-	+	+
Figement	-	+	+	-	-
En voie de figement	-	-	-	-/+	-

Légende : le signe + correspond à « oui » et le signe -, à « non »

*Tableau 1.6.1 — Règles grammaticales appliquées aux différents nomen*

Statut de l'unité lexicale	
<b>Nom commun</b>	Unité lexicale non figée. C'est à partir de leurs corpus lexicologiques que sont formés les anthroponymes.
<b>Nom propre</b>	Figé, mais sémantiquement actualisé lors d'un changement social.
<b>Prénom</b>	Figé. Il n'est pas sémantiquement actualisé lors d'un changement social.
<b>Surnoms/sobriquets</b>	Figé, mais sémantiquement actualisé lors d'un changement social ; il ajoute une caractérisation spécifique au sujet social et pallie le problème de l'homonymie des anthroponymes
<b>Pseudonyme dans le cadre de l'Internet</b>	Recouvre des différents types d'anthroponymes : surnoms, prénoms et patronymes. Porteur de sens, il donne des indices sur l'identité du sujet. Il ne supporte pas l'homonymie.

*Tableau 1.6.2 — Statut de l'unité lexicale pour les différents nomen*

Ceci nous amène à l'hypothèse suivante : si le patronyme et le prénom sont soumis à la loi, dans le cadre d'une société structurée, et que le surnom et le pseudonyme se réalisent au sein de groupes informels, la typologie de l'anthroponyme, considérée dans sa structure syntaxico-sémantique et à travers des pratiques sociales spécifiques, ne serait-elle pas corrélée à la stabilité ou à l'instabilité du groupe, et plus spécifiquement à la pérennité ou à la labilité de la structure sociale ?

Afin de tenter de répondre à ce questionnement, nous allons poursuivre notre étude de la spécificité du patronyme et du pseudonyme dans un cadre sociohistorique. Dès lors qu'il s'agit de comprendre comment se construit l'identité du sujet en tant qu'usager du média

Internet, il nous a paru pertinent de mettre en regard le patronyme, représentatif d'un *nomen* circonscrit par la loi dans une société déterminée, avec le pseudonyme qui s'actualise hors règle et dans un espace social indéterminé.

## 1.2 Origine des anthroponymes en France

Si dans nos sociétés occidentales modernes le patronyme prend son origine du père, il n'en a pas toujours été ainsi. C'est entre les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle qu'est apparu le système de désignation dont la structure actuelle découle. Sous l'influence des envahisseurs germaniques c'est d'abord le nom unique qui s'est imposé en Europe. Toutefois, les corpus de noms étant relativement limités et le nombre d'habitants augmentant au fur et à mesure des générations naissantes, il a fallu pallier le problème que posait l'homonymie. Notamment lors de la signature d'actes officiels il était apposé en bas de ceux-ci un simple *alias* soit « un autre ». L'évolution anthroponymique, selon les recherches faites par Beck, Bourin, Chareilles in *Le patronyme*, « mêle des aspirations de protections nouvelles sur les individus (par le choix du nom) et un désir d'organisation précise des cadres de la société que l'on suit, non seulement dans l'anthroponymie, mais aussi dans toute la gestion des personnes et de l'espace et à laquelle l'historien Robert Fossier a donné le nom d'encellulement » (2002, p. 17 et 21).

Cette évolution va conduire à accoler au nom unique un surnom. Ces derniers appartiennent à quatre groupes différents, le surnom en relation avec le métier ou la fonction exercée par l'individu, avec un nom de lieu, un nom de personne ou encore un sobriquet. Les surnoms liés au métier ou la fonction se réalisent à travers des anthroponymes tels que « meunier », « boulanger », « lévêque », etc. En ce qui concerne les toponymes, ce seront des « dupont », « delatour », « durant » (signifiant la personne habitant sur la rangée X ou le rang – terme qui a été conservé au Québec pour délimiter certaines zones rurales – et dont la finale est devenue un « t » en place d'un « g »), etc. Les toponymes sont majoritaires dans l'Europe continentale (*Le patronyme*, 2002, p. 21). Quant au nom de lieu précédé de la particule « de », il faisait fonction d'indicateur de la qualité de noblesse attachée à la personne qui le portait, car son nom était accolé à celui du territoire comprenant ses biens fonciers, que cela soit des terres et/ou des châteaux. C'était également une manière de légitimer le pouvoir économique.

En revanche, les surnoms en relation avec le nom de personnes étaient majoritaires en Europe méditerranéenne (*Le patronyme*, 2002, p. 21). Ce sera le nom du père qui sera ajouté

majoritairement. Décliné au génitif comme par exemple pour *Petrus Martini* qui signifie « fils de Martin » ou encore *Guillelmus filius Petri*, soit « Guillaume fils de Pierre ». Ce système appelé *nomen paternum* perdure encore dans la plupart des groupes sociaux d'Afrique du Nord avec l'usage de la particule « ben » qui veut dire « fils » en langue arabe (*ibid.*, 2002, p. 21). Les sobriquets quant à eux sont nés soit d'une particularité physique attachée à une personne, par exemple « legros », « legrand », etc., ou encore de qualités valorisantes ou dévalorisantes. Ainsi l'exemple suivant démontre comment un comportement social pouvait influencer le surnom donné à un individu ; dans « la chronique de Grancey », roman généalogique bourguignon du début du XIV<sup>e</sup> siècle, on raconte l'anecdote suivante : « Comme Guillaume qui avait été fort riche était devenu pauvre par sa faute, on l'appelait Briche ou encore Le Fou. Il eut une fille... et trois fils : Hémon dit Le fou, Jean et Henriot dit Briche » (*ibid.*, 2002, p. 34).

Au cours de l'évolution anthroponymique et avec l'usage de l'accolement de deux noms, le second *nomen* qui était le surnom, comme nous l'avons vu précédemment, a pris le statut de prénom. Dans cette nouvelle architecture, il précède le nom unique et n'a donc plus le statut de surnom c'est-à-dire d'ajout nominal au nom unique. Cette spécificité avait été établie afin de pallier les problèmes posés par les noms uniques homonymes. L'anthroponymie médiévale, et ce jusqu'à la révolution de 1789, tient de l'usage social et n'est pas comme telle légiférée. C'est avec la loi du 6 fructidor an II (23 août 1794) que le principe de l'immutabilité du *nomen* a été confirmé tant dans sa qualité de patronyme que dans celle de prénom. Ce principe est édicté ainsi : « Aucun citoyen ne pourra porter de nom ou de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance ». Cette loi légifère ainsi un usage. Ce choix politique inscrit donc le nom comme un objet sociétal stable et permanent.

En conséquence, le patronyme indique le nom de la lignée et permet à celui qui le porte de s'affirmer comme appartenant à un groupe socioculturel défini ; le ou les prénoms sont nés du choix familial. L'individu s'abstrait donc du nom du groupe afin d'exister en un « je » particulier. Quant au surnom, de nature hypocoristique, il spécifie une qualité attribuée à un sujet par un groupe donné.

### 1.2.1. Caractéristiques et inscription sociale du patronyme

Nous évoquions précédemment l'acception donnée par Grevisse qui considère le nom propre comme sémantiquement vide (1993, p. 703). D'autres chercheurs font le même constat. Selon Chauchat « [...] la caractéristique essentielle du nom propre est de ne pas avoir de sens, même lorsqu'il est emprunté au registre des noms communs » (1999, p. 66). En effet, d'un point de vue synchronique, la nomination de tel ou tel objet ne convoque pas tant l'histoire du signifié que l'objet lui-même. Si nous faisons référence à un sujet appelé M. Dupont, cela ne fait appel à rien d'autre qu'au sujet désigné. Cependant, d'un point de vue diachronique l'anthroponyme rappelle quelque chose qui serait un choix de nom pour un objet lié à un ouvrage de construction appelé « pont », soit de par sa situation géographique, soit de par d'autres expériences. À la différence du nom commun dont le contenu sémantique désigne l'objet lui-même et seulement lui, sauf dans le cas de lexèmes à valeur polysémique, le nom propre transporte étymologiquement l'histoire qui a présidé à sa naissance et à son usage social, lequel lui a donné le statut de désignatif.

En revanche, selon Siblot : « Le nom propre demeure de l'ordre de la contingence. Il dit bien une unicité, mais elle ne vaut que pour un espace délimité de circulation du sens » (p. 147, 1994). Le nom propre est non seulement porteur de sens mais est également un objet mutable comme nous l'avons exemplifié précédemment avec le cas du lexème « poubelle » qui, de locution d'origine bourguignonne ou champenoise composée du privatif « pou » pour « pas » et de l'adjectif qualificatif « belle », a pris le statut de matronyme (Cherpillod, 1988, p. 359). Ce dernier, à la suite de pratiques sociales initiées par le préfet portant ce nom, a évolué pour devenir un nom commun. Cependant, ce nom commun coexiste avec le nom propre toujours actualisé.

Ce mode opératoire qu'est la métonymie est souvent utilisé lorsqu'il s'agit de faire rentrer dans le lexique de nouveaux termes scientifiques. Certaines unités de mesure ont pris leur nom du chercheur qui a découvert de nouvelles approches théoriques dans le cadre de leur champ de recherches. Ainsi, Ampère (1775-1836), physicien français, a donné son nom à l'unité physique d'intensité en électricité. Par ailleurs, l'anthroponyme « Ampère », toujours selon Cherpillod, signifierait « originaire de l'empire d'Allemagne » ou aurait une origine occitane : « faire l'empier » qui veut dire « prendre des airs d'autorité » (1988, p. 21). Nous pourrions évoquer le physicien italien Fermi (1901-1954) dont le nom s'origine du toponyme

« Férmo » lui-même provenant du latin *firmus* qui veut dire « ferme, solide, fort ». Le nom de ce physicien est à l'origine du *fermium*, élément transurannique de numéro atomique 100 dont il avait mis à jour l'existence (*ibid.*, 1988, p. 145). Il en est ainsi du physicien anglais Rayleigh (1842-1919) qui a donné son nom à la découverte de l'unité photométrique utilisée en aéronomie. L'anthroponyme Rayleigh signifierait « clairière où pousse le seigle » car il est composé des deux lexèmes suivants : « rye » qui signifie « seigle » en langue anglaise et « leigh » qui veut dire « clairière, bois sacré » (*ibid.*, 1988, p. 373).

Pour ce qui est de l'actualisation du sens, Thomas mentionne que « la position géographique, le site, l'aspect, le climat, un accident de terrain, le voisinage des eaux, etc. sont les causes les plus fréquentes de ces dénominations » (1999, p. 22). Cet auteur cite ainsi les noms des villes de Cazilhas-Bas, Castanet-Haut, Clapière, Clapiers, dont les origines étymologiques sont issues de « pierreux » lequel évoque un paysage de garrigue où les affleurements de pierre sont prédominants. Ces toponymes peuvent être aussi porteurs de l'histoire d'une localité avec un vocable tiré d'un monument ou d'un ancien bâtiment industriel comme Aire-Vieille, Bastides, Begude, Borie ou Mas et dont l'origine étymologique vient de « mansus » et « bary » qui en vieux languedocien veulent dire : « hameau » (*ibid.*, 1865, 1999, p. 23).

En ce qui concerne la mutabilité du nom propre elle est intimement liée à l'histoire de la langue et des hommes. Un certain nombre de villes du département de l'Hérault ont pris leur nom actuel à partir de la chute de la désinence finale de la désignation latine. Par exemple, *Opiniacum* est devenu « Oupia », *Tésacum* : « Thézan », *Lunnellum* : « Lunel », *Claretum* : « Claret » (*ibid.* 1865, 1999, p. 21).

Quant aux patronymes, si leur étymologie n'est plus actualisée lors d'actes sociaux comme l'appellation ou la nomination, ils peuvent induire une autre lecture qui peut mettre en relief l'origine géographique et culturelle de l'appellatif. Lapière dit du patronyme qu'il est « un classificateur à plusieurs niveaux qui, outre la filiation en ligne paternelle, peut témoigner également d'une origine régionale, ethnique, nationale ou religieuse » (1995, p. 278-279). Nous pourrions ajouter que ce vide sémantique, avec lequel certains auteurs caractérisent le nom propre, trouve sa contradiction dans la citation suivante tirée de l'ouvrage précité :



changer de nom permettrait donc de subvertir les identifications qui sont aussi des réductions de l'identité en misant sur la manipulation des signes, en creusant l'écart entre le signifiant et le signifié qui lui est accroché (marque d'exclusion pour les uns, d'inclusion pour les autres), afin de dégager de toute emprise classificatrice une identité plurielle et individuelle (*ibid.* 1995, p. 292).

Ceci nous conduit donc à aborder le nom propre dans son statut de classificateur. Évoquant la nature du nom propre, Strauss mentionne qu'« un objet précis, auquel on se réfère, est un élément d'un ensemble général et qu'il est représentatif de cet ensemble » et qu'« un acte d'identification implique que la chose dont on parle soit située dans une catégorie » (*ibid.* 1999, p. 21).

Or, référer à l'espace catégoriel dans lequel est inscrit le *nomen* représentatif de telle ou telle typologie identitaire, c'est faire appel à divers *modus operandi* en tant qu'éléments participant de sa construction. Chauchat souligne ainsi que : « s'interroger sur son identité, c'est se reconnaître au travers d'une histoire singulière, lors de conditions spatiales et temporelles définies, histoire elle-même inscrite dans des mémoires sociales particulières » (1999, p. 71). Cet auteur ajoute par ailleurs : « L'identité sociale d'un sujet résulte, en effet, de phénomènes psychiques et d'expériences qui la rendent propre à chacun. Cependant, les phénomènes d'affiliation aux groupes ainsi que la symbolisation qu'un groupe apporte à ses membres amènent à supposer la présence d'éléments de structure identitaire communs » (*ibid.* p. 185). En effet, au vu nos précédentes analyses nous constatons que si le patronyme est un marqueur de l'identité sociale de l'individu, la désignation du sujet lui-même est plurielle. Car elle le circonscrit dans son espace géographique et culturel avec la nationalité, dans le transgénérationnel avec le patronyme, dans son environnement familial avec le prénom et enfin, de manière informelle et épisodique, dans un groupe de pairs ou de parentèle proche avec le surnom. Ces différents modes identitaires sont actualisés respectivement, dans la diachronie pour ce qui est de la nationalité et du patronyme, et dans la synchronie pour le prénom et le surnom. Cependant, certaines structures sont signées par la loi (nationalité, patronyme et prénom) alors que le surnom, de nature hypocoristique, n'est déterminé par aucune règle particulière. Par ailleurs, nous ajouterons qu'aucun de ces choix n'est l'œuvre de l'individu lui-même. Il est stipulé par l'autre : c'est l'autre qui détermine le même, sauf quelquefois en ce qui concerne le surnom.

Modes opératoires de la nomination	Groupe social étendu <sup>13</sup>	Groupe social restreint <sup>14</sup>	Sous-groupe familial (parentèle)	Sous-groupe spécifique (amis, parentèle, etc.)
Typologie de la nomination	Nationalité	Patronyme	Prénom	Surnom
Initialisation du choix onomastique	Pays/nation	Famille	Parentèle	Parentèle et/ou pairs
Mode de désignation	L'autre pour le même	L'autre pour le même	L'autre pour le même	L'autre pour le même/le même pour le même
Mode de fonctionnement	Soumis à la règle	Soumis à la règle	Soumis à la règle car choix limité à un corpus bien défini. Libre quant à/aux éléments opérés au sein de celui-ci.	Libre
Actualisation dans le cadre de la loi	+	+	+	-
Inscription dans la diachronie	+	+	-	-
Inscription dans la synchronie	-	-	+	+
Mutabilité de l'anthroponyme	-	-	-	+
Stabilité de l'anthroponyme	+	+	+	-

**Tableau 1.7 — Modes opératoires de la dénomination du sujet dans différents groupes sociaux**

Cette approche du patronyme considérée dans sa réalité sociale et que nous avons traduite par ce tableau, corrobore l'hypothèse, déjà posée, qu'à une société structurée et pérenne soutenue par un appareil institutionnel légal, correspondrait la stabilité du *nomen*. Or, la mutabilité de telle ou telle entité onomastique, n'infère-t-elle pas une instabilité du cadre social dans lequel elle est actualisée ? Ou bien, en reformulant différemment, la mutabilité du *nomen* ne correspond-t-elle pas au symptôme annonçant l'instabilité de l'espace social dans lequel il est actualisé ? Ces interrogations s'articulent autour des caractéristiques que nous avons repérées pour le surnom : pas de soumission à la règle, mutabilité de *nomen*, statut éventuel d'initialisateur onomastique. Néanmoins, qu'en est-il du pseudonyme, anthroponyme possédant certaines des caractéristiques du surnom ? Dans quel type de structure sociale

<sup>13</sup> Selon nous, le groupe social étendu correspondrait à une convergence de relations qui dépasseraient le simple groupe familial et amical.

<sup>14</sup> Le groupe social restreint couvrirait, selon nous, la famille proche et la parentèle plus éloignée ainsi que le cercle amical et relationnel proche.

s'actualise-t-il ? Nous tenterons d'apporter quelques réponses à ces différents questionnements dans le prochain paragraphe.

### 1.2.2. Origine des pseudonymes en France

Le pseudonyme, s'il est le choix de l'individu, a servi l'écrivain, l'artiste, l'acteur, le combattant, le délinquant (Laugaa, 1986, p. 39). Il permet de faire passer un message à un groupe social différent, mais parfois opposé à celui de l'usager des pratiques des fausses identités. Utilisé dans des circonstances bien particulières il reste un phénomène marginal. Ainsi, prendre un pseudonyme c'est faire acte de se cacher, de montrer à l'autre une identité mensongère, car *qui nomen ementitus, vere premit nomen suum*, soit « celui qui forge un nom menteur, en vérité supprime son nom » (*ibid.*, p. 51). Sans être redondant dans notre propos, nous citerons à nouveau Laugaa : « Ainsi, en partant du nom légal, il [Offner]<sup>15</sup> distingue entre le surnom, « création de l'entourage et du public, qui s'établit par l'usage et qui désigne — comme le nom légal — toute la personne physique de celui à qui il est attribué », et le pseudonyme, « créé par celui qui le porte », et ne désignant pas « toute la personne » mais « seulement un aspect volontairement distinct de celui-ci » (*ibid.* p. 39).

Cet objet caché, le fait pseudonymique, quelle part de la réalité transporte-t-il pour ceux qui y souscrivent ? Quel aspect de la personnalité exhibe-t-il par le truchement d'un nom parfois métaphorique ? Comme le souligne Laugaa en évoquant la métaphore comme une des assises participant de la création onomastique du *nomen falsum* : « Elle actualise, dans le pseudonyme, le positif d'une négativité. Juste réparation d'un premier détournement : le pseudonyme assurant auprès du nom propre la fonction d'exhiber un trait de négativité dont celui-ci retient et neutralise l'apparition » (1986, p. 43). Toujours à propos de cet anthroponyme, Laugaa conclut « à une labilité de l'objet, capable tout au long de son histoire (et non seulement à l'origine), de s'insérer dans plusieurs séries ; à un coefficient de négativité et de flou dans la notion de pseudonyme » (*ibid.*, p. 46).

Ce trait de négativité n'est-il pas en relation avec le tabou attaché au truchement du *nomen*, à son oblitération et à l'histoire qui le sous-tend ? Chauchat dit à ce propos que : « Ce qui n'est pas nommé, parlé, pris dans le registre symbolique du langage, ce qui est hors représentations,

---

<sup>15</sup> in *Au jardin des pseudonymes*, Vie et Langage, Larousse, 1957 et 1958 (Laugaa, 1986).

existe encore de ne pas y être pris » (1999, p. 17). Et évoquant l'histoire de la nomination des Harkis, elle ajoute que : « Les avatars de la nomination de ce groupe indiquent la place innommable qui lui a été faite. Innommable au sens propre du terme, à savoir ce qui ne peut être dit » (*ibid.*, p. 63).

Comme nous en avons débattu précédemment<sup>16</sup>, le pseudonyme est un objet qui semble échapper à toute classification. Toutefois, différentes tentatives d'ordre définitoire aux fins de circonscrire cet objet, le *nomen falsum*, ont vu le jour. Ainsi, une classification des pseudonymes a été élaborée comme suit : « L'avènement de la liste d'auteurs déguisés, à partir des années 1650, puis du dictionnaire du pseudonyme, participe du grand mouvement de mise en ordre des connaissances et des consciences qui anime le XVII<sup>e</sup> siècle sur sa fin » (Laugaa, 1986, p. 17). Par ailleurs, cet auteur ajoute :

Deux traits font événement, dans la conquête par les bibliographes d'un pouvoir sur les noms déguisés :

- la mise en liste des pseudonymes, et leur identification, dans l'enceinte close du dictionnaire ;
- le discours d'accompagnement, ou le commentaire, qui peut advenir dans trois régions ; il peut se mêler aux colonnes de la liste, et brouiller par là, aux yeux d'un érudit moderne, le bon fonctionnement d'une taxinomie ; il peut être rejeté sur les bords de la liste, dans les préfaces et pièces liminaires ; il peut enfin, plus rarement, constituer un objet quasi autonome, sous la forme d'un traité, d'une dissertation (*ibid.*, p. 17).

Cependant, avancer masqué du pseudonyme en place du *nomen verum* renvoie à : « la métaphore du Masque et du déguisement [qui] fait question d'un branchement des Pseudonymes sur le monde contemporain du Carnaval et de la fête » (Laugaa, 1986, p. 94). Cette praxis du déguisement est corrélée à celle du jeu, du plaisir. Parallèlement à cette pratique sociale, Laugaa atteste une entrée synonymique de ces anthroponymes, soit des « noms faits à plaisir, c'est-à-dire libre de tout autre » (*ibid.*, p. 42). Le pseudonyme deviendrait ainsi un objet festif.

Cette actualisation du *nomen falsum* dans un espace non circonscrit par la Loi, c'est-à-dire situé hors du champ social tel que nommé, convenu et interprété, serait « comme si la suspension du principe de réalité, et la constitution d'un espace pseudonymique comme « concession » ou « réserve naturelle », valait comme concession au principe de plaisir, et comme fantaisie, sans conséquence pour personne » (Laugaa, 1986, p. 79). Toujours selon cet

auteur : « La pseudonymie est prise, d'abord, dans l'ambiguïté d'une théorie du sacré qui surimprime à la définition de la vérité comme relation des sujets aux noms reçus par l'autorité, l'indignité de ces noms singuliers quant à la transcendance du Vrai » (*ibid.* p. 75). Le pseudonyme serait cette création onomastique « faite à plaisir » pour un espace ludique ; il serait également le nom comme inscrit *in absentia* à la Loi. Cependant, si la seconde de ces caractéristiques est applicable à tout pseudonyme, quelle que soit sa mise en contexte, la première assertion est restreinte aux pseudonymes actualisés dans un cadre qui serait spécifiquement celui du jeu, de la transgression, du masque. Pour ce qui est de ce dernier, nous proposerons cette hypothèse posée par Laugaa : « d'une ambivalence du pseudonyme, pendant ces trois derniers siècles », car « il participe d'un engouement pour le masque, il répète dans l'enceinte d'un texte, les rites du carnaval, du théâtre » (*ibid.* p. 97).

Ce double artifice posé par le sujet en tant qu'énonciateur d'un : « Je (vous) dis que je mens, et sur ce point, je me mens pas ; Je (vous) dis que je mens, et j'aimerais être cru sur ce point de mentir » (*ibid.* p. 79), laisserait passer à travers son choix pseudonymique, quelques indices du « mentir vrai ». Par exemple, en réponse à la question 9 du questionnaire mis en ligne et libellée comme suit : « Expliquez en quelques mots pourquoi vous pensez que votre pseudonyme a une influence ou n'a pas d'influence sur vos rapports avec les autres internautes ? », l'utilisateur dénommé Skyride25 dit ainsi<sup>17</sup> : « déjà le numero du departement montre a peu pres ou je me situe » (annexe A, p. 228.160.a).

Ainsi le pseudonyme, en tant qu'un « je » intégrateur d'une nouvelle identité sociale, s'est développé dans le cadre de praxis particulières. Il n'en reste pas moins que ce nom choisi, déguisé, caché, est obliéré au regard de la société normalisée. Comme nous venons de le voir, le terme « pseudonyme » a eu des fortunes diverses. De la compilation à la taxinomie des noms d'auteurs déguisés, en passant par l'usage du faux nom de la part de sujets appartenant à différents champs d'activité de la structure sociale française, cet anthroponyme est devenu une figure incontournable de la désignation de l'utilisateur de l'Internet.

---

<sup>16</sup> Cf. Tableau 1.6.2 en page 42.

<sup>17</sup> Nous gardons l'orthographe des énoncés tels qu'ils ont été relevés sur les réponses au questionnaire, ceci afin de ne pas inférer sur l'authenticité du corpus onomastique.

### 1.2.3. Caractéristiques et inscription sociale du pseudonyme

Ces différents développements nous amènent à nous interroger sur le *modus operandi* de l'inscription sociale du *nomen falsum*, car sa construction est fortement dépendante du contexte dans lequel il s'actualise. En effet, référant à la dénomination dictionnaire, Laugaa dit ceci :

L'article « pseudonyme » du Robert distingue entre un sens vieilli (de fait, celui de *Furetière*, du *Trévoux*, de l'*Académie*, du *Littre*, et des *Larousse*, petit et grand), et un sens actuel : de nos jours, cette dénomination librement choisie par une personne pour masquer son identité dans sa vie artistique, littéraire, commerciale, ou dans toute autre branche de son activité. (*Capitant* : cette mention renvoie à l'auteur du *Vocabulaire juridique*, publié sous la direction de Henri Capitant, 1930 (1986, p. 38).

En conséquence, il semblerait que la construction onomastique derrière laquelle se cache l'identité de tel sujet n'actualise qu'un seul champ social parmi tous les champs existants et potentiels, et à travers lesquels se détermine un individu. Par ailleurs, Laugaa souligne en évoquant les pseudonymes comme manière de subvertir le nom véritable et d'y mettre un nom « fait à plaisir » :

Si les pseudonymes sont un masque, ils interviennent activement dans un processus de socialisation ; la tentative pour articuler le nom d'auteur comme automate social<sup>18</sup>, méconnue ou refoulée par les chasseurs d'identité, présuppose une positivité du pseudonyme ; non pas l'appropriation du nom, mais au contraire sa mise à distance, sa déréalisation comme outil et technicité (*ibid.* p. 99).

Parler du processus de socialisation, c'est référer à l'identité du sujet qui est selon Chauchat : « un rapport au monde, une certaine manière d'être et de se situer par rapport à l'environnement, et particulièrement par rapport aux autres individus et groupes » (1999, p. 7 et 8). Mais, l'élaboration de l'identité « ne relève pas des seuls groupes d'appartenance » car « le sujet élabore son identité également par rapport aux groupes auxquels il n'appartient pas : ainsi, les femmes s'identifient à la fois aux femmes et aux hommes » (*ibid.* p. 11).

Une autre analyse de l'interrelation entre le sujet et le groupe nous est proposée par un spécialiste en organisation du travail. Originnaire de la province du Québec, Canada, Hogue souligne ainsi : « L'interdépendance des individus implique que chacun a une certaine

---

<sup>18</sup> Laugaa dit emprunter cette formulation à Beaune in *L'automate et ses mobiles*, 1980).

autonomie et une certaine dépendance envers les autres ; elle suppose un échange entre les individus et une réciprocité d'influence entre eux » (1988, p. 23), et il ajoute : « Dans un groupe, chaque individu est un acteur qui prend activement son rôle en charge. Chacun se sent personnellement concerné par le projet commun et engagé dans sa réalisation » (*ibid.* p. 35). Or, s'agissant de la réalisation du pseudonyme comme interface d'identification de l'individu au sein de groupes informels, Laugaa évoquait ces derniers en terme de « populations flottantes » (1986, p. 81).

Nous allons donc tenter d'appréhender le pseudonyme dans sa qualité de marqueur identitaire au sein de différents groupes. Pour l'écrivain, il s'agira de se nommer quelle que soit la modalité de la désignation : allonyme, hétéronyme, plagiat, imposteur, etc., et faire ainsi acte de nomination dans le monde de l'édition. Pour ce qui est du combattant, l'usage du pseudonyme a à voir avec le ralliement à une cause perçue comme légitime et s'opposant à une cause considérée comme injuste, voire criminelle. Laugaa mentionne la publication d'un dictionnaire des pseudonymes dont une partie des entrées ouvre sur « les personnalités du monde de la politique et de la presse ». Dans le contenu d'une de ces entrées on peut lire notamment :

Dans la Résistance métropolitaine, où les précautions s'imposaient, le pseudonyme était de rigueur [...]. À la libération, leurs adversaires pétainistes furent souvent contraints d'adopter à leur tour un pseudonyme pour échapper aux foudres du Pouvoir ou aux attaques que le chanoine Desgranges appelait les « résistancialistes » [...]. Au cours des quinze dernières années, des dizaines « d'épurés » ont ainsi collaboré, masqués, à la plupart de nos grands journaux, et maints « best-sellers » de notre temps ont appartenu à cette catégorie de réprouvés. Il n'est pas exclu, pour peu que les événements — ou la rigueur du Pouvoir — y invitent, que le pseudonyme redevienne pour un temps le refuge du pamphlétaire ou la cuirasse du résistant de demain (1986, p. 25).

Le délinquant, quant à lui, va situer son action dans des groupes d'appartenance opposés de fait à la structure politico-économique en place comme l'ETA pour le pays basque par exemple ou encore le Mouvement nationaliste corse pour l'île de Beauté. De manière plus souterraine d'autres mouvements d'opposition à la Loi vont s'affilier aux groupes mafieux. Ces mouvements font partie du champ social de la criminalité. L'artiste, qu'il soit peintre, acteur, chanteur, etc., actualisera son *nomen falsum* dans le champ social de l'art. Enfin, pour l'internaute ce nom sera celui qui le déterminera en tant qu'utilisateur de l'espace Internet dans telle ou telle communauté. Cependant, toutes ces identités coexistent avec celle du *nomen verum*, le nom légitime circonscrit par la loi.

Le pseudonyme et l'inscription sociale sont en règle générale deux concepts antinomiques. En effet le pseudonyme est une manière de sortir d'un groupe social en prenant une fausse identité. Dans cette situation l'individu se situe dans un espace marginal où il est à la fois un autre et lui-même. Au contraire, dans cet espace dialogique qu'est le média Internet, la règle est précisément le choix obligatoire, pour accéder à l'espace de discussion, d'un pseudonyme qui sera l'identité sociale par laquelle l'internaute se présentera. Dans cette société virtuelle<sup>19</sup> composée d'individus issus de géographies et de cultures différentes, c'est le « je » qui se nomme afin d'être reconnu et accepté par l'autre, contrairement aux sociétés de type traditionnel où c'est l'autre qui nomme le « je ».

### **1.3 L'Internet, une structure groupale sous-tendue par une somme d'intérêts individuels**

Avant d'aborder le fonctionnement du pseudonyme sur l'Internet, nous procéderons à une présentation de ce média, tant d'un point de vue historique que fonctionnel. C'est le réseau Arpanet qui sera à l'origine du réseau Internet. Il a été mis en place dès 1969 par le ministère américain de la Défense. Comme le souligne Mark :

[cette structure] se caractérise entre autres par la décentralisation des transmissions. Lorsqu'une ligne de communication devient inutilisable, les deux machines distantes recherchent simplement un nouveau chemin pour transférer les données (le circuit peut commencer sur la Côte Est des États-Unis, passer par la Californie, et se terminer par un retour vers la Floride). Arpanet dispose d'un mode particulier pour la communication entre ordinateurs, Internet Protocol [IP]. [IP] fonctionne comme une sorte d'enveloppe électronique, dans laquelle sont mises les données (1999, p. 35).

Cependant, le réseau tel que nous le connaissons actuellement a été promu par un regroupement d'instituts de recherche et d'universités sous la direction du professeur Clever. Il s'agissait de relier entre eux cinq ordinateurs géants situés sur des espaces géographiques différents. Ainsi que l'explique Mark dans l'ouvrage précité : « Les ordinateurs sont ainsi en mesure de collaborer, formant les cellules interconnectées d'un cerveau électronique » (*ibid.* p. 37). Il s'agit du réseau NSF (National Science Foundation). Ce dernier fait des émules, car

---

<sup>19</sup> Nous appellerons société virtuelle, les différents groupes d'utilisateurs du média Internet et société traditionnelle, l'ensemble des groupes qui composent telle ou telle structure socioculturelle dans sa dimension géopolitique.



d'autres universités se connectent peu à peu, si bien que presque tous les instituts de recherche ont leurs propres ordinateurs branchés sur l'Internet. À travers ces liaisons se met en place un gigantesque colloque scientifique (à l'échelle fédérale) qui favorise l'échange d'informations et de résultats d'expérimentation et la coopération à de nouveaux projets (*ibid.* p. 38).

Ce projet s'agrandit avec l'introduction du modem connecté à l'ordinateur qui permet l'interconnexion des appareils par le biais de la ligne téléphonique : d'autres réseaux voient ainsi le jour.

Le professeur Clever, déjà mentionné, « propose de fusionner Arpanet, NSF, Bitnet, Usenet ainsi que tous les autres réseaux en une seule entité baptisée Internet » (Mark, 1999, p. 40). L'Internet est devenu « un produit homogène issu d'une multitude de réseaux individuels qui se composent de nombreux systèmes informatiques hétérogènes (particuliers, entreprises, institutions gouvernementales) » (*ibid.* p. 43). Ce réseau propose également différents services : courrier électronique, forums de discussion, FTP (File Transfer Protocol) et le World Wide Web. Les acronymes FTP et www recouvrent les structures suivantes : d'une part, le FTP est un protocole qui permet le téléchargement de produits logiciels d'un ordinateur à l'autre et, d'autre part, le www (World Wide Web, Web ou 3 W) « met des informations à votre disposition sous la forme de pages. Comme dans un livre, vous y trouverez du texte et/ou des images. [...] Les pages Web sont installées sur les ordinateurs disséminés dans le monde entier » (*ibid.* p. 13). L'auteur spécifie que le 3 W « désigne un vaste réseau planétaire constitué d'innombrables informations isolées. Le Web est un système hypermédia. [...] Il est constitué de documents multimédias (c'est-à-dire de pages de texte enrichies d'images et de sons) reliés entre eux au moyen de liens hypertextes » (*ibid.* p. 175).

Cependant, cette immense organisation n'est pas « un réseau à structure rigide. Il s'agit d'un maillage universel qui relie des centaines de milliers d'ordinateurs (présents dans les universités, sur les bases militaires ou chez les particuliers) à un nombre considérable d'utilisateurs. Bien que le système paraisse organisé (tous les ordinateurs collaborent lors du transfert des données entre un expéditeur et un destinataire), personne ne peut donner des instructions valables pour l'ensemble du réseau » (*ibid.* p. 47 et 48). Cet auteur ajoute : « La gestion du réseau repose sur les épaules de nombreux anonymes. Il s'agit avant tout des administrateurs système des universités. Ils sont responsables de segments ou de services rigoureusement structurés du réseau ». Évoquant la prise en charge financière des coûts de revient de cette entreprise, il spécifie : « Pour des raisons historiques, les coûts engendrés par

l'entretien du réseau sont en grande partie à la charge des universités et des institutions gouvernementales » (*ibid.* p. 48).

Ce long développement nous a permis de circonscrire une structure médiatique dont l'architecture de base est le réseautage. Ce système est ouvert et souple : chaque internaute peut offrir ses services via la création de pages web ; il peut aussi retirer du système les informations qu'il avait mises en ligne, sans avoir à se justifier. Il peut y être pratiqué « la conversation interactive » (*Internet pour les nuls*, 1994, p. 7). Les auteurs de l'ouvrage précité, Levine et Baroudi, soulignent une particularité intéressante de notre réflexion sur la construction de l'identité du sujet sur ce média : « Il [Internet] ne présente aucune barrière sociale ; il est socialement non stratifié. En d'autres termes, aucun ordinateur n'est mieux loti qu'un autre. Ce que vous êtes sur Internet dépend totalement de la manière dont vous vous présentez sur le clavier. Si ce que vous dites vous fait apparaître comme une personne intéressante et intelligente, vous serez cette personne » (*ibid.* p. 5).

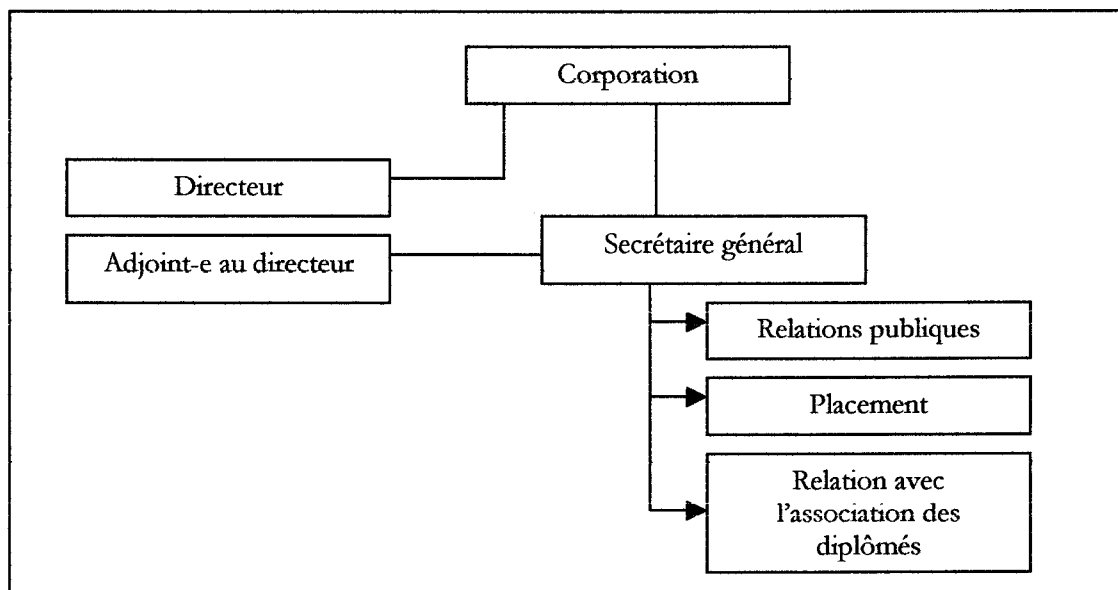
En fin de compte, l'Internet est un réseau gigantesque car il prend en compte tout un ensemble de réseaux. C'est un « réseau de réseaux » (ou interréseau). Sa taille reste de l'ordre de la supputation « dans la mesure où il est constitué d'un ensemble de petits réseaux différents reliés entre eux, et que la somme totale de ces connexions n'est répertoriée nulle part » (1994, p. 5). Les auteurs Levine et Baroudi soulignent par ailleurs : « S'il est impossible de connaître sa taille exacte, nous savons en revanche que son évolution exponentielle est énorme — environ 10 % par mois, soit 100 000 nouveaux ordinateurs par mois » (*ibid.* p. 5). Nous ajouterons, pour notre part, que cette estimation a été réalisée en 1994 et que dix ans après, l'utilisation de l'Internet a pris une ampleur difficilement chiffrable sur le plan mondial. Par ailleurs, le « réseau des réseaux » doit être compris, selon nous, comme « une entité désignant à la fois les personnes qui l'utilisent, et les informations qui y résident » (*ibid.*, 1994, p. 3). C'est également une interconnexion de réseaux tels ceux mis en place par les universités, les grandes écoles, des réseaux d'entreprise comme Digital Equipment, Hewlett-Packard, etc., des réseaux militaires, ou encore plus informels : ceux composés par l'ensemble des internautes se connectant individuellement. Finalement, tout ce réseautage est sous-tendu par les différents groupes et individus qui le composent.

Toutefois, peut-on considérer l'ensemble des usagers du réseau Internet, comme constituant un seul et même groupe ? Par ailleurs, si ce type de structure correspond à la notion de

groupe, en possède-t-elle cependant les caractéristiques ? Dans un premier temps, arrêtons-nous sur la notion de groupe. Différentes approches nous sont proposées. Selon les auteurs : Hogue, Lévesque et Morin, le groupe « est défini comme une multitude de relations interpersonnelles structurées en fonction d'un objectif servant les intérêts particuliers » (1988, p. 43). Ces auteurs spécifient que cette structure « naît du collectif sous la pression d'un besoin vécu par chaque individu comme un manque, un déséquilibre, qui devient geste, un acte qui cherche des possibilités de satisfaire ce besoin à partir de ce qu'il perçoit dans l'environnement physique et social » (*ibid.* p. 35). Ils soulignent par ailleurs :

Quand la taille s'accroît et que sa structure se déploie en multiples fonctions, des réseaux de communication se créent et la structure d'autorité se dessine. Dans le groupe devenu institution, ou bureaucratie, les rapports avec les individus deviennent asymétriques, au sens où certains ont plus de pouvoir que d'autres et peuvent alors les soumettre à leurs intérêts particuliers (*ibid.* p. 44-45).

Nous prendrons comme exemple celui de l'organigramme de l'École des Hautes Études Commerciales, présenté et analysé in *Groupe, pouvoir et communication* en page 134. Ainsi que les auteurs le soulignent : « Pour fonctionner, l'organisation crée donc des groupes dits formels, composés d'une personne prenant un rôle d'autorité (le supérieur hiérarchique) et de plusieurs personnes assumant le rôle de subordonnées » (*ibid.* p. 135).



**Schéma 1.8 — Exemple d'organigramme**

Source : Relations publiques H.E.C., 85-10-01, in *Groupe, pouvoir et communication*, 1988, p. 134.

Cet exemple présente un type d'organisation dont la cohésion est assurée par son ancrage dans le système social en tant qu'institution distribuant le savoir. Dans ce cas de figure et comme le soulignent les auteurs précités : « Pour que le groupe ait une certaine permanence, les individus doivent adhérer à l'objectif commun ou s'attacher à une même personne dans le groupe qui représente l'idéal collectif » (*ibid.* p. 43). Les procédures conversationnelles engagées dans ces types de relations asymétriques intégreront des marqueurs d'autorité comme la prescription ou l'ordre avec des formules telles que : « Vous êtes priés de... » par exemple. En conséquence, l'utilisation de l'Internet comme moyen de transmission de l'information ou d'échange de messages n'aura, selon nous, aucune influence dans le déroulement des échanges communicationnels pour ce qui concerne ce type de structure.

Ce n'est donc pas tant les types de réseau reproduisant des structures groupales identiques à celles édifiées dans la vie réelle que va supporter notre réflexion, mais ces groupes informels et évanescents constitués de la somme des usagers de l'Internet. Or, référer à ces derniers, c'est faire appel implicitement au sujet social X, élément d'un groupe Y. À ce propos, Chauchat souligne ainsi : « L'ancrage de la biographie du sujet va de pair avec son ancrage dans la dimension sociale » (1999, p. 9) et elle ajoute que « l'identité est une construction dont le sujet tire permanence et singularité », qui est « au cœur de l'individualité », et dont on parle comme d'une « identité individuelle » ou « personnelle » ; elle marque son inscription dans le registre de « l'unique », elle est aussi le nouage à travers lequel « l'individu se construit au contact de phénomènes sociaux ». Cette interaction entre groupe et individu est appelée « identité sociale » (*ibid.* p. 7).

Chauchat cite Zavalloni qui définit l'identité sociale comme : « la représentation que le sujet se fait de son environnement social, c'est-à-dire des différents groupes auquel il réfère, groupes d'appartenance mais aussi de non-appartenance (groupes d'opposition) » (1999, p. 10). Si cette approche nous éclaire un peu mieux sur l'interaction groupe/individu, la notion de représentation demanderait à être explicitée. Selon l'auteur précité, les représentations « construisent un univers symbolique qui permet aux sujets de se situer, de se repérer, de penser et d'interpréter ce qu'ils vivent », mais elles correspondent aussi : « à l'élaboration d'un savoir qui permet de nommer, définir, interpréter les différents aspects de la réalité de tous les jours » (*ibid.* p. 13).

Toutefois, ce concept est abordé de manière différente par Hogue, Lévesque et Morin. Selon ces auteurs :

[...] S'il existe des fantasmes inconscients dans un groupe, il existe aussi des représentations conscientes des relations et des personnes. Grâce aux processus perceptuels, cognitif et affectif, les messages de l'organisation et de son fonctionnement sont successivement transformés et utilisés pour former une représentation ou une image mentale du milieu. La représentation ainsi obtenue n'est ni véridique, ni complète. Elle est en fait une approximation vraisemblable de la vie réelle de l'organisation, le résultat dépendant en partie des valeurs, des croyances et des intentions de l'individu (1988, p. 41 et 42).

Ces différences épistémologiques, quant à la définition d'un même objet, tiennent sans doute des cultures prégnantes à ces auteurs : les premiers étant de culture européenne alors que les seconds de culture nord-américaine. Pour ce qui est du concept de représentation, dans la première culture, il est défini comme un moyen de circonscrire le réel alors que dans la seconde, il est donné comme une image du réel à un moment T de son histoire.

Ces trois instances, l'identité personnelle, l'identité sociale et la représentation, qui forment l'architecture de la construction identitaire de l'individu, ont fait l'objet de nombreuses analyses. Toutefois, il s'agit d'études menées sur des groupes organisés. Or, s'agissant de la structure de l'Internet, composée certes de groupes formels, mais également d'un ensemble d'individus isolés, différents questionnements se posent à nous : comment les internautes articulent-ils leur statut de sujet social et leur appartenance à ces groupes informels ? Que transporte de son identité de la vie réelle l'utilisateur de l'Internet pris dans ce nouage : identité personnelle, identité sociale et représentation ? Quel type d'objet sociétal actualisé sur ce média portera la charge de ce qui fonde la dimension symbolique du groupe ? Nous tenterons, dans le prochain chapitre, d'apporter quelques éclaircissements à ces différentes interrogations.

### **1.3.1. Pseudonymes et socialisation du sujet sur le média Internet**

L'utilisateur de l'Internet, appelé plus communément « internaute », donne l'impression de n'être assujéti à aucune contrainte lors de sa navigation sur ce média. En effet, ses choix sont illimités dès lors qu'il explore le Web. En revanche, s'il désire participer à une « conversation interactive », il lui faudra se soumettre à différentes obligations. La constitution de groupes informels, qui se font et se défont au gré des discussions, regroupe un ensemble d'individus

ne se connaissant généralement pas. Afin de préserver son anonymat et de garantir sa sécurité, l'internaute prend un pseudonyme à travers lequel il peut laisser passer ou non des indices de son identité réelle. Cependant, afin de clarifier la notion attachée à la dénomination « ensemble d'individus », nous citerons les propos de Hogue, Lévesque et Morin référant à une approche sartrienne de cet objet :

Sartre (1985) distingue deux réalités sociales : le collectif et le groupe. Le collectif, ou rassemblement, est un ensemble d'individus réunis dans un même lieu et liés par des rapports impersonnels. Ils sont en présence des autres mais sans se connaître. Ils peuvent prendre conscience des autres mais sans vouloir pour autant faire leur connaissance. Ils peuvent également être réunis autour d'un centre d'intérêt commun, comme c'est le cas dans une unité de travail. Chacun joue des rôles définis par sa position dans la structure sociale. Dans ce cas, les relations sont déterminées par les normes, les contraintes et les statuts des individus. Dans un collectif, chaque membre est lié à un autre par un rapport d'altérité. Chacun est interchangeable et relativement passif dans le champ social (1988, p. 34).

Par ailleurs, des règles ont été mises en place afin de conserver à cet espace un esprit convivial et courtois : « les internautes appellent ces règles de comportement la « Nétiquette », un mot créé à partir de *Net* et d'*étiquette* » (Mark, 1999, p. 480). Cet auteur souligne ainsi : « Même si aucune loi, aucune interdiction ne vient limiter le désordre créatif qui règne sur l'Internet, respectez les règles de base et les préceptes amicaux. Il s'agit tout simplement de mettre en œuvre les usages généralement observés dans les sociétés humaines. La règle numéro un sur le réseau est la suivante : « Agis sur l'Internet comme tu le fais ailleurs, en public ». Un comportement particulièrement égoïste est contraire à cette règle » (*ibid.* p. 470). Ainsi ces règles de savoir-vivre sont-elles rappelées régulièrement à l'utilisateur lors de sa participation à des conversations interactives. Nous prendrons pour exemple la mention suivante : « Le sujet du salon est « ¡ Bienvenida en el canal de Ile-de-France ! Respectez les règles, et bon t'chat 🐾 » » (annexe C, p. 558) et figurant comme séquence d'ouverture.

Dans cet espace hybride qui rassemble groupes et individus, il semblerait que certains « savoirs communs, tels que l'histoire du groupe ou les représentations afférentes aux groupes sociaux et à leurs relations » soient actualisées (Chauchat, 1999, p. 14). En effet, deux éléments qui sont au carrefour et de l'identité du sujet et de ses relations avec l'autre, soit la nomination et les règles de politesse, sont transposés comme tels sur l'Internet. Parallèlement

au transfert de pratiques sociales de la société réelle vers cette société dite « numérique »<sup>20</sup>, nous constatons également une transposition de certaines représentations sociales existant dans la société civile vs l'Internet. Chauchat, citant Jodelet, souligne ainsi que les représentations sociales sont comme : « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (1999, p. 14).

Ceci posé, il semblerait donc que ce transfert de représentations sociales initialise des mécanismes de socialisation. Selon Hogue, Lévesque et Morin : « C'est par ce processus qu'ils [les individus] apprennent les comportements qu'on attend d'eux et font leurs, les normes et les valeurs qui les sous-tendent » (1988, p. 29). Ces auteurs citent également Rocher qui définit la socialisation « [...] comme un processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là, s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre » (*ibid.* p. 29).

De cette définition nous retiendrons, comme élément pertinent soutenant notre réflexion, le processus de l'adaptation de la personne humaine « à l'environnement social où elle doit vivre ». En effet, à travers l'analyse des différentes pratiques initialisées sur l'Internet, c'est bien d'adaptation qu'il s'agit : adaptation, d'une part, à un espace social dans lequel l'autre est perçu dans sa seule altérité et, d'autre part, à des distances proxémiques réduites à celles de l'espace physique existant entre l'utilisateur et son ordinateur. Par ailleurs, ce processus génère une transformation des représentations sociales transférées sur l'Internet. À l'identité officielle va se substituer le pseudonyme, et quant aux règles de politesse qui font écho aux distances proxémiques analysées par Hall, elles prendront un tour uniforme.

Certes, nous avons procédé longuement à l'analyse du *nomen falsum*<sup>21</sup>, cependant cette étude n'a circonscrit qu'une partie de cet objet, soit ses caractéristiques en sa qualité d'anthroponyme. Nous allons donc tenter de cerner cet anthroponyme au cours du processus de socialisation du sujet sur le média Internet, processus qui intègre une inscription sociale dont est le choix est strictement personnel. En effet, l'individu se choisit un anthroponyme en fonction de critères qui lui sont propres (références à son passé, à son environnement, etc.).

---

<sup>20</sup> En effet, l'ensemble des informations rassemblées sur ce média est numérisé.

Contrairement à la situation où l'identification par un pseudonyme est vécue comme une identité flouée dans les sociétés civiles ordinaires, sur le média Internet c'est le pseudonyme qui légitime l'accès de l'internaute à tel groupe ou telle communauté en particulier et l'acceptation par ces derniers de ce nouveau membre. De la même façon, le pseudonyme sera une identité choisie par un individu, contrairement au *nomen* imposé par le groupe *via* la *lex faciendi* ; on procède ainsi à l'intégration d'un nouveau sujet. Nous pourrions dire que dans ce contexte spécifique, ce n'est pas l'individu qui va s'adapter à une identité donnée mais plutôt une identité qui va s'adapter à un individu.

Toutefois, la nature même de ce média, construit sur des langages informatiques fonctionnant avec des codes de type binaire (oui/non), implique donc que deux informations identiques ne peuvent coexister dans une même base de données,<sup>22</sup> car elles sont reconnues comme une seule et même information : l'homonymie de pseudonymes est donc impossible. S'il s'avère que ce nom a déjà été choisi par un autre internaute, la base de données du serveur proposera ce même nom accolé à un chiffre ou encore dérivé par l'adjonction d'un suffixe ou d'un préfixe. Dans le cas de l'ajout de chiffre, ce dernier indiquera la place du nom homonyme dans le groupe, par exemple, « rosa », « rosa1 », « rosa2 ». Contrairement aux sociétés traditionnelles où l'homonymie de noms n'offre aucun caractère particulier permettant à l'individu de garder une unicité en terme d'espace identitaire, sur Internet, c'est précisément le rang qu'occupera l'individu dans le groupe d'homonymes qui lui donnera sa singularité. Notons également que ces pseudonymes s'écrivent sans la majuscule habituelle qui distingue les noms propres des noms communs, ce qui leur confère un statut particulier en qualité d'objet sociétal.

Le média Internet est composé à la fois d'un système physique composé d'un ensemble d'ordinateurs inter-reliés, d'individus qui en assurent le fonctionnement ainsi que d'un espace de données numériques. Arrêtons-nous sur la signification du terme « virtuel » : le dictionnaire nous en donne les acceptions suivantes : « qui n'est qu'en puissance, qui est à l'état de simple possibilité [...], qui a en soi toutes les conditions essentielles à sa réalisation » (*Le Robert I*, 1977, p. 2099).

---

<sup>21</sup> Cf. § *Caractéristiques et inscription sociale du pseudonyme* en page 52 et suiv.

<sup>22</sup> « Une base de données englobe des objets destinés à une tâche précise. De manière générale, cette tâche consiste à gérer et à enregistrer des données » (*Microsoft, Access 2*, 1994, p. 75). Elle correspond par exemple, dans le cadre de marchandisage en ligne, à l'ensemble des noms et adresses de leurs clients et prospects.



Pour notre part, il ne nous semble pas que le monde de l'Internet soit un monde en devenir qui se réaliserait si « toutes les conditions essentielles » étaient réunies. Cet espace est bien construit dans le réel, comme nous l'évoquions précédemment. Les usagers de ce média sont des individus référant à une identité qui « porte la marque de l'ordre social dans lequel elle s'inscrit » (Chauchat, 1999, p. 15). En effet, chaque internaute utilise son identité officielle pour s'inscrire et régler son abonnement au fournisseur d'accès choisi<sup>23</sup>. Il lui a fallu procéder de la même façon pour faire l'acquisition d'un ordinateur avec ses logiciels, matériel sans lequel effectivement l'Internet deviendrait un objet virtuel.

Ce média diffère cependant de la société réelle, car tous les services proposés ne sont accessibles que par l'utilisation d'artefacts. De la consultation de sites Web en passant par les jeux en ligne, les échanges de messages électroniques, le dépôt de commentaires sur les forums de discussion et enfin les conversations interactives, ces différentes instances transitent par des systèmes informatiques. Cette technologie permet à des utilisateurs du monde entier de pouvoir communiquer entre eux ce qui, en matière de faisabilité, serait impossible avec des moyens traditionnels. Les individus communiquent « en aveugle » bien que cet autre, situé aux antipodes, semble proche, à portée de souris, pourrait-on dire. En effet, ce que le locuteur perçoit de son vis à vis, c'est le texte qui s'affiche à l'écran et une identité déclinée à travers un pseudonyme. On pourrait ajouter que d'une manière symbolique la distance proxémique initialisée à ce niveau est du type « distance personnelle proche », car située à moins entre 45 cm et 125 cm (*cf.* Hall, 1966, p. 150 et 151).

Dans cet espace particulier les concepts de territoire physique, tels qu'ils sont définis par Hall, n'ont plus cours. Car peut-on parler de distance proxémique lointaine quand les internautes sont situés géographiquement à 6 000 km l'un de l'autre ? Un tel concept toucherait au domaine de l'absurde. Cependant, la communication est réalisable ; les locuteurs peuvent s'entretenir en temps réel *via* l'écran et le clavier. Selon l'auteur précité, le concept de distance proxémique s'articule autour de deux facteurs. Le premier touche le territoire en tant que lieu de l'échange communicationnel, car « l'homme lui aussi observe des distances uniformes dans les rapports qu'il entretient avec les autres » (1966, p. 143). Le second facteur correspond au découpage des distances observées entre deux sujets mis en situation de

---

<sup>23</sup> Selon Colombain, le fournisseur d'accès est : « une société offrant, sur abonnement, l'accès à Internet » (1998, p. 58).

communication. Selon ce même auteur, quel que soit l'environnement socioculturel, « les distances personnelles et sociales existent toujours » (*ibid.*, p. 143). En effet, les schèmes humains sont analogues aux schèmes animaux quant au concept des distances observées par chacun des partenaires lors d'une interaction. Néanmoins, la constance de la distance varie suivant le type de culture et la nature de l'interaction mise en place. Ces variables correspondent à ce que Hall appelle l'espace personnel et l'espace social. Par ailleurs, la distance comprise entre la distance personnelle et la distance sociale est appelée « distance critique » et est sujette à variations d'une culture à l'autre. C'est sur ce territoire que les conflits, les incompréhensions et les malentendus prennent place (*ibid.*, 1966).

Or, la typologie des distances proxémiques telles que présentées et décrites par l'auteur précité, n'ont plus cours sur l'espace de l'Internet. Ce dernier prend le statut d'espace symbolique dans lequel interviennent des interlocuteurs dont la présence est traduite par leur identification à des pseudonymes. Nous pourrions ajouter que ces anthroponymes portent la charge symbolique de l'identité de l'internaute. Car, comme le souligne Chauchat : « L'identité est sociale parce que le même type d'expériences déclenche le même type de processus et de mécanismes identitaires et parce qu'elle est ancrée dans un univers symbolique » (1999, p. 14 et 15). Cette assertion corroborerait l'hypothèse selon laquelle le sujet social déplacerait des praxis d'un type de société à un autre ; pour ce, il procéderait aux modifications nécessaires à l'adaptation à ce nouveau milieu. Dans le cas présent, il s'agit du passage du mécanisme de construction de l'identité officielle, soit les patronymes et prénoms, à celui de la nomination officieuse *via* l'inscription pseudonymique.

Afin de clarifier notre réflexion, ces différents éléments vont être présentés sous la forme d'un tableau synoptique. Dans ce dernier nous mettrons en regard, à travers leurs différentes représentations, les différentes identités du sujet : le pseudonyme soutenant la désignation officieuse dans l'espace virtuel et l'anthroponyme officiel dans sa qualité de patronyme et de prénom.

Système de représentation dans l'univers symbolique de l'espace public et de l'espace virtuel	Pseudonyme dans la société virtuelle	Patronyme et prénom dans la société civile
<b>Inscription sociale de l'anthroponyme</b>	Légitimé mais officieux. Il est cependant indispensable pour participer à des salons de conversation	Acte symbolique réalisé lors de la déclaration de la naissance d'un enfant à la mairie
<b>Statut</b>	- fluctuant - homonymie impossible	- stable - homonymie possible
<b>Sujet désignant</b>	Soi	L'autre
<b>Distances proxémiques</b>	Distance unique de type « distance personnelle proche » (Hall, 1966)	Variables
<b>Hiérarchie</b>	Arasement de la hiérarchie	Hiérarchie maintenue
<b>Niveau de langue</b>	Familier	Est fonction de la situation de communication

*Tableau 1.9 — Nomen et représentation dans l'univers symbolique de l'espace public et de l'espace virtuel*

Revenons cependant à la communication initialisée par deux internautes : chacun sait que l'autre existe quelque part dans un espace socioculturel et géopolitique donné, cependant, chacun d'eux a une perception floue de la distance géographique réelle posée entre eux. En effet, la présence physique de l'internaute est traduite concrètement par les messages affichés à l'écran. Cet effacement de la distance a des incidences en ce qui concerne le rituel de la communication. Référant à Moynihan, Corraze souligne ainsi : « [...] Les signaux sociaux les plus évidents, bien que n'étant pas les plus importants, sont les manifestations communicatives. Ce terme peut être appliqué à toute organisation qui est devenue ritualisée, c'est-à-dire spécialisée par sa forme et sa fréquence comme un moyen d'adaptation expressément pour transmettre une information » (1980, 252, p. 40).

Sur le média Internet, le rituel qui sous-tend la mise en relation entre usagers est réduit à sa plus simple expression. En effet, l'apostrophe d'ouverture se réalise par l'usage de formules écrites comme : « bonjour », « salut », « hello », tandis que le rituel de clôture du dialogue se réalise bien souvent avec l'utilisation de pictogrammes électroniques. La salutation « à plus » s'écrira ainsi : « @+ », abréviation composée de l'arobase et du signe additionnel. La réalisation des marqueurs de politesse dans un registre familier de langue va dans le sens d'un arasement des distances proxémiques. Ceci correspond à ce que nous avons relevé précédemment, c'est-à-dire à la mise en place d'une distance unique pour l'ensemble des

internautes. La valeur proxémique correspond à la catégorie dite « personnelle proche » repérée par Hall. Elle couvre l'espace physique compris entre l'utilisateur et son ordinateur et plus spécifiquement l'écran comme objet symbolisant l'autre. Cependant, cet aspect de la communication, considéré sous l'angle de la distance proxémique et du rituel, est corrélé au fait pseudonymique. Cet anthroponyme portera tout le poids de l'identité de l'internaute, des messages qu'il veut faire passer, de la manière dont il se positionne vis-à-vis des autres usagers de l'Internet, et enfin de la place qu'il va prendre dans cet espace.

### **1.3.2. Mutabilité de l'anthroponyme et changements sociaux**

Nous avons présupposé que le changement d'anthroponyme interviendrait lors d'événements marquant la mutabilité d'une société ou d'un groupe. Cette transformation aurait des répercussions sur le rapport qui lie le sujet aux objets du monde : le mode de nomination et de classement de ces derniers pourrait être alors remis en question. Ainsi, le simple examen de la liste dictionnaire, par le biais de l'analyse étymologique, montre les différentes évolutions du mot en étroite relation avec des mutations de type sociohistorique. Nous prendrons pour exemple la locution en tant qu'objet lexical. Elle retranscrit, selon nous, son évolution étymologique dans une diachronie en synchronie. Pellen *in La locution et la périphrase, du lexique à la grammaire*, mentionne le cas de locutions comme « faire les gorges chaudes de quelqu'un » et « mener une vie de bâton de chaise ». La première locution serait inanalysable « si l'on ignore que gorges chaudes est un terme ancien de fauconnerie, désignant les petits animaux vivants que l'on donnait aux rapaces. L'explication de Robert est plus cohérente : le faucon « se régale » de l'aliment qu'on lui offre ; de même on se régale des plaisanteries que l'on fait sur quelqu'un ou quelque chose » (*in Tollis, 2001, p. 162*). La seconde locution, à savoir, « mener une vie de bâton de chaise », signifie « se déplacer sans cesse, comme les bâtons d'une chaise à porteur » (*ibid. p. 160*).

Ce constat fait écho chez Strauss qui dit des classifications qu'elles seraient des hypothèses et il ajoute que c'est « en raison de la nature même de l'action, laquelle entraîne à sa suite reconstruction de l'expérience du passé et l'émergence de nouveaux objets » (1992, p. 28). Cette redéfinition permanente des objets du monde introduirait « l'innovation et la nouveauté dans la vie humaine » car « [...] si les situations et les événements du présent étaient toujours conformes aux prévisions suscitées par les expériences du passé, l'action serait ritualiste, les concepts n'évolueraient pas. De fait, l'innovation repose sur des situations ambiguës,

confuses et mal définies. L'ambiguïté provoque et fait découvrir de nouvelles valeurs » (*ibid.*, p. 28).

C'est ainsi que des groupes, lors de situations induisant un changement profond dans un système social donné, vont voir leur identité remise en cause. Lapierre, dans l'étude qu'elle a menée sur les changements onomastiques des nouveaux citoyens français, montre que ce changement de nom correspond à un changement de vie. Cet auteur cite ainsi le cas de personnes qui ayant fait le choix d'une francisation de leur nom d'origine disent « qu'un changement de nom pourrait à la fois leur faciliter la vie et favoriser leur intégration » (1995, p. 160) et elle ajoute : « Enfin, changer de nom ne permet pas seulement d'échapper à un discrédit, de gommer un stigmate, d'oblitérer une différence ou de sanctionner une affiliation » (*ibid.* 1995, p. 288).

De grands bouleversements sociaux, comme l'abolition de l'esclavage en 1848, ont entraîné la création de nouveaux patronymes afin de procéder à la nomination de tous les esclaves affranchis. Lapierre précise que :

Le système esclavagiste disloquant lignages et parentés et empêchant la constitution de liens de filiation ou d'affiliation, il n'y avait pas de noms de famille ou de clan dans la condition servile. Cependant, la généralisation du nom unique aboutissant à une forte homonymie qui rendait difficile l'identification individuelle, l'ajout de surnoms s'est développé (*ibid.* 1995, p. 42-43).

Corroborant l'hypothèse posée par Strauss sur le fait qu'à l'ambiguïté était liée la transformation, Lapierre souligne ainsi : « L'accès généralisé à l'identité civile est aussi lié à la transformation des rapports sociaux, du statut des personnes et du lien politique qu'elles contribuent en retour à solidifier » (1995, p. 46).

Nous évoquions précédemment les changements onomastiques induits par la prise de citoyenneté française dans la mesure où le candidat choisit de franciser son nom. La renomination du sujet social, lors de flux migratoires, trouve une exemplification dans l'ouvrage de Fournier. Cet auteur a compilé les patronymes et surnoms des immigrants Bretons en partance pour la Nouvelle France durant la période comprise entre 1600 et 1765. Il montre ainsi qu'une partie de cette population a ajouté un surnom à son patronyme. Ce surnom prendra le statut de patronyme lors de la stabilisation du système social.

Les nouvelles technologies sont, elles aussi, à l'origine de changements sociaux importants entraînant de nouveaux comportements communicationnels. L'objet de notre étude est l'interaction entre un sujet social inscrit dans un espace socioculturel et géopolitique précisément circonscrit et la construction de son identité dans un espace numérique mal défini, soit le média Internet.

Pour résumer, il semble donc qu'à des sociétés pérennes correspondent des identités stables, alors que des changements sociaux induisent une mutation du statut identitaire. Cette transformation du statut de l'anthroponyme est corrélée à la labilité de la société dans laquelle elle se fait jour. Dans le tableau synoptique présenté ci-dessous, les différents paramètres significatifs de cette mutation, soit les anthroponymes, vont être présentés avec en regard les types de société impliqués dans ce processus et ceci en comparaison avec le nom commun. En effet, ce dernier soutient la base de données servant à la création anthroponymique.

Type de société	Nom commun	Nom propre	Surnom	Pseudonyme
<b>Société pérenne</b>	+	+	+/-	-
<b>Société labile</b>	+	-	-/+	+

*Tableau 1.10 — Les différentes actualisations ou non-actualisation du nomen en fonction de la labilité ou de la pérennité du groupe social*

Cependant, nous pouvons noter que cette différence ne vaut que d'un point de vue synchronique, car d'un point de vue diachronique la nomination prend la mesure de l'évolution de l'histoire et de la langue. Si nous nous référons à nombre de toponymes héraultais, l'analyse étymologique nous montre ainsi qu'une bonne partie prend son origine de la nomination latine comme Autignac provenant de *Altiniacum*, Puy de *Podium*, Pégairolles de *Petrolianum*, Rieussec de *Rivus Siccus*, Capestang de *Caput Stagni*, etc.

Afin de procéder à une analyse de ce processus, nous présenterons dans le § 1.5.2, p. 79, une étude faite à partir de trois champs onomastiques dont les corpus diffèrent tant d'un point de vue historique et géographique que social. Cette recherche va nous permettre d'infirmer ou de confirmer l'hypothèse que nous avons posée. À savoir, qu'à tout changement social important, pris dans sa dimension individuelle comme l'immigration ou dans une dimension plus vaste comme l'abolition de l'esclavage ou encore l'émergence de nouvelles technologies, le sujet social se redéfinirait quant à son identité, soit de son propre fait, soit du fait de l'autre.

Nous pourrions ajouter que le passage d'une structure de type pérenne à une structure de type labile pourrait être porteur d'une redéfinition de l'identité du sujet.

Cette étude portera sur des ruptures d'*habitus* sociaux dans le cadre de trois groupes. Le premier champ d'investigation portera sur des ensembles d'individus se rencontrant sur un média particulier, l'Internet, et qui se définissent ponctuellement par l'appartenance à de nouvelles structures groupales que l'on pourrait qualifier de labiles. Le deuxième groupe correspond à une population d'esclaves affranchis Réunionnais et enfin le troisième groupe prend en compte les immigrés Bretons en Nouvelle France. Cette analyse interviendra dans le cadre d'une étude comparative de trois corpus onomastiques relevés chez chacun des trois groupes précités.

#### **1.4 Le changement onomastique, présentation et analyse de trois cas**

Quantifier des concepts qui font intervenir la subjectivité semble être une gageure cependant, avec l'utilisation des méthodes statistiques appliquées aux sciences humaines, il est possible de procéder à une approche quantitative de données d'ordre qualitatif. Ces méthodes vont nous permettre de procéder à l'analyse et à l'interprétation des données de trois corpus onomastiques dans le cadre d'une étude comparative sur le changement anthroponymique. Elles vont soutenir également les modes opératoires qui vont accompagner le collationnement et l'étude des différentes données du questionnaire mis en ligne et qui portent sur le positionnement de l'internaute par rapport à son identité pseudonymique. Il fera l'objet du chapitre II.

#### **1.5 La quantification appliquée aux sciences humaines**

Sans entrer dans les arcanes des mathématiques statistiques, dans leur ouvrage, Trudel et Antonius définissent ainsi la quantification dans les sciences humaines et sociales « comme étant le recours, de façon systématique, aux nombres pour décrire, mettre en relation et éventuellement expliquer certains phénomènes d'ordre social et individuel [...] pour inférer à partir d'informations sur un petit nombre d'individus, des conclusions qui touchent l'ensemble de la population ». Ce dernier concept qui, à partir d'observations faites sur un petit nombre d'individus est généralisé à toute la population, est appelé « inférence

statistique » (*ibid.* 1991, p. 5). Par ailleurs, et afin de clarifier cette approche, les auteurs mentionnent ainsi :

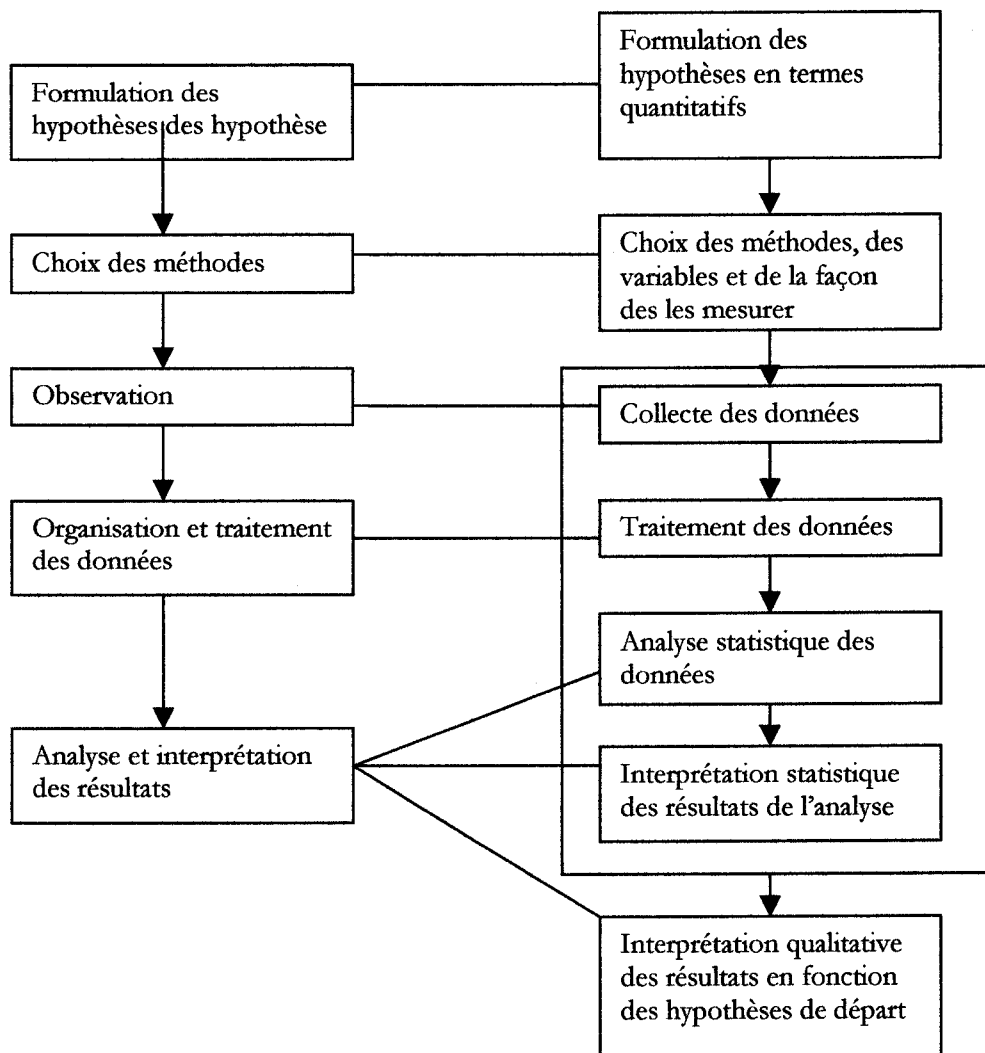
[...] on peut identifier les étapes suivantes dans l'utilisation systématique des nombres :

- choix d'un système de mesure et des caractéristiques à mesurer ;
- collecte des données ;
- traitement des données ;
- analyse statistique des données ;
- interprétation et analyse qualitative des résultats.

La première et la dernière de ces étapes sont les liens, les points d'ancrage, les interfaces pourrait-on dire, entre les méthodes quantitatives et la méthode scientifique en général. Ces étapes impliquent un usage des nombres en fonction d'une problématique qualitative. C'est là que des informations qualitatives sont traduites en nombres, puis que les nombres sont retraduits en mots (*ibid.* 1991, p. 21).

Les différents processus mis en place, dans le cadre de cette démarche, ont été présentés, par les auteurs précités, sous la forme d'un tableau synoptique que nous reproduirons en page suivante. Ce schéma nous intéresse pour les raisons suivantes : d'une part, il synthétise la démarche des méthodes qualitatives et, d'autre part, il met en regard cette dernière avec la démarche scientifique générale. Outre l'approche globale qu'il nous donne du déroulement des différentes opérations, il nous permettra d'en repérer telle ou telle étape particulière intéressant notre réflexion. Ainsi, les données des trois corpus onomastiques seront-elles des données déjà traitées et non des données brutes. Cependant, dans le cadre de notre présente étude, elles seront considérées comme des unités statistiques élémentaires, c'est-à-dire un « élément », « premier objet d'étude, celui dont on étudie les caractéristiques » (*ibid.*, 1991, p. 23).





La démarche scientifique générale

La démarche des méthodes quantitatives

**Schéma 1.11 — Correspondance entre les étapes de la méthode scientifique, des méthodes quantitatives et de la statistique**

Source : Méthodes quantitatives appliquées aux sciences humaines, 1991, p. 23

Toutefois cette méthode a des limites dont il faut tenir compte, car comment quantifier des concepts comme la séduction ou l'originalité par exemple ? Ces derniers font partie des items retenus dans le questionnaire distribué sur le média Internet et qui seront abordés dans le chapitre suivant. Afin de mettre en chiffres de tels concepts, on utilisera ce que Trudel et Antonius appellent des « indicateurs » soit « une mesure non pas du concept étudié lui-même mais de l'une de ses manifestations » (*ibid.* 1991, p. 11). Par ailleurs, le regroupement d'indicateurs, appelé « indice », donne la tendance générale de tel ou tel phénomène. Toutefois, ces indices ne sont en aucun cas la représentation exacte du concept étudié.

Afin de permettre au lecteur d'appréhender plus facilement l'approche statistique des méthodes quantitatives applicable aux sciences humaines nous allons présenter ci-après une série de définitions correspondant à des acceptions spécifiques liées au déroulement de ces études. L'analyse des informations est faite à partir d'un matériau brut, la donnée, qui est, selon Trudel et Antonius, « toute information recherchée et notée dans le cadre d'une analyse et jugée pertinente à la question étudiée » (*ibid.* 1991, p. 33). La caractéristique particulière de la donnée pour chaque individu ou unité interrogée est appelée « variable ». Ainsi des facteurs socio-économiques comme l'âge, le sexe, le niveau d'études, etc., sont des variables. Par exemple la variable « sexe » ne contiendra que deux sortes de données soit « F » pour « féminin » ou « M. » pour « masculin », en revanche la variable « âge » pourra se décliner sur quelque cent données différentes si nous choisissons un échelonnement d'âge par année de 0 à 100 ans.

Les variables elles-mêmes se subdivisent en « variable dépendante » et en « variable indépendante ». Trudel et Antonius en donnent les acceptions suivantes : « Une variable est désignée comme dépendante dans le cadre d'une recherche pour indiquer que c'est celle que nous cherchons à expliquer » et par ailleurs ils ajoutent : « une variable est désignée variable indépendante dans le cadre d'une recherche quand elle sert de facteur explicatif possible de la variable étudiée » (*ibid.* 1991, p. 36). Une variable est dépendante uniquement par rapport à d'autres variables qui sont indépendantes.

Nous prendrons comme exemple la formulation de la question 9, de type ouvert, qui fait partie du corpus de questions de l'enquête mise en ligne et qui présente un type de variable dépendante. Cette question s'intitule ainsi :

« Expliquez en quelques mots pourquoi vous pensez que votre pseudonyme a une influence ou n'a pas d'influence sur vos rapports avec les autres internautes ? »

Ici, la variable dépendante correspond à l'opinion qu'ont les internautes quant à l'influence que peut exercer ou ne pas exercer leur pseudonyme dans leurs relations avec les autres. Cette variable est peut-être corrélée à des variables indépendantes comme le niveau d'étude, l'âge ou le sexe.

Afin de procéder à une analyse de toutes ces variables à travers l'ensemble des données recueillies, la mise en place d'un système de mesure est nécessaire. Sa notation est appelée « échelle de mesure ». Dans les sciences humaines, quatre types d'échelles sont utilisés : les échelles nominales, les échelles ordinales, les échelles d'intervalles et enfin les échelles de rapport. Nous reprendrons pour chacune de ces typologies les définitions qu'en donnent Trudel et Antonius (1991, p. 38).

1 — « Les échelles nominales répartissent les individus ou éléments de la population en catégories ou groupes ». Ainsi l'INSEE propose une arborescence à trois niveaux concernant les catégories socioprofessionnelles comme nous pouvons le voir dans le schéma ci-dessous.

<p>Liste des postes PCS 2003 - Niveau 1 - 6 postes</p> <p>Code Libellé</p> <p>1 Agriculteurs</p> <p>2 <b>Artisans, commerçants et chefs d'entreprises ----</b></p> <p>3 Cadres et professions intellectuelles supérieures</p> <p>4 Professions intermédiaires</p> <p>5 Employés</p> <p>6 Ouvriers</p>	<p>Liste des postes PCS 2003 - Niveau 2 - 29 postes</p> <p>Code Libellé</p> <p>21 <b>Artisans (salariés de leur entreprise)</b></p> <p>22 <b>Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise)</b></p> <p>23 <b>Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)</b></p>
<p>Liste des postes PCS 2003 - Niveau 3 - 412 postes</p> <p>Code Libellé</p> <p>231a <b>Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus</b></p> <p>232a <b>Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés</b></p> <p>233a <b>Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés</b></p> <p>233b <b>Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés</b></p> <p>233c <b>Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés</b></p> <p>233d <b>Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés</b></p>	

*Schéma 1.12 — Arborescence de la liste des postes dans les catégories socioprofessionnelles* Source : INSEE — Nomenclatures, 2003

L'analyse de ce tableau montre que le niveau 1 comprend six catégories générales. Si nous prenons le libellé 2 référant à la catégorie des artisans, commerçant et chefs d'entreprise, dans l'arborescence descendante nous aurons trois sous-catégories dont les codes de référence seront des dérivés de la racine 2. Si nous choisissons la sous-catégorie des chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, nous aurons une nouvelle catégorie regroupant sept catégories spécifiques de chefs d'entreprise. Nous pourrions représenter cette arborescence ainsi :

2 Artisans, commerçants et chefs d'entreprises					
3					
21 Artisans (salariés de leur entreprise)		22 Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise)		23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)	
<b>231a</b> Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus	<b>232a</b> Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés	<b>233a</b> Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés	<b>233b</b> Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés	<b>233c</b> Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés	<b>233d</b> Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés

**Schéma 1.13 — Arborescence de la liste des postes dans les catégories socioprofessionnelles 2**

Source INSEE — nomenclatures, 2003

Cet exemple reprend la nomenclature officielle de l'INSEE que nous utiliserons ultérieurement lors de l'analyse des questionnaires auxquels ont répondu les internautes.

2 — Les échelles ordinales « établissent un ordre linéaire entre les données recueillies, même s'il n'est pas possible d'y associer des grandeurs précises » (*ibid.* 1991, p. 38). Les auteurs, Trudel et Antonius, ajoutent ainsi :

Les échelles ordinales doivent présenter les propriétés suivantes :

- Les mesures de n'importe quels deux individus A et B doivent pouvoir être comparées ; soit la mesure d'A est supérieure à celle de B, soit le contraire, ou soit qu'elles sont égales. On dira alors que A précède B, ou que B précède A, ou que A et B sont au même niveau.
- Si A précède B et que B précède C, alors il faudrait aussi que A précède C pour que l'ordre soit cohérent. Cette propriété d'une relation d'ordre est appelée *transitivité* » (*ibid.*, p. 39).

Par exemple une échelle d'appréciation pourrait être construite à partir de choix tels que « mauvais », « neutre » et « bon » ; nous appliquerons cette échelle de mesure à certains types de données recueillies à partir des réponses au questionnaire, qui était consultable par le lien URL suivant :

<http://doctorat-sciences-langage.ifrance.com/doctorat-sciences-langage/>

Ainsi, des variables indépendantes telles que celles concernant l'âge ou le nombre d'années d'étude réalisées seront concernées par ce type d'échelle.

Prenons comme exemple les trois premiers internautes ayant répondu au questionnaire. Nous les appellerons respectivement A, pour le premier répondant, B pour le second et C pour le troisième (annexe A, p. 1-1-a, 3-2-a et 5-3). Si nous considérons la variable indépendante « âge », dans un ordre croissant, avec les valeurs suivantes, pour A = 28 ans, pour B = 29 ans et pour C = 51 ans, nous obtiendrons l'échelle nominale suivante :

$$A < B < C$$

alors que les valeurs chiffrées, recueillies à partir du nombre d'années d'étude accompli, seront les suivantes :

$$A = \text{BAC} + 5$$

$$B = \text{BEP}$$

$$C = \text{CAP}$$

ce qui nous donnera une échelle ordinale de type :  $C < B < A$ , en prenant en compte le fait que l'obtention du diplôme du CAP demande moins d'années d'étude que l'obtention du BEP.

Toujours en nous référant aux réponses de ces trois internautes à la question indexée numéro un et intitulée : « Depuis combien de temps naviguez-vous sur le média Internet ? », nous avons obtenu les réponses suivantes :

temps de navigation de : A = 5 ans ;

B = 2 ans ;

C = 5 ans.

Ceci nous donnera l'échelle ordinale suivante :

$$B < C = A$$

Ainsi une même unité peut-elle se positionner différemment en fonction de la variable traitée.

3 — Les échelles d'intervalles sont « des échelles de mesure qui permettent d'attribuer des grandeurs numériques aux différents individus. Les grandeurs constituent des mesures. Il est alors possible d'évaluer la distance, c'est-à-dire l'intervalle entre deux mesures » (*ibid.*, p. 38).

4 — Les échelles de rapport sont basées sur des valeurs numériques attribuées à des individus ou éléments.

Les échelles d'intervalles et de rapport sont mentionnées ici pour information car leur utilisation n'est pas requise dans le cadre de cette présente étude.

#### 1.5.1. Formulation des hypothèses de départ

À travers les recherches menées sur la manière de désigner le sujet social au Moyen Âge, des auteurs comme Beck, Bourin et Chareille in *Le Patronyme* (2002) mettent en relief l'évolution du *nomen proprium* et le fait qu'un système de nom unique ait prévalu à l'époque évoquée. Ils montrent également que le patronyme et le prénom tels que nous les connaissons actuellement ont subi une évolution complexe. Plusieurs facteurs interviennent dans ce phénomène, dont le corpus stocké de noms et l'augmentation de la population. Ces auteurs citent les chiffres suivants concernant le stock de noms disponibles : pour 100 individus en l'an mil, 50 noms, après l'an mil, 30 noms et enfin en 1250, 20 noms. Par ailleurs, un renouvellement sensible du corpus est noté avec un apport de 85 % de noms d'origine germanique au X<sup>e</sup> siècle et 65 % en 1250 et enfin l'emprunt de noms bibliques à hauteur de 15 % au X<sup>e</sup> siècle et de 35 % en 1250. Si aucun nom ne domine l'ensemble du corpus disponible au X<sup>e</sup> siècle, au XII<sup>e</sup> siècle ce sont les noms d'Hugues, Guillaume, Jean et Pierre, qui restent majoritaires (*ibid.*, p. 13).

Ainsi s'est posé le problème de l'homonymie. Il a été résolu, en partie, de la manière suivante : « Les listes des témoins juxtaposent des homonymes en les distinguant par un simple alias (un autre) » (Beck, Bourin et Chareille, 2002, p. 14). C'est un phénomène qui est actualisé sur le média Internet, puisque les pseudonymes homonymes ne peuvent être pris en

compte sur une base de données compilant l'ensemble des pseudonymes disponibles. Cet outil n'accepte qu'un pseudonyme et un seul différencié pour chacun des internautes enregistrés<sup>24</sup>. L'homonymie en tant que telle n'apparaîtra que dans le choix d'un pseudonyme dont le nombre d'occurrences est supérieur à un et auquel la base de données attribuera un chiffre par ordre d'inscription (ex : pierre1, pierre2, pierre3, etc.).

Vers le XI<sup>e</sup> siècle le désir d'adjoindre un surnom au nom unique se généralise et il apparaît, toujours selon ces auteurs que, d'une part :

[...] les modifications anthroponymiques semblent plus liées à la mise en place d'un système politique seigneurial efficace qu'à des transformations démographiques ou économiques. En tout cas, ces nouveaux usages de désignation se sont mis en place au cours de la période médiévale et nullement sur l'injonction de l'Église ou de l'État : ces autorités n'ont fait que rendre le système obligatoire et rigide, tardivement » (*Le Patronyme*, 2002, p. 28)

et que, d'autre part, durant cette période de transformation et sans qu'il y ait eu de légalisation des anthroponymes en usage, le surnom allait prendre le statut de prénom. Comme le soulignent les auteurs précités : « Il est des familles où le surnom semble très tôt héréditaire [...], il en est d'autres où il reste très nettement individuel » (*ibid.*, p. 28).

À la Révolution française le patronyme et le prénom vont voir leur statut se modifier et passer d'un état mutable à un état fixe. En effet, la loi du 11 germinal an XI (1er avril 1803) légifère le principe d'immutabilité du patronyme ainsi que du prénom comme suit : « Aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénoms autres que ceux exprimés dans son acte de naissance » in *Le patronyme* (2002, p. 117). Il semblerait qu'une instabilité d'ordre géographique, politique ou sociologique génère un processus de mutabilité de l'anthroponyme. En effet, Lapierre mentionne dans un article paru dans l'ouvrage in *Le patronyme* (2001, p. 115) qu'il arrive « en effet que le nationalisme s'en prenne aux noms afin de détruire l'altérité d'une minorité », ainsi en 1940 « Le Reich a imposé la germanisation des patronymes français en Alsace et en Lorraine ». Par ailleurs, cet auteur présente le cas des Arméniens dont le nom a été turquisé en 1934 et montre ainsi à quel point l'altérité peut être oblitérée par le nouveau pouvoir en place : « La désinence « ian », renvoyant à l'identité et à l'appartenance, a été remplacée par la terminaison « oglou » qui signifie en turc « fils de » (*ibid.* 2001, p. 123).

---

<sup>24</sup> Les contingences électroniques, à l'origine de cette particularité, proviennent de l'impossibilité, pour le système, de présenter deux informations identiques qui sont lues comme une seule et unique information.

Cette modification de l'anthroponyme par le fait linguistique du changement de désinence confirmait le pouvoir des Turcs sur le sujet arménien puisque ce dernier ainsi renommé « était désigné, dans la langue du persécuteur, comme le fils du persécuté » (*ibid.* 2001, p. 123).

Si des groupes dominants utilisent la modification linguistique afin de procéder à l'assimilation de groupes dominés, comme il a été mentionné précédemment pour ce qui concernait les populations des régions d'Alsace et de Lorraine en 1940 ou encore le peuple arménien sous le joug des Turcs en 1934, le fait onomastique a eu d'autres fortunes.

Ainsi lors de l'affranchissement des esclaves par la population blanche aux Antilles ou à la Réunion, le problème de la nomination des affranchis s'est posé comme l'indique Degras : « Le nom pour nombre de familles blanches de la colonie, ne marque pas seulement leur inscription dans l'histoire ; il n'est pas seulement une preuve tangible d'antériorité historique, de légitimité. La volonté de préserver le nom est une autre forme de la crainte [...] que la communauté blanche ne soit infiltrée » *in Le patronyme* (2002, p. 86).

Par ailleurs, des phénomènes, comme une forte croissance démographique, peuvent générer une pénurie de *nomen*. Lors du peuplement de la province du Québec [Canada], la majorité des migrants était à 95 % d'origine française. La vitalité de cette population est exprimée ainsi : elle « croîtra du seul fait de son propre dynamisme, atteignant 80 000 habitants en 1760 et 200 000 en 1800 *in Le patronyme* (2002, p. 204). Cette croissance, sans apport extérieur d'autres populations, a entraîné une réduction du stock de noms disponibles. Ainsi, « la population québécoise a largement utilisé le surnom, notamment pour différencier les lignées issues d'un même ancêtre » (*ibid.*, 2002, p. 205).

L'instabilité onomastique peut également être générée par le port d'un anthroponyme dont le contenu est jugé offensant ou ridicule. Le sujet incriminé peut alors procéder à une demande de changement de nom. Dans ce cas de figure, le changement anthroponymique est initialisé par le seul vouloir de l'individu et non plus par un pouvoir en place désireux d'assimiler ou de stigmatiser à tout prix une communauté linguistique. Ainsi, la loi du 11 germinal (1er avril 1803), déjà citée, a été abrogée et remplacée par la loi du 8 janvier 1993 qui stipule que « que toute personne qui justifie d'un intérêt légitime peut changer de nom ».

Par ailleurs, ces modifications onomastiques sont fortement liées, soit à des facteurs comme la



structuration et la pérennité de l'État, comme en France après la révolution de 1789 par exemple ou soit lors de conflits comme celui de la dernière guerre mondiale ; dans ce dernier cas de figure, des espaces géographiques frontaliers à l'État français et à l'État allemand sont passés d'un statut pérenne à un statut labile entraînant ainsi la germanisation des patronymes français. Ces différents exemples semblent montrer que, lors de certains types de changement dans une société, l'anthropogénèse aurait un statut de type labile. Il semblerait en être ainsi pour ce qui concerne l'inscription du pseudonyme sur l'Internet.

### **1.5.2. Mise en place d'une étude comparative de trois corpus onomastiques relevés chez les internautes francophones, les esclaves affranchis Réunionnais et les immigrés Bretons en Nouvelle France**

Pour reprendre l'hypothèse que nous avons posée à savoir qu'à un changement géopolitique, historique ou social particulier correspondrait une modification du statut onomastique, nous avons mis en place une étude comparative de trois corpus de noms ; ils puisent dans les catégories suivantes : pseudonymes, patronymes et surnoms et ils correspondent à trois groupes sociaux bien différenciés quant à leur histoire et à leur époque. Ces choix ne sont pas anodins et ont été motivés par la raison suivante : nous pensons que la validité de l'hypothèse posée pourrait se vérifier, si tant qu'elle est pertinente, quel que soit le contexte historique, géographique et social pris en compte.

Le premier groupe est composé d'utilisateurs du média Internet ; le corpus onomastique étudié est celui du pseudonyme, identité sous laquelle se présente le locuteur à ses pairs. L'ensemble des informations a été compilé à partir du mémoire de DEA de Martin (2000). Les caractéristiques particulières de ce groupe sont l'appartenance des membres le composant à des groupes socioculturels et géopolitiques différents de la société virtuelle dans laquelle ils évoluent, du secret relatif à l'identité de chacun des locuteurs et fonctionnant comme élément fédérateur du groupe et enfin du choix anthroponymique opéré par le sujet lui-même : ici, c'est le « je » qui désigne le « je ». Ces communautés n'ont de pérennité que celle d'un choix d'ordre ludique et n'ont de durée que celle de l'intérêt suscité, pour l'internaute, par telle ou telle communauté.

Le deuxième groupe a été choisi à partir des informations fournies dans le cadre de la thèse de doctorat présentée par Fuma (1958) in *Le patronyme* (2002, p. 81-93) et portant sur l'histoire

des noms réunionnais à partir des registres d'affranchis de 1848. Les caractéristiques spécifiques de ce groupe sont le passage de ses membres du statut d'esclave à celui d'homme libre. Cette évolution est allée de pair avec l'obligation par les autorités de donner un nom à des sujets qui en étaient dépossédés. Le contexte dramatique dans lequel le mode de désignation du groupe dominé par le groupe dominant s'est mis en place a donné lieu à des dérives. Par ailleurs, c'est ce contexte qui a fédéré les différentes instances ayant présidé à la nomination des sujets de ce groupe. Dans ce cas de figure c'est l'autre qui, sous la figure d'une autorité peu coopérative, désigne le « je ».

Le troisième groupe a été analysé à partir des informations compilées in *Dictionnaire biographique des Bretons en Nouvelle France, 1600-1765* (Fournier, 1981). Les recherches menées par cet auteur portent sur un répertoire de tous les sujets d'origine bretonne enregistrés en Nouvelle France pour la période désignée ci-dessus. Cette identification a été faite selon l'auteur « à partir de sources archivistiques disponibles et de sources publiées non connues ». Au sein de ce groupe, nous trouvons une grande proportion de soldats lesquels avaient été envoyés par le roi de France afin d'assurer la défense des intérêts français en Nouvelle France. D'autres corps de métiers ont été également répertoriés et qui sont liés à l'agriculture ou à la pêche. Il s'agit ici d'une population dont la raison majeure, quant à son immigration en Amérique du Nord, a été comme le mentionne Fournier : « la pauvreté de la Bretagne des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle ». Comme nous l'avons vu précédemment, le stock des patronymes étant limité, les immigrants ont utilisé des surnoms afin de pallier le problème posé par l'homonymie. Dans cette configuration la désignation est duelle : elle est initialisée, soit par le sujet qui se désigne lui-même en choisissant son propre surnom ou, soit par un ou plusieurs membres du groupe ou encore par l'ensemble du groupe qui désigne le sujet en lui attribuant un surnom spécifique.

L'ensemble des informations concernant les groupes précités sera présenté sous la forme de tableaux auxquels seront annexés les graphiques leur correspondant. La compilation des informations a été réalisée à partir des catégories mises en place par Martin (2000, p. 43) et à partir de celles recensées par Fuma in *Le patronyme* (2002, p. 81-93) ; Fournier, quant à lui, n'en a recensé aucune. Ces catégories ont été regroupées en fonction de thématiques déjà repérées lors du travail de recherche fait par Martin (2000, p. 43 et suiv.). Elles sont réparties en trois classes distinctes et se déclinent ainsi :

1. La classe des objets sociétaux véhiculés dans le groupe socioculturel francophone qui incluent les catégories listées comme suit : bandes dessinées, films ou pièces de théâtre, séries télévisées, contes, jeux vidéo, mythologie, religion, publicité, groupes musicaux auxquels s'ajoutent les rubriques repérées dans le cadre du travail de recherche effectué par Fuma, soit les noms d'animaux, d'objets, de plantes, le concept de temps et les personnages historiques. Enfin, à partir de la compilation faite des surnoms portés par les immigrants Bretons en Nouvelle France, nous avons pu déterminer une rubrique relative au champ sémantique de la nature.
2. La classe appelée « marques indicielles de la personnalité du sujet » et qui prend en compte les catégories suivantes : indices toponymiques, indices ethniques, indices style « petites annonces », indices hypocoristiques, indices caractérisants. Bien que Fuma ait répertorié les mêmes rubriques, les deux rubriques dénommées « style petites annonces » et « indices hypocoristiques » n'ont pas été citées.
3. La classe dénommée « histoire personnelle du sujet » est composée des catégories suivantes : indices métaphoriques, indices patronymiques, indices personnels peu ou pas décriptables.

Les acceptions relatives aux trois thématiques principales sont celles qui ont été définies dans le mémoire de DEA de Martin (2000, p. 43 et suiv.). Ainsi la première classe thématique dénommée « objets sociétaux » correspond aux références socioculturelles et économiques reconnues comme telles par la majorité du groupe considéré. Les anthroponymes référant à ce type de corpus sont vécus comme une projection symbolique du *nomen* à travers les objets sociétaux véhiculés dans le dit groupe. Cette thématique regroupe quinze catégories dont une partie réfère à des praxis liées à la culture technologique des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle pour le groupe des usagers de l'Internet. Un autre ensemble de catégories plus généralistes correspond à des pratiques sociales actualisées par les deux autres groupes aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle.

La deuxième classe thématique, dite « marques indicielles de la personnalité », réfère à la personnalité du sujet et donne une indication sur une qualité qui lui est spécifique et qui est mise en relief – le terme « qualité » étant pris ici dans son sens généraliste – et qui sera un signe particulier de reconnaissance par ses pairs. Cette thématique inclut cinq catégories

indicielles. Si les indices toponymiques et ethniques sont transparents quant à leur contenu, il semble nécessaire de préciser ce que sous-tendent les trois autres catégories. Les indices, dits « style petites annonces », correspondent à des anthroponymes composés d'abréviations lesquelles indiquent des facteurs comme l'âge, le sexe ou les initiales du sujet, et tels qu'ils sont rédigés pour la parution d'annonces. Les lexèmes de type hypocoristique sont des appellations qui semblent porter la charge affective la plus grande, car elles sont utilisées dans le milieu familial ou dans des relations amicales ou amoureuses. En ce qui concerne les indices que nous avons appelés « caractérisants », ils donnent des indications sur la personnalité du sujet pour ce qui touche à certains traits de caractère.

La troisième classe thématique appelée « histoire personnelle du sujet » réfère au vécu de ce dernier. Cette classe a été subdivisée en trois catégories : les indices métaphoriques qui ne donnent aucune indication sur l'identité civile du locuteur mais sur une projection imaginaire qu'il peut avoir de lui-même, les indices patronymiques qui peuvent indiquer les prénoms et/ou noms réels de l'usager ou bien un prénom et/ou un nom réel en relation avec son histoire personnelle et enfin les indices peu ou pas décryptables que nous appellerons, dans le présent texte, « cryptonymes » et qui oblitérent tout indice identitaire.

Ces trois groupes sociaux sont francophones et de ce fait partagent certaines valeurs linguistiques et culturelles. Toutefois, aucun des trois groupes ne partage des valeurs sociétales dans la diachronie. En effet, l'actualisation des anthroponymes de chacun de ces groupes s'est mise en place respectivement en 1999-2000 pour le premier groupe, à partir de 1848 pour le deuxième groupe et enfin entre 1600 et 1765 pour le troisième groupe. Par ailleurs, les contextes géographiques sont également différents : le premier groupe est composé d'internautes issus de communautés francophones ou vivant dans des communautés francophones, le deuxième groupe est composé d'anciens esclaves affranchis Réunionnais vivant à l'île de la Réunion [Océan indien] et qui ont subi l'influence du groupe dominant francophone, le troisième groupe est composé de sujets d'origine française et ayant immigré en Nouvelle France [Amérique du Nord]. La Nouvelle France correspond actuellement à la province du Québec [Canada].

Les anthroponymes ayant fait l'objet de la présente étude se décomposent comme suit :

- pour le premier groupe, il s'agit des pseudonymes correspondant à l'identité sous laquelle

se présente le sujet vis-à-vis de ses pairs. Le corpus comprend 515 occurrences ;

- pour le deuxième groupe, l'étude a été faite à partir de la compilation des patronymes attribués aux esclaves affranchis, soit 5 287 occurrences ;
- pour le troisième groupe, nous avons pris en compte les surnoms d'un certain nombre d'immigrés français en Nouvelle France, anthroponymes que se sont attribués ces immigrants ou qui leur ont été attribués par leurs pairs et qui sont passés du statut de surnom à celui de patronyme. Nous avons compilé ainsi 371 occurrences.

L'analyse étant faite sur la base de 100 le nombre différent d'occurrences en valeur absolue, pour chacun de ces groupes, n'a pas de valeur significative.

### 1.5.3. Méthodologie choisie

La méthodologie choisie est plurielle. En effet, nous avons utilisé, d'une part, les logiciels de base de données Access 97 et le tableur Excel 97 de Microsoft et, d'autre part, les méthodes statistiques de type quantitatif appliquées aux sciences humaines. Le logiciel Access 97 a servi à la création des bases de données nécessaires au travail de catégorisation des unités composant les sous-catégories, appelées ici « catégories », ainsi que les catégories principales que nous avons nommées « classes thématiques ». Afin de clarifier le concept de base de données, nous citerons la définition proposée par Matthey et Meiser *in PC Poche Microsoft ACCESS 2* :

Une base de données relationnelle englobe des objets destinés à réaliser une tâche précise. De manière générale, cette tâche consiste à gérer et à enregistrer des données. Les données doivent être disponibles à tout moment afin que l'utilisateur puisse être informé sans délai des mouvements de la base de données. En principe, une base de données permet de gérer n'importe quel type d'informations (1994, p. 75).

Par ailleurs, ces auteurs ajoutent : « Avec l'introduction du concept de base de données, sont apparus les termes de « fichiers de données », « enregistrement » et « champ ». Les fichiers de données d'une base de données relationnelle se présentent sous forme de tables, un enregistrement représente une ligne de la table et un champ de données correspond à une colonne » (*ibid.*, p. 78).

Dans l'extrait suivant, la compilation des surnoms des immigrés Bretons en Nouvelle France se présente comme suit :

N°	Surnoms	Patronymes	Métiers
126	Sansraison	Galet	agriculteur
79	Lavallée	Constantin	agriculteur
272	St-Crespin	Naud	agriculteur
260	Deslauriers	Ménard	agriculteur
342	Lafleur	Sévigny	agriculteur
180	Trépiat	Lachapelle	agriculteur
121	Hermel	Fortin	agriculteur
124	Nantais	Freton	agriculteur
347	Desmoulins	Sioneau	agriculteur
314	Dubois	Quintin	agriculteur
140	Jolicoeur	Girard	agriculteur
262	Cupidon	Métayer	agriculteur
186	Laliberté	Laisné	agriculteur
310	Laflamme	Quémeneur	agriculteur
166	Lafleur	Horieux	agriculteur
191	Desroches	Laroux	agriculteur
161	St-Julien	Hautbois	agriculteur
361	Léveillé	Truchon	agriculteur
303	Groschêne	Pomeret	agriculteur
332	Belle-Isle (Lieu de	Rotureau	agriculteur
154	naiss.) L'espérance	Guerganivet	agriculteur

*Tableau 1.14 — Extrait de la table de données des surnoms en Nouvelle France*

Les quatre champs sont dénommés respectivement « n° », « surnoms », « patronymes » et « métiers ». La première colonne correspond à la numérotation, par ordre croissant de saisie, des différents surnoms relevés sur l'ouvrage déjà cité. Cet ordre croissant est corrélé à l'ordre alphabétique dans lequel ces anthroponymes ont été classés. Ces derniers ont été compilés dans la deuxième colonne. Nous avons inscrit dans la troisième colonne les patronymes correspondant aux surnoms. Enfin, dans la quatrième colonne nous avons noté le métier, dans la mesure où il était connu, des différents membres composant ce groupe.

Dans notre exemple, nous avons privilégié le tri alphabétique en ordre croissant du champ « métier ». Il s'agissait dans ce cas particulier de calculer le nombre d'occurrences de tel ou tel métier et de le mettre en relation avec les différents items répertoriés. Cette mise en relation nous permettra de faire éventuellement une corrélation entre un objet du monde, ici le métier, et le phénomène de la désignation, soit le surnom. Toutefois, cette étude spécifique sera abordée dans le présent chapitre à partir du § 1.5.4.

Nous avons utilisé le tableur Excel 97 de Microsoft qui permet « de placer des nombres et du texte en lignes ou en colonnes » (Frala, 1997, p. 9). Cet auteur précise que :

[...] Les nombres introduits peuvent faire l'objet de calculs simples ou compliqués. [...] L'intérêt du tableur est le suivant : toute modification d'une information ou l'ajout d'une colonne se répercute automatiquement dans la formule : le tableau met immédiatement à jour le résultat des formules. Ce logiciel est un générateur de graphiques, lesquels correspondent « aux données introduites sur la feuille de calcul (*ibid.*, p. 9).

Ce tableur nous a aidés à la réalisation des différents tableaux introduisant des données numériques, à la création des graphiques qui leur sont corrélés, au calcul des sous-totaux et totaux ainsi qu'à celui des pourcentages.

Par ailleurs, nous utiliserons également les méthodes quantitatives appliquées aux sciences humaines. Selon Trudel et Antonius les avantages sont les suivants :

- elle permet plus de précision. [...] Elle permet de décrire ce que l'on observe à l'aide de nombres ;
- la précision se manifeste aussi par la possibilité de donner un sens plus clair aux concepts. En effet, la quantification peut aider à définir le concept et à le rendre opérationnel ;
- en atteignant un niveau de précision accru grâce à l'emploi de nombres, il devient possible de dépasser le sens commun et d'introduire un élément d'objectivité dans la description des faits sociaux et dans l'argumentation concernant ces faits ;
- un autre avantage de la précision obtenue à l'aide des nombres est qu'elle permet une certaine uniformité dans la mesure d'un phénomène ;
- une des conséquences de la quantification et de la précision qui en résulte est qu'elles rendent les énoncés plus facilement vérifiables. Quand un énoncé est formulé à l'aide de nombres, il est plus facile de vérifier s'il est exact, de confirmer les hypothèses faites à son propos ou d'en infirmer d'autres (1991, p. 7, 8 et 9).

Nous ferons appel à cette méthode pour la création de tableaux à plusieurs entrées ainsi que lors de l'organisation des données en classes thématiques subsumant les items qui leur sont subordonnés. Enfin, nous ferons intervenir ces méthodes pour l'étude de certaines variables indépendantes comme les EEIS ou « espace élémentaire de l'identité sociale ». Ce concept, l'EEIS, auquel nous ferons appel au cours du présent texte, « permet de dégager des structures élémentaires communes aux membres d'un groupe de sujets ainsi que d'analyser d'une manière plus approfondie l'identité sociale de certains d'entre eux » (Chauchat 1999, p. 240).

Dans le paragraphe précédent, nous avons mentionné les sources de provenance des trois catégories d'anthroponymes ainsi que le descriptif des classes thématiques et des catégories. Parallèlement à ces références, et afin de circonscrire de manière plus exacte ces groupes

onomastiques, il sera présenté ci-dessous les différentes données chiffrées afférentes aux classes thématiques et aux catégories.

En ce qui concerne le groupe des pseudonymes, un total de 515 occurrences a été dénombré dans ce corpus puis réparti selon les critères suivants :

- 61 « objets sociétaux » : bandes dessinées = 11, films ou pièces de théâtre = 13, séries télévisées = 7, contes = 1, jeux vidéo. = 2, mythologie = 5, religion = 9, publicité = 6, groupes musicaux = 7 ;
- 93 « marques indicelles de la personnalité du locuteur » : indices toponymiques = 8, indices ethniques = 3, indices « style petites annonces » = 7, indices hypocoristiques = 19, indices caractérisants = 56 ;
- 361 « histoire personnelle du sujet » : indices métaphoriques = 24, indices patronymiques = 124, indices personnels peu ou pas décryptables = 213 (Martin, 2000, p. 43 et suiv.).

En ce qui concerne le groupe des anthroponymes réunionnais, nous nous sommes référés aux données fournies par Fuma et reprises dans un article consacré à la dénomination des anciens esclaves Réunionnais *in Le Patronyme* (Degras, 2002, p. 84). L'inventaire onomastique porte sur 5 287 esclaves et « l'analyse des critères de dénomination montre que l'attribution des prénoms avant 1 848 ne sont pas modifiés par l'abolition de l'esclavage. [...] Le critère le plus généralement utilisé est celui des prénoms. Sur 30 106 patronymes d'affranchis, on a recensé 4 635 noms qui sont au départ des prénoms » Fuma cité par Degras (*ibid.*, p. 88).

Enfin, en ce qui concerne les surnoms des Bretons en Nouvelle France, les données proviennent du *Dictionnaire biographique des Bretons en Nouvelle France* rédigé par Fournier et couvrant la période comprise entre 1600 et 1765. Cet ouvrage présente un répertoire alphabétique de 1 040 courtes biographies ainsi qu'un index des surnoms et des variations de noms (850 occurrences). Nous n'avons retenu, pour notre étude, que les noms faisant mention d'un surnom, présenté sous la forme « nom X » dit « surnom Y ». Nous avons ainsi recueilli 371 surnoms. Par ailleurs, la répartition des différents métiers exercés par ce groupe de sujets se décline comme suit : 30 agriculteurs, 46 commerçants ou assimilés dont 1 bourreau n'ayant jamais exercé, 1 cabaretier, 204 soldats tous grades compris, 12 marins, et enfin 79 personnes dont la profession n'était pas connue.



#### 1.5.4. Analyse du mode de nomination pour chacun des groupes de population étudiés

Comme nous l'avons vu précédemment, les trois groupes sociaux qui vont faire l'objet de notre étude sont issus de contextes fort différents et actualisent des pratiques sociales spécifiques à leur environnement socioculturel et historico-géographique. Ces trois études seront présentées à travers un corpus anthroponymique composé de pseudonymes, patronymes et surnoms. Il semblerait que ces derniers aient pris leur source dans une taxinomie de noms puisés dans les praxis environnementales du moment. Par ailleurs, certaines données onomastiques feraient partie d'une manière d'inventaire d'ordre intemporel et commun à l'ensemble des trois groupes. Toutefois, ces hypothèses de travail pourront être confirmées ou infirmées en fonction des différents résultats obtenus.

Afin de faciliter la lecture de ces résultats, nous poserons comme préalable que le terme « premier groupe » recouvre le groupe social des internautes francophones dont les anthroponymes appartiennent à la catégorie des pseudonymes, que celui de « deuxième groupe » le groupe social des esclaves affranchis Réunionnais dont les anthroponymes appartiennent à la catégorie des patronymes et enfin que celui de « troisième groupe » le groupe des immigrants Bretons en Nouvelle France dont les anthroponymes appartiennent à la catégorie des surnoms. Ces différentes données seront présentées sous forme de tableaux à plusieurs entrées.

Ainsi que le mentionnent Trudel et Antonius l'organisation des données peut être présentée sous forme de tableaux à plusieurs entrées. Ils précisent ainsi que :

ces tableaux peuvent présenter des données selon :

- leur répartition conjointe en fonction de deux variables, une situation très courante ; on parle alors de tableaux de contingence ;
- leur répartition selon une variable et une ou des caractéristiques calculées à partir d'autres variables (1991, p. 97).

Par ailleurs, ces auteurs notifient : « Les tableaux de contingence permettent de présenter des données simultanément selon deux (ou plusieurs) variables. Pour ce faire, les données doivent fournir des informations relativement à plusieurs variables » (*ibid.*, p. 97).

Ainsi que nous l'avions noté précédemment, chacun des groupes précités est fédéré autour d'un objet bien spécifique. L'analyse du tableau de contingence du premier groupe montre que le corpus de noms s'articule autour du secret avec l'utilisation du *nomen falsum* – d'un point de vue généraliste, ce type d'anthroponyme a fait l'objet d'étude des § 1.2.2 et § 1.2.3 – cependant, le média Internet participe à la fois du festif et du secret. Pour ce qui est du festif, cette structure médiatique est intégrée dans la société française, à la classe des loisirs, et plus spécifiquement elle figure sous la rubrique audiovisuelle au même titre que la télévision et le cinéma. Par ailleurs, l'utilisation de cet outil est motivée, dans la plupart des cas, par un choix personnel. Parallèlement à cet aspect, l'usager « rencontre » d'autres utilisateurs dans le cadre du jeu : clavardage<sup>25</sup>, jeux en ligne, forums, etc. Quant au secret, il se traduit par l'usage de pseudonymes en place des patronymes et prénoms. Bien que ce média se traduise par une approche fortement axée sur la convivialité, il n'en reste pas moins que chaque internaute est appréhendé par l'autre dans son statut de *persona incognita*. Et tel usager rencontré dans un salon de conversation pourrait faire partie des individus avec lesquels on ne commercerait jamais dans la vie réelle.

Cette double articulation autour du ludique et du secret évoque

la thématique de la fête et du carnaval [qui] n'est pas le dernier mot d'une interprétation qui structurerait comme signifiante l'opposition d'un Être et d'un Paraître, ou d'une Logique et d'une Représentation (Mentir *vs* Cacher) ; elle protège à son tour la comédie d'un secret ; la tradition du Masque, corroborée par les pratiques pseudonymiques, implique un retour du mort dans les noms (Laugaa, 1986, p. 94).

Et cet auteur d'ajouter : « L'apparition du pseudonyme, dans la langue, est plus tardive que celle du masque » (*ibid.*, p. 95).

L'analyse du tableau de contingence, situé page suivante, montre la grande diversité des items actualisés et sous-tendant la formation des pseudonymes.

---

<sup>25</sup> L'Office de la Langue française, au Québec, a préconisé, en octobre 1997, le néologisme « clavardage ». Ce lexème est un mot-valise formé à partir des mots CLAVier et bavARDAGE. Cependant, là encore, un écart important existe entre l'adoption officielle de termes comme « causette » ou « clavardage » et celui de « chat » ou du verbe dérivé « chatter ».

Pseudonymes relevés sur le média Internet francophone (1999-2000) % pour 515 occurrences		
Classe thématique : objets sociétaux		
Rubriques	Nombre	En %
Bandes dessinées	11	2,14
Films ou pièces de théâtre	13	2,52
Séries télévisées	7	1,36
Contes	1	0,19
Jeux vidéo	2	0,39
<b>Mythologie</b>	5	<b>0,97</b>
<b>Religion</b>	9	<b>1,74</b>
Publicité	6	1,16
Groupes musicaux	7	1,36
Noms d'animaux	0	0,00
Noms d'objets	0	0,00
Noms de plantes	0	0,00
Temps	0	0,00
Personnages historiques	0	0,00
Nature	0	0,00
<b>Sous-total</b>	<b>61</b>	<b>11,83</b>
Classe thématique : marques indicelles de la personnalité du sujet		
<b>Indices toponymiques</b>	8	<b>1,55</b>
<b>Indices ethniques</b>	3	<b>0,58</b>
Indices style « petites annonces »	7	1,36
Indices hypocoristiques	19	3,69
<b>Indices caractérisants</b>	56	<b>10,87</b>
<b>Sous-total</b>	<b>93</b>	<b>18,05</b>
Classe thématique : histoire personnelle du sujet		
Indices métaphoriques	24	4,66
<b>Indices patronymiques</b>	124	<b>24,08</b>
<b>Cryptogrammes</b>	213	<b>41,38</b>
<b>Sous-total</b>	<b>361</b>	<b>70,12</b>
<b>Total général</b>	<b>515</b>	<b>100</b>

*Tableau 1.15 — Fréquence des catégories sous-tenant la nomination du sujet à travers le pseudonyme*

Dans ce tableau, nous avons repris les catégories déjà repérées (Martin, 2000) auxquelles nous avons ajouté celles répertoriées par Fuma in *Le Patronyme* (Degras, 2002, p. 84) : cet ensemble s'élève à 23. Les résultats chiffrés montrent ainsi que 17 catégories ont fait l'objet d'un choix ayant soutenu la création pseudonymique des internautes. Par ailleurs, une analyse détaillée de ces résultats montre que la catégorie la plus sollicitée, chez cette population, est celle regroupant les cryptonymes avec un chiffre de 41,38 % d'utilisation ce qui est en corrélation avec la pratique du *nomen fictum*. Ce fait corroborait l'hypothèse posée d'une détermination du *nomen* à travers les pratiques sociales de tel ou tel groupe concerné par le changement onomastique. À l'instar des fêtes masquées, l'internaute se présente à l'autre sous son pseudonyme. Comme le souligne Laugaa :

Le masque est un faux visage, c'est-à-dire qu'il se donne comme visage, mais cette illusion tombe sous le coup d'un jugement de vérité : ce visage est un faux. La relation du masque et du visage répète le binarisme des valeurs éthiques et logiques : le vrai et le faux, le bien et le mal, le visage et le masque (*ibid.*, 1986, p. 99 et 100).

Toutefois, nous ne retiendrons pour notre étude que la bipartition d'une identité révélée sous le signe de la Loi dans la société réelle et sous le signe du masque dans l'espace numérique qu'est l'Internet. Nous ajouterons que le pseudonyme a la fonction de *representamen*. Il représente telle personne qui existe dans la vie réelle mais il ne la duplique pas pour autant car « représenter n'est pas ressembler » (*ibid.*, p. 101). L'auteur précité explicite ainsi la fonction de représentation du masque :

Opérateur d'universalité, par le truchement de la représentation, le masque est un outil (on s'en sert) ; et un outil rituel, dont l'usage est périodique (on s'en sert au Carnaval) ; cette indication d'ordre technique est à deux versants : elle marque une positivité ; un pouvoir de délégation temporaire est donné au masque, dans des conditions qui font l'objet d'un contrat ; le carnaval comme coutume et comme institution se soutient de cette fonction (absence-présence et de représentation du visage) ; mais inversement, hors du carnaval, le masque cesse d'assurer une telle fonction (*ibid.* p. 101).

Nous ne manquerons pas de noter que cette approche est applicable au *nomen fictum*, car comme le masque :

- il est un outil qui sert à se positionner sur le média Internet ;
- il est rituel car « son usage est périodique » : il permet à l'utilisateur l'accès à tel ou tel service du Web ;

- il a un pouvoir de délégation temporaire car les usagers peuvent valider tel ou tel contrat par le biais d'une signature numérique ;
- hors l'Internet, cet outil n'a pas d'existence.

Pour ce qui est du deuxième groupe, l'objet fédérateur est la nomination des anciens esclaves par un pouvoir, qui à défaut de jouer le rôle de la population pratiquant l'esclavage, a cependant consenti à la perpétration de tels actes. Dans le tableau de contingences présenté ci-dessous, les chiffres affichés sont indicateurs d'un certain nombre de tendances.

Rubriques	Total en % pour 5 287 occurrences	Répartition en %	
		Homme en %	Femme en %
Couleur	8,6	7	93
Comportement	46	57	43
Caractère physique	2,4	46	54
Géographie	5,6	64	36
Mythologie	5,3	81	19
Noms d'animaux	3,1	58	42
Noms d'objets	2	87	13
Noms de plantes	9,1	35	65
Noms de temps	5,6	97	3
Personnages historiques	9,3	95	5
Noms de sites et lieux-dits	1,3	68	32
<b>Total général</b>	<b>98,3</b>		
Noms donnés comme prénoms		Seulement deux hommes	

**Tableau 1.16 — Répartition des critères de dénomination des anciens esclaves Réunionnais**  
Source : d'après les chiffres fournis par Fuma in *Le Patronyme* (Degras, 2002, p. 84)

Ainsi, nous notons que le total général pour les catégories classificatoires n'atteint pas les 100 %. Nous supposons donc que le 1,7 % manquant correspond à l'intitulé « noms donnés comme prénoms » et qui ont été affectés à deux hommes. Par ailleurs, la création onomastique est couverte par 11 items déjà repérés par Fuma et citée in *Le Patronyme* (2002, p. 84). Les valeurs définies par cet auteur intéressent notre étude, parce qu'elles recouvrent l'ensemble de la population des affranchis Réunionnais par classe de sexe. Ces sous-groupes se différencient, par la fréquence affichée en pourcentage, des items actualisés dans le cadre de la nomination.

Globalement, la rubrique la plus sollicitée est celle dénommée « comportement ». En effet, elle couvre 46 % de l'ensemble du corpus dont 57 % pour le sous-groupe « homme » et 43 % pour le sous-groupe « femme ». Ce chiffre est marquant pour plusieurs raisons, d'une part, il

regroupe sous une seule rubrique près de la moitié du total du pourcentage des catégories dénomminatives, pour ce qui est des 10 autres catégories elles se répartissent les 54 % restant à valeur plus ou moins égale ; d'autre part, la nomination semble porter la charge sémantique du terme « comportement ». Si nous faisons appel à la définition dictionnaire, le comportement correspond à une « manière de se comporter » ; cette tautologie nous renvoie donc au verbe « se comporter », verbe pronominal signifiant : « se conduire, agir d'une certaine manière » (*Le Petit Robert 1*, 1977, p. 351). Il semblerait que cet item particulier soit directement en relation avec le fait de l'esclavage. En effet, il s'agissait, lors de cette pratique, de présenter les sujets sous des auspices favorables à une transaction commerciale. Évoquant la nomination des sujets affranchis, Fuma spécifie : « Aussi trouve-t-on tous les modes de désignation de la période servile » et il ajoute : « De même, les critères moraux, les noms d'objets, de métiers, de plantes sont utilisés comme moyen de dénomination » in *Le patronyme* (Degras, 2002, p. 88).

Toujours au vu de ce tableau, une dissymétrie apparaît entre le sous-groupe des hommes et celui des femmes. En effet, en fonction de la classe de sexe, certains critères de désignation seraient plus sollicités que d'autres. Le critère intitulé « comportement », analysé précédemment, présente une parité pratiquement équivalente entre le groupe d'hommes et celui des femmes (57 % et 43 %). Par contre les critères désignés par « couleur », « géographie », « mythologie », « noms d'objets », « noms de plante », « noms de temps », « personnages historiques » et enfin « noms de sites et lieux-dits », montrent une grande disparité d'utilisation entre ces deux groupes.

Rubriques	Répartition en %	
	Homme	Femme
Couleur	7	93
Géographie	64	36
Mythologie	81	19
Noms d'objets	87	13
Noms de plantes	35	65
Noms de temps	97	3
Personnages historiques	95	5
Noms de sites et lieux-dits	68	32

**Tableau 1.17 — Présentation des critères de dénomination majoritaires par genre**

Selon nous, deux facteurs interviendraient dans ce type de répartition, d'une part, l'inscription de ces groupes dans une structure patriarcale fortement marquée dans la société de cette époque et, d'autre part, le phénomène même de l'esclavage, ces deux facteurs s'interpénétrant. Ainsi que le souligne Fuma : « Plusieurs noms patronymiques sont des sobriquets ou des noms ridicules qui tournent en dérision le décret du 27 avril 1848 émancipant les esclaves » in *Le patronyme* (Degras, 2002, p. 88 et suiv.). Il en serait ainsi pour les rubriques intitulées « mythologie » (81 %), « noms de temps » (97 %) et « personnages historiques » (95 %) ; dans cette dernière rubrique, les résultats chiffrés nous montrent que le groupe d'hommes est majoritaire. Par ailleurs, l'usage de l'item « noms d'objets » (87 %) comme base de corpus de dénomination semble moins correspondre à un projet qui tendrait à tourner en dérision le *nomen* qu'à celui de dévaloriser la personne affranchie à travers une anthropogénèse associée au monde inanimé. Pour les quatre rubriques précitées l'interpénétration historico-culturelle est flagrante. Il s'agit ici de tourner en dérision une loi défavorable au groupe dominant, majoritairement masculin à cette époque, et de pérenniser ainsi leur pouvoir à travers l'objet symbolique de la nomination. La proportion majoritaire attribuée au groupe de femmes pour la rubrique intitulée « couleur » (93 %) est une manière de marquer l'opposition existant entre les femmes appartenant à la classe des dominants et celles de la classe des dominés dont la seule qualification, dans ce cas de figure, est la couleur. La rubrique « plante », avec un total de 65 %, semble recouvrir des stéréotypes appliqués à la femme ; on les retrouve dans certaines tournures populaires comme « une belle plante ». Par ailleurs, elle réfère à la structure patriarcale du type société dans laquelle est inscrit ce groupe, À ce propos, Chauchat mentionne : « La définition de soi des filles est centrée sur le travail, la soumission et les tâches ménagères » (1999, p. 198). Ce constat, tiré d'une étude sur la sexuation des représentations de soi dans les milieux populaires, est très certainement en deçà de la réalité de la société réunionnaise de 1848, plus spécifiquement en ce qui concerne le groupe des femmes affranchies.

Le troisième groupe, référant aux immigrants Bretons en Nouvelle France, est présenté à travers le tableau de contingences 1.18 en page 94. Ce dernier a été composé à partir des données provenant de l'ouvrage de Fournier (1981) et montre une répartition différente des catégories classificatoires et ceci en fonction des populations considérées. L'ensemble du troisième groupe a été divisé en cinq sous-groupes dont quatre ont été recensés à travers leur profession. Pour le cinquième groupe, il n'existe aucune information archivistique ou autre indiquant l'appartenance de ses membres à tel ou tel métier.

L'ensemble de ce groupe s'articule autour d'un objet fédérateur qui est le métier. D'une part, il en est fait mention dans les archives au même titre que l'identité civile, d'autre part, ce fait corroborait ce que Fournier souligne à propos des raisons qui ont sous-tendu l'émigration des Bretons en Nouvelle France : « plusieurs entreprirent cette migration dans l'espoir d'améliorer leur condition de vie » (1981, p. 18).

Rubriques	Nombre d'occurrences		Agriculteurs		Commerçants et assimilés		Soldats		Marins		Non connu	
	Nbre	% pour 371	Nbre	% pour 30	Nbre	% pour 46	Nbre	% pour 204	Nbre	% pour 12	Nbre	% pour 79
<b>Religion</b>	49	13,20	2	6,66	4	8,69	35	17,15	0	0,00	8	10,12
<b>Noms animaux</b>	1	0,26	0	0,00	0	0,00	1	0,49	0	0,00	0	0,00
<b>Noms plantes</b>	28	7,54	4	13,33	3	6,52	20	9,80	1	8,33	0	0,00
<b>Personnages historiques</b>	2	0,53	0	0,00	0	0,00	1	0,49	0	0,00	1	1,26
<b>Nature</b>	59	15,90	4	13,33	9	19,56	29	14,21	2	16,66	15	18,98
<b>Toponymes</b>	18	4,85	3	10	5	10,86	7	3,43	0	0,00	3	3,79
<b>Indices ethniques</b>	26	7,00	2	6,66	7	15,21	11	5,39	1	8,33	5	6,33
<b>Indices caractérisants</b>	109	29,38	9	30	8	17,39	63	30,89	1	8,33	28	35,44
<b>Patronymes</b>	52	14,01	3	10	5	10,86	28	13,72	3	25	13	16,45
<b>Cryptonymes</b>	27	7,27	3	10	5	10,86	9	4,41	4	33,33	6	7,59
<b>Nombre d'occurrences</b>	371	100	30	100	46	100	204	100	12	100	79	100

**Légende**

Les rubriques présentées seront catégorisées ainsi : religion n° 1, noms animaux n° 2, noms plantes n° 3, personnages historiques n° 4, nature n° 5, toponymes n° 6, indices ethniques n° 7, indices caractérisants n° 8, patronymes n° 9, cryptonymes n° 10.

*Tableau 1.18 — Fréquence des différences catégorielles pour les corps de métier répertoriés dans le deuxième groupe en cours d'étude*

À la lecture de ce tableau, nous constatons que les rubriques de classification les plus actualisées pour l'ensemble de la population sont celles dénommées « religion » avec 13,20 %, « nature » avec 15,90 %, « indices caractérisants » avec 29,28 % et enfin « patronymes » avec 14,01 %. Nous retrouvons sensiblement cette même répartition dans le groupe des agriculteurs, mais avec une inversion de la tendance pour ce qui est des rubriques « religion » et « plantes », la première étant actualisée avec 6,66 % alors que la deuxième l'est avec 13,33 %. Par contre, le groupe des commerçants et assimilés sera représenté de manière plus significative à travers les rubriques de classification « nature », « indices ethniques » et



« indices caractérisants », avec les chiffres respectifs de 19,56 %, 15,21 % et 17,39 %. Pour ce qui est des soldats, les catégories « religion » et « indices caractérisants » sont les plus sollicitées avec 17,15 % et 30,89 % d'actualisation. Par ailleurs, les marins, lors de la création onomastique de leurs surnoms, puisent pour l'essentiel dans un corpus de patronymes déjà existant, cependant il nous semble difficile, vu le nombre restreint de membres composant ce groupe, de proposer des conclusions pertinentes. En ce qui concerne la population dont la profession n'est pas connue, les résultats chiffrés semblent se rapprocher de l'ensemble du groupe, sauf pour la rubrique de classification « plantes » pour laquelle aucune occurrence n'apparaît. Toutefois, contrairement au premier groupe dont l'objet fédérateur était corrélé à la notion de secret et qui avait actualisé un nombre significatif de pseudonymes cryptés, pour ce présent groupe, toute population confondue, nous n'en avons repéré que 7,27 %. Ces cryptonymes auraient pu d'ailleurs être inscrits sous la rubrique « patronymes » s'ils avaient fait partie d'anthroponymes français connus comme des « Dubois » ou des « Durant », par exemple.

En effet, la classification proposée reflète en partie la labilité inférée par ces changements onomastiques : nous avons le choix entre plusieurs options pour procéder à l'indexation des surnoms : soit, considérer ces anthroponymes comme des locutions figées, c'est-à-dire ayant le statut de noms propres tels que les patronymes, les prénoms ou les toponymes<sup>26</sup> ou alors comme des locutions en voie de figement, c'est-à-dire ayant amorcé le processus d'une translation nom commun vs surnom ; ainsi, en est-il de « Deslauriers », « Lafleur » ou « Groschêne », inscrit sous la rubrique « plante ». Dans la rubrique « religion », nous avons regroupé tous les surnoms référant au calendrier des Saints ainsi que ceux appartenant au champ sémantique religieux. Toutefois, certains surnoms auraient pu tout aussi bien être inscrits dans la catégorie « toponymes », puisque certains lieux ou lieux-dits sont ainsi nommés.

Pour revenir à la rubrique désignée « indices caractérisants », nous avons noté une proportion importante de surnoms en rapport avec des qualités comme « francoeur » attribués 2 fois, « Jolicoeur » que nous trouvons mentionné 18 fois sur l'ensemble du groupe et plus particulièrement 9 fois pour le sous-groupe des soldats, ou encore « Labonté » apparaissant 6 fois sur l'ensemble de la population. Certains sujets ont choisi un surnom en rapport direct

---

<sup>26</sup> Cf. § *Le nom propre : nature et syntaxe* en page 25.

avec leur métier. Ainsi, le sujet ayant pour patronyme Lebreton, couvreur de son état, a-t-il pris le surnom « Lardoise ». Enfin, d'autres sujets ont pris comme surnom un anthroponyme en relation avec leur origine comme « Malouin », pour des natifs de Saint-Malo ou encore « Nantois » pour des sujets originaires de Nantes.

Finalement, nous constatons :

- que la création des surnoms, dans ce cas de figure, s'est faite en grande partie en utilisant les corpus de champs sémantiques connexes au mode de vie et aux valeurs morales de ce groupe socioculturel, d'origine paysanne, de religion catholique et composé en majorité de soldats ;
- que le substrat à partir duquel l'anthroponyme est créé est majoritairement le nom commun, sauf pour certaines locutions figées comme les noms de saints, les toponymes, prénoms ou patronymes déjà existants.

Les différentes analyses auxquelles nous avons procédé nous permettent de dégager quelques tendances générales en matière de changement onomastique, lesquelles pourront être confirmées ou infirmées lors du travail de recherche qui sera mené au cours de notre prochain chapitre. Cette étude s'articulera autour des modalités qui président à la construction de l'identité du sujet *via* sa désignation pseudonymique sur l'Internet.

Les résultats provenant des analyses auxquelles nous venons de procéder et qui sont relatives à trois corpus de noms pris dans des contextes socioculturels particuliers, semblent corroborer les hypothèses suivantes :

- la charge sémantique du *nomen* mis en place lors de changements sociaux porterait tout ou partie de l'histoire en cours : par exemple, le *nomen falsum* pour l'internaute, les sobriquets ou noms tendant à minorer la qualité d'homme libre pour l'affranchi Réunionnais, les qualités attachées à la personne ou au métier à travers le surnom pour l'immigré Breton en Nouvelle France ;
- la tendance à puiser dans un corpus de noms appartenant aux champs sémantiques de l'objet fédérateur du groupe, comme le secret pour ce qui est du pseudonyme, le détournement de la Loi abolissant l'esclavage par la minoration de la personne à travers la

nomination et enfin la valorisation du sujet à travers des surnoms corrélés à des qualités personnelles et actualisées dans le cadre d'une activité professionnelle ;

- outre l'inscription de l'histoire du groupe à travers le *nomen*, la création de ce dernier peut s'articuler à partir des champs sémantiques corrélés aux pratiques sociales, par exemple, les noms du calendrier des Saints pour ce qui est des sujets Bretons appartenant à la religion catholique ;
- la mise en place d'anthroponymes à partir du substrat des noms communs notamment lors de la création des surnoms de la part des immigrés Bretons. Nous trouvons ainsi des « Lafleur », « Loeillet », « Laguillardise », « Ladéroute », etc. Gary-Prieur a analysé ce phénomène comme suit : « L'onomastique a bien montré que l'un des procédés très productifs de formation d'un nom propre consiste à combiner un nom commun avec l'article défini » (1994, p. 99).

#### 1.5.5. Étude comparative des changements onomastiques chez les trois groupes de population répertoriée

Dans le précédent paragraphe, nous avons noté que les trois populations étudiées, lors du processus de construction du *nomen*, puisaient soit dans le corpus des noms communs, soit dans des corpus d'anthroponymes déjà existants ou encore faisaient usage des cryptonymes surtout en ce qui concerne la catégorie des pseudonymes. Par ailleurs, nous avons constaté que la création anthroponymique s'articulait autour d'objets fédérateurs qui sont tout ou partie à l'origine du changement onomastique. A priori, il semble donc que le processus de construction du *nomen* soit réalisé de manière identique pour chacun des groupes précités. Toutefois, nous avons souligné que, d'une part, les modalités de fonctionnement du *nomen verum* et du *nomen falsum* diffèrent tant du point de vue lexical que syntaxique (cf. § 1.1.3, § 1.1.4 et § 1.1.5) et que, d'autre part, l'inscription sociale du sujet à travers ces types d'anthroponymes soutient des projets différents. En effet, en ce qui concerne le patronyme et le prénom, il s'agit de légaliser et de pérenniser l'existence d'un sujet parmi ses pairs, alors que pour le pseudonyme les modalités d'existence du sujet sont inscrites hors de la sphère sociale, voire même, en conflit ouvert avec la Loi<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> Cf. § *Caractéristiques et inscription sociale du pseudonyme* en page 45.

Si les trois groupes étudiés semblent mettre en place les mêmes modes de fonctionnement en matière de création onomastique, il n'en reste pas moins que deux groupes sur trois inscrivent ce fait dans le cadre de praxis établies telles que la loi et l'usage. Il en est ainsi pour la nomination du groupe d'affranchis Réunionnais dans le cadre de la loi de 1848 promulguant l'abolition de l'esclavage, et pour l'attribution de surnoms aux immigrants Bretons, pratique qui relève de l'usage. En revanche, la population du premier groupe, composée d'internautes, prend en charge deux types d'identité : l'identité sociale pérennisée par la loi et l'identité pseudonymique n'ayant de statut réel que lors de son actualisation sur le média Internet.

Par ailleurs, les deux ensembles de population, l'un composé des affranchis Réunionnais et des immigrants Bretons, et l'autre des internautes francophones, se différencient également par la nature même du type de société dans laquelle ils évoluent. En effet, l'inscription onomastique des deuxième et troisième groupes est réalisée dans la société réelle alors que le premier groupe évolue sur l'Internet.

Ceci posé, notre réflexion s'articulera autour d'une mise en comparaison des trois groupes précités. Cette étude comparative sera faite à partir des valeurs calculées en pourcentage pour les différentes catégories servant de base de corpus à la création onomastique. L'analyse de ces données permettra, peut être, de dégager des tendances spécifiques aux sociétés réelles et virtuelles dans lesquelles sont inscrits les membres de l'ensemble des groupes précités.

L'ensemble de ces données onomastiques sera donc présenté sous la forme du tableau de contingence 1.19 en page 99 ; il peut être lu de deux manières soit à partir des résultats obtenus pour chacun des trois groupes sociaux pour l'ensemble des catégories mises en place, soit encore à partir des résultats obtenus pour chacune des classes thématiques pour l'ensemble des trois groupes.

Catégories	Pseudonymes relevés sur le média Internet francophone (1999-2000)		Dénomination des esclaves affranchis à l'île de la Réunion (1848)		Surnoms des immigrés Bretons en Nouvelle France (1600-1765)	
	Nombre	en % pour 515 occurrences	Nombre	en % pour 5 287 occurrences	Nombre	en % pour 371 occurrences
<b>Classe thématique : objets sociétaux</b>						
Bandes dessinées	11	2,14	0	0,00	0	0,00
Films ou pièces de théâtre	13	2,52	0	0,00	0	0,00
Séries télévisées	7	1,36	0	0,00	0	0,00
Contes	1	0,19	0	0,00	0	0,00
Jeux vidéo	2	0,39	0	0,00	0	0,00
<b>Mythologie</b>	5	<b>0,97</b>	<b>280</b>	<b>5,30</b>	0	0,00
<b>Religion</b>	9	<b>1,74</b>	0	0,00	49	<b>13,20</b>
Publicité	6	1,16	0	0,00	0	0,00
Groupes musicaux	7	1,36	0	0,00	0	0,00
Les noms d'animaux	0	0,00	<b>164</b>	<b>3,10</b>	1	<b>0,26</b>
Les noms d'objets	0	0,00	106	2	0	0,00
Les noms de plantes	0	0,00	<b>481</b>	<b>9,10</b>	28	<b>7,54</b>
Le temps	0	0,00	296	5,60	0	0,00
Personnages historiques	0	0,00	<b>492</b>	<b>9,30</b>	2	<b>0,53</b>
Nature	0	0,00	0	0,00	59	15,90
<b>Sous-total</b>	<b>61</b>	<b>11,83</b>	<b>1 819</b>	<b>34,40</b>	<b>139</b>	<b>37,43</b>
<b>Classe thématique : marques indicelles de la personnalité du sujet</b>						
<b>Indices toponymiques</b>	8	<b>1,55</b>	<b>365</b>	<b>6,90</b>	18	<b>4,85</b>
<b>Indices ethniques</b>	3	<b>0,58</b>	<b>455</b>	<b>8,60</b>	26	<b>7,00</b>
Indices petites annonces	7	1,36	0	0,00	0	0,00
Indices hypocoristiques	19	3,69	0	0,00	0	0,00
<b>Indices caractérisants</b>	56	<b>10,87</b>	<b>2 431</b>	<b>46</b>	109	<b>29,38</b>
<b>Sous-total</b>	<b>93</b>	<b>18,05</b>	<b>3 251</b>	<b>61,50</b>	<b>153</b>	<b>41,23</b>
<b>Classe thématique : histoire personnelle du sujet</b>						
Indices métaphoriques	24	4,66	0	0,00	0	0,00
<b>Indices patronymiques</b>	124	<b>24,08</b>	217	<b>4,10</b>	52	<b>14,01</b>
<b>Indices peu décryptables</b>	213	<b>41,38</b>	0	0,00	27	<b>7,27</b>
<b>Sous-total</b>	<b>361</b>	<b>70,12</b>	<b>217</b>	<b>4,10</b>	<b>79</b>	<b>21,28</b>
<b>Total général</b>	<b>515</b>	<b>100</b>	<b>5 287</b>	<b>100</b>	<b>371</b>	<b>100</b>

*Tableau 1.19 — Présentation des trois groupes socioculturels étudiés et des classes thématiques d'anthroponymes dans lesquels ils sont inscrits*

L'ensemble des données cumulé pour l'enquête et concernant les pseudonymes initialisés par le premier groupe est de respectivement : 11,83 % de praxis actualisées dans la classe thématique « objets sociétaux », 18,05 % dans la classe thématique « marques indicielles de la personnalité du sujet » et enfin 70,12 % dans la classe thématique « histoire personnelle du sujet ». La répartition des patronymes du deuxième groupe se présente comme suit : 34,40 % dans la classe thématique « objets sociétaux », 61,50 % dans la classe thématique « marques indicielles de personnalité du sujet » et 4,10 % dans la classe thématique « histoire personnelle du sujet ». Pour le troisième groupe, soit les surnoms, 37,43 % de ces derniers appartiennent à la classe thématique « objets sociétaux », 41,23 % à celui de « marques indicielles de la personnalité du sujet » et 21,28 % à « histoire personnelle du sujet ».

Ces premiers résultats montrent que les praxis actualisées dans la classe « objets sociétaux » pour le deuxième et le troisième groupe ont un pourcentage de réalisation pratiquement identique, 34,40 % et 37,43 % alors que le résultat du premier groupe n'est que de 11,83 %. Pour ce qui est de la classe « marques indicielles de la personnalité du sujet », les résultats en matière d'actualisation des différentes catégories montrent que le premier groupe obtient des résultats nettement inférieurs à ceux des deux autres groupes, soit 18,05 % contre respectivement 61,50 % et 41,23 %. Pour la troisième classe thématique : « histoire personnelle du sujet », les écarts observés en ce qui concerne les pourcentages montrent que les résultats du premier groupe diffèrent nettement des deux autres groupes avec une valeur cumulée de 70,12 % de rubriques actualisées contre 4,10 % pour le deuxième groupe et 21,28 % pour le troisième groupe.

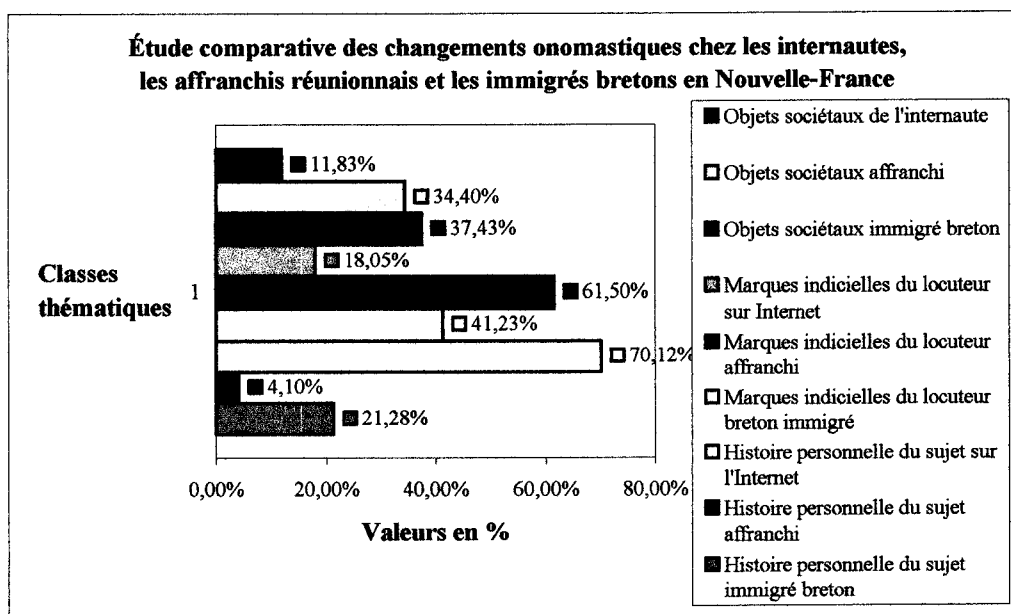
Afin de clarifier la lecture de l'ensemble des résultats chiffrés, nous présenterons ces derniers sous la forme d'un graphique de type histogramme. Les variables dépendantes prises en compte seront :

- les trois populations étudiées ;
- les trois classes thématiques intitulées respectivement « objets sociétaux », « marques indicielles de la personnalité du sujet » et « histoire personnelle du sujet ».

Selon Trudel et Antonius :

L'histogramme est utilisé pour représenter graphiquement la distribution d'une variable continue en ses différentes classes de données. Il est constitué de rectangles juxtaposés dont chacune des bases correspond à l'intervalle de chaque classe et où la hauteur est telle que la surface du rectangle est proportionnelle à l'effectif (ou au pourcentage selon le cas) de la classe correspondante (1991, p. 81).

Cet histogramme est composé de 3 séries de 3 blocs, lesquels correspondent à chacune des classes référencées ci-dessus et en relation avec les populations étudiées. Afin de ne pas alourdir la visibilité du graphique, nous n'avons pas jugé nécessaire de créer un graphique par classe thématique. En revanche, la légende attachée à ce graphe permet de repérer les différentes affectations associant classes thématiques et population.



**Graphique 1.20 — Représentation des changements onomastiques réalisés à partir des classes thématiques, chez les trois groupes étudiés**

En ce qui concerne la classe thématique « objets sociétaux » les résultats chiffrés montrent que lors de la création onomastique le premier groupe puise dans des corpus de *nomen* différents de ceux initialisés par les deux autres groupes. Pour mémoire, cette classe thématique est composée de quinze catégories dont six sont consacrées à la communication audiovisuelle. Or, l'ensemble de ces items a été pris en compte par le groupe des internautes. Peut-être, pourrions-nous y voir une manière de mise en relief de l'influence de l'environnement technologique sur la création du *nomen falsum*, et ceci à travers l'inventaire

des différents corpus de noms corrélés à ce domaine ; d'autant plus que ce groupe évolue dans un espace construit à partir de composants électroniques et fonctionnant avec des données numériques. Néanmoins, ce choix onomastique opéré par 11,83 % des membres du premier groupe n'est pas significatif d'une identification en relation avec le champ lexical de la technologie.

Toutefois, les deux autres groupes, avec 34,40 % et 37,43 % d'actualisation des catégories, recueillent des résultats chiffrés pratiquement identiques pour la classe « objets sociétaux ». Ce sont majoritairement les objets de la nature qui ont été privilégiés par les sujets du troisième groupe de la Nouvelle France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Le deuxième groupe, dont les membres sont répertoriés sur l'Île de la Réunion du XIX<sup>e</sup> siècle, n'actualiserait que certaines catégories du champ lexical de la nature. Cependant, une analyse plus détaillée, catégorie par catégorie, de la signification de ces données chiffrées sera présentée dans les prochains paragraphes.

Finalement des objets sociétaux comme les bandes dessinées, les films, les séries télévisées, les jeux vidéo, la publicité, les groupes musicaux, sont générés par des praxis liées à une culture technologique spécifique de la fin du XX<sup>e</sup> siècle et du début du XXI<sup>e</sup>. En revanche, des objets du monde référant aux noms d'animaux, d'objets, de plantes, au concept de temps, aux personnages historiques et au monde de la nature, n'ont pas été actualisés par le groupe des internautes alors qu'ils l'ont été pour ce qui est de la dénomination des esclaves affranchis et du changement onomastique du nom en surnom pour le groupe d'immigrés Bretons.

Nous avons souligné précédemment que plusieurs facteurs semblent interférer sur les choix de corpus soutenant la nomination :

- la création onomastique articulée autour d'objets fédérateurs comme le média Internet, l'abolition de l'esclavage et l'immigration de sujets francophones vers la Nouvelle France ;
- l'actualisation d'anthroponymes à partir de pratiques sociales corrélées au secret, à la loi ou à l'usage ;
- le *nomen* comme portant tout ou partie des événements historiques ayant initialisé le changement onomastique.



L'examen des résultats relatifs à la classe thématique « marques indicielles de la personnalité du sujet » fait état d'un écart important existant entre les trois groupes. En effet, ce sont le deuxième et le troisième groupe qui affichent les scores les plus élevés en matière de réalisation onomastique à partir des rubriques de cette classe. Ces chiffres semblent corroborer :

- l'inscription de l'anthroponyme en sa qualité de sémantème porteur de l'évènement sociohistorique induisant le changement onomastique. Comme le souligne Furna, 46 % de ces patronymes furent créés à partir de traits comportementaux (Degras in *Le patronyme*, p. 84) ;
- la création du *nomen* à partir de corpus corrélés à des pratiques sociales, à des événements ou à un environnement spécifique au groupe concerné.

Les chiffres mentionnés pour la classe thématique « histoire personnelle du sujet » mettent en relief la corrélation qui existerait entre évènement sociohistorique et changement onomastique. En effet, si le premier groupe actualise 70,12 % de *nomen* pris dans cette classe, les deux autres groupes affichent des résultats bien inférieurs : 4,10 % pour le deuxième groupe et 21,28 % pour le troisième groupe.

Ces pourcentages pourraient être analysés ainsi :

- le premier groupe, parce que son histoire réelle ne s'inscrit pas dans la société numérique dans laquelle il se nomme *via* le pseudonyme, fera porter à ce dernier toute la charge identitaire du sujet ce qui serait une manière d'exister en dépit du *nomen falsum*. Ainsi articule-t-il la construction onomastique autour de la notion de secret avec 41,38 % de cryptonymes actualisés ;
- le deuxième groupe a une histoire dont il a été abstrait, car elle a été écrite par l'autre. La nomination va se nourrir de ce déni du sujet et de son histoire personnelle et groupale avec l'attribution d'anthroponymes connotés négativement ;
- en revanche, en ce qui concerne le troisième groupe il nous a semblé pertinent d'effectuer une comparaison terme à terme des résultats affichés dans chacune des classes thématiques. Ils sont les suivants : 37,43 % pour la première classe thématique, 41,23 % pour la deuxième classe thématique et enfin 21,28 % pour la troisième classe thématique. Il y a donc une quasi-égalité des résultats pour la première et la deuxième classe alors que

la troisième affiche un pourcentage minoré. Nous pourrions émettre l'hypothèse suivante : le changement radical de vie en relation avec le fait de l'immigration serait une manière d'oblitérer un passé synonyme de misère et de stagnation sociale. Dans un paragraphe précédent nous avons, à ce propos, évoqué cette remarque de Fournier : « plusieurs entreprirent cette migration dans l'espoir d'améliorer leur condition de vie » (1981 p. 18).

Toutefois, les écarts observés entre ces trois groupes pourraient corroborer l'hypothèse posée, à savoir qu'un changement onomastique serait généré par la transformation de la structure groupale et des statuts de ses membres. Cette mutation entraînerait la labilité de l'espace social. Comme nous l'avons vu précédemment, le premier groupe est composé de sujets francophones appartenant à deux communautés sociales à la fois, l'une pérenne dans laquelle le sujet est inscrit sous une identité réelle et légiférée, l'autre labile dans laquelle le sujet est inscrit sous une ou plusieurs identités cachées. Quant aux deux autres groupes, ils appartiennent à une société structurée ayant pour corollaire l'inscription identitaire de l'individu dans le pragmatisme et la loi. Cependant, au sein de cette société, des groupes sont en cours de mutation par un changement de leur statut. Ainsi en est-il pour le sujet Réunionnais qui passe du statut d'esclave à celui d'homme libre, et de l'immigrant Breton passant du statut d'individu condamné à la misère à celui de découvreur plein de projets.

#### **1.5.6. Valeurs comparatives de chacun des trois groupes en ce qui concerne le choix onomastique référant aux objets sociétaux du sujet**

Afin de circonscrire de manière plus pointue le processus du changement onomastique, nous allons procéder à l'analyse de la création anthroponymique, catégorie par catégorie et pour chacun des groupes étudiés. Ce tableau de contingence ne prend en compte que la classe des objets sociétaux. Les autres feront l'objet des paragraphes suivants.

Catégories	Pseudonymes relevés sur le média Internet francophone (1999-2000) (1 <sup>er</sup> groupe)		Dénomination des esclaves affranchis à l'île de la Réunion (1848) (2 <sup>e</sup> groupe)		Surnoms des immigrants Bretons en Nouvelle France (1600-1765) (3 <sup>e</sup> groupe)	
	Nombre	% pour 515 occurrences	Nombre	% pour 5 287 occurrences	Nombre	% pour 371 occurrences
<b>Classe thématique : objets sociétaux</b>						
Bandes dessinées	11	2,14	0	0,00	0	0,00
Films ou pièces de théâtre	13	2,52	0	0,00	0	0,00
Séries télévisées	7	1,36	0	0,00	0	0,00
Contes	1	0,19	0	0,00	0	0,00
Jeux vidéo	2	0,39	0	0,00	0	0,00
<b>Mythologie</b>	5	<b>0,97</b>	<b>280</b>	<b>5,30</b>	0	0,00
<b>Religion</b>	9	<b>1,74</b>	0	0,00	49	<b>13,20</b>
Publicité	6	1,16	0	0,00	0	0,00
Groupes musicaux	7	1,36	0	0,00	0	0,00
Les noms d'animaux	0	0,00	<b>164</b>	<b>3,10</b>	1	<b>0,26</b>
Les noms d'objets	0	0,00	106	2	0	0,00
Les noms de plantes	0	0,00	<b>481</b>	<b>9,10</b>	28	<b>7,54</b>
Le temps	0	0,00	296	5,60	0	0,00
Les personnages historiques	0	0,00	<b>492</b>	<b>9,30</b>	2	<b>0,53</b>
Nature	0	0,00	0	0,00	59	15,90
<b>Sous-total</b>	<b>61</b>	<b>11,83</b>	<b>1 819</b>	<b>34,40</b>	139	<b>37,43</b>

*Tableau 1.21 — Fréquence des catégories de la classe « objets sociétaux » pour chacun des groupes étudiés*

La classe « objets sociétaux » est composée de 15 catégories qui sont : les bandes dessinées, les films ou pièces de théâtre, les séries télévisées, les contes, les jeux vidéo, la mythologie, la religion, la publicité, les groupes musicaux, les noms d'animaux, les noms d'objets, les noms de plantes, les concepts de temps, les personnages historiques, le concept de nature. Sur les 15 catégories répertoriées, 6 recouvrent des praxis liées au XX<sup>e</sup> siècle, les 9 autres touchent des domaines actualisables pour les différentes époques dans lesquelles ont évolué les trois groupes sociaux étudiés. L'analyse de ce tableau montre que s'agissant du premier groupe, le pourcentage des catégories actualisées est de 11,83 %. Sur les 15 catégories appartenant à cette classe, seules les 6 catégories dédiées aux technologies et à la culture médiatique contemporaine ainsi que les 3 catégories « contes », « mythologie » et « religion » ont été actualisées. Dans un ordre décroissant, les pourcentages se répartissent ainsi par catégorie : les films ou pièces de théâtre : 2,52 %, les bandes dessinées : 2,14 %, la religion : 1,74 %, les

groupes musicaux : 1,36 %, les séries télévisées : 1,36 %, la publicité : 1,16 %, la mythologie : 0,97 %, les jeux vidéo : 0,39 % et enfin les contes : 0,19 %. Sur 11,83 % items actualisés, seuls 8,93 % sont liés à des praxis faisant partie de la culture contemporaine, les 2,9 % recouvrant des concepts valides dans la société francophone, quelles que soient les époques.

En ce qui concerne le deuxième groupe, le pourcentage des anthroponymes appartenant à la classe « objets sociétaux » est de 34,40 %. Il englobe 6 catégories sur les 15 mises en place. Dans un ordre décroissant, les pourcentages se répartissent ainsi par catégorie : les personnages historiques : 9,30 %, les noms de plantes : 9,10 %, le concept de temps : 5,60 %, la mythologie : 5,30 % et enfin les noms d'animaux : 3,10 %. Seules des praxis généralistes, mais cependant liées à l'environnement spécifique de la population réunionnaise du XIX<sup>e</sup> siècle ont été actualisées.

Pour le troisième groupe, le pourcentage relevé est de 37,43 %. Sur les 15 catégories, 6 ont été actualisées. Dans un ordre décroissant, les pourcentages se répartissent ainsi par catégorie : religion : 13,20 %, nature : 15,90 %, noms de plantes : 7,54 %, noms d'animaux : 0,26 %, personnages historiques : 0,53 %. Dans ce groupe nous notons également que seules des pratiques sociales généralistes, mais cependant liées à l'environnement spécifique de la population bretonne du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été actualisées.

Nous constatons que deux catégories ont été actualisées, en partie, par les trois groupes de population : il s'agit de la mythologie et de la religion. Pour le premier groupe, le pourcentage est de 0,97 % pour la religion et de 1,74 % pour la mythologie. Le deuxième groupe n'actualise que l'item « mythologie » à raison de 5,30 % alors que le troisième groupe ne prend en compte que la catégorie « religion » dans la proportion de 13,20 %. Ainsi pour le premier groupe, les corpus liés à ces rubriques font partie de la base de données d'anthroponymes actualisables. Pour le second et le troisième groupe, ces choix sont liés à leur histoire. Seul le second groupe a actualisé les catégories « noms d'objets » et « temps » avec des pourcentages respectifs de 2 % et de 5,60 %. La catégorie « nature » n'a été actualisée que par le troisième groupe avec un pourcentage de 15,90 %. L'analyse de ces chiffres nous renvoie donc à l'histoire du deuxième et du troisième groupe.

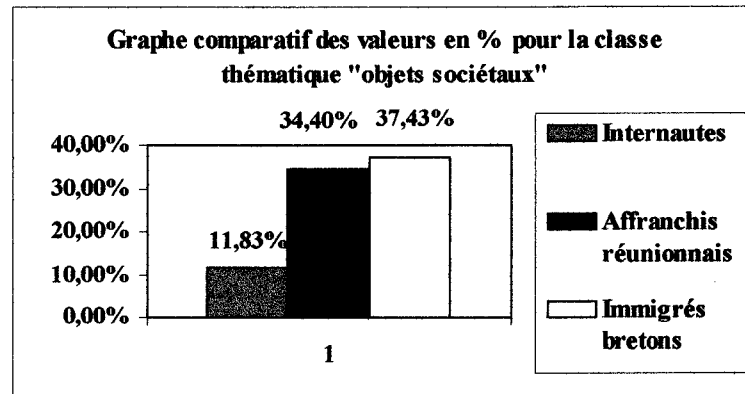
En ce qui concerne le deuxième groupe, le fait qu'aucun élément religieux n'ait été actualisé et qu'apparaissent des occurrences telles que les noms de choses renvoie le lecteur à la période de l'abolition de l'esclavage en 1848. Les autorités ayant souscrit au système esclavagiste vivaient comme une double contrainte, l'obligation qui leur était faite de donner un patronyme aux personnes affranchies. En effet avant 1848, le système politico-économique en place avait cautionné la non-inscription anthroponymique de la population d'esclaves, groupe considéré comme un bien marchand. Les patronymes choisis lors de la nomination des personnes affranchies sont le reflet de cette situation. Ainsi, le refus d'actualiser des occurrences d'ordre religieux ou au contraire l'actualisation de noms d'objets fut une manière de perpétuer le statut de l'esclave de manière symbolique ; les autorités en place, afin de procéder à la création des patronymes, puisaient dans des corpus de nom à la charge sémantique connotée négativement. Comme le souligne Fuma :

Opposés à la libération massive des esclaves, les notables de la colonie manifestaient à travers la rédaction de registres spéciaux leur ressentiment à l'égard des nouveaux libres. Consciemment ou inconsciemment, ils refusaient à l'esclave libéré sa place dans le monde libre en le différenciant des Blancs par un patronyme qui conservait la marque de l'esclavage in *Le patronyme* (Degras 2002, p. 89).

Les pourcentages actualisés pour les catégories relatives à la religion et à la nature sont, chez le troisième groupe, pratiquement identiques soit respectivement de 13,20 % et de 15,90 %. Sur une valeur cumulée de 37,43 % d'anthroponymes repérés dans la classe « objets sociétaux », ces deux catégories recouvrent 29,10 % de l'ensemble.

Comme pour le deuxième groupe, c'est le contexte historique qui va éclairer les chiffres que nous avons mis en relief. En effet, la Bretagne dans la période comprise entre 1600 et 1765, était modelée par la religion catholique. Le paysage social, tel que le décrit Fournier, montre que les villes importantes étaient à la fois des capitales administratives et des évêchés. Ainsi en Basse Bretagne la région Le Léon avait pour capitale et évêché Saint-Pol-de-Léon. Il en était de même pour d'autres régions comme Le Trégor avec comme capitale et évêché la ville de Tréguier, le pays de Rennes avec la ville de Rennes, etc. (1981, p. 12). Cette culture religieuse transparait sur les listes de surnoms attribués aux immigrés Bretons. On trouve par exemple 45 saints (Saint-Amant, Saint-André, etc.) recensés à partir des listes de Fournier (*ibid.*, 1981, p. 206). Par ailleurs, l'environnement de ces Bretons en Nouvelle France était essentiellement lié à la faune et à la flore dans un pays pratiquement vierge. Ainsi nous trouvons un certain nombre de surnoms actualisant des arbres ou des arbustes comme

« Descormiers », « Desormeau », « Lavigne », des fleurs comme « Lagironflé », « Larose ».



**Graphique 1.22 — Valeurs comparatives des choix onomastiques dans la classe « objets sociétaux » pour chacun des groupes étudiés**

Enfin, il ressort de l'analyse faite, à partir des chiffres affichés en pourcentage et répertoriés sur l'ensemble des trois groupes, que le comportement du premier groupe se démarque nettement du deuxième et du troisième groupe avec 11,83 % de rubriques actualisées. Ces dernières correspondent pour l'essentiel à des praxis en cours pour la période sociohistorique 1999-2000. Par ailleurs, la quasi-égalité des résultats en pourcentage, relatifs à la classe « objets sociétaux » pour le deuxième et le troisième groupe avec des valeurs respectives de 34,40 % et 37,43 %, indiquerait que l'anthroponymie se serait mise en place avec un mode opératoire similaire pour ces deux groupes de populations, qu'ils s'agissent de patronymes (deuxième groupe) ou de surnoms (troisième groupe).

#### **1.5.7. Valeurs comparatives de chacun des trois groupes en ce qui concerne le choix onomastique référant aux marques indicielles de la personnalité du sujet**

La classe thématique, « marques indicielles de la personnalité du sujet », regroupe différentes catégories. Ces dernières forment les champs lexicaux à partir desquels seront compilés différents corpus de noms communs. Toutes ces occurrences sont intégrées aux bases de données dictionnaire servant à la création onomastique, hormis les hapax corrélés aux cryptonymes. Quand nous convoquons le terme « personnalité », c'est dans son acception sociologique telle que la définit Raulin *in Dictionnaire de sociologie*, soit : « Un ensemble de base [qui] désigne l'ensemble des processus culturels qui participent de la structuration de la

personne » (Akoun, Ansart, 1999, p. 393). Par ailleurs, Dufrenne définit ce concept comme « une configuration psychologique propre aux membres d'une société donnée et qui se manifeste par un certain style de vie » (*in Le Robert 1*, 1977, p. 1409).

Dans ce présent texte, les praxis manifestées par « un certain style de vie » subsument les catégories prenant en compte des indices touchant à la localisation géographique du sujet, à ses origines ethniques, aux qualités le caractérisant, à la façon dont il se décrit et enfin à la manière dont il est nommé dans un contexte purement affectif. Ces différents items ainsi que leurs valeurs en pourcentage, pour chacun des groupes étudiés, sont présentés dans le tableau de contingence ci-dessous :

Classe thématique : marques indicielles de la personnalité du sujet						
Rubriques	Pseudonymes relevés sur le média Internet francophone (1999-2000) (1 <sup>er</sup> groupe)		Dénomination des esclaves affranchis à l'île de la Réunion (1848) (2 <sup>e</sup> groupe)		Surnoms des immigrants Bretons en Nouvelle France (1600-1765) (3 <sup>e</sup> groupe)	
<b>Indices toponymiques</b>	8	1,55	365	6,90	18	4,85
<b>Indices ethniques</b>	3	0,58	455	8,60	26	7,00
Indices style « petites annonces »	7	1,36	0	0,00	0	0,00
Indices hypocoristiques	19	3,69	0	0,00	0	0,00
<b>Indices caractérisants</b>	56	10,87	2 431	46	109	29,38
<b>Sous-total</b>	93	18,05	3 251	61,50	153	41,23

**Tableau 1.23 — Fréquence des catégories de la classe « marques indicielles de la personnalité »**

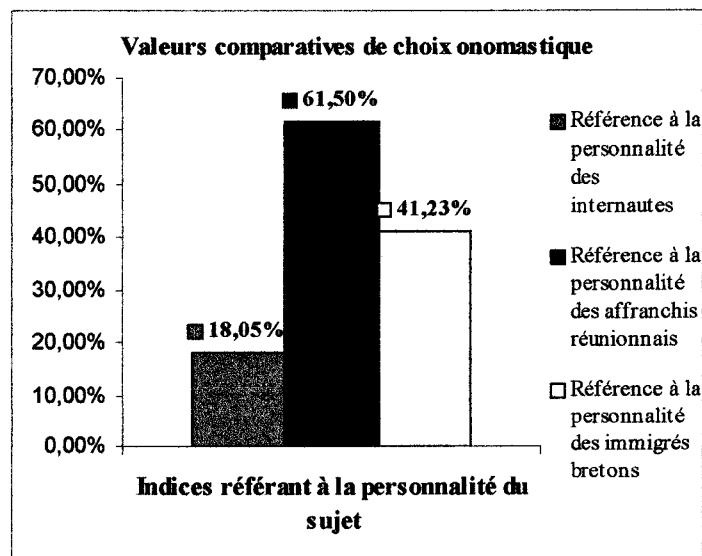
La classe, « marques indicielles de la personnalité », a été divisée en 5 rubriques (Martin, 2000, p. 46). Les pourcentages relevés pour chacun des groupes montrent une grande disparité quant au nombre d'occurrences réalisées à travers les différentes catégories. Avec 18,05 %, c'est le premier groupe qui actualise le moins d'occurrences dans cette classe. Le deuxième groupe actualise 61,50 % des items, quant au troisième groupe, il en actualise 41,23 %. Ces pourcentages se subdivisent ainsi :

- avec pour le premier groupe, indices toponymiques : 1,55 %, indices ethniques : 0,58 %, indices style « petites annonces » : 1,36 %, indices hypocoristiques : 3,69 %, indices

caractérisants : 10,87 % ;

- pour le deuxième groupe, indices toponymiques : 6,90 %, indices ethniques : 8,60 %, indices style « petites annonces » : 0 %, indices hypocoristiques : 0 %, indices caractérisants : 46 % ;
- et enfin pour le troisième groupe, indices toponymiques : 4,85 %, indices ethniques : 7 %, indices style « petites annonces » : 0 %, indices hypocoristiques : 0 %, indices caractérisants : 29,38 %.

Afin d'éclairer notre propos, nous présenterons ces résultats sous la forme d'un graphique, de type histogramme.



*Graphique 1.24 — Représentation des catégories « marques indicielles de la personnalité »*

Nous constatons au vu de ces pourcentages que les trois groupes en présence n'actualisent pas les mêmes catégories, et si tant est que cela se produise, pas dans les mêmes proportions. Nous avons choisi d'exclure de cet ensemble l'item, « indices style petites annonces », comme n'ayant pas de pertinence pour les époques dans lesquelles ont évolué le deuxième et le troisième groupe. La rubrique, « indices caractérisants », est prédominante en ce qui concerne le deuxième groupe.

En ce qui concerne le troisième groupe, sur 371 surnoms recensés, 204 étaient attribués au corps social des militaires. Certains traits de caractère, comme par exemple les surnoms « vadeboncoeur » avec 5 occurrences ou « Laliberté » avec 2, étaient une manière



d'identification du sujet à une qualité qui lui était nécessaire pour survivre face aux belligérants anglo-saxons. Par ailleurs, le fonctionnement du premier groupe, défini dans un cadre de structures sociales labiles, pourrait expliquer ce score beaucoup plus bas que celui réalisé par les deux autres groupes. Parallèlement à la notion de secret, qui à la fois préside à l'inscription anthroponymique de l'internaute et qui est investie du statut d'objet fédérateur, la création onomastique s'effectuera à partir de corpus de cryptonymes (41,38 %).

#### **1.5.8. Valeurs comparatives de chacun des trois groupes en ce qui concerne le choix onomastique référant à l'histoire personnelle du sujet**

La classe « histoire personnelle du sujet » réfère aux composantes qui participent de la construction de « l'espace élémentaire de l'identité sociale » ou EEIS (Chauchat, 1999, p. 240). Cet auteur dit de ce concept : « [qu'il] permet de dégager les structures élémentaires communes aux membres d'un groupe de sujets » (*ibid.*, p. 240). Dans la présente étude, l'EEIS prend en compte les structures élémentaires de l'identité du sujet inscrit dans le groupe social à travers son *nomen* ; il en est ainsi des anthroponymes comme le patronyme, mode de nomination fixé par la loi. Comme le souligne l'auteur précité : « Un sujet reçoit le nom propre d'un autre, généralement son père » (*ibid.* p. 65). Par ailleurs, le mode de nomination par le pseudonyme, spécifique au groupe des internautes, regroupe la catégorie des cryptonymes, ce que nous avons dénommé dans le présent texte « indices peu décryptables ». Laugaa définit ce type de nomination ainsi : « Les cryptonymes offrent le nom véritable sous la forme d'une anagramme » et il ajoute c'est « un auteur qui cache ou déguise son nom » (1986, p. 42 et 43). Pour notre part nous retiendrons cette notion de secret, car la racine « crypto » prend son origine du terme grec « *kruptos* », signifiant « caché » (*Le Robert 1*, 1977, p. 432). Nous avons également considéré la catégorie « indices métaphoriques » comme composante de l'EEIS. La définition dictionnaire nous propose pour le terme « métaphore » : « [...] figure de style, comme une comparaison abrégée. [...] On définit aussi la métaphore comme un transfert de sens : un terme concret est pris dans un sens abstrait, et inversement. » (Akoun, Ansart, p. 337). Dans la présente étude, cette catégorie de la nomination a été également déterminée comme élément participant de l'espace élémentaire de l'identité sociale (EEIS). Elle recouvre ainsi une manière de se nommer, repérée chez le groupe des internautes et mentionnée par Martin (2000).

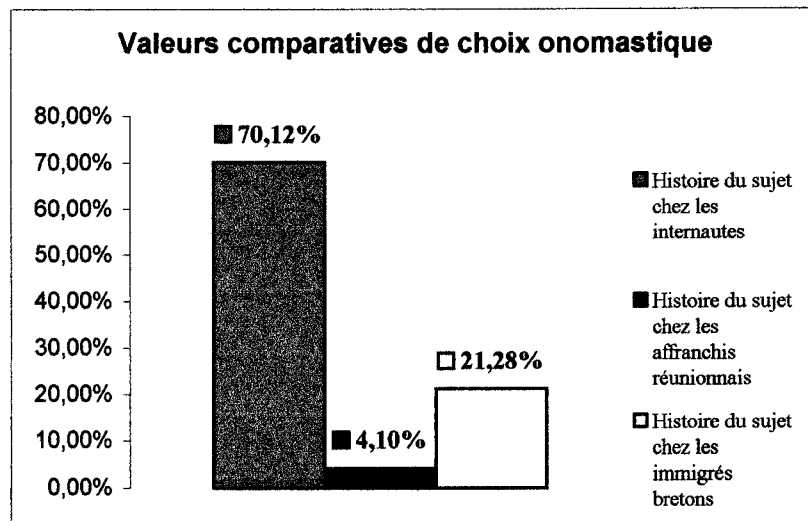
Classe thématique : histoire personnelle du sujet						
Catégorie	Pseudonymes relevés sur le média Internet francophone (1999-2000) (1 <sup>er</sup> groupe)		Dénomination des esclaves affranchis à l'île de la Réunion (1848) (2 <sup>e</sup> groupe)		Surnoms des immigrants Bretons en Nouvelle France (1600-1765) (3 <sup>e</sup> groupe)	
Indices métaphoriques	24	4,66	0	0,00	0	0,00
<b>Indices patronymiques</b>	124	<b>24,08</b>	217	<b>4,10</b>	52	<b>14,01</b>
<b>Indices peu décryptables</b>	213	<b>41,38</b>	0	0,00	27	<b>7,27</b>
<b>Sous-total</b>	<b>361</b>	<b>70,12</b>	<b>217</b>	<b>4,10</b>	<b>79</b>	<b>21,28</b>

*Tableau 1.25 — Fréquence des catégories dans la classe « histoire personnelle du sujet » pour les trois groupes de sujets*

La classe « histoire personnelle du sujet » est divisée en trois catégories : les indices métaphoriques, les indices patronymiques et enfin les indices peu décryptables ou cryptonymes. L'analyse du tableau relatif à la classe « histoire personnelle du sujet » montre que le premier groupe se démarque à nouveau des deux autres groupes par un fort pourcentage concernant l'actualisation des trois catégories composant cette classe, avec 70,12 % de total cumulé, alors que les résultats en pourcentage relevés pour le deuxième groupe ne sont que de 4,10 % et ceux pour le troisième groupe de 21,28 %. Chacun des totaux en pourcentage cumulé est réparti ainsi :

- pour le premier groupe : indices métaphoriques 4,66 %, indices patronymiques 24,08 %, indices peu décryptables 41,38 % ;
- pour le deuxième groupe : indices métaphoriques 0 %, indices patronymiques 4,10 %, indices peu décryptables 0 % ;
- pour le troisième groupe : indices métaphoriques 0 %, indices patronymiques 14,01 %, indices peu décryptables 7,27 %.

Afin de clarifier notre propos, nous présenterons ces chiffres sous forme graphique avec l'histogramme suivant :



**Graphique 1.26 — Représentation de la classe thématique « histoire personnelle du sujet »**

L'analyse des chiffres, présentés sur ce tableau de contingences, affiche des résultats indiquant une disparité en matière de réalisation onomastique pour chacun des trois groupes d'étude. Le pourcentage de réalisation anthroponymique, chez le groupe des internautes, indique un taux élevé d'occurrences réalisées dans la catégorie « indices peu décryptables » avec 41,38 %. L'utilisation de pseudonymes par les membres du premier groupe est à l'origine de ces résultats ; ils s'opposent au score relativement bas affiché par les deux autres groupes concernant cette rubrique (0 % et 7,27 %). Le deuxième groupe n'actualise pas cette catégorie, car il a été, d'une part, floué de son histoire personnelle et, d'autre part, nommé par l'autre dans un contexte « dominant/dominé ».

Ainsi que le soulignent Hogue, Lévesque et Morin : « La relation humaine ne peut donc pas se réduire à un rapport avec un objet ou à une finalité : les liens qui unissent les individus d'une communauté sont d'abord affectifs avant d'être instrumentaux » (1988, p. 24). Pour le troisième groupe, le pourcentage affiché de 7,27 % relatif aux indices peu décryptables s'expliquerait par le désir, non prouvé toutefois, de la part des immigrés Bretons, de garder secrète ou d'oblitérer de leur mémoire sociale une partie de leur histoire personnelle.

Dans la catégorie « indices patronymiques », le premier groupe actualise cette rubrique avec un pourcentage réalisé de 24,08 % sur l'ensemble des occurrences présentées, alors que 4,10 % le sont pour le deuxième groupe et 14,01 % pour le troisième groupe. Ces différences peuvent trouver leur explication dans le fait que le premier groupe – soit les internautes – dans

le cadre de l'anonymat qu'ils observent en ce qui concerne leur identité, utilise des patronymes, qu'ils soient les leurs ou non, mais dont l'origine reste inconnue à l'ensemble de la communauté des usagers de l'Internet. Pour le deuxième groupe, le fait que le sujet affranchi soit dénommé par l'autorité en place, laquelle lui avait dénié toute identité, a généré le marquage stigmatisé du *nomen* ; ce *modus operandi* s'est manifesté par le refus notamment de faire rentrer le nom de l'esclave affranchi dans un continuum anthroponymique de type patrilinéaire. Le troisième groupe – soit les immigrants Bretons – a opté pour la transformation de leur patronyme en surnom, lequel va être fixé puis légalisé pour devenir à son tour un patronyme. Le corpus des surnoms comprend 52 occurrences référant à un patronyme sans que cela puisse s'expliquer uniquement par l'histoire personnelle ou l'histoire générale du groupe.

### **1.6 Signification des changements onomastiques dans le cadre de structures sociales pérennes et de structures sociales labiles**

Comme nous l'avons noté précédemment le premier groupe recouvre un ensemble de sujets francophones appartenant à deux communautés sociales : l'une pérenne dans laquelle le sujet est inscrit sous une identité sociale réelle et légiférée, l'autre labile dans laquelle le sujet est inscrit sous une ou plusieurs identités numériques cachées. Ce groupe fonctionne sur un mode ludique et dans l'imaginaire.

Pour revenir au concept recouvrant le terme « imaginaire », une des entrées dictionnaire nous propose la définition suivante : « dérivé du latin *imaginarius*. Simulé, qui n'existe qu'en imagination, dérivé d'*imago* » (*Dictionnaire sociologique*, 1999, p. 270). Par ailleurs, Martin souligne, dans un article en cours de publication, que :

Ces définitions nous renvoient à un concept qui recouvre différentes acceptions de cette activité et qui, toujours selon un des ouvrages [précités], (*Le Robert pour tous*, 1995, p. 579) est, d'une part, « la faculté que possède l'esprit de se représenter des images (imagination constructive, créatrice) ou d'évoquer des images d'objets déjà perçus » et, d'autre part, « la faculté de former des images d'objets qu'on a pas perçus ou de faire des combinaisons nouvelles d'images ou d'idées, de se représenter des situations possibles.

Toutefois, la lexicographie officielle n'est pas l'unique dépositaire de la signification du lexème précité. En effet, l'imaginaire est autre au regard du psychanalyste. L'ouvrage *Vocabulaire de la psychanalyse*, (J. Laplanche, J.B Pontalis, 1967, p. 195) nous en donne l'approche définitoire suivante : « Dans l'acception donnée à ce terme (employé alors le plus souvent substantivement) par J. Lacan : un des trois registres essentiels (le réel, le

symbolique, l'imaginaire) du champ psychanalytique. Ce registre est marqué par la prévalence de la relation à l'image du semblable ». Selon J. Lacan, (*ibid.*, 1967, p. 195), l'imaginaire pourrait être qualifié suivant des points de vue intrasubjectif, inter subjectif et comportemental, soit :

- du point de vue intrasubjectif : le rapport fondamentalement narcissique du sujet à son moi ;
- du point de vue intersubjectif : une relation dite « duelle » fondée sur – et captée par – l'image d'un semblable ;
- quant à l'environnement : une relation du type que celles que l'éthologie animale (Lorenz, Timberger) a décrites et qui témoignent de la prégnance de telle ou telle gestalt<sup>28</sup> dans le déclenchement des comportements (2003, p. 1-2).

Toujours selon cet ouvrage, l'imaginaire serait voué au leurre au sens usuel où nous l'appréhendons.

Cette nouvelle approche nous montre combien cette terminologie est difficile à cerner, car si l'imaginaire est en quelque sorte le réel subsumé dans l'ensemble des objets du monde recréés par l'homme, l'articulation réelle/imaginaire est non duelle, mais triangulaire, car elle inclut le symbolisme. Ce dernier est décrit par le lexicographe (*Le Robert pour tous*, 1995, p. 1080) comme « un être, un objet ou fait perceptible, identifiable, qui, par sa forme ou sa nature, évoque spontanément (dans un groupe social donné) quelque chose d'abstrait ou d'absent » et par les instances psychanalytiques (*Vocabulaire de la psychanalyse*, J. Laplanche, J.B Pontalis, *ibid.* 1967, p. 476) comme un « mode de représentation indirecte et figurée d'une idée, d'un conflit, d'un désir inconscient ».

De ces définitions il ressort que l'imaginaire serait dans ses acceptions taxinomiques, d'une part, la représentation d'images du monde réel et telle que perçue et/ou décrite par le sujet humain et, d'autre part, correspondrait à la formation d'images d'un monde non réel à partir d'éléments pris dans le monde réel, alors que dans sa définition psychanalytique ce concept s'enrichit d'un registre regroupant tout ce qui touche à la dimension symbolique et qui trouve son exemplification dans cette métaphore culturelle comprise par tous les locuteurs de l'espace francophone de l'hexagone : évoquer le « Roi soleil », c'est référer implicitement au roi Louis XIV » (*Travaux de didactique du français langue étrangère, Le voyage au bout des mots de la francophonie*, n° 53, 2005, p. 133-135)

Cependant cet objet, le monde de l'Internet, reste difficile à circonscrire. En effet, les pratiques sociales qui découlent de l'usage de ce média s'exercent à la fois dans le monde réel, celui des internautes interconnectés entre eux avec leurs machines, mais aussi dans un monde virtuel où l'autre est tout à la fois inconnu et familier – on ne sait pas qui il est dans la vie réelle, mais on discute familièrement avec lui dans le salon de conversation – et qui est appréhendé dans sa seule dimension anthroponymique, soit le pseudonyme. C'est ce dernier qui porte toute l'identité, supposée être, de l'internaute.

---

<sup>28</sup> C'est au début du XX<sup>e</sup> siècle que la théorie de la Gestalt a vu le jour en Allemagne. Elle postule que chaque expérience est un tout perçu comme une structure globale et qui diffère de la somme des parties qui la composent.

Les deux autres groupes forment des entités sociales structurées bien qu'en pleine mutation et qui évoluent sur un mode réel et pragmatique. Afin de circonscrire le fonctionnement de ces populations nous ferons appel au fait taxinomique à partir de l'ouvrage *Le dictionnaire de sociologie* ; le pragmatisme serait ainsi un mode opératoire « de mise à l'épreuve et de vérification » des objets du réel (1999, p. 415).

La disparité des résultats recensés entre le premier groupe et les deux autres groupes pourrait s'expliquer par l'organisation de leur structure sociale et des valeurs qu'elles véhiculent : notion de secret anthroponymique pour le premier groupe, dénomination d'une population dominée par la même population dominante et qui l'a soustraite au fait identitaire pour le deuxième groupe, transformation de patronymes en surnoms lesquels va prendre un statut de patronymes pour le troisième groupe. De ce qui ressort à travers l'analyse des pourcentages des différentes classes ainsi que des pourcentages relevés pour chacune des catégories significatives aux trois groupes étudiés, il semblerait que le fonctionnement du premier groupe opérerait comme un miroir inversé des valeurs anthroponymiques du deuxième et du troisième groupe. Ce qui revient à dire que des sociétés existant à la fois dans l'imaginaire et dans le réel, comme le média Internet, actualiseraient certaines rubriques identiques à celles en usage dans le monde réel, mais avec un résultat, en pourcentage, inverse à celui présenté par les sociétés de type traditionnel.

Par ailleurs, Martin note que :

Cette analyse tendrait à montrer que les internautes choisissent de préférence des pseudonymes appartenant au domaine privé, et que dans ce domaine privé, ils privilégient des indices personnels peu ou pas décryptables par les autres locuteurs, mais qui réfèrent à une situation particulière vécue seulement par le locuteur lui-même. Ce choix participerait du secret que désire garder l'internaute, sur une identité qui véhiculerait un indice de la sphère affective, dans laquelle il évolue [...] cette identité est un masque affectif sous lequel se présente le participant ; cela lui permet de s'affirmer en « je » tout en cachant la spécificité de ce « je » (2000, p. 63).

Comme nous l'évoquions<sup>29</sup> précédemment, des patronymes issus de toponymes comme « du pont » ou « de la tour », de qualificatifs comme « le petit », ou « le gros » ou d'hypocoristiques comme « Michard » ou « Michaud » (substitutions sur la finale de Michel)<sup>30</sup>, sont nés de praxis. Ces différentes locutions qui ont évolué dans le sens d'un

<sup>29</sup> Cf. § *Origine des patronymes en France* en page 49.

<sup>30</sup> Cf. GREVISSE in *Le bon usage* (1993, p. 252, c)

déplacement sémantique, ont donc pris le statut de patronyme ; ce dernier a perdu sa signification originelle et est devenu un anthroponyme permettant l'identification d'un individu. Ce même processus a été mis en place par les deuxième et troisième groupes étudiés précédemment lors de la création onomastique de leurs anthroponymes.

Ainsi la dénomination des esclaves affranchis qui correspondait à une période de mutation des rapports sociaux dans un groupe de dominants/dominés a généré un corpus d'anthroponymes qui sont devenus des patronymes stabilisés. Pour ce qui est des immigrants Bretons, le même phénomène s'est mis en place en ce qui concerne les surnoms : ces derniers sont devenus également des patronymes à part entière. Ce qui précède nous permet de nous interroger sur la nature des composantes qui sous-tiennent la nomination sur l'Internet. Par ailleurs, il semblerait que les facteurs de pérennité ou de labilité soient étroitement liés aux variables sous-tendant l'officialisation ou l'occultation du *nomen*. Nous pourrions présenter ces composantes à travers le tableau synoptique suivant :

Types d'anthroponymes et de société	Pérennité	Labilité	Officialisation	Occultation
Patronyme dans la société traditionnelle	+	-	+	-
Patronyme sur le média Internet	-	+	-	+
Pseudonyme dans la société traditionnelle	-	+	-	+
Pseudonyme sur le média Internet	+	-	+	-

*Tableau 1.27 — Tableau synoptique du statut du pseudonyme et du patronyme dans des sociétés de type labile ou pérenne*

Outre les différentes hypothèses que nous avons posées au cours de notre réflexion, la transformation du groupe par le biais du changement statutaire du sujet, semble induire un processus de labilité de la structure groupale : « le seul moyen de maintenir l'existence du groupe est de procéder à sa réorganisation, en s'assurant de l'appartenance des individus ». (Hogue, Lévesque, Morin, 1988, p. 34). Car le groupe, comme toute structure, connaît plusieurs phases évolutives. Les auteurs précités soulignent ainsi :

Le groupe est déterminé par des conditions matérielles et affectives. Il ne se forme pas par hasard, il naît d'un rassemblement d'individus où chacun agit de façon indépendante

et anonyme. [...] Autrement dit, le groupe apparaît au moment où ces individus prennent conscience de la compatibilité de leurs intérêts et de leur interdépendance. Quand le groupe commence à produire les résultats attendus, les tensions qui légitimaient son existence s'affaiblissent et il a tendance à se dissoudre (*ibid.* p. 44).

Ces auteurs spécifient par ailleurs :

Par la définition des statuts et des rôles, l'inertie associée au nivellement des conduites et au conformisme s'introduit dans la structure du groupe. Le développement du groupe organisé s'accompagne de la résistance au changement et a pour conséquence soit son « ossification » (en devenant une bureaucratie), soit sa dispersion (les individus se désintéressent progressivement des activités du groupe et se fondent dans le rassemblement) (*ibid.* p. 44).

La structuration du groupe est possible avec la naissance du sentiment d'appartenance. En effet, « chaque personne s'engage plus ou moins formellement et plus ou moins explicitement à maintenir son appartenance au groupe » (Hogue, Lévesque, Morin). Ces auteurs ajoutent également : « L'appartenance des individus permet au groupe de procéder à une différenciation de sa structure et à son intégration par des statuts et des pouvoirs » (1988, p. 38). Cependant la structure groupale est assise sur l'interdépendance des relations de ses membres entre eux. Comme le soulignent les auteurs précités :

Au niveau explicite, le groupe est décrit comme une multitude de relations interpersonnelles structurées en fonction d'un objectif commun permettant de satisfaire en partie les besoins individuels. Au niveau implicite, le groupe est une mise en commun d'images ou de représentations inconscientes ou conscientes qui animent les rapports des individus entre eux et ceux des individus envers le chef de groupe (*ibid.* p. 39 et 40).

La structure groupale dans laquelle évolue chacun des trois groupes étudiés appartient à un ensemble plus large, que nous avons désigné par la locution « groupe social étendu<sup>31</sup> ». Ainsi, les sujets composant nos trois groupes d'étude sont inscrits en tant que ressortissants de citoyenneté française. Afin de clarifier notre propos, nous allons tenter de circonscrire le concept de nation. En effet, pour chacun des membres des groupes étudiés il s'agit bien de la redéfinition du *nomen* en tant que signifiant de l'appartenance du sujet à telle ou telle nation. La nation, comme groupe social étendu et dans son acception sociologique, est définie ainsi par Fougeyrollas : « La nation est la forme globale d'existence des sociétés modernes ou la forme vers laquelle ont tendu ces sociétés. Elle dépasse les anciennes communautés ethniques

---

<sup>31</sup> Cf. § *Caractéristiques et inscription sociale du patronyme* en page 45.



et intègre les diversités religieuses » in *Dictionnaire de sociologie*. Cet auteur spécifie également que :

le mot *natio* [...] désigne un peuple ou, le plus souvent, des peuples, par opposition au terme *populus*, qui est l'appellation du peuple par excellence, *populus romana*. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un renversement se produit entre ces deux vocables : la nation désigne désormais la société « libérée de l'absolutisme », *la nation française*, tandis que le terme *peuple* s'applique aux autres, c'est-à-dire aux peuples « encore soumis au despotisme ». Produit de l'histoire, la nation provient initialement de la conjoncture entre un pouvoir politique (les monarchies modernes) et un espace économique (le marché) (Akoun, Ansart, 1999, p. 359).

Cependant, référer à l'objet « nation » c'est implicitement faire appel à la notion d'organisation qui sous-tend le groupe. Comme le soulignent Hogue, Lévesque et Morin : « L'organisation recherche l'ordre et la détermination, et s'efforce de réduire l'ambiguïté, l'incertitude ou le désordre engendrés par les actions et les interactions de ses différents constituants » (1988, p. 13). Ces auteurs mentionnent également : « pour comprendre les comportements d'un individu dans une structure sociale, et en particulier dans une structure organisationnelle, deux notions sont essentielles : le statut et le rôle de l'individu dans l'organisation » (*ibid.* p. 137). Ainsi, nous ne pouvons pas faire l'impasse sur les notions de « statut » et de « rôle ». Les auteurs précités nous donnent de ces acceptions les approches suivantes : « Un statut, c'est un rang occupé par une personne dans la structure sociale [et] qui a une valeur établie selon trois critères : l'autorité, le prestige et l'exclusivité de la position » et que Hogue (1980) in *Groupe, pouvoir et communication*, spécifie ainsi : « L'attribution du statut provient de la relation entre l'individu et le groupe. Tout statut attribué est attaché à un individu suivant les attentes de la société ou du groupe auquel il appartient » (*ibid.* p. 139), alors que les rôles : « [ils] constituent l'aspect dynamique de la structure sociale. Ils sont les modes de conduite associés à une position dans un groupe, c'est-à-dire, à un statut, et attendus par les membres » (*ibid.* p. 138).

L'objet de notre étude, soit le changement onomastique chez trois populations francophones, entraînerait un phénomène de déliance des membres du groupe ; il serait induit par la redéfinition du statut et des rôles, car : « la formation de relations dites informelles entre les individus, [conduit] petit à petit au développement d'une structure informelle, imbriquée et désormais indissociable de la structure formelle » (*ibid.* p. 133).

En conséquence, nous pourrions conclure ainsi :

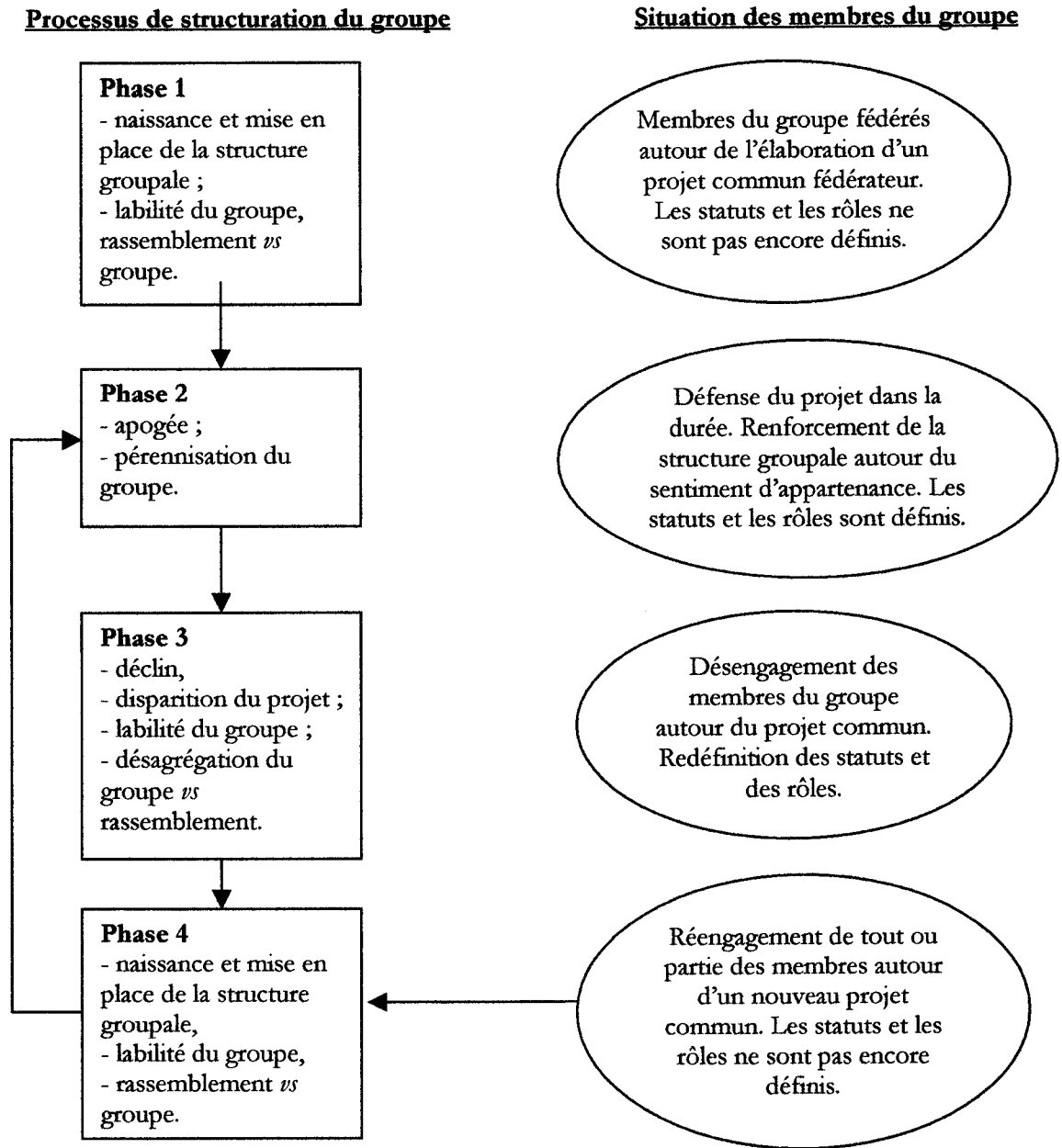
1. La formation d'une structure groupale procède par plusieurs étapes :

- la première étape correspond à la réunion d'un ensemble de sujets œuvrant à l'élaboration d'un projet commun. La structure qui sous-tient le groupe est encore de type labile et informel ;
- la seconde étape correspond au maintien et à l'ancrage du projet. La structure groupale est alors pérennisée et formelle. Une trop grande rigidité de cette structure peut la conduire vers la bureaucratie ;
- la troisième étape correspond à la désagrégation de la structure suite au désengagement des membres du groupe vis-à-vis du projet commun. La structure est redevenue labile.

2. L'évolution de la structure groupale est corrélée aux facteurs suivants :

- le développement ou non du sentiment d'appartenance de la part des membres vis-à-vis du groupe ;
- le changement de statut et de rôle des membres du groupe.

Il semblerait à la lecture de ce qui précède que le changement onomastique interviendrait au cours d'une des étapes repérées et lors de la redéfinition des composantes répertoriées. Afin de mieux circonscrire ce processus, nous présenterons l'ensemble des informations le définissant à l'aide du schéma ci-dessous :



*Schéma 1.28 — Les différentes étapes du processus de structuration du groupe*

Appliqués à nos trois groupes d'étude, ces différents paramètres sont redistribués ainsi :

- le premier groupe composé d'internautes a un projet inscrit dans l'immédiateté. Dans ce cas de figure précis il s'agit de l'activité dite de « clavardage » ;
- la structure du groupe est de type informel : ce ne sont pas toujours les mêmes usagers qui se rencontrent dans les salons de bavardage.

Par ailleurs, les statuts et les rôles sont définis, selon nous, par rapport au couple internaute/machine. Toutefois, les statuts et les rôles ne sont distribués que lors de la participation du sujet à telle ou telle activité sur l'Internet. Il semblerait que dans ce contexte particulier, il y ait identification entre statuts et rôles : ce processus ne serait-il pas induit par cette distance proxémique uniforme, générée par l'espace réel existant entre la machine et son usager ? Ceci n'aurait-il pas pour effet d'entraîner l'arasement de la hiérarchie et l'immobilisme quant à la définition des statuts et des rôles. Cet aspect de l'interrelation des membres à la structure groupale pourrait correspondre à la manière dont Proulx situe le postmodernisme. Selon cet auteur, cette philosophie « est associée à l'éclectisme des référents, à l'éclatement des valeurs et à une croyance en la technologie comme outil émancipateur » et il ajoute : « La construction postmoderne renvoie aux notions de fluidité et de mobilité des identités des personnes et des communautés » (2004, p. 74). Or, cette structure semble applicable au média Internet : « mobilité des identités » avec la nomination par le *nomen falsum*, fluidité des communautés qui s'agrègent ou se désagrègent de façon fluctuante. Mais, que recouvre cet ensemble de groupes et/ou d'internautes appartenant à cette communauté dite « virtuelle » ? Cette expression est composée de deux termes dont la lecture plurielle circonscrit de manière floue ce que recouvre ce concept. Tönnies, in *La révolution Internet en question*, évoque ainsi la notion de communauté : « [elle] est constituée d'un collectif d'individus dont le lien social est fondé d'abord sur la proximité géographique et émotionnelle » (Proulx 2004, p. 84).

S'agissant de la proximité géographique, cette notion nous renvoie à la notion de distance proxémique dont la théorie a été initialisée par Hall. Nous évoquons le principe d'une distance proxémique uniforme mise en place pour l'ensemble des utilisateurs de l'Internet. Nous ajouterons à cela que le rapport qui lie l'internaute à son ordinateur, tend à un surinvestissement affectif. En effet, Proulx souligne que :

Chez certains internautes, l'écran d'un ordinateur branché prend l'allure d'un objet psychologique, c'est-à-dire qu'il devient la source de projection et d'identification psychologiques importantes. Générateur de fantasmes, l'écran peut devenir un objet intime occupant une place privilégiée dans les comportements et les attitudes du sujet humain en quête de sens et de nouvelles relations (*ibid.* p. 76).

Il semblerait ainsi que la modification de la distance physique entre deux locuteurs soit à la source d'un changement de comportement. Nous illustrerons ce fait par un exemple connu : le placement d'un bureau sur une estrade inscrit cet objet et son usager dans un rapport de hiérarchie vis-à-vis d'un tiers ; ce même objet posé sur le sol est alors investi de valeurs plus égalitaires. Finalement, la terminologie de « communauté », eu égard à sa structuration autour de la distance proxémique uniforme, serait en adéquation avec l'approche présentée par Proulx.

Pour ce qui est du terme « virtuel », Proulx nous en propose trois acceptions :

- le virtuel est subordonné au réel. Le virtuel est alors considéré comme une représentation dégradée du réel ;
- la virtualité n'est plus associée à la dégradation du réel mais, au contraire, à son amplification positive et à sa démultiplication ;
- l'actuel et le virtuel sont en interaction circulaire, sources de création culturelle et d'expérimentation sociale (*ibid.* p. 86, 87 et 88).

Selon nous, c'est la dernière acception qui nous paraît être la plus en adéquation avec ce qui constitue le monde de l'Internet.

En effet, si nous référons au schéma 1.28 en page 121, le groupe constitué sur l'Internet est un ensemble d'individus rassemblés dans le cadre d'un projet commun : le clavardage. Ce qui correspond à la phase 1 du processus de structuration du groupe ; le projet, ici le clavardage, s'il est toujours potentiellement existant, n'est actualisé que lors de la présence de l'internaute sur le Web. Ce qui revient à dire, que ce groupe se constitue ou se désagrège de façon aléatoire. Son inscription oscillerait en permanence entre les phases 1 et 4 des étapes constituant le processus de structuration du groupe.

La nomination du sujet, dans ce cas de figure, est également corrélée à la constitution ou non de la structure groupale et du réengagement ou non de ses membres vis-à-vis du projet. Elle interviendrait au niveau des phases 1 et 4 et ne serait donc jamais pérennisée.

Le deuxième groupe, constitué par les sujets Réunionnais vivant à l'époque de l'abolition de l'esclavage, s'inscrit autour d'un projet fédérateur qui est la nomination. Toutefois, ce projet prend en compte deux groupes de population, le premier déjà circonscrit et le deuxième constitué par les autorités investies d'un rôle prescripteur. Ce sont ces autorités qui sont chargées de la création anthroponymique.

Si nous référons au schéma 1.28 en page 121, le processus en cours s'inscrirait au niveau de la phase 1. Le changement onomastique s'articule essentiellement autour d'une mutation des statuts et des rôles :

- le sujet appartenant au groupe des dominés, passe du statut d'esclave à celui d'homme libre ;
- le sujet appartenant au groupe des dominants, passe du statut de dominant à celui de pair.

Toutefois, les rôles occupés par les différents sujets n'ont pas véritablement changé. De soumis qu'il était lors de la nomination pendant la période de l'esclavage, l'affranchi Réunionnais l'est encore par l'astreinte qui lui est imposée par les autorités en place d'un choix onomastique qui n'est pas de son fait. Corrélativement à ces constats, l'autorité représentée par ceux qui détenaient le statut d'esclavagiste, est maintenue à travers le rôle de prescripteur qui leur est alloué, car ce sont eux qui sont investis de l'acte de nomination. Cependant, ce projet défini dans le cadre de la loi lors de la nomination s'inscrira dans un processus de structuration qui correspond à la phase 2 de notre schéma. Finalement, le nom se pérennisera à travers l'inscription patronymique.

Le troisième groupe est constitué d'une population d'immigrés en provenance de Bretagne et qui appartiennent à un ensemble plus vaste : le royaume de France. La politique expansionniste pratiquée à cette époque, va soutenir l'installation de colons en Nouvelle France. Bilodeau, *in Histoire des Canadas*, écrit à ce propos : « L'émission d'un monopole commercial à Pierre de Mons, en novembre 1603, va inaugurer les établissements permanents en Nouvelle France, soit en Acadie et sur le Saint Laurent, en somme, l'occupation par la France des territoires dont elle avait pris possession dès 1534 » (1978, p. 35). Ce groupe déjà structuré s'inscrit, dans le cadre de la structuration du groupe, au niveau de la phase 2 de notre schéma. La déliance observée de la part d'une partie des immigrés Bretons vis-à-vis du royaume de France, semble se traduire par un changement onomastique. Il y aurait alors

désengagement des membres du groupe vis-à-vis de leur ancienne patrie ainsi que perte du sentiment d'appartenance. Cette étape correspond à la phase 3 de notre schéma. Toutefois, les sujets se réengageraient autour d'un nouveau projet commun qui correspondrait à leur installation en Nouvelle France. Le changement onomastique, dans ce cas de figure, serait corrélé à cet investissement. Cette étape correspond à la phase 4 de notre schéma. Suivrait l'inscription anthroponymique dans la durée et qui interviendrait à la phase 2 du schéma précité.

En conséquence, le changement onomastique interviendrait dans les cas de figure suivant :

- lors du processus de structuration d'un groupe qui resterait au stade de la redéfinition permanente, par exemple pour le groupe des internautes ;
- lors du changement du statut et/ou du rôle des membres au sein du groupe (par exemple, le groupe des affranchis Réunionnais) ;
- lors du désengagement des membres d'un groupe autour d'un projet commun (par exemple, le groupe des immigrants Bretons).

Cependant, les composantes repérées lors de ces transformations ne peuvent expliquer à elles seules ce qui sous-tend le changement onomastique. Selon nous, ce dernier s'inscrirait avant tout dans un ensemble plus vaste qui serait celui de la mutation de la société.

Ainsi, l'abolition de l'esclavage en 1848 induit une redéfinition du statut des membres pour l'ensemble des sociétés impliquées dans ce processus ; l'immigration des Bretons en Nouvelle France se traduit par la mise en place d'une nouvelle entité socio-économique. Enfin, l'Internet issu des sciences de l'information et de la communication serait à l'origine dans le cadre du processus de structuration de l'objet groupe, de l'arasement du statut et des rôles chez le sujet appartenant à ce type d'espace social. Proulx écrit à ce propos : « Les technologies de l'information et de la communication, et en particulier Internet, sont perçues comme un puissant vecteur d'innovation sociale dans le processus actuel de restructuration des sociétés contemporaines » (2004, p. 52).

## Chapitre II

### **La nomination sur Internet et le processus de création onomastique du pseudonyme analysé à travers une enquête**

Entre pérennité et labilité onomastique en ce qui concerne le *nomen falsum*, nous nous interrogerons sur le devenir d'une identité construite en tant qu'objet particulier : le pseudonyme, dans un contexte déterminé : le média Internet et pour un but spécifique : les échanges communicationnels. Comme nous l'avons évoqué précédemment, le pseudonyme est le masque identitaire que prend l'utilisateur pour faire acte de communication tout en gardant l'anonymat dans l'espace des salons de conversation. Par ailleurs, l'internaute semble s'ouvrir à l'autre à travers des praxis telles que l'utilisation d'un registre familier de langue, l'emploi systématique du tutoiement et enfin des échanges relationnels mis en place généralement sous le mode convivial. Cependant, cet usager ne laisse que peu ou pas d'indices concernant son identité réelle. Il se livre sans se livrer. Afin de mieux cerner ce qui a présidé à la création du *nomen falsum* sur l'Internet, nous avons mis en ligne un questionnaire. Dans le présent chapitre, nous présenterons donc la typologie de l'enquête elle-même ainsi qu'une analyse, item par item, des réponses que nous avons collationnées. Enfin, nous tenterons de déterminer le *modus operandi* du fait pseudonymique et les raisons qui le sous-tendent.



## **2.1 Une approche chiffrée de l'usage de l'Internet à travers ses outils**

À partir de l'analyse opérée sur les trois corpus onomastiques<sup>32</sup>, nous avons posé l'hypothèse suivante : à une société labile correspondrait un fait onomastique de même type. Nous avons ajouté que cela pourrait correspondre à une manière d'adaptation de l'individu à un groupe, dont les assises sont fluctuantes et qui, de ce fait, obligerait le sujet à une réécriture permanente de sa position vis-à-vis de l'autre à travers le *nomen*. Le média Internet initialise un cas de figure particulier de formation de l'objet groupe, car il est composé d'un nombre important de sujets qui peuvent participer à de nombreuses activités sans pour autant être assujettis à une obligation d'assiduité<sup>33</sup>. Or, selon Hogue, Lévesque et Morin : « Quand la taille du groupe s'accroît et que sa structure se déploie en multiples fonctions, des réseaux de communication se créent et la structure d'autorité se dessine » (1988, p. 44). Bien que le « réseau des réseaux », l'Internet, présente les caractéristiques énumérées ci-dessus par les auteurs déjà cités, aucune structure d'autorité n'a vu le jour. Nous avons présupposé que la distance uniforme générée par la position physique de l'utilisateur face à son ordinateur serait à l'origine de l'arasement des structures hiérarchiques.

Cependant, le média Internet prend également en compte des groupes pérennes existant dans la vie réelle. Nous citerons des enseignes connues comme Darty, Conforama, etc. Dans le cadre de cet espace marchand, l'Internet est une vitrine qui fait à la fois office de banderole publicitaire pour les sociétés de marchandisage et catalogue général des produits proposés. L'internaute devient alors un « conforonaute » pour Conforama, par exemple. Le rassemblement dans cet espace, à la fois de groupes constitués et d'individus, n'a pas été sans nous poser un problème organisationnel pour la mise en place de notre enquête. Cette dernière devait-elle faire l'objet d'un questionnaire déposé dans des lieux publics dédiés à l'usage de l'Internet et accessibles à tous publics, ou devons-nous mettre ce questionnaire en ligne, l'indexer auprès de moteurs de recherche, le distribuer sur différents forums représentatifs de l'ensemble des internautes utilisant l'Internet et ainsi solliciter une démarche de remplissage du dit questionnaire. Cependant, nous reviendrons sur cette problématique dans le prochain paragraphe.

---

<sup>32</sup> Cf. § *Mise en place d'une étude comparative de trois corpus onomastiques relevés chez les internautes francophones, les esclaves affranchis Réunionnais et les immigrés Bretons en Nouvelle France* en page 79.

Avant d'élaborer ce questionnaire, nous nous sommes penchés sur les différentes analyses qui avaient été menées par des organismes officiels tels que l'INSEE ou le Ministère de la Culture et de la Communication. En effet, afin de procéder à l'élaboration du questionnaire qui nous a permis de mieux circonscrire les motivations ayant présidé à la mise en place du pseudonyme, il nous paraissait important de nous référer à des études préliminaires portant sur l'évaluation de la personne de l'internaute. Nous ajouterons que dans ce domaine qu'est l'Internet, peu d'études ont vu le jour. Les analyses prises en compte pour ce présent paragraphe ont été faites à partir du domaine de la communication en général, lequel subsume des objets connexes à l'Internet comme l'informatique et l'ordinateur. Les premiers bulletins prenant en compte le phénomène Internet, dans le cadre d'analyses de type statistique, ont été édités à partir de 1999. D'un point de vue méthodologique, nous avons choisi une démarche itérative : d'une part, ces bulletins seront étudiés sur un axe diachronique, du plus ancien (janvier 1999) au plus récent (mai 2004) et, d'autre part, dans un premier temps nous prendrons en compte les différentes données chiffrées dans une approche généraliste, et dans un deuxième temps nous aborderons ces différentes informations dans une approche plus spécifique aux utilisateurs de l'Internet.

L'internaute est, tout d'abord, un consommateur de biens informatiques, que ces derniers aient fait l'objet d'acquisition personnelle, ou qu'ils soient mis à la disposition du public moyennant une contribution financière ou à titre gratuit. Ainsi, l'organisme de l'INSEE présente différentes analyses relatives à la consommation des ménages dans ce domaine particulier<sup>34</sup>. Dans le bulletin n° 629, Dumartin et Mignard (INSEE – division conditions de vie des ménages) soulignent : « Les ordinateurs familiaux sont en plein essor, avec une préférence récente pour l'équipement multimédia (carte son, enceintes, lecteur de CD-Rom, connexion à

---

<sup>33</sup> Nous excluons, des dites activités, des services payants tels que les abonnements à des cours en ligne, par exemple.

<sup>34</sup> Pour la suite de nos travaux et afin de cerner des concepts dont les définitions peuvent varier, d'un point de vue contextuel, nous présentons, ci-dessous, celles qui ont été retenues par l'organisme de l'INSEE et qui seront utilisées comme telles dans nos présents travaux :

- La « génération » désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1946 » ;

- « L'âge » est la durée écoulée depuis la naissance. Il peut être calculé de différentes manières :

l'âge en années révolues est celui atteint au dernier anniversaire ; l'âge atteint au cours de l'année : âge en différence de millésimes, différence entre l'année de l'événement et l'année de naissance. Il sert à définir une génération ; l'âge exact : il mesure la durée précise écoulée depuis la naissance, il varie à tout moment et s'exprime en année, mois et jour ou en dixième et centième d'années ;

- Un « ménage », au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

[http://www.INSEE.fr/fr/nom\\_def\\_met/definitions/HTML/](http://www.INSEE.fr/fr/nom_def_met/definitions/HTML/)

Internet...) » (janvier 1999, p. 1). Cette augmentation du bien informatique est donc fortement liée à la création d'outils multimédia, car : « [...] En dix ans, les micro-ordinateurs ont investi l'espace domestique. Surfer sur Internet, envoyer des mél., illustrer son mémoire grâce au « copier-coller » de la dernière encyclopédie sur CD-Rom, voilà des activités devenues banales dans de nombreux foyers ». Par ailleurs, ces auteurs précisent que :

L'équipement des ménages est très lié à leur catégorie sociale. Pour un taux moyen de 19 % en mai 1998, la proportion de ménages de cadres du privé ou exerçant une profession libérale équipée de micro-ordinateurs s'élève à 45 % contre 10 % pour les ouvriers et seulement 6 % pour les agriculteurs. Et la progression de ce bien demeure encore très sélective : alors que la part des ménages de cadres ou d'instituteurs équipés augmente de 12 points entre 1996 et 1998, l'équipement des ménages d'agriculteurs, d'ouvriers ou d'employés ne progresse que de trois points au maximum (*ibid.* p. 2).

Ce constat est représenté dans le tableau ci-dessous :

Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage (1996-1997-1 998)	1996	1997	1998
Cadres du privé et professions libérales	33	37	45
Cadres du public et professeurs	38	41	43
Instituteurs	25	32	38
Techniciens et contremaîtres	18	22	28
Étudiants	15	34	28
Professions intermédiaires du privé	23	20	27
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	13	16	22
Professions intermédiaires du public	19	17	21
Employés	11	12	14
Autres inactifs	7	9	11
Ouvriers	7	7	10
Agriculteurs exploitants	6	7	6
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>19</b>

**Tableau 2.29 — Taux d'équipement des ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence (en %)**

(Les retraités sont classés dans leur ancienne profession)

Source : Enquêtes Permanentes Conditions de Vie 1996 et 1997 (mai) et 1998 (juin), INSEE

En ce qui concerne les chiffres présentés ci-dessus, ces auteurs spécifient : « De fait, l'équipement multimédia était surtout présent en 1997 dans les foyers de cadres, d'enseignants et d'étudiants (17 à 20 %) alors qu'il atteignait à peine 5 % des foyers d'employés ou d'ouvriers » (janvier 1999, p. 3). Par ailleurs, des variables indépendantes<sup>35</sup>

<sup>35</sup> Pour la définition de ces notions, cf. § *La quantification appliquée aux sciences humaines* en page 69.

comme l'âge ont une incidence certaine sur l'équipement des ménages en matière de micro-ordinateurs. Ainsi, Dumartin et Mignard, considérant, le facteur âge soulignent ainsi :

Le facteur de l'âge commence à freiner l'équipement à partir de cinquante ans, ce qui correspond à une population qui n'a pas été en contact avec l'informatique pendant sa jeunesse, et pour qui un effort d'adaptation plus important serait nécessaire. Ainsi le taux d'équipement en 1998 est-il de 22 % chez les 50-59 ans. Celui-ci décroît rapidement aux âges plus élevés surtout si ces personnes n'exercent plus d'activité professionnelle (janvier 1999, p. 3).

Le bulletin n° 643, édité en avril 1999 par l'INSEE, met en relief des éléments déjà évoqués, mais non développés dans le précédent bulletin. Notamment, il avait été fait mention d'une corrélation existant entre la pratique de l'informatique et les générations s'y adonnant. Rouquette souligne ainsi :

En juin 1998, environ 46 % des personnes interrogées déclaraient savoir se servir d'un ordinateur. Les adolescents et les jeunes adultes sont le plus familiarisés avec l'informatique. Huit sur dix s'estimaient en effet compétents en la matière. Les personnes compétentes en informatique sont encore majoritaires entre 25 et 49 ans, mais cette connaissance se raréfie pour les générations antérieures : de 41 % entre 50 et 59 ans, le pourcentage tombe à 11 % après 60 ans. Plus que d'un effet d'âge à proprement parler, il s'agit d'un effet de génération : les débuts de l'informatisation remontent en effet aux années soixante, et les personnes en retraite ou en fin de vie active n'ont donc guère eu l'occasion de découvrir l'informatique au cours de leur vie professionnelle. Les « cols blancs » (cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés) sont nettement plus nombreux à savoir se servir d'un ordinateur que les « cols bleus » (ouvriers) et les agriculteurs. En juin 1998, 88 % des cadres et professions intellectuelles supérieures, 76 % des professions intermédiaires et 58 % des employés étaient dans ce cas, contre à peine un tiers des ouvriers et un cinquième des agriculteurs (p. 1 et 2).

Ces enquêtes ont été réalisées dans les conditions suivantes et qui sont spécifiées dans les bulletins auxquels nous avons référé :

Le dispositif d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCV) permet, depuis janvier 1996, d'étudier annuellement l'évolution d'indicateurs sociaux harmonisés dans l'ensemble de l'Union européenne. L'ensemble des indicateurs est divisé en trois groupes qui font chacun l'objet d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon de 8 000 logements. L'enquête de janvier apporte des données sur la qualité de l'habitat et de l'environnement. Celle de mai traite des problèmes de santé et des difficultés financières des ménages et celle d'octobre des contacts sociaux et de la participation à la vie sociale. En 1998, la deuxième enquête a eu lieu exceptionnellement en juin et non en mai (janvier et avril 1999, p. 4).

Par ailleurs, le département des études et de la prospective, sous la direction du Ministère de la Culture et la Communication, a édité un bulletin qui donne des indications relatives à l'usage de l'informatique domestique :

- au total, les utilisateurs de l'informatique à domicile représentent 16,5 % des Français ;
- un cinquième des foyers équipés d'un ordinateur dispose d'un accès à l'Internet. Toutes les personnes bénéficiant de cette possibilité n'en profitent pas, puisqu'un quart d'entre elles déclarent ne s'être jamais connectées. Ces « internautes domestiques » possèdent, de façon accentuée, tous les traits distinctifs de l'utilisateur d'ordinateur : ce sont plus souvent des hommes, ils sont plus diplômés et plus parisiens (bulletin n° 130, octobre 1999, p. 1).

Cette institution spécifie également que les internautes potentiels possèdent « un statut social élevé », car :

Plus de la moitié (57 %) des foyers dont le chef de famille est cadre, chef d'entreprise ou profession libérale sont équipés contre 17 % pour ceux dont le chef de famille est ouvrier. Ces effets de statut social sont d'autant plus importants que l'équipement du ménage est sophistiqué : ainsi, par exemple, les cadres supérieurs, chefs d'entreprise ou professions libérales sont cinq fois plus nombreux à disposer d'un accès à l'internet que l'ensemble des Français. La moitié (48 %) des foyers dont le chef de famille a suivi des études supérieures est équipée contre 4 % de ceux dont le chef de famille a suivi des études primaires. 53 % des foyers dont l'indicateur de statut économique est « élevé » sont équipés d'au moins un ordinateur alors que cela n'est le cas que pour 2 % des foyers dont cet indicateur est « modeste » (indicateur construit à partir d'un panier de biens possédés) (*ibid.* p. 3)

Ces chiffres sont représentés dans le tableau synoptique ci-après :

Niveau d'étude du chef de famille	Foyers équipés	Population française
Primaire	5	27
Technique/professionnel	33	32
Secondaire	18	21
Supérieur	42	18

*Tableau 2.30 — Profil sociodémographique des foyers équipés*

Source : ISL, Médiamétrie/DEP

La présente enquête a été déterminée selon les modalités présentées par le Ministère de la Culture et de la Communication, soit :

Les résultats de l'étude portent sur un échantillon de 450 foyers issus de la « 24 000 Multimédia » interrogés en face-à-face à domicile au cours du premier trimestre 1999 par les sociétés ISL et Médiamétrie. Cette enquête régulière mesure l'évolution des équipements et des comportements des Français dans le domaine du multimédia (audiovisuel, téléphonie, informatique, jeux vidéo) en interrogeant chez eux 24 000 foyers chaque année soit environ 60 000 individus. L'échantillon est composé de foyers équipés d'au moins un micro-ordinateur. Les foyers ayant un accès à l'Internet à domicile y ont été surreprésentés (140 sur 450). Cet échantillon a été redressé sur la structure des foyers équipés au premier trimestre 1999 afin d'obtenir un échantillon représentatif de la population des foyers équipés d'au moins un ordinateur à domicile à partir de variables sociodémographiques (région d'habitation, taille de l'agglomération, CSP du chef de famille, nombre de personnes au foyer) et de variables d'équipement (connexion à l'Internet et lecteur de cédéroms) (*ibid.* p. 6).

Dans le cadre d'analyses plus récentes, une tentative d'élaboration du profil socioculturel de l'internaute français est ébauchée par l'INSEE. Ainsi, le rapport intitulé *La percée du téléphone portable et d'Internet*, mentionne que 23 % des Français possédaient un ordinateur alors que 7 % seulement étaient connectés à l'Internet. Sur ces 23 %, la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est celle intitulée, selon la nomenclature INSEE, « cadres supérieurs et professions intellectuelles supérieures », avec un chiffre de 50 %. En ce qui concerne les catégories d'âge, cet institut souligne que : « Pour des biens de diffusion ancienne, simples à utiliser, et qui facilitent la vie de tous les jours, le taux d'équipement croît avec l'âge. [...] Pour des biens plus récents et plus complexes, le taux d'équipement croît en fonction de l'âge jusqu'à un certain seuil, à partir duquel la relation s'inverse » (bulletin n° 700, février 2000, p. 2).

Par ailleurs, Rouquette précise que :

À âge, type de famille, niveau de vie, diplôme, et lieu de résidence égaux, c'est-à-dire « toutes choses égales par ailleurs », les cadres et professions intellectuelles supérieures sont significativement plus équipés que les autres catégories en ordinateur, tandis que les ouvriers et surtout les agriculteurs sont moins bien équipés en biens de haute technologie (ordinateur, répondeur, chaîne hi-fi). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont significativement plus équipés que les autres en téléphones portables (*ibid.* p. 3).

La variable indépendante « âge » semble avoir un impact quant à l'équipement ou non de biens de consommation comme l'ordinateur personnel et, par extension, l'accès à l'Internet. Ce constat ne se démarque donc pas des conclusions et des chiffres présentés dans le bulletin n° 130, édité par le Ministère de la Culture et de la Communication. Deux enquêtes plus récentes, initialisées par l'INSEE, confirment également ces chiffres. Dans le bulletin n° 850 de juin 2002 et intitulé *Un tiers des adultes ont déjà utilisé l'Internet*, la catégorie « cadre et

profession intellectuelle supérieure » est celle qui utilise le plus l'Internet, avec un pourcentage de 76,3 %. La corrélation existant entre niveau d'étude et catégorie socioprofessionnelle est mise en relief avec le chiffre de 73,1 % de personnes appartenant à la catégorie « enseignement supérieur » et se connectant à l'Internet. L'auteur de cette étude mentionne ainsi : « En octobre 2001, la moitié de la population de 15 ans et plus avait déjà utilisé un ordinateur, et un tiers l'internet. Les jeunes, les cadres, les diplômés de l'enseignement supérieur, les hommes et les personnes vivant dans un milieu aisé sont les plus familiarisés avec ces nouvelles technologies » (p. 1).

À notre connaissance, le dernier bulletin référant à l'Internet a été édité en mai 2004 par l'INSEE. Cette étude, qui est intitulée *Le marché des télécommunications en 2002*, montre que l'Internet progresse de façon importante. Ainsi, près du quart des ménages étaient connectés à l'Internet en mai 2002 ; alors qu'en mai 2003, c'est 28 % qui se sont connectés, soit une augmentation de 3 %. Les auteurs précisent également que les populations les mieux équipées en outils de télécommunications, sont les cadres et les quadragénaires (mai 2004, p. 2). Ces chiffres proviennent des sources suivantes : « [...] les enquêtes permanentes sur les *Conditions de vie des ménages* de l'INSEE fournissent des taux d'équipement en biens durables (utilisés ici de mai 1997 à mai 2003), et les comptes nationaux des évaluations de consommation des ménages en 2003 » (*ibid.* p. 4).

En conséquence, le groupe dans lequel l'internaute serait le plus représenté, correspondrait à la classe d'âge des 40/49 ans, entrerait dans la catégorie socioprofessionnelle dénommée selon la nomenclature INSEE : « cadre et profession intellectuelle supérieure », et de plus serait diplômé de l'enseignement supérieur.

Bien que les méthodologies adoptées dans le cadre de notre enquête diffèrent de celles mises en place par l'INSEE et le Ministère de la Culture et la Communication, il serait intéressant de voir, après analyse du corpus de réponses à notre questionnaire, si nos résultats en matière de données chiffrées se rapprochent de ceux présentés par les organismes précités ou s'ils diffèrent notablement.

## 2.2 Choix d'une méthode d'investigation

Comme nous l'évoquions dans le paragraphe précédent, la mise en place de notre enquête n'a pas été sans nous poser quelques difficultés, tant d'un point de vue méthodologique : type de méthode d'échantillonnage à adopter, que d'un point de vue organisationnel : où trouver la population représentative de l'ensemble des usagers de l'Internet, et susceptible de répondre à cette enquête.

Si les moyens d'établissement de l'enquête restaient à circonscrire, le but quant à lui était bien défini. Ainsi que le souligne Chauchat : « Toute enquête, comme toute recherche vise à établir des conclusions ayant une portée générale. Le but est d'étudier un phénomène dans une population déterminée pour déceler des règles, des processus fondamentaux » (1985, p. 27). En ce qui concerne l'objectif à atteindre au niveau de notre enquête, il a été ainsi formulé : il s'agissait de comprendre le processus de structuration identitaire du sujet, usager de l'Internet, et se nommant sur ce média à travers le pseudonyme.

La mise en place de ces travaux s'est déroulée en plusieurs étapes, lesquelles ont été divisées en différentes phases ; leur réalisation a été obtenue grâce à l'utilisation des sciences statistiques. Ce domaine d'études possédant un vocabulaire qui lui est spécifique, nous allons donc présenter au lecteur différentes définitions correspondant à une terminologie qui sera utilisée tout au long du présent chapitre. Pour ce, nous avons fait appel aux définitions proposées par Chauchat in *L'enquête en psychosociologie*. Ainsi, les études statistiques sont initialisées à partir d'objets qui peuvent être, par exemple, des individus, des personnes morales ou encore des organisations. Ces ensembles couvrent des populations dites « parentes », c'est-à-dire correspondant « à l'ensemble des individus auquel s'applique l'étude. Les limites de cette population et ses caractéristiques sont définies en fonction des objectifs de l'enquête » (1990, p. 27).

Dans le même champ sémantique que la population parente, nous trouvons le terme « unité » que l'auteur précité présente ainsi :

La population parente ou univers est constituée d'un ensemble d'individus ou, ce qui est plus précis, d'un ensemble d'unités. [...] L'unité pertinente sera aussi bien selon les cas : le groupe d'individus pour une étude sur le fonctionnement du pouvoir dans les bandes d'adolescents, l'unité d'habitation pour l'étude sur les relations de voisinage, etc. [...] L'unité comme la



population parente, est définie par rapport aux buts de la recherche. L'individu, ou la personne n'est donc qu'une catégorie possible d'unité (*ibid.* p. 29).

Le problème reste entier dès lors qu'il s'agit de réaliser la mise en place d'un échantillon représentatif de la population parente. Il s'agit en effet d'obtenir des résultats fiables, les plus approchant possible de ceux qui auraient été obtenus avec une enquête réalisée directement auprès de l'ensemble de la population concernée (univers). Cette réflexion nous conduit donc vers une présentation typologique des différentes méthodes d'échantillonnage existant.

Chauchat spécifie : « La qualité d'un échantillon est de ressembler autant qu'il est possible à la population dont il est issu, puisque sa fonction est de fournir des informations en principe extrapolables à l'ensemble de la population » ; cet échantillon peut être prélevé selon trois méthodes : la méthode probabiliste, la méthode empirique et enfin une troisième méthode « inspirée de la technique des champs d'expérience » (1990, p. 31). Parmi celles-ci, seules les deux premières sont les plus utilisées.

En ce qui concerne la première méthode, soit la méthode probabiliste, Chauchat la définit ainsi :

la méthode probabiliste est la méthode d'échantillonnage la plus précise. [...] Les échantillons probabilistes sont d'ailleurs les seuls échantillons qui soient représentatifs, au sens précis du terme, de la population parente. [...] Cette méthode est définie par le fait qu'on affecte à chaque unité de la population parente une certaine probabilité d'appartenir à l'échantillon (*ibid.* p. 31, 32 et 33).

et cet auteur de souligner : « c'est précisément le fait de connaître la probabilité que chaque unité a d'appartenir à l'échantillon qui permet de faire des estimations » (*ibid.* p. 33). Ce principe constitue donc la base de l'extrapolation. Par ailleurs, la particularité de cette méthode tient à la structure même de la base de sondage. En effet, cette dernière doit correspondre à « la liste complète des unités faisant partie de la population parente », et afin d'en étayer la validité, elle « ne doit comporter ni omission, ni répétition » d'unités composant l'univers de référence. Ainsi par exemple « pour une enquête sur les médecins généralistes français, on peut prendre comme base de sondage la liste de cette catégorie de médecins établie par l'Ordre des médecins » (*ibid.* p. 34).

L'autre possibilité utilisée pour cette méthode est le tirage au sort ou tirage aléatoire. L'auteur précité décrit ce procédé ainsi : « après avoir numéroté les unités de la base de sondage, on utilise pour le tirage une suite de nombres aléatoires qu'on peut faire générer par un algorithme qu'on trouve sur tout ordinateur ou qu'à défaut on peut extraire de la table de nombres aléatoires » (*ibid.* p. 34 et 35). La méthode du tirage au sort ou tirage aléatoire est subdivisée en catégories, lesquelles réfèrent à une modalité particulière de mise en place de ce type d'échantillonnage. Nous prendrons comme exemple le sondage dit « à plusieurs degrés » et qui est : « un sondage réalisé en plusieurs phases, chacune correspondant à un niveau différent d'unités » (*ibid.* p. 37). Chauchat illustre ainsi ce type de sondage :

[Dans] une étude sur la fonction d'enseignant chez les professeurs de langues vivantes des établissements secondaires ; l'unité est le professeur de langues vivantes de lycée ou de collège. Toutefois, au lieu de tirer directement un échantillon de professeurs, on va d'abord tirer un échantillon d'établissements secondaires ; c'est le premier degré du sondage. Les établissements tirés au sort constituent l'échantillon des unités primaires [UP]. Puis, pour chacun de ces établissements échantillon, on fait la liste des professeurs de langue vivante et, dans chacun des établissements on tire au sort un échantillon de professeurs. C'est le deuxième degré du sondage. Les professeurs tirés au sort constituent l'échantillon des unités secondaires [US] (*ibid.* p. 37).

Toutefois, la présentation de l'ensemble des catégories, regroupées sous la méthode dite « du tirage aléatoire », n'aurait aucune pertinence dans le cadre de l'enquête que nous allons mettre en place.

Contrairement à la méthode probabiliste, la méthode empirique n'est pas assujettie à un choix d'unités générées par la mise en place soit d'une base de sondage ou soit d'une méthode de tirage dit « aléatoire ». La caractéristique particulière de cette méthode est la connaissance requise de la population à étudier, selon certaines variables. Par ailleurs, cette méthode « est basée sur la connaissance de la population parente et non pas comme la méthode probabiliste, sur la connaissance de la probabilité que chaque unité a d'appartenir à l'échantillon » (*ibid.* p. 49).

Les techniques d'échantillonnage utilisées pour cette méthode sont, d'une part, le sondage par quota et, d'autre part, l'échantillon des unités types. Une approche définitoire de ces deux techniques est présentée par Chauchat toujours *in L'enquête en psychosociologie*. Ainsi, le sondage par quota « consiste à construire un échantillon dont la structure est identique à celles de la population parente pour certaines variables » (*ibid.* p. 50).

L'autre mode d'échantillonnage utilisé, dans le cadre de la méthode empirique, est celui dit « échantillon d'unités types ». Cette démarche, qualifiée de « choix raisonné<sup>36</sup> », présente les caractéristiques suivantes :

La méthode des unités types repose sur le principe selon lequel les différentes variables attachées à une unité n'étant pas indépendantes entre elles, une unité qui se situe dans la moyenne d'une population pour un certain nombre de variables importantes est également peu différente de la moyenne de cette population en ce qui concerne les autres variables. [La procédure] consiste donc dans un premier temps à découper la population parente en catégories d'unités. Les catégories sont définies en fonction de critères ou variables qui sont liés au phénomène étudié ou supposé l'être. [...] La qualité de l'échantillon constitué dépend pour une part des variables choisies : plus elles sont liées au phénomène étudié, meilleur est l'échantillon ; à l'inverse, plus elles sont indépendantes, moins l'échantillon est pertinent (*ibid.* p. 65 et 66).

Selon Chauchat, l'unité type est « une unité réelle et non une abstraction. [...] C'est une unité de la population, un groupe, une institution ou encore un milieu de vie parmi d'autres faisant partie de la population parente » (*ibid.* p. 66).

Enfin la dernière méthode d'échantillonnage est dénommée « méthode des échantillons quasi expérimentaux ». Elle est inspirée « de la technique des plans d'expérience<sup>37</sup> ». Chauchat spécifie ainsi : « Les échantillons quasi expérimentaux ne permettent pas d'obtenir des données et des résultats applicables à la population parente mais d'étudier l'influence d'un facteur déterminé et, d'une manière générale, d'analyser les relations qui existent entre deux ou plusieurs variables ». Par ailleurs, le principe de construction d'un tel échantillon consiste « à définir les combinaisons de modalités de variables et à constituer des groupes de sujets de telle sorte que chaque groupe représente l'une des combinaisons ». Les échantillons obtenus « sont particulièrement adaptés aux tests d'hypothèse ; le but est de comparer des groupes de sujets semblables en tous points sauf en ce qui concerne une seule variable : la différenciation des groupes de sujets par rapport à une seule variable permet, en effet, d'imputer les variations qu'on observe entre deux groupes à la variable qui les distingue » (1990, p. 76 et 77).

---

<sup>36</sup> Cette démarche, qualifiée de choix raisonné, est ainsi définie : « Les unités choisies sont sélectionnées sur la base d'une analyse des caractéristiques qu'elles présentent et non tirées au sort » (Chauchat, 1990, p. 65).

<sup>37</sup> Selon l'auteur précité : « L'ensemble des combinaisons de modalités de variables est désigné par l'expression plan d'échantillonnage par analogie avec celle de plan d'expérience » (*ibid.* p. 77).

L'établissement d'un tel plan d'échantillonnage est défini à partir des variables indépendantes. Elles peuvent être « d'ordre individuel par exemple : âge, sexe, CSP<sup>38</sup>, opinion publique, QI..., ou encore d'ordre situationnel : exposition à une campagne électorale ou à une campagne publicitaire, possibilités d'accès à des aménagements urbains : équipements culturels, équipements sportifs... » (*ibid.* p. 77). Cette procédure d'échantillonnage sera appliquée, par exemple, à l'étude de « l'influence de l'âge et de l'origine socioculturelle sur les stéréotypes dans une population d'enfants » (*ibid.* p. 79).

Cependant, afin d'appréhender d'une manière plus globale les différents types d'enquête existants et les applications qui leur sont corrélées, nous avons repris le tableau synoptique tel qu'il figure dans l'ouvrage de l'auteur déjà cité.

Type d'enquête	Principe de constitution de l'échantillon	Méthode échantillonnage	Technique échantillonnage	Résultats
Enquêtes par sondage	Échantillon : modèle réduit à la population parente	Probabiliste et Empirique	Stratification ou quota	Échantillon représentatif ou Non représentatif au sens statistique du terme
Enquêtes quasi expérimentales	Échantillon de catégories de personnes correspondant à des combinaisons de variables	Méthode inspirée de la technique des plans d'expérience	Ex. : Plan factoriel	Étude d'interactions

**Tableau 2.31 — Typologie des différents d'enquête répertoriés et des applications qui leur sont corrélées**

Sources : *L'enquête en psycho-sociologie* (Chauchat, 1990, p. 78)

La particularité des unités composant la population parente et qui représentent les usagers du média Internet, ne nous a pas permis de mettre en place l'une des méthodes d'échantillonnage présentée ci-dessus. En effet, le média Internet, de par sa structure, regroupe un ensemble d'utilisateurs appartenant à des cultures différentes et utilisant un nombre varié de langues. Or, se pose à nous la problématique relative au repérage de la population parente du groupe « internautes » car, pour la circonscrire, encore faut-il que nous puissions la définir.

<sup>38</sup> CSP = catégorie socioprofessionnelle.

L'un des volets de nos recherches, articulé autour de la construction identitaire de l'internaute à travers les pseudonymes, nous a conduits à choisir une culture et une langue que nous maîtrisons, soit la culture et la langue française, et plus spécifiquement corrélée à la France métropolitaine, aux départements d'Outre-mer ainsi qu'à des espaces francophones comme la province du Québec [Canada].

Ce choix n'est pas anodin car :

La culture c'est, entre autres, l'ensemble des productions symboliques et des connaissances propres à une société donnée. La manière qu'adoptent les membres d'une société pour produire des biens symboliques ou pour acquérir des connaissances fait partie intégrante de cette culture. Les transformations aussi, qui surviennent dans l'organisation d'une société s'y répercutent [...] La présence du World Wide Web modifie sensiblement les pratiques des internautes en matière d'accès à l'information et dans leurs recherches de documents (Proulx, 2004, p. 66).

Cette modification quant à l'accès à l'information, la possibilité à des milliers d'internautes de se connecter au média Internet, sont à l'origine du concept de « cyberculture ». Proulx propose la définition de Lévy :

La clé de la culture de l'avenir est le concept d'universel sans totalité. Dans cette proposition, « l'universel » signifie la présence virtuelle de l'humanité à soi-même. L'universel abrite l'ici et maintenant de l'espèce, son point de rencontre, un ici et maintenant paradoxal, sans lieu ni temps clairement assignables. [...] On peut distinguer trois grandes étapes de l'histoire : celle des petites sociétés closes, de culture orale, qui vivent une totalité sans universel ; celle des sociétés « civilisées », impériales, utilisant l'écriture, qui ont fait surgir un universel totalisant ; celle enfin de la cyberculture, correspondant à la mondialisation concrète des sociétés, qui invente un universel sans totalité. Soulignons que la deuxième et la troisième étape ne font pas disparaître celles qui les précèdent : elles les relativisent en y ajoutant des dimensions supplémentaires (*ibid.* p. 67).

Cette cyberculture rassemble les usagers de l'Internet qui sont regroupés en différentes communautés virtuelles. L'idée du communautarisme n'est certes pas nouvelle, mais « l'expression « communauté virtuelle », pour qualifier des pratiques collectives d'interaction en ligne, est apparue dans les années 1990 », car

[...] l'idée même d'une communauté en ligne (*online community*) avait été introduite, dès 1968, par les chercheurs Licklider et Taylor, deux pionniers d'Internet, dans un texte sur l'ordinateur comme moyen de communication, texte considéré comme prophétique. Ces auteurs entrevoyaient la constitution de communautés formées de membres isolés géographiquement mais regroupés autour d'intérêts communs (*ibid.* p. 80).

Ce concept de communauté virtuelle a surtout été développé par Rheingold (1993). Ce dernier, cité par Proulx, précise ainsi : « les membres des communautés virtuelles font, sur le Réseau, tout ce qui se fait pour vrai dans la vie ; il y a juste le corps physique qui reste derrière soi » (*in La révolution Internet en question*, 2004, *ibid.* p. 81).

Par ailleurs, cette approche de l'objet Internet, dans son aspect transsocial<sup>39</sup>, fait émerger le concept d'une société égalitaire. Évoquant le réseau Internet, Fortier *in Citoyens sous surveillance*, souligne ainsi :

un grand nombre de technophiles optimistes maintiennent que les TIC (technologies de l'information et de la communication) favorisent la démocratisation puisqu'elles sont accessibles, qu'elles sont mises en réseau horizontalement et qu'elles constituent des outils de diffusion multidirectionnelle de l'information (2001, p. 22).

En revanche, d'autres auteurs mentionnent la disparité existant entre pays pauvres et pays riches. Proulx dit de la fracture numérique qu'elle se déclinerait ainsi : « Les États-Unis et le Canada totalisent 180 millions d'internautes, l'Europe en rassemble 154 millions. [...] L'Amérique Latine ne dépasse pas 15,3 millions d'internautes et l'Afrique 4,15 millions » (*ibid.*, p. 63).

Ces différents développements nous ont permis de faire les constats suivants :

- l'utilisateur de l'Internet appartient majoritairement aux pays riches ;
- l'usage de l'Internet n'est nullement corrélé à une culture particulière : l'internaute potentiel peut, quelque soit son appartenance géopolitique et socioculturelle, et à condition d'avoir un accès à l'Internet, « naviguer » sur ce média.

Ceci étant, pour les travaux qui nous occupent, il nous a fallu circonscrire une population particulière d'internautes, à savoir : des internautes appartenant à l'espace francophone et utilisant la langue française.

---

<sup>39</sup> Nous avons créé ce néologisme à partir du préfixe « trans » qui, selon le *Dictionnaire de la langue française*, « est emprunté au latin *trans*, préverbe et préposition signifiant « au-delà, par delà de ». [...] *Trans* a en français le sens « au-delà de », « à travers » et marque le passage, le changement » (2000, p.3889). Quant au dérivé adjectival « social », il prend son origine du mot latin *socius* et est défini avec le sens de « communication, rapport entre des personnes qui ont quelque chose en commun » (*ibid.* p. 3530). Selon nous, ce taxème aurait pour acception : « nouvelles praxis corrélées à l'usage de l'Internet et qui seraient actualisées par n'importe quel internaute, quel que soit son origine géographique et socioculturelle ».

Notre choix s'est donc porté sur le groupe socioculturel francophone, composé majoritairement de sujets français et pris comme sujet d'observation pour l'objet de nos recherches. En effet, les études INSEE nous servant de référence en matière de statistiques, ont été réalisées auprès de personnes de nationalité française. Ceci nous a permis de poser une partie de nos hypothèses, lesquelles ont ainsi été construites ainsi à partir de bases fiables. Toutefois, bien que la majorité des répondants au questionnaire soit francophone, nous n'avons aucune certitude que chacun d'eux soit situé géographiquement en France ou dans les Dom Tom, ou encore que leur langue native soit la langue française. Ce phénomène est directement corrélé à la typologie de l'enquête mise en place, soit la mise en ligne du questionnaire sur le média Internet.

Lors de l'élaboration de notre enquête, nous nous sommes heurtés à différents problèmes. Dans un premier temps, nous avons pensé procéder à une interrogation directe des internautes sur des lieux physiques tels que les cybercafés ou les espaces publics dédiés à la navigation sur ce média, avec remise de questionnaires et collationnement de ces derniers après remplissage. Pour ces deux cas de figure : cybercafés et espaces publics Internet, cette solution n'a pu aboutir pour les raisons suivantes :

1. Les propriétaires des cybercafés mettant à la disposition des usagers, moyennant une contrepartie financière, des ordinateurs permettant l'accès à l'Internet, ont allégué que du fait du paiement de ce service par les usagers, le temps requis au remplissage du questionnaire risquerait de perturber la bonne marche de leur structure commerciale (refus de répondre au questionnaire, abandon du cybercafé, sentiment d'être trop sollicité, perte de clientèle, etc.). Pour le deuxième cas de figure, les responsables des espaces publics offrant l'utilisation de l'Internet à titre gratuit, nous ont dit n'être pas habilités par les organismes les employant pour accepter des questionnaires en dépôt, puis en assurer le collationnement (Mairie de Montpellier pour [www.cyberbase-montpellier.com](http://www.cyberbase-montpellier.com)) ;
2. La population fréquentant ces espaces (cybercafés et espaces Internet publics) n'était pas forcément représentative de toutes les catégories d'internautes existants et repérés, notamment à travers les études faites par l'INSEE.

La deuxième solution envisagée puis adoptée, fut la mise en ligne du dit questionnaire et son indexation auprès de moteurs de recherche ainsi que sa présentation sur différents forums de discussion. Toutefois, cette solution présentait certains inconvénients :

- incitation, auprès des internautes, à répondre au questionnaire ;
- recueil d'un nombre fixé de questionnaires, dans une période donnée ;
- représentation catégorielle de l'usager de l'Internet se rapprochant autant que faire se peut des résultats fournis par l'INSEE, et ceci afin de pouvoir travailler sur des valeurs fiables et représentatives du profil de l'internaute, définies selon cet organisme.

Pour pallier les différents problèmes soulevés par la mise en ligne du questionnaire, nous avons recherché des solutions en adéquation avec nos attentes. Sur le média Internet, une des conditions *sine qua non* de la présentation d'un objet, est sa visibilité. En effet, dans le contexte de la vie réelle

[...] la majorité des personnes qui avait à chercher des informations et qui souhaitait acquérir des connaissances se reposait sur des techniques héritées de la culture humaniste. Avec l'irruption d'Internet et la mise en place de la Toile, une autre manière de rassembler et de construire l'information est apparue [car] l'information sur la Toile est organisée différemment (Proulx, 2004, p. 68 et 69).

Cet auteur souligne également :

L'usager du Web doit utiliser des moteurs de recherche qui fonctionnent sur la base du vocabulaire employé dans les textes. Les liens tracés par les moteurs entre les documents ne sont pas fondés sur le sens de leurs contenus. Des liens apparaissent tout à fait pertinents, alors que d'autres relient des documents ne possédant aucun rapport significatif. D'où une prolifération de liens qui pourraient créer de la confusion et ennuyer l'internaute dans ses recherches. L'organisation de l'information sur la Toile est fondée sur la possibilité universelle d'établir instantanément une relation avec n'importe lequel des éléments de ce vaste répertoire. Tout élément peut être relié avec chacun des autres éléments. Une organisation hiérarchique des informations n'est pas nécessaire ; il n'y a pas de passage obligé par une catégorie logique de niveau supérieur dans une trajectoire de recherche pour accéder à une information (*ibid.*, p. 70).

Nous avons donc indexé ce questionnaire à un certain nombre de moteurs de recherche, en utilisant des mots clés qui étaient, selon nous, pertinents et appropriés<sup>40</sup>. Par ailleurs, le collationnement d'un nombre de questionnaires donné, dans un temps requis, était également corrélé au phénomène de visibilité exprimé ci-dessus. Pour ce qui est du recueil des réponses à ce questionnaire et touchant des types variés de répondants, nous avons choisi de présenter

---

<sup>40</sup>Pour information, la partie technique, relative à la création de ce questionnaire, sera développée dans le prochain paragraphe.



cette enquête sur différents forums de discussion<sup>41</sup>. Le choix de ces derniers a été fait en fonction de leurs thématiques variées, lesquelles fédèrent sexe et classes d'âge, comme ce forum dédié aux femmes <http://www.entrefemmes.net/viewtopic.php?p=108721#108721> ou encore celui-ci mis en place pour le groupe d'âge des « seniors » : <http://www.seniorplanet.fr>. Nous désirions que les différentes catégories de population analysées par l'INSEE, lors de ses différentes études statistiques et dont l'objet d'étude était l'utilisateur potentiel ou réel du média Internet, fussent représentées dans le cadre de notre enquête, ceci afin d'avoir des références comparatives et fiables en matière de données chiffrées.

### 2.2.1. Mise en place de l'enquête sur les choix des pseudonymes faits par les internautes

Comme nous l'avions précisé dans le paragraphe précédent, le questionnaire qui a sous-tendu l'enquête initialisée afin de procéder à l'analyse de la construction identitaire de l'internaute a été mis en ligne sur le média Internet. Toutefois, avant d'aborder la procédure ayant permis la création de notre questionnaire, nous allons présenter l'Internet dans sa spécificité technologique. Selon Colombain, le World Wide Web<sup>42</sup> a été « inventé au CERN (Centre européen de recherches nucléaires) de Genève en 1989 par Tim Berners-Lee, le World Wide Web (« toile d'araignée mondiale ») est un système de présentation et de consultation des informations hypertexte multimédia » (1998, p. 16). La particularité de ce média est axée sur un système de recherches de type dictionnaire ou encyclopédique et permettant la consultation des pages demandées à l'aide de liens hypertexte. L'auteur précité spécifie ainsi :

Comme dans certaines encyclopédies, les pages comportent des mots clés – la plupart du temps de couleur bleue soulignés – ou des icônes qui sont en fait des éléments actifs menant vers d'autres pages Web. Il suffit de cliquer sur ces liens hypertextes pour passer à d'autres écrans contenant à leur tour d'autres informations. Ces liens conduisent à des pages situées sur le même ordinateur ou bien encore à l'autre bout du monde ! Avec World Wide Web, il n'est pas nécessaire de connaître l'endroit où se trouvent physiquement les données pour y accéder (*ibid.*, p. 16).

---

<sup>41</sup> Selon Colombain *in Internet*, les forums de discussion (Newsgroups) sont des : « espaces virtuels d'échanges d'informations. Chacun envoie sa contribution qui peut être lue par les autres. Les forums sont thématiques » (1998, p. 58).

<sup>42</sup> Le Web ou encore appelé World Wide Web, W.W.W, w3, W cube, Toile est : « L'ensemble de toutes les unités d'information accessibles aux usagers d'ordinateurs connectés à Internet et utilisant un navigateur » (Proulx *in La révolution Internet*, 2004, p. 32). Par ailleurs, le navigateur est un « logiciel client permettant la lecture des pages Web. Exemples : *Netscape Navigator* ; *Microsoft Explorer* » (*ibid.*, 2004, p. 31).

Sans pour autant faire acte de redondance, nous voudrions néanmoins présenter au lecteur une approche dictionnaire des objets « hypertexte » et « hypermédia ». Ganasci en donne les explications suivantes :

L'index d'un livre regroupe un ensemble de termes auxquels sont associés les numéros des pages où ces termes sont apparus. Il facilite une opération classique dans la tradition herméneutique (science de l'interprétation des textes) qui tient au rapprochement des différents contextes d'utilisation d'un même mot. De la sorte, le sens d'un mot n'est pas seulement donné par sa définition préalable, mais aussi par l'usage effectif qui en est fait (1998, p. 132).

Pour mémoire, nous avons développé une longue réflexion consacrée à l'organisation et la taxinomie des objets du monde<sup>43</sup>. Ce processus de catégorisation, à partir d'un objet généraliste subsumant des séries d'objets ayant une partie de ses caractéristiques, se différencie fortement de l'organisation de ces mêmes objets du monde, mais initialisée sur le média Internet.

Ganasci précise par ailleurs :

Conçu dès la fin des années quarante, l'hypertexte généralise cette procédure : il permet, à partir d'un mot, d'accéder aux autres occurrences de ce mot dans le texte par l'intermédiaire d'un renvoi que l'on appelle un lien hypertextuel. Plus exactement, l'hypertexte conjugue un ensemble de modules indépendants, appelés nœuds, qui contiennent chacun un mot ou texte, avec un jeu de liens hypertextuels qui permettent de passer rapidement et sans effort de n'importe quel nœud d'information à un autre qui lui serait associé. Ainsi, à partir d'un texte quelconque, il est loisible de construire n'importe quel lien hypertextuel d'un mot vers ses différentes occurrences, d'un mot vers sa définition, d'un mot vers son équivalent dans une autre langue, d'un mot vers ses synonymes, d'un mot vers sa transcription phonétique, etc. ; les possibilités sont infinies (1998, p. 132 et 133).

La création de pages, destinées à être présentées sur le Web, nécessite l'apprentissage de langages de programmation particuliers. Ganascia donne des langages artificiels, formels et de programmation, l'acception suivante : « Les langages formels, se caractérisent de façon rigoureuse et systématique par un ensemble de formules mathématiques » (1998, p. 164). Cet auteur présente ainsi les langages de programmation : « Un programme est un texte, l'histoire qu'il raconte un algorithme, la programmation son écriture » (*ibid.*, p. 209).

---

<sup>43</sup> Cf. § *Organisation et taxinomie des objets du monde* en page 18.

Pour revenir à l'écriture de notre questionnaire, nous avons utilisé un langage appelé HTML. Cet acronyme signifie « Hyper Text Markup Language ». La définition de ce langage est sensiblement la même d'un ouvrage à l'autre. Dreyfus spécifie ainsi :

HTML a été conçu comme un moyen statique de présenter des informations, l'idée principale, sinon unique, étant de créer des liens hypertextes permettant d'explorer un grand nombre de documents situés un peu partout sans trop se préoccuper de leur présentation, mais de façon à préserver leur structure logique et sémantique. Ce n'est que progressivement que l'on a enrichi HTML, d'abord avec des images, ensuite avec des formulaires, enfin avec le multimédia (2000, p. 217).

Nous avons précédemment présenté l'Internet dans son fonctionnement technique. Nous voudrions préciser que ce fonctionnement est sous-tendu par une organisation dénommée World Wide Web Consortium ou w3c et qui est, selon l'auteur précité, « chargée d'élaborer les spécifications concernant le Web ». Elle est consultable sur l'Internet à l'adresse URL : <http://www.w3.org/>

Dans un autre ouvrage spécialisé sur l'Internet, rédigé par Larson, et auteur dit du langage HTML qu'il est « le langage du WWW, le support principal des échanges d'informations » (1997, p. 40). Cet auteur spécifie également :

HTML est constitué d'une série d'instructions simples interprétées par un navigateur pour afficher une page Web. Il ne s'agit pas d'un langage natif particulier à un type de machines. On peut le générer facilement sur n'importe quel système d'exploitation existant y compris : Windows, DOS, UNIX, Macintosh, les grands ordinateurs centraux (*ibid.* p. 40 et 41).

Toujours en relation avec les spécifications de ce langage, Larson ajoute :

HTML est un langage standard mondial qui permet à tous les éditeurs Web de placer des pages Web sur le WWW de sorte que n'importe quel utilisateur, n'importe où, avec un navigateur correctement paramétré, puisse les lire. C'est pour cette raison que HTML est considéré comme une des technologies à l'origine de l'explosion actuelle du Web (*ibid.* p. 41).

Afin de procéder à la mise au point de notre méthode d'observation, soit l'enquête mise en ligne, nous avons élaboré différentes séries de questions nous permettant de mieux cerner les raisons qui ont présidé au choix de tel ou tel pseudonyme par l'internaute. Comme nous l'avons mentionné précédemment, eu égard au nombre de personnes connectées, à l'impossibilité physique de rencontrer la population des internautes francophones, c'est donc

une enquête de type « questionnaire » que nous avons privilégiée. Évoquant cette méthode, Chauchat souligne que :

Le questionnaire est, de toutes les méthodes d'observation, la méthode la plus connue et la plus fréquemment utilisée. [...] Les observations y sont systématiques et standardisées, et les opérations de passation de questionnaire et de dépouillement de réponses simples, rapides et peu coûteuses relativement aux autres méthodes, de telle sorte que les enquêtes par questionnaire peuvent être menées sur de gros échantillons et les données obtenues traitées statistiquement (1990, p. 179).

Outre la méthode d'observation précitée, il existe d'autres méthodes qui sont adaptées au recueil de données. Toujours selon Chauchat : « À cet égard, on peut distinguer deux grandes catégories de méthodes, les unes visant l'observation de comportements verbaux et les autres l'observation de comportements non verbaux » (1985-1990, p. 89). Cet auteur précise par ailleurs : « Dans le choix de la méthode d'observation, le type de données recueillies constitue un des éléments essentiels » (*ibid.*, p. 89). Toutefois, elle ajoute, évoquant le questionnaire comme méthode d'observation : « il est limité à l'étude de réponses verbales » (*ibid.*, p. 179). Nous avons donc, à partir de l'ouvrage de Chauchat déjà mentionné, fait une manière d'étude comparative entre les différents modes d'observation et leurs applications initialisées sur le terrain.

Cette synthèse des méthodes d'observation existantes et corrélées à tel ou tel domaine d'application, sera présentée sous la forme d'un tableau synoptique. Dans ce dernier, il y sera analysé : les types de population concernée, les différences en matière des moyens mis en œuvre par l'enquêteur afin de procéder au recueil des données et enfin les caractéristiques de chacune des méthodes d'observation.

Méthodes d'observation	Type de population concernée	Méthodes appliquées	Caractéristiques
<b>Observation participante</b>	Groupes fermés, d'effectifs restreints ; utilisé en ethnologie par exemple.	« L'observateur, témoin volontaire de la vie du groupe où il se trouve, note, enregistre, décrit ses observations sur un carnet de notes » (Chauchat, 1990, p. 104) (MQ).	Observation des phénomènes d'interaction verbale et non verbale ; étude de cas.
<b>Observation directe</b>	Unité ou groupe restreint : sujets pris individuellement ou interaction entre deux ou plusieurs sujets ; exemple : grille d'observation du mode d'interventions des élèves en milieu scolaire.	Échantillonnage fait en établissant « un corpus de variables jugées déterminantes par rapport à l'objet de l'étude » (Chauchat, 1990, p. 125) (MQ).	« C'est une observation systématique qui conduit à une analyse de données également systématique » (Chauchat, 1990, p. 127). Enregistrement de ces données au magnétophone ou au magnétoscope ; formalisation des données à travers une grille de catégories. Cette dernière a été établie en fonction des hypothèses de recherche.
<b>Observation indirecte</b>	Unité ou groupe restreint : sujets pris individuellement ou interaction entre deux ou plusieurs sujets.	L'observation est provoquée. La situation d'observation est toujours explicite et connue des sujets. Cette catégorie peut recouvrir une grande variété de méthodes d'observation (MQ).	Les données de ce type d'observation sont toujours des réactions ou des réponses à un stimulus présenté par l'observateur.
<b>Entretien de recherche</b>	Effectif restreint. Ce type d'entretien est une des étapes préalables à l'établissement d'un questionnaire. En fonction de l'hétérogénéité ou non de la population : 10 à 15 entretiens.	Il apporte des informations d'ordre lexical et sémantique à travers le langage utilisé par la population parente (MP et ME).	Recueil de données sur un type de recherche particulier.
<b>Questionnaire</b>	Il est adapté aux gros échantillons et aux enquêtes de type quantitatif.	Limité à l'étude de réponses verbales. Toutefois, les comportements verbaux sont suscités et non spontanés (MP et ME).	Détermination de l'objet de chaque question « c'est-à-dire l'indication ou manifestation observable de la variable que l'on veut étudier. » Il faut, par ailleurs, "choisir le type

			de question le mieux adapté à l'indicateur considéré ainsi que les termes dans lesquels on va formuler la question » (Chauchat, 1990, p. 180)
<u>Légende</u>			
Méthode d'échantillonnage : probabiliste : MP, empirique : ME, échantillons quasi expérimentaux : MQ <sup>44</sup> .			

**Tableau 2.32 — Méthodes d'observation et leurs corrélés**

Sources : à partir des observations faites par Chauchat (1990)

À la lecture de ce tableau, nous constatons que :

1. la méthode d'observation dite « participante » ne peut s'appliquer dans notre cas de figure. Le groupe des internautes n'appartient pas à ce que l'on pourrait dénommer « groupes restreints » et est dispersé géographiquement, ce qui ne permet pas la présence d'un observateur « témoin volontaire de la vie du groupe ». L'échantillonnage est constitué à partir de la méthode dite « des échantillons quasi expérimentaux » ;
2. la méthode dite « d'observation directe » n'est pas adaptée à l'étude de la population des internautes, car il s'agit de l'observation de sujets pris individuellement ou au mieux de quelques sujets. Toujours, pour les raisons citées précédemment, à savoir l'essaimage géographique de la population des internautes, ce protocole n'est pas adapté à ce type d'observation. L'échantillonnage est constitué à partir de la méthode dite « des échantillons quasi expérimentaux » ;
3. la méthode dite « d'observation indirecte » n'est pas pertinente car elle ne couvre que des unités ou des groupes restreints. L'échantillonnage est constitué à partir de la méthode dite « des échantillons quasi expérimentaux » ;
4. l'entretien de recherche va nous permettre de présenter une matrice du questionnaire à un certain nombre d'internautes et en fonction des rétroactions notées, nous apporterons les modifications nécessaires à la bonne réalisation de l'enquête. L'échantillonnage est constitué en utilisant soit la méthode probabiliste, soit de la méthode empirique ;

<sup>44</sup> Pour la définition de ces concepts, cf. § *Choix d'une méthode d'investigation*, pages 134 et suiv.

5. le questionnaire, adapté aux échantillons importants de population, rentre tout à fait dans le cadre de nos recherches. Toutefois, cette méthode va être adaptée au type particulier de la population étudiée, à savoir : des unités essaimées géographiquement et utilisant l'Internet comme seul moyen de communication. Cette spécification va induire de notre part, la mise en ligne d'une enquête de type « questionnaire », limitée aux seules réponses écrites. L'échantillonnage est constitué en utilisant soit la méthode probabiliste, soit la méthode empirique

Cette longue réflexion nous a donc permis de circonscrire le support de notre enquête. Cette dernière se déroulera avec la mise en ligne d'un questionnaire ; l'échantillonnage sera constitué en utilisant la méthode dite « probabiliste ». Dans les prochains paragraphes, cet objet sera donc analysé, d'une part, dans sa partie formelle : typologie de langage de programmation adopté, choix des supports de présentation sur l'Internet, d'autre part, dans sa partie constitutive : nature et type des questions présentées à la population faisant l'objet de cette étude.

### 2.2.2. **Élaboration et mise au point du questionnaire dans sa partie formelle**

Ce questionnaire a été écrit en langage HTML afin de pouvoir être mis en ligne sur le média Internet. Lorsque l'internaute le remplit, il le renvoie par le biais d'une adresse courriel<sup>45</sup>. Le questionnaire retourné n'a plus la présentation qu'il avait sur l'Internet. En effet, pour le bon fonctionnement du langage HTML, il est obligatoire de séparer chacune des sous questions, ce qui donne un total de 53 items. Chacun de ces derniers a une correspondance exacte avec chacune des questions et des options qui lui sont corrélées. Bien que nous ayons écarté délibérément les retours de questionnaires trop fantaisistes, l'exemple présenté dans le tableau ci-dessous nous permet ainsi d'exemplifier notre propos. Cependant, nous précisons qu'il ne fait pas partie du corpus des réponses recueillies.

---

<sup>45</sup> Nous trouvons, dans l'ouvrage québécois intitulé *Multi Dictionnaire de la langue française*, la définition suivante de ce néologisme : « Courrier dont l'acheminement se fait exclusivement par l'utilisation de systèmes électroniques reliés entre eux. Un message transmis par courrier électronique, par courriel » (1997, p. 368). Il est composé des racines des mots « **courrier** » et « **électronique** » avec la suppression de l'accent au profit du « e ». Notre choix s'est porté sur ce québecisme, dont la structure, de type « mot-valise », permet au lecteur une compréhension plus facile de cet objet informatique, que le terme anglais « e-mail ».

**Age** : 37

**sexe** : F

**profession** : artiste

**Étude** : bac + 3 et \*\*\*\*

**navigation** : 1995

**question1** : la plupart du temps c'est selon l'inspiration du moment

**question2** : oui

**question3** : quand ça me chante

**question4** : mes noms de refuge ou humoristique

**question5** :

**question6** : Vous vouliez mettre en valeur un trait de votre personnalité ou une qualité particulière

**question7** : Vous vouliez qu'il se démarque des pseudonymes habituels

**question8** : Autre raison — Pourriez-vous l'expliquer en quelques mots ci-dessous

**question9** : - donner du sens à la communication en cours

- se signifier d'entrée et jouer aussi avec la priori d'autrui

- aller au-delà des apparences et au fond des choses

**question10** :

**question11** :

**question12** :

**question13** :

**question14** :

**question15** :

**question16** : Autre

**question17** :

**question18** :

**question19** :

**question20** :

**question21** :

**question22** :

**question23** : Autre

**question24** :

**question25** :

**question26** : Humoristique

**question27** : Romantique

**question28** :

**question29** :

**question30** : Autre

**question31** :

**question32** :

**question33** :

**question34** :

**question35** :

**question36** :

**question37** :

**question38** :

**question39** :

**question40** :

**question41** :

**question42** :

**question43** :

**question44** :

**question45** :

**question46** :

**question47** :

**question48** :



**question49 :**

**question50 :** vous nous demandez plusieurs pseudo mais une seule case à cocher : zezette ne répond plus !!! elle est incapable lol

**question51 :** oui

**question52 :** parceque les gens on des a priori et se basent sur les apparences mais en discutant on arrive à croiser des personnes qui ont du contenu de la vie et peu importe le pseudo il peut être recherché ou non, la première lettre du clavier qui vous tombe sous la main. Le seul rapport qu'on a est avec nous même à travers l'autre notre miroir.

**question53 :** bof, réfléchissons, j'essaie de faire réfléchir les gens en posant des questions, j'aime bien les joutes philisohiques..etc.

S'ammuser en faisant du bien, en créant du bonheur par les mots.

Ce mail a ete envoye à partir de la page :

< <http://www.ifrance.com/doctorat-sciences-langage/>>? (adrip : 194 242.44.29, 5 février 2003 09 h 23 mn 38 s)

**Tableau 2.33 — Présentation du questionnaire lors de son collationnement**

Ce questionnaire écrit en langage HTML, pour les raisons évoquées au paragraphe précédent, soit sa visibilité sur le Web, se présente dans cette version sous la forme suivante :

```
< HTML >
<head >
<!-- DEBUT META-TAGS INTERNET SERVICES (http://www.internetservices-fr.net/?refid =)
//-- >
<META HTTP-EQUIV = "Content-Type" CONTENT = "text/HTML ; charset = ISO-8859-1">
< META HTTP-EQUIV = "Content-Language" CONTENT = "fr">
<META NAME = "Title" LANG = "fr" CONTENT = "Enquête sur les pseudonymes.">
<META NAME = "Keywords" LANG = "fr" CONTENT = "chat, discussions, rencontres, chatter,
groupes, pédagogie, pédagogue, enseignement, enseignant, cours, Cours, français, grammaire, école,
scolaire, livre, livresque, bibliothèque, bibliographie, identité, personnalité, thèse, thésard, docteur,
enquête, questionnaire, doctorat, université, recherche, chercheur, laboratoire, diplôme, linguistique,
sémiotique, phonétique, phonologie, pseudonyme, patronyme, montpellier, hérault, languedoc,
roussillon, france">
<META NAME = "Identifieur-URL" CONTENT = "http://doctorat-sciences-
langage.ifrance.com/doctorat-sciences-langage/">
<META NAME = "Revisit-after" CONTENT = "7 days">
<META NAME = "Publisher" CONTENT = "M.A Martin">
<META NAME = "Generator" CONTENT = "Word98">
<META NAME = "Abstract" CONTENT = "Enquête mise en place dans le cadre de recherches
pour la préparation à un doctorat en sciences du langage.">
<META NAME = "Description" LANG = "fr" CONTENT = "Enquête mise en place dans le
cadre de recherches pour la préparation à un doctorat en sciences du langage.">
<META NAME = "Author" LANG = "fr" CONTENT = "M.A Martin">
<META NAME = "Reply-to" CONTENT = "chomsky@ifrance.com">
<META NAME = "Copyright" CONTENT = "©M.A Martin">
<META NAME = "Category" CONTENT = "Recherche, linguistique">
<META NAME = "Robots" CONTENT = "index, follow">
<META NAME = "Distribution" CONTENT = "Global">
<!-- FIN META-TAGS INTERNET SERVICES (http://www.internetservices-fr.net/?refid =) //--
>
<META NAME = "keywords" CONTENT = "">
```

```

< STYLE type = text/css > BODY {
    SCROLLBAR-FACE-COLOR : #d3d3d3 ; SCROLLBAR-HIGHLIGHT-COLOR :
    #ffffff ; SCROLLBAR-SHADOW-COLOR : #000000 ; SCROLLBAR-3DLIGHT-COLOR :
    #000000 ; SCROLLBAR-ARROW-COLOR : #ff0000 ; SCROLLBAR-TRACK-COLOR :
    #94a9ca ; SCROLLBAR-DARKSHADOW-COLOR : #000000
}
</STYLE >
</head >
<body bgcolor = "#C0C0C0" text = "#000000" link = "#FF0000" vlink = "#008000" alink
= "#000080">
<b > < font size = "3"> < h3 > < div align = "center"> Questionnaire relatif au choix d'un
pseudonyme. </div > </h3 > </font > </b >
<br > < br > < b > < div align = "text-align : justify ;"> < font size = "3"> Vous naviguez sur le
média Internet et vous
avez l'habitude de "chatter". Pour cela, vous avez choisi un pseudonyme.
< br > < br > Ce questionnaire anonyme et confidentiel n'a d'autre but, dans le cadre d'une étude
scientifique, que
celui d'analyser les motivations qui ont présidé au choix de votre pseudonyme.
< form action = "/.mail" method = "POST">
<br > < br > Age : < input type = "text" name = "Age" size = "2" maxlength = "2">
<br > < br > Sexe : < input type = "radio" name = "sexe" value = "M"> M
< input type = "radio" name = "sexe" value = "F"> F
< br > < br > Profession : < input type = "text" name = "profession" size = "40" maxlength
= "60">
<br > < br > Etudes ou niveau d'études : < input type = "text" name = "Etude" size = "30"
maxlength = "30">
<br > < br > < ol >
<li > Depuis combien de temps naviguez-vous sur le média Internet ?
< input type = "text" name = "navigation" size = "30" maxlength = "30">
</li > < br > < br >
<li > Vous avez choisi un ou des pseudonymes, quels sont-ils ?
< input type = "text" name = "question1" size = "30" maxlength = "60">
</li > < br > < br >
<li > Avez-vous changé de pseudonyme au cours de votre navigation sur Internet ? < br > < br >
<input type = "radio" name = "question2" value = "oui"> oui
< input type = "radio" name = "question2" value = "non"> non < br > < br >
Si oui, combien de fois ? < br > < br >
<input type = "text" name = "question3" size = "30" maxlength = "60">
</li > < br > < br >
<li > Quels étaient-ils ? </li > < br > < br > < input type = "text" name = "question4" size
= "30" maxlength = "60"> < br > < br >
<li > Pourriez-vous nous dire ce qui vous a poussé à changer de pseudonyme ? </li > < br > < br >
<input type = "checkbox" name = "question5" value = "Vous vouliez donner une autre image de
vous-même"> Vous vouliez donner une autre image de vous-même < br > < br >
<input type = "checkbox" name = "question6" value = "Vous vouliez mettre en valeur un trait de
votre personnalité ou une qualité particulière"> Vous vouliez mettre en valeur un trait de votre
personnalité ou une qualité particulière < br > < br >
<input type = "checkbox" name = "question7" value = "Vous vouliez qu'il se démarque des
pseudonymes habituels"> Vous vouliez qu'il se démarque des pseudonymes habituels < br > < br >
<input type = "checkbox" name = "question8" value = "Autre raison — Pourriez-vous l'expliquer
en quelques mots ci-dessous"> Autre raison — Pourriez-vous l'expliquer en quelques mots ci-
dessous < br > < br >
<textarea name = "question9" cols = "50" rows = "4">
</textarea > < br > < br >

```

```
<li > Actuellement, vous utilisez un ou des pseudonymes, pourriez-vous nous donner les raisons de
votre choix en cochant une des cases (vous ne pouvez cocher qu'une seule case). </li > < br > < br
>
  Votre pseudo 1 : < input type = "text" name = "question10" size = "30" maxlength = "60"> < br
> < br >
  Raisons du choix du pseudo 1 : < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question11" value = "Séduisant"> Séduisant < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question12" value = "Humoristique"> Humoristique < br
> < br >
  <input type = "checkbox" name = "question13" value = "Romantique"> Romantique < br > < br
>
  <input type = "checkbox" name = "question14" value = "Provocateur"> Provocateur < br > < br
>
  <input type = "checkbox" name = "question15" value = "Anonymat"> Anonymat < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question16" value = "Autre"> Autre < br > < br >
  Votre pseudo 2 : < input type = "text" name = "question17" size = "30" maxlength = "60"> < br
> < br >
  Raisons du choix du pseudo 2 : < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question18" value = "Séduisant"> Séduisant < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question19" value = "Humoristique"> Humoristique < br
> < br >
  <input type = "checkbox" name = "question20" value = "Romantique"> Romantique < br > < br
>
  <input type = "checkbox" name = "question21" value = "Provocateur"> Provocateur < br > < br
>
  <input type = "checkbox" name = "question22" value = "Anonymat"> Anonymat < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question23" value = "Autre"> Autre < br > < br >
  Votre pseudo 3 : < input type = "text" name = "question24" size = "30" maxlength = "60"> < br
> < br >
  Raisons du choix du pseudo 3 : < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question25" value = "Séduisant"> Séduisant < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question26" value = "Humoristique"> Humoristique < br
> < br >
  <input type = "checkbox" name = "question27" value = "Romantique"> Romantique < br > < br
>
  <input type = "checkbox" name = "question28" value = "Provocateur"> Provocateur < br > < br
>
  <input type = "checkbox" name = "question29" value = "Anonymat"> Anonyme < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question30" value = "Autre"> Autre < br > < br >
  <li > Nous allons vous présenter une liste de catégories de pseudonymes, pourriez-vous cocher la
case qui correspond à la catégorie selon vous, votre ou vos pseudonymes appartient (vous ne
pouvez cocher qu'une seule case). </li > < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question31" value = "Personnages de BD"> Personnages de
BD < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question32" value = "Personnages de films"> Personnages de
films < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question33" value = "Personnages de théâtre"> Personnages
de théâtre < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question34" value = "Personnages de séries
télévisées"> Personnages de séries télévisées < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question35" value = "Personnages de contes"> Personnages de
contes < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question36" value = "Personnages de jeux
vidéo"> Personnages de jeux vidéo < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question37" value = "Personnages de groupes
```

```
musicaux"> Personnages de groupes musicaux < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question38" value = "Personnages appartenant à la mythologie
judéo-chrétienne (ex : Lucifer, etc.)"> Personnages appartenant à la mythologie judéo-chrétienne
(ex : Lucifer, etc.) < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question39" value = "Personnages à la mythologie gréco-latine
(ex : Eros, Vénus, etc.)"> Personnages à la mythologie gréco-latine (ex : Eros, Vénus, etc.) < br
> < br >
  <input type = "checkbox" name = "question40" value = "Personnages de publicité"> Personnages
de publicité < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question41" value = "Votre nom réel"> Votre nom réel < br
> < br >
  <input type = "checkbox" name = "question42" value = "Votre prénom réel"> Votre prénom réel
< br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question43" value = "Un nom ou un prénom en relation avec
votre histoire personnelle"> Un nom ou un prénom en relation avec votre histoire personnelle < br
> < br >
  <input type = "checkbox" name = "question44" value = "Noms cryptés (ex : 1xzt3, etc.)"> Noms
cryptés (ex : 1xzt3, etc.) < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question45" value = "Noms de lieu"> Noms de lieu < br
> < br >
  <input type = "checkbox" name = "question46" value = "Origine ethnique ou régionale (ex :
breton, auvergnat, etc.)"> Origine ethnique ou régionale (ex : breton, auvergnat, etc.) < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question47" value = "Présentation style "petites annonces"
(ex : JH 30, etc.)"> Présentation style "petites annonces" (ex : JH 30, etc.) < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question48" value = "Diminutifs"> Diminutifs < br > < br >
  <input type = "checkbox" name = "question49" value = "Qualité particulière (ex : beauté, virilité,
etc.)"> Qualité particulière (ex : beauté, virilité, etc.) < br > < br >
  <li > Si votre ou vos pseudonymes n'appartiennent à aucune des catégories présentées ci-dessus,
pourriez-vous nous dire à quelle catégorie, selon vous, il (s) appartiendraient ? </li > < BR > < BR
>
  <textarea name = "question50" cols = "40" rows = "3">
  </textarea > < br > < br >
  <li > Pensez-vous que votre pseudonyme a une influence sur vos rapports avec les autres
internauts ? </li > < br > < br >
  <input type = "radio" name = "question51" value = "oui"> oui
  <input type = "radio" name = "question51" value = "non"> non < br > < br >
  <li > Expliquez en quelques mots pourquoi vous pensez que votre pseudonyme a une influence ou
n'a pas d'influence sur vos rapports avec les autres internautes ? </li > < br > < br >
  <textarea name = "question52" cols = "50" rows = "4">

</textarea >
  <BR > < BR > < li > Dans le cas où vous pensez que votre
pseudonyme a une influence dans vos rapports avec les autres internautes, dites-nous quel type
d'influence il peut avoir et/ou l'effet que vous souhaiteriez qu'il ait. </li > < br > < br >
  <textarea name = "question53" cols = "50" rows = "4">

</textarea > < br > < br >
</ol >
Merci d'avoir eu la gentillesse de répondre à cette enquête.
</font > </div > </b >
<input type = "HIDDEN" name = "EmailVar" size = "-1" value = "Age, sexe, profession, Etude,
navigation, question1, question2, question3, question4, question5, question6, question7, question8,
question9, question10, question11, question12, question13, question14, question15, question16,
question17, question18, question19, question20, question21, question22, question23, question24,
question25, question26, question27, question28, question29, question30, question31, question32,
question33, question34, question35, question36, question37, question38, question39, question40,
```

```

question41, question42, question43, question44, question45, question46, question47, question48,
question49, question50, question51, question52, question53">
<input type = "HIDDEN" name = "EmailAdr" size = "-1"
value = "chomsky@france.com">
<input type = "HIDDEN" name = "EmailDone" size = "-1" value
= "http://www.ifrance.com/doctorat-sciences-langage/merci.htm">
<div align = "center"> < img src = "distance.gif" width = "97" height = "70" border = "0" alt
= "Cliquez ici !!!">
<input type = "HIDDEN" name = "EmailSujet" size = "-1" value = "index">
<input type = "SUBMIT" name = "Submit" value = "Envoyer">
<input type = "reset" value = " Effacer " name = "Reset">
</form > < br >
<!-- Debut du code -- > < a href = "http://www.2001webmaster.com" target = "_blank"> < img
src = "http://www.natucom.net/01.gif" border = "0" width = "5" height = "10"> </a > < a
href = "http://fr.addandboost.com" target = "_blank"> < img src
= "http://www.natucom.net/02.gif"
border = "0" width = "5" height = "10"> </a > < a href = "http://www.impertinet.com" target
= "_blank"> < img
src = "http://www.natucom.net/03.gif" border = "0" width = "5" height = "10"> </a > < a
href = "http://www.envoi-sms-texto.com" target = "_blank"> < img
src = "http://www.natucom.net/03.gif" border = "0" width = "5" height = "10"> </a > < a
href = "http://www.plusdevacances.com" target = "_blank"> < img
src = "http://www.natucom.net/04.gif" border = "0" width = "5" height = "10"> </a > < a
href = "http://www.clicandwin.com" target = "_blank"> < img
src = "http://www.natucom.net/05.gif" border = "0" width = "5" height = "10"> </a > <!-- Fin
du code -- >
</body >
</HTML >

```

**Tableau 2.34 — Présentation du code source mis en place pour la réalisation du questionnaire**

Cette partie, appelée « code source »<sup>46</sup>, n'apparaît pas à l'utilisateur lorsqu'il convoque telle ou telle page Web, cependant elle est nécessaire à l'initialisation de ces pages multimédia. Toutefois, dans ce jargon informatique, ce sont les séquences du code source qui intéressent notre réflexion : elles vont permettre à cette page d'être visible sur l'Internet, non seulement en qualité de page, mais aussi à travers les recherches faites par mots clés et qui sont réalisées parce que l'on appelle un « moteur de recherche »<sup>47</sup>. Selon Larson, la procédure de recherche sur les moteurs est structurée comme suit :

<sup>46</sup> Larson *in Office 97- les outils Internet*, précise ainsi : « Les fichiers HTML sont des pages de texte que l'on peut lire avec le « bloc-notes ». N'importe quel éditeur de texte qui génère des fichiers texte simple sur tout type de système d'exploitation peut être utilisé pour écrire une page HTML. Ces fichiers ont généralement l'extension .htm, .HTML, ou .shtml. Lorsque vous créez des pages HTML, vous écrivez le code source de votre page Web. Le fichier HTML en format texte simple est appelé « code source » ou page HTML. Lorsque ce code est lu par un navigateur, la page obtenue est appelée « page Web » (1997, p. 41).

<sup>47</sup> Selon Larson, les moteurs de recherche « sont des programmes d'indexation dont l'unique objectif est de récupérer des pages Web sur le w.w.w, et de les indexer » (*ibid.*, p. 13).

L'utilisation du moteur de recherche peut être simple ou complexe [...]. La façon la plus simple consiste à saisir un mot et à appuyer sur un bouton (appelé généralement *Search* ou *Recherche*). Le moteur recherche ce mot dans son index, formate la sortie en HTML et vous renvoie les résultats. Si le mot recherché n'est pas très spécifique, le moteur de recherche va renvoyer des milliers d'occurrences (1997, p. 14).

En conséquence, si l'utilisateur n'a aucune réponse ou des réponses insatisfaisantes à l'occurrence recherchée, il va orienter ses investigations vers des cooccurrences appartenant, soit au même champ sémantique<sup>48</sup> que le terme d'origine, soit en qualité de synonymes ou encore de termes approchants. Cependant, pour qu'il puisse y avoir adéquation entre la recherche initialisée par l'utilisateur et les réponses proposées par le moteur de recherche, il est indispensable pour le créateur de pages Web, de noter les mots clés dans une séquence dénommée « META name ». Deyfus *in Dico HTML* en donne l'acception dictionnaire suivante : « [cet élément] sert à identifier les propriétés d'un document (auteur, date de la création, mots clés...) » (2000, p. 54). En ce qui concerne notre questionnaire, l'élément « META name » a été ainsi rédigé :

```
< META HTTP-EQUIV = "Content-Language" CONTENT = "fr">
<META NAME = "Title" LANG = "fr" CONTENT = "Enquête sur les pseudonymes.">
<META NAME = "Keywords" LANG = "fr" CONTENT = "chat, discussions, rencontres, chatter,
groupes, pédagogie, pédagogue, enseignement, enseignant, cours, Cours, français, grammaire, école,
scolaire, livre, livresque, bibliothèque, bibliographie, identité, personnalité, thèse, thésard, docteur,
enquête, questionnaire, doctorat, université, recherche, chercheur, laboratoire, diplôme, linguistique,
sémiotique, phonétique, phonologie, pseudonyme, patronyme, montpellier, hérault, languedoc,
roussillon, france">
<META NAME = "Identifier-URL" CONTENT = "http://doctorat-sciences-
langage.ifrance.com/doctorat-sciences-langage/">
<META NAME = "Revisit-after" CONTENT = "7 days">
<META NAME = "Publisher" CONTENT = "M.A Martin">
<META NAME = "Generator" CONTENT = "Word98">
<META NAME = "Abstract" CONTENT = "Enquête mise en place dans le cadre de recherches
pour la préparation à un doctorat en sciences du langage.">
<META NAME = "Description" LANG = "fr" CONTENT = "Enquête mise en place dans le
cadre de recherches pour la préparation à un doctorat en sciences du langage.">
<META NAME = "Author" LANG = "fr" CONTENT = "M. Martin">
<META NAME = "Reply-to" CONTENT = "chomsky@ifrance.com">
<META NAME = "Copyright" CONTENT = "©M. Martin">
<META NAME = "Category" CONTENT = "Recherche, linguistique">
<META NAME = "Robots" CONTENT = "index, follow">
<META NAME = "Distribution" CONTENT = "Global">
<!-- FIN META-TAGS INTERNET SERVICES (http://www.internetservices-fr.net/?refid =) //-->
```

**Tableau 2.35 — Présentation des mots clés indexés par les moteurs de recherche sur l'Internet**

<sup>48</sup> Pour ces notions, cf. § *Les praxis de repérage à travers la désignation et la catégorisation* en page 11.

L'analyse de cette séquence nous donne les informations suivantes :

- le nom de l'auteur, ici M. Martin ;
- le courriel de l'auteur, soit [chomsky@ifrance.com](mailto:chomsky@ifrance.com) ;
- les mots clés répartis dans huit champs sémantiques.

Cette répartition a été ainsi opérée :

- champ sémantique des salons de discussion : chat, discussions, rencontres, chatter, groupes ;
- champ sémantique de l'enseignement : pédagogie, pédagogue, enseignement, enseignant, cours, Cours, français, grammaire, école, scolaire, livre, livresque, bibliothèque, bibliographie ;
- champ sémantique de l'identité : identité, personnalité, pseudonyme, patronyme ;
- champ sémantique de la recherche en linguistique : thèse, thésard, docteur, enquête, questionnaire, doctorat, université, recherche, chercheur, laboratoire, diplôme, linguistique, sémiotique, phonétique, phonologie ;
- champ sémantique de la topographie : montpellier, hérault, languedoc, roussillon, france.

La casse<sup>49</sup> est ici prise en compte puisque le moteur de recherche indexe les deux occurrences « cours » et « Cours » comme deux lexèmes différents. Par ailleurs, les toponymes n'ont pas pris la majuscule car la mise en place des META name a été réalisée à l'aide des services distribués en ligne par le groupe : <http://www.internetservices-fr.net/>. La rédaction et la mise en ligne de ce questionnaire sont intervenues le vendredi 28 juin 2002 ainsi que nous le voyons ci-dessous dans le message confirmant l'activation de la page du site, soit deux ans avant la rédaction du présent texte. Depuis 2002, notre réflexion s'est enrichie et élargie et si nous devons réaliser cette page Web actuellement, sans doute prendrions-nous en compte des champs sémantiques supplémentaires ou élargis pour ce qui concerne ceux déjà existants.

[roseargentum@hotmail.com](mailto:roseargentum@hotmail.com) Imprimé : mardi 20 juillet 2004 07:09:57

De : <[webmaster@ifrance.com](mailto:webmaster@ifrance.com)>

<sup>49</sup> Terme utilisé dans les traitements de texte : il correspond au passage de la lettre minuscule à la lettre majuscule, et inversement, pour la police de caractère ayant servi à la composition du texte.

Envoyé : vendredi 28 juin 2002 06:35:37  
À : [roseaargentum@hotmail.com](mailto:roseaargentum@hotmail.com)  
Objet : IMPORTANT — confirmation de l'activation de votre site perso doctorat-sciences-langage

Bonjour marcienne,

Vous venez de créer un site perso sur i (france).  
Nous vous confirmons que votre site [doctorat-sciences-langage](http://doctorat-sciences-langage.iFrance.com) sur i (france) a bien été activé,  
il est désormais consultable par tous les internautes.  
N'hésitez pas à diffuser son adresse !

#### ADRESSES DE VOTRE SITE

~~~~~  
Sur le Web <http://doctorat-sciences-langage.iFrance.com> ou  
<http://www.iFrance.com/doctorat-sciences-langage>  
par WAP <http://doctorat-sciences-langage.iFrance.com>  
ou par Minitel 3615 IFRANCE\*doctorat-sciences-langage

#### LA GESTION DE VOTRE SITE

~~~~~  
Se fait en ligne, depuis votre ESPACE DE GESTION sur i (france)  
<http://www.iFrance.com>  
- saisissez dans le champ approprié le nom de votre site :  
doctorat-sciences-langage  
- saisissez votre mot de passe.

Depuis votre espace de gestion, vous pouvez également acheter un nom de domaine personnalisé ([www.monsite.com](http://www.monsite.com)) et le relier à votre site sur i (france).

Pour toutes précisions, n'hésitez pas à contacter notre webmaster  
(<mailto:webmaster@ifrance.com>).

**Tableau 2.36 — Confirmation de l'inscription du site du questionnaire en ligne**

Cette première mise en ligne de notre enquête a servi, d'une part, à l'élaboration du questionnaire définitif à partir d'un entretien de recherche ayant pris la forme d'un sondage préalable et, d'autre part, à tester la validité du code source et à vérifier ainsi si les réponses étaient bien acheminées à l'adresse courriel indiquée. Enfin, nous analyserons dans le paragraphe suivant la structure de cet entretien de recherche ainsi que les raisons qui nous ont amenées à faire tel ou tel choix en ce qui concerne les questions proprement dites.

### 2.2.3. Élaboration et mise au point de l'enquête préalable

Afin de valider la pertinence des questions posées à l'interviewé, nous avons donc mis en place une enquête préalable. Nous avons choisi cette terminologie car cet outil est plus proche



d'un questionnaire, du moins dans sa conception, tout en ayant les qualités d'un entretien de recherche. Ce dernier est défini par Chauchat comme une méthode d'observation faite dans le but : « de recueillir des données sur un thème de recherche déterminé » (1990, p. 144). Cet auteur ajoute par ailleurs : « Les fonctions de l'entretien exploratoire sont donc multiples et importantes. Elles concernent à la fois l'élaboration théorique, la recherche des indicateurs et des aspects plus techniques de la méthode d'observation » (*ibid.*, p. 148).

Cette enquête se présente sous la forme d'un questionnaire mis en ligne sur le média Internet. Elle comprend quinze questions dont les quatre premières n'ont pas été numérotées ; elles se présentent sous la forme que l'on pourra consulter au cours du présent chapitre. Le quota retenu pour l'analyse de ce questionnaire est le collationnement de l'ensemble des réponses provenant d'un échantillon représentatif de 300 internautes<sup>50</sup>.

Comme nous l'évoquions précédemment, peu de recherches ont été faites, d'une part, dans ce domaine particulier qu'est l'onomastique en usage sur l'Internet et, d'autre part, sur le fait du pseudonyme de manière générale. Nous nous sommes donc arrêtés sur les études statistiques réalisées par l'INSEE avec la reprise pour notre questionnaire de l'espace élémentaire de l'identité sociale (EEIS) et qui permet selon Chauchat : « de dégager des structures élémentaires communes aux membres d'un groupe de sujets ainsi que d'analyser d'une manière plus approfondie l'identité sociale de certains d'entre eux » (1999, p. 240). Ces structures élémentaires correspondent aux variables indépendantes<sup>51</sup> telles que le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle (CSP), le niveau d'études. Nous avons considéré comme pertinentes la prise en compte de telles variables qui permettent ainsi de consolider ces recherches à partir de bases fiables. En effet, de telles variables ont servi à l'INSEE à déterminer le profil de l'utilisateur de l'informatique et/ou de l'Internet : bulletins n° 629 de janvier 1999, n° 643 d'avril 1999, n° 648 de mai 1999, n° 700 de février 2000 ainsi que le bulletin n° 130 d'octobre 1999 édité par le Ministère de la Culture et de la Communication.

L'ensemble des questions de l'enquête a été élaboré avec un avant-propos, distribué en deux séquences phrastiques, et qui présente l'objet de cette enquête. La première séquence

---

<sup>50</sup> Pour mémoire, la représentativité d'un échantillon « désigne le fait que les résultats obtenus à partir de l'échantillon dépassent le cadre restreint des personnes observées et s'appliquent à l'ensemble de la population parente » (Chauchat, 1990, p. 32).

<sup>51</sup> Pour la définition de ce concept, cf. § *La quantification appliquée aux sciences humaines* en page 69.

phrastique a été rédigée en mode impératif, car nous désirions qu'elle génère un effet de type perlocutoire, la perlocution correspondant à un « effet indirect de l'acte de communication sur l'interlocuteur » (Galisson et Coste, 1976, p. 411). Ces auteurs spécifient, citant Todorov : « La force illocutionnaire d'une phase impérative, par exemple, consiste dans le fait que je donne un ordre à quelqu'un ; sa force perlocutionnaire, dans le fait qu'elle est suivie par une action » (*ibid.*, p. 411). Ce choix n'est pas anodin car ce questionnaire s'adresse à des internautes qui utilisent un pseudonyme lors d'une activité bien spécifique : le clavardage.

La deuxième séquence phrastique correspond à une démarche de type informatif. Elle a pour but d'annoncer à la population étudiée les raisons de cette enquête. En nous plaçant du simple point de vue de l'éthique, il nous a paru indispensable d'expliquer aux futurs interviewés le cadre et le but de ce questionnaire. En effet, il nous a semblé que les internautes seraient plus réceptifs pour répondre à ce type de questionnaire dans la mesure où les conditions de ce sondage leur avaient été spécifiées. Ce fait est étayé par les chiffres suivants : la mise en ligne de cette enquête est intervenue le 28 juin 2002, la première réponse au questionnaire a été reçue le 4 juillet 2002 et la dernière le 20 juin 2003. Nous avons collationné durant cette période 345 réponses au questionnaire mis en ligne, dont 45 correspondent à l'enquête préalable et 300 à l'enquête proprement dite. Au samedi 14 juin 2003 (annexe B, p. 555), pour la période comprise entre le jeudi 15 mai et le vendredi 13 juin, soit pratiquement 12 mois après la date de mise en ligne de l'enquête, les statistiques mensuelles nous indiquent que 194 personnes avaient visité le site. Si nous nous reportons à la date de clôture du questionnaire, soit le 25 juin 2003 (modification du site correspondant à sa fermeture pour ce qui concerne le questionnaire et à son remplacement par une autre page Web en relation avec notre étude), et que nous prenions cette moyenne mensuelle de 194 visiteurs et la reportions sur l'ensemble des 12 mois, avec une simple règle de trois, nous pourrions avoir l'estimation suivante pour la période couvrant la mise en ligne de cette enquête : 2 328 personnes auraient visité le site et 345 auraient répondu au questionnaire, soit une moyenne équivalant à de plus de 14 % de répondants. Toutefois, cette estimation ne peut avoir qu'une valeur approximative, puisque sur cette période de prise en compte du nombre de visites du site :

<http://doctorat-sciences-langage.ifrance.com/doctorat-sciences-langage/>

Seule la période comprise entre 28 juin 2002 et le 25 juin 2003 a fait l'objet d'un certain nombre d'actions de notre part, visant à accroître la visibilité du site et solliciter ainsi des réponses au questionnaire de la part des internautes.

Par ailleurs, nous aimerions préciser les raisons qui ont initialisé le choix que nous avons fait pour le site hôte<sup>52</sup> ifrance afin de procéder à l'enregistrement de la page Web relative à notre enquête et à la mise en place de l'adresse courriel nous servant à réceptionner les réponses au questionnaire. Bien que d'autres sites hôte offrent des services de qualité équivalente, nous avons noté chez ifrance la grande capacité mémoire concernant la boîte à lettres électronique. En 2002, Hotmail, cette boîte à lettres électronique mise à la disposition des internautes par Microsoft, ne proposait que 2 Mo de mémoire, cependant qu'ifrance en offrait à la même période 20 Mo, soit dix fois plus (cf. tableau comparatif ci-dessous). Or, la réception et le stockage de 345 questionnaires n'auraient pu être supportés par un « site hôte » à la capacité courriel réduite.

Offre ifrance	Offre MSN pour Hotmail
<ul style="list-style-type: none"><li>- Indépendant de votre fournisseur d'accès</li><li>- Personnalisable</li><li>- Avec une grande capacité de stockage (<b>20 Mo par défaut</b>).</li></ul>	<b>2 Mo</b> MSN Hotmail Plus est arrivé ! Découvrez les newsletters gratuites de MSN pour rester informé sur vos sujets favoris ! Bientôt pour vous 250 Mo d'espace !

*Tableau 2.37 — Comparatif des offres ifrance et MSN en matière de stockage de courriels*

L'autre raison ayant influencé ce choix est la gratuité des services proposés. Ces derniers avaient été testés lors d'utilisations antérieures pour d'autres activités, ce qui nous avait permis ainsi d'en éprouver l'efficacité. Cependant, cet aspect du « tout gratuit », reflet de « l'esprit Internet », a ses inconvénients ; si la page Web est toujours restée accessible à l'internaute, il n'en a pas été de même pour ce qui est des outils mis à la disposition du webmaster. En effet, nous avons rencontré des difficultés à nous connecter sur la partie privée de la page et nous n'avons recueilli ainsi que peu de données concernant le nombre de visiteurs, d'où les estimations approximatives que nous avons proposées précédemment. Pour

<sup>52</sup> Selon nous, un « site hôte » est un espace qui offre, entre autres services, l'hébergement de pages Web et met à la disposition de l'utilisateur un système de boîtes à lettres électroniques, ceci à titre gratuit, ou payant, et indépendamment du fournisseur d'accès choisi (Wanadoo, AOL, etc.).

revenir à la présentation de l'enquête préalable, l'avant-propos a été élaboré tel qu'il est présenté dans le tableau ci-dessous :

Vous naviguez sur le média Internet et vous avez l'habitude de « chatter », pour cela vous avez choisi un pseudonyme.

**Ce questionnaire anonyme et confidentiel n'a d'autres buts, dans le cadre d'une étude scientifique, que celui d'analyser les motivations qui ont présidé au choix de votre pseudonyme.**

Âge :

Sexe :

Profession :

Études en cours ou niveau d'études :

**Tableau 2.38 — Présentation de l'avant-propos du questionnaire à l'enquête préalable**

Par ailleurs, lors de la procédure de création de l'enquête préalable, il nous a fallu déterminer le type de questions à poser ainsi que leur formulation. À ce propos, Chauchat spécifie : « Le premier travail consiste en effet à déterminer l'objet de chaque question, c'est-à-dire l'indicateur ou manifestation observable de la variable que l'on veut étudier » (1990, p. 180).

Cet auteur donne du terme « indicateur », l'acception suivante :

L'indicateur est une manifestation observable d'un concept ou encore d'une variable, entendu ici au sens de facteur défini en termes abstraits. Un indicateur peut être un comportement verbal [...], un comportement non verbal [...] ou toute autre chose qui indique la présence de la variable étudiée (*ibid.* p. 181).

Les indicateurs se divisent en indicateurs factuels et indices formels et ils ont les caractéristiques suivantes :

Indicateur factuel	Indicateur formel
- participation à tel ou tel évènement à un moment T.	- statut professionnel ; - appartenance à un parti politique ; - ne font pas appel à l'appréciation subjective de la personne interrogée.

**Tableau 2.39 — Indicateur factuel et indicateur formel**  
Source : *L'enquête en psychosociologie* (Chauchat, 1990, p. 182)

À cette terminologie, nous ajouterons le terme d'indice, ou indice numérique et qui : « désigne la forme numérique ou la mesure d'un facteur : on parle ainsi d'indice de conservatisme ou d'indice d'adaptation sociale... Un indice est généralement constitué à partir de plusieurs indicateurs dont il fournit une synthèse numérique » (*ibid.* p. 181).

Notre enquête a été divisée en deux parties : la première prend en compte les données de type EEIS (l'espace élémentaire de l'identité sociale), lesquelles correspondent aux indicateurs de type formel – selon la présentation faite dans le tableau 2.39 présenté ci-dessus ; la seconde couvre des indicateurs de type factuel et qui correspondent à des démarches initialisées par l'internaute à un moment T et à travers lesquelles il manifeste des sentiments ou fait part de ses opinions relatives à cet évènement.

Selon ces principes, les indicateurs de type formel mis en place lors de l'élaboration de notre questionnaire correspondent à l'EEIS, plus spécifiquement à :

- l'âge ;
- le sexe ;
- la profession ;
- le diplôme ou le niveau d'études.

Par ailleurs, notre enquête étant élaborée à partir du questionnement relatif aux instances qui ont présidé à la construction du ou des pseudonymes utilisés par l'internaute, nos séries de questions appartiennent, d'une part, à des indicateurs de type formel et, d'autre part, à des indicateurs de type factuel. Dans le premier cas de figure, les questions touchent au positionnement de l'utilisateur, vis-à-vis de l'Internet et de son pseudonyme, avec des questions de type fermé, ou semi-ouvertes à choix multiples. Dans le deuxième cas de figure, les questions proposées sont de type ouvert et laissent au scripteur la liberté de s'exprimer sans contrainte particulière. Ceci posé, et avant de développer la partie consacrée à la typologie même des questions, nous présenterons ci-dessous, une approche définitoire de la terminologie liée à la construction d'un questionnaire.

Les questions formant l'objet du questionnaire sont de trois types :

- les questions dites « fermées » ;

- les questions dites « en éventail » ;
- les questions dites « ouvertes ».

Chauchat spécifie ainsi : « Ces types de question sont définis par rapport aux possibilités de réponses qui sont données aux personnes interrogées ». Et en ce qui concerne la caractérisation de tel ou tel type de question, ce chercheur ajoute : « plusieurs éléments entrent en jeu » se déclinant comme suit :

- les caractéristiques de l'indicateur qui peut être factuel, concret, facile à observer ou au contraire abstrait, relevant d'une opinion ou d'un jugement et dont l'identification est délicate ;
- la connaissance que l'on a de l'indicateur qui permet de poser des questions plus ou moins précises ;
- les conditions de passation du questionnaire, par oral ou par écrit ;
- le dépouillement des réponses, selon les cas, simple et rapide ou complexe et long (*ibid.*, 1990, p. 199-200).

Revenons à l'aspect définitoire des différents types de questions : le principe de la question dite « fermée » correspond à « une question à laquelle la personne interrogée ne peut répondre que par oui ou par non » (*ibid.*, 1990, p. 200). Il en est ainsi pour certaines des questions relatives à l'espace élémentaire de l'identité sociale (EEIS) comme par exemple le sexe ou l'âge.

La question dite « en éventail », appelée également « question à choix multiples » est

une question à laquelle se trouve associée la liste des réponses possibles ou éventail de réponses. Ces réponses sont rédigées sous la forme de propositions généralement désignées par le terme anglais « items ». [...] L'item est une « réponse type ». [...] La question en éventail est plus particulièrement adaptée à l'étude de variables telles que les opinions ou les motivations. L'éventail d'items permet, en effet, d'adopter une formulation plus nuancée et de présenter à la personne interrogée, un registre de propositions variées (*ibid.*, 1990, p. 203).

Toujours selon Chauchat, la question dite « ouverte » est « une question à laquelle aucune proposition de réponse n'est faite ». Cet auteur souligne que ce type de question est mis en place dans trois cas :

- elle est adaptée à l'étude de variables complexes ;
- elle permet, en l'absence de données nécessaires à l'élaboration d'une question en éventail, d'obtenir une grande diversité de réponses ;

- elle peut aussi être utilisée dans un but psychologique, notamment, pour détendre la personne interrogée ou encore lui donner l'impression de moindre contrainte (*ibid.*, 1990, p. 219 et 220).

Le questionnaire de notre enquête<sup>53</sup> composé de deux parties, comprend 13 questions dont quatre sont non numérotées ; elles correspondent à la détermination de l'EEIS et forment la première partie de ce document. La deuxième partie regroupe des questions relatives aux pratiques habituelles de l'internaute. La présentation des treize questions formant le questionnaire de notre pré-enquête sera analysée dans un ordre chronologique. Pour chaque question, nous présenterons sa typologie et les caractéristiques qui lui sont associées. Par ailleurs, nous développerons le contexte ayant présidé à l'élaboration de chacune des questions.

La mise en place du bloc de questions relatives à l'EEIS avait pour but de repérer le profil socioculturel de l'interviewé. Nous précisons que celles-ci n'ont pas été numérotées car nous avons estimé que ce bloc particulier, formé de variables indépendantes, constituait en quelque sorte la base à partir de laquelle s'élaborerait notre réflexion.

Comme nous l'évoquions précédemment, peu d'études ont été faites sur l'objet onomastique du pseudonyme et sur les rapports que le sujet entretient avec ce type de *nomen falsum*, initié par lui-même, et le désignant. Toutefois, les travaux menés lors de la préparation de notre DEA et dont l'objet était identique aux recherches que nous menons dans cette présente thèse, nous servent de base référentielle en matière de taxinomie catégorielle du pseudonyme<sup>54</sup>. Ceci nous a permis l'élaboration des questions à choix multiples ; elles font suite à quelques questions ouvertes, d'ordre général, et permettent de mieux cerner le profil de l'internaute à travers son pseudonyme.

La question 1 a été ainsi présentée : « Depuis combien de temps naviguez-vous sur le média Internet ? ». Cette question, de type ouvert, renvoie à la séquence phrastique de l'avant-propos : « Vous naviguez sur le média Internet ». Cette première question, qui touche au temps de navigation de l'utilisateur sur l'Internet, permettra, éventuellement, de faire une distinction entre les usagers ayant peu de pratique et les usagers connaissant bien ce média. Il

---

<sup>53</sup> Cf. annexe F en page 583.

<sup>54</sup> Ce repérage taxinomique a été développé au § *Méthodologie choisie* en page 83. Il a fait l'objet d'un tableau synoptique listant les différents groupes de pseudonymes.

permettra d'inférer ou de confirmer l'hypothèse à savoir la corrélation qui pourrait exister entre la stabilité d'une praxis, ici la fréquentation et la participation régulière à des salons de conversation, et la pérennité du *nomen*, soit le pseudonyme qui lui est associé. L'usage plus ou moins maîtrisé de l'Internet serait-il corrélé à la pérennité d'un *nomen fictum* ?

Les questions 2, 3, 4 et 5 sont relatives aux choix faits par les internautes quant à leur (s) pseudonyme (s). La question 2 en relation directe avec la question 1, est de type ouvert. Elle est ainsi rédigée : « Vous avez choisi un ou des pseudonymes, quels sont-ils ? ». Nous ouvrons une parenthèse sur le fait, que la possibilité laissée au scripteur de mentionner une liste de pseudonymes, a cependant été limitée à un espace de rédaction de 60 caractères, ceci afin d'imposer une règle en matière de saisie. Ce principe de précaution évite une pléthore de *nomen falsum* dont le nombre n'aurait aucune pertinence, en matière d'analyse, pour la présente enquête.

La question 3 est une question fermée de type oui/non. Elle a été ainsi présentée : « Avez-vous changé de pseudonymes au cours de votre navigation sur Internet ? ». Cette question s'ouvrirait sur un complément d'informations, soit le nombre de fois où l'utilisateur a changé de pseudonymes, dans l'éventualité d'une réponse de type « oui ». Les réponses à cette demande permettront d'inférer ou de déduire des hypothèses posées concernant la corrélation existant entre pérennité d'une praxis et stabilité anthroponymique. Les informations recueillies à cette question feront l'objet d'une analyse croisée avec la question 1 qui est positionnée par rapport au même objectif. La question 4, de type ouvert, renvoie à la question précédente. Son objectif est de spécifier les différents *nomen falsum* antérieurs au pseudonyme en cours. Les questions numérotées 5, 6 et 7 s'articulent autour de la création anthroponymique du *nomen falsum*. Leur formulation réfère à des items qui ont été développés à partir des conclusions que nous avons posées dans le mémoire de DEA déjà cité. Ainsi que nous l'avons souligné :

Une analyse des différents pseudonymes relevés dans les corpus extraits des forums de discussions montre que certains réfèrent aux objets sociétaux reconnus par la majorité du groupe social et opèrent une identification à travers ces derniers. Quant aux autres, ils réfèrent à l'histoire personnelle du locuteur et utilisent un indice qui mettra en relief une qualité spécifique à l'internaute et qui sera un signe particulier de reconnaissance ; la dernière partie des internautes utilisera comme pseudonymes des prénoms ou surnoms qui peuvent être les leurs ou d'autres référant à leur histoire personnelle (Martin, 2000, p. 42).



Les réponses recueillies à la question 5 sont à mettre en relation avec la question 2, dans laquelle l'internaute présente le ou les pseudonymes qu'il utilise actuellement. La mise en relation de ces deux questions permettra, peut être, de comprendre à quoi correspond un changement du *nomen* dans le cadre de l'Internet. Cette question a été ainsi libellée :

Pourriez-vous nous dire ce qui vous a poussé à changer de pseudonymes ?

- Vous vouliez donner une autre image de vous-même ;
- Vous vouliez mettre en valeur un trait de votre personnalité ou une qualité particulière ;
- Vous vouliez qu'il se démarque des pseudonymes habituels ;
- Autre raison (pourriez-vous l'expliquer en quelques mots ci-dessous).

**Tableau 2.40 — Présentation de la question numéro 5**

Le premier item, intitulé : « Vous vouliez donner une autre image de vous-même » a été ainsi formulé ; il correspond, selon nous, et dans un ordre que nous pourrions dire extensif, à la proposition citée ci-dessus et évoquant les internautes : « Certains réfèrent aux objets sociétaux reconnus par la majorité du groupe social et opèrent une identification à travers ces derniers ». En effet, nous avons noté une certaine propension, de la part des internautes, à utiliser des anthroponymes convoquant des objets sociétaux. La liste de ces derniers est présentée dans le tableau ci-dessous :

Pseudonymes relevés sur le média Internet francophone (1999-2000) en % pour 515 occurrences		
Classe thématique : objets sociétaux		
Rubriques	Nombre	en %
<i>Bandes dessinées</i>	11	2,14
<i>Films ou pièces de théâtre</i>	13	2,52
<i>Séries télévisées</i>	7	1,36
<i>Contes</i>	1	0,19
<i>Jeux vidéo</i>	2	0,39
<i>Mythologie</i>	5	0,97
<i>Religion</i>	9	1,74
<i>Publicité</i>	6	1,16
<i>Groupe musicaux</i>	7	1,36

**Tableau 2.41 — Classe thématique des objets sociétaux**

Le deuxième item intitulé ainsi : « Vous vouliez mettre en valeur un trait de votre personnalité ou une qualité particulière » couvre des choix de *nomen falsum* initiés par les internautes et dont la structure est plus proche du surnom. Car, « [...] globalement, dès l'origine, les surnoms appartiennent à quatre types différents : le sobriquet, la fonction (ou le métier), le nom de lieu et le nom de la personne » in *Le patronyme* (2002, p. 21). Les sous-rubriques associées à ce deuxième item se déclinent ainsi :

<b>Classe thématique : marques indicielles de la personnalité du sujet</b>		
<i>Indices toponymiques</i>	8	<b>1,55</b>
<i>Indices ethniques</i>	3	<b>0,58</b>
<i>Indices style "petites annonces"</i>	7	1,36
<i>Indices hypocoristiques</i>	19	3,69
<i>Indices caractérisants</i>	56	<b>10,87</b>
<b>Classe thématique : histoire personnelle du sujet</b>		
<i>Indices métaphoriques</i>	24	4,66
<i>Indices patronymiques</i>	124	<b>24,08</b>
<i>Cryptogrammes</i>	213	<b>41,38</b>

**Tableau 2.42 — Classes thématiques des marques indicielles de la personnalité du sujet et de l'histoire personnelle du sujet**

Cependant, nous avons élargi cette rubrique en lui adjoignant les troisième et quatrième items, intitulés respectivement : « Vous vouliez qu'il se démarque des pseudonymes habituels » et « Autre raison (pourriez-vous l'expliquer en quelques mots ci-dessous) ». Ils offrent à l'internaute la possibilité d'explicitier un choix onomastique, différent des deux premiers items proposés.

La formulation de la question 6, question dite « en éventail », renvoie à la question 2, destinée à recueillir un état des pseudonymes en cours d'utilisation de la part de l'interviewé. Elle permettra une spécification des choix qui ont présidé à la création de ce ou de ces *nomen falsum*. Plusieurs propositions généralistes sont proposées à l'internaute et concernent les raisons qui l'ont poussé à changer de pseudonyme au cours de sa navigation sur Internet.

Actuellement, vous utilisez un ou des pseudonymes, pourriez-vous nous donner les raisons de votre choix en cochant une des cases ? (vous ne pouvez cocher qu'une seule case)

1. Votre pseudo 1 :
2. Raisons du choix du pseudo 1 :
  - Séduisant ;
  - humoristique ;
  - romantique ;
  - provocateur.

**Tableau 2.43 — Formulation de la question numéro 6**

Pour ce qui concerne cette question, les quatre items retenus l'ont été de manière « intuitive ». Nous avons pensé que ces raisons pouvaient être à l'origine d'un choix éventuel pour tel ou tel *nomen falsum*. Toutefois, nous tenons à préciser que le choix et la formulation des questions telles qu'elles sont présentées dans ce présent texte, correspondent à la présentation de l'enquête préalable et non à celle de l'enquête définitive. Référant à la possibilité que l'internaute a de garder toujours le même pseudonyme, ou d'en changer autant de fois qu'il le désire, nous avons présenté cet item cinq fois, ceci correspondant à cinq changements anthroponymiques. Nous avons estimé que ce chiffre constituait peut-être une moyenne ; il fera cependant l'objet d'une vérification ultérieure.

La question 7, toujours de type « choix multiple », reprend l'ensemble des catégories repérées lors de nos travaux en DEA. Toutefois, nous avons ajouté un dernier item dont la formulation ouvre sur une question ouverte, formulée comme suit : « Si votre ou vos pseudonymes n'appartiennent à aucune des catégories présentées ci-dessus, pourriez-vous dire à quelle catégorie, selon vous, il (s) appartiendrait (en) t ? ». Elle permet à l'internaute d'ouvrir une éventuelle extension en matière de liste catégorielle pseudonymique.

Nous allons vous présenter une liste de catégories de pseudonymes, pourriez-vous cocher la case qui correspond à la catégorie à laquelle, selon vous, votre ou vos pseudonymes appartiennent (vous ne pouvez cocher qu'une seule case).

- personnages de BD ;
- personnages de films ;
- personnages de théâtre ;
- personnages de séries télévisées ;
- personnages de contes ;
- personnages de jeux vidéo ;

- personnages de groupes musicaux ;
- personnages appartenant à la mythologie judéo-chrétienne (ex : Lucifer, etc.) ;
- personnages appartenant à la mythologie gréco-latine (ex : Eros, Vénus, etc.) ;
- personnages de publicité ;
- votre nom réel ;
- votre prénom réel ;
- un nom ou un prénom en relation avec votre histoire personnelle ;
- noms cryptés (ex : 1xzt3, etc.) ;
- noms de lieu ;
- origine ethnique ou régionale (ex : breton, auvergnat, etc.) ;
- présentation style « petites annonces » (ex : JH 30, etc.) ;
- diminutifs ;
- qualité particulière (ex : beauté, virilité, etc.).

Si votre ou vos pseudonymes n'appartiennent à aucune des catégories présentées ci-dessus, pourriez-vous dire à quelle catégorie, selon vous, il (s) appartient(rai) (en) t ?

**Tableau 2.44 — Formulation de la question 7 du questionnaire préalable**

La question 8 ouvre sur la problématique du choix identitaire, car ainsi que le souligne Strauss : « Les noms que l'on choisit délibérément sont encore plus révélateurs du lien indissoluble qui les unit à une certaine image de soi » et il ajoute : « Le phénomène du « passage » est souvent signifié par une modification du nom : on masque qui l'on est, ou qui l'on a été, pour apparaître tel que l'on veut être » (1992, p. 18). Cette question a ainsi été formulée : « Pensez-vous que votre pseudonyme a une influence sur vos rapports avec les autres internautes ? ». La réponse était de type oui/non.

Le contenu de la question 9 reprend celui de la question 8 : il est demandé à l'interviewé de spécifier en quoi, son ou ses pseudonymes, ont ou n'ont pas d'influence dans ses rapports avec les autres internautes. Ce qui revient à savoir si le choix de l'internaute, en matière d'anthroponyme, est motivé par le désir d'orienter sa relation avec l'autre. En effet, ne serait-elle pas dépendante de ce que l'internaute laisse passer de son identité sociale de la vie réelle, à travers son *nomen falsum* ? L'analyse du contenu de l'ensemble des réponses apportées à cette dernière question, nous permettra de cerner la perception que peut avoir l'internaute du pouvoir ou du non-pouvoir de son *nomen* dans ses relations avec les autres usagers de l'Internet.

Cette pré-enquête est clôturée, d'une part, avec une séquence phrastique de remerciements et, d'autre part, avec deux séquences phrastiques en mode interrogatif qui proposent à l'interviewé de faire une évaluation de la validité des différentes questions posées.

La première séquence est ainsi formulée : « Merci d'avoir eu la gentillesse de répondre à cette enquête et de nous donner quelques informations concernant la conception et la formulation du questionnaire qui vous a été présenté ». Elle introduit les deux questions d'évaluation ainsi présentées :

- Si vous jugez que certaines questions sont mal formulées ou difficiles à comprendre, pourriez-vous nous dire lesquelles et pourquoi ?
- Y a-t-il une ou des questions complémentaires que vous souhaiteriez voir figurer dans cette enquête et laquelle ou lesquelles ?

Nous avons recueilli 45 réponses au questionnaire de pré-enquête. Après dépouillement, nous avons noté qu'aucune remarque n'avait été émise, soit en vue d'apporter une amélioration à l'élaboration des différentes questions, soit afin de procéder à des ajouts ou suppressions d'items existants. Ce phénomène semblerait confirmer que les questions posées, à défaut de pertinence absolument établie, ont retenu l'attention des interviewés. Cependant, cette période de test n'a pas été inutile puisqu'elle nous a permis de nous assurer du bon fonctionnement de la page Web. En effet, certaines erreurs sont apparues lors du collationnement des premières réponses : certaines des questions proposées n'étaient pas prises en compte lors du relevage du questionnaire par courriel. Nous avons donc dû procéder à plusieurs réécritures du code source afin de pouvoir récupérer l'ensemble des données.

### **2.3 Mise en ligne de l'enquête définitive : observation, organisation et traitement du recueil des données**

Bien qu'aucun interviewé n'ait noté ou suggéré des modifications à apporter aux différentes questions posées, nous avons procédé à certains changements qui seront présentés au cours du présent texte. Ils consistent à des ajouts spécifiant la ou les questions posées, car ainsi que le souligne Chauchat :

La question fermée est une question à laquelle la personne interrogée ne peut répondre que par oui ou non. Toutefois, il faut ajouter aux catégories de réponses prévues initialement, deux autres réponses possibles :

- les réponses indéterminées : NSP (ne sait pas) ;
- les non-réponses : NR. (1985-1990, p. 200).

Nous avons adapté ces catégories aux items composant les questions en éventail. Ainsi à la question 6 orientée sur les raisons du choix de tel ou tel pseudonyme et qui comprenait les quatre propositions suivantes : séduisant, humoristique, romantique et provocateur, nous y avons ajouté les deux catégories suivantes : « anonymat » et « autre ». Ainsi, ces propositions, de type qualitatif, sont présentées avec une dernière proposition neutre qui laisse à l'internaute la possibilité de faire un autre choix que ceux proposés.

La question 7 correspond à une proposition de choix beaucoup plus précise et dont la pertinence a été vérifiée lors du mémoire de DEA (Martin, 2000). Elles couvrent 19 champs d'identification. Après le dépouillement de ce questionnaire, nous pourrions procéder à des analyses croisées, mettant en relation les facteurs d'âge, de sexe, de niveau d'études et de profession avec ces différents champs identificatoires. Ceci nous permettra de mieux appréhender le niveau d'identification de l'internaute à son pseudonyme (s'il est attaché à un seul ou à plusieurs) et ce qu'il laisse apparaître de son identité sociale habituelle. En ce qui concerne le dernier item de cette question, il sera présenté sous la forme d'une question autonome portant le numéro 8.

Enfin, les questions 9 et 10 portent sur le rapport qu'entretiennent les internautes avec leur pseudonyme. Ces questions réfèrent au choix du pseudonyme et à l'influence que ce dernier peut, ou peut ne pas, avoir dans les relations que l'utilisateur entretient avec les autres

internautes. L'étude et l'analyse, après dépouillement du corpus de réponses, nous montreront comment cette nouvelle identité interfère dans la communication entre usagers sur Internet.

La dernière question qui a été ajoutée au questionnaire porte le numéro 11 et elle a été ainsi formulée :

- Dans le cas où vous pensez que votre pseudonyme a une influence dans vos rapports avec les autres internautes, dites-nous quel type d'influence il peut avoir et/ou l'effet que vous souhaiteriez qu'il ait.

Cet ajout va peut-être nous permettre de mieux approfondir les raisons qui sous-tendent tel ou tel choix pseudonymique. Il nous permettra également d'appréhender la manière, dont l'internaute se positionne, en tant que sujet communiquant, et à travers le *nomen falsum* sur le média Internet.

Nous avons évoqué précédemment les différentes actions<sup>55</sup> qui ont présidé à la mise en ligne de notre enquête sur le média Internet. Cette méthodologie présente l'avantage de diffuser à grande échelle le questionnaire précité. En effet, il a été indexé sur des moteurs de recherche francophones tels que :

<b>msn.fr</b>	<b>google.fr</b>	<b>google.ca</b>	<b>fr.search. yahoo</b>	<b>google.be</b>	<b>search1- 1.free.fr</b>
<b>Lycos</b>	<b>Hotbot</b>	<b>Voilà.fr</b>	<b>Northernlight</b>	<b>Infomak</b>	<b>Google</b>
<b>fr. Abacho.com</b>		<b>Msn</b>	<b>Excite.com</b>	<b>Kagibi.net</b>	<b>Whatuseek</b>

**Tableau 2.45 — Moteurs de recherche sur lesquels a été indexé le questionnaire**

<sup>55</sup> Cf. § *Choix d'une méthode d'investigation* en page 134.

Et il a été présenté sur les différents forums de discussions cités ci-dessous :

<a href="http://forum.souany.com">http://forum.souany.com</a>	<a href="http://forums.multimania.lycos.fr/directory/all/">http://forums.multimania.lycos.fr/directory/all/</a>
<a href="http://www.village-justice.com/forum/index.HTML">http://www.village-justice.com/forum/index.HTML</a>	<a href="http://www.ifrance.com/hforum/annuaire.HTML">http://www.ifrance.com/hforum/annuaire.HTML</a>
<a href="http://www.allianceindigo.fr">www.allianceindigo.fr</a>	<a href="http://www.perso.club-internet.fr/silus/">www.perso.club-internet.fr/silus/</a>
<a href="http://www.chat.multimania.fr/acces/alliancecrystal/">www.chat.multimania.fr/acces/alliancecrystal/</a>	<a href="http://fr.groups.yahoo.com/group/rosane">http://fr.groups.yahoo.com/group/rosane</a>
<a href="http://www.foorum.fr/">http://www.foorum.fr/</a>	<a href="http://www.souany.com">http://www.souany.com</a>
<a href="http://www.seniorplanet.fr">http://www.seniorplanet.fr</a>	<a href="http://agorasoc.ovh.org/forum.HTML">http://agorasoc.ovh.org/forum.HTML</a>
<a href="http://www.entrefemmes.net/viewtopic.php?p=108721#108721">http://www.entrefemmes.net/viewtopic.php?p=108721#108721</a>	

**Tableau 2.46 - Forums de discussion sur lesquels a été présenté le questionnaire**

Et enfin, il est visible aux usagers de Ciao à l'adresse <http://www.ciao.fr> ; ce site d'opinions consommateurs est composé de quelque 2 millions de consommateurs.

La visibilité de cette page Web s'est traduite concrètement par son accès direct *via* les différents moteurs de recherche sur lesquels il avait été indexé. Proulx, dans un glossaire dédié au vocabulaire de l'Internet, dit du moteur de recherche qu'il est un : « site permettant à l'utilisateur d'interroger ses bases de données, notamment à partir de mots clés, pour trouver une information, les biens ou les services qu'il recherche » (2004, p. 30). Par ailleurs, les statistiques, présentées par le « site hôte » ifrance, donnent des indications concernant la provenance géographique des visiteurs ainsi que le moteur de recherche qu'ils ont utilisé. Bien que ifrance ait procédé régulièrement à des statistiques relatives à la visite de notre site, durant la période pendant laquelle notre enquête était en ligne, nous n'en présenterons qu'un seul exemple ; il est tout à fait révélateur de la corrélation existant entre mots clés, indexation de la page Web sur des moteurs de recherche et enfin visite du site par les internautes. Une pléthore de données chiffrées à ce niveau, ne présente, selon nous, aucune pertinence pour ce qui fait l'objet du présent texte.

<b>Samedi 14 juin 2003</b>		
<b>Statistiques du jeudi 15 mai au vendredi 13 juin</b>		
<b>194 visiteurs au total</b>	<b>Provenance des visites Forums et serveurs</b>	<b>soit 100 %</b>
99 visiteurs	se sont connectés directement.	soit 57 %
16 visiteurs	<a href="http://www.entrefemmes.net">http://www.entrefemmes.net</a>	soit 9 %
15 visiteurs	<a href="http://www.ifrance.com">http://www.ifrance.com</a>	soit 8 %
11 visiteurs	<a href="http://chenel.ca">http://chenel.ca</a>	soit 6 %
10 visiteurs	<a href="http://forum.notretemps.com">http://forum.notretemps.com</a>	soit 5 %
7 visiteurs	<a href="http://www.google.fr">http://www.google.fr</a>	soit 4 %



7 visiteurs	<a href="http://groups.msn.com">http://groups.msn.com</a>	soit 4 %
4 visiteurs	<a href="http://chenel.qc.ca">http://chenel.qc.ca</a>	soit 2 %
2 visiteurs	<a href="http://64.4.18.250">http://64.4.18.250</a>	soit 1 %
2 visiteurs	<a href="http://groups.google.fr">http://groups.google.fr</a>	soit 1 %
<b>194 visiteurs au total</b>	<b>Pays d'origine des visiteurs</b>	<b>soit 100 %</b>
146 visiteurs	Non connu	soit 75 %
29 visiteurs	France	soit 15 %
8 visiteurs	Canada	soit 4 %
2 visiteurs	Royaume uni	soit 1 %
2 visiteurs	Autriche	soit 1 %
2 visiteurs	Belgique	soit 1 %
1 visiteur	Maroc	soit < 1 %
1 visiteur	Allemagne	soit < 1 %
1 visiteur	Russie	soit < 1 %
1 visiteur	Israël	soit < 1 %

*Tableau 2.47 — Statistiques des visites sur le site du questionnaire*

Par ailleurs, à la lecture du tableau ci-dessus, nous constatons que les visiteurs ont accédé à notre questionnaire en répondant au message de sollicitation que nous avons déposé au sein de différents forums. Outre la présentation de l'enquête elle-même, ce message soulevait le problème de la confidentialité des données transmises par l'internaute à notre adresse courriel.

Bonjour,

Je prépare actuellement une thèse de doctorat en sciences du langage et dans le cadre de ces recherches, j'ai mis en ligne un questionnaire sur les pseudonymes. Pour pouvoir faire une analyse pertinente et valide de l'ensemble des réponses, il me faut collationner 500 réponses dudit questionnaire.

Pour les internautes qui seraient légitimement inquiets des buts du questionnaire en question, ils peuvent vérifier dans le code source qu'il n'existe aucun script qui me donnerait accès à des données confidentielles. Pour ce, aller dans la barre du navigateur, cliquer sur "affichage" puis sur "source". La seule adresse e-mail y figurant étant celle mise en place pour l'envoi du questionnaire rempli.

Merci infiniment pour votre aide.

URL de la page : <http://www.ifrance.com/doctorat-sciences-langage/>

*Tableau 2.48 — Présentation du projet aux internautes*

Bien que dans ce message, il soit fait mention du chiffre de 500 réponses attendues, ce qui était notre ambition de départ, différents ouvrages ainsi que les études statistiques présentées par l'INSEE, nous ont démontré l'inanité d'un tel quota. En effet, la population de référence n'étant pas connue officiellement en terme quantitatif, la détermination de la taille de notre

échantillon nous a donc posé quelques difficultés. Nous ajouterons que la mouvance même des usagers de l'Internet rend pratiquement impossible le recensement de la population parente : par exemple, tel usager habitant en Amérique du Nord peut choisir de « naviguer » sur des sites européens ou encore le questionnaire mis en ligne peut être lu et renseigné aussi bien par des francophones originaires de France que par des francophones originaires d'autres pays ainsi que par des non francophones maîtrisant la langue française. Cette incertitude relève de la structure même de l'Internet qui propose des informations accessibles à tous pourvu qu'il y ait connexion informatique. Nous avons donc choisi une moyenne en matière de choix d'échantillonnage, laquelle serait représentative de la population parente.

Afin d'établir un échantillonnage valide, nous avons référé à Chauchat à travers l'exemple suivant :

[...] Pour les communes et les agglomérations de moins de 10 000 habitants, les individus ont été tirés au sort sur les registres électoraux. L'échantillon des habitants de cette catégorie est donc un échantillon probabiliste. Pour les agglomérations de plus de 10 000 habitants, l'échantillon réalisé est un échantillon par quotas déterminés à partir du recensement de 1975. [...] L'expérience a été réalisée dans trois villes : Birmingham, Bristol et Édimbourg. [...] 4 320 personnes au total ont été interrogées. Le sondage aléatoire témoin a été effectué par tirage au sort sur les listes électorales des trois villes. 360 personnes ont été tirées au sort (1990, p. 63 et 64).

Par ailleurs, Trudel et Antonius soulignent ainsi :

La nécessité de fixer à l'avance une taille minimale d'échantillon est liée au besoin d'avoir une marge déterminée à un certain niveau de confiance. [...] Cependant, il peut s'avérer difficile d'obtenir une très grande taille d'échantillon, puisque les coûts d'enquête s'en trouvent d'autant multipliés et qu'un tel échantillon peut être fort difficile à constituer (1991, p. 315).

Toujours dans cet ouvrage consacré aux techniques statistiques, ces auteurs précisent :

Les échantillons de volontaires sont des échantillons de type non probabiliste où les individus ou éléments sont choisis sur la base de leur volonté à participer à l'échantillon. [...] On considère alors généralement qu'il y a un écart plus ou moins prononcé entre les caractéristiques de l'échantillon de volontaires et celles de la population (1991, p. 226-227).

Ces réflexions nous ont donc amenées, d'une part, à choisir un quota de 300 réponses et, d'autre part, à privilégier un type d'échantillonnage particulier, puisqu'il fait appel au bon vouloir des usagers de l'Internet. Bien que nous n'ayons eu aucune assurance de recueillir ce

quota de réponses, il semble que ce type d'enquête ait suscité un certain intérêt : d'une part, nous avons recueilli le nombre de réponses voulu et, d'autre part, certains internautes nous ont laissé quelques messages laissant à entendre qu'ils seraient désireux de connaître les résultats finaux de cette étude. On en trouvera, ci-dessous, quelques exemples extraits de l'ensemble du corpus de réponses :

- bon courage et bonne chance avec ce travail qui me semble intéressant ; o) (annexe A, p. 20-16) ;
- ce sujet de thèse est intéressant, j'espère que vous ferez bénéficier les internautes volontaires de ses avancées. Bon courage (annexe A, p. 35-25-b) ;
- votre sujet a l'air intéressant (annexe A, p. 53-40-b) ;
- voici un sujet intéressant dont on pourrait débattre longtemps. Bon courage (annexe A, p. 146-107-b) ;
- bon courage pour tous les questionnaires que vous aurez reçus (annexe A, p. 204-144-b) ;
- il faut vraiment être motivé pour répondre à ce questionnaire, avec toute la pub qui vient devant l'écran... ! (annexe A, p. 338-222-b).

En fait, des sites hôtes, comme ifrance, vivent en grande partie grâce aux différents supports publicitaires présentés sur leurs pages, souvent sous forme de « pop up ». Ainsi un interviewé a commenté ce phénomène de manière assez crue : « J'arrête, le pop up toutes les 10 sec, c'est vraiment trop chiant » (annexe A, p. 2-1-b). Effectivement, la consultation de notre page Web était régulièrement interrompue par l'apparition de ces pages publicitaires. Ces inconvénients appuient également le fait que ce type d'enquête a dû présenter un intérêt certain auprès de la population des internautes, car ils avaient toute latitude, soit pour répondre au questionnaire, soit pour quitter la page. Les résultats de cette enquête vont peut-être nous permettre d'analyser le degré d'identification<sup>56</sup> des sujets interrogés à leur pseudonyme, l'adéquation ou non entre leurs attentes et les interactions engagées et le constat qu'ils en tirent. Nous pourrions également rapprocher, à titre comparatif, ces constructions identitaires à celles des premiers patronymes repérés dans la société française.

---

<sup>56</sup> Dans le cadre d'une expérience personnelle, j'avais choisi un pseudonyme, soit « roseaargentum », et lors de conversations suivies avec un interlocuteur sur Internet, il m'était devenu difficile de me reconnaître à travers mon prénom, l'investissement affectif de la relation avec l'autre ayant pris place à travers l'usage de ce pseudonyme.

### 2.3.1. Analyse et interprétation des données, traitement des variables indépendantes

Le corpus de données recueillies sera traité avec le logiciel de base de données *Access* de Microsoft ainsi qu'avec le tableur *Excel* pour ce qui des graphes soutenant les résultats chiffrés<sup>57</sup>. La méthode utilisée sera l'inférence statistique qui permet à des observations faites sur un petit nombre d'individus d'être généralisées à toute la population (Trudel et Antonius *in Méthodes quantitatives appliquées aux sciences humaines*, 1991, p. 9). Cette analyse quantitative va être développée, d'une part, à partir de variables indépendantes comme l'âge, le sexe, la profession, le niveau d'études et, d'autre part, à partir de variables dépendantes comme par exemple l'expression en mois ou en année du temps de navigation sur l'Internet effectué par l'utilisateur, ou encore des données d'ordre qualitatif comme le sentiment qu'ont les internautes de l'influence que leur pseudonyme peut avoir, ou ne pas avoir, sur leur correspondant. Ces dernières données sont la traduction d'un sentiment, d'un concept en idée quantifiable (*ibid.*, 1991).

Les variables indépendantes présentées dans ce questionnaire sont :

- l'âge ;
- le sexe ;
- la catégorie socioprofessionnelle (CSP) ;
- le diplôme ou le niveau d'études.

Les références soutenant ces variables sont tirées des différentes nomenclatures mises à la disposition du public par l'INSEE (<http://www.Insee.fr/>). La rubrique attachée au niveau d'études et aux diplômes a été structurée en fonction des catégories existant au moment de la mise en ligne de notre enquête (2002).

Tout d'abord, nous procéderons à l'analyse des variables indépendantes qui seront illustrées avec des graphes construits à partir de leurs résultats chiffrés. Nous commencerons par la répartition au niveau du sexe car les données ne prennent en compte que deux séries de variables, le sexe féminin et le sexe masculin. Les résultats chiffrés se présentent ainsi : sur 300 interviewés, 133 appartiennent au sexe féminin et 167 au sexe masculin, soit un

---

<sup>57</sup> Cf. § *Méthodologie choisie* en page 83.

pourcentage de 44,33 % pour le premier groupe et un pourcentage de 55,66 % pour le deuxième groupe.

La variable indépendante « âge » a été analysée à partir de la nomenclature INSEE utilisée lors du recensement de la population pour les années 1990 et 1999. La terminologie relative aux sciences statistiques et utilisée dans le présent texte est celle décrite par les auteurs Trudel et Antonius (1991). Toutefois, l'apparition de termes nouveaux fera l'objet d'une approche définitoire. Le collationnement des questionnaires ainsi que leur dépouillement a nécessité la mise en place de catégories. En effet, les données brutes, présentées telles quelles, n'apporteraient aucune information particulière ; il a donc fallu les organiser, car leur traitement est différent selon le type de variable étudié. Ainsi que le soulignent Trudel et Antonius :

Les types de variable sont définis dans le but de réduire la variété des cas et de permettre l'exploration des divers types de tableau et de graphiques. [...] Une variable est dite « variable qualitative » si les données qui lui correspondent sont des qualités, des attributs non mesurés par des nombres ; une variable est dite « variable quantitative » si les données qui lui correspondent sont le résultat d'un décompte ou d'une mesure numérique, faisant appel aux propriétés arithmétiques des nombres (1991, p. 92).

La variable subsume les catégories qui la composent, ainsi : « dans le cas d'une variable quantitative continue ou discrète avec un grand nombre de valeurs différentes, les données devraient être regroupées en classes ou intervalles » (*ibid.*, p. 68). Le nombre de ces dernières est déterminé par « la quantité de données à regrouper ».

Par ailleurs, les huit classes qui composent la variable « âge » incluent des classes dites « ouvertes ». Selon les auteurs précités : « Les classes ouvertes sont utilisées pour indiquer, sans poser une limite spécifique, que des données sont susceptibles d'être soit très inférieures à une valeur, soit très supérieures à une autre » (*ibid.* p. 71). Dans le présent cas de figure, les classes ouvertes sont : « moins de 15 ans » et « 75 ans ou plus ». La population interviewée a été répartie dans les classes d'âge en place à partir de l'ensemble des réponses collationnées. Cette répartition se présente ainsi :

- pour les « Moins de 15 ans », 3 internautes, soit 1 % de la population totale ;
- pour les 15-24 ans, 97 personnes, soit 32,33 % de la population totale ;
- pour les 25-34 ans, 83 réponses, soit 27,66 % de la population totale ;

Première partie *Le fait onomastique, entre pérennité et labilité*

- pour les 35-44 ans, 37 personnes, soit 12,33 % de la population totale ;
- pour les 45-54 ans, 40 internautes, soit 13,33 % de la population totale ;
- pour les 55-64 ans, 31 réponses, soit 10,33 % de la population totale ;
- pour les 65-74 ans, 6 interviewés, soit 2 % de la population totale ;
- et enfin pour les « 75 ans ou plus », nous n'avons obtenu aucune réponse, mais nous gardons toutefois cette rubrique puisqu'elle fait partie de la nomenclature INSEE sur laquelle nous avons appuyé cette étude. Nous notons également que 3 personnes ne nous ont pas communiqué leur âge, soit 1 % de la population étudiée.

Ces différents chiffres, en données brutes et en pourcentage, sont présentés dans le tableau de contingence suivant<sup>58</sup> :

Structure par classe d'âge		
Tranche d'âge	Fréquence	En %
Moins de 15 ans	3	1
15-24 ans	97	32,33
25-34 ans	83	27,66
35-44 ans	37	12,33
45-54 ans	40	13,33
55-64 ans	31	10,33
65-74 ans	6	2
75 ans ou plus	0	0
Nc	3	1
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>100</b>

*Tableau 2.49 — Représentation des différentes classes d'âge des interviewés*

Un premier constat montre que la population la plus représentée, en terme de chiffre, serait de sexe masculin (55,66 %) et ferait partie de la classe d'âge des 15-24 ans (32,67 %). Par ailleurs, après analyse de l'ensemble des variables indépendantes, nous mettrons en comparaison ces chiffres avec ceux proposés par l'INSEE dans les bulletins qu'ils ont dédiés aux utilisateurs, potentiels ou réels, de l'outil Internet. Cette étude comparative nous permettra de jauger la marge d'erreur existant entre l'échantillon représentatif de cet organisme et le nôtre, et éventuellement d'émettre des réserves sur les conclusions étayant nos relevés

statistiques.

La variable indépendante attachée à la CSP (catégorie socioprofessionnelle) a été définie, en ce qui concerne ses catégories, à partir des nomenclatures de l'INSEE (L03\_N1, L03\_N2 et L03\_N3) ; elles sont accessibles au public au lien URL : <http://www.INSEE.fr>. Ces classes sont ainsi divisées :

**Libellé des CSP**

Agriculteurs  
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises  
Cadres et professions intellectuelles supérieures  
Professions intermédiaires  
Employés  
Ouvriers  
Sans  
Étudiants

*Tableau 2.50 — Nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP)*

Lors du dépouillement des questionnaires, nous avons utilisé la nomenclature INSEE présentée ci-dessus, comme système de catégorisation finale. Toutefois, le nombre important d'étudiants ayant répondu au questionnaire nous a incités à ajouter la catégorie « étudiant » à celles déjà existantes. À partir du corpus établi sur la base de l'ensemble des réponses reçues à notre enquête, nous avons réalisé le tableau de contingence ci-dessous, dans lequel les catégories socioprofessionnelles sont réparties en fonction de leur fréquence<sup>58</sup> et de leur pourcentage :

<b>Tableau de contingence des catégories socioprofessionnelles de l'échantillon des internautes</b>		
<b>Libellé des CSP</b>	<b>Fréquence</b>	<b>En %</b>
Agriculteurs	0	0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	11	3,66
Cadres et professions intellectuelles supérieures	61	20,33
Professions intermédiaires	64	21,33
Employés	31	10,33
Ouvriers	9	3
Sans	40	13,33

<sup>58</sup> Cf. <http://www.INSEE.fr/fr/ffc/figure/NATCCF02120.XLS>

<sup>59</sup> La fréquence ou effectif correspond au « nombre d'individus ou d'éléments d'une catégorie d'une variable » (Trudel et Antonius, 1991, p. 531).

Étudiants	84	28
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>100</b>

**Tableau 2.51 — Échantillon des internautes répertoriés en fonction de leur catégorie socioprofessionnelle**

Au vu des résultats, nous constatons que les répondants appartiennent majoritairement à une population étudiante (28 %). Toutefois, les cadres ainsi que les professions intermédiaires sont représentés dans les proportions de 20,33 % et 21,33 %, tandis que les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ne sont représentés que dans une proportion assez faible (3,66 %). La classe des agriculteurs n'apparaît pas dans la population de notre échantillon.

La dernière variable indépendante de ce questionnaire prend en compte le dernier diplôme obtenu ou, à défaut, le niveau d'études. Bien que la formulation de cette question demandât à être modifiée : « Dernier diplôme obtenu ou niveau d'études » en place d'« Étude en cours ou niveau d'études », ceci n'a pas eu d'incidence au niveau des réponses attendues. En effet, cette question à choix multiples ouvrait sur la série de propositions suivantes :

Doctorat	Bac + 5 (DEA/DESS)	Bac + 4 (Maîtrise)	Bac + 3 (Licence)
Bac + 2 (DEUG)	BTS	Baccalauréat	BEPC
BEP	CAP	CEP	- aucun diplôme ; - autre diplôme ; - non mentionné.

**Tableau 2.52 — Nomenclature des diplômes et des différents niveaux d'étude**

Les classes mises en place, pour cette variable, présentent les diplômes les plus usuels. Cependant, nous avons tenu compte du fait que la population parente pouvait couvrir l'ensemble des catégories socioprofessionnelles définies par l'INSEE. Afin de ne léser aucune des populations susceptibles de répondre, nous avons présenté une série de diplômes référant à un cursus orienté vers des formations de type universitaire, une autre série orientée vers des formations à des métiers de type manuel et enfin nous avons introduit des rubriques permettant à des interviewés, soit n'ayant suivi aucune formation et n'ayant obtenu aucun



diplôme, soit ayant obtenu des diplômes étrangers bien que francophones<sup>60</sup>, ou encore n'entrant dans aucune des catégories susmentionnées, de pouvoir compléter le questionnaire.

Tableau de contingence relatif à la variable « diplôme obtenu ou niveau d'études »		
Intitulé	Fréquence	En %
Doctorat	7	2,33
Bac + 5 (DEA/DESS)	51	17
Bac + 4 (Maîtrise)	38	12,66
Bac + 3 (Licence)	32	10,66
Bac + 2 (DEUG)	38	12,66
BTS	13	4,33
Baccalauréat	61	20,33
BEPC/BEP	12	4
CAP/CEP	12	4
Autre diplôme	13	4,33
Aucun diplôme	13	4,33
Non mentionné	10	3,33
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>100</b>

**Tableau 2.53 — Répartition des interviewés en fonction de leur cursus scolaire et de leur diplôme**

Les chiffres affichés dans ce tableau nous indiquent que :

- la population la plus représentée est titulaire du diplôme du baccalauréat (61 interviewés), soit 20,33 % de l'ensemble de la population ;
- sur les deux orientations possibles, soit le cursus universitaire, ou soit le diplôme ou les études à visée professionnelle, la catégorie la plus représentée correspond à la première orientation avec un effectif de 228 répondants contre 37 pour la seconde orientation. Nous n'avons pas pris en compte dans ces calculs les catégories de type « aucun diplôme », « autre diplôme », « non mentionné », car elles n'avaient aucune pertinence pour cet aspect comparatif de deux types de population.

<sup>60</sup> Quelques interviewés, issus de l'espace francophone, ont fait mention de diplômes particuliers comme : *Humanités supérieures* [Belgique] (annexe p. 60-44-a), ou *Etudes collégiales*, province du Québec [Canada] (annexe p. 467-287-a).

### 2.3.2. Analyse et interprétation des données, traitement des variables dépendantes, cluster 1, questions 1 et 3

La série de questions renseignant les variables dépendantes est subsumée par plusieurs « clusters ». Ce terme d'origine anglaise correspond, selon Chauchat, « à un groupe de questions liées entre elles par des corrélations positives fortes et nombreuses, et qui ne présentent que peu ou pas de corrélations avec les autres questions du questionnaire » (1990, p. 247). Les clusters répertoriés dans notre questionnaire sont divisés en trois sous-groupes qui se structurent comme suit :

- le premier sous-groupe, dénommé « cluster 1 », prendra en compte la question relative au temps de navigation sur l'Internet ; elle sera corrélée à la question 3 (changement ou non de pseudonymes) ainsi qu'aux questions 4 et 5 qui leur sont associées. L'analyse de ce cluster pourrait nous indiquer la relation existant entre la durabilité et l'inscription pseudonymique sur ce type particulier d'espace social ;
- le deuxième sous-groupe, appelé dans le présent texte « cluster 2 », touchera ce qui de l'ordre du contenu anthroponymique tel qu'il est perçu par l'internaute (questions 6, 7 et 8). Son analyse permettra éventuellement, d'une part, de mieux cerner la corrélation existant entre la construction du *nomen falsum* et le profil de l'utilisateur, d'autre part, de mettre à jour des facteurs que nous n'aurions pas encore repérés. Cette mise en relation des variables dépendantes relatives aux questions précitées sera faite avec la prise en compte des différentes variables indépendantes déjà présentées ;
- le troisième sous-groupe, ou « cluster 3 », rassemblera les questions relatives à l'influence, ou la non-influence, du pseudonyme sur les relations que l'interviewé entretient avec un, ou d'autres usagers, et les raisons qui peuvent les sous-tendre (questions 9, 10 et 11).

La mise en place des questions 2 et 4 a permis aux interviewés, en nommant leur pseudonyme, d'en parler plus facilement, car « nommer, n'est pas seulement indiquer ; c'est identifier un objet comme appartenant à une espèce d'objet » (Strauss, 1992, p. 21). Nous ne procéderons pas à l'analyse de la formation onomastique de ces anthroponymes, en tant que tels, car celle-ci reste très subjective. En effet, comment peut-on interpréter un tel anthroponyme dans le cas de figure où le pseudonyme a d'abord été « marine30 » puis est devenu « marine » ; l'explication donnée par cet interviewé est la suivante : « Pas envie de

changer pour marine<sup>31</sup>, ni de mentir sur mon âge » (annexe A, p. 130-96-a). Une interprétation « libre » aurait pu expliciter la formation du pseudonyme « marine<sup>30</sup> », soit comme une personne dont le métier ou les attachements étaient proches de l'objet social « marine », de plus originaire du Gard (code postal 30) ; il aurait pu aussi être interprété comme un goût prononcé pour la couleur marine à laquelle aurait été ajouté l'âge, ou encore, le chiffre aurait pu être proposé par les logiciels informatiques lors de l'inscription à un salon de conversation, ceci impliquant que 29 utilisateurs avaient déjà choisi « marine » comme pseudonyme. Ainsi, les réponses à ces questions ne seront-elles analysées au coup par coup, afin d'éclairer tel ou tel propos intéressant notre réflexion, et à travers les différents corpus explicatifs proposés par les interviewés et en relation avec la création pseudonymique. À travers cette dernière, l'internaute pallie ce que Ghiglione signifie comme la mise en œuvre d'un « ensemble de signes dont le sujet dispose » (1986, p. 30). Ceci est formulé ainsi par des interviewés : « cela remplace l'apparence physique » (annexe A, p. 257-178) ; « [c'est] pour filtrer les personnes qui allaient venir me rencontrer, pour qu'elles me ressemblent. [...] Ils [les hommes] sont plus respectueux, plus intrigués, cultivés et raffinés » (annexe A, p. 348-227). Nous allons donc revenir au premier sous-groupe de questions. Cette question ouverte, qui couvre les périodes de navigation, prend en compte des périodes allant de moins d'un an à une durée de 15 ans pour l'internaute possédant l'expérience la plus ancienne. Elles se répartissent ainsi :

**Tableau de contingence  
relatif au temps de  
navigation sur le média  
Internet**

<b>Fréquence</b>	<b>Nombre d'années</b>
4	non connu
10	> 9 ans
17	8 ans
17	7 ans
24	6 ans
57	5 ans
38	4 ans
49	3 ans
49	2 ans
19	1 an
16	< 1 an

**Tableau 2.54 — Répartition du nombre d'internautes en fonction de leur temps de navigation**

À la lecture de ces chiffres, ce sont les internautes naviguant entre 2 et 5 ans qui sont les plus représentés avec des fréquences de 57 individus pour la période de 5 ans, 38 pour celle de 4 ans et 49 pour les périodes de 3 et 2 ans.

Dans ce premier cluster, la question, corrélée à celle indicative du temps de navigation sur le média Internet, touchait au changement ou à la stabilité du pseudonyme chez l'internaute. Les chiffres nous indiquent que 155 personnes sont restées fidèles à leur *nomen fictum*, contre 145 qui en ont changé, soit en pourcentage : 51,66 % pour le premier groupe et 48,33 % pour le deuxième groupe. Nous constatons une quasi-équivalence, en terme de fréquence et de pourcentage, pour ces deux pratiques anthroponymiques.

À partir de ces constats, différents questionnements s'offrent à notre réflexion : y aurait-il corrélation entre la stabilité du pseudonyme et une inscription sociale pérenne ? Des populations, comme celle des étudiants ou des personnes sans profession, dont la situation est transitoire pour les premiers et peut-être incertaine pour les seconds, seraient-elles plus enclines au changement ? Par ailleurs, quel pourrait être le profil de l'internaute resté fidèle à son anthroponyme, c'est-à-dire inscrit dans une dynamique identitaire de type pérenne ?

La mise en relation de la variable dépendante « stabilité du pseudonyme » avec les différentes variables indépendantes définies et analysées précédemment, nous permettra d'apporter quelques réponses aux problématiques abordées ci-dessus<sup>61</sup>. Ainsi, les 155 internautes restés fidèles à leurs pseudonymes se répartissent comme nous pouvons le voir dans le tableau 2.55, page suivante :

---

<sup>61</sup> Nous désirons apporter la précision suivante : la vérification croisée des différentes colonnes des tableaux synoptiques présentés au cours de ce travail, peut faire apparaître quelques différences en ce qui concerne le calcul des totaux en pourcentage ; ceci est dû à des résultats chiffrés non calculés à l'arrondi.

**Population des interviewés n'ayant pas changé de pseudonyme au cours de leur navigation sur l'Internet**

**Pour 155 internautes dont 86 hommes (55,48 %) et 69 femmes (44,51 %)**

Variable dépendante : Stabilité du <i>nomen</i> Temps de navigation	Variables indépendantes en fréquence et pourcentage											
	Fr.	%	Classe d'âge	Fr.	%	Diplôme ou niveau d'études	Fr.	%	CSP	Fr.	%	
> ou < à 1 an	11	7,09	Moins de 15 ans	2	1,29	Doctorat	4	2,58	CSP 1	0	0	
1 an	14	9,03	15-24 ans	43	27,74	Bac + 5	27	17,41	CSP 2	5	3,22	
2 ans	27	17,41	25-34 ans	45	29,03	Bac + 4	18	11,61	CSP 3	27	17,41	
3 ans	24	15,48	35-44 ans	21	13,54	Bac + 3	18	11,61	CSP 4	34	21,93	
4 ans	16	10,32	45-54 ans	17	10,96	Bac + 2	23	14,83	CSP 5	20	12,90	
5 ans	28	18,06	55-64 ans	23	14,83	BTS	5	3,22	CSP 6	4	2,58	
6 ans	12	7,74	65-74 ans	2	1,29	Baccalauréat	27	17,41	CSP 7	23	14,83	
7 ans	6	3,87	75 ans ou plus	0	0	BEPC/BEP	10	6,45	CSP 8	42	27,09	
8 ans	7	4,51	nc	2	1,29	CAP/CEP	6	3,87		155	100	
9 ans	2	1,29		155	100	Autre diplôme	5	3,22				
> 10 ans	5	3,22				Aucun diplôme	6	3,87				
nc	3	1,93				Non mentionné	6	3,87				
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>100</b>				<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>100</b>				

**Légende :**

- CSP 1 = Agriculteurs
- CSP 2 = Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- CSP 3 = Cadres et professions intellectuelles supérieures
- CSP 4 = Professions intermédiaires
- CSP 5 = Employés
- CSP 6 = Ouvriers
- CSP 7 = Sans profession
- CSP 8 = Étudiants
- Nc = non communiqué

*Tableau 2.55 — Répartition des internautes ayant opté pour la fidélité à leur anthroponyme, en fonction des variables indépendantes*

Contrairement à nos supputations, nous constatons que la population « étudiant » est majoritaire dans ce cas de figure : la fidélité à son anthroponyme ; en terme de fréquence, ce sont les classes d'âge des 15-24 ans et des 25-34 ans qui sont les plus représentées avec, respectivement, les chiffres de 43 et 45 interviewés. Par ailleurs, le sexe masculin est prédominant sur l'ensemble de la population avec une fréquence de 86 internautes contre 69 pour le sexe féminin. Par ailleurs, il ressort de cette analyse que les diplômés *Bac + 5* et *baccalauréat* sont majoritaires dans cette catégorie avec des valeurs de respectivement 27

répondants pour chacun de ces items, soit 34,82 % de la population interrogée

L'analyse des chiffres, en terme de temps de navigation, n'indique pas d'écarts suffisamment importants pour que cela puisse mettre en relief un facteur temps, lequel serait lié à l'effet d'inscription, de l'ordre de la durabilité, sur le média Internet. Néanmoins, les seuls écarts que nous ayons notés sont relatifs à la réduction du nombre des usagers de ce média au-delà de 7 ans de navigation. Ces chiffres sont corroborés par des statistiques de l'INSEE. *In L'informatique à la maison : une diffusion sensible mais encore ciblée*, Dumartin et Mignard soulignent ainsi : « Les ordinateurs familiaux sont en plein essor, avec une préférence récente pour l'équipement multimédia (carte son, enceintes, lecteur de CD-rom, connexion à Internet...). Le « boom » du multimédia date de 1995 » (INSEE, bulletin 629, janvier 1999). En effet, les 300 questionnaires ayant été complétés entre le 12 août 2002 (date du premier questionnaire complété et reçu) et le 20 juin 2003 (date du dernier questionnaire complété et reçu), les internautes qui ont participé à cette enquête, et qui disent « naviguer » sur ce média depuis plus de 10 ans, ont donc commencé à se connecter à l'Internet entre 1992 et 1993.

L'analyse des données, en ce qui concerne les usagers pratiquant le changement onomastique, nous donnera peut-être une tendance générale de la relation existant entre labilité du *nomen* et profil de l'internaute. Ainsi, sur les 300 interviewés, 145 disent avoir changé de pseudonymes, au moins une fois, au cours de leur navigation sur le média Internet. Ces changements se répartissent ainsi :

Changement onomastique opérés sur 145 interviewés dont 81 hommes et 64 femmes (55,86 % et 44,13 %)		
Nombre de changements	Fréquence	Pourcentage
1	49	33,79
2	40	27,58
3	10	6,89
4	12	8,27
5	4	2,75
> 5	1	0,68
10	3	2,06
> 20	2	1,37
Nc (non communiqué)	24	16,55
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>100</b>

*Tableau 2.56 — Changements onomastiques répertoriés en nombre*

En nous référant aux chiffres prenant en compte l'ensemble des répondants, soit ceux ayant procédé à des changements onomastiques et ceux ayant gardé le même anthroponyme, nous constatons que :

- sur 300 interviewés, 133 appartiennent au sexe féminin avec 69 personnes qui ont répondu n'avoir pas changé de pseudonyme, contre 64 qui ont procédé à une modification anthroponymique. Pour ce qui touche la population masculine, elle est composée de 167 unités, avec 86 sujets qui ont gardé le même anthroponyme alors que 81 l'ont modifié ;
- si la lecture de ces chiffres nous indique que 155 personnes disent être restées fidèles à leur pseudonyme, cette stabilité anthroponymique se retrouverait également dans la population ayant procédé à un changement onomastique : sur 145 usagers, 49 n'en ont changé qu'une fois et 40 deux fois, l'ensemble de ce groupe représentant plus de la moitié de la population interrogée. Les internautes, disant avoir procédé à plus de deux changements, regroupent 32 unités. Enfin, 24 ne nous ont pas renseignés sur cette question.

Si nous considérons que dans la société civile, le sujet de sexe féminin, lors de son ou de ses mariages, voit son statut onomastique modifié, au minimum une fois, les chiffres présentés ci-dessus ne reflètent donc pas une mutabilité systématique du *nomen*. À ce propos, Daguet *in Mariage, divorce et union libre* mentionne ainsi : « Environ 90 % des hommes et des femmes nés dans la première moitié du siècle se sont mariés ; les générations de l'après-guerre sont encore dans ce cas. » (INSEE, 482, août 1996, p. 1).

Cependant, s'il semble qu'une certaine pérennité de l'anthroponyme se profile dans cet espace, différents questionnements vont nourrir notre réflexion : pourquoi un usager ressent-il le besoin de changer de *nomen falsum* ? Qu'attend-t-il de sa nouvelle dénomination ? Toutefois, avant d'aborder ces problématiques, nous allons procéder à l'analyse des données chiffrées présentées dans le tableau de contingences 2.57 ; il y est mis en relation les variables indépendantes, déjà évoquées, avec la variable dépendante liée au changement onomastique.

**Population des interviewés ayant changé de pseudonyme au cours de leur navigation sur l'Internet**

**Pour 145 internautes dont 81 hommes (55,86 %) et 64 femmes (44,13 %)**

Variable dépendante : Mutabilité du <i>nomen</i>		Variables indépendantes en fréquence et pourcentage									
Temps de navigation	Fr.	%	Classe d'âge	Fr.	%	Diplôme ou niveau d'études	Fr.	%	CSP	Fr.	%
> ou < à 1 an	5	3,44	Moins de 15 ans	1	0,68	Doctorat	3	2,06	CSP 1	0	0
1 an	5	3,44	15-24 ans	54	37,24	Bac + 5	24	16,55	CSP 2	6	4,13
2 ans	22	15,17	25-34 ans	38	26,20	Bac + 4	20	13,79	CSP 3	34	23,44
3 ans	24	16,55	35-44 ans	16	11,03	Bac + 3	14	9,65	CSP 4	30	20,68
4 ans	22	15,17	45-54 ans	23	15,86	Bac + 2	15	10,34	CSP 5	11	7,58
5 ans	30	20,68	55-64 ans	8	5,51	BTS	8	5,51	CSP 6	5	3,44
6 ans	12	8,27	65-74 ans	4	2,75	Baccalauréat	34	23,44	CSP 7	17	11,72
7 ans	11	7,58	75 ans ou plus	0	0	BEPC/BEP	2	1,37	CSP 8	42	28,96
8 ans	10	6,89	nc	1	0,68	CAP/CEP	6	4,13		145	100
9 ans	1	0,68		145	100	Autre diplôme	8	5,51			
> 10 ans	2	1,37				Aucun diplôme	7	4,82			
nc	1	0,68				Non mentionné	4	2,75			
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>100</b>				<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>100</b>			

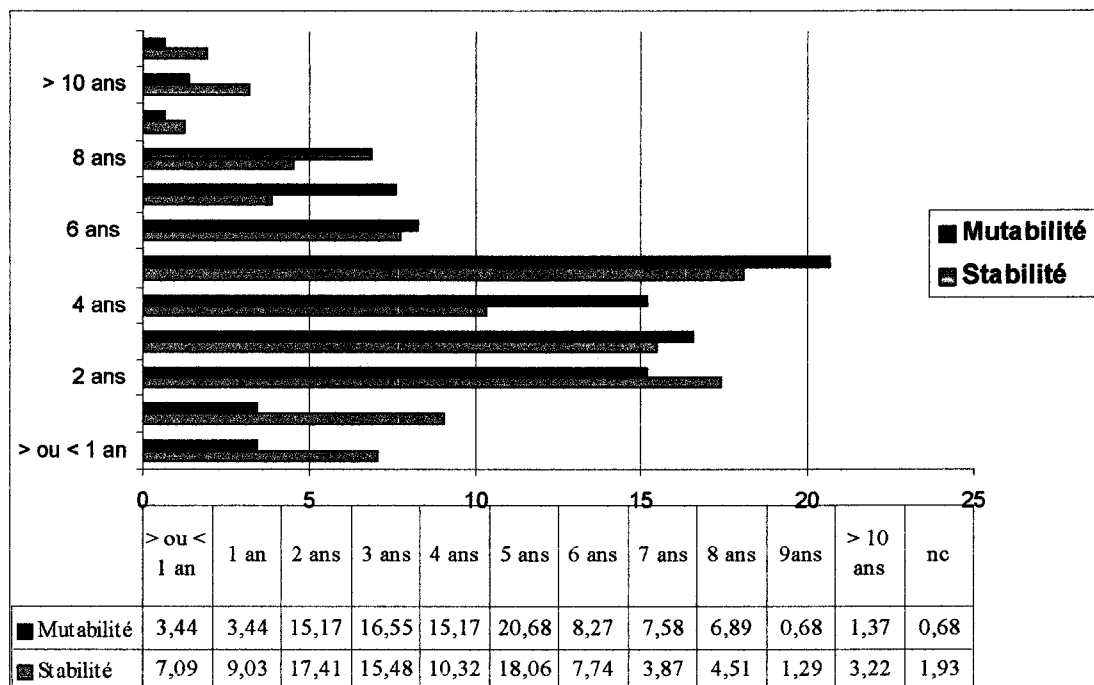
**Légende :**

- CSP 1 = Agriculteurs
- CSP 2 = Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- CSP 3 = Cadres et professions intellectuelles supérieures
- CSP 4 = Professions intermédiaires
- CSP 5 = Employés
- CSP 6 = Ouvriers
- CSP 7 = Sans profession
- CSP 8 = Étudiants
- Nc = non communiqué

**Tableau 2.57 – Répartition du changement onomastique en fonction des variables indépendantes**

À la lecture de ces résultats, nous constatons que l'écart existant, entre l'ensemble des populations ayant choisi la stabilité et celles ayant choisi la mutabilité, n'est pas significatif, quel que soit le type de variable indépendante analysée. Ces écarts vont être présentés dans une série de graphique de type histogramme. Cette mise en comparaison, terme à terme, des différentes valeurs notifiées dans ce graphe, permettra éventuellement de relever des écarts, indicateurs d'une tendance à la pérennité du *nomen* ou de son changement. Pour cela, nous reprendrons chacune des colonnes figurant dans les tableaux de contingence 2.55 et 2.57.



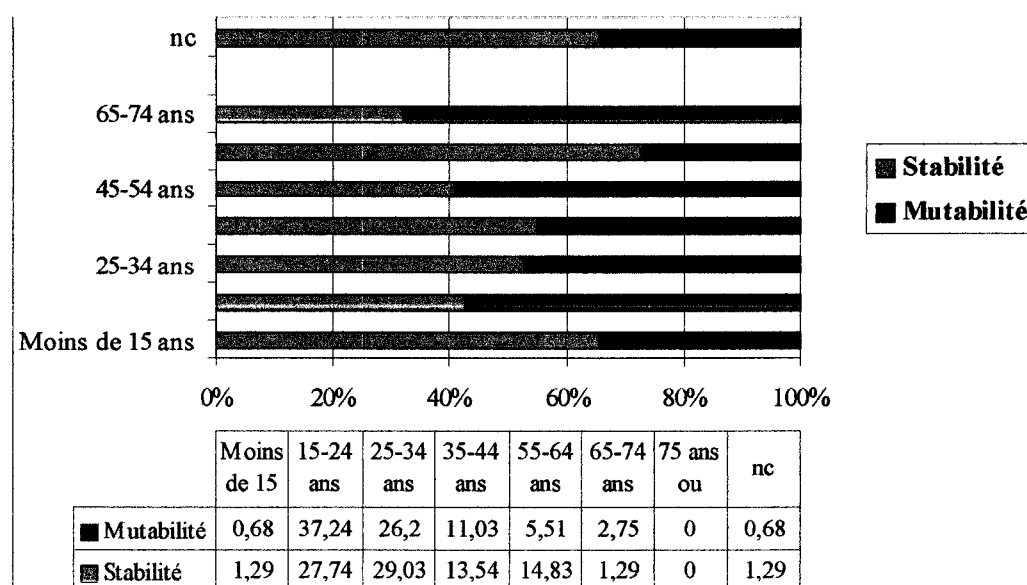


**Graphique 2.58 — Mutabilité et stabilité du « nomen » corrélées au temps de navigation de l'internaute**

La variable dépendante, qui touche la pratique sociale initialisant la pérennité ou la labilité onomastique, est présentée, ici, en relation avec le temps de navigation pratiqué par les interviewés, sur l'Internet. À la lecture de ce graphe, nous pouvons noter que les seuls écarts notables sont ceux relatifs aux internautes ayant moins plus d'un an de temps de navigation mais moins de deux ans. L'écart pour ce cas de figure est d'un peu plus de 5 points<sup>62</sup>. Pour les autres cas de figure, l'écart n'est pas significatif quant à une incidence du temps de navigation sur la stabilité ou la mutabilité anthroponymique.

<sup>62</sup> La notion de « point », telle qu'elle est utilisée en sciences statistiques, et notamment par l'INSEE, correspond à la différence entre deux valeurs calculées en pourcentage, relatives aux mêmes données, mais appréhendées sur des périodes différentes.

Dans l'histogramme présenté ci-dessous, nous avons mis en relation le temps de navigation des interviewés (variable dépendante) avec la variable indépendante « âge » :



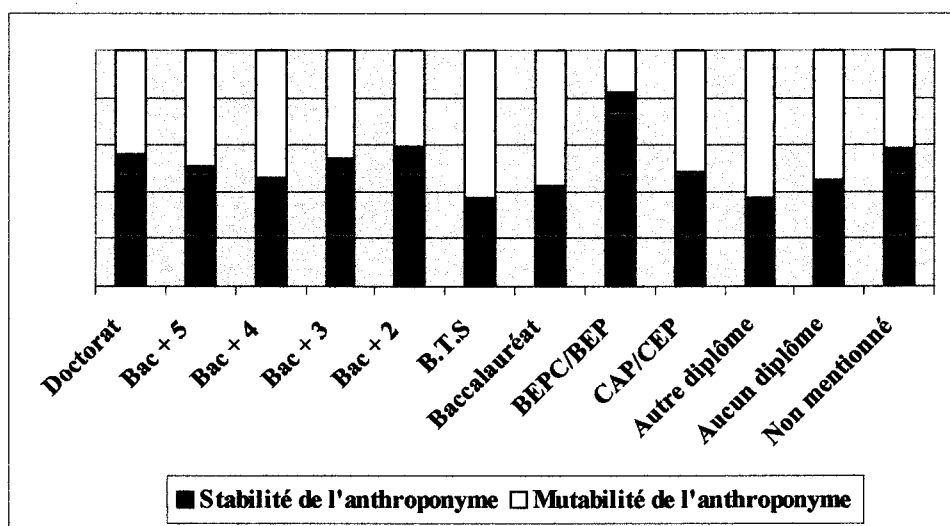
**Graphique 2.59 — Mutabilité et stabilité du « nomen » corrélée aux classes d'âge**

Cet histogramme nous éclaire sur les tendances générales en matière de stabilité, d'une part, et de mutabilité, d'autre part. Ainsi, les écarts les plus significatifs concerneraient les classes d'âge des 55-64 ans et des 65-74 ans. Le premier groupe aurait une tendance à la stabilité avec 14,83 % de sujets pris en compte, contre 5,51 % d'interviewés ayant choisi le changement onomastique. Contre toute attente, le groupe des 65-74 ans s'inscrirait dans le changement anthroponymique, avec respectivement 2,75 % pour la mutabilité du *nomen*, contre 1,29 % touchant la stabilité du pseudonyme. Toutefois, nous ne pouvons considérer cet écart comme significatif d'une tendance au changement, puisqu'il ne concerne qu'un très petit nombre d'interviewés appartenant à cette classe d'âge. Pour les autres classes d'âge, les résultats entre pérennité et labilité du *nomen falsum* sont suffisamment proches, d'un groupe à l'autre, pour qu'ils soient significatifs.

La mise en relation de la variable dépendante « stabilité ou mutabilité onomastique » avec la variable indépendante « diplôme ou niveau d'études » va nous permettre d'évaluer la corrélation qui existerait entre ces deux variables.

Diplôme ou niveau d'études	Stabilité du <i>nomen</i>	Mutabilité du <i>nomen</i>
Doctorat	2,58	2,06
Bac + 5	17,41	16,55
Bac + 4	11,61	13,79
Bac + 3	11,61	9,65
Bac + 2	14,83	10,34
BTS	3,22	5,51
<b>Baccalauréat</b>	<b>17,41</b>	<b>23,44</b>
<b>BEPC/BEP</b>	<b>6,45</b>	<b>1,37</b>
CAP/CEP	3,87	4,13
Autre diplôme	3,22	5,51
Aucun diplôme	3,87	4,82
Non mentionné	3,87	2,75
<b>Total en pourcentage</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

*Tableau 2.60 — Stabilité et mutabilité du nomen en fonction de la variable indépendante « diplôme ou niveau d'études »*

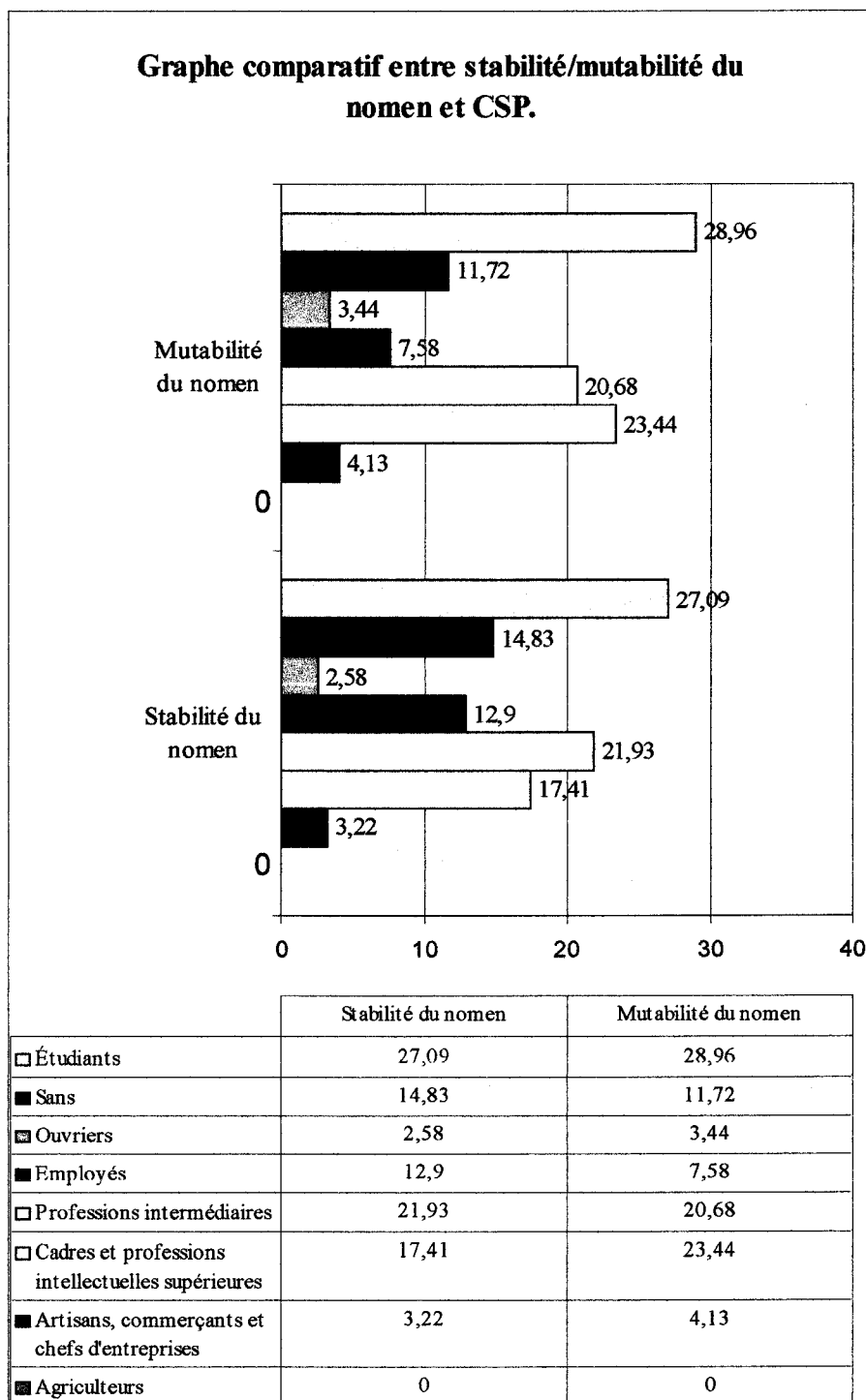


*Graphique 2.61 — Mutabilité et stabilité du nomen corrélée à la variable indépendante « diplôme ou niveau d'études »*

Les chiffres ci-dessus montrent qu'il existe un écart, en terme de chiffres, entre le groupe BEP/BEPC et les autres groupes. Néanmoins, cette différence de 5 points n'est pas plus significative que les écarts que nous avons enregistrés précédemment. Il s'agit encore d'une

population minoritaire, composée de 12 sujets pris sur un ensemble de 300 interviewés, et qui ne représente, en terme de pourcentage, que 4 % de la population étudiée. En ce qui concerne les autres catégories, il n'apparaît aucun écart qui serait indicateur de telle ou telle tendance.

Enfin, nous allons mettre en corrélation la variable dépendante relative à la stabilité ou à la mutabilité du pseudonyme avec la variable indépendante CSP et dont les résultats sont présentés sur l'histogramme ci-dessous.



**Graphique 2.62 — Mutabilité et stabilité du nomen corrélée à la variable indépendante « catégorie socioprofessionnelle »**

L'analyse de ce graphique montre que le seul écart important touche la catégorie des employés. Les résultats suivants ont été obtenus : 7,58 % ont choisi la stabilité onomastique contre 12,90 % qui ont opté pour le changement. Bien que cette catégorie socioprofessionnelle se démarque des autres par cet écart de 5 points, ce chiffre n'a pas de valeur significative.

La comparaison terme à terme des variables dépendantes des deux groupes de population, celle ayant choisi la stabilité de l'anthroponyme et celle ayant opté pour la mutabilité onomastique, ne montre pas d'écarts suffisamment importants pouvant faire émerger telle ou telle tendance. Toutefois, contrairement à nos hypothèses de départ, à savoir qu'à une société pérenne correspondrait un fait onomastique stable et qu'à une société labile serait corrélée une nomination de type mutable, il semblerait que l'espace de l'Internet s'inscrirait dans le cadre d'une société durable. Comme nous l'indiquions précédemment, les chiffres nous montrent que sur 300 interviewés, 155 personnes ont gardé leur pseudonyme, tandis que 145 en ont changé, soit en pourcentage : 51,66 % pour le premier groupe et 48,33 % pour le deuxième. En ce qui concerne le groupe ayant changé d'anthroponyme, sur 145 internautes, 49 en ont changé une fois, et 40 deux fois. Si nous considérons, comme nous l'évoquions précédemment, que dans la société française, une femme qui se marie change d'anthroponyme au moins une fois dans sa vie, pour un seul mariage contracté, ce deuxième groupe d'internautes aurait des *habitus* qui ne se démarqueraient donc pas de la société civile.

Stabilité du <i>nomen</i>		Mutabilité vs stabilité du <i>nomen</i> avec un seul changement		Mutabilité du <i>nomen</i> avec plus d'un changement		Total	
Fréquence	En %	Fréquence	En %	Fréquence	En %	Fréquence	En %
155	51,66	49	16,33	96	32	300	100

**Tableau 2.63 — Représentation en fréquence et en pourcentage de la mutabilité et de la stabilité du « *nomen falsum* »**

Le tableau de contingence présenté ci-dessus indique ainsi que 51,66 % n'ont pas changé d'anthroponyme et que 16,33 % en ont changé une seule fois. L'ensemble cumulé des résultats, colonnes 1 et 2, montre que 67,99 % d'internautes choisiraient la stabilité onomastique. Cette tendance signerait la perception du média Internet, comme un espace social inclus dans la sphère privée de l'individu, et avec un fonctionnement basé sur la

pérennité. Nous ajouterons, suivant la formule consacrée de l'INSEE, que toutes choses égales par ailleurs, la pratique du clavardage est plus fréquente chez le sujet de sexe masculin, appartenant aux classes d'âge des 15-24 ans et des 25-34 ans, possédant le seul baccalauréat et étudiant.

Nous avons noté également que certains internautes utilisent des anthroponymes déjà en usage dans leur cercle familial ou de relations proches, cette praxis intervenant dans le cas de figure de la stabilité onomastique. Par ailleurs, quelques usagers mettent en avant le désir que leur pseudonyme soit reconnu par leur correspondant. Les exemples suivants, extraits du corpus des réponses au questionnaire, en sont la parfaite illustration :

- pour ZOUZOUTE : « utilisation de ces noms par l'entourage familial » (annexe A, p. 50-39-a) ;
- pour Marthe : « Je voulais rester moi-même. Mon prénom est Marthe, j'ai pris celui de Laura durant trois mois, ensuite j'ai toujours gardé mon prénom » (*ibid.* p. 90-67) ;
- « On choisit en règle générale un pseudo en fonction de surnom ou diminutif « gagnés » dans la vie courante » (*ibid.* p. 91-68-a) ;
- pour MariaLuna : « Mon second prénom est Marie-Anne, je suis née sous l'influence de la lune et mes origines sont espagnoles du côté de mon père » (*ibid.* p. 96-71-a) ;
- pour LN33 : « Juste parce que Ln, c'est Hélène mon prénom et 33, Bordeaux d'où je viens » (*ibid.* p. 112-82-a) ;
- « Mon prénom » (*ibid.* p. 197-139-a) ;
- pour Malinche : « relatif à notre histoire familiale » (*ibid.* p. 246-171-a) ;
- pour MacLamy : « combinaison de mon nom de jeune fille et mon nom de femme mariée » (*ibid.* p. 315-211-a) ;
- pour Ju « diminutif des potes » (*ibid.* p. 317-212-a) ;
- pour brimbelle7 « c'est un surnom qu'on m'a donné depuis longtemps » (*ibid.* p. 387-247-a) ;
- pour PM : « PM sont les initiales de mon prénom et le surnom que l'on me donne » (*ibid.* p. 473-290-a).

### 2.3.2.1. Analyse et interprétation des données, traitement des variables dépendantes, cluster 1, questions 4 et 5

Dans ce présent paragraphe, nous allons procéder à l'analyse des questions 4 et 5 qui font partie du cluster1. En outre, cette étude ne portera que sur la population ayant changé de pseudonymes, car l'objet des dites questions porte sur la mutabilité anthroponymique. Les raisons données par les internautes seraient-elles indicatrices d'un certain mode de fonctionnement lié à l'Internet ? Si oui, quel est-il ?

Pour mémoire, ces questions étaient ainsi formulées :

- question 4 : « Quels étaient-ils ? » (il s'agissait de citer les pseudonymes ayant été utilisés avant l'adoption d'un anthroponyme que nous pourrions qualifier de définitif) ;
- question 5 : « Pourriez-vous nous dire ce qui vous a poussé à changer de pseudonyme ? ». Suivait une liste de propositions formant cette question de type « choix multiple ».

Comme nous l'avions noté précédemment, le changement de pseudonymes ne concernait que 145 sujets sur l'ensemble de la population interviewée. Bien qu'une grande richesse autopoïétique se dégage de l'ensemble de ce corpus de création pseudonymique, son analyse n'aurait aucune pertinence pour les recherches qui nous intéressent. Nous précisons que le choix que nous avons fait de maintenir la formulation de cette question particulière a permis à l'interviewé, selon nous, de pouvoir parler plus facilement de son pseudonyme puisque ce dernier était déjà nommé et donc qu'il y référait<sup>63</sup>.

L'objet de notre étude prendra en compte l'ensemble des réponses données à la question 5. Comme dans le paragraphe précédent, nous allons procéder à des corrélations entre les quatre propositions liées au changement onomastique, soit une série de variables dépendantes, avec les variables indépendantes en relation avec l'espace élémentaire de l'identité sociale (EEIS).

---

<sup>63</sup> Cf. Strauss (§ *Nommer pour situer*, 1992, p. 21).



Raisons données pour le changement de pseudonyme	Fréquence sur 145 sujets	En %
Vous vouliez donner une autre image de vous-même	23	15,86
Vous vouliez mettre en valeur un trait de votre personnalité ou une qualité particulière	17	11,72
Vous vouliez qu'il se démarque des pseudonymes habituels	28	19,31
<b>Autre raison</b>	<b>72</b>	<b>49,65</b>
Nc (non communiqué)	5	3,44

*Tableau 2.64 — Répartition des internautes en fréquence et en pourcentage en réponse à la question 5*

Ces propositions, formulées à partir des recherches initialisées pour le mémoire de DEA (Martin, 2000) ne recouvrent pas l'ensemble des raisons qui ont pu présider à un changement onomastique. Nous avons donc créé une nouvelle catégorie intitulée « autre » et pour laquelle nous avons laissé un espace rédactionnel suffisant afin de permettre à l'internaute d'explicitier ce choix. Il s'avère, en effet, que 49,65 % des interviewés allèguent des raisons « autre ».

Le tableau synoptique 2.65, présenté page 200, 201 et 202, reprend l'ensemble du corpus des raisons, qui selon leurs auteurs, ont été à l'origine de leur changement onomastique. Nous avons tenté, à travers ces énoncés, de dégager une idée de base ayant initialisé cette labilité pseudonymique. Par ailleurs, il nous a paru nécessaire de reprendre l'ensemble de ces écrits et de les retranscrire tels que nous les avons collationnés, ceci afin de les faire correspondre avec les idées que nous en avons dégagé. La première colonne répertorie le numéro attribué à l'interviewé en fonction de la date d'envoi de sa réponse, l'ordre étant de type croissant ; il y est ajouté la pagination telle qu'elle apparaît sur l'annexe A d'où a été extrait le corpus. La deuxième colonne collationne les idées que nous avons dénommées « de base » et qui sont une manière de synthèse de l'idée principale dégagée des énoncés. Ces derniers sont présentés dans la troisième colonne du dit tableau.

N° des interviewés et des pages de l'annexe	Idée de base	Énoncés des internautes
4 p. 6-4	Utilisation de l'Internet	Suivant ce que je fais et n'y connaissant rien, je pensais être obligée de changer de pseudo pour chaque activité
5 p. 7-5-a	Utilisation de l'Internet	Déjà pris.
7 p. 10-7-a	Utilisation de l'Internet	Mes pseudos sont toujours pris par quelqu'un d'autre.
9 p. 13-9	Mémorisation	Plus comme moyen mnémotechnique
12 p. 16-12	Adaptabilité	Changement de cadre et changement des personnes avec qui j'ai l'échange
16 p. 20-16	Personnalisation	Envie d'être moi-même, de ne pas être un anonyme parmi les anonymes.
19 24-19-a	Personnalisation	J'avais choisi ce pseudo vite fait, il ne me plaisait pas...
27 p. 37-27	Personnalisation	Ne pas être reconnu par d'ancien acteur — sentiment de neutralité, rien de très expressif — impossibilité de l'oublier.
33 p. 43-33	Adaptabilité	Selon le milieu et le site.
36 p. 46-36	Personnalisation	Prkoi faire compliqué quand on peut faire simple ?
37 p. 47-37	Utilisation de l'Internet	La 1 <sup>re</sup> fois pke le 1 <sup>er</sup> était déjà pris sur caramail et le deuxième pour ne plus avoir de pbs d'accents et pour que ce soit plus court
39 p. 50-39-a	Transfert d'un usage	Utilisation de ces noms par l'entourage familial.
41 p. 54-41-a	Adaptabilité	Longue absence, je voulais rester dans le même style mais plus simple.
42 p. 56-42-a	Adaptabilité	Il était trop provocateur j'arrétais pas de passer mon temps à fermer des fenetres.
46 p. 64-46-a	Adaptabilité	J'ai choisi edies plutot que severiane car c'était plus neutre et moins féminin donc je pensais me faire moins "emmerder".
47 p. 66-47-a	Adaptabilité	Je suis partit du site car j'en avais marre des insultes, de l'ambiance pourrit... Je suis partit du site 3 mois puis je suis revenue car certains cionautes manquaient ! mais comme je ne voulais pas reprendre mon "vieux" pseudo, et repartir à 0 sur le site, g pris un nouveau pseudo.
49 p. 70-49-a	Personnalisation	La simplicité, selon l'inspiration du moment.
58 p. 80-58	Personnalisation	Pseudo spécial pour mon courrier électronique avec ma cousine.
59 p. 81-59	Personnalisation	J'aime bien l'humour de répétition.
62 p. 85-62	Adaptabilité	Quelqu'un s'est montré très grossier.
67 p. 90-67	Personnalisation	Je voulais rester moi-même ; mon prénom est Marthe ; j'ai pris celui de Laura durant 3 mois ensuite j'ai tjrs gardé mon prénom.
72 p. 98-72-a	Utilisation d'Internet	Mon pseudonyme d'origine était déjà pris quand j'ai changé de fournisseur d'accès.
76 p. 104-76	Personnalisation	Expression qui revient.
84 p. 115-84	Utilisation de l'Internet	Le pseudo était déjà utilisé.
87 p. 119-87	Utilisation de l'Internet	Le premier existait déjà sur certains sites.
88 p. 120-88-a	Utilisation de l'Internet	Pseudo déjà pris.
89 p. 122-89	Personnalisation	Références culturelles qui changent.
96 p. 130-96-a	Personnalisation	Pas envie de changer pour Marine31, ni de mentir sur mon âge.
97 p. 132-97	Transfert d'usage	Ce sont les noms de mes trois chats.
98 p. 133-98	Adaptabilité	Pour que les hommes arretent d'etre "lourds".

Première partie *Le fait onomastique, entre pérennité et labilité*

107 p. 145-107-a	Personnalisation	Anonymat tout en représentant quelque chose de personnel.
112 p. 154-112	Personnalisation	Il ne faut pas tjrs conserver le même pseudo au risque d'être reconnu ! Le but d'un pseudo est donc de ne pas être connu.
136 p. 192-136-a	Adaptabilité	Marre des agressions sexuelles par e-mail.
138 p. 195-138-a	Utilisation d'Internet + Adaptabilité	Difficulté à trouver un pseudo qui soit libre tout simplement et Lolita avait tendance à attirer la gent masculine.
145 p. 205-145-a	Personnalisation	Un changement d'humeur.
149 p. 212-149-a	Adaptabilité	Pseudo en fonction du site sur lequel j'étais inscrite.
150 p. 214-150-a	Utilisation d'Internet	Déjà utilisé.
154 p. 219-154-a	Personnalisation	Attaché à une personne dont je ne voulais plus d'attache.
155 p. 221-155	Personnalisation	Un pseudonyme permet de rester anonyme non ??
168 p. 240-168-a	Adaptabilité	Chacun de ces pseudos correspond à un personnage particulier dans une situation précise.
170 p. 244-170-a	Adaptabilité	Mon pseudo précédent était sur dooyoo très (trop ?) connu.
171 p. 246-171-a	Personnalisation	Relatif à notre histoire familiale.
172 p. 248-172-a	Adaptabilité	Sur le chat, ils attiraient des personnes qui ne me correspondaient pas.
174 p. 251-174	Adaptabilité	Suivant les zones de chat.
176 p. 253-176-a	Personnalisation	En fonction de mon état d'esprit, de mon humeur du jour.
182 p. 261-182	Adaptabilité	Pour ne plus mettre mon nom en évidence.
188 p. 269-188-a	Adaptabilité	J'avais choisi un pseudo pour faire comme tout le monde. Lucifer c'est la même chose que l'étymologie de mon nom, qui possède deux fois le mot "lux". Et puis je me suis dit que lucifer, pour des gens ne connaissant pas bien le latin, cela pouvait faire "diabolique", alors j'ai abandonné, d'autant plus que je pouvais avoir des raisons d'apparaître sous mon nom véritable.
190 p. 273-190-a	Adaptabilité	Prendre un pseudo moins "désirable".
191 p. 275-191-a	Transfert d'un usage	Surnom donné à l'IUT. Permet de nous retrouver plus facilement.
198 p. 289-198-a	Personnalisation	Parce que ayant un site web de plus en plus axé sur les anges et les images angéliques, je voulais un pseudo plus près de ça, mais j'aimais bien aussi tourterelle 56 (56 année de ma naissance) quant au 8 de angebleu il représente mon chiffre préféré et l'infini paraît-il.
201 p. 295-201-a	Utilisation d'Internet	Parce que mon pseudo habituel était déjà pris.
213 p. 319-213-a	Adaptabilité	Le choix de mes divers pseudos dépendait essentiellement des circonstances de discussion, des lieux (chatroom), des autres locuteurs. CyberDoc, par exemple pour discuter avec des gens "à problèmes", < HTML Survey > pour jouer le rôle d'un pseudo robot qui répondrait aux internautes, Lolita pour jouer avec les "drapeurs" virtuels, <u>L_ôô_K_</u> pour le jeu de lettres, etc.
214 p. 321-214-a	Personnalisation	Généralement, je choisis des pseudos correspondant à des personnages (films...) que je trouve amusants et auxquels je m'identifie. Dans tous les

		cas, ce qui me pousse à changer de pseudo, c'est la liberté qui existe sur Internet.
224 p. 341-224-a	Utilisation Internet	Changement de lieu de discussion, pseudo déjà pris alors j'ai changé, tout simplement.
230 p. 353-230-a	Personnalisation	Pour changer, c'est simple non ?
232 p. 357-232-a	Utilisation Internet	C'est plus court, à taper, à dire.
233 p. 359-233-a	Personnalisation	Figola représentait une partie de ma personnalité qui ne me ressemblait plus.
234 p. 361-234-a	Adaptabilité	Je voulais m'amuser en discutant avec des mecs qui cherchent une seule chose (des histoires de C.L par exemple).
244 p. 381-244-a	Personnalisation	Comme tout, l'être évolue. Ayant expérimenté un travail personnel sur moi-même, j'ai évolué autre-aimant et je souhaitais que mon pseudonyme représente cette évolution, re-présente celle que je suis à présent.
245 p. 383-245-a	Personnalisation	Pseudo inadéquat, je ne suis pas "ptit".
257	Nc	Aucune information donnée par l'interviewé.
265 p. 423-265-a	Personnalisation	J'étais tanné.
268 p. 429-268-a	Adaptabilité	Simplement masquer une identité. Par souci de confidentialité, "d'objectivation" dans la distance créée par l'inconnu au moment de la prise de parole.
269 p. 431-269-a	Adaptabilité	Ce n'est plus la même émotion.
272 p. 437-272-a	Personnalisation	C'était le début de mon vrai nom et je me suis rendue compte que ça voulait dire "aveugle" en anglais.
273 p. 439-273-a	Personnalisation	Au départ, mon pseudo est nobody, car nobody is perfect, mais en fait suite à un délire avec des copains, j'ai préféré prendre ida ascione, puis je suis retourné vers bart simpson, mon idole de toujours.
276 p. 445-276-a	Utilisation Internet	Uniquement parce qu'il était déjà pris.
282 p. 457-282-a	Personnalisation	Startlitle, je suis allée voir le film avec mes petits-enfants, j'ai trouvé la petite souris super.
283 p. 459-283-a	Personnalisation	Pour des raisons perso, j'ai voulu faire disparaître Fan d'où afn qui n'est qu'un anagramme.
290 p. 473-290 a	Transfert d'un usage	Plus informatif. PM sont les initiales de mon prénom et le surnom que l'on me donne.
295 p. 483-295-a	Personnalisation	En fait je me suis mis aux jeux de rôles et j'ai pris comme pseudo xoveky, le pseudo me plaisant, je l'ai aussi pris pour le net.
298 p. 489-298-a	Personnalisation	J'ai commencé à naviguer avec le pseudo Kemintiri, mais par la suite tous les gens que j'ai connus, on ne se parlait plus beaucoup et je suis rentrée dans les scouts où j'ai obtenu comme nom de totem macareux, que j'utilise tout le temps maintenant, car la plupart des gens avec qui je parle sont des amis scouts à moi ou sinon la plupart des gens savent que je suis dans les scouts et que mon nom est macareux.

**Tableau 2.65 — Présentation de l'analyse opérée à partir des raisons mentionnées comme « autres » pour la question 5**

L'analyse de ces énoncés met en évidence des raisons de changement que nous n'avions pas encore répertoriées. Hors celles que nous avons déjà mentionnées comme « donner une autre

image de soi-même », « mettre en valeur un trait de sa personnalité ou une qualité particulière », « se démarquer des pseudonymes habituels », les motivations repérées dans le présent corpus et qui ont présidé au changement onomastique est l'adaptabilité, la personnalisation, le transfert d'usage et enfin l'utilisation de l'Internet.

En ce qui concerne l'intitulé dénommé par nous « adaptabilité », il réfère à la capacité de l'internaute à choisir un pseudonyme en fonction des lieux d'échanges communicationnels, ainsi que l'illustre le commentaire de cet interviewé : « Le choix de mes divers pseudos dépendait essentiellement des circonstances de discussion, des lieux (chatroom), des autres locuteurs » (annexe A, p. 319-213-a). Pour l'item dénommé « personnalisation », nous avons noté qu'il s'agissait plutôt de la part de l'internaute de changer de pseudonyme en fonction de ses goûts personnels, par exemple. Toutefois, ces changements ne sont pas inférés par le contexte lié aux salons de conversation. Comme le précise l'usager suivant : « Pour des raisons perso, j'ai voulu faire disparaître Fan d'où afn qui n'est qu'un anagramme » (annexe A, p. 459-283-a). Le troisième item, intitulé « transfert d'usage », prend en compte des praxis réalisées dans la société réelle et transférées telles quelles sur l'Internet. Il en est ainsi des surnoms utilisés par l'entourage de l'internaute et réutilisés en tant que pseudonymes sur le Web ; cet interviewé mentionne ainsi : « PM sont les initiales de mon prénom et le surnom que l'on me donne » (annexe A, p. 473-290-a). Enfin la rubrique « utilisation Internet » prend en compte des changements liés à des problèmes techniques comme l'homonymie. Ce cas de figure étant irréalisable à cause de la structure du langage informatique, les usagers ont procédé à une modification de leur anthroponyme. Ainsi, sur 14 changements liés à l'utilisation de ce média, 11 le sont à cause de l'impossibilité homonymique. Enfin, un interviewé ne nous a communiqué aucune information à ce sujet.

Les chiffres nous indiquent que les changements liés aux facteurs « adaptabilité » ou « personnalisation » sont les plus fréquents. En effet, sur les 72 internautes interrogés, 21 réfèrent à la première rubrique et 32 à la seconde, soit un total de 53 personnes (73,60 % de l'ensemble). Les problèmes liés au langage informatique et qui sont à l'origine d'un changement anthroponymique couvrent la troisième rubrique avec 14 personnes (19,44 %). Enfin, le transfert d'usage ne compte que 4 internautes et ne représente que 5,55 % de l'ensemble de cette catégorie. Tous ces chiffres sont présentés dans le tableau de contingence ci-après.

Raisons du changement onomastique désigné comme « autre »	En fréquence	En %
Adaptabilité	21	29,16
Personnalisation	32	44,44
Transfert d'un usage	4	5,55
Utilisation d'Internet	14	19,44
Non communiqué	1	1,38
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>100</b>

*Tableau 2.66 — Synthèse des raisons désignées comme « autre »*

L'analyse opérée sur les raisons qui ont présidé au changement onomastique dans la population des 145 sujets ayant changé de pseudonymes, au moins une fois, met en relief deux facteurs de mutabilité. Le premier, que nous appellerons « facteur de confort informatique », subsume les rubriques dénommées « adaptabilité » et « utilisation de l'Internet ». Quant au second, qui sera intitulé « facteur d'investissement identitaire », il recouvre les rubriques désignées comme suit : « donner une autre image de soi-même », « mettre en valeur un trait de sa personnalité ou une qualité particulière », « se démarquer des pseudonymes habituels », « personnalisation » et enfin « transfert d'usage ».

Cependant, avant de continuer notre développement, nous allons tenter d'apporter quelques éclaircissements sur des objets comme l'identité ou la personnalité. Nous parlons ici d'identité dans le sens que lui donne Akoun in *Dictionnaire de sociologie*, soit un mot issu du latin *idem* (le même) et qui

[...] désigne ce dans quoi je me reconnais et dans quoi les autres me reconnaissent. L'identité est toujours attachée par des signes par lesquels elle s'affiche, de sorte qu'elle est à la fois affirmation d'une ressemblance entre les membres d'un groupe identitaire et d'une différence avec « les autres » (1999, p. 264).

Toutefois, si ce concept est clairement défini par l'auteur précité, il n'en reste pas moins que ses manifestations sont à la source de la structuration de l'objet dénommé « personnalité de base ». Cette notion est ainsi présentée par Raulin, toujours dans l'ouvrage susmentionné : « La personnalité de base désigne l'ensemble des processus culturels qui participent de la structuration de la personnalité, y compris dans ses fonctions psychiques inconscientes » (*ibid.* p. 393). Par ailleurs, les instances psychanalytiques nous renvoient à la définition suivante pour ce qui est de l'identification, soit le processus mis en place pour ce qui est de la

construction de la personnalité : « [elle est un] processus psychologique par lequel le sujet assimile un aspect, une propriété, un attribut de l'autre et se transforme, totalement ou partiellement, sur le modèle de celui-ci. La personnalité se constitue et se différencie par une série d'identifications » (Laplanche et Pontalis in *Vocabulaire de la psychanalyse*, 2002, p. 187).

Ceci posé, cette nouvelle catégorisation subsume les anciennes catégories repérées lors de travaux de recherche (Martin, 2000) ainsi que les nouvelles catégories mises en place dans le présent paragraphe. Ces regroupements vont nous permettre de dégager certaines praxis réalisées par les usagers lors de ces créations anthroponymiques. Cependant, nous allons revenir sur les dénominations que nous avons attribuées à ces deux nouvelles catégories. Pour ce qui concerne le premier groupe, nous avons privilégié le choix de la dénomination « facteur de confort informatique », car nous estimons que chacune des rubriques subsumées recouvre des praxis qui s'appuient prioritairement sur un rapport à l'objet de l'Internet. En effet, les différentes sous-rubriques mettent en relief les caractéristiques suivantes :

- l'adaptabilité recouvre des pratiques sociales attachées à l'adaptation de l'utilisateur à des situations nouvelles et réalisées à travers un changement onomastique. Ainsi, un interviewé explique ainsi son changement pseudonymique : « changement de cadre et changement de personne avec qui j'ai l'échange » (annexe A, p. 16-12) ;
- l'utilisation de l'Internet met en relief la prise en compte, par l'utilisateur, de problèmes comme le doublon homonymique et irréalisable sur l'Internet. Plusieurs interviewés nous indiquent avoir modifié leur pseudonyme parce que : « Le pseudo était déjà utilisé » (annexe A, p. 115-84).

En ce qui concerne le deuxième ensemble de praxis, nous les avons regroupées sous le terme générique de « facteur d'investissement identitaire ». Nous pensons en effet, que lors de ces pratiques sociales, les interviewés mettent en avant le désir de faire émerger, lors de la création de leur *nomen falsum*, quelque chose qui serait de l'ordre de l'identité. Toutefois, ces praxis couvrent un champ très large du phénomène que nous avons dénommé « facteur d'investissement identitaire ». Ainsi, chacun des sous-groupes repérés va se démarquer, les uns des autres, par les caractéristiques suivantes :

- « donner une autre image de soi-même » revient à substituer à une image déjà existante, une autre image plus en adéquation avec la représentation que l'internaute se fait de lui-même ou qu'il désire que les autres se fassent de lui. Ainsi que certains interviewés nous le précisent : « Cela a une influence. Je pense tout simplement que le fait de s'appeler ALLY est associé à des images plus ou moins lointaines de la très mignonne avocate sur M6. Forcément cela pousse à avoir une image plus positive qu'un pseudonyme se trouvant sous la forme JF18chH » (annexe A, p. 365-236-a) ;
- « mettre en valeur un trait de sa personnalité ou une qualité particulière » : ainsi que l'explique la formulation de cet item, l'internaute, lors de cette praxis, met en valeur un aspect particulier de sa personnalité, lequel peut recouvrir un champ très large de caractéristiques. Par exemple, pour le pseudonyme papacool, l'interviewé spécifie ainsi : « papacool raconte sa famille et son état d'esprit » (annexe A, p. 153-111) ;
- « se démarquer des pseudonymes habituels » correspondrait à des pratiques sociales ayant pour but de se démarquer des pseudonymes en usage sur le Web. L'exemple suivant, illustre ainsi ce phénomène : pour le pseudonyme barbabapa, cet internaute mentionne : « Je pense que les gens savent que je suis d'une telle génération. J'espère n'attirer que des gens de mon âge, l'âge où ces personnages ont fait rêver et on évoque alors les années de ces dessins animés. Ca rapproche certaines personnes » (annexe A, p. 165-119-a et 166-119-b) ;
- la rubrique « personnalisation » n'est pas redondante de celle intitulée « mettre en valeur un trait de sa personnalité ou une qualité particulière ». En effet, cet intitulé fait partie des items proposés à la question en éventail n° 5 et n'a pas été retenu par les 72 internautes ayant opté pour l'item dénommé « autre raison ». Nous avons noté que les pratiques sociales des interviewés, si elles s'orientaient par la mise en valeur de quelque chose faisant référence à leur personnalité, ne mettaient pas en avant ce qui était proposé comme « un trait de sa personnalité ou une qualité particulière ». Les exemples suivants, pris dans notre corpus, sont une illustration de ce type de praxis : « pseudo spécial pour mon courrier électronique avec ma cousine » (annexe A, p. 80-58), « Je voulais rester moi-même ; mon prénom est Marthe ; j'ai pris celui de Laura durant 3 mois, ensuite j'ai toujours gardé mon prénom » (annexe A, p. 90-67) ;
- « transfert d'usage » : il s'agit, dans ce cas de figure, de transférer telles quelles des pratiques déjà en usage dans la société civile de l'utilisateur. Dans l'exemple suivant, l'internaute spécifie ainsi : « Utilisation de ces noms dans l'entourage familial » (annexe A, p. 50-39-a).



Cette approche de nouvelles praxis réalisées et répertoriées à partir de l'ensemble des réponses collationnées sur l'Internet, montre que les deux tendances en émergence présentent une disparité en matière de chiffres ; ce phénomène est présenté dans le tableau ci-dessous :

<b>Raisons données pour le changement de pseudonyme sur 145 sujets</b>					
<b>Facteur de confort informatique</b>	<b>Fréquence</b>	<b>En %</b>	<b>Facteur d'investissement identitaire</b>	<b>Fréquence</b>	<b>En %</b>
Adaptabilité	21	14,48	Vous vouliez donner une autre image de vous-même	23	15,86
Utilisation d'Internet	14	9,65	Vous vouliez mettre en valeur un trait de votre personnalité ou une qualité particulière	17	11,72
			<b>Vous vouliez qu'il se démarque des pseudonymes habituels</b>	<b>28</b>	<b>19,31</b>
			<b>Personnalisation</b>	<b>32</b>	<b>22,06</b>
			Transfert d'un usage	4	2,75
			Nc (non communiqué)	6	4,13
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>24,13</b>	<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>75,83</b>

*Tableau 2.67 — Présentation des raisons données pour le changement de pseudonymes*

Le facteur dit « de confort informatique » est minoritairement représenté avec 24,13 % d'interviewés, contre 75,83 % pour le facteur dit « d'investissement identitaire ». En ce qui concerne ce dernier groupe, les items les plus représentés sont ceux touchant à la personnalisation anthroponymique à travers l'originalité, et qui correspondent respectivement aux rubriques dénommées « vous vouliez qu'il se démarque des pseudonymes habituels » et « personnalisation ». Les chiffres nous indiquent un total cumulé de 41,37 % d'utilisateurs ayant opté pour ces choix. Il semblerait donc, hormis la nécessité de prendre un pseudonyme pour intégrer un salon de conversation, que l'internaute ait le désir de se démarquer de l'ensemble du groupe en présence et ainsi tenter de sortir de l'anonymat. Ces résultats ne sont toutefois valables que pour le groupe d'internautes ayant procédé, au moins une fois, à un changement onomastique. L'analyse de la question 6, abordée dans le paragraphe suivant, nous donnera peut-être quelques indications sur cette apparente contradiction : la conciliation de l'originalité et de l'anonymat dans une même pratique sociale ; et ceci semble-t-il, indépendamment des différents profils de l'EEIS actualisés.

### **2.3.2.2. Traitement des variables dépendantes, cluster 2, question 6**

Dans ce paragraphe, nous procéderons à l'analyse des réponses à la question 6 ; cette dernière a été élaborée à partir des résultats de travaux réalisés par Martin (2000). La formulation de la question a été conçue de manière à affiner l'approche de la création identitaire chez l'internaute et ceci, à travers le fait onomastique. Cette question, qui a été ainsi formulée : « Actuellement, vous utilisez un ou des pseudonymes, pourriez-vous nous donner les raisons de votre choix en cochant un des cases (vous ne pouvez cocher qu'une seule case) », touchait l'ensemble des interviewés, soit 300 sujets. Elle tente de cerner ce qui, dans le pseudonyme présenté sur l'Internet, est de l'ordre de l'anonymat ou d'une présentation d'un aspect plus ou moins « lisible » de la personnalité de l'utilisateur. Dans cette question en éventail, nous avons proposé les items suivants : séduisant, humoristique, romantique, provocateur, anonymat et autre. Ce listage a été réitéré trois fois ce qui correspond à la possibilité que l'utilisateur interrogé utilise d'un à trois pseudonymes : nous avons estimé que cette fourchette devait correspondre à une moyenne. Si les 300 interviewés utilisent, au minimum, un pseudonyme, les chiffres nous indiquent que la population ayant recours à un deuxième pseudonyme se monte à 193 unités et enfin, pour les utilisateurs d'un troisième pseudonyme, elle se monte à 108 sujets.

Ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, quatre items recouvrent des choix qui, selon nous, réfèrent aux manifestations de la personnalité et deux autres offrent des items plus neutres. Ces items concernent les interviewés ne se situant dans aucune des rubriques proposées ; il s'agit de la mention « anonymat » pour les sujets ne désirant laisser filtrer aucun indice corrélé à leur sphère privée et la mention « autre » quand la raison invoquée est différente des propositions soumises à l'internaute. Ceci étant, les chiffres nous indiquent les résultats suivants pour chacun des items, analysés à l'intérieur de chacun des trois groupes, et intitulés sur le questionnaire : pseudo 1, pseudo 2 et pseudo 3.

Tableau comparatif des items actualisés pour chaque groupe de pseudonymes								
Pseudo 1 sur 300 sujets			Pseudo 2 sur 193 sujets			Pseudo 3 sur 108 sujets		
Items	Fr.	en %	Items	Fr.	en %	Items	Fr.	en %
Séduisant	27	9	Séduisant	7	3,62	Séduisant	3	2,77
Humoristique	44	14,66	Humoristique	22	11,39	Humoristique	21	19,44
Romantique	12	4	Romantique	10	5,18	Romantique	2	1,85
Provocateur	8	2,66	Provocateur	10	5,18	Provocateur	0	0
Anonymat	41	13,66	Anonymat	33	17,09	Anonymat	12	11,11
Autre	160	53,33	Autre	67	34,71	Autre	22	20,37
Nc	8	2,66	Nc	44	22,79	Nc	48	44,44
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>100</b>	<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>100</b>	<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>100</b>

*Tableau 2.68 — Tableau comparatif des items actualisés pour chaque groupe de pseudonymes*

À la lecture de ce tableau, nous voyons apparaître plusieurs tendances. En ce qui concerne les items touchant à des caractéristiques liées à la personnalité, c'est la qualité « humoristique » qui a été choisie majoritairement par les interviewés, avec respectivement 14,66 % pour le premier groupe, 11,39 % pour le deuxième groupe et enfin 19,44 % pour le troisième groupe. En outre, l'item intitulé « autre », et qui prend donc en compte des caractéristiques différentes de celles déjà énumérées, a recueilli les pourcentages suivants : 53,33 % pour le premier groupe, 34,71 % pour le deuxième groupe et enfin 20,37 % pour le troisième groupe. Ces chiffres, qui représentent plus de la moitié de la totalité de la population interviewée en ce qui concerne le premier groupe (53,33 %), nous indiquent ainsi qu'il existerait des catégories que nous n'avons pas encore répertoriées. Par ailleurs, l'item « anonymat » a été choisi par les internautes dans les proportions suivantes : 16,66 % pour le premier groupe, 17,09 % pour le deuxième groupe et enfin 11,11 % pour le troisième groupe.

La lecture de ces résultats chiffrés nous amène au questionnement suivant : existerait-il une corrélation entre l'anonymat pour lequel un certain nombre d'internautes a fait le choix et un choix onomastique qui serait de l'ordre du « nommer pour situer » (Strauss, 1992, p. 21). En effet, à la question 9, libellée comme suit : « Pensez-vous que votre pseudonyme a une influence sur vos rapports avec les autres ? », les données chiffrées nous indiquent que 165 sujets pensent que leur pseudonyme a une influence dans leur rapport avec les autres, 130 pensent que non et enfin 5 ne nous ont pas communiqué leur opinion. Sur les 130 interviewés qui pensent que leur pseudonyme n'a pas d'influence lors des interactions de communication qu'ils initialisent sur l'Internet, seuls 22 sujets ont choisi l'item « anonymat » en ce qui concerne la construction de leur pseudonyme. La population restante répartit ainsi ses choix

de construction onomastique : 11 sujets ont choisi l'item « humoristique », 3 l'item « provocateur », 4 l'item « romantique », 5 l'item « séduisant », enfin 84 ont opté pour l'item « autre ». Nous sommes à nouveau en face d'une contradiction dans laquelle l'opinion affichée n'est pas forcément en adéquation avec les pratiques sociales qui lui sont corrélées.

### 2.3.2.3. Traitement des variables dépendantes, cluster 2, question 7 corrélée à la variable indépendante *sexe*

Dans la question 7, nous avons repris les catégories socioculturelles définies dans nos travaux de DEA<sup>64</sup>. Afin d'affiner notre analyse, nous mettrons en place la procédure suivante : la première étape consistera au dé comptage de chacun des items que subsume la question 7 ; dans une deuxième phase, ces résultats seront corrélés à chacune des variables indépendantes ; enfin, dans le travail conclusif, nous tenterons de dégager, d'une part, les tendances à l'origine de pratiques sociales liées à la création onomastique et, d'autre part, les phénomènes initialisant une construction identitaire spécifique au média Internet.

Afin de mieux cerner à travers quel (s) objets (s) la construction identitaire a été mise en place lors de la création onomastique du *nomen fictum*, nous avons procédé au regroupement des catégories présentées sur le questionnaire dans les trois classes ci-dessous :

- « les objets sociétaux » sont les références socioculturelles et économiques reconnues comme telles par la majorité du groupe social considéré ;
- « les marques indicielles de la personnalité » réfèrent à la personnalité du sujet ;
- « l'histoire personnelle du sujet » réfère au propre vécu de ce dernier.

Un nouvel item intitulé « nouvelles catégories » sera analysé ultérieurement à travers l'étude des réponses qui lui sont corrélées. Par ailleurs, la question 8 libellée comme suit : « Si votre ou vos pseudonymes n'appartiennent à aucun des catégories présentées ci-dessus, pourriez-vous nous dire à quelle catégorie, selon vous, il (s) appartiendrai (en) t ? », a été mise en place afin de permettre à des internautes dont les pseudonymes n'entrent dans aucune des catégories précitées, de proposer de nouveaux groupes classificatoires.

---

<sup>64</sup> Cf. §. *Mise en place d'une étude comparative de trois corpus onomastiques relevés chez les internautes francophones, les esclaves affranchis Réunionnais et les immigrants Bretons en Nouvelle-France* en page 79.

Ceci posé, nous mettrons en relation les variables dépendantes avec les variables indépendantes composant l'EEIS et qui seront présentées dans cet ordre : sexe, âge, niveau d'études et/ou diplôme obtenu et enfin CSP. Cette approche ne reprend pas l'ordre qui prévalait sur notre questionnaire. En effet, dans le projet d'analyse qui fait l'objet de ce paragraphe, il nous a paru pertinent, pour des raisons pratiques, de commencer par l'étude des variables indépendantes ayant le chiffre le moins élevé en matière de données, comme le sexe dont le champ ne prend en compte que deux séries d'items (masculin et féminin), pour terminer avec des variables indépendantes qui recouvrent un nombre important de séries de données, comme le niveau d'études et/ou le diplôme obtenu ainsi que la catégorie socioprofessionnelle.

Le tableau synoptique présenté ci-dessous est construit ainsi : à chaque classe catégorielle sera corrélé le nombre total des réponses collationnées, en fréquence et en pourcentage. Ces résultats seront mis en regard avec chacune des variables indépendantes couvrant l'EEIS. Par ailleurs, afin de faciliter la lisibilité du graphique qui sera réalisé à partir des données chiffrées de ce tableau, nous avons indexé chacune des catégories présentées à un chiffre (ex : 1 = Bandes dessinées).

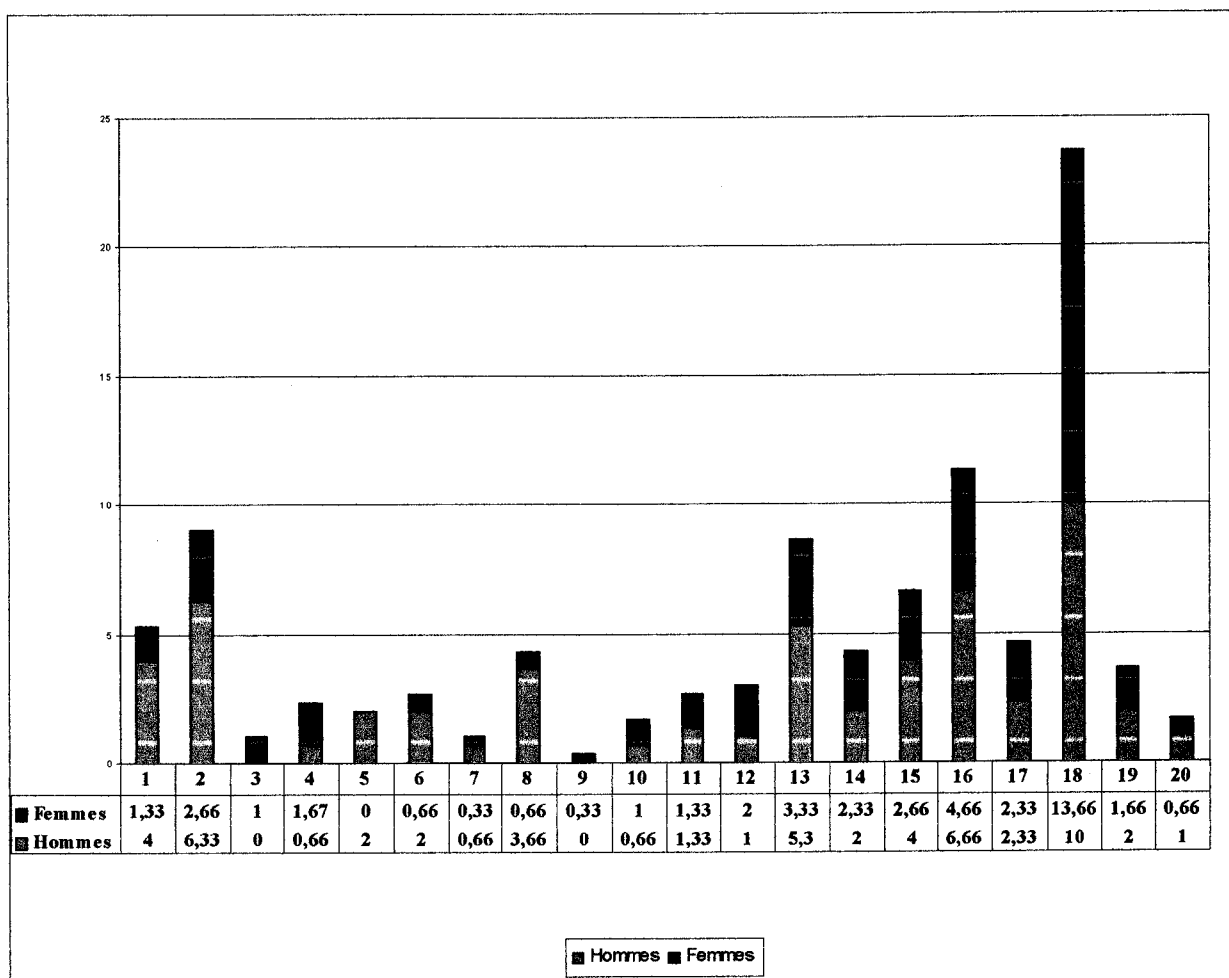
Comparatif variable dépendante <i>catégories</i> et variable indépendante <i>sexe</i>							
Catégories	Ensemble de la population		Homme : 167 unités		Femme : 133 unités		
	Fréquence	En %	Fréquence	En %	Fréquence	En %	
<b>Classe thématique : objets sociétaux</b>							
1	Bandes dessinées	16	5,3	12	4	4	1,33
2	Films ou pièces de théâtre	27	9	19	6,33	8	2,66
3	Séries télévisées	3	1	0	0	3	1
4	Contes	7	2,33	2	0,66	5	1,67
5	Jeux vidéo	6	2	6	2	0	0
6	Groupes musicaux	8	2,66	6	2	2	0,66
7	Religion	3	1	2	0,66	1	0,33
8	Mythologie	13	4,33	11	3,66	2	0,66
9	Publicité	1	0,33	0	0	1	0,33
Sous-total		84	27,95	58	19,31	26	8,64
<b>Classe thématique : marques indicelles de la personnalité du sujet</b>							
10	Toponymes	5	1,66	2	0,66	3	1
11	Indices ethniques	8	2,66	4	1,33	4	1,33
12	Indices style "petites annonces"	9	3	3	1	6	2
13	Indices hypocoristiques	26	8,66	16	5,3	10	3,33
14	Qualité particulière	13	4,33	6	2	7	2,33
Sous-total		61	20,31	31	10,29	30	9,99
<b>Classe thématique : histoire personnelle du sujet</b>							
15	Indices métaphoriques	20	6,66	12	4	8	2,66
16	Indices patronymiques (nom et prénom réel)	34	11,33	20	6,66	14	4,66
17	Cryptonymes	14	4,66	7	2,33	7	2,33
18	En relation avec l'histoire personnelle	71	23,66	30	10	41	13,66
Sous-total		139	46,31	69	22,99	70	23,31
<b>Autre classe thématique et rubrique non renseignée</b>							
19	Autre nouveau	11	3,66	6	2	5	1,66
20	Nc	5	1,66	3	1	2	0,66
Total général		300	100	S/total général : 167	S/total général : 55,59	S/total général : 133	S/total général : 44,26

Tableau 2.69 — Comparatif variable dépendante "catégories" et variable indépendante « sexe »

Les résultats affichés montrent une certaine disparité en matière de choix catégoriel corrélé à la variable indépendante « sexe ». Tout d'abord, d'un point de vue général, la catégorie intitulée « un nom ou un prénom en relation avec votre histoire personnelle » recueille une majorité de réponses avec 71 unités dont 30 hommes et 41 femmes. Cet engouement pour un objet touchant la sphère de la vie privée présente cependant un écart de plus de 3 points entre les populations féminine et masculine : 13,66 % contre 10 %. La catégorie intitulée « indices patronymiques » et présentée sur notre questionnaire sous la forme optionnelle « votre nom réel » et « votre prénom réel », arrive en deuxième position avec le nombre, en fréquence, de 34 sujets ayant opté pour cet item ; ils se répartissent ainsi : 20 hommes et 14 femmes.

Des catégories touchant des objets sociétaux comme les bandes dessinées, les films et pièces de théâtre ont été plutôt choisies par la population masculine. Ces choix sont marqués par un écart de plus de 3 points avec ceux opérés par la population féminine. Ainsi, les chiffres indiquent que, pour le premier item (bandes dessinées), 4 % pour les hommes ont opté pour cette rubrique, contre 1,33 % de femmes. En ce qui concerne le deuxième item (films ou pièces de théâtre), les résultats indiquent que 6,33 % d'hommes ont choisi des pseudonymes en relation avec cet objet social contre 2,66 % de femmes. Enfin, en ce qui concerne les autres catégories, les différences quant aux choix opérés par les populations masculine et féminine ne sont pas suffisamment marquées pour que nous puissions élaborer des hypothèses fiables en matière de création onomastique.

Afin de présenter au lecteur une approche synthétique de l'ensemble de ces données chiffrées, nous avons créé le graphique ci-dessous, de type histogramme.



Légende du graphique			
1	Bandes dessinées	6	Groupes musicaux
2	Films ou pièces de théâtre	7	Religion
3	Séries télévisées	8	Mythologie
4	Contes	9	Publicité
5	Jeux vidéo	10	Toponymes
11	Indices ethniques	13	Indices hypocoristiques
12	Indices style "petites annonces"	14	Qualité particulière
15	Indices métaphoriques	16	Indices patronymiques
17	Cryptonymes	18	En relation avec l'histoire personnelle
19	Autre nouveau	20	Nc

**Graphique 2.70 — Comparatif entre les groupes homme et femme et les variables dépendantes qui leur sont associées**

Dans le tableau 2.69, page 212, nous constatons que des catégories participant de groupes plus généralistes, tels que nous les avons déterminés, montrent les résultats suivants : les classes thématiques intitulées respectivement « objets sociétaux » et « marques indicielles de la personnalité du sujet » ont été choisies par 145 sujets contre 139 pour la seule classe

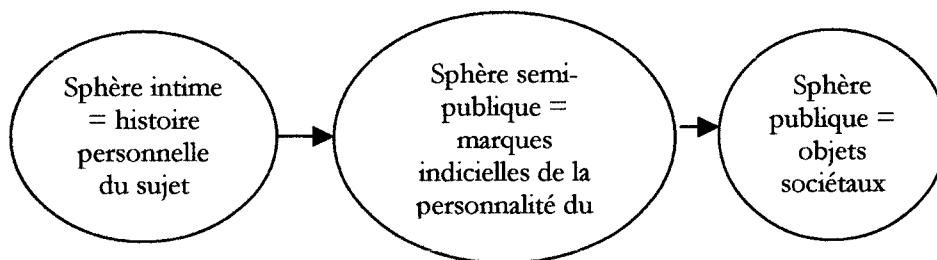


dénommée « histoire personnelle du sujet ». Il semblerait donc que les internautes, lors de la création de leur *nomen falsum*, aient privilégié des objets en relation directe avec leur propre histoire. En effet, nous avons noté ainsi plusieurs cas de figure :

- les interviewés ont repris des identités appartenant à leur EEIS (indices patronymiques) ;
- ils ont créé des anthroponymes qui renvoient à leur histoire personnelle, donc à leur entourage proche ;
- ils ont mis en place des autonymes sous forme cryptés ou métaphoriques, ce qui correspondrait à une manière de surenchère du secret lié à la nature même du pseudonyme.

Enfin, nous concluons en signalant que les objets subsumés par cette classe recouvrent plus particulièrement tout ce qui touche à la sphère privée du sujet.

Ceci étant, les deux premières classes analysées (objets sociétaux et marques indicielles de la personnalité du sujet) recouvriraient des objets, qui pour le premier groupe correspondent à des pratiques sociales opérées au sein de la société francophone, plus spécifiquement française, et qui pour le deuxième groupe correspondent à ce que le sujet désire montrer de ce qu'il est à l'autre. Ces trois classes thématiques pourraient être représentées sur un axe partant de la sphère intime vs la sphère publique, en passant par une sphère qui correspondrait à une forme de transition et que l'on pourrait dénommer « sphère semi-publique » :



**Schéma 2.71 — Représentation de la variation du fait onomastique soit, de la sphère intime vs la sphère publique**

Ce constat est corroboré par l'étude comparative de trois groupes francophones présentés au cours du premier chapitre<sup>65</sup>. Ainsi, s'agissant du groupe des internautes et pour l'ensemble des occurrences étudiées, soit 515 pseudonymes, nous avons obtenu les chiffres suivants :

- pour le premier groupe, soit la classe thématique dénommée « objets sociétaux », nous obtenons 11,83 % de sujets ayant choisi ce type de construction onomastique ;
- pour le deuxième groupe, soit la classe thématique intitulée « marques indicielles de la personnalité du sujet », 18,05 % d'internautes ont opté pour cette rubrique ;
- enfin, pour le troisième groupe, soit la classe appelée « histoire personnelle du sujet », nous mentionnons 70,12 % de pseudonymes appartenant à cette classe.

Ces chiffres sont à rapprocher de l'étude en cours et dans une perspective comparative, nous les présenterons dans le tableau ci-dessous.

Sources des données chiffrées	Objets sociétaux	Marques indicielles de la personnalité du sujet	Histoire personnelle du sujet
Pseudonymes relevés sur le média Internet francophone (1999-2000)	11,83	18,05	70,12
Pseudonymes analysés à partir du corpus des réponses au questionnaire (2002-2003)	27,95	20,31	46,31

*Tableau 2.72 — Comparatif entre les données recueillies en 1999-2000 et celles collationnées en 2002-2003*

Bien que ces chiffres présentent des écarts d'un groupe à l'autre : 16 points pour la première classe thématique, 2 points pour la deuxième classe et enfin presque 24 points pour la dernière classe, il n'en reste pas moins que la classe la plus sollicitée est celle référant à l'histoire personnelle du sujet, soit à ce que nous considérons comme la sphère privée. Ces résultats sont d'autant plus remarquables que les conditions de collationnement des données ont été réalisées de manière totalement différente d'un groupe à l'autre. Pour le premier groupe, il s'agissait d'une simple compilation de pseudonymes recueillis lors de participation à des

<sup>65</sup> Cf. § *Étude comparative des changements onomastiques chez les trois groupes de population répertoriés* en page 97.

salons de conversation. Pour le deuxième groupe, il s'agissait d'un échantillon de volontaires ayant répondu à notre questionnaire.

**2.3.2.4. Traitement des variables dépendantes, cluster 2, question 7 corrélée à la variable indépendante *classe d'âge***

Nous allons donc poursuivre cette corrélation de la variable dépendante « catégories » avec la variable indépendante attachée aux classes d'âge (*cf.* tableau en page suivante). La procédure mise en place sera la même que celle utilisée lors de l'étude précédente, toutefois l'illustration du résultat de l'ensemble des données corrélées ne pourra faire l'objet d'un graphique. En effet, le nombre important de données (180) n'aurait aucune pertinence du fait d'une lisibilité rendue difficile. Néanmoins, le résultat chiffré des trois classes thématiques, présenté sous la forme de sous-totaux et mis en regard avec chaque classe d'âge, sera présenté sous la forme d'un objet graphique.

Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « classe d'âge »																					
Population de 300 unités — valeur en fréquence et en pourcentage		Moins de 15 ans		15-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans		65-74 ans		75 ans ou plus		Nc			
Classe thématique : objets sociétaux																					
Catégories		Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
1	Bandes dessinées	16	5,3	1	0,33	7	2,33	4	1,33	2	0,66	2	0,66	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Films ou pièces de théâtre	27	9	0	0	10	3,33	10	3,33	2	0,66	4	1,33	1	0,33	0	0	0	0	0	0
3	Séries télévisées	3	1	0	0	2	0,66	0	0	1	0,33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Contes	7	2,33	0	0	2	0,66	2	0,66	2	0,66	1	0,33	0	0	0	0	0	0	0	0
5	Jeux vidéo	6	2,66	1	0,33	3	1	1	0,33	1	0,33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	Groupes musicaux	8	2,66	5	1,66	0	0	1	0,33	0	0	2	0,66	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Religion	3	1	0	0	0	0	0	0	1	0,33	2	0,66	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Mythologie	13	4,33	0	0	4	1,33	5	1,66	1	0,33	1	0,33	2	0,66	0	0	0	0	0	0
9	Publicité	1	0,33	0	0	0	0	1	0,33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total		84	27,95	7	2,32	28	9,31	24	7,97	10	3,3	12	3,97	3	0,9	0	0	0	0	0	0
Classe thématique : marques indicelles de la personnalité du sujet																					
10	Toponymes	5	1,66	0	0	2	0,66	1	0,33	0	0	0	0	2	0,66	0	0	0	0	0	0
11	Indices ethniques	8	2,66	0	0	1	0,33	3	1	1	0,33	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0
12	Indices style "petites annonces"	9	3	0	0	1	0,33	5	1,66	2	0,66	0	0	1	0,33	0	0	0	0	0	0
13	Indices hypocoristiques	26	8,66	0	0	8	2,66	8	2,66	5	1,66	2	0,66	2	0,66	1	0,33	0	0	0	0
14	Qualité particulière	13	4,33	0	0	4	1,33	5	1,66	0	0	2	0,66	2	0,66	0	0	0	0	0	0
Sous-total		61	20,31	0	0	16	5,31	22	7,31	8	2,65	4	1,32	10	3,31	10,33	0	0	0	0	0
Classe thématique : histoire personnelle du sujet																					
15	Indices métaphoriques	20	6,66	0	0	8	2,66	5	1,66	5	1,66	1	0,33	1	0,33	0	0	0	0	0	0
16	Indices patronymiques (nom et prénom réel)	34	11,33	1	0,33	9	3	11	3,66	1	0,33	5	1,66	5	1,66	2	0,66	0	0	0	0
17	Cryptonymes	14	4,66	0	0	4	1,33	5	1,66	2	0,66	2	0,66	0	0	1	0,33	0	0	0	0
18	En relation avec l'histoire personnelle	71	23,66	1	0,33	24	8	14	4,66	7	2,33	11	3,66	12	4	2	0,66	0	0	0	0
Sous-total		139	46,31	2	0,66	45	14,99	35	11,64	15	4,98	19	6,31	18	5,99	5	1,65	0	0	0	0
Autre classe thématique et rubrique non renseignée																					
19	Autre nouveau	11	3,66	0	0	4	1,33	4	1,33	1	0,33	2	0,66	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Nc	5	1,66	0	0	0	0	2	0,66	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total		16	5,33	0	0	4	1,33	6	1,99	4	1,33	2	0,66	0	0	0	0	0	0	0	0
Total général		300	100	9	2,98	93	30,94	87	28,91	37	12,26	37	12,26	31	10,29	6	1,98	0	0	0	0

Tableau 2.73 — Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « classe d'âge »

Les chiffres présentés sur le tableau font émerger les tendances suivantes :

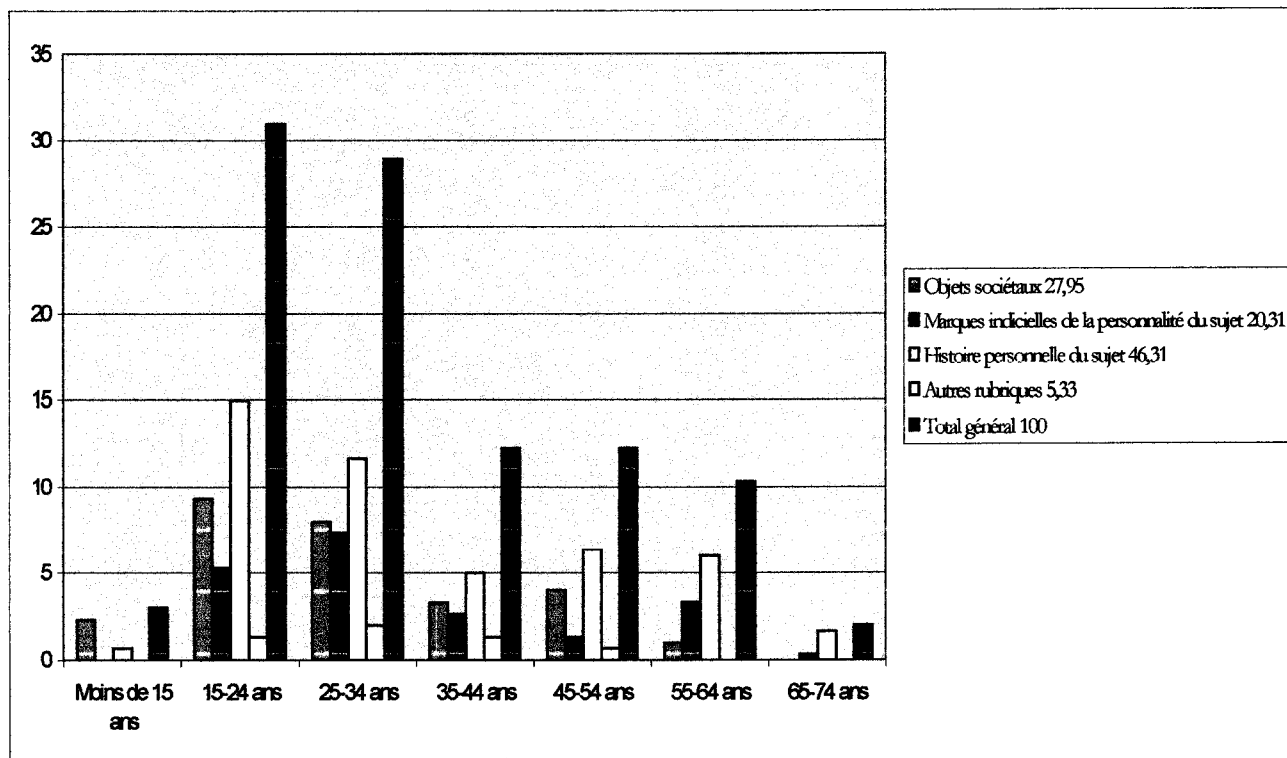
- en ce qui concerne la classe thématique intitulée « objets sociétaux », il apparaît que le groupe des 15-24 ans est le plus représenté suivi par le groupe des 25-34 ans. Les catégories prises en compte lors de la création onomastique sont respectivement « les bandes dessinées » avec 5,3 % d'internautes et les « films ou pièces de théâtre » avec 9 % de participants. Les 41 usagers ayant choisi cette classe thématique se répartissent de manière relativement égale, eu égard au nombre de répondants dans telle ou telle classe d'âge et en relation avec telle ou telle catégorie de cette classe thématique ;
- pour ce qui touche la classe thématique « marques indicielles de la personnalité du sujet », les chiffres montrent que les internautes ont privilégié la catégorie intitulée « indices hypocoristiques ». En effet, 26 interviewés ont renseigné cette rubrique, soit 8,66 % de l'ensemble de la population ayant répondu au questionnaire. Par ailleurs, les classes d'âge les plus représentatives sont les 15-24 ans et les 25-34 ans ;
- la classe thématique « histoire personnelle du sujet » rassemble, à elle seule, la majorité des choix faits par les internautes lors de la mise en place de leur pseudonyme. En effet, 139 personnes ont renseigné cette rubrique. Elles se répartissent ainsi : 71 ont opté pour un anthroponyme « en relation avec l'histoire personnelle », 34 pour un *nomen falsum* faisant apparaître des indices patronymiques (nom et prénom réel), 20 ont choisi la catégorie des « indices métaphoriques » et enfin 14 ont opté pour les cryptonymes. Les classes d'âge les plus représentées sont les 15-24 ans et les 25-34 ans, ce qui correspond aux résultats présentés antérieurement lors de l'analyse des variables indépendantes non corrélées aux variables dépendantes ;
- enfin, nous avons regroupé, sous la rubrique générique « autre classe thématique et rubrique non renseignée », de nouvelles catégories de classement non répertoriées lors de la présentation de notre questionnaire. Ce groupe représente, tous résultats confondus, 5,33 % de l'ensemble des personnes interviewées.

Au vu de tous ces résultats, nous pouvons déjà noter une manière d'antinomie entre l'objet du pseudonyme, soit le *nomen falsum*, et la notion d'anonymat qui lui est associée, les internautes ayant choisi majoritairement la classe thématique intitulée « histoire personnelle du sujet » corrélée à la sphère intime et/ou personnelle du sujet. Ces résultats sont présentés dans le tableau synoptique ci-dessous, auquel nous associerons le graphique correspondant. Ils feront, ultérieurement, l'objet d'une analyse plus affinée.

Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « classe d'âge » — résultats globaux par classe thématique																				
Population de 300 unités — valeur en fréquence et en pourcentage		Moins de 15 ans		15-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55-64 ans		65-74 ans		75 ans ou plus		Nc		
Sous-total "objets sociétaux"	84	27,9 5	7	2,32	28	9,31	24	7,97	10	3,3	12	3,97	3	0,99	0	0	0	0	0	0
Sous-total "marques indicielles de la personnalité du sujet"	61	20,3 1	0	0	16	5,31	22	7,31	8	2,65	4	1,32	10	3,31	1	0,33	0	0	0	0
Sous-total "histoire personnelle du sujet"	139	46,3 1	2	0,66	45	14,9 9	35	11,6 4	15	4,98	19	6,31	18	5,99	5	1,65	0	0	0	0
Sous-total "autres rubriques"	16	5,33	0	0	4	1,33	6	1,99	4	1,33	2	0,66	0	0	0	0	0	0	0	0
Total général	300	100	9	2,9 8	93	30, 94	87	28, 91	37	12,2 6	37	12,2 6	31	10,2 9	6	1,98	0	0	0	0

*Tableau 2.74 — Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « classe d'âge » — résultats globaux par classe thématique*

Les chiffres affichés pour chacune des classes thématiques, soit les totaux cumulés pour ces variables dépendantes et leur mise en relation avec la variable indépendante « classe d'âge », ouvrent sur les résultats suivants : le groupe le plus représenté reste la classe des 15-24 ans (30,94 %) suivi des 25-34 ans (28,91 %). La classe thématique, la plus recherchée, reste celle dénommée « histoire personnelle du sujet » avec 46,31 % d'utilisateurs l'ayant renseignée et plus spécifiquement la catégorie « en relation avec l'histoire personnelle » avec 23,66 %, soit presque un quart de la population interviewée ainsi que nous pouvons le voir de façon plus concrète à travers le graphique présenté page suivante.



**Graphique 2.75 — Comparatif entre la variable indépendante « classe d'âge » et la variable indépendante « classes thématiques »**

Les résultats montrent qu'une grande partie des interviewés appartienne aux classes d'âge des 15-24 ans et des 25-34 ans. Nous ajouterons que cet échantillon de type volontaire ne peut être considéré comme totalement représentatif de la population mère composés de l'ensemble des usagers de l'Internet. En effet, n'y aurait-il pas eu un effet d'empathie d'une population jeune, souvent étudiante, vis-à-vis du questionnaire réalisé et mis en ligne dans le cadre de la préparation à un doctorat ?

Par contre, la problématique que nous avons soulevée précédemment sur cette manière d'antinomie entre le fait du pseudonyme dans sa structure même de *nomen falsum* et ce désir, de la part des usagers de l'Internet, de faire passer quelque chose qui serait de l'ordre de la sphère privée, reste entière. Nous essaierons, après analyse des variables indépendantes corrélées à la variable dépendante « catégories » et présentées dans la question 7, de mettre en relief des éléments nous permettant de mieux comprendre la construction de l'objet identitaire chez l'internaute.

**2.3.2.5. Traitement des variables dépendantes, cluster 2, question 7 corrélée à la variable indépendante « études en cours ou diplôme (s) obtenu (s) »**

La mise en corrélation de la variable indépendante « études en cours ou diplômes obtenus » avec la variable dépendante des catégories mentionnées dans la question 7, de type choix multiples, nous permettra de repérer comment se répartit le choix des internautes en matière de construction onomastique. Cette mise en relation fera l'objet du tableau synoptique 2.76, présenté ci-dessous. Pour des raisons de lisibilité, nous allons scinder ce groupe en trois sous-groupes intitulés respectivement : cursus 1 pour la filière orientée vers des formations de type universitaire, cursus 2 pour la filière orientée vers des métiers de type manuel et enfin cursus 3 pour la rubrique recouvrant les interviewés n'ayant suivi aucune formation particulière, n'ayant obtenu aucun diplôme ou encore ayant obtenu ou suivi un cursus d'enseignement francophone bien qu'étranger. Nous ajouterons donc une colonne qui prendra en compte ce nouveau type de nomenclature en terme de fréquence et de pourcentage. Toutefois, les calculs interviendront sur la base de 300, soit l'ensemble de la population interrogée. Nous rappelons également que certaines différences peuvent apparaître en ce qui concerne le calcul des totaux en pourcentage ; ils sont dûs à la vérification croisée des différentes colonnes de ce tableau dont les résultats chiffrés n'ont pas été calculés à l'arrondi.



Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « études en cours – diplôme (s) obtenu (s) » : cursus 1 orienté vers des formations de type universitaire																	
Population de 300 unités — valeur en fréquence et en pourcentage				Sous-total Cursus 1		Baccalau- réat		Bac + 2 DEUG		Bac + 3 Licence		Bac + 4 Maîtrise		Bac + 5 DEA		Doctorat	
Catégories		Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
1	Bandes dessinées	16	5,3	10	3,33	2	0,66	3	1	2	0,66	2	0,66	1	0,33	0	0
2	Films ou pièces de théâtre	27	9	24	8	8	2,66	5	1,66	2	0,66	2	0,66	6	2	1	0,33
3	Séries télévisées	3	1	2	0,66	0	0	1	0,33	1	0,33	0	0	0	0	0	0
4	Contes	7	2,33	5	1,66	0	0	1	0,33	2	0,66	0	0	2	0,66	0	0
5	Jeux vidéo	6	2,66	4	1,33	1	0,33	1	0,33	0	0	0	0	2	0,66	0	0
6	Groupes musicaux	8	2,66	6	2	3	1	0	0	1	0,33	0	0	2	0,66	0	0
7	Religion	3	1	2	0,66	1	0,33	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,33
8	Mythologie	13	4,33	8	2,66	0	0	1	0,33	0	0	1	0,33	6	2	0	0
9	Publicité	1	0,33	1	0,33	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,33	0	0
Sous-total		84	27,95	62	20,66	15	1,66	12	1,32	8	1,32	5	0,33	20	2,31	2	0,33
<b>Classe thématique : marques indicielles de la personnalité du sujet</b>																	
10	Toponymes	5	1,66	3	1	1	0,33	0	0	0	0	2	0,66	0	0	0	0
11	Indices ethniques	8	2,66	7	2,33	3	1	1	0,33	0	0	3	1	0	0	0	0
12	Indices style "petites annonces"	9	3	6	2	1	0,33	1	0,33	1	0,33	1	0,33	2	0,66	0	0
13	Indices hypocoristiques	26	8,66	17	5,66	4	1,33	4	1,33	3	1	1	0,33	4	1,33	1	0,33
14	Qualité particulière	13	4,33	13	4,33	5	1,66	3	1	3	1	2	0,66	0	0	0	0
Sous-total		61	20,31	46	15,32	14	4,65	9	2,99	7	2,33	9	1,98	6	1,99	1	0,33
<b>Classe thématique : histoire personnelle du sujet</b>																	
15	Indices métaphoriques	20	6,66	16	5,33	5	1,66	2	0,66	3	1	4	1,33	2	0,66	0	0
16	Indices patronymiques (nom et prénom réel)	34	11,33	27	9	5	1,66	7	2,33	1	0,33	5	1,66	8	2,66	1	0,33
17	Cryptonymes	14	4,66	11	3,66	5	1,66	0	0	0	0	3	1	3	1	0	0
18	En relation avec l'histoire personnelle	71	23,66	52	17,33	12	4	6	2	11	3,66	12	4	8	2,66	3	1
Sous-total		139	46,31	106	35,33	27	8,98	15	4,99	15	4,99	24	7,99	21	6,98	4	1,33
<b>Autre classe thématique et rubrique non renseignée</b>																	
19	Autre nouveau	11	3,66	9	3	4	1,33	1	0,33	1	0,33	0	0	3	1	0	0
20	Nc	5	1,66	4	1,33	1	0,33	1	0,33	1	0,33	0	0	1	0,33	0	0
Sous-total		16	5,33	13	4,33	5	1,66	2	0,66	2	0,66	0	0	4	1,33	0	0
Total général		300	100	227	74,98	61	16,95	38	9,96	32	9,3	38	10,3	51	12,61	7	1,99

Tableau 2.76 — Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « niveau d'étude — diplôme obtenu » : cursus 1 orienté vers des formations de type universitaire

Cette catégorie d'usagers, dont le cursus est orienté vers une formation de type universitaire, que cette dernière ait abouti ou non, se répartit ainsi en matière de choix onomastique :

- en ce qui concerne la classe thématique intitulée « objets sociétaux », sur 84 sujets ayant notifié ce type de choix, le groupe des « Bac + 5, DEA » est le plus nombreux avec 20 participants, il est suivi du groupe « Baccalauréat » composé de 15 unités. Les catégories ayant fait l'objet d'un investissement en matière de création anthroponymique sont celles dénommées « films ou pièces de théâtre », avec 24 interviewés, la BD avec 10 sujets et enfin la mythologie avec 8 unités ;
- pour la classe thématique dénommée « marques indicielles de la personnalité du sujet » : sur 61 unités, la catégorie la plus représentée est celle des « Baccalauréat » avec 14 sujets. Les autres groupes se répartissent à travers les différents items proposés. Dans cette classe également, c'est la catégorie intitulée « indices hypocoristiques » qui initialiserait le *nomen falsum* de la population interrogée, avec 17 unités ; l'item « qualité particulière » arrive en second avec 13 unités ;
- la classe thématique « histoire personnelle du sujet » fédère à elle seule, presque la moitié des choix de ce groupe, avec 106 sujets pris sur une totalité de 225 interviewés. Le groupe le plus représenté est celui des « Baccalauréat » avec 27 unités, suivi par celui des « Bac + 4, Maîtrise » avec 24 personnes et des « Bac + 5, DEA » avec 21 usagers. Le reste des choix se répartit à travers les différentes rubriques, exception faite pour celle intitulée « Doctorat » qui ne rassemble que 4 interviewés. Parmi les catégories privilégiées, nous notons celle intitulée : « en relation avec l'histoire personnelle » et qui totalise 52 unités, suivie de la rubrique dénommée « indices patronymiques » avec 27 sujets. Étonnamment, c'est la rubrique des cryptonymes qui recueille le moins d'adhésion avec 11 personnes ayant fait ce choix ;
- enfin, la classe, agrégeant les internautes ayant fait des choix n'entrant pas dans les options susmentionnées, ou n'ayant pas renseigné le questionnaire, regroupe 13 personnes.

Ces résultats partiels feront ultérieurement l'objet d'une analyse approfondie.

Le tableau synoptique suivant présentera les deux autres groupes que nous avons rassemblés sous la dénomination « cursus 2 » et « cursus 3 ».

Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « niveau d'étude — diplôme obtenu » : cursus 2 et 3 orientés, respectivement vers des formations de type manuel, ou n'entrant pas dans cette catégorie																	
Population de 300 unités — valeur en fréquence et en pourcentage		Sous-total Cursus 2 et 3		BTS		BEPC/BE P		CAP/CEP		Autre diplôme		Aucun diplôme		Non mentionné			
Classe thématique : objets sociétaux																	
Catégories		Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
1	Bandes dessinées	16	5,3	6	2	1	0,33	0	0	0	0	0	0	3	1	2	0,66
2	Films ou pièces de théâtre	27	9	3	1	1	0,33	0	0	1	0,33	1	0,33	0	0	0	0
3	Séries télévisées	3	1	1	0,33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,33
4	Contes	7	2,33	2	0,66	1	0,33	1	0,33	0	0	0	0	0	0	0	0
5	Jeux vidéo	6	2,66	2	0,66	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,33	1	0,33
6	Groupes musicaux	8	2,66	2	0,66	0	0	1	0,33	0	0	0	0	1	0,33	0	0
7	Religion	3	1	1	0,33	1	0,33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Mythologie	13	4,33	5	1,66	2	0,66	1	0,33	0	0	1	0,33	1	0,33	0	0
9	Publicité	1	0,33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total		84	27,95	22	7,33	6	1,98	3	0,99	1	0,33	2	0,66	6	2	4	1,33
Classe thématique : marques indicielles de la personnalité du sujet																	
10	Toponymes	5	1,66	2	0,66	0	0	0	0	0	0	1	0,33	1	0,33	0	0
11	Indices ethniques	8	2,66	1	0,33	1	0,33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	Indices style "petites annonces"	9	3	3	1	0	0	2	0,66	0	0	0	0	0	0	1	0,33
13	Indices hypocoristiques	26	8,66	9	3	3	1	1	0,33	2	0,66	1	0,33	2	0,66	0	0
14	Qualité particulière	13	4,33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total		61	20,31	15	4,99	4	1,33	3	0,99	2	0,66	2	0,66	3	1	1	0,33
Classe thématique : histoire personnelle du sujet																	
15	Indices métaphoriques	20	6,66	4	1,33	1	0,33	1	0,33	1	0,33	0	0	0	0	1	0,33
16	Indices patronymiques (nom et prénom réel)	34	11,33	7	2,33	0	0	2	0,66	2	0,66	1	0,33	2	0,66	0	0
17	Cryptonymes	14	4,66	3	1	1	0,33	0	0	0	0	1	0,33	1	0,33	0	0
18	En relation avec l'histoire personnelle	71	23,66	19	6,33	1	0,33	2	0,66	6	2	5	1,66	2	0,66	3	1
Sous-total		139	46,31	33	10,99	3	0,99	5	1,65	9	2,99	7	2,32	5	1,65	4	1,33
Autre classe thématique et rubrique non renseignée																	
19	Autre nouveau	11	3,66	2	0,66	0	0	0	0	0	0	1	0,33	0	0	1	0,33
20	Nc	5	1,66	1	0,33	0	0	1	0,33	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total		16	5,33	3	1	0	0	1	0,33	0	0	1	0,33	0	0	1	0,33
Total général		300	100	73	24,31	13	4,3	12	3,96	12	3,92	12	3,97	14	4,65	10	3,32

Tableau 2.77 — Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « niveau d'étude — diplôme obtenu » : cursus 2 et 3 orientés respectivement vers des formations de type manuel, ou n'entrant pas dans cette catégorie

L'analyse de ce tableau montre ainsi que :

- dans la classe thématique intitulée « objets sociétaux », le choix onomastique le plus représenté louche les catégories « bandes dessinées » et « mythologie », avec respectivement 6 et 5 répondants, soit la moitié du groupe de cette catégorie qui comprenait 22 interviewés. En ce qui concerne la variable indépendante « niveau d'études – diplôme (s) obtenu (s) », les rubriques les plus sollicitées sont celles des groupes BTS et « aucun diplôme » avec 6 unités pour chacune d'elles ;
- dans la classe thématique intitulée « marques indicielles de la personnalité du sujet », la catégorie « indices hypocoristiques » a été la plus sollicitée avec 9 internautes ayant choisi ce type de formation onomastique ;
- dans la classe thématique « histoire personnelle du sujet », c'est la catégorie dite « en relation avec l'histoire personnelle » qui a fait l'objet d'un choix majoritaire de la part des interviewés avec 19 unités. La répartition en matière de variable indépendante attachée au niveau d'études et/ou diplôme (s) obtenu (s) montre que les titulaires des diplômes CAP/CEP ainsi que les interviewés fédérés autour de la rubrique « autre diplôme », sont majoritairement représentés avec respectivement 9 et 7 unités ;
- enfin, la classe thématique dénommée « autre classe thématique et rubrique non renseignée » a été sollicitée par 3 internautes qui se sont répartis ainsi : 2 pour « autre nouveau » et 1 pour « rubrique non renseignée ».

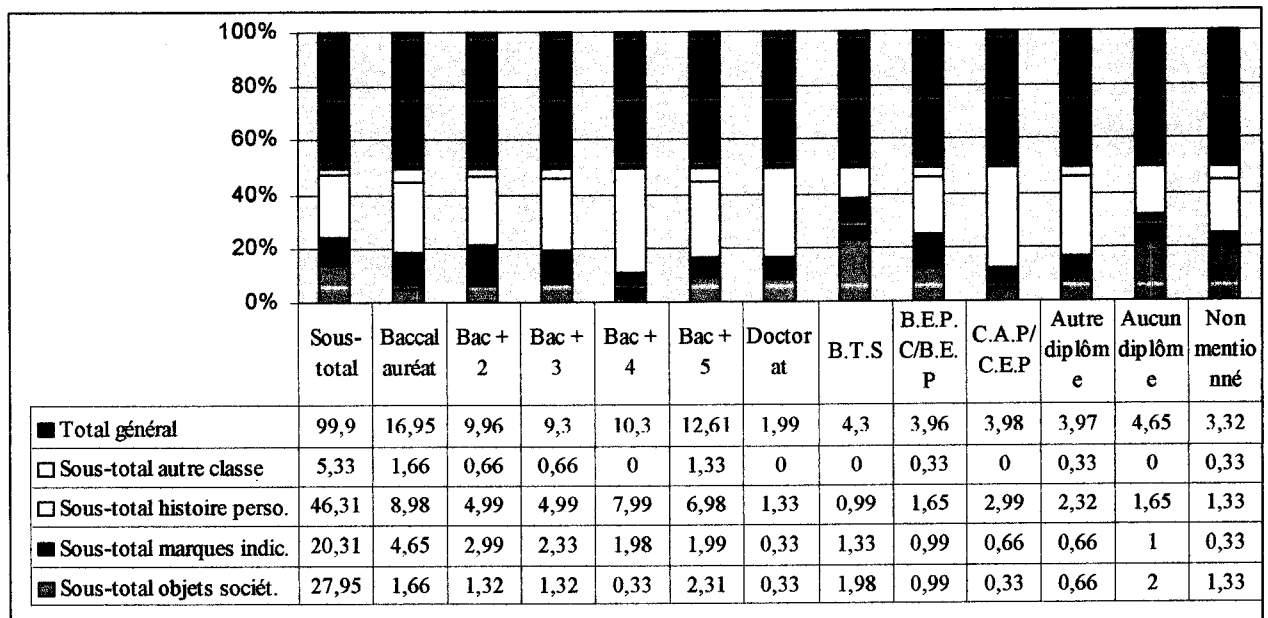
Il ne semble pas que la formation onomastique du *nomen falsum* soit corrélée à la variable dépendante « niveau d'études/diplôme (s) obtenu (s) », puisque chacune des rubriques sollicitées, en ce qui concerne la création onomastique, est renseignée dans des proportions quasi équivalentes. Toutefois, certains écarts peuvent apparaître. Afin de procéder au repérage de ces derniers, nous mettrons en relation les différents sous-totaux ayant renseigné les classes thématiques avec les rubriques corrélées à la variable indépendante « niveau d'études et/ou diplôme (s) obtenu (s) ». Ces données seront présentées dans les tableaux synoptiques 2.78 et 2.79 en page 227 ainsi que dans le graphique qui leur est associé (*cf.* graphique 2.80 en page 228).

Population de 300 unités — valeur en fréquence et en pourcentage			Sous-total Cursus 1		Bacca - lauréat		Bac + 2 DEUG		Bac + 3 Licence		Bac + 4 Maîtrise		Bac + 5 DEA		Doctorat	
Cursus 1	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
Sous-total objets sociét.	84	27,95	62	20,66	15	1,66	12	1,32	8	1,32	5	0,33	20	2,31	2	0,33
Sous-total marques indic.	61	20,31	46	15,32	14	4,65	9	2,99	7	2,33	9	1,98	6	1,99	1	0,33
Sous-total histoire perso.	139	46,31	106	35,33	27	8,98	15	4,99	15	4,99	24	7,99	21	6,98	4	1,33
Sous-total autre classe	16	5,33	13	4,33	5	1,66	2	0,66	2	0,66	0	0	4	1,33	0	0
Total général	300	100	227	74,98	61	16,95	38	9,96	32	9,3	38	10,3	51	12,61	7	1,99

*Tableau 2.78 — Synthèse de la variable indépendante « niveau d'études ou diplôme obtenu, cursus 1 » et de la variable dépendante « classes thématiques »*

Population de 300 unités — valeur en fréquence et en pourcentage			Sous-total Cursus 2 et 3		BTS		BEPC/BE P		CAP/CEP		Autre diplôme		Aucun diplôme		Non mentionné	
Cursus 2 et 3	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
Sous-total objets sociét.	84	27,95	22	7,33	6	1,98	3	0,99	1	0,33	2	0,66	6	2	4	1,33
Sous-total marques ind.	61	20,31	15	4,99	4	1,33	3	0,99	2	0,66	2	0,66	3	1	1	0,33
Sous-total histoire perso.	139	46,31	33	10,99	3	0,99	5	1,65	9	2,99	7	2,32	5	1,65	4	1,33
Sous-total autre classe	16	5,33	3	1	0	0	1	0,33	0	0	1	0,33	0	0	1	0,33
Total général	300	100	73	24,31	13	4,3	12	3,96	12	3,92	12	3,97	14	4,65	10	3,32

*Tableau 2.79 — Synthèse de la variable indépendante « niveau d'études ou diplôme obtenu, cursus 2 et 3 » et de la variable dépendante « classes thématiques »*



**Graphique 2.80 — Représentation des corrélés entre la variable indépendante « niveau d'études, diplôme (s) obtenu (s) » et la variable dépendante « classes thématiques »**

L'analyse de ce graphique ainsi que des tableaux 2.78 et 2.79 qui lui sont corrélés, ne montre pas d'écart particulier qui serait associé à la détention ou la non-détention de tel ou tel diplôme particulier. En revanche, nous notons la récurrence d'une création onomastique majoritairement représentée à travers la rubrique « en relation avec l'histoire personnelle », avec comme sous-ensemble la catégorie dénommée « histoire personnelle du sujet » ; cette dernière appartient, selon nous, à la sphère privée de l'interviewé. Nous avons mis en relief cette manière de dichotomie entre une praxis réalisée dans l'anonymat, le *nomen falsum*, et un projet créatif qui fait appel à la sphère privée de l'internaute à travers son histoire personnelle. Cette particularité fera l'objet d'une analyse ultérieure.

### 2.3.2.6. Traitement des variables dépendantes, cluster 2, question 7 corrélée à la variable indépendante *catégorie socioprofessionnelle (CSP)*

Bien que les résultats des corrélés, variables dépendantes, cluster 2, question 7, en relation avec les variables indépendantes déjà citées, n'aient mis en relief aucun indice soutenant une spécificité inhérente à tel ou tel groupe en matière de création onomastique, nous procéderons à l'étude de la variable indépendante dénommée « catégorie socioprofessionnelle ». En effet, l'organisme de INSEE avait mis en relief le fait que : « les cadres et professions intellectuelles

supérieures [étaient] significativement plus équipés que les autres catégories en ordinateur, tandis que les ouvriers et surtout les agriculteurs sont moins bien équipés en biens de haute technologie » (Bulletin 700, février 2000, p. 3). Cette conclusion permet de cerner, du moins en partie, le type de population qui serait potentiellement utilisatrice de l'Internet, l'équipement informatique étant la condition *sine qua non* pour l'accès à ce média.

La procédure mise en place pour l'étude en cours, sera identique à celles initialisées lors de l'analyse des trois autres variables indépendantes : sexe, âge, niveau d'études et/ou diplôme (s) obtenu (s). Dans un premier temps, les résultats chiffrés seront présentés sous la forme d'un tableau synoptique auquel nous associerons une figure graphique. Par ailleurs, pour des raisons de lisibilité, nous indexerons les catégories socioprofessionnelles ainsi :

- agriculteurs = 1 ;
- artisans, commerçants et chefs d'entreprises = 2 ;
- cadres et professions intellectuelles supérieures = 3 ;
- professions intermédiaires = 4 ;
- employés = 5 ;
- ouvriers = 6 ;
- sans profession = 7 ;
- étudiants = 8.

Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « catégorie socioprofessionnelle »																			
Population de 300 unités — valeur en fréquence et en pourcentage			1	2	3	4	5	6	7	8									
Classe thématique : objets sociétaux																			
Catégories		Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%		
1	Bandes dessinées	16	5,3	0	0	0	0	2	0,6	2	0,6	1	0,3	0	0	5	1,6	6	1,9
2	Films ou pièces de théâtre	27	9	0	0	0	0	5	1,6	11	3,6	2	0,6	1	0,3	1	0,3	7	2,3
3	Séries télévisées	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,3	0	0	0	0	0	0
4	Contes	7	2,33	0	0	1	0,3	2	0,6	3	0,9	0	0	0	0	0	0	1	0,3
5	Jeux vidéo	6	2,66	0	0	0	0	2	0,6	1	0,3	0	0	0	0	0	0	3	1
6	Groupes musicaux	8	2,66	0	0	0	0	1	0,3	1	0,3	1	0,3	0	0	1	0,3	4	1,3
7	Religion	3	1	0	0	0	0	2	0,6	1	0,3	0	0	0	0	0	0	0	0
8	Mythologie	13	4,33	0	0	2	0,6	3	1	2	0,6	0	0	1	0,3	1	0,3	4	1,3
9	Publicité	1	0,33	0	0	0	0	1	0,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total		84	27,95	0	0	3	0,9	18	5,9	21	6,9	5	1,6	2	0,6	8	2,6	27	8,9
Classe thématique : marques indicelles de la personnalité du sujet																			
10	Toponymes	5	1,66	0	0	0	0	0	0	1	0,3	1	0,3	0	0	1	0,3	2	0,6
11	Indices ethniques	8	2,66	0	0	0	0	1	0,3	1	0,3	1	0,3	0	0	5	1,6	0	0
12	Indices style "petites annonces"	9	3	0	0	0	0	2	0,6	3	1	1	0,3	0	0	2	0,6	1	0,3
13	Indices hypocoristiques	26	8,66	0	0	2	0,6	4	1,3	5	1,6	3	1	2	0,6	3	1	7	2,3
14	Qualité particulière	13	4,33	0	0	0	0	1	0,6	4	1,3	1	0,3	1	0,3	2	0,6	4	1,3
Sous-total		61	20,31	0	0	2	0,6	8	2,9	14	4,6	7	2,3	3	0,9	13	4,3	14	4,6
Classe thématique : histoire personnelle du sujet																			
15	Indices métaphoriques	20	6,66	0	0	0	0	7	2,3	2	0,6	0	0	1	0,3	3	1	7	2,3
16	Indices patronymiques (nom et prénom réel)	34	11,3	0	0	1	0,3	7	2,3	9	2,9	1	0,3	3	1	5	1,6	8	2,9
17	Cryptonymes	14	4,66	0	0	0	0	5	1,6	3	1	2	0,6	0	0	0	0	4	1,3
18	En relation avec l'histoire personnelle	71	23,6	0	0	3	1	13	4,3	12	3,9	13	4,3	0	0	11	3,6	19	6,3



<b>Sous-total</b>	139	46,	0	0	4	1,3	32	10,	26	8,6	16	5,2	4	1,3	19	6,3	38	12,
		31				3		6		1		9		3		1		9
<b>Autre classe thématique et rubrique non renseignée</b>																		
<b>19 Autre nouveau</b>	11	3,66	0	0	0	0	1	0,3	3	1	2	0,6	0	0	0	0	5	1,6
								3				6						6
<b>20 Nc</b>	5	1,66	2	0,6	0	0	2	0,6	0	0	1	0,3	0	0	0	0	0	0
				6				6				3						
<b>Sous-total</b>	16	5,3	2	0,6	0	0	3	0,9	3	1	3	0,9	0	0	0	0	5	1,6
		3		6				9				9						6
<b>Total général</b>	300	100	2	0,6	9	2,9	61	20,	64	21,	31	10,	9	2,9	40	13,	84	28,
				6		8		6		2		2		8		3		1

**Tableau 2.81 — Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « catégorie socioprofessionnelle »**

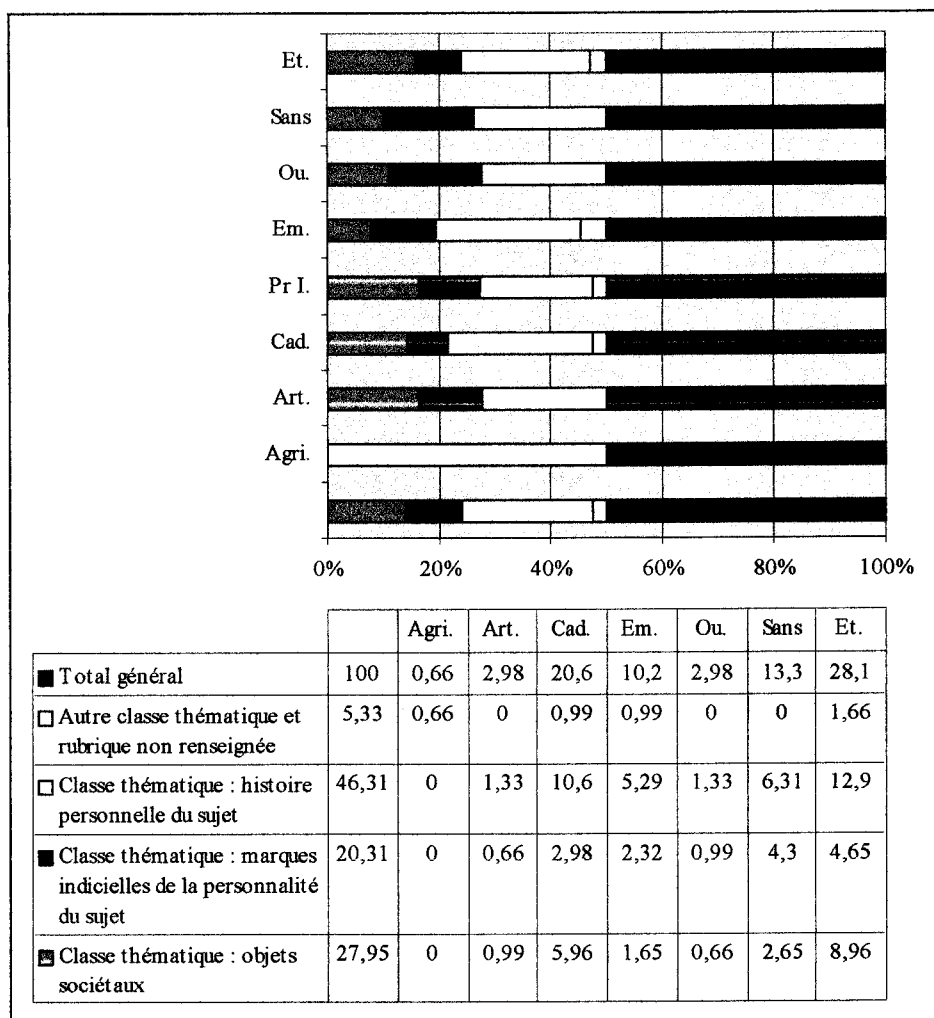
Dans cette catégorie, les usagers répartissent, comme suit, l'orientation qu'ils ont prise en matière de choix onomastique :

- En ce qui concerne la classe thématique intitulée « objets sociétaux », sur les 84 sujets ayant notifié ce type de choix, le groupe des « étudiants » (catégorie CSP indexée sous le chiffre 8) est le plus nombreux avec 27 participants, suivi du groupe dit des « professions intermédiaires » (CSP indexé sous le chiffre 4) et composé de 21 unités, vient ensuite le groupe socioprofessionnel des « Cadres et professions intellectuelles supérieures » (CSP 3) avec 18 répondants. Toutefois, nous ne reviendrons pas sur les catégories ayant bénéficié du choix des internautes, les résultats globaux ayant été présenté au cours du présent chapitre ;
- Pour la classe thématique dénommée « marques indicelles de la personnalité du sujet » : avec 61 unités, c'est le groupe des « étudiants » (CSP 8) qui est le plus représenté (14 unités). Il est à égalité avec celui dit des « professions intermédiaires » (CSP 4). Ces groupes sont suivis par le groupe dit « sans profession » (CSP 7) qui comprend 13 unités. Les autres groupes sont répartis à travers les différents items proposés ;
- La classe thématique « histoire personnelle du sujet » fédère à elle seule, comme nous l'avons déjà constaté, presque la moitié des choix de la population interrogée avec 139 unités considérées sur une totalité de 300 interviewés. Le groupe le plus représenté est celui des « étudiants » (CSP 8) avec 38 sujets, suivi par celui des « Cadres et professions intellectuelles supérieures » (CSP 3) avec 32 unités. Le reste des choix est réparti à travers les différentes rubriques ;

- Enfin, la classe regroupant les internautes ayant fait des choix n'entrant pas dans les options susmentionnées, ou n'ayant pas renseigné le questionnaire, regroupe 16 unités.

Population de 300 unités — valeur en fréquence et en pourcentage	1	2	3	4	5	6	7	8	
<b>Classe thématique : objets sociétaux</b>									
Sous-total	84 27,95	0 0	30,9 9	185,9 6	216,9 6	51,6 5	20,6 6	82,6 5	278,9 6
<b>Classe thématique : marques indicielles de la personnalité du sujet</b>									
Sous-total	6120, 31	0 0	20,6 6	82,9 8	144,6 4	72,3 2	30,9 9	134,3 1	144,6 5
<b>Classe thématique : histoire personnelle du sujet</b>									
Sous-total	13946, 31	0 0	41,3 3	3210, 6	268,6 1	165,2 9	41,3 3	196,3 1	3812, 9
<b>Autre classe thématique et rubrique non renseignée</b>									
Sous-total	165,3 3	20,6 6	0 0	30,9 9	3 1	30,9 9	0 0	0 0	51,6 6
<b>Total général</b>	<b>300</b> <b>100</b>	<b>20,6</b> <b>6</b>	<b>92,9</b> <b>8</b>	<b>6120,</b> <b>6</b>	<b>6421,</b> <b>2</b>	<b>3110,</b> <b>2</b>	<b>92,9</b> <b>8</b>	<b>4013,</b> <b>3</b>	<b>8428,</b> <b>1</b>

*Tableau 2.82 — Synthèse du comparatif : variable dépendante « classes thématiques » et variable indépendante « catégorie socioprofessionnelle »*



**Graphique 2.83 — Synthèse du comparatif variable dépendante « classes thématiques » et variable indépendante « catégorie socioprofessionnelle »**

Ces chiffres réitèrent ce que nous avons déjà constaté : la répartition des choix mentionnés par les internautes ne met pas en relief une catégorie socioprofessionnelle, majoritairement représentée en matière de création onomastique, et qui se serait ainsi démarquée de ses pairs. Les sous-totaux résultants des calculs faits à l'intérieur de chacune des classes thématiques, puis corrélés entre eux, sont présentés à travers le tableau synoptique 2.82 et illustrés avec la figure graphique 2.83. Nous notons, par ailleurs, qu'aucun interviewé n'a renseigné la question 8 dans laquelle il était proposé à l'internaute de mentionner de nouvelles catégories. Cette option avait été mise en place, dans le cas de figure où le (s) pseudonyme (s) de l'interviewé n'appartenaient pas à celles répertoriées dans la question 7.

## 2.4 Généralisation et formulation de nouvelles hypothèses

Notre analyse finale portera sur trois volets :

1. dans un premier temps, il sera fait une mise en relation de nos résultats chiffrés avec ceux présentés par l'organisme de l'INSEE – cet organisme a procédé à des études statistiques relatives à des populations d'utilisateurs de matériel informatique, et ayant la capacité potentielle à utiliser l'Internet –. En matière de chiffres, certains écarts peuvent apparaître entre l'utilisateur potentiel de l'Internet, analysé par l'INSEE à travers ses habitudes de consommation, et l'utilisateur réel tel qu'il nous est apparu à travers les réponses reçues à notre enquête. Nous tenterons d'apporter une explication aux différences repérées ;
2. le deuxième volet portera sur l'hypothèse que nous avons formulée, à savoir qu'à une société pérenne serait corrélé un fait onomastique stable, alors qu'à une société labile correspondrait un fait anthroponymique en mutation. Pour ce, nous mettrons en corrélation les résultats obtenus à partir de l'étude de trois groupes socioculturels différents<sup>66</sup> pris dans des contextes économique-historiques particuliers et ayant procédé à des changements du *nomen*, avec la présente étude initialisée à partir de notre questionnaire ;
3. Dans le troisième volet, nous tenterons d'analyser l'antinomie que nous avons relevée et qui serait affichée à travers un anonymat comme mode de fonctionnement du *nomen falsum* et des qualités mises en valeur comme l'humour ou encore le fait que l'internaute laisse passer des indices de sa sphère intime.

### 2.4.1. Une approche chiffrée de l'utilisateur de l'Internet

Ainsi que nous l'avons mentionné, les études statistiques réalisées par l'organisme de l'INSEE, auprès de consommateurs français pour tout ce qui touche à l'équipement en matériel informatique et les objets qui lui sont associés, montrent que certaines populations sont surreprésentées alors que d'autres sont sous-représentées. Ce type d'études étant peu développé, nous ne faisons référence qu'à six analyses en provenance de l'institution citée précédemment et à une étude menée par le Ministère de la Culture et de la Communication.

---

<sup>66</sup> Cf. § *Mise en place d'une étude comparative de trois corpus onomastiques relevés chez les internautes francophones, les esclaves affranchis Réunionnais et les immigrants Bretons en Nouvelle-France* en page 79 et suiv.

Pour chaque bulletin cité, nous dégagerons les données chiffrées essentielles se rapportant à nos recherches. Nous précisons par ailleurs que la méthodologie appliquée pour le recueil de données, par ces organisations, diffère de celle que nous avons mise en place lors de la création et de l'enregistrement en ligne de notre questionnaire.

Ainsi, la méthodologie appliquée, aux fins de comprendre les résultats présentés par l'organisme de l'INSEE, est définie comme suit par ce dernier :

Le dispositif d'enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCV) permet, depuis janvier 1996, d'étudier annuellement l'évolution d'indicateurs sociaux harmonisés dans l'ensemble de l'Union Européenne. L'ensemble des indicateurs est divisé en trois groupes qui font chacun l'objet d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon de 8 000 logements (Bulletin 629, janvier 1999, p. 4).

La méthodologie affichée par le Ministère de la Culture et de la Communication est la suivante :

Les résultats de l'étude portent sur un échantillon de 450 foyers issus de la « 24 000 Multimédia » interrogés en face-à-face à leur domicile au cours du premier trimestre 1999 par les sociétés ISL et Médiamétrie. Cette enquête régulière mesure l'évolution des équipements et des comportements des Français dans le domaine du multimédia (audiovisuel, téléphonie, informatique, jeux vidéo) en interrogeant chez eux 24 000 foyers chaque année soit environ 60 000 individus. L'échantillon est composé de foyers équipés d'au moins un micro-ordinateur. Les foyers ayant un accès à l'Internet à domicile y sont surreprésentés (140 sur 450) (Développement culturel, n° 130, octobre 1999, p. 6).

Enfin, notre enquête, quant à elle, a été définie à partir d'un échantillonnage de 300 volontaires qui ont répondu spontanément à notre questionnaire en ligne<sup>67</sup>. Afin d'affiner le profil de l'utilisateur de l'Internet, nous mettrons en regard les données chiffrées de chacune des études citées avec les résultats que nous avons obtenus à partir de l'analyse des réponses faites à notre questionnaire. Cette étude comparative nous permettra de jauger la marge d'erreur existant entre la population parente et notre échantillon représentatif et ainsi d'apporter des réserves sur les conclusions étayant nos relevés statistiques.

Ces six bulletins, établis de janvier 1999 à mai 2004, définissent les habitudes de consommation des Français en matière de biens informatiques et d'objets associés. Ces *habitus* sont présentés à travers les chiffres suivants :

---

<sup>67</sup> Cf. § *Elaboration et mise au point du questionnaire dans sa partie formelle*, page 149 et suiv.

- le premier bulletin souligne que :

L'équipement des ménages est très lié à leur catégorie sociale. Pour un taux moyen de 19 % en mai 1998, la proportion des ménages de cadres du privé ou exerçant une profession libérale équipée de micro-ordinateurs s'élève à 45 % contre 10 % pour les ouvriers et seulement 6 % pour les agriculteurs (629, janvier 1999, p. 2).

Il ressort de ces chiffres que certaines populations sont sous-représentées. Nous avons en effet constaté que les résultats de notre enquête montrent que les interviewés appartiennent majoritairement à une population étudiante (28 %). Toutefois, les cadres ainsi que les professions intermédiaires sont représentés dans des proportions de 20,33 % et 21,33 % alors que la classe des agriculteurs est absente de notre population-échantillon, tandis que les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ne sont représentés que dans une proportion assez faible (3,66 %). Ces chiffres rejoignent donc ceux présentés par l'INSEE ;

- le deuxième bulletin dédié à l'informatique comme une « technique assimilée par les jeunes générations » présente les chiffres suivants :

En juin 1998, environ 46 % des personnes interrogées déclaraient savoir se servir d'un ordinateur. Les adolescents et les jeunes adultes sont le plus familiarisés avec l'informatique. Huit sur dix s'estimaient compétentes en la matière. Les personnes compétentes en informatique sont encore majoritaires entre 25 et 49 ans, mais cette connaissance se raréfie pour les générations antérieures : de 41 % entre 50 et 59 ans, le pourcentage tombe à 11 % après 60 ans (643, avril 1999, p. 1).

Pour ce qui est de nos résultats, nous rejoignons les chiffres annoncés par cet organisme avec un pourcentage de 32,67 % de sujets appartenant à la tranche d'âge des 15-24 ans ;

- ce bulletin réfère plus spécifiquement aux technologies de l'information et de la communication dont les chiffres sont analysés à partir des entreprises industrielles et des sociétés de services. Il y est simplement précisé : « En plein essor, les technologies de l'information et de la communication sont stimulées par une forte demande des entreprises, mais aussi, et c'est plus nouveau, des ménages » (648, mai 1999, p. 1). Ce constat cible le fait que derrière ces nouvelles technologies, l'Internet en plein essor génère de nouvelles praxis et initialise un nouveau type de communication ;
- le quatrième bulletin développe ses études sur « la percée du téléphone portable et d'Internet ». Ainsi, il y est mentionné :

« À âge, type de famille, niveau de vie, diplôme, et lieu de résidence égaux, c'est-à-dire « toutes choses égales par ailleurs », les cadres et professions intellectuelles supérieures sont significativement plus

équipés que les autres catégories en ordinateur, tandis que les ouvriers et surtout les agriculteurs sont moins bien équipés en biens de haute technologie (ordinateur, répondeur, chaîne hi-fi). [...] Le diplôme est généralement peu significatif, sauf aux deux extrémités de l'échelle. Les « sans-diplôme » sont, toutes choses égales par ailleurs, moins souvent équipés dans tous les domaines, sauf le téléviseur couleur. Les titulaires du baccalauréat et de diplômes de l'enseignement supérieur sont quant à eux moins équipés en téléviseur couleur et magnétoscope, mais plus équipés en ordinateurs. (700, février 2000, p. 3).

Nous avons déjà noté, que ce soit à travers les études de l'INSEE ou bien à partir de nos propres résultats, que des disparités existaient au niveau de la consommation de biens informatiques et ceci en fonction des catégories socioprofessionnelles. La mention faite des clivages relevés, entre les populations dites « sans-diplôme » et les titulaires du baccalauréat et des diplômes de l'enseignement supérieur, a été vérifiée lors de l'analyse de la variable indépendante « niveau d'études et/ou diplôme (s) obtenu (s) ». Nous avons obtenu les chiffres suivants : la population la plus représentée est titulaire du diplôme du baccalauréat (61 interviewés), soit 20,33 % de l'ensemble de la population ; sur les deux orientations possibles : cursus universitaire et diplôme (s) ou études à visée professionnelle, la catégorie la plus représentée est la première avec une fréquence cumulée de 228 unités, contre 37 pour la seconde catégorie ;

- sur le bulletin intitulé *Un tiers des adultes ont déjà utilisé l'Internet*, il y est précisé que la moitié de la population, dénommée « étudiant », « élève », « en formation », de plus de 15 ans et ayant un accès direct à un micro-ordinateur, avait déjà utilisé un ordinateur et un tiers l'Internet. Il y est mentionné également que : « Les jeunes, les cadres, les diplômés de l'enseignement supérieur, les hommes et les personnes vivant dans un milieu aisé sont les plus familiarisés avec ces nouvelles technologies » (850, juin 2002, p. 1). Ces chiffres sont corroborés par les résultats chiffrés obtenus à partir de nos variables indépendantes. En effet, l'analyse de notre corpus de réponses à notre questionnaire en ligne présente le constat suivant : la population la plus représentée est de sexe masculin (55,66 %), appartient à la classe d'âge des 15-24 ans (32,67 %), fait partie de la CSP des étudiants (28 %) ; les cadres ainsi que les professions intermédiaires sont représentés dans des proportions de 20,33 % et 21,33 % et sont titulaires du baccalauréat avec 20,33 % de la population interrogée ;
- ce bulletin émis par l'INSEE mentionne la progression de l'Internet ainsi « Près du quart des ménages [sont] connectés à l'Internet en mai 2002, 28 % en mai 2003 » (968, mai 2003, p. 1) ;
- enfin le Ministère de la Culture et de la Communication signale ainsi : « Un cinquième

des foyers équipés d'un ordinateur dispose d'un accès à l'Internet. [...] Ces « internautes domestiques » possèdent, de façon accentuée, tous les traits distinctifs de l'utilisateur d'ordinateur : ce sont le plus souvent des hommes, ils sont plus diplômés et plus parisiens » (Développement culturel, 130, octobre 1999, p. 1). En ce qui concerne la dernière proposition de cette conclusion, nous précisons qu'il ne nous a pas été possible de cibler l'origine géographique des interviewés, car les sources de nos données sont en provenance exclusive de l'Internet,

Malgré la structure d'un échantillonnage composé de volontaires ayant répondu spontanément à notre questionnaire en ligne, il apparaît que nos résultats suivent d'assez près ceux fournis par des organisations comme l'INSEE ou d'institutions comme le Ministère de la Culture et de la Communication. Toutefois, nous avons noté une proportion importante d'étudiants (28 %) qui pourrait s'expliquer par une manière d'empathie envers l'objet du questionnaire, soit une enquête initialisée dans le cadre de la préparation à une thèse de doctorat.

#### **2.4.2. Le fait onomastique, entre labilité et pérennité**

Les recherches auxquelles nous avons procédé, chapitre I, § 1.5.2, et qui étaient engagées sur une étude comparative entre trois groupes socioculturels différents, considérés dans des contextes historico-économiques particuliers, nous ont orientées vers des hypothèses suivantes et que nous rappellerons dans le cadre de la conclusion à ce chapitre. Nous avons, en effet, élaboré, à partir des analyses présentées par Hogue, Lévesque et Morin (1988), un schéma évolutif de la structure groupale<sup>68</sup> ; il présente le groupe comme un objet évolutif dont l'histoire est fédérée autour son engagement dans la constitution d'un projet commun, projet qui génère un sentiment d'appartenance. Par ailleurs, la distribution des statuts et des rôles de chacun des membres constitutifs à cet ensemble, participe également de la construction de l'objet groupe. Nous ajouterons que c'est la redéfinition des paramètres de structuration du groupe qui le fait évoluer : soit vers une tendance à la nég-entropie, soit vers une tendance à l'entropie. Ces processus sont toujours réversibles, car ils sont corrélés au changement des paramètres considérés (fédération autour d'un projet commun, sentiment d'appartenance, statuts et rôles des membres de la structure groupale). Ainsi, le changement onomastique interviendrait dans les cas de figure suivant :

---

<sup>68</sup> Cf. *Schéma 1.11* en page 71.



- « lors du processus de structuration d'un groupe qui resterait au stade de la redéfinition permanente, par exemple pour le groupe des internautes ;
- lors du changement du statut et/ou du rôle des membres au sein du groupe (par exemple, le groupe des affranchis Réunionnais) ;
- lors du désengagement des membres d'un groupe autour d'un projet commun (par exemple, le groupe des immigrants Bretons) ».

Nous ajoutons également que « les composantes repérées lors de ces transformations, ne peuvent expliquer à elles seules, ce qui sous-tend le changement onomastique. Ce dernier s'inscrirait avant tout dans un ensemble plus vaste qui serait celui de la mutation de la société ».

Ainsi, l'abolition de l'esclavage, en 1848, induit une redéfinition du statut des membres pour l'ensemble des sociétés impliquées dans ce processus. L'immigration des Bretons en Nouvelle France se traduit par la mise en place d'une nouvelle entité socio-économique. Les sciences de l'information et de la communication sont à l'origine de la création du média Internet. Comme le souligne Proulx, à ce propos : « Les technologies de l'information et de la communication, et en particulier Internet, sont perçues comme un puissant vecteur d'innovation sociale dans le processus actuel de restructuration des sociétés contemporaines » (2004, p. 52). L'avènement de ce média serait à l'origine, dans le cadre du processus de structuration de l'objet « groupe », de l'arasement du statut et des rôles chez le sujet appartenant à ce type d'espace social.

Cependant, une analyse approfondie du changement onomastique relevé auprès de la population des internautes interviewés à partir du questionnaire en ligne, montre que la tendance générale serait à la pérennisation du pseudonyme. En effet, les chiffres indiquent que sur 300 interviewés, 155 sujets restent fidèles à leur anthroponyme, contre 145 qui disent en avoir changé. Pour ce dernier groupe, 49 n'en ont changé qu'une seule fois, 40 deux fois, 32 plus de deux fois, et enfin 24 n'ont pas renseigné cette partie du questionnaire.

Dans le cadre de l'Internet, ce constat montre que le phénomène de labilité n'intervient que lors du passage de la société civile à la société virtuelle avec la prise d'un pseudonyme en place des anthroponymes en usage (nom patronymique et prénom). En revanche, sur cet espace particulier qu'est l'Internet, il semble que l'inscription onomastique tendrait vers la

pérennisation comme nous l'ont montré les chiffres précités. En effet, nous avons noté que ces changements onomastiques n'étaient pas plus importants en nombre que ceux initialisés dans la société civile et touchant le sujet de sexe féminin. Ce dernier prend à la naissance le nom du père (patronyme) dans la mesure où la structure familiale intègre ce dernier. Dans le cas contraire, il s'agit toujours d'anthroponyme de type patrilinéaire puisque la mère fera porter à l'enfant le *nomen* de son propre père, sauf dans le cadre de la nouvelle loi qui propose un choix onomastique pris, soit dans le groupe patrilinéaire, soit dans le groupe matrilinéaire, ou encore avec une combinaison des deux. À travers ce développement, force est de constater que les changements onomastiques intervenant sur l'Internet ne sont pas plus importants, en nombre, que ceux intervenant dans la vie civile. Nous ajoutons que, contrairement à nos hypothèses de départ, à savoir qu'à une société pérenne correspondrait un fait onomastique stable et qu'à une société labile serait corrélée une nomination de type mutable, il semblerait que l'espace de l'Internet s'inscrirait dans le cadre d'une société pérenne.

#### **2.4.3. Le statut du *nomen falsum* : entre anonymat et sphère privée du sujet**

L'analyse du processus de création onomastique du pseudonyme montre qu'il existerait une manière d'antinomie entre l'anonymat en usage sur l'Internet et la nature des choix anthroponymiques. En effet, les chiffres nous indiquent que les classes thématiques regroupant les choix des interviewés se répartissent comme suit : 139 sujets ont choisi la classe thématique dénommée « histoire personnelle du sujet » alors que l'ensemble des deux autres classes thématiques intitulées respectivement « objets sociétaux » et « marques indicelles de la personnalité du sujet » n'ont été sollicitées que par 145 interviewés. Une analyse plus affinée de la classe thématique qui recueille le plus grand nombre de choix en tant que support de création onomastique, met en relief le fait qu'elle subsume des objets qui touchent à la sphère privée du sujet. Ainsi, la mise en place du *nomen falsum* se réaliserait à travers des identités déjà existantes (EEIS) : actualisation de patronymiques ou de prénoms, des anthroponymes renvoyant à l'histoire personnelle de l'utilisateur et donc indirectement à son entourage proche, des autonymes sous forme cryptée ou métaphoriques, cette dernière option correspondrait à une manière de surenchérir le secret lié à la nature même du pseudonyme. En relation avec la sphère privée, certains internautes ont choisi des anthroponymes déjà en usage dans leur cercle familial ou dans celui de leurs relations proches, comme les surnoms. Par ailleurs, certains utilisateurs ont mis en place des créations onomastiques leur permettant d'être reconnu par leur (s) pair (s), lors des séances de clavardage. En outre, les utilisateurs

qui ont mentionné avoir changé de *nomen falsum*, ont orienté leur choix vers des valeurs comme l'humour avec 14,66 % pour le premier pseudonyme, 11,39 % pour le second et enfin 19,44 % pour le troisième. En revanche, un choix en relation avec la notion d'anonymat ne se démarque pas du précédent, en terme de chiffres. En effet, pour le premier pseudonyme, 41 sujets ont affiché cette préférence, ce qui correspond à 14,66 % de l'ensemble de la population ; pour le second pseudonyme, nous obtenons un pourcentage de 17,09 % et enfin pour le troisième pseudonyme, un pourcentage de 11,11 %.

Force est de constater que ces résultats corroborent ceux que nous avons mentionnés, lors des travaux réalisés pour notre mémoire de DEA. Bien que le collationnement des données ait été réalisé différemment pour chacun des corpus cités, nous notons que les internautes privilégient majoritairement des choix liés à la classe thématique dénommée « histoire personnelle du sujet ». Toutes ces données font l'objet d'une présentation dans le tableau synoptique suivant.

Sources des données chiffrées	Objets sociétaux	Marques indicelles de la personnalité du sujet	Histoire personnelle du sujet
Pseudonymes relevés sur le média Internet francophone (1999-2000)	11,83	18,05	70,12
Pseudonymes analysés à partir du corpus des réponses au questionnaire (2002-2003)	27,95	20,31	46,31

**Tableau 2.84 — Comparatif entre les données recueillies en 1999-2000 et celles collationnées en 2002-2003**

Cette manière d'antinomie entre la création onomastique d'un *nomen falsum* associé à la vie privée du sujet et la notion d'anonymat indissociable de l'objet Internet, serait corrélée, selon nous, à la position physique du locuteur et de sa machine, soit à la distance symbolique qui le relie à ses pairs. En effet, nous évoquons le principe d'une distance proxémique uniforme découlant de la configuration même de l'ensemble utilisateur/machine. Cette nouvelle donne transforme les rapports intergroupe, en procédant à un arasement du statut et des rôles dans lesquels s'investit le sujet appartenant à ce type d'espace social.

Finalement, l'internaute inscrit dans cette nouvelle structuration groupale, mise en place dans cette spatialité particulière : chacun derrière sa machine gardant une distance symbolique uniforme, l'est également dans son groupe d'appartenance intime, puisque, bien souvent, l'utilisation de l'ordinateur est une praxis qui se déroule à son domicile. En outre, lorsque l'utilisateur se connecte chez lui, il reste dans sa sphère personnelle intime ; s'il utilise l'Internet sur son lieu de travail ou d'études, il est toujours dans une sphère personnelle, moins intime certes, mais qui reste encore à son échelle. Selon nous, seule l'utilisation de l'Internet dans les cybercafés ou autres lieux publics dédiés à cette fonction, ferait évoluer l'internaute dans une sphère moins intime que les précédentes. Or, dans un bulletin de l'INSEE relatif aux pratiques sociales liées à l'Internet, Rouquette mentionne :

les deux tiers des personnes qui ne sont pas équipées à leur domicile considèrent qu'elles n'en ont pas besoin et que cela ne les intéresse pas. [...] L'utilisation dans des lieux publics (bibliothèque, administration, café Internet) ou chez des proches reste rare (850, juin 2002, p. 1).

Ces statistiques corroborent donc le fait que l'usage de l'Internet est une praxis qui appartient à la sphère privée, fut-elle celle de l'environnement professionnel, scolaire ou universitaire.

Cette double appartenance groupale, la sphère personnelle intime, soit un lieu investi affectivement, et la sphère dédiée à la fonction de clavardage dont le statut ambigu ouvre sur une forme d'intimité symbolisée par la distance proxémique des 20 cm séparant l'utilisateur de son écran d'ordinateur, est sans doute, selon nous, à l'origine de cette antinomie entre une identité déclinée sous la forme de l'anonymat mais laissant percer des indices de l'espace élémentaire d'identité sociale (EEIS).

## **DEUXIÈME PARTIE**

**LE LANGAGE DE L'INTERNET : UN SAVOIR-FAIRE ANCIEN  
NUMÉRISÉ**

## **Introduction de la deuxième partie**

Les travaux de recherche initialisés dans le cadre de cet ouvrage portent sur deux aspects de la construction identitaire du sujet. Le premier, le *nomen*, a été longuement développé, et d'un point de vue généraliste, d'une part, et de façon plus spécifique avec le cas de figure du pseudonyme, d'autre part : cette étude a soutenu la première partie du présent texte. Le second aspect prend en compte le langage ; il fera l'objet de cette deuxième partie. La méthodologie choisie sera de type itératif et s'articulera autour de trois chapitres :

- le premier chapitre s'ouvrira sur une analyse généraliste de l'objet « communication », à travers les différents supports qui l'ont accompagné ;
- l'écriture dans tous ses états et à travers ses différents codes sera l'objet de ce deuxième chapitre ;
- la conclusion de cet ouvrage couvrira une réflexion sur les enjeux et les stratégies de l'Internet considérés à travers le fait communicationnel, l'identité pseudonymique et le nouveau langage en émergence.

### **Chapitre III**

#### **Internet, pratiques sociales et modernité**

Des révolutions médiatiques, comme la radio, la télévision et maintenant l'Internet, ont modifié les *habitus* des usagers en générant de nouvelles praxis, et ceci avec la mise en place de techniques avant-gardistes, ou du moins considérées comme telles, au moment de leur émergence. Afin de mieux cerner ces différentes pratiques sociales, nous présenterons une analyse comparative de ces univers médiatiques. À travers cette approche, c'est le sujet « internaute » qu'il nous sera donné d'analyser.

### **3.1 Une approche diachronique et synchronique de l'objet de la communication à travers ses outils**

L'innovation technique génère bien souvent l'apparition de nouvelles praxis. En effet, une analyse diachronique de ces transformations, d'ordre technologique, montre que des pratiques sociales particulières en ont découlé et se sont ainsi développées. Au cours de ce présent texte, nous présenterons donc les outils scripturaires ayant inféré de nouveaux rapports au monde, comme la découverte des caractères mobiles avec l'imprimerie, ou l'utilisation de l'énergie électrique pour ce qui est du micro-ordinateur, ainsi que les médias qui leur sont corrélés.

Si le support matériel qu'est le micro-ordinateur a modifié le rapport à l'écrit, nous nous interrogerons donc sur la nature de ces transformations. En effet, que recouvre la notion d'écrit numérique, plus spécifiquement lors des échanges communicationnels entre locuteurs sur l'Internet ? L'approche théorique de la construction des différentes couches du « langage machine » nous permettra de mieux comprendre une construction langagière, qui tout en utilisant le code écrit, prend du code oral une partie de sa structure. À cette particularité s'ajoute la création de néologismes, d'acronymes ainsi que la traduction écrite des émotions à travers un système iconographique.

Toutefois, le recours à ces nouveaux langages n'est que la manifestation du « bien communiquer ». Cette pratique sociale fait l'objet de recherches particulières de la part de l'internaute : expressivité des messages échangés, choix du pseudonyme afin d'induire chez l'interlocuteur tel ou tel comportement. Cependant, le concept de communication lui-même recouvre différents concepts. Ainsi que le souligne Dessalles *in Aux origines du langage* :

Tous les êtres communiquent avec les individus de leur espèce. La communication commence avec la recherche d'un partenaire pour la reproduction. Sans communication, la transmission des gènes est impossible, si bien qu'on ne peut même plus parler d'espèce. La communication existe aussi au sein de notre corps : nos cellules ont des modes de communication sophistiqués que nous découvrons progressivement (2000, p. 14 et 15).

Cependant, toujours selon cet auteur, la communication s'articulerait, pour ce qui concerne les échanges intercellulaires, autour de

[...] phénomènes [qui] reposent sur une transmission de l'information qui, par certains aspects, ressemble au langage. [...] Nous semblons bien loin du langage des hommes. Les



signaux ainsi transmis entre les constituants microscopiques de notre corps ne sont précisément que des signaux. Le langage permet de communiquer des émotions ou des pensées abstraites, de transmettre des informations concrètes comme la localisation d'une entité absente (*ibid.*, p. 15).

Ainsi, la communication humaine se manifeste à l'aide de codes qui appartiennent tant au langage non verbal, qu'au paraverbal et au verbal. L'analyse de ces différentes codifications nous permettra, peut-être, de mieux cerner ce qui fait la spécificité du nouveau langage émergeant sur l'Internet.

Nous nous interrogerons donc sur ce qui fait la particularité de ce type de communication. Mais, auparavant, nous aborderons l'objet « communication » d'un point de vue généraliste, et à travers une analyse diachronique des différentes théories posées tant par les linguistes que par les spécialistes de la communication animale. C'est à partir de cette approche théorique que nous nous questionnerons sur la nature particulière du langage mis en place par les internautes : que veulent transmettre les différents locuteurs en présence ? L'objet de la communication soutient-il uniquement des échanges informatifs ? Comment des sujets, communiquant *in absentia*, peuvent-ils manifester leurs sentiments ? Que tentent de transmettre, à travers le support du *nomen falsum*, les usagers de ce média ? Quelle est la nature de l'outil sous-tenant le fait communicationnel à travers le nouveau langage en émergence sur l'Internet ? Ainsi, nous tenterons de comprendre les différentes règles qui ont présidé à la création et à la mise en place de ce nouveau code langagier ; nous en ferons l'analyse à partir d'ouvrages de compilation ainsi que de corpus pris sur l'Internet. L'ensemble de ces codes sera mis en regard avec des formes de langage s'y apparentant.

Que la communication soit appréhendée d'un point de vue écrit, ou d'un point de vue oral, et dans son approche symbolique chez l'être humain, est depuis Aristote, du moins en ce qui concerne la civilisation gréco-romaine dans l'Antiquité, puis la civilisation judéo-chrétienne plus proche, un objet d'interrogations. En effet, ce sujet a été un objet de débat tant en ce qui concerne le fond, soit l'échange communicationnel entre différents locuteurs, qu'en ce qui concerne la forme, soit les outils utilisés par les différents acteurs : code oral, code écrit, codes artistiques à travers les œuvres musicales, picturales ou encore poétiques.

Mais dans un premier temps, nous nous interrogerons sur ce que recouvre le concept de communication ? Peut-on dire du simple transfert d'information qu'il est communication ? Où

se situent les limites de chacune de ces notions ? Et y en a-t-il ? En effet, les concepts d'information et de communication semblent, a priori, recouvrir un même objet. Corraze cite ainsi Watzlawick, Beavin et Jackson qui affirment que le premier postulat de la communication est que l'on ne peut pas ne pas communiquer et « [qu'] on ne peut pas dire non plus que la communication n'existe que lorsqu'il y a intention » (2001, p. 34). Cette approche semble faire l'impasse sur les systèmes dédiés à la simple transmission d'informations, car une ambiguïté subsiste, bien souvent, dès que les concepts d'information et de communication sont abordés. Ainsi, Gauffman in *Les communications non-verbales* considère « tous les comportements organisationnels comme des exemples de communication » (Corraze, 2001, p. 34). Cependant, cette approche reste trop généraliste et ne permet pas d'affiner ce qui peut être de l'ordre de la transmission d'informations, d'une part, et de la communication, d'autre part. Corraze considère « la communication comme un système complexe et soutenu à travers lequel les différents membres de la société sont en interrelation avec plus ou moins d'efficacité et de facilité » (*ibid.*, 2001, p. 36). Plus récemment, dans le cadre d'études initialisées à partir du nouveau média Internet, l'approche des objets communicationnels semble prendre un nouveau sens. Ainsi, Breton, évoquant Wiener, le créateur de la cybernétique, souligne :

On doit toutefois à Wiener et à sa cybernétique d'avoir jeté les fondements du « culte de l'information » et la démarche prosélyte qui accompagne ce nouveau paradigme. Norbert Wiener est à l'origine d'une « vision du monde », assez radicale dans la rupture qu'elle propose. [...] On peut résumer celle-ci de la façon suivante : le monde – et donc tous les êtres qui en relèvent, quels qu'ils soient – est composé de deux grands éléments : d'un côté les formes, les idées, les messages, les « informations » (tous ces termes sont équivalents ici) ; et de l'autre, le désordre, le hasard, l'entropie (2000, p. 36).

Cet auteur ajoute : « L'information est ainsi définie, de façon extraordinairement générale et réductrice à la fois » et de citer la définition qu'en donne Wiener, soit : « le nom pour désigner le contenu de ce qui est échangé avec le monde extérieur à mesure que nous nous y adaptons et que nous lui appliquons les résultats de notre adaptation ». Enfin, Breton spécifie que, selon Wiener, l'entropie « est le négatif de l'information » (*ibid.* p. 36).

Il semblerait donc que le domaine de recherches dans lequel évoluent les théoriciens de la communication et de l'information, ait une influence quant au regard porté sur ces objets d'échange. Par exemple, le lexicographe Pougeoise définit la situation de communication ou la communication comme : « un acte qui consiste à transmettre une information (message)

dans une situation spécifique (contexte) à l'aide d'un système d'unités (signaux, signes, symboles) » (1996, p. 106). Quant au chercheur Corraze, dont la double compétence le positionne à la fois dans le champ des sciences humaines et dans celui de la médecine, en évoquant les systèmes à visée informative et communicative, souligne que :

Les uns sont des processus d'action sur le milieu à modalités physiques et visent à des transformations du même ordre. Les autres sont des moyens de communication et aboutissent à modifier le comportement d'autres individus vivants. [...] Les mouvements d'exploration sont des mouvements d'action qui visent à augmenter le nombre d'informations provenant du milieu (*ibid.*, 2001, p. 39).

Toutefois, pour que l'échange communicationnel puisse se réaliser, des outils lui sont nécessaires. Ainsi Jakobson, dans son ouvrage intitulé *Essais de linguistique générale, les fondations du langage*, évoquant la langue en tant que code, mentionne :

Un tel « ensemble de possibilités déjà prévues et préparées » implique l'existence d'un code, et ce code est conçu par la théorie de la communication comme « une transformation convenue, habituellement terme à terme et réversible » par le moyen de laquelle un ensemble donné d'unités d'information est converti en une séquence de phonèmes et vice versa. (2003, p. 90 et 91).

Ceci étant, l'acte communicationnel subsume un certain nombre de concepts que nous présenterons ci-après. En effet, du message émis les interlocuteurs, en passant par les codes qui le sous-tend, lui-même composé de signes, le fait communicationnel forme un ensemble complexe. La nature du message peut être explicite et/ou implicite ; dans ce dernier cas de figure, il est fait mention de notions comme le signe ou l'indice. Il sera donc fait une approche définitoire de cette terminologie spécifique, ce qui permettra de clarifier l'exposé du présent texte. Pour ce, nous avons choisi des acceptions présentées par différents auteurs. Ainsi, le « code », selon Pougeoise, aurait deux acceptions : la première, de portée généraliste, correspond à « un système de signes conventionnels destinés à transmettre une information », la seconde serait spécifique au domaine de la science linguistique et proposerait le code comme « un ensemble de signes et de règles combinatoires qui permettent de réaliser des messages » (1996, p. 102). Toujours, selon cet auteur, le message est un « énoncé de nature linguistique qui, dans une situation de communication est adressé par un émetteur à un récepteur » (*ibid.* p. 267). En ce qui concerne le terme de « langage », Sapir en dit ceci : « Si les éléments séparés du langage sont les symboles de concepts, l'ensemble du langage lui-même peut s'interpréter comme étant la relation orale de l'établissement de ces concepts dans leurs rapports mutuels » (1970, p. 21).

Cet objet, la communication et ses corrélés, locuteurs, outils dans la forme et dans le fond, seront abordés, dans un premier temps, d'un point de vue dictionnaire. Cet aspect généraliste sera suivi de différentes analyses opérées par des spécialistes appartenant à des domaines de recherche spécifiques comme la linguistique, la philosophie ou encore la sociologie. Cette démarche itérative nous permettra d'appréhender l'objet communicationnel sous des angles divers. Nos recherches portant sur l'émergence d'un nouveau langage et d'une nouvelle donne en matière d'échanges communicationnels, il nous a donc paru pertinent d'en pluraliser l'approche définitoire.

Ainsi, évoquant l'objet « communication, le dictionnaire nous en donne la définition suivante : « n.f., est emprunté (fin XIII<sup>e</sup> — début XIV<sup>e</sup>) au dérivé latin *communicatio* : mise en commun, échange de propos, action de faire part » in *Dictionnaire historique de la langue française*, Rey, 2000, p. 818). Pour ce qui est acteurs de la communication, soit le locuteur ou la locutrice, il en est dit ceci : « n., a été emprunté par les linguistes, vers 1911, au latin *locutor* « celui qui parle » [...] Le mot utilisé pour désigner la personne qui emploie une langue, produit des énoncés, s'oppose à « auditeur ». Il est concurrencé dans d'autres terminologies par destinataire (en opposition à destinataire) et par émetteur (en opposition à récepteur) » (*ibid.* p. 2045).

Les outils initialisant la communication sont pluriels. Pour ce qui est de l'émission orale de messages, elle est supportée par la faculté de formuler des sons dont l'articulation entre eux fait sens et qui forment un code langagier, soit la langue. Pour ce qui est du code écrit, il fait appel à la compétence scripturaire : cet objet sera présenté et analysé au cours du prochain paragraphe.

Le dictionnaire nous renseigne ainsi pour le terme langue :

« n.f., d'abord *lingua*, *lingue* (vers 960), est issu du latin *lingua* qui a les deux grandes acceptions d'« organe situé dans la bouche » et « de système d'expression commun à un groupe ». Le second sens du mot [...] est généralement synonyme de langage. [...] Au début du XX<sup>e</sup> (Saussure), langue a pris en linguistique la valeur de système d'expression potentielle par opposition à parole et discours » (Rey, 2000, p. 1972).

Plus spécifiquement, Akoun in *Dictionnaire de sociologie* donne du langage l'acception suivante :

Le langage parlé (d'où peut dériver secondairement un réseau d'écritures ou tout un jeu de gestes, d'expressions picturales) est l'outil de la communication composé d'une chaîne de sons articulés qui produit et qui communique une pensée, c'est-à-dire du sens. [...] Cette différence radicale entre animal et homme [...] oblige à s'interroger sur cette spécificité du langage qui institue chez l'homme l'univers de sens, lequel n'est ni celui de l'instinct ni celui d'une causalité mécanique, et qui est soumis à une autre sorte de causalité, la causalité symbolique (1999, p. 303 et 304).

La langue est également un produit social en qualité de « contrat collectif auquel tous les membres de la communauté doivent se soumettre en bloc s'ils veulent communiquer. » (Dubois in *Dictionnaire de linguistique*, 2001, p. 267).

Dire de la communication, qu'elle est le moyen qui permet à des individus de communiquer entre eux est, certes, une tautologie. Cependant, nous ajouterons que la communication est multiple car dépendante du contexte dans laquelle elle prend corps. Ainsi, lors d'échanges de salutations, les segments discursifs sont fortement ritualisés. Dans un manuel de savoir-vivre, il est présenté différentes salutations et qui sont ainsi décrites :

Ces traditions anciennes se sont fortement simplifiées. Toutefois, nous avons hérité d'elles une grande variété de saluts, des plus banaux aux plus recherchés : poignées de mains, baiser, révérence, baisemain. Ces saluts s'accompagnent la plupart du temps de formules orales : « Bonjour », que suit le rituel « Comment allez-vous ? » auquel il convient de répondre : « Merci et vous ? » (Lecherbonnier, 1994, p. 236).

Le contenu de tel ou tel segment discursif, dans une situation de communication donnée et fortement ritualisée inférera, de la part du sujet communicant, tel ou tel type de réponse. Renvoyant à cet aspect très formel du discours, Austin dit ainsi : « Dans le cas particulier de la promesse, comme dans celui de beaucoup d'autres performatifs, il convient que la personne qui promet ait une certaine intention (ici, par exemple, celle de tenir parole) » (1970, p. 45). Cet engagement discursif désigné, par le célèbre « quand dire, c'est faire », l'auteur précité l'analyse comme suit : « Nous avons établi comme une distinction préliminaire que l'énonciation performative ne dit pas, ou ne se limite pas à dire, quelque chose, mais qu'elle fait quelque chose » (*ibid.* p. 57). L'environnement contextuel dans lequel se déroule le discours peut être moins structuré et générer ainsi des discours de type informel, ce qui correspond à ce que nous appelons « une conversation à bâtons rompus ». Ces différents

aspects du discours seront appréhendés à travers l'analyse de corpus d'échanges communicationnels sur l'Internet. Cette étude nous permettra ainsi de procéder au repérage du caractère formel, ou informel, des échanges initialisés sur ce média, et de mettre en place une typologie des discours existants.

L'objet de la communication se situe donc au carrefour des échanges interhumains. Rousseau *in Essai sur l'origine des langues*, tente d'explicitier ce phénomène de la manière suivante :

Sitôt qu'un homme fut reconnu par un autre pour un être sentant, pensant et semblable à lui, le désir ou le besoin de communiquer ses sentiments et ses pensées lui en fit chercher les moyens. Ces moyens ne peuvent se tirer que des sens, les seuls instruments par lesquels un homme puisse agir sur un autre. Voilà donc l'institution des signes sensibles pour exprimer la pensée. Les inventeurs du langage ne firent pas ce raisonnement, mais l'instinct leur en suggéra la conséquence. [...] Les moyens généraux par lesquels nous pouvons agir sur les sens d'autrui se bornent à deux, savoir, le mouvement et la voix. L'action du mouvement est immédiate par le toucher ou médiante par le geste : la première ayant pour terme la longueur du bras, ne peut se transmettre à distance : mais l'autre atteint aussi loin que le rayon visuel. Ainsi restent seulement la vue et l'ouïe pour organes passifs du langage entre des hommes dispersés. Quoique la langue du geste et celle de la voix soient également naturelles, toutefois la première est plus facile et dépend moins des conventions : car plus d'objets frappent nos yeux que nos oreilles, et les figures ont plus de variétés que les sons ; elles sont aussi plus expressives et disent plus en moins de temps (1969, p. 1).

La communication s'articulerait donc, selon cet auteur, autour de deux paramètres : le sujet parlant, soit le locuteur, et les outils initialisant l'acte communicationnel, soit la faculté de langage. Cette dernière se manifesterait à travers différents codes : verbal, paraverbal et non verbal. À ce propos, ce philosophe spécifie encore : « La parole distingue l'homme entre les animaux : le langage distingue les nations entre elles » (*ibid.* p. 1). Toutefois, cette étude sur l'origine des langues, publiée en 1817, semblerait donner de cet objet une vue partielle, voire réductrice : la langue comme faculté humaine serait considérée comme un simple outil permettant l'échange interhumain, cependant « l'interaction dialogale ne signifie pas simple transfert d'information » (Hagège, *in L'homme de paroles*, 1985, p. 347). En effet, lors du déroulement de l'échange communicationnel, certains segments discursifs serviront à la mise en relief de tel ou tel élément jugé important par le locuteur. À ce propos, Hagège souligne :

D'abord, le discours, en quoi les langues prennent corps, institue un échange qui commande une hiérarchisation de l'information selon l'importance, et va bien au-delà d'une simple transmission de messages. Ensuite, si ces derniers communiquent, c'est qu'ils ont quelque chose à communiquer, qui n'est pas le produit d'un simple prélèvement sur le monde et l'événement. Les langues sont des modèles, façonnés par la vie sociale, d'articulation du pensable, grâce auxquels se déploie une réflexion capable d'ordonner le

monde. L'expérience est perçue en bloc, mais elle est hiérarchisée linéairement dans l'étendue du discours. Cette opération est à la fois, dialectiquement, la trace de la pensée et cela même qui la nourrit. Méthodes d'analyse, les langues sont du même coup des facteurs essentiels de construction de la personnalité, aussi bien pour l'individu depuis sa naissance que pour l'espèce au cours de son histoire » (1985, p. 347 et 348).

Cependant, référer à l'objet de la communication, réfère à l'existence *in praesentia* et/ou *in absentia* de deux locuteurs au minimum, en deçà, le discours est monologal et ne rentre plus dans ce que nous dénommons la communication. Toutefois, la communication peut se réaliser par la médiatisation d'un objet symbole correspondant à un locuteur Y, pendant d'un locuteur X. Nous exemplifierons ce propos à travers une œuvre intitulée *L'évangile des quenouilles* : cet ouvrage est une compilation de « croyances, savoirs, recettes, dictons », issus de la tradition orale et racontés par des femmes durant des « veillées » ou « soirées ». Dans la première édition, qui vit le jour en 1479, sont répertoriés les us et obligations que tout un chacun se devait vis-à-vis d'objets non humains, qu'ils soient de nature animale, végétale ou minérale. Ainsi, il est dit que :

si un homme trouve en son pourpris<sup>69</sup> un vaisseau d'eeps<sup>70</sup> attaché à un arbre, c'est mauvais signe, à moins qu'il ne donne une pièce d'argent en étrennes aux abeilles. Glose : Beudinon Gorgette<sup>71</sup> dit que si quelqu'un s'approprie les abeilles sans leur donner d'étrennes comme on vient de le dire, elles ne feront que piquer celui-ci, ne l'aimeront jamais et ne lui seront d'aucun profit (1987, p. 66 et 67).

Nous pouvons noter le parallélisme entre une interaction de communication de type formel, entre deux sujets humains, dans laquelle l'un attend que son discours infère tel ou tel type de réponse de la part de son interlocuteur, et l'exemple présenté ci-dessus : l'anthropomorphisation de l'hyménoptère génère un modèle de discours dans lequel les deux actants sont enfermés, car dans ce cas de figure cette typologie discursive générera tel comportement et pas un autre.

Succédant au fait technologique, les philosophes se sont donc penchés sur la nature de l'objet de la communication à travers le symbole, d'une part, et le signe généré par le code écrit, d'autre part. Ainsi, Aristote cité par Todorov dit ceci : « Les sons émis par la voix sont les symboles des états d'âme, et les mots écrits, les symboles des mots émis par la voix. Et de même que l'écriture n'est pas la même chez tous les hommes, les mots parlés ne sont pas non

<sup>69</sup> Pourpris : verger, enclos, jardin.

<sup>70</sup> Vaisseau d'eeps : essaim d'abeilles.

<sup>71</sup> Il s'agit d'une des conteuses de ces *Evangiles des quenouilles*.

plus les mêmes, bien que les états de l'âme dont ces expressions sont les signes immédiats soient identiques chez tous, comme sont identiques les choses dont ces états sont les images » (1977, p. 14). Cette approche aristotélicienne de la pensée va sous-tendre le discours philosophique jusqu'à la révolution industrielle. Cette dernière va marquer l'émergence de nouveaux groupes sociaux comme le prolétariat, et une approche du sujet humain considéré comme partie intégrante de tel ou tel substrat social. Ce nouveau rapport au monde sera à l'origine de théories qui traiteront de la communication et de ses corrélés en qualité d'objet sociétal.

Par ailleurs, deux axes se dégagent de la réflexion de ce philosophe, le signe dans ce qu'il signifie directement et le signe dans ce qu'il signifie indirectement. En effet, la nature du signe analysée par Aristote est, spécifiquement, le signe pris dans le cadre de la langue écrite et/ou orale. Corrélativement à cette approche de la notion de signe, les différentes analyses proposées par ce philosophe, ont été orientées surtout, sur la nature des propositions phrastiques. La nature du signe comme élément du code nous renvoie donc à la dichotomie, code analogique (dans ce que le signe signifie directement) et code digital (dans ce que le signe signifie indirectement). C'est également Aristote qui a initialisé ce que nous appelons « syllogisme » ou « proposition logique ». Carroll, brillant logicien, définit la nature du syllogisme comme des propositions dont « tous les termes sont des espèces du même genre, les termes, pris deux à deux, contiennent un couple de classes complémentaires, les trois propositions sont reliées de telle façon que si les deux premières sont vraies, la troisième doit être vraie » (1982, p. 121). Les deux premières propositions étant appelées « prémisses » tandis que la troisième est la « conclusion », cette dernière est dite « conséquente » aux prémisses. Ces définitions restent dans la ligne de la pensée aristotélicienne.

C'est avec Saussure (1857-1913) que le concept d'études linguistiques a vu le jour et ouvre sur une ère de l'étude scientifique de la langue, c'est-à-dire, non attachée à des préjugés culturels et/ou sociaux. Martinet définit ainsi ce concept : « une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux » (1966, p. 6). C'est la mise en place d'un appareil descriptif de la langue qui permet d'en faire l'analyse en tant que système de signes exprimant des idées. À partir de cette orientation, de nouvelles disciplines naissent comme la phonologie, la morphosyntaxe, la lexicologie et la sémiologie. Saussure a un regard différent de celui de ses prédécesseurs en ce qui concerne l'objet de la langue. En effet, pour



ce linguiste « langage » et « langue » n'ont pas la même acception ; la langue correspondant à la faculté naturelle de tout être humain à construire des langues, quant à ces dernières, elles recouvrent les codes qui servent à communiquer. Par ailleurs, ce linguiste initialise deux concepts : l'un, la langue c'est-à-dire le code permettant à la communication, et l'autre, la parole qui est la manière d'utiliser le code. Du signe linguistique, Saussure en parle comme d'une réalité à deux faces, l'une matérielle, en tant que réalisation phonologique ou écrite, et l'autre, immatérielle en tant que représentation d'un objet du monde ; ce signe est arbitraire car il n'y a aucun rapport analogique entre les deux faces du signe linguistique. D'autres théoriciens de la linguistique vont essayer de faire de cette nouvelle science, une science exacte. Hjelmslev dit de cette science qu'elle pourrait être « une algèbre immanente des langues » (1943).

Par ailleurs, des sociologues ont étudié la langue en qualité de bien collectif appartenant à un groupe de locuteurs donné. Cette nouvelle science, la sociolinguistique, qui étudie le rapport entre la langue et ses locuteurs avec, en corollaire, leur situation géographique, l'histoire de leur groupe social, leurs conflits, leurs stratégies de communication au sein du groupe, etc. a été initialisée par des chercheurs comme Sapir ou Labov, pour ne nommer qu'eux. L'objet sociétal qu'est la langue est corrélé, selon Bourdieu, à la mise en place de pouvoirs dits « symboliques ». Cet auteur souligne ainsi :

La tradition néokantienne (Humboldt-Cassirer ou, variante américaine, Sapir-Whorf pour le langage) traite les différents univers symboliques, mythe, langue, art, science, comme des instruments de connaissance et de construction du monde des objets, comme des « formes symboliques ». [...] Instruments de connaissance et de communication, les « systèmes symboliques » ne peuvent exercer un pouvoir structurant que parce qu'ils sont structurés (1991, p. 202 et 204).

Selon nous, la communication humaine se distingue de la communication organique, vivante, ou inerte, dans le fait qu'elle utilise le langage verbal. Elle se développe sur deux axes, l'un que l'on pourrait qualifier de spontané, et l'autre de « raisonné ». Cette dichotomie sur le type d'échange communicationnel, non intentionnel et intentionnel, se concrétise dans la forme même de la communication. Ces formes correspondent aux typologies de communication dites « non verbale », « paraverbale » et « verbale » et trouvent leur réalisation dans la mimo gestuelle, les expressions faciales, les onomatopées, l'acte de langage et l'utilisation du code écrit. Elles trouveront une manière d'application dans l'objet de notre recherche : en effet, les locuteurs communiquant sur le média Internet ne se voient pas, mais utilisent un code dont la

forme est l'écrit, et le fond, l'oral. Ces usagers veulent que cette communication écrite soit aussi rapide que celle en cours lors d'échanges oraux ; ils vont donc axer leur savoir écrire sur une économie de type expressif ; ils veulent aussi transmettre sentiments et émotions, et pour cela, ils vont faire appel à des symboles pictographiques. Quant à leur identité, elle se construit entre le masque social du pseudonyme et de nouvelles constructions langagières.

Cependant, ces nouvelles technologies, générées à partir de concepts novateurs, réactualisent un objet ancien, l'art scripturaire. Dans les paragraphes suivants, nous aborderons donc l'objet de l'écriture dans une perspective diachronique, appréhendé à travers ses manifestations graphiques et les supports qui les sous-tendent. Nous aborderons également les différentes révolutions technologiques ayant induit une modification des pratiques sociales comme le média télévisuel, et plus près de nous, l'Internet. L'analyse de tous ces paramètres nous aidera, ainsi, à mieux comprendre la spécificité de la communication initialisée sur le Web.

### **3.1.1. L'art scripturaire, ses outils et ses médias**

L'informatique et ses dérivés : le multimédia Internet avec la conception d'ouvrages électroniques en ligne, bouleverse encore une fois la conception du document écrit. Les supports informatiques sont une base de données gigantesque d'informations variées qui peuvent, grâce à l'interactivité, modifier le rôle du lecteur et du scripteur en leur donnant une part active dans l'élaboration d'un texte, quel qu'il soit. Néanmoins, plusieurs révolutions technologiques ont été nécessaires pour modifier les supports et les outils permettant la rédaction de textes, et les rapports entretenus par le lecteur et le scripteur avec l'objet textuel ; cependant, outils et supports sont interdépendants. À ce propos, Boulanger mentionne :

Les outils scripturaire ont toujours dépendu du support matériel qui devait accueillir les signes tracés, qu'ils soient incisés, gravés, peints ou inscrits sur la surface du papyrus, du parchemin, du papier, etc. Les changements dans les façons de les manier ont entraîné des modifications dans les protocoles d'écriture. [...] Tous les progrès dans la configuration des écritures et dans le graphisme sont conditionnés, et limités, par les diverses propriétés des supports et des outils employés pour l'enregistrement des messages (2003, p. 45-46).

### 3.1.2. Les premiers outils graphiques

L'argile fut l'un des premiers matériaux utilisés par l'homme comme support scripturaire ; sa malléabilité permettait d'y faire des inscriptions incisées. Tenu dans la paume de la main, ce support servit d'écrivoire aux premiers sumériens, vers 3 300 avant J.-C. Grâce à la plasticité de ce support, l'écriture put évoluer dans sa graphie. De signes pictographiques représentant le monde réel, tel que vu par le scripteur, les signes deviennent abstraits. Ils sont imprimés dans l'argile, en trois dimensions, à l'aide d'un outil taillé en biseau : le calame. On a recensé trois types de « calame » : le calame triangulaire pour former les coins, celui à bouts creusés pour les clous et celui à bout rond pour les chiffres. Des archéologues ont trouvé des stylets dont les pointes étaient faites d'os, d'ivoire ou de métal. (Boulanger, 2003, p. 45).

Parallèlement au développement de l'écriture mésopotamienne, d'autres systèmes se mettent en place. C'est notamment le cas en Égypte avec les « hiéroglyphes » : du grec « hieros », sacré, et « gluphein », graver. Les premiers hiéroglyphes découverts remontent au III<sup>e</sup> millénaire avant Jésus Christ. Le support traditionnel de l'écriture était le papyrus. Ce dernier est une plante des marécages de la vallée du Nil appartenant à la famille des cypéracées et dont la tige était découpée en fines bandes qui étaient assemblées en se chevauchant. La surface plane et souple, ainsi obtenue, était séchée par pressions, puis lissée. On collait, avec une pâte à base d'amidon, une vingtaine de feuilles à la suite, produisant ainsi un rouleau de plusieurs mètres de longueur. L'autre support utilisé était la pierre : des édifices comme les pyramides compilent un grand nombre d'informations. Ainsi, « L'écriture devient un mode d'immobilisation et de captation du langage et de la pensée. [...] Elle résiste au temps et franchit les frontières » (*ibid.*, 2003, p. 51).

### 3.1.3. La révolution de l'imprimerie

La révolution technologique que fut l'imprimerie amena des transformations radicales dans la perception et la diffusion des documents écrits sur papier. Avec l'apparition de ces nouveaux supports, c'est une approche nouvelle de la lecture et de l'écriture qui voit le jour.

L'encyclopédie en ligne, Webencyclo, dit de la découverte des techniques de l'imprimerie qu'elle a pour inventeur Johannes Gensfleisch Gutenberg, originaire de la ville de Mayence [Allemagne] (1400-1468). Ce dernier est issu d'une famille de monnayeurs. Quittant sa ville

natale en 1428 à la suite de querelles corporatistes, celui-ci séjourne à Strasbourg (1430-1444) où, à partir de recherches sur la gravure sur bois, il met au point un procédé d'imprimerie en caractères mobiles. En 1448, de retour à Mayence, il fonde une imprimerie avec un bourgeois de la ville, Johann Fust. Grâce à un alliage de plomb, d'antimoine et d'étain, il fonde des lettres en caractères gothiques. Il édite alors un *Calendrier astronomique* (1447), des *Lettres papales d'indulgences* (1455), ainsi que la célèbre Bible dite « à 36 lignes » (1457). Ne pouvant rendre une somme importante qu'il a empruntée pour monter son imprimerie, il se voit confisquer son matériel. Il parvient néanmoins à fonder une nouvelle imprimerie et à acquérir une certaine célébrité en tant que créateur de l'art typographique (<http://www.webencyclo.com/>).

Jusque-là, le document écrit était diffusé à une élite instruite qui savait les décrypter, voire les rédiger, comme les scribes dans l'Égypte pharaonique ou les moines copistes au Moyen Âge. Néanmoins, dans des sociétés où le code oral était prédominant, le document écrit restait encore un type de communication marginal. Cependant, cette nouvelle technologie, l'imprimerie va, d'une part, être à l'origine de la diffusion de l'objet scripturaire et, d'autre part, amorcer l'accès aux savoirs à une majorité d'individus.

#### **3.1.4. La révolution du clavier**

La machine à écrire se situe au carrefour de déterminantes économiques et sociales, car elle modifie le monde du travail et de l'entreprise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En accompagnant le déroulement de la révolution industrielle, elle intègre ainsi dans le monde du travail des milliers de femmes en leur donnant un statut social et une qualification. Dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des prototypes de machines à écrire sont créés à partir de la presse à imprimer. En France, en 1833, l'imprimeur Xavier Progin invente la machine à écrire dotée de barres porte caractères, sur le principe de l'imprimerie. Par ailleurs, en Italie, Giuseppe Ravizza introduit en 1837 le clavier qui assure à l'utilisateur deux fonctions : fournir l'information (le choix des caractères) et fournir l'énergie (pression des doigts sur les touches).

Cette invention voit également le jour en Amérique. C'est un journaliste et imprimeur américain, nommé Christopher Latham Sholes (1819-1890), qui construit la première machine à écrire portative qu'il fait breveter en 1868 sous le nom de « dactylo type ». Il

continue de la mettre au point pendant 5 ans, puis cède ses droits à Eliphalet Remington and Sons. Une de ses succursales, la Remington Arms Company, notamment connue pour ses fusils et pour l'invention du chargement par la culasse, perfectionne et commercialise la machine de Sholes ; on lui doit les mécanismes du retour du chariot et du saut de ligne. Ces « Carriage Return » et « Line feed » sont entrés depuis dans notre vocabulaire informatique quotidien. Plus tard, c'est la touche majuscule, nommée Shift car elle décale le clavier pour imprimer les hauts de casse, qui est ajoutée, ainsi qu'un arrangement permettant de voir ce que l'on écrit juste après la frappe des touches.

C'est en 1931 seulement que l'on se préoccupe de rationaliser la disposition des touches du clavier. August Dvorak, cousin du compositeur tchèque Anton Dvorak, répartit les lettres de telle sorte que les deux mains fournissent un travail équivalent en regroupant les caractères les plus employés aux endroits où les doigts les plus forts et les plus souples se placent naturellement. Le clavier est l'élément qui a le moins changé depuis la toute première machine à écrire Remington. En effet, sur la première ligne en haut à gauche, les premières lettres sont toujours A, Z, E, R, T, Y, en France, ou Q, W, E, R, T, Y, en Amérique du Nord et c'est ainsi que les claviers sont classifiés comme appartenant au type "AZERTY" ou au type " QWERTY " (Webencyclo, <http://www.webencyclo.com/>).

### **3.1.5. Les premiers ordinateurs**

Les premiers ordinateurs conçus ont été des machines à statistiques utilisant des cartes perforées, ce qui montre bien que l'objet premier de l'ordinateur a été la compilation et la retransmission d'informations stockées dans une mémoire. Ceci n'est pas sans rappeler que les premiers éléments formant un système d'écriture ont servi aussi au décomptage des biens et des personnes.

Le premier calculateur mécanique a été conçu par Pascal en 1642. Cette machine effectuait des opérations simples comme les additions et les soustractions. Herman HOLLERITH, (1860-1929), ingénieur américain, fut l'inventeur de la machine à statistiques et le fondateur de la « Tabulating Machine Compagny » qui deviendra IBM. Le remplacement de la roue dentée par de nouvelles technologies comme l'utilisation de relais électromagnétiques, va être un des éléments majeurs du développement des premiers calculateurs électroniques

numériques. De calculateurs performants, ces machines vont atteindre un très grand degré de sophistication.

Ainsi, Tanebaum définit l'ordinateur comme « une machine capable de résoudre des problèmes en appliquant des instructions préalablement définies » (2001, p. 1). Cependant, si du point de vue de la transcription graphique, le clavier alphanumérique reste un outil commun à la machine à écrire et à l'ordinateur, les réalisations de ce dernier sont bien différentes et offrent des fonctionnalités beaucoup plus vastes. En effet, l'ordinateur que nous connaissons actuellement peut activer une variété importante de logiciels. Certains, comme les logiciels de base de données, vont permettre la compilation, la mémorisation et le traitement de *data*, d'autres comme les tableurs vont être une aide précieuse pour la résolution de problèmes mathématiques. Le traitement de texte va permettre, outre la saisie de la frappe, la mise en page des textes ainsi que la correction grammaticale et orthographique. À ces outils qui composent la base des « logiciels type » de tout ordinateur, s'ajoutent des logiciels dédiés à des domaines particuliers et créés dans ce sens (*ibid.* 2001, p. 12-15).

Cependant, la réalisation la plus révolutionnaire est celle du média Internet. En effet, c'est grâce à l'interconnexion d'ordinateurs entre eux que les usagers de ce média peuvent converser, échanger, créer, découvrir, apprendre. Les possibilités de ce nouveau moyen de communication sont immenses : elles transforment la perception de l'espace et du temps, sont à l'origine de nouvelles structures sociales au sein desquelles de nouvelles identités prennent place et génèrent de nouveaux modes de communications avec, en corollaire, un langage novateur.

### **3.1.6. La main et l'outil**

L'évolution des techniques, en matière de rédaction graphique et de transmission de l'objet écrit, va révolutionner le rapport qu'entretient l'homme avec l'histoire, qu'elle soit la sienne ou celle des différents groupes sociaux composant la société des hommes. À ce propos, Boulanger souligne ainsi :

Le passage de l'oralité à la scripturalité forge une seconde mémoire pour la parole de l'homme. Les mots ne sont plus uniquement des signes sonores évanescents, ils sont devenus des objets visibles et concrets, qui occupent un espace linéaire et non plus un espace multidimensionnel. Ils acquièrent une épaisseur sémiotique qui les rend durables.

L'écriture est un dispositif linéarisé et mis à plat qui cristallise la parole. La main qui transcrit et transmue le dire ou la pensée rejoint le système articulo-phonatoire et l'oreille pour produire un dédoublement du discours : le premier discours est momentanément par essence et le second ouvre de nouvelles dimensions dans la durée pour la mémoire (2003, p. 53).

La création de la machine à écrire modifiera le rapport qu'entretient l'homme avec le document écrit, tant au niveau de son support que de l'outil servant à la transcription scripturaire. La relation mise en place par le scripteur, avec un outil comme le calame ou la plume – techniques simples permettant l'impression de graphies sur un support – est bien différente de celle qu'il entretient avec l'utilisation du clavier, qu'il soit celui de la machine à écrire ou celui de l'ordinateur.

Dans le premier cas de figure, soit l'utilisation du calame ou de la plume par exemple, la fonction activée par le scripteur est la synchronisation de la graphie *via* le mouvement de la main avec le regard dirigé sur le graphe en cours de réalisation. La relation vue/objet écrit, permet ainsi au scripteur de mener à bien la réalisation de l'objet graphique par l'activation d'un savoir (apprentissage du code écrit) et l'adaptation à la norme graphique (correction). En amont, il lui faudra toute une période d'acquisition de savoirs afin de développer des compétences en graphie, rédaction et correction de l'objet écrit. Ces différents apprentissages vont faire appel à des fonctions cognitives comme la mémorisation et la symbolisation (Coainiz, 2001, p. 113 et suiv.).

Par contre, dans le second cas de figure qui correspond à l'usage du clavier alphanumérique, les savoirs requis et les fonctions activées se démarqueront de l'outil scripturaire comme prolongement de la main. Les acquisitions demandées seront le « savoir lire » et non plus le « savoir écrire », des compétences en matière d'utilisation de technologie comme celle corrélée au micro-ordinateur, une bonne connaissance des logiciels de traitement de textes et enfin l'apprentissage de la dactylographie. Les fonctions sollicitées, lors de l'acte d'écriture sur écran, font appel à la synchronisation des doigts avec les touches du clavier et à la mémorisation de la correspondance entre symboles, caractères alphanumériques et touches. Le regard suit l'évolution de la graphie sur un support visuel qui n'est plus en prolongement avec la main. La graphie est, en quelque sorte, déconnectée du scripteur. Nous quittons l'ère de la « main outil » pour entrer dans celle de la « main symbole ».

### **3.2 Médias d'autrefois et d'aujourd'hui, spatialité et temporalité**

Comme nous l'évoquons en introduction à ce chapitre, de nouvelles praxis ont émergé, faisant suite à la mise en place de technologies novatrices. En effet, les techniques d'expression langagières sont plurielles, car elles recouvrent la communication orale et la communication écrite. Cette dernière a été abordée, dans le paragraphe précédent, à travers la mise en place de ses codes et l'historique de ses outils et supports traditionnels. Quant aux interactions de communication de type oral, elles ont été systématisées sous la forme de règles, dont l'ensemble forme la science appelée « rhétorique ». Comme le soulignent Breton et Proulx :

La fonction argumentative du langage est une donnée historique bien antérieure à l'invention de la rhétorique. [...] Cette intense activité d'argumentation et de conviction qui caractérise l'humain le distingue aussi clairement de l'animal que son activité technique. [...] Argumentation et outillage technique sont peut-être, dans cette perspective, à l'origine de l'humanité (1994, p. 19).

Les nouvelles technologies, comme la télévision ou l'Internet, vont permettre à la fonction argumentative du langage de prendre toute sa valeur. Si la rhétorique a été la technique de communication de l'empire romain, « son influence débordera largement les frontières temporelles de l'Empire, puisque l'idée d'un lien social fondé sur la communication organisée et institutionnalisée traversera le Moyen Âge, sera portée par la Renaissance et fécondera l'époque contemporaine » (*ibid.*, p. 19). Corrélativement à l'argumentation de type oral va se développer une rhétorique dont le support sera le code écrit et/ou visuel. Ces codes seront à la source, par exemple, des messages publicitaires par le biais de canaux comme la radio ou la télévision, ou encore des échanges épistolaires entre internautes sur le média Internet.

Avant d'être un produit issu de la haute technologie, le média communicationnel avait, pour fonction première, celle d'assurer la survie de la communauté humaine. Ce fut notamment le cas du foyer autour duquel les populations se réunissaient pour se réchauffer, et dont la fonction utile s'était étendue à celle de la rencontre et de l'échange. Il en est de même en ce qui concerne la nutrition : la table, objet dévolu à la fonction précitée, est devenue un symbole de convivialité et de rassemblement. Elle fédère l'histoire familiale et, au-delà, l'histoire culturelle du groupe.



Des objets médiatiques comme la radiophonie, la télévision, la communication avec l'Internet font l'objet d'analyses diverses qui prennent en compte l'outil lui-même et non ses concepteurs. Or ces derniers, en fonction de leur formation technologique et/ou universitaire, infléchiront l'outil médiatique d'une manière particulière. Si dans le cas du premier média : cheminée, table, etc., la relation de communication, bien que fortement ritualisée autour de l'invitation spontanée, ou non, de participants, n'est pas dépendante d'une technicité extérieure à l'objet médiatique, les deux autres médias : radiophonie, télévision, induisent, quant à eux, un rapport très étroit entre l'homme et la machine sans pour autant que l'intervention d'un médiateur humain soit nécessaire.

La mise en place d'objets médiatiques, créés à partir de la technologie, dépend du savoir-faire et de la philosophie de deux groupes socioculturels bien distincts : d'une part, les techniciens qui « sont cantonnés traditionnellement, au moins jusqu'à une date récente, à l'extérieur de la création » (Breton, Proulx, 1991, p. 95) ainsi que les informaticiens dont la culture « inspirée d'une tradition qui va de Descartes à Wittgenstein et Turing en passant par Leibniz, est fortement marquée par la recherche de l'évidence rationnelle, de la preuve et de la déduction logique, mais aussi d'un langage universel » (*ibid.*, 1991, p. 97) et, d'autre part, les acteurs du secteur médias qui connaissent, de par leur formation, les règles pratiques de l'argumentation, qu'il s'agisse des faits journalistiques, ou encore des argumentaires poussant les consommateurs potentiels à acheter tel ou tel produit. Ils se rapprochent « par leurs valeurs et leur mode de vie, de l'univers des artistes et des créateurs » (*ibid.*, 1991, p. 95).

Ainsi la communication traditionnelle qui fonde l'échange sur des rapports de proximité, de connaissance, s'appuyant sur des règles sociales bien précises, va se démarquer des nouveaux espaces de communication dans lesquels les acteurs se trouvent fortement éloignés les uns des autres voire dans l'impossibilité de se rencontrer (vedettes des spectacles télévisuels, correspondants se trouvant à des milliers de kilomètres sur l'Internet). Toutefois, les présentateurs des chaînes télévisées font partie d'un univers familier et proche à bien des familles, alors que la réciproque n'est pas vraie puisque l'acteur télévisuel ne connaît pas ses spectateurs. En ce qui concerne le média Internet, des liens se nouent entre des internautes qui communiquent entre eux très souvent, mais qui ne se sont jamais vus et ne se verront probablement jamais.

Hors le langage non verbal, paraverbal ou verbal, la communication est sous-tendue par le phénomène de la ritualisation. Ainsi Corraze qualifie de « manifestations communicatives les actions qui n'ont d'autres fins que la communication » (1980, p. 40) et il ajoute également que « la ritualisation est la transformation d'un comportement n'ayant pas un rôle de communication en une manifestation communicative » (*ibid.*, p. 41). Ces usages, dits de « savoir-vivre » sont transmis d'une génération à l'autre au sein des familles. Des ouvrages publiés sur ce thème recensent et compilent tous les us et coutumes réglant les différentes manifestations communicatives. Se rencontrer est une démarche qui s'est toujours déroulée autour d'un objet qui était à la fois le point de focalisation et le centre fédérateur réunissant le groupe. Le positionnement géographique des différents membres du groupe, autour de l'objet fédérateur, est soumis aux rituels de préséance, et est fonction du rôle que chacun occupe au sein de l'ensemble dudit groupe. D'une manière traditionnelle, la rencontre prend place autour d'une table, à l'occasion d'un repas, ou encore autour d'un foyer. Par ailleurs, si la géographie mise en place est dépendante de la place occupée dans la hiérarchie sociale par chacun des individus, elle diffère également suivant l'outil ou l'objet médiatique utilisé. Afin d'affiner notre réflexion, nous considérerons comme objet ou outil médiatique, tout sujet ou objet servant de médiateur entre le locuteur et son destinataire.

Avant l'avènement des techniques audiovisuelles, les locuteurs se réunissaient **autour**<sup>72</sup> de la cheminée ou **autour** de la table, car l'objet symbole de la communication était, soit celui du confort thermique soit celui de la nourriture. La langue utilisée était celle des locuteurs en présence et ne référait à aucune norme particulière. Les échanges étaient directs : le réel colporté et raconté sollicitait l'imaginaire et l'expérience du locuteur. Ce réel était interprété puis réintroduit en tant qu'expérience. Nous pourrions ajouter que les fonctions sollicitées lors de ces échanges étaient l'ouïe et l'imagination, la communication étant de type oral.

D'un point de vue linguistique, la configuration topographique de ce type de communication induit l'usage de la préposition « autour » pour exprimer ce fait. À travers son analyse étymologique, *Le dictionnaire historique de la langue française* dit de cette locution prépositive qu'elle est issue de : « *torn* (fin XI<sup>e</sup>), devenu *tor*, puis *tour*, est issu du latin *tornus* « trépan, instrument de tourneur », lui-même emprunté au grec *ornos*, mot technique de

---

<sup>72</sup> Dans ce paragraphe, nous utiliserons la mise en forme caractère « gras » pour toutes les locutions qui nous servent de sujets d'étude.

même sens, désignant aussi une forme arrondie, une courbure et un mouvement circulaire (2000, p. 3862). Ce terme est précédé du préfixe « au » qui correspond à l'article contracté, résultat de la fusion de la préposition « à » et du déterminatif défini « le » (*in Précis de grammaire française*, 1969, p. 74). La préposition « autour » désigne « l'espace qui environne quelqu'un, quelque chose » (*Le petit Robert 1*, 1977, p. 137). Nous ajouterons qu'elle correspond à la relation établie entre un objet central et un mouvement circulaire généré par rapport à ce centre.

D'un point de vue temporel, l'échange communicationnel se déroule dans un présent réel. Il peut se conjuguer au futur ou au passé, puisqu'il est événementiel. Aussi, nous verrons que l'évolution des structures topographiques et technologiques de la communication modifiera le concept de la temporalité des événements. Cet extrait, tiré de l'ouvrage *Boule de suif et autres histoires de guerre* de Maupassant, reflète ce qu'étaient les rapports des locuteurs entre eux, la situation de communication, et le lieu où elle prenait place, et leur formulation avec la préposition « autour » :

[...] Alors on s'assit **autour** d'une haute soupière d'où sortait un parfum de choux. Malgré cette alerte, le souper fut gai. Le cidre était bon, le ménage Loiseau et les bonnes sœurs en prirent, par économie. Les autres demandèrent du vin ; Cornudet réclama de la bière. Il avait une façon particulière de déboucher la bouteille, de faire mousser le liquide, de le considérer en penchant le verre, qu'il élevait ensuite entre la lampe et son œil pour bien apprécier la couleur. Quand il buvait, sa grande barbe, qui avait gardé la nuance de son breuvage aimé, semblait tressaillir de tendresse ; ses yeux louchaient pour ne point perdre de vue sa chope, et il avait l'air de remplir l'unique fonction pour laquelle il était né. On eût dit qu'il établissait en son esprit un rapprochement et comme une affinité entre les deux grandes passions qui occupaient toute sa vie : le Pale-Ale et la Révolution ; et assurément il ne pouvait déguster l'un sans songer à l'autre.

M. et Mme Follenvie dînaient tout au bout de la table. L'homme, râlant comme une locomotive crevée, avait trop de tirage dans la poitrine pour pouvoir parler en mangeant ; mais la femme ne se taisait jamais. Elle raconta toutes ses impressions à l'arrivée des Prussiens, ce qu'ils faisaient, ce qu'ils disaient, les exécrant, d'abord, parce qu'ils lui coûtaient de l'argent, et, ensuite, parce qu'elle avait deux fils à l'armée. Elle s'adressait surtout à la comtesse, flattée de causer avec une dame de qualité (1991, p. 63-64).

Dans ce cas de figure, le type de communication mis en place fait intervenir des locuteurs qui sont positionnés géographiquement autour d'un objet fédérateur (foyer, table). Les interactions verbales sont directes, de type oral, et souvent bilatérales. Cependant, un locuteur peut se comporter comme objet fédérateur lors d'un discours, par exemple. Le contenu du message peut référer à l'imaginaire du locuteur, être puisé dans le corpus mythologique du groupe à travers la relation de contes et légendes, ou encore colporter le réel.

### 3.2.1. Le média télévisuel, spatialité et temporalité

Comme nous l'évoquions précédemment, la modification des pratiques communicationnelles est inférée par différents facteurs. Ainsi la rhétorique est née « à la fois comme réflexion sur le discours dont le but est de convaincre, et comme enseignement des techniques de persuasion » (Breton, Proulx, 1994, p. 32). La mise en place de cette méthode discursive est consécutive à la dépossession des biens des habitants de Syracuse par deux tyrans siciliens, Géon et Hiéron. Des révolutions techniques peuvent aussi inférer d'autres comportements dans les relations de communication. Il en est ainsi de l'électronique, car

rien ne prédisposait au départ le courant faible, porteur de l'impulsion électrique à devenir un puissant outil de changement social. Le véritable amplificateur social des découvertes faites à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le domaine de l'électromagnétisme et de l'électronique sera dans un premier temps la TSF (téléphonie sans fil), puis viendront, quelques décennies plus tard, la télévision, le radar et enfin l'ordinateur (Breton, Proulx, 1994, p. 75).

La télévision, institution inscrite dans l'histoire particulière de chaque société, « objet symbole » de ce nouvel espace médiatique, a donné naissance à des structures de communication différentes de celles mises en place dans des civilisations plus traditionnelles. Un certain nombre d'expériences ont été menées afin d'analyser l'impact que pouvait avoir ce média sur le comportement des téléspectateurs dans leur vie quotidienne. Breton et Proulx soulignent ainsi : « Contrairement à ce qui se produit dans une salle de cinéma, le niveau d'attention des téléspectateurs, pendant qu'ils sont devant le petit écran, est extrêmement variable » (1994, p. 141).

L'organisation spatiale de l'outil télévisuel est l'espace domestique considéré comme salle de spectacle ; c'est aussi un lieu où le locuteur peut voir sans être vu. Dans cet espace, le téléspectateur voit le locuteur discourir, c'est-à-dire que le sens fait corps avec l'identité du présentateur télévisuel. Le support technologique, soit le téléviseur, est également le locuteur discourant. Cependant, il n'y a pas d'objet permettant la médiatisation de l'échange avec effet de rétroaction<sup>73</sup>. L'échange est oralisé avec en appui des images. Le média télévisuel transmet une représentation de la société de tel pays à tel moment particulier. Il correspond aussi à une mise en scène du réel sur lequel le locuteur en écoute n'a aucune prise. L'échange est

---

<sup>73</sup> « On appelle feed-back, ou rétroaction, la commande d'un système au moyen de la réintroduction dans ce système des résultats de son action » in *Dictionnaire de linguistique* (2001, p. 201).

unilatéral et indirect avec un langage de type oral : l'informateur télévisuel, et iconique : les images retransmises. Ces dernières ont leur propre syntaxe et génèrent un échange de nature informative. Ce type de communication sollicite la vue et le raisonnement du locuteur. Cependant, ce dernier n'a aucune prise sur le discours de l'autre, car sa liberté est contrainte : s'il a le choix des contenants, les chaînes télévisuelles, il n'a aucune prise sur le contenu lui-même. Par ailleurs, les paramètres relatifs à la spatialité et à la temporalité vont changer considérablement.

Ainsi, d'un point de vue syntaxique, l'utilisation de la préposition de lieu, **devant**, est indicieuse de la redéfinition de l'espace des locuteurs en présence (locuteur téléspectateur et locuteur participant à la mise en scène télévisuelle). Cette locution peut avoir différents rôles grammaticaux : en qualité de nom masculin, de préposition de lieu ou encore d'adverbe de lieu. D'un point de vue étymologique, elle

résulte de la soudure, vers 980, de la locution antérieure de « avant » (X<sup>e</sup>), formée de « de » et de « avant ». Le mot s'est d'abord écrit « davant » mais a pris très tôt sa forme en « de », peut-être sous l'influence de « dessous » [...]. Le mot s'est d'abord employé comme adverbe, avec un sens temporel aujourd'hui réservé à « auparavant » (autre composé de « avant ») ; il demeure toutefois des traces de cet emploi dans les dialectes ainsi que dans la locution proverbiale « être, rester Gros Jean comme devant » (1678, La Fontaine). En revanche, l'emploi adverbial à valeur spatiale, également ancien (1050), est resté vivant pour « en précédant dans l'espace », « en avant » (XII<sup>e</sup>), y compris dans la locution « par devant » (1176). Employé comme préposition (vers 980), « devant » signifie d'abord « du même côté que le visage d'une personne, le côté visible d'une chose » (encore en 1552). Le sens d'« en avant, en face de » (vers 1050) est également réalisé dans les locutions « de devant » et « par devant » (1177-1181) in *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey, 2000, p. 1064).

Si la topographie du ou des téléspectateurs s'inscrit dans une position spatiale commune à celle adoptée au cinéma<sup>74</sup>, les praxies mises en place dans le cas du visionnement télévisuel montrent « de nombreux déplacements dans l'espace domestique », car regarder ce média « s'accommode de nombreuses autres activités comme manger, coudre, converser, lire, jouer à des jeux de société, etc. » (Breton, Proulx, 1994, p. 141). Ces auteurs soulignent par ailleurs que : « regarder la télé apparaît donc comme une expérience psychique en profonde discontinuité temporelle » (*ibid.*, 1994, p. 141).

---

<sup>74</sup> Ne parle-t-on pas de « petit écran », pour nommer la télévision, et de « grand écran », pour ce qui est du cinéma ?

Corrélativement à cette discontinuité temporelle un autre phénomène apparaît : celui de la réduction du passé et du futur à un présent permanent. En effet, la retransmission dans un temps du présent, d'émissions prenant en compte des faits passés, oblitère précisément le fait qu'elles appartiennent au temps du passé. Cette réduction du temps est proche d'un temps « zéro », c'est-à-dire que le locuteur vit et subit un présent permanent. L'image prend ainsi le pas sur l'imaginaire et ne permet pas à l'individu l'interprétation, puis la réintroduction de l'événement dans le réel. L'outil langagier a longtemps appartenu au registre de langue normatif, ou de prestige. Cependant, depuis quelques années nous assistons à l'émergence de différents registres de langue adaptés à la culture du moment. Cette communication unilatérale place le locuteur en écoute statique. Il réceptionne des informations qui ne lui donnent pas la possibilité de rétroagir, car son pouvoir sur le discours télévisuel est inopérant. En effet, le schème comportemental est celui d'une habitude, puisque la seule adaptation à la situation est pratiquement réduite à celle de changer de chaîne, ou de fermer le poste, c'est-à-dire, de se distraire de l'événement.

La télévision s'est donc inscrite dans le schéma de la structure de la radiophonie, tant d'un point de vue technique (utilisation des ondes hertziennes comme vecteur de transport des informations), que d'un point de vue social (possibilité d'accès à ces médias par une population de plus en plus nombreuse). Nous pourrions ajouter que « la caractéristique la plus notable du développement des techniques de communication est sans doute la tendance à l'intégration des différents territoires qui la composent et la levée progressive des frontières qui les séparaient jusque-là. » (Breton, Proulx, 1994, p. 281).

### **3.2.2. Le média informatique, spatialité et temporalité**

La percée de l'informatique avec, en corollaire, le développement de l'ordinateur personnel et du média Internet, a changé à nouveau les usages en matière de communication. En janvier 1994, le vice-président des États-Unis, Al Gore, utilise pour la première fois l'expression « autoroute de l'information » pour décrire le projet américain de construction d'un réseau de communication national ultramoderne. Cette expression est devenue générique pour définir les grands projets de réseautage international, mais Internet reste le plus important de ces projets. Le média Internet est devenu ainsi synonyme d'autoroute de l'information (Breton, 2000, p. 24-26). Cette nouvelle technologie va permettre

l'accès de chacun à tout le savoir disponible dans la mémoire des ordinateurs, l'accès à tous les films ayant été jamais réalisés, la possibilité de travailler chez soi et de faire ses courses sans se déplacer, ou encore la faculté pour tous, à partir d'un simple ordinateur personnel, de soumettre n'importe quel problème ardu aux « Superordinateurs » connectés au réseau (Breton, Proulx, 1994, p. 288).

Cette nouvelle donne médiatique permet au « locuteur usager » de choisir le genre d'informations ou de loisirs qui sollicitent son intérêt. Toutefois, de nouvelles pratiques de communications ont vu le jour : il s'agit de discussions initialisées à partir de l'ordinateur de l'utilisateur, avec des intervenants eux-mêmes utilisateurs de ce moyen de communication. Ces activités sont appelées communément « chat » ou encore « chatter », néologisme créé à partir du verbe anglais « to chatter » qui veut dire « bavarder » ou « converser ».

Cette forme de communication est construite sur une langue issue d'une structure pyramidale de langues, dont nous analyserons les composantes. Cette structure langagière est la résultante de faits technologiques et non la conséquence de langues en contact comme le créole ou le pidgin par exemple ; elle est née de l'adaptation du locuteur à un médiateur, le clavier. Ceci a permis la mise en place d'une communication tendant à une forme d'internationalisation du code écrit. Anis, souligne ainsi : « La communication sur les réseaux a donc créé ses propres caractéristiques : dépersonnalisation des signes graphiques, absence de repères physiques, chamboulement de la syntaxe, avec, malgré tout, le désir de s'exprimer avec sincérité et avec force » (2001, p. 29). La discussion en direct, *via* le clavier de l'ordinateur et l'écran, a modifié les règles de l'écrit. Parce que ce langage écrit fonctionne sur le mode de la communication orale, les usagers utilisent de nouveaux symboles ainsi qu'une nouvelle syntaxe.

Contrairement à l'utilisateur des médias, lesquels ont été analysés dans les paragraphes précédents, l'utilisateur de l'Internet est un innovateur en matière de gestion d'un code écrit qui utilise le style et la syntaxe de l'oral. Ce caractère innovateur qui prend en compte l'existant, à savoir dans ce cas de figure, les caractères alphanumériques et symboliques du clavier, correspond, selon Bellon *in L'innovation créatrice*, à « un changement dans un processus organisé » (1997, p. 223). Par ailleurs, Anis dit du langage qu'il « a toujours été associé aux progrès des techniques et du savoir » (2001, p. 8). Cependant, les racines de ce nouveau langage « puisent dans divers modes d'écriture de différentes civilisations, parmi les plus anciennes et les plus fertiles intellectuellement, en leur empruntant l'usage des idéogrammes,

des rébus ou même réduction des mots aux consonnes... Elles puisent aussi des pratiques plus modernes comme le verlan ou l'art de couper les mots » (Anis, 2001, p. 31-32).

Parallèlement à la création d'un nouveau langage, les usagers de l'Internet, appelés encore « internautes <sup>75</sup> », ont modifié leurs pratiques communicationnelles. En référant, d'une part, à l'analyse que nous avons faite des médias que nous avons appelés « traditionnels » et, d'autre part, au fait télévisuel, nous constatons un certain nombre de changements qui touchent le positionnement géographique du locuteur ainsi que ses relations avec l'autre. Néanmoins, dans ces cas de figure, le sujet X était toujours inscrit comme appartenant à un groupe Y, géographiquement proche (famille, amis, relations, etc.), que ce dernier soit présent pour ce qui concerne le média dit « traditionnel », ou présent/absent pour ce qui est du spectacle télévisuel. La relation du locuteur à l'Internet est particulière : en effet, le sujet est assis, seul, <sup>76</sup> face à l'écran de son ordinateur. Son, ou ses groupes d'appartenance, vont se situer, quelque part, dans un espace virtuel. Ainsi, de regroupement d'individus formant un rassemblement informel, le groupe s'est fédéré autour d'un objet, et a ainsi légitimé son statut. Ces groupes sont extrêmement divers. Ils prennent forme à partir d'un centre d'intérêt commun à x individus. Ce peut être des consommateurs donnant leur opinion sur des produits de consommation comme sur les sites <http://www.dooyoo.fr>/ou encore <http://www.ciao.fr>, des ensembles de classe d'âge comme les adolescents ou les seniors, ou de sexe, avec des sites qui leur sont dédiés : <http://www.seniorplanet.fr>, <http://www.entrefemmes.net/>, ou encore des forums de discussion qui regroupent un grand nombre d'usagers autour d'une pléthore de centres d'intérêt. Nous mentionnerons également les fournisseurs d'accès tels que les groupes Wanadoo ou Free, entre autres, et qui permettent aux usagers de se connecter à l'Internet, ou encore des structures offrant l'accès à des boîtes à lettres électroniques comme : <http://www.ifrance.com>, <http://www.microsoft.com>, par exemple.

---

<sup>75</sup> Ce lexème est formé du préfixe « inter » qui « entre dans des composés exprimant l'espace, la répartition (sens local ou temporel) » (Rey, tome II, 2000, p. 1858) et de la racine *nauticus*, elle-même empruntée au grec « nautikos » et « qui concerne les marins, les bateaux », de « naus » signifiant « navire » (*ibid.*, tome II, 2000, p. 2350). La combinaison de ces deux mots forme un sémème dont le sens évoque une navigation dans un espace indéterminé. Par ailleurs, le préfixe « inter » réfère au média Internet sur lequel navigue l'internaute. Le lexème Internet est un nom propre formé en anglais sur *international network* et signifiant « réseau international ». Le mot « network » qui signifie « réseau » et sa racine « net », dont la traduction française est « filet », sont également utilisés comme synonymes de « Internet » (Colombain, 1998).

<sup>76</sup> Il arrive parfois que deux personnes utilisent le même ordinateur pour participer à des jeux en réseaux ou à conversations, mais ce phénomène reste toutefois marginal.



Nous évoquions précédemment la position du locuteur assis **en face de** son écran. D'un point de vue linguistique, l'analyse diachronique de cette locution prépositionnelle de lieu nous renvoie à des praxis spécifiques à la navigation sur l'Internet. Elle prend son origine de deux mots latins, d'une part, *in* voulant dire « dans » et, d'autre part, *faciès* qui « est issu [...] du latin classique *facies* : forme, aspect général [...], puis spécialement « visage ». [...] De nombreuses locutions ont été formées à partir de *face* comme « en face » (Rey, tome II, 2000, p. 1384).

Bien que l'internaute soit **en face de** son écran, il ne voit pas pour autant son, ou ses interlocuteurs. Cette mise en scène du réel réfère uniquement à l'imaginaire du locuteur et à son interprétation de la situation de communication en cours. Qui est, réellement, cet interlocuteur géographiquement inaccessible ? Qu'attend-t-il de moi ? Quel est le type d'investissement affectif que je désire générer ? Autant de questions qui rendent cet outil, le média Internet, à la fois fascinant et redoutable.

Toujours en relation avec le fait de la localisation, mais considéré du point de vue de la disposition physique de l'objet « ordinateur » au sein du foyer, le Ministère de la Culture et de la Communication, dans le cadre d'une enquête qu'il a initialisée, souligne les faits suivants :

L'ordinateur, loin de se situer très clairement, comme le téléviseur, du côté du divertissement et de la distraction, est peut-être plus proche du monde des livres que de celui de la télévision, compte tenu de l'importance des usages professionnels, créatifs et culturels qui en sont faits. Un indice semble le confirmer : son emplacement le plus fréquent dans les foyers équipés est le bureau ou la bibliothèque (38 %), loin devant le salon et la salle à manger (25 %) (130, octobre 1999, p. 2).

Contrairement au média télévisuel où le sujet a une attitude relativement passive – il peut utiliser le « zapping » ou éteindre le poste de télévision – l'utilisateur de l'Internet peut rompre une conversation s'il la juge inadéquate à son attente, sans donner de justification, ce qui n'est pas le cas dans un échange de communication traditionnel. Les formules de savoir-vivre, même si elles sont prônées sur le Web, peuvent cependant être ignorées. Dans la société civile, un locuteur qui se dispenserait des ouvertures et fermetures dialogiques inhérentes à sa culture, serait sanctionné par le rejet hors de sa communauté.

Dans le type d'échange initialisé sur le média Internet, la relation au temps est modifiée : les échanges entre les locuteurs se déroulent en temps réel et chacun d'eux garde l'illusion que

son temps (fuseau horaire) est le même que celui de son correspondant. Ainsi, deux locuteurs assis devant leur ordinateur, l'un à Montréal, l'autre à Paris, et conversant en ligne, garderont de cet échange la perception d'un temps « hors du temps », car midi au Canada correspond à dix-huit heures dans la capitale française. Nous pourrions ajouter qu'il s'agit d'un temps émotionnel référant à une expérience vécue, à ce moment particulier, par ces deux internautes. Certains locuteurs peuvent réagir affectivement à tel ou tel échange, ce qui nous indique qu'il y a rétroaction à une situation donnée. Nous constatons également que les types d'échanges sont indirects, *via* l'outil Internet, et bilatéraux ; les fonctions sollicitées semblent faire appel à la vue et à l'imaginaire. Les relations entre les internautes sont réglées, également, par des rituels de communication qui, s'ils sont peu complexifiés en regard de ceux qui régissent les sociétés traditionnelles, font partie intégrante de la mise en place de ce phénomène de communication.

Nous constatons donc que la disposition géographique du locuteur et de ses pairs, génère des pratiques sociales spécifiques aux différents supports médiatiques engagés. La présentation synchrétique, sous forme de tableau, permettra au lecteur d'avoir, sur chacun des points étudiés, d'une part, une vue d'ensemble et, d'autre part, d'en faire une approche comparative. Nous avons pris, comme objet d'analyse, les prépositions et locutions prépositionnelles représentant le lien syntaxique autour desquelles s'articule la relation locuteur/support médiatique.

<b>Typologie des différents médias ayant fait l'objet d'étude du présent texte</b>		
Table/cheminée	Poste de télévision	Micro-ordinateur
<b>Type de prépositions</b>		
<b>Autour</b>	<b>Devant</b>	<b>En face de</b>
<b>Rôle syntaxique</b>		
Locution prépositionnelle de lieu	Locution prépositionnelle de lieu	Locution prépositionnelle de lieu
<b>Fonctions communicatives engagées</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges communicationnels directs, bilatéraux et de type oral ;</li> <li>• Colportage du réel ;</li> <li>• Fonctions sollicitées : ouïe et imaginaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges communicationnels indirects, unilatéraux et de type oral ;</li> <li>• Simulacre du réel sous forme informative ou mise en scène du réel ;</li> <li>• Fonctions sollicitées : vue et faculté de raisonnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges communicationnels indirects, bilatéraux et de type écrit ;</li> <li>• Mise en scène de l'imaginaire des locuteurs ;</li> <li>• Fonctions sollicitées : vue et imaginaire.</li> </ul>

Lieu symbolique de l'échange communicationnel		
Réel > imaginaire réinterprété.	> réel	Réel > réel > réel. Imaginaire > imaginaire.

**Tableau 3.85 — Présentation synoptique des prépositions initialisées pour chacun des supports médiatiques cités**

Dans ce tableau, la présentation des différentes locutions prépositionnelles de lieu renvoie à une analyse des fonctions communicatives engagées pour chacune d'elle ; par ailleurs, nous avons tenté de circonscrire les lieux symboliques des échanges communicationnels. Ainsi, pour le média dit « traditionnel », les lieux symboliques activés sont les objets du réel pris dans le sens de praxis réalisées, ainsi que la fonction imaginative qui serait, en quelque sorte, le lieu où la parole est stockée, recrée par le locuteur avant d'être à nouveau retransmise. Pour ce qui est du média télévisuel, la fonction imaginative est peu sollicitée, car l'objet du discours ne laisse pratiquement aucune possibilité d'ordre interprétatif. Par contre, l'Internet va solliciter essentiellement la fonction imaginative, car la structure du média lui-même ne permet pas aux locuteurs de se rencontrer dans le monde de la réalité, soit dans la société civile.

Comme nous l'évoquions précédemment, le type de relations de communication développé entre le locuteur, ses pairs et le média utilisé, va se construire à partir de configurations particulières. Ainsi, pour ce qui concerne le média traditionnel (figure 3.86a), les échanges communicationnels seront plurilatéraux ; pour ce qui est de l'objet télévisuel (figure 3.86b), les échanges seront unilatéraux, le locuteur ayant le rôle d'un récepteur passif ; enfin pour l'Internet, les échanges seront, à la fois, bilatéraux et plurilatéraux (figure 3.86c).



**Figure 3.86a** *Échanges plurilatéraux autour d'un média traditionnel*



**Figure 3.86.b** *Échanges unilatéraux devant l'objet télévisuel*



**Figure 3.86c** *Échanges unilatéraux en face de l'Internet*

**Figure 3.86a, 3.86b, 3.86c — Échanges bilatéraux et plurilatéraux des différentes locutions prépositionnelles**

Légende :

A = média concerné

X, Y, Z = locuteurs en présence.

Avec ces schémas, nous rejoignons les réflexions de Giddens sur l'objet de la modernité, dans lesquelles il met en relief la différence qui existe entre sociétés prémodernes et sociétés modernes. Les caractéristiques de cette différence sont marquées par le changement de rapport entre espace et lieu social. Ceci nous renvoie à l'étude à laquelle nous venons de

procéder à propos des locutions prépositionnelles (autour, devant, en face de). Ces marqueurs de lieu du support technologique sont les liens à partir desquels les différents espaces médiatiques sont appréhendés. Cet auteur souligne ainsi :

Dans les sociétés prémodernes, espace et lieu coïncident en grande partie puisque les dimensions spatiales de la vie sociale sont, pour la majeure partie de la population [...] dominées par la notion de « présence ». [...] L'avènement de la modernité distingue progressivement l'espace du lieu, en favorisant les relations avec un autrui « absent », avec lequel, on n'est jamais en situation de face à face. Dans le contexte moderne, le lieu est de plus en plus fantasmagorique : les différents « théâtres » sociaux sont complètement pénétrés et façonnés par des influences sociales très lointaines (Giddens, 1994, p. 27).

Ce renvoi à la modernité, à travers le fait technologique, ouvre notre réflexion sur une analyse du support médiatique de l'Internet : le micro-ordinateur. Nous avons également noté que l'internaute avait une démarche d'ordre innovatrice en détournant l'usage originel des outils mis à sa disposition, tels que les caractères alphanumériques ainsi que les différents symboles inscrits sur les touches du clavier. Le caractère autopoïétique<sup>77</sup> dont fait preuve l'usager lui ouvre tout un champ de possibilités : cela peut aller de la conception de sites personnels, en passant par l'apprentissage « intuitif » des langages informatiques qui sous-tiennent la mise en place de ces pages Web, à la création de jeux langagiers tels les pictogrammes électroniques réalisés à partir des signes diacritiques du clavier. Ces différentes compétences ont été générées, bien souvent, à partir d'apprentissages personnels opérés directement à partir de l'Internet, et/ou encore de l'échange de savoirs avec d'autres internautes.

Nous ajouterons que la particularité de l'Internet tient du fait que ce média est édifié à partir de structures langagières dénommées « langage machine », lesquelles réfèrent à la langue anglaise lorsqu'il s'agit de la langue naturelle, aussi l'internaute puise dans ces différents substrats la matière qui va servir à l'édification de son nouveau langage. Dans le prochain paragraphe, nous présenterons une analyse du fonctionnement de l'Internet vu à travers les systèmes informatiques qui le sous-tendent.

---

<sup>77</sup> « Le terme d'autopoïèse vient de deux mots grecs « auto » et « poïesis », qui signifient respectivement « soi-même » et « production » ; il connote donc un objet qui a la faculté de se créer lui-même, de maintenir sa propre structure et de se régénérer. L'autopoïèse caractérise donc toute unité constituée par une organisation de parties plus ou moins constante malgré les changements qui peuvent intervenir dans l'environnement » (Sousa, <http://www.chass.utoronto.ca/~sousa/vie.HTML>).

### **3.3 Internet, un média novateur : ses supports et ses codes**

L'outil Internet est un média qui fait désormais partie des pratiques sociales de la majorité des Français. Ainsi, en octobre 2000, le site du Premier Ministre annonçait un chiffre de 5,4 millions d'internautes reliés au système fin 1999, alors que le groupe Médiamétrie donne le chiffre de 7 millions d'internautes de plus de 15 ans, soit 15 % de la population des usagers du Web (cité in *Pratiques professionnelles et usages des écrits électroniques*, 2002, p. 8).

Comme nous l'avons vu précédemment, l'Internet se démarque des autres médias dans une mise en place tout à fait novatrice de l'acte de communication. Dans ce dernier, il y est mis en relation deux sujets qui ne se connaissent pas, qui ne se sont jamais vus et qui ne se verront peut-être jamais. Néanmoins, cet échange fonctionne comme un échange traditionnel, avec des tours de parole, un langage non verbal qui tend à communiquer des sentiments, des émotions et avec un langage verbal qui utilise les formes de l'écrit appuyées sur celles de l'oral. Les praxis engagées sont celles d'une communication de type oral, dans laquelle la disposition spatiale correspond à un face à face avec un interlocuteur inconnu et, dans la plupart des cas, géographiquement éloigné.

Afin de mieux appréhender cette nouvelle donne en matière de communication, nous allons faire un tour d'horizon sur tout ce qui participe de ce média tant d'un point de vue technique que d'un point de vue informatique. Cette analyse nous permettra de voir dans quelle mesure le langage informatique et/ou la technologie influe la communication entre internautes. Toutefois, nous pouvons déjà noter que la rédaction des programmes informatiques en langue anglo-américaine devrait infléchir la structure du média lui-même. Breton et Proulx, rappelant les travaux entrepris en 1977 par la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication de l'Unesco, mentionnent que cette dernière avait évoqué :

[...] Plus de réciprocité dans les échanges d'information, moins de dépendance à l'égard des courants (dominants) de communication, moins de diffusion de messages du haut vers le bas, plus d'autosuffisance et d'identité culturelle. [...] Ces principes politiques se voulaient des antidotes aux tendances économiques dominantes caractérisées par une pénétration croissante des divers marchés locaux par des industries culturelles internationales (du divertissement, de l'information et de l'éducation) contrôlées majoritairement par les transnationales Américaines (1994, p. 220-221).

Cette prégnance de l'anglo-américain dans la communication moderne trouve un écho dans les propos du chercheur Anis qui dit du langage de l'Internet : « Il y a — évidemment — nombre d'exemples anglais non parce que l'imitation de cette langue serait à l'origine des particularités linguistiques, mais parce que cette langue est encore dominante sur l'Internet et que les systèmes employés gardent une partie de la terminologie anglaise » (2001, p. 31).

La communication sur l'Internet est donc corrélée à la technologie, qu'il s'agisse du matériel physique ou des données numériques. Son support matériel se compose, d'une part, de machines électroniques : les ordinateurs et, d'autre part, de composants électroniques qui véhiculent les impulsions électriques. Ces dernières vont être le soubassement de la construction du langage binaire sur lequel vont s'édifier des langages de programmation plus complexes, écrits en langue anglaise, langue choisie par convention par les programmeurs et les informaticiens<sup>78</sup>. Ces langages de programmation permettront à l'internaute l'accès à ce média en utilisant sa propre langue ou toute autre langue écrite, appartenant à des langages dits « naturels » et différents que les langages créés à des fins purement techniques (*cf.* Tanenbaum, 2001, p. 1 et suiv.).

Du fait de cette technologie particulière qui met en rapport d'immédiateté des individus situés à des distances considérables les uns des autres, le type de relations de communication élaboré, gomme à la fois, et la notion d'espace et celle de temps. En effet, l'espace est celui de la machine face à l'internaute et le temps est celui dans lequel l'internaute « navigue » sur l'Internet à un moment « T » particulier. Il n'y a aucune prise en compte du temps et de l'espace réel de chacun des utilisateurs avec ce type de média. La communication est donc médiatisée par le biais d'un outil informatique qui supporte un étagement de plusieurs langages.

### **3.3.1. Une langue construite à partir d'un type pyramidal de langages**

Pour comprendre la spécificité particulière attachée à ce nouveau langage, c'est-à-dire la construction d'un langage engagé dans un processus autopoïétique, il faut savoir que ce dernier prend ses assises sur des langages déjà construits. Avant d'aborder l'objet de cette

---

<sup>78</sup> Comme nous l'avons déjà mentionné, le choix linguistique opéré en matière de langue d'usage pour tout ce qui touche à la programmation informatique, est fortement corrélée aux découvertes et à la mise en place de logiciels par des informaticiens en provenance du Royaume Uni ou des Etats-Unis.

recherche, à savoir l'émergence d'un nouveau langage sur Internet, il est donc nécessaire d'appréhender cette construction langagière de type pyramidal par la compréhension de l'évolution technique du langage machine. Selon Tanenbaum et Goodman *in Architecture de l'ordinateur*, ces langages se sont développés parallèlement à l'évolution de l'outil physique, soit l'ordinateur. La sophistication croissante de ce dernier s'est réalisée à travers une élaboration de plus en plus complexe des langages de programmation utilisés. Cette complexification a été traduite à l'aide d'une stratification de six niveaux que Tanenbaum et Goodman ont représentés sous forme d'un tableau (*cf.* schéma 3.88 en page 282). Ainsi, le niveau 1 réfère aux premiers ordinateurs et aux équations booléennes, les niveaux 2, 3, 4 et 5 prennent en compte l'évolution de la machine en regard avec un langage spécifique et adapté au niveau étudié, et enfin le niveau 6 est en relation avec la technologie actuelle. Il est à noter que chacun de ces niveaux participe à la validité de tous les autres niveaux. Dans les paragraphes suivants, nous aborderons uniquement les niveaux 1, 2 et 6 décrits par Tanenbaum et Goodman, pour les raisons qui suivent :

- le niveau 1 est en quelque sorte l'ossature du langage machine qui permet de comprendre la logique spécifique à ce langage ;
- le niveau 2 est abordé ici pour montrer les premières relations existant entre la machine et les programmes la faisant fonctionner ;
- le niveau 6 correspond aux langages évolués qui sont utilisés actuellement ; il permettra de mettre en relief le fait que la langue anglaise est le soubassement sur lequel prennent appui les langues du locuteur ainsi que le nouveau langage de l'Internet (*ibid.*, 2001, p. 2 à 5).

Ces auteurs précisent ainsi : « chaque langage s'appuie sur son prédécesseur, de telle sorte qu'on peut voir un ordinateur comme un empilement de couches ou de niveaux. [...] le langage du bas est le plus simple, celui du haut le plus complexe » (*ibid.*, 2001, p. 3). Dans ce présent texte, la modélisation des niveaux de langages de programmation proposée par Tanenbaum et Goodman sera incluse dans un autre modèle langagier en strates et que nous élaborerons comme suit<sup>79</sup> : un chiffre, pris en ordre croissant, désignera précisément l'étape abordée. Ceci dit, le langage machine est le soubassement sur lequel se mettent en place des étapes langagières plus complexes ; son concept sera abordé dans le paragraphe 3.3.2 titré



*Première strate langagière : les équations booléennes* et qui traite de la base mathématique binaire et des équations booléennes. Ces dernières forment le langage de base de fonctionnement des ordinateurs. Le paragraphe 3.3.3, dénommé *Deuxième strate langagière : les langages de structure*, concernera les langages de programmation qui permettent à l'utilisateur une utilisation facile de l'outil informatique (traitements de texte, tableurs, etc.). La « strate 3 » correspond au paragraphe 3.3.4 et intitulé *Troisième strate langagière : les langages de programmation récents avec la langue anglaise comme support de langage informatique* ; elle fait référence aux langages de programmation les plus récents mis sur le marché et utilisés par les internautes pour la réalisation de sites personnels, tel le langage HTML, par exemple. La « strate 4 » présentée au paragraphe 3.3.5 et désignée *Quatrième strate langagière : la langue du locuteur*, il y sera abordé le rapport qui lie le locuteur à sa langue maternelle sur Internet. Enfin, dans le paragraphe 3.4 intitulé *Un langage nouveau et protéiforme*, il y sera fait un bilan des nouvelles structures langagières mises en place par les internautes.

### **3.3.2. Première strate langagière : les équations booléennes**

Une approche sommaire de la théorie sur laquelle est élaborée cette strate langagière, va nous permettre de comprendre le fonctionnement de ce langage de base, dont la caractéristique spécifique est la transformation des impulsions électriques en signaux compréhensibles par la communauté humaine. Ces impulsions ont deux fonctionnements : soit elles entrent dans tel circuit X soit elles en sortent. La traduction d'entrée sera considérée comme ayant la valeur vraie et s'écrira sous la forme 1, la traduction de sortie sera considérée comme ayant la valeur fautive et s'écrira sous la forme 0. Chaque porte<sup>80</sup> dispose d'une ou plusieurs entrées logiques (signaux représentant 0 et 1) et donne comme résultat une fonction simple de ces entrées soit les connecteurs « ou », « et ».

La combinaison de ce système binaire est la base de la construction du langage machine qui sous-tend tous les langages de programmation. Ainsi dans le tableau ci-dessous, il y est

---

<sup>79</sup> Par convention, nous appellerons « strate » chacune des étapes participant à la construction de ce modèle de structure langagière.

<sup>80</sup> Une porte correspond à « des circuits doués de mémoire qui emmagasinent un état « 0 » ou « 1 » (Zaks, 1981, p. 266).

présenté les deux systèmes : binaire et hexadécimal, avec leur correspondance en écriture booléenne et latine.

Système binaire	Système hexadécimal
0000	0
0001	1
0010	2
0011	3
0100	4
0101	5
0110	6
0111	7
1000	8
1001	9
1010	A
1011	B
1100	C
1101	D
1110	E
1111	F

**Tableau — 3.87 Système binaire et système hexadécimal**

Source : Votre premier ordinateur, Rodney Zaks, 1981, p. 75

La table hexadécimale prend en compte tous les chiffres ainsi que les lettres, jusqu'à la lettre F incluse ; c'est la combinaison de ces lettres et de ces chiffres qui permettra la réécriture du langage machine en langage intermédiaire, puis en langage naturel (*cf.* Tanenbaum et Goodman, 2001, et Zaks, 1981).

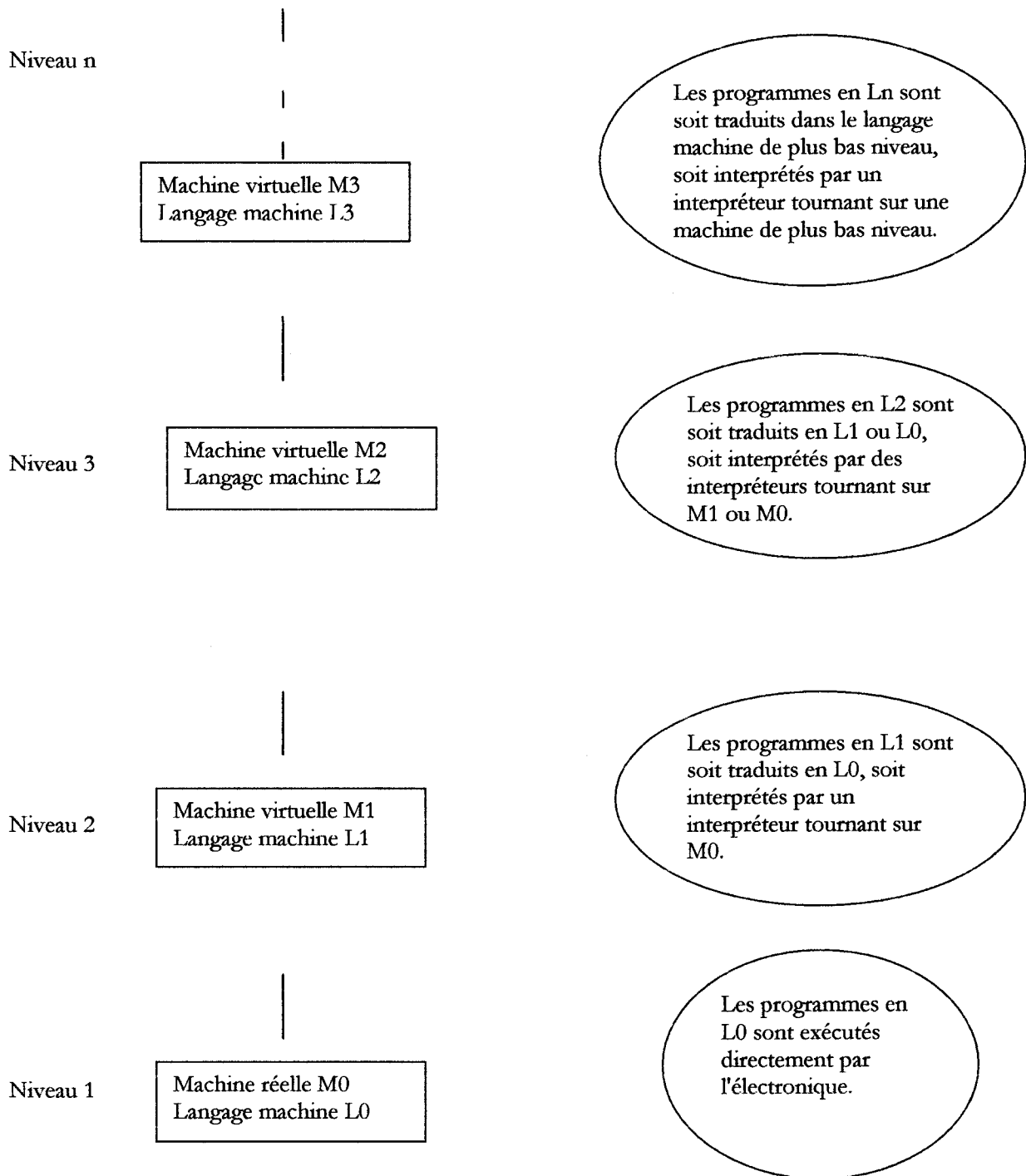
### 3.3.3. Deuxième strate langagière : Les langages de structure

Les langages de programmation, qui correspondent à notre strate langagière de niveau 2 (*cf.* schéma 3.88 en page 282) sont des langages écrits à partir du langage machine. Le langage machine est une suite binaire (ex : 0111 1001) ne pouvant être comprise que par des experts, et donc inutilisable comme telle dans le langage courant. C'est en quelque sorte un matériau brut qui doit subir un certain nombre de transformations, afin de pouvoir être utilisé. Ainsi, l'ensemble de ces nouvelles instructions forme un langage que Tanenbaum et Goodman ont appelé L1, de la même façon que l'ensemble des instructions machine forme le langage L0. La première façon d'exécuter un programme en L1 est de remplacer, dans un premier temps, chacune de ses instructions par une suite d'instructions qui lui correspond en L0. L'ordinateur

exécute alors ce nouveau programme en L0 et non pas l'ancien programme en L1. Cette technique est appelée « traduction ». La seconde façon est d'écrire un programme en L0 capable, après avoir examiné chaque instruction d'un programme L1, d'exécuter directement la séquence d'instruction en L0 équivalente. Cette technique avec laquelle on n'a pas besoin de générer d'un seul coup tout un programme en L0, est appelée « interprétation ».

Traduction et interprétation se ressemblent beaucoup, car toute instruction est finalement convertie en une suite équivalente d'instructions en L0. Ces deux techniques sont similaires à celles qui consistent, pour les langues naturelles, soit de traduire un corpus appartenant à la langue A en un corpus d'équivalence sémantique dans la langue B, ou soit d'écrire directement un corpus en langue A tout en s'assurant de son équivalence sémantique en langue B (Tanenbaum et Goodman, 2001, p. 2 et 3).

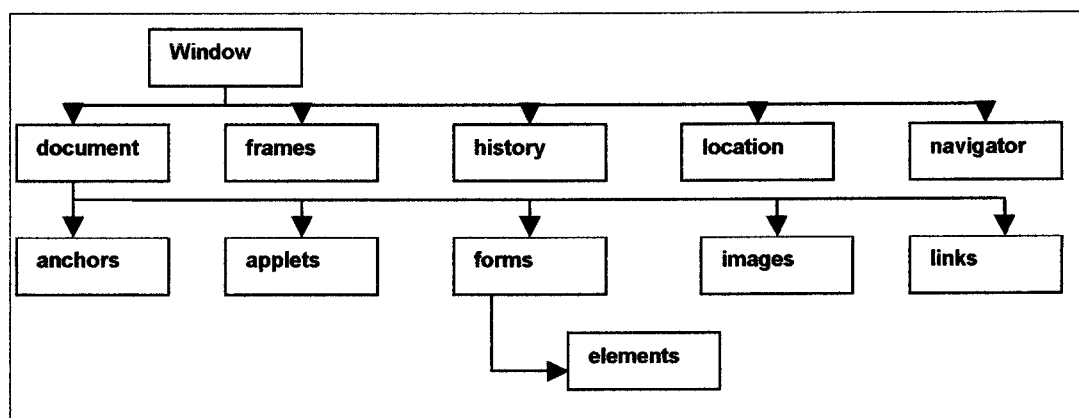
Ainsi, on peut concevoir toute une série de langages alphanumériques évolutifs, chacun étant un peu plus pratique que son prédécesseur, jusqu'à ce qu'on obtienne un langage suffisamment simple à utiliser. L'ensemble de cette série de langages se présente comme un empilement de couches ou machines virtuelles, dont le concept est montré au schéma 3.88 en page 282 ; cela va du langage le plus simple et le plus lourd de manipulation au plus complexe et plus convivial d'utilisation. Langage et machine virtuelle est en relation étroite : toute machine a son langage formé par l'ensemble des instructions de base qu'elle peut exécuter. Une machine définit un langage A puisqu'elle le génère, mais réciproquement le langage A définit la machine qui ne peut exécuter tous ses programmes qu'écrits dans ce langage, et lui seul (*cf.* Tanenbaum et Goodman, 2001, et Zaks, 1981).



**Schéma 3.88 — Architecture d'une machine à plusieurs niveaux de langages**  
Source : in *Architecture de l'ordinateur*, (Tanenbaum et Goodman, 2001, p. 3, figure 1.1)

### 3.3.4. Troisième strate langagière : les langages de programmation récents avec la langue anglaise comme support de langage informatique

D'après le manuel de programmation *HTML4-XML*, rédigé par Hanke, le langage JavaScript tout comme le langage Java sont des exemples de langages complexes. Ces langages ou programmes complexes sont « orientés objet » (cf. schéma 3.89 ci-dessous). Dans ce contexte particulier, la notion d'objet correspond « aux différents éléments constitutifs de la fenêtre du navigateur » (Hanke, 2000, p. 210). L'objet essentiel est la fenêtre du navigateur, elle-même appelée plus communément « window ». L'illustration ci-dessous montre comment s'organisent hiérarchiquement les principaux objets du langage Java Script à l'intérieur de cette fenêtre.



**Schéma 3.89** — *Organigramme de la structure hiérarchique des différents éléments composant la fenêtre du navigateur*

Source : *in HTML4-XML* (Hanke, 2000, p. 211)

Afin d'affiner cette approche du langage orienté objet, nous présenterons ci-après la traduction, en langue française, des différents éléments de la fenêtre du navigateur. Ainsi, « Window » correspond à la fenêtre du navigateur ou à l'écran de l'ordinateur, « Document » à tous les documents de format texte traités, par exemple, « frames » aux cadres, « history » à l'historique, « location » à la situation de l'objet dans les fichiers, « navigator » au logiciel de navigation utilisé tels Netscape ou Explorer par exemple, « anchors » aux liens à l'intérieur d'un même document, « applets » à des petites applications, « forms » à la codification spécifique d'un objectif particulier (script pour l'envoi ou la réception de courrier électronique, par exemple), « images » à tous les fichiers de type image, « links » aux liens entre documents : liens hypertextes en ce qui concerne les pages Web par exemple,

« elements » aux bases de la structure du langage Java Script. Nous pouvons déjà noter que l'anglo-américain est utilisé comme éléments lexicaux des langages de programmation très évolués avec, par exemple, des opérandes tels « ADD » et qui sont issus du terme anglais « to add », soit additionner en langue française.

Le langage HTML utilisé pour la conception de pages Web, est écrit en anglo-américain. Nous illustrerons ce fait à travers l'exemple suivant. Ainsi, le mot « **thèse** », rédigé en caractère gras et présenté avec la couleur bleue, sera traduit comme suit en langage HTML :

```
< FONT COLOR = "#000080"> < P > th & egrave ; se </P > </FONT >
```

Par ailleurs, la traduction de ce segment en langage naturel, de la langue anglaise vs la langue française, se présentera ainsi : les balises < B > et </B > correspondent à l'initiale du mot « bold » signifiant « épais » en langue anglaise ; cette procédure va permettre d'afficher le texte en caractère gras ; « FONT SIZE » sera traduit par « taille de la police de caractère », « COLOR » par couleur, « P » par paragraphe. Le mot thèse est écrit « Th & egrave ; se » en langage HTML, car les accents ne sont pas acceptés par les serveurs anglophones, ce caractère n'existant pas dans la langue anglo-américaine. Par ailleurs, chaque accent a une codification qui lui est spécifique, ici « è » est réécrit « & egrave ; ».

En outre, les couleurs sont codifiées par le *World Wide Web Consortium*<sup>81</sup>, une organisation internationale chargée d'élaborer les spécifications concernant le Web. Par exemple, la codification définie par la série « ff0000 » ou « FF0000 » correspond à la valeur hexadécimale de la couleur rouge. Cette dernière, écrite en langage binaire, aurait une formulation qui couvrirait une plus grande surface écrite, car elle s'écrirait en langage booléen : 0000 0000 1111 1111 0000 0000 0000 0000, d'où l'intérêt de sa transcription en langage naturel.

Cette approche des langages de programmation complexes met donc en relief l'usage de la langue anglo-américaine comme outil langagier. Ceci ne correspondrait-il pas à une manière de promouvoir cette langue comme « la langue » des nouvelles technologies ? N'est-ce pas,

---

<sup>81</sup> Le World Wide Web (ou Web ou WWW ou W3) ou toile d'araignée mondiale est un « système hypermédia d'accès aux informations sur Internet. L'univers du World Wide Web est l'aspect le plus populaire du Net » (Colombain, 1996, p. 60).

non plus, une façon indirecte de minorer la langue du locuteur natif sachant que ce dernier est tenu à une connaissance de base de l'anglo-américain s'il veut utiliser l'outil Internet ? Nous approfondirons notre réflexion, quant à ces enjeux, dans le paragraphe suivant et nous reviendrons sur l'univocité de la langue anglaise dans les langages de programmation et leur influence dans la constitution du nouveau langage mis en place par les usagers de l'Internet.

### 3.3.5. Quatrième strate langagière : la langue du locuteur

L'Internet est un vaste réseau qui offre à l'utilisateur une base de données pratiquement infinie d'informations touchant des sujets extrêmement variés. L'internaute peut parfaire ses connaissances, intégrer de nouveaux acquis, mobiliser d'anciens savoirs ; il peut aussi se distraire avec des jeux individuels ou en réseau ; il peut également communiquer par courrier électronique, laisser des messages sur des forums ou encore discuter en ligne avec d'autres usagers. En effet, il semblerait que les activités langagières pratiquées dans cet espace particulier, mobilisent une manière « d'écrit oralisé », car :

[...] au-delà des informations techniques, scientifiques ou utilitaires doivent aussi passer le vécu, les émotions, les sentiments. [...] Comment s'exprimer librement, spontanément, répondre du tac au tac, avec l'écrit appris à l'École, en respectant les règles de notre grammaire et en évitant les pièges de notre orthographe ? (Anis, 2001, p. 7 et 8).

Si l'activité langagière s'exprime par le biais de l'oral, de l'écriture et de la lecture, il n'en reste pas moins que sur ces trois modes d'expression, deux sont régis par des systèmes normatifs les contraignant à une certaine rigidité, alors qu'il est toléré beaucoup plus de souplesse dans ce qui est de l'expression orale.

Nous nous interrogeons sur l'interférence de l'anglo-américain au niveau de la langue du locuteur. Dans l'analyse que nous avons faite précédemment, il semblerait que lorsqu'un usager utilise un langage informatique écrit en langue anglaise, les risques qu'il soit obligé de référer à un lexique anglo-américain, à un moment ou à un autre, pour faire fonctionner le système, restent élevés. L'ouvrage rédigé par Bergeron et Kempa, soutient la réflexion et la mise en place d'une terminologie française, en ce qui concerne la province du Québec, [Canada], et présente ainsi une liste de quelque 447 termes anglais en usage sur le média Internet. Cette publication correspond à une tentative de francisation de la terminologie de l'Internet, laquelle est issue des pratiques usuelles aux internautes, comme écrire une adresse

URL, chercher des salons IRC ou encore s'identifier grâce à son adresse IP : les acronymes URL, IRC et IP correspondant, respectivement, aux termes anglais suivant : URL pour « Uniform Resource Locator », IRC pour « Internet Relay Chat » et enfin IP address pour « Internet Protocol address » in *Vocabulaire d'Internet* (1995, p. 46, 33 et 32). L'Office de la Langue Française au Québec donne pour ces trois items la transcription française suivante : pour « URL » adresse W3, Web ou URL, pour « IRC » service de bavardage Internet et enfin pour « IP address » adresse numérique Internet. Ces auteurs précisent : « [qu'ils] ont choisi d'adopter une perspective d'observation critique plutôt qu'une optique normalisatrice, [et qu']à valeur linguistique égale c'est donc la fréquence qui l'emporte » (1995, p. 9). Ainsi les SMS<sup>82</sup> ou « Short Message Servicing » sont envoyés à partir d'un téléphone portable ou de l'Internet ; les opérateurs français ont opté pour la francisation de cet acronyme anglais ; ainsi, Bouygues a retenu « télé messages », France Télécom « mini-messages », et SFR « texto ». Il n'en reste pas moins que c'est l'acronyme anglais qui reste le plus utilisé par l'utilisateur francophone (Anis, 2002, p. 9).

Ces réflexions nous renvoient aux questionnements suivants : quand et où le locuteur utilise-t-il sa langue native et quels sont les outils qu'il met en place pour ces praxis ? Y aurait-il des outils plus ou moins assujettis à la langue anglaise ? De l'usage technologique à la pratique sociale, y a-t-il une terminologie langagière qui s'ancre dans la langue du locuteur, si oui, quelle est-elle ?

Dans le cadre des recherches que nous menons, les champs d'investigation en langue native seront limités aux pratiques de communication spécifiques à l'Internet. Ces praxis renvoient à la conversation en ligne par le biais de ce média, avec l'utilisation du clavier pour dactylographier les échanges conversationnels, lesquels s'affichent sur l'écran. La terminologie la plus utilisée sur l'Internet est « chatter » pour désigner l'activité de bavardage et « chat » pour nommer les salons de conversation ; ces termes sont proposés par de grands serveurs, comme France et Francité, qui l'affichent dans leurs onglets sur lesquels sont répertoriées leurs différentes rubriques. En revanche, la Commission Générale de terminologie et de néologie, en France, a proposé le terme « causette ». L'Office de la Langue Française au Québec [Canada] a préconisé le néologisme « clavardage ». Ce lexème est un mot-valise formé à partir des mots CLAVier et bavARDAGE. Cependant, là encore, un écart

---

<sup>82</sup> « Le SMS est un message écrit limité à 160 caractères qu'on échange entre mobiles » (Anis, 2001, p. 24).



important existe entre l'adoption officielle de termes comme « causerie » ou « clavardage » et celui de « chat » ou du verbe dérivé « chatter ». En effet, ce sont ces dernières locutions, dont l'usage est informel, qui sont les plus utilisées par les locuteurs sur le média Internet.

La langue prise en compte dans les corpus extraits d'échanges communicationnels sur l'Internet ainsi qu'à partir de segments linguistiques collationnés par différents auteurs et organisations, est la langue française, et plus spécifiquement celle en usage en France métropolitaine. Cette compilation fera l'objet d'une analyse de type linguistique ; elle prendra en compte les différents éléments du corpus tant dans leur nature syntaxique, que morphologique et autopoïétique (création d'hapax, simplification de lexème, mise en place de logo grammes, etc.).

### **3.4 Un langage nouveau et protéiforme**

Qu'en est-il de l'ensemble des moyens d'expression mis à la disposition de l'internaute lors de ses échanges conversationnels *via* l'Internet ? Un certain nombre de chercheurs se sont penchés sur ces problématiques et en ont tenté une analyse non exhaustive. Anis, qui avait commencé ses recherches sur l'analyse de corpus relevés sur le Minitel, note que le langage utilisé sur l'Internet prend en compte plusieurs moyens expressifs comme dans les exemples qui suivent : l'utilisation du rebus : KC pour cassé, l'écriture rapide avec la suppression des voyelles : « bcp » pour beaucoup, « bjr » pour bonjour, les abréviations, par apocope : « appart » pour appartement, « fac » pour faculté, ou encore par aphérèse : « jour » pour bonjour, « soir » pour bonsoir, la réduction phonétique : « zik » pour musique, mot qui a subi une première troncation par aphérèse : « sique », l'écriture phonétique : « kwa » pour quoi, les onomatopées comme « Sniff », la capitalisation des mots pour attirer l'attention sur un objet particulier : MOUA, la répétition d'une lettre ou de plusieurs : Allllloooooo, toujours pour attirer l'attention, la rédaction de messages avec l'utilisation des signes de ponctuation et la création de pictogrammes comme :) censé représenter un visage souriant comme ce logogramme ☺. En ce qui concerne la nature des codes usités, elle appartient à deux types de fonctionnement : analogique pour ce qui est de l'usage de la langue naturelle ; digital pour ce qui est du pictogramme électronique simple, dont l'interprétation peut se faire sans l'utilisation d'une grille de lecture particulière.

Afin de communiquer, l'homme utilise tous les canaux sensoriels mis à sa disposition. Calbris précise ainsi que : « verbale ou non verbale, la communication est un tout intégré utilisant tous les sens, essentiellement l'ouïe et la vision, moins couramment l'odorat et le toucher » (1989, p. 50). Comment cette vision pluraliste du fait communicationnel s'articule-t-elle sur ce média particulier qu'est l'Internet ? Il semblerait, au vu des différents corpus analysés par Anis, que les langages utilisés dans les salons de conversation sur l'Internet soient de nature linguistique avec une langue remaniée pour des besoins d'économie et d'expressivité et de nature paralinguistique avec l'utilisation de logo grammes censés pallier les manifestations émotives traduites ordinairement par les mimiques faciales (*Parlez-vous Texto ?*, 2001).

Selon Martinet, l'acte de communication, afin d'être pertinent, serait exprimé par l'expressivité et l'économie. Ce linguiste souligne ainsi : « l'évolution linguistique peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à réduire au minimum son activité » (1967, p. 176). L'expressivité donne au message toute sa dimension émotionnelle, qu'elle soit d'ordre verbal, non verbal ou paraverbal ; l'économie, en matière de rédaction linguistique, permet au message d'être entendu dans son entièreté. En effet, il doit garder sa fonction illocutoire, car cela permettra à l'émetteur de maintenir l'attention du destinataire et d'inférer ainsi une réponse de sa part. Le contenu du message doit être court, compréhensible et en synchronie avec le contexte de l'échange communicationnel.

Pour revenir au média Internet, l'expressivité va exprimer tout ce qui est de l'ordre du langage paraverbal et non verbal. En effet, les locuteurs en présence ne le sont que par le biais d'un outil qui est l'ordinateur individuel et sur lequel va s'appuyer un système d'échanges communicationnels *via* l'écran et le clavier. En réalité, les locuteurs communiquent entre eux *in absentia*. Pour pallier l'impossibilité à exprimer le langage non verbal et para verbal, les locuteurs vont utiliser les signes diacritiques et alphanumériques du clavier afin de procéder à la création de logographies de base. Référant à la communication non verbale, Corraze souligne que celle-ci

reste soudée aux phénomènes affectivo-pulsionnels, elle a un pouvoir de déclenchement à cet égard incomparable, éminemment incitatrice. Elle rend difficile, improbable, le temps d'hésitation chez le receveur. En n'offrant pratiquement pas la possibilité à d'autres informations de s'imposer, elle est contraignante comme la séduction, impérative comme une pulsion (2001, p. 110).

Aussi un langage protéiforme créé par les internautes va se développer sur trois axes :

- la légitimation d'une langue française qui ne prend plus en compte la normalisation officielle du « bien parler » ;
- la codification officialisée d'acronymes qui peu à peu se chargent de sens et deviendront des lexèmes à part entière avec, en parallèle, le relevé taxinomique des néologismes créés par la communauté des usagers de l'Internet ;
- et pour finir une iconographie qui est en cours d'élaboration avec la création de logos et de graphismes. À cette évolution langagière va s'ajouter la mise en place d'un nouveau type d'échanges communicationnels.

### **3.5 Maîtrise du monde environnant, langage et outil scripturaire**

La naissance de l'écriture, comme moyen de mémorisation de la parole, est le résultat d'une longue évolution, tant phylogénétique que technologique. Ainsi que le souligne Boulanger *in Les inventeurs de dictionnaires* :

Des premiers chocs entre deux pierres pour faire jaillir le feu, essentielle trouvaille sur le long chemin de l'homínisation, à la première tablette d'argile comptable, des dizaines de millénaires ont été déversés dans le long fleuve du temps et de l'histoire. Penché sur son feu pour l'entretenir et pour le protéger du vent ou de la pluie, l'*Homo sapiens* ne songeait certainement pas que sa physiologie se modifierait, que son cerveau augmenterait de volume, rendant ainsi possible la pensée rationnelle, que le langage articulé serait le moyen de communication qui le distinguerait de toutes les autres créatures et que le développement de la dextérité manuelle le conduirait vers de nouvelles et extraordinaires conquêtes, techniques et scientifiques (2003, p. 29).

Cette évolution semble donc intrinsèquement corrélée au concept d'intelligence. Selon le naturaliste Darwin, « [...] le fait que les singes supérieurs n'utilisent pas leurs organes vocaux pour la parole est dû indubitablement au fait que leur intelligence est insuffisamment développée » (cité *in Aux origines du langage : une histoire naturelle de la parole*, Dessalles 2000, p. 80). À la lecture de cette affirmation, ce serait la parole qui manifesterait la faculté de l'intelligence bien qu'il soit difficile d'affirmer que la parole est née de l'intelligence ou bien que celle-ci s'est développée grâce à la parole. Toutefois et selon nous, deux fonctions découleraient de cette faculté : l'adaptabilité et l'historicité. Cette faculté, l'intelligence, ouvre à l'être humain des champs infinis d'adaptation à des situations très sophistiquées, car sa réelle spécificité se caractérise par la capacité à prévoir, à partir de paramètres donnés et en

réponse à une situation de départ, un nombre de cas de figures, *ad infinitum*, et de pouvoir ainsi leur apporter une réponse adaptée, laquelle varie sur une échelle allant du possible et bien adapté à l'impossible et pas du tout adapté.

C'est le cerveau, qui fonctionnant comme une manière « d'ordinateur central », est le siège de ce que nous appelons « l'intelligence » et telle que nous l'avons définie précédemment. Si ce dernier, chez les animaux et l'homme, possède des hémisphères symétriques, chez les animaux les deux hémisphères font pratiquement le même travail. En revanche, chez l'homme, ils n'ont pas les mêmes fonctions et gouvernent des types d'activité différents. On savait depuis longtemps que des lésions localisées du cortex cérébral, dues à des facteurs comme des traumatismes, tumeurs ou hémorragies, pouvaient entraîner une perte totale ou partielle de la parole. C'est ce que les spécialistes nomment une aphasie. Ainsi certaines zones du cerveau, comme le lobe pariétal, sont dédiées à la mise en place des messages sensoriels et de leurs réponses motrices, tandis que les lobes frontal et temporal interviennent au niveau du langage, de la mémoire, de la connaissance et de la décision. (Jakobson, 1963, p. 49-67).

Comme nous le soulignons précédemment, l'intelligence permet, selon nous, d'anticiper un événement dont les données sont existantes, partiellement existantes, voire inexistantes. Dans le cadre de cette procédure, il est fait appel à la symbolisation. Nous allons tout d'abord identifier ce qu'est un symbole ; le lexicographe dit de ce concept qu'il correspond à « un être, un objet ou fait perceptible, identifiable, qui, par sa forme ou sa nature, évoque spontanément (dans un groupe social donné) quelque chose d'abstrait ou d'absent » (*Le Robert pour tous*, 1995, p. 1080) ; en revanche les instances psychanalytiques le décrivent comme un « mode de représentation indirecte et figurée d'une idée, d'un conflit, d'un désir inconscient » (*Vocabulaire de la psychanalyse*, Laplanche et Pontalis, 1967, p. 476). En effet, pour pouvoir anticiper une situation, faut-il encore pouvoir se la représenter. Cette fonction de représentation met en place d'autres modes d'appréhension du réel comme la mémorisation, le repérage des relations causales et analogiques, l'anticipation, la planification, l'analyse des erreurs et leur éventuelle rectification, ceci afin de tendre à une synchronie entre l'anticipation d'un événement et la mise en place de la meilleure réponse à lui apporter.

Ceci posé, l'existence de tels systèmes symboliques dans telle communauté donnée permet à un ensemble de locuteurs le partage consensuel d'un certain rapport au monde. Ainsi, Bourdieu spécifie : « Les symboles sont les instruments par excellence de l'intégration

sociale : en tant qu'instrument de connaissance et de communication, ils rendent possible le consensus sur le sens du monde social qui contribue fondamentalement à la reproduction de l'ordre social » (2001, p. 205).

Toutefois, il nous semble nécessaire, afin d'affiner cette analyse de la notion d'intelligence, de comprendre comment, au niveau infrastructural, ce concept est construit, sur quel type matriciel et dans quelle typologie de systèmes. Pour cela, nous allons revenir au fonctionnement du cerveau : composé de plus de 10 milliards d'unités élémentaires, les neurones reçoivent et transmettent l'information par le biais d'éléments de connexion appelés « synapses » au moyen d'axones et de dendrites, les dendrites représentant les entrées du neurone et les axones les sorties. Ces informations arrivent sous forme de ce que les biologistes nomment des « quanta » ou « paquets ». Un neurone émet un signal en fonction des signaux qui lui proviennent des autres neurones. On observe en fait, au niveau d'un neurone, une intégration des signaux reçus au cours du temps, c'est-à-dire une sorte de sommation des signaux : quand la somme dépasse un certain seuil, le neurone émet à son tour un signal électrique (<http://www.webencyclo.com/articles/articles.asp?IDDoc=0000086f>).

Ainsi, ce système fonctionne sous la forme de séquence du type oui/non et transmet donc une information de type binaire. Ce mode de communication que les physiologistes ont découvert, analysé et théorisé, les informaticiens l'ont mis en place afin de rendre de plus en plus performante une « méta communication » de type médiatique.

Nous avons évoqué les deux fonctions résultant du facteur « intelligence », d'une part, la faculté d'adaptation de l'humain à  $n$  situations et, d'autre part, la mise en mémoire de l'histoire du groupe et/ou de l'individu grâce à l'émergence de l'objet « écriture ». Évoquant les différents facteurs liés à l'évolution phylogénétique de *l'Homo sapiens*, Boulanger souligne que :

[ils] ont rendu possibles l'extériorisation, la transcription et la fixation sous forme graphique des produits de la pensée et de la parole, longtemps réduite au seul fluide sonore et aux symboliques iconographiques. [...] Des centaines de millénaires ont été nécessaires pour que la mémoire se dépose dans l'écrit : les mutations physiques, psychologiques, sociales et techniques débütèrent il y a plus de deux millions d'années, à l'époque de *l'Homo habilis* (2003, p. 29).

En effet, la fixation de la parole sur un support écrit et pérenne a fait passer l'humanité de la période préhistorique à la période dite « historique ». Cet auteur précise ainsi :

L'un des fondements dominants de l'outillage intellectuel de l'humanité est sans contredit l'écriture. [...] Avec le recul dont nous disposons, nous pouvons dire que l'écriture est l'un des plus immenses découvertes de l'humanité, un événement colossal dans l'histoire des conquêtes de l'homme, d'hier à aujourd'hui, l'une de ses plus grandes actions sur le monde extérieur. La transcription de l'oral à l'écrit d'éléments linguistiques a eu des conséquences considérables sur la nature, l'accumulation et l'expansion du savoir. [...] En dernier ressort, elle permet de distinguer les idées des idéologies, elle suscite des conflits d'idées, elle entraîne une fragmentation de la vision du monde, chaque civilisation édifiant la sienne (*ibid.* p. 29 et 31).

Toutefois le système scriptural tel que nous le connaissons, qui nous permet de consigner des pensées de type conceptuel et non plus seulement la relation écrite de tel ou tel événement, est le fruit d'un processus évolutif complexe. Afin de fixer la parole, labile de par sa structure, l'homme a mis en place différents systèmes de conservation de celle-ci : « du système de nœuds à la lettre en passant par les entailles sur les écorces ou les dessins tracés ou gravés sur la pierre ». Et cet auteur spécifie : « L'écriture n'existe qu'à partir du moment où se constitue un système organisé de signes ou de symboles, au moyen duquel l'utilisateur peut matérialiser et fixer clairement tout ce qu'il pense, ressent et sait exprimer » (Ouaknin, 1997, p. 18).

Tandis que Boulanger définit l'écriture comme

[...] un système de communication très sophistiqué qui permet de représenter le monde lorsque le système utilise des idéogrammes et de représenter la parole lorsqu'il fonctionne syllabiquement ou alphabétiquement, c'est-à-dire lorsqu'il utilise la phonétique. [...] Sans l'écriture, le système de numérotation actuel n'aurait pu émerger ni se perfectionner (2003, p. 31).

L'écriture, à travers ses différents systèmes idéographique, syllabique et alphabétique, est construite sur la base de codes de type analogique ou digital. Lorsque nous évoquons des codes de type analogique, nous référons à la notion suivante : nous disons qu'il y a analogie entre deux termes A et B lorsque le terme A est en relation avec le terme B, par un effet de similitude ou de ressemblance, et variant sur une échelle « du plus proche vs le plus lointain » (Greimas et Courtès, 1993). Ces auteurs précisent ainsi :

C'est ainsi qu'on parle souvent d'analogie à propos de relations qu'un système ou procès sémiotiques sont susceptibles d'entretenir avec un référent externe, c'est-à-dire le monde naturel : problème limité au statut des onomatopées tant qu'il s'agit des langues naturelles,

l'analogie apparaît au cœur des débats lorsqu'il s'agit de sémiotiques visuelles où l'iconicité est considérée par certains comme une caractéristique de ce genre de sémiotique (*ibid.*, p. 14).

Un code est dit « digital » quand « il n'est pas possible d'établir un rapport de ressemblance entre l'espace des signes et celui des significations » (Dessalles, 2000, p. 24 et 25). Ce code recouvre différents types de communication : non verbale, paraverbale et verbale. Ainsi un code digital est un code discret non analogique et cet auteur précise « [qu]'un code est discret lorsque tous ses éléments sont séparables » (2000, p. 23). En ce qui concerne le langage humain, son fonctionnement est à la fois analogique et digital. Toutefois, ces codes n'ont de pertinence que si chaque individu appartenant à un groupe donné, interprète et émet des signes compris par l'ensemble de la communauté avec laquelle il désire communiquer. Or, l'utilisation des mêmes codes linguistiques, par une population donnée, ne génère-t-elle pas une culture commune ? Pour revenir à l'objet de nos recherches, ce nouveau code langagier émergent sur l'Internet, ne participerait-il pas à une manière de culture mondiale qui permettrait ainsi aux différents locuteurs de pallier le problème de l'incommunicabilité dû aux différentes langues en présence ? Quelle est la nature de son système symbolique ? Comment est-il représenté ? Cependant, avant de tenter de répondre à ces différentes problématiques, nous mettrons en place une approche définitoire du concept même de culture et de ce qu'il sous-tend.

### **3.5.1. La langue comme facteur de communication culturelle et de cohésion sociale**

Le concept de culture, selon Greimas et Courtès, est défini ainsi :

[II] est à la fois relatif et universel. Si l'on entend le plus souvent par culture celle d'une communauté linguistique autonome, il n'en existe pas moins des aires culturelles qui transcendent les frontières linguistiques ainsi qu'une culture humaine planétaire, caractérisée par des pratiques scientifiques, technologiques et même, en partie, par des idéologies communes (1993, p. 77).

Bien souvent le concept de culture est intimement lié à la langue qui gouverne les relations entre les différents éléments d'une communauté donnée. Les différentes cultures du monde ont entre elles bien des points communs, car des concepts comme celui de la vie ou de la mort sont transculturels ; toutefois, elles ont une manière particulière d'agencer les objets du monde entre eux et c'est ce qui leur donne leur unicité. Certains concepts seront spécifiques à telle culture particulière. Ainsi l'objet « neige » n'aura pas de signification pour un peuple

vivant sous des latitudes tropicales ; de même certaines avancées technologiques ne feront pas sens pour des groupes de chasseurs-cueilleurs, alors que le rapport qu'ils entretiennent avec le monde végétal ou animal fera apparaître des nuances et des richesses d'expression, qu'elles soient d'ordre artistique, linguistique ou artisanal, qu'un sujet appartenant à une communauté technologiquement développée, ne percevra pas.

Leclerc, auteur québécois, mentionne que l'on compte en Europe près de 30 langues officielles auxquelles s'ajoutent une trentaine de langues nationales comme la langue basque, bretonne, sarde, frisonne et qui ne jouissent pas du même statut que les langues officielles. En Asie on recense quelque 6 000 dialectes auxquels s'ajoutent 700 à 800 langues parlées. En Océanie on estime à 760 les langues papoues, 260 les langues australiennes, enfin on estime à 1 750 le nombre de langues parlées dans cette partie du globe. L'Afrique recense quelque 1 850 langues, l'Amérique du Nord, 200 et l'Amérique latine, Antilles comprises, environ 2 000. Nous obtenons ainsi un chiffre avoisinant 7 000 et correspondant au nombre de langues parlées dans le monde. L'auteur précité ajoute que sur cet ensemble dénombré de langue : « près de 90 % de la population mondiale se sert de 2,5 % des langues existantes » et il mentionne :

[...] d'une certaine manière, on peut affirmer que la plupart des langues du monde sont parlées par des petites communautés : quelques dizaines de milliers de personnes dans certains cas, quelques centaines de personnes dans d'autres, et parfois même quelques individus. Ainsi le *eyak*, une langue eskimo aléoute d'Alaska, était parlé par trois individus en 1976, tous âgés de plus de 50 ans (1986, p. 58).

Langues parlées dans le monde	Pourcentage Des langues parlées
Europe	60
Asie	800
Océanie	1 750
Afrique	1 850
Amérique du Nord	200
Amérique latine et Antilles	2 000
<b>Total</b>	<b>6 660</b>

**Tableau 3.90 — Langues parlées dans le monde**

Source : Leclerc (1986, p. 54 et 55)



Comment peut-on positionner la nouvelle langue en émergence sur l'Internet, utilisée par les usagers, face aux langues chinoise ou anglaise ? Quel avenir pour une langue, dont la stabilité et l'existence tiennent au seul fait de posséder une machine (ordinateur) et de pouvoir se connecter au réseau mondial de locuteurs possédant eux aussi ces machines ?

Si une langue donnée permet la communication entre des individus appartenant à une même communauté linguistique, il n'en reste pas moins qu'elle est un bien collectif faisant partie d'une institution sociale et qu'un seul individu ne peut modifier sans remettre en question ses propres compétences communicatives. Analyser la langue parlée par tel ou tel groupe va de pair avec l'analyse de la manière dont les locuteurs gèrent cet outil linguistique à travers les conflits sociaux et politiques, les institutions, les modes de vie, etc., car il y est actualisé différentes praxis comme la mise en relief de la hiérarchie existant entre des individus de classes sociales différentes, ou encore au sein de la même classe sociale, avec l'utilisation de marqueurs linguistiques comme les appellatifs « Madame », « Monsieur », « Docteur », l'usage de ces titres exprimant ainsi le statut social et/ou la fonction de l'individu.

L'opposition du vouvoiement au tutoiement en langue française par exemple, est un marqueur de distance sociale. Ce concept de distance sociale a fait l'objet d'études approfondies de la part de l'anthropologue américain, Hall. Cet auteur précise ainsi :

Les oiseaux et les mammifères, non seulement possèdent des territoires qu'ils occupent et défendent contre les individus de leur propre espèce, mais observent également entre eux une série de distances constantes. Hediger les a classées en distance de fuite, distance critique et distances personnelles et sociales. L'homme lui aussi observe des distances uniformes dans les rapports qu'il entretient avec ses semblables. À de rares exceptions près, la distance de fuite et la distance critique ont été éliminées des réactions humaines. Mais il est évident que les distances personnelle et sociale existent toujours (1966, p. 143).

Pour revenir aux praxis initialisées lors de la mise en place des distances sociales, nous nous interrogerons sur son application dans les échanges communicationnels sur l'Internet, et notamment sur l'usage ou le non-usage du vouvoiement. Dans le premier cas de figure, l'usage du vouvoiement renforcerait-il ainsi une distance physique existante : les deux locuteurs se faisant face, certes, mais par le truchement d'un écran. Quant au deuxième cas de figure, ne correspondrait-il pas à un choix de la part des locuteurs en présence, d'une part, de jouer la carte du « parler jeune », et/ou, d'autre part, de gommer la distance physique existante

et réelle par l'usage du tutoiement ? L'écran ne serait-il pas une manière d'interface entre notre interlocuteur et la représentation que nous en avons dans notre imaginaire ?

Par ailleurs, les choix que fait le locuteur en faveur de telle ou telle langue dans des situations de diglossie, de bilinguisme ou de multilinguisme, peuvent inférer de sa part une attitude de provocation face au système linguistique en place, ou encore une attitude servile face à la langue dominante. D'autres facteurs, comme l'utilisation de tel registre de langue, qu'il soit prestigieux, normatif ou vernaculaire, mettent en relief, chez le locuteur, son appartenance ou son désir d'appartenance à tel ou tel groupe social. Ce choix, bien entendu, n'est pas neutre.

Afin d'exemplifier notre propos, nous citerons Labov. Ce sociolinguiste Américain mit en place une enquête portant sur la manière dont les vendeurs de Saks Fifth Avenue, grand magasin de luxe à New York [USA], vivaient leur statut d'employé. Les résultats de cette étude furent mis en regard avec ceux portant sur la même catégorie socioculturelle, mais dont les membres travaillaient pour deux autres magasins à l'enseigne moins prestigieuse. Le résultat de cette consultation fut le suivant : le premier groupe considérait qu'il appartenait à une classe sociale supérieure à celle des employés travaillant pour les deux autres magasins pris en compte dans le cadre de cette analyse. Bien que dans les faits, ces trois groupes d'employés appartenissent tous à la même classe sociale, le premier, s'identifiant à la clientèle aisée qu'il côtoyait quotidiennement, utilisait un registre de langue dit « de prestige » afin de réduire l'écart qui existait entre sa classe sociale propre et celle à laquelle il aspirait. Par ces praxis, les employés de Saks Fifth Avenue se désolidarisaient de leur groupe d'appartenance réel pour tenter d'agréger un groupe d'appartenance considéré comme prestigieux et enviable (1976, p. 94-126).

Facteur d'appartenance, la langue est aussi un facteur d'identification : ainsi telle communauté vivant un problème de diglossie tendra à se fédérer autour de son propre code linguistique, ce qui lui permettra de prendre des distances avec le code linguistique en place. Nous pourrions citer le cas de la langue française dans la province du Québec au Canada. Elle reste le plus grand catalyseur des Québécois francophones qui désirent, avec la conservation de leur langue, garder leur identité culturelle et ainsi ne pas se faire assimiler par la majorité anglophone. Une loi a été promulguée, la loi 101 : elle assure la protection de la langue française en imposant, entre autres, aux distributeurs de spectacles cinématographiques, de

traduire intégralement ces derniers en langue française avant d'être projetés dans les salles de cinéma. Cette loi stipule :

### CHAPITRE I : LA LANGUE OFFICIELLE DU QUÉBEC

1. Le français est la langue officielle du Québec. 1977, c. 5, a. 1.

### CHAPITRE II : LES DROITS LINGUISTIQUES FONDAMENTAUX

2. Toute personne a le droit que communiquent en français avec elle l'Administration, les services de santé et les services sociaux, les entreprises d'utilité publique, les ordres professionnels, les associations de salariés et les diverses entreprises exerçant au Québec. 1977, c. 5, a. 2.

3. En assemblée délibérante, toute personne a le droit de s'exprimer en français. 1977, c. 5, a. 3.

4. Les travailleurs ont le droit d'exercer leurs activités en français. 1977, c. 5, a. 4.

5. Les consommateurs de biens ou de services ont le droit d'être informés et servis en français. 1977, c. 5, a. 5.

6. Toute personne admissible à l'enseignement au Québec a droit de recevoir cet enseignement en français. 1977, c. 5, a.

#### **Tableau 3.91 - Texte de loi référant aux droits linguistiques dans la province du Québec (Canada)**

Source : <http://www.uqac.quebec.ca/~flabelle/socio/charte1.htm#art1>

Dans le cadre de recherches initialisées par l'Office de la Langue Française du Québec au Canada sur l'aménagement linguistique dans cette province, Loubier souligne ainsi :

[...] la langue compte parmi les facteurs les plus importants pour distinguer le groupe d'appartenance des individus même si cette composante joue un rôle variable selon les cultures. [...] La notion de communauté linguistique implique l'existence de liens étroits entre des individus qui partagent les mêmes valeurs sociales quant à la langue (1994, p. 120).

Et évoquant la mondialisation avec en corollaire l'éclatement des frontières, cette analyste précise :

[...] ces constatations nous aident à comprendre pourquoi la notion de territoire linguistique, depuis l'ouverture des frontières politiques et économiques, depuis l'éclatement de la structure des organisations nationales, depuis la multiplication de nombreux réseaux internationaux et la constitution d'entités politiques supranationales, ne se rapporte plus au même référent qu'en 1977<sup>83</sup>, lors de l'adoption de la Charte. Cette notion de territoire linguistique désigne toujours des lieux, des espaces où se dessinent, se structurent des rapports linguistiques et ce sont justement ces rapports linguistiques entre

<sup>83</sup> En 1977, la Charte de la Langue Française obligera les entreprises employant 50 personnes ou plus à se franciser en précisant qu'elles doivent obtenir un certificat de francisation avant le 31 décembre 1983, certificat attestant que « la langue française possède le statut que les programmes de francisation ont pour objet d'assurer (Art. 138) » (Loubier, 1994, p. 24).

les individus, entre les groupes sociaux et entre les différentes sociétés qui se structurent autrement depuis l'abaissement des frontières (*ibid.* p. 110).

Il semble donc que la langue soit avant tout un signe d'appartenance, car c'est à travers cet outil que des peuples dominés font valoir leurs révoltes, leurs revendications et le désir de retrouver leur autonomie. La province du Québec au Canada en est un exemple particulièrement marquant. La langue peut aussi traduire un système de domination à travers les variations linguistiques. Bourdieu mentionne à ce propos :

La notion de « langage populaire » est un des produits de l'application des taxinomies dualistes qui structurent le monde social selon les catégories du haut et du bas [...] Ce sont ces catégories mythiques qui introduisent une coupure tranchée dans le continuum des parlers, ignorant par exemple tous les chevauchements entre le parler relâché des locuteurs dominants et le parler tendu des locuteurs dominés (2001, p. 138).

Manifestation d'une appartenance sociale ou ethnique, elle permet à chaque locuteur de se situer dans un groupe culturel et géopolitique donné ; à travers la stabilité d'une langue, c'est la cohésion de la société qui est assurée.

Néanmoins, la donne, en ce qui concerne le type de société mis en place sur l'Internet, est bien différente de celle qui existe dans la vie réelle. Entre enthousiasme pour ces communautés virtuelles où chacun peut rencontrer l'autre en un clic de souris, et méfiance pour tout ce qui touche à une technique mise au service de la communication, technophiles et technophobes s'affrontent à travers argumentations et contre argumentations. Breton dénonce ainsi le « tout Internet » comme « un univers de croyances », car selon cet auteur : « le culte de l'Internet s'appuie sur un certain nombre de croyances, souvent fortement réductrices car elles ramènent tout, au bout du compte, à un facteur unique. Le point de départ et le centre d'irradiation de ces croyances sont la vision d'un monde dont la seule réalité, la seule vérité, serait l'information » (2000, p. 48). Cette approche d'un monde numérique, considéré dans sa seule nature informative, s'oppose à d'autres théories qui prennent le phénomène informationnel comme un moyen d'échanges, de transformation et de création de nouvelles structures sociales. Présentant le modèle organisationnel d'un cyberspace dont Wiener, père de la science appelée cybernétique, est l'initiateur, Breton mentionne ainsi :

Le modèle de société [que Wiener] dessine, à partir du point central qu'est l'information et sa circulation, est une société sans État, fondée à la fois sur des petites communautés de vie et sur un système de communication mondial. C'est une société où la notion d'égalité est étendue [...] bien au-delà du règne des humains, puisqu'elle inclut les

machines intelligentes, considérées comme potentiellement les égales de l'homme (*ibid.* p. 38 et 39).

N'y aurait-il pas, corrélé à la mise en place de tout système organisationnel, le désir de fixer une structure de type negentropique à défaut d'empêcher le phénomène de l'entropie de suivre son cours ? Cette philosophie serait explicitée ainsi par l'auteur précité :

L'esprit logique, le sens de l'organisation, la recherche de la transparence ne sont pas uniquement des qualités mentales, mais aussi un mode d'être dans le monde en même temps qu'un moyen de le transformer. Comme les lois de l'organisation sont censées être les mêmes partout, le simple fait d'avoir accès à une petite partie de l'architecture de l'univers ordonné, sous la forme de l'ordinateur et du réseau, peut permettre d'entrer en symbiose avec le cosmos tout entier, du moins avec sa face lumineuse. Le réseau est donc un point de passage pour accéder à l'autre côté du miroir (*ibid.* p. 51).

En prenant en compte ce qui a été exposé précédemment, nous pourrions nous interroger sur la manière dont les différents paramètres initialisant cette société virtuelle vont se distribuer. Ainsi, les marqueurs linguistiques présentés ci-dessus, seront-ils actualisés dans le cadre d'une société numérique et « égalitaire » ? Les systèmes symboliques dans lesquels la langue prend corps, ainsi que tous les paramètres qui font de la langue ce « bien social » dont parlait Bourdieu, vont-ils être modélisés à partir de la matrice existant dans la société civile, ou seront-ils à l'origine d'un autre modèle spécifique au média Internet ? Nous évoquons la langue comme le lieu d'une domination de type linguistique : n'y aurait-il pas alors tentative d'assimilation de la langue nouvelle mise en place sur le Web par une langue de type dominant comme l'anglo-américain par exemple ? Nous avons présenté la langue comme facteur d'assimilation et de cohésion : comment ces deux données vont-elles se positionner dans le cadre de la nouvelle donne qu'est le média Internet ? Nous tenterons donc, au cours des paragraphes suivants, d'apporter quelques réponses à ces questionnements. Mais, dans un premier temps, nous procéderons à une analyse des différents codes à partir desquels le langage se structure. Nous analyserons également ce qu'est l'art scripturaire, sa mise en place, son évolution tant du point de vue temporel que du point de vue structurel, les outils qui ont sous-tendu ou qui sous-tendent son usage, les apports du passé sur un présent conjugué à l'ère de l'informatique.

### 3.5.2. Le langage : code linguistique et manifestations paraverbales et non verbales

Référer au langage, c'est faire appel à cette faculté « d'articuler la pensée en signes ordonnés s'exprimant par la combinaison de sons » (Hagège, 1985, p. 22) et qui recouvre des champs d'expérience comme le code linguistique, les manifestations paraverbales et enfin la mimogestualité qui serait de l'ordre du langage non verbal. Si ces trois typologies d'outils permettent à l'homme de s'exprimer et sont actualisées à des degrés divers, il n'en reste pas moins que le choix fait pour le canal « vocal auditif » serait d'ordre pragmatique. En effet, la praticité de ce couplage voix/ouïe serait ainsi explicitée par Hagège :

Le développement des sens qui permettent une réception différée dans l'espace, à savoir la vue et l'ouïe, par opposition au toucher, qui détermine une réception à proximité plus immédiate, est une caractéristique de l'espèce humaine [...] On peut s'expliquer que, parmi les récepteurs à distance, ce soit finalement l'ouïe qui l'ait emporté sur la vue, et que le canal vocal auditif (émetteur-récepteur) du langage humain ait pris le pas sur son caractère visuel. En effet, ce dernier caractère n'est pas exploitable en permanence, puisque les gestes ne sont guère, voire pas du tout, perceptibles quand il fait nuit (1985, p. 23).

Évoquant le système mimogestuel, cet auteur précise que :

[...] le signifiant gestuel (même si son rôle, probablement antérieur à celui du signifiant sonore, a pu longtemps s'associer à lui et demeurer, avec des variations d'une culture à l'autre, tout aussi présent aujourd'hui) était écarté de l'avant-scène par les contraintes même du monde physique. En outre, à condition que la distance ne soit pas trop grande, un écran total (séparation, relief, accident naturel, etc.), s'il fait obstacle à la vue, n'empêche pas l'audition (*ibid.*, p. 23).

Par ailleurs, la langue permet également la mise en place d'une taxinomie des objets du monde, ce qui est aussi une manière de repérage et de marquage du territoire : la langue ordonne l'existence du monde<sup>84</sup>. Cependant, la langue n'est pas seulement un outil qui soutient la taxinomie des objets du monde, car

[...] nommer n'est pas reproduire, mais classer. Donner un nom aux choses, ce n'est pas leur attribuer une étiquette. Construire ou interpréter des phrases, ce n'est pas prendre ou contempler une photographie d'objets. Si les mots de la langue n'étaient que des images des choses, aucune pensée ne serait possible. Le monde ne secrète pas de pensée. Or, il est pensable pour l'homme qui tient des discours sur lui. C'est donc que les mots, et plus précisément ce qu'en linguistique on appelle des signes, ne sont pas de simples étiquettes dont l'ensemble constituerait les langues en purs inventaires. Ce ne sont pas les articles énumérables d'une taxinomie (Hagège, 1985, p. 169 et 170).

---

<sup>84</sup> Cf. § *Organisation et taxinomie des objets du monde* en page 18.

Cette analyse par approche soustractive - on énumère ce qui n'est pas pour mettre en relief ce qui est — montre ainsi que la langue n'est pas seulement un outil taxinomique. Soutenant la communication entre les sujets humains elle est « source de concepts ». Toujours selon Hagège :

[...] par eux [les mots], l'univers se trouve ordonné en catégories conceptuelles. [...] La langue reconstruit à son propre usage, en se les appropriant, les objets et les notions du monde extérieur. [...] Ainsi les langues, en parlant le monde, le réinventent. Elles ordonnent objets et notions selon ce qu'on pourrait appeler un principe de double structuration. La première structuration est celle qui crée des catégories par abstraction, et les hiérarchise. [...] La seconde structuration est interne. C'est celle qui organise les langues elles-mêmes, à plusieurs niveaux, en réseaux de solidarité (*ibid.*, 1985, p. 170).

La langue, à travers les mots, prend donc en charge des objets comme la taxinomie des objets du monde, la conceptualisation des idées, leur mise en symbole permettant ainsi la création de catégories conceptuelles. Quant aux champs sémantiques, ils subsument taxèmes et concepts.

Le langage ne recouvre pas seulement le code oral ou écrit de la langue, mais il englobe également tout ce qui fait appel à la gestualité et qui regroupe les langages non verbal et paraverbal. Certains auteurs parlent de « paralangage » et, à ce propos, Corraze mentionne que : « les linguistes sont revenus à plusieurs reprises sur le degré d'extension de ce cadre » (2001, p. 99), car la frontière reste floue quant au repérage de cet objet extralinguistique. Dans son sens le plus restrictif, il ne prend en compte que les modalités de la voix ; dans son sens le plus large, il s'applique à d'autres émissions vocales comme le rire, le bâillement, etc. (*ibid.* p. 99).

Par ailleurs, Porcher souligne que « la gestualité est une réalité dialogique, comme le langage » et il ajoute : « les gestes que nous faisons et notre façon de les faire expriment notre identité et nous en attribuent une aux yeux des autres » (1989, p. 31). Afin de circonscrire cet objet, le système gestuel en tant qu'ensemble d'unités de gestes, certains chercheurs comme Corraze l'ont abordé dans une approche de type zoo sémiotique. Il évoque ainsi la

dichotomie [qui existerait] entre les communications non-verbales associées au langage, ou lui servant de substituts, et les expressions affectives, seules libérées des contextes culturels et linguistiques. On pourrait alors, à partir de ces dernières, envisager une continuité possible entre les communications humaines et animales (2001, p. 101).

Porcher dit du geste qu'il « est toujours un changement, un passage entre deux états, une modification par rapport à un état de référence » (1989, p. 15).

Toutes les instances évoquées précédemment n'ont de pertinence que contextualisées. Ne considérer la langue que comme objet autarcique, équivaldrait, selon Bourdieu, à : « accepter le modèle saussurien et ses présupposés » et il ajoute que faire ce choix linguistique :

[...] c'est traiter le monde social comme un univers d'échanges symboliques et réduire l'action à un acte de communication qui, comme la parole saussurienne, est destinée à être déchiffrée au moyen d'un chiffre ou d'un code, langue ou culture. [...] Les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs (2001, p. 59 et 60).

En conséquence, nous ne pouvons faire l'impasse sur le contexte au sein duquel s'organise le discours, et dont il est prégnant.

Certains chercheurs ont une approche zoo sémiotique de la notion de contexte environnant les échanges communicationnels. Corraze souligne ainsi que : « la notion de contexte renvoie aussi bien à des événements situés dans le milieu externe que dans le milieu interne, c'est-à-dire dans l'état de motivation lié à des facteurs nerveux ou endocriniens » (1980, p. 92). Par ailleurs, l'auteur précité signale que certains signaux sont associés au langage et peuvent être traduits par des mots, comme l'index sur la bouche et signifiant le silence, par exemple (*ibid.*, p. 100).

Finalement, le concept même de langage est un objet dont la définition varie suivant les époques, la culture pour laquelle il est devenu sujet d'étude et la formation même du chercheur. Ainsi, Corraze souligne que certains chercheurs diviseraient les systèmes sémiotiques humains en deux systèmes : l'un « anthroposémiotique, spécifique à l'homme », l'autre « zoo sémiotique constitué des communications qui se retrouvent ailleurs dans le monde animal » (2001, p. 102).

Toutefois, si la langue est un bien culturellement partagé par tel ou tel ensemble de locuteurs, chaque sujet social lui donne un tour qui lui est personnel. Cette personnalisation est également étendue à la nature para verbale et non verbale du langage. Ainsi, Porcher évoquant la gestualité, ou *habitus*, la définit comme



[...] un principe de caractérisation sociale, la grille à travers laquelle une société opère ses choix culturels, sélectionne ses valeurs, établit et justifie ses hiérarchies de légitimité, fonde ses jugements, organise ses valorisations et ses exclusions. Mais l'*habitus* n'est pas seulement une clé sociologique de la collectivité comme ensemble culturel, il constitue chaque individu pris en particulier. L'*habitus* est ce principe qui guide nos choix personnels, nos goûts et nos préférences, nos manières de faire et de dire ; nos *habitus* nous caractérisent, nous, personnalité singulière, et c'est pourquoi, dans des domaines culturels très différents, nos choix gardent cependant un air de ressemblance, qui fait que, de l'extérieur, on nous reconnaît et nous identifie sans peine aux choix que nous opérons ; notre *habitus* est ce qui commande nos comportements culturels (1989, p. 16 et 17).

Réfère à des *habitus* gérant les comportements culturels sur l'Internet, ne nous renverrait-il pas à cette spécificité onomastique qu'est le pseudonyme ? Ne seraient-ils pas corrélés à ces pratiques sociales qui consistent à se présenter masqués par le *nomen falsum* et ceci dans un face à face entre les différents locuteurs en présence *via* l'écran d'une machine ?

### **3.6 la communication para verbale et verbale**

Mais qu'en est-il de l'être humain ? Si le langage fonctionne en mode non verbal dans un pourcentage important de l'ensemble d'un acte de communication, le petit pourcentage restant représente ce qui diffère l'humain de l'animal, soit le langage articulé. Cette faculté particulière permet d'assembler des sons pour en faire des unités de sens comprises par une même communauté et qui peuvent se combiner de mille manières afin de nuancer ou d'éclairer tel ou tel discours ; il s'y ajoute le langage paraverbal. Selon Corraze, appartiennent au langage paraverbal, les « illustateurs » à savoir « un mouvement qui accompagne l'expression verbale pour l'illustrer » ainsi que les « régulateurs » qui « maintiennent et règlent l'échange verbal » (1980, p. 99 et 100). Ainsi un geste de la main dessinant un objet ou la recherche d'un mot s'accompagnant d'un claquement de doigts fait partie des « illustateurs ». Ils amplifient la teneur de certaines parties du message. En ce qui concerne les régulateurs, ce sont par exemple, les mouvements, de haut en bas, de la tête qui donne l'impression qu'un auditeur X est en accord avec le contenu d'un discours émis par un émetteur Y, ou du moins qu'il l'écoute. La frontière entre la communication non verbale et la communication paraverbale n'a jamais été vraiment circonscrite. En effet, en fonction des communautés linguistiques, d'une part, ces manifestations sont plus ou moins existantes et, d'autre part, et en relation avec le contexte, elles peuvent évoluer de la communication paraverbale *vs* la communication non verbale. Par exemple, un mouvement de la main dessinant un objet et qui est accompagné d'un message oral informant l'auditeur de quelque

chose sur le dit objet : cette manifestation mimo gestuelle appartient au domaine de la communication paraverbale car elle accentue ici la transmission d'une information orale. En revanche, cette même manifestation mimo gestuelle utilisée dans un contexte particulier, comme lors de conflits qui se déroulent sur des terrains plus ou moins à découvert, dans lesquels le silence est obligatoire, mais la communication nécessaire, le code utilisé fera partie du registre de la communication non verbale.

Comme nous l'avons vu au paragraphe précédent, le langage chez l'être humain recouvre un certain nombre de praxis. Cependant ces dernières semblent fortement corrélées au contexte dans lequel l'acte de communication est mis en place. Dans un ouvrage consacré aux arcanes de la conversation, Gumperz mentionne ainsi : « Nous avons l'habitude de considérer le sexe, l'ethnicité et la classe sociale comme des paramètres donnés et comme des limites à l'intérieur desquelles nous produisons nos identités sociales » (1989, p. 7). Cet auteur ajoute toutefois : « L'étude du langage comme discours international montre que ces paramètres ne sont pas des constantes allant de soi mais sont produits dans un processus de communication » (*ibid.* p. 7). Les processus mis en place, lors des échanges communicationnels réalisés dans nos sociétés contemporaines et postindustrielles<sup>85</sup> et qui sont à la fois « bureaucratique » et « industrielle », ont pour caractéristique essentielle la « diversité culturelle et ethnique sans précédent » (*ibid.* p. 7 et 8). Gumperz souligne également, qu'elles

[...] se caractérisent par la bureaucratie de leurs institutions publiques et par l'emprise croissante que celles-ci exercent sur la vie quotidienne des individus. [...] Qu'il s'agisse de remplir des formulaires de candidature, de participer à des réunions d'orientation professionnelle, de subir un entretien d'embauche ou de négocier un salaire, les présupposés portant sur la manière dont l'information doit être transmise sont décisifs et peuvent varier considérablement au sein d'un même groupe socio-économique ou d'une même communauté. Les tests objectifs remplacent l'arbitraire individuel. Des candidats sachant répondre correctement peuvent fort bien ne pas être plus compétents pour occuper un poste donné que ceux qui n'ont pas réussi aux tests (*ibid.* p. 9 et 10).

Cet auteur apporte une manière de conclusion en ce qui concerne les nouvelles données de la communication. Il stipule ainsi que :

---

<sup>85</sup> Selon Drancourt in *L'entreprise de l'Antiquité à nos jours* : « On peut parler, pour évoquer l'ampleur des ruptures techniques des années 1970, celles provoquées par le microprocesseur, d'une nouvelle révolution industrielle, comparable par son importance à celle de la machine à vapeur. L'électronique, l'informatique et leurs applications transforment la nature même de la société industrielle. On passe des organisations hiérarchisées autour de la machine, dans le cadre d'économies très nationales, à des organisations complexes, ouvertes, articulées en réseaux (1998, p. 341).

[...] ce qui compte, c'est la capacité à se conformer aux principes de rhétorique qui jugent de la performance dans les systèmes bureaucratiques. Le rôle joué par notre compétence communicative s'est donc profondément transformé. L'aptitude à diriger ou à s'adapter à diverses situations de communication est devenue essentielle ; de même la capacité à nouer des relations avec les individus que l'on ne connaît pas devient cruciale pour l'acquisition d'un pouvoir quelconque, personnel ou social (*ibid.* p. 10).

Ces réflexions sur les nouveaux comportements qui découlent à d'un bouleversement de nos habitudes avec l'usage de technologies comme le réseau Internet. Cette mise du monde « à portée d'un clic de souris » nous renvoie à la façon dont s'articulait la communication avant l'ère postindustrielle.

Ainsi que nous l'évoquions, les échanges communicationnels dans les sociétés traditionnelles, dénommées « médias d'autrefois »<sup>86</sup>, se réalisaient autour du colportage du réel à travers la narration de tel ou tel événement, légende, conte ou chanson, entre autres supports. Il semblerait donc que ce type de communication était moins soumis aux diktats de la bureaucratie qu'à l'heure actuelle. Dessalles spécifie, quant à lui, que les pratiques sociales mises en place en matière d'acte de communication actualisent des fonctions informative et argumentative, et il présente « l'usage informationnel du langage » comme un « mode conversationnel dans lequel il s'agit pour le premier locuteur d'attirer l'attention sur une situation saillante » (2000, p. 264) ; il ajoute par ailleurs :

[que] la pertinence est une exigence omniprésente et quasi incontournable de la conversation, [car] lorsque nous prenons la parole dans une conversation, nous poursuivons sans doute plusieurs objectifs plus ou moins conscients : établir un lien social, passer le temps, éprouver le plaisir de parler, répondre à une question, essayer de se présenter sous notre meilleur jour, etc. Parmi ces objectifs, cependant, le souci de dire quelque chose de pertinent, figure en bonne place : au mieux, l'intérêt des interlocuteurs sera éveillé, mais au minimum, nous voulons passer pour des personnes sensées, capables de converser (2000, p. 264).

Comme nous l'avions mentionné<sup>87</sup>, les notions de communication et d'information semblent recouvrir des concepts en relation de contiguïté. Ainsi s'agissant de la transmission de l'information, nous pouvons noter que cette fonction est universelle, puisqu'elle concerne tous

---

<sup>86</sup> Cf. § *Médias d'autrefois et d'aujourd'hui, spatialité et temporalité* en page 262.

<sup>87</sup> Cf. § *Une approche diachronique et synchronique de l'objet de la communication à travers ses outils* en page 246.

les organismes, qu'ils soient animés ou inanimés<sup>88</sup>. En effet, que ce soit des micro-organismes comme les protozoaires ou les virus, des structures inertes comme les cristaux ou certains polymères, des organismes dont les échelles de sophistication structurelle varient d'une espèce à l'autre – l'être humain figurant en première place en matière de complexité biologique – tous ces organismes transmettent de l'information.

Néanmoins, si la fonction informative fait partie intégrante de tout organisme, elle intégrera, chez l'être humain, la pertinence comme processus de validité narrative. Toutefois, la pertinence considérée comme seul paramètre énonciatif n'assure pas pour autant à l'énoncé sa qualité d'objet transactionnel. En effet, s'ajoute à ce paramètre, la notion de « fait saillant » que Dessalles exemplifie ainsi :

Par exemple, certaines anecdotes peuvent être rapportées, d'autres non. Je ne peux pas raconter simplement que je me suis levé ce matin, que j'ai déjeuné, que j'ai écouté la radio, que j'ai fait ma toilette, que je me suis habillé et que je suis sorti de chez moi. Celui qui écoute une telle narration sait qu'il manque quelque chose. Ce quelque chose d'essentiel, commun à toutes les narrations de ce genre, est la mention d'un fait saillant. [...] Si un locuteur parvient à faire partager par ses vis à vis le sentiment que le fait rapporté présente un intérêt, par exemple parce qu'il sort de l'ordinaire, ce locuteur est pertinent. La pertinence, dans ce cas, se mesure au caractère saillant du fait rapporté (2000, p. 261).

Le discours de tous les jours s'organise donc autour de la notion de fait saillant et ceci afin de maintenir l'attention de l'auditoire. Nous illustrerons ce phénomène avec l'extrait suivant, tiré du roman de l'auteur japonais, Sôseki, et intitulé *Le voyageur*. Il s'agit de l'histoire d'un jeune homme tombé amoureux d'une femme de condition sociale différente de la sienne, il est étudiant, elle est servante. Après s'être engagé sur une promesse de mariage, le jeune homme se rétracte et « [...] dès lors, la fille ne franchit plus le seuil de la maison du garçon. De son côté, comme s'il avait totalement oublié l'existence de la fille, le garçon fonda un foyer après l'Université et ils perdirent contact pendant plus de vingt ans, jusqu'à une date récente » (1991, p. 157).

Et le narrateur, qui est le père du personnage principal dans cette œuvre, ajoute : « Si ça s'arrêtait là, ce serait une simple anecdote. Mais le destin a quelque chose de terrible... ». La mise en relief de ce qui n'est plus un simple rapport d'information sur un objet somme toute

---

<sup>88</sup> Etablir une nuance entre « vivant » et « inerte », dans le cadre de ces recherches, n'aurait aucune pertinence : un organisme, même en état de désagrégation, est composé dans sa structure la plus infime d'atomes opérant des échanges et/ou des transformations, lesquels participent de la fonction informative.

habituel : les différences de classes sociales entraînant des engagements amoureux non tenus, mais un fait saillant, donc inhabituel, est traduit par ce « Mais le destin a quelque chose de terrible... ». L'auditoire est donc capté par ce réamorçage de la narration. L'auteur ajoute ainsi : « C'est ainsi que mon père continua son récit. Ma curiosité était telle que je ne pouvais plus détacher mes yeux de son visage » (1991, p. 157). Toutefois, nous excepterons des domaines tels que les sciences pures qui utilisent un langage qui leur est spécifique, ce dernier se suffisant à lui-même. Lorsque la procédure narrative est sollicitée dans ces disciplines, elle sera activée au niveau du méta langage et non à celui d'un langage particulier tels que les langages mathématiques (algorithmes, etc.), informatiques (HTML, php, C ++, etc.), pour ne citer que ceux-là et pour lesquels, effectivement, la fonction informative, comme moyen de transfert de l'information *in stricto sensu*, trouve sa pleine réalisation.

La notion de pertinence communicationnelle telle que nous l'avons analysée précédemment à travers le fait dit « saillant », trouverait une manière de réalisation au niveau du langage paraverbal. En effet, les espèces vivantes utilisent, de façon générale, ce que Corraze appelle « la falsification de l'information » soit « un message qui induit le receveur en erreur, c'est-à-dire, qui lui fournit une signification erronée » (1980, p. 84). Ces procédures correspondent à la mise en place de leurres qui maintiennent ainsi le processus de la sélection naturelle de l'espèce. Par exemple, la sauterelle feuille doit son nom à sa capacité à imiter parfaitement une feuille morte sur le sol de forêt ; en cas de danger, elle écarte les ailes pour en révéler le dessus rouge vif, dont les dessins en forme d'yeux sont censés effrayer l'agresseur (Allen, 1995, p. 110).

L'être humain utilisera le phénomène de la falsification de l'information dans des situations de danger, de rivalité ou encore de séduction. Cette falsification participera d'un mode de construction souvent sophistiqué et symbolique. Ainsi dans une période où les critères de beauté et de séduction féminine seront liés à une poitrine opulente, un corps épanoui – ce que nous appellerions « embonpoint » selon les critères de beauté et de séduction pris en compte dans la plupart des sociétés occidentales actuelles – nous verrions apparaître des vêtements tels que des robes amples garnies de cerceaux donnant l'illusion de hanches généreuses, des manières de corsets qui feront des poitrines dites « pigeonnantes ». Toute cette falsification entrant dans le processus de la sélection des espèces (Darwin, 1810), car des hanches larges et une poitrine abondante augurent des femmes aux potentialités de maternités nombreuses, ce qui intéresserait des sociétés rurales, peu évoluées techniquement et donc en demande de

main-d'œuvre. De même, le maquillage mettra en valeur telle ou telle partie du visage. Par exemple, la possession d'un véhicule puissant et cher sera un signal qui indiquera à un autre usager, rival ou ennemi potentiel et de manière beaucoup plus sophistiquée, que le propriétaire d'un tel moyen de transport a la puissance financière et les relations *ad hoc* lui permettant de faire face à une agression éventuelle, ceci par le biais de l'appareil judiciaire. Ce serait aussi une façon de neutraliser un rival/ennemi éventuel par la représentation que ce dernier se fera du pouvoir du possesseur d'un tel véhicule, enfin le détenteur d'un tel pouvoir sera auréolé d'un certain prestige qui pourrait le rendre plus séduisant vis-à-vis du sexe opposé. Ceci n'est pas sans évoquer les parades amoureuses chez les populations animales dans lesquelles le mâle dominant a la main mise sur tout ou partie du groupe des femelles. Ce mode de communication, n'a-t-il pas une façon plus médiante de présenter un fait saillant qui participe de l'originalité du message ?

Si la narration participe de l'information, qu'en est-il de l'imagination<sup>89</sup> ? En effet, cette faculté qui permet d'élaborer des systèmes de pensée sans référer à un objet du monde réel a aussi une qualité informative. Dans ce cas de figure, l'évènement est raconté à partir de la présentation d'un certain agencement des objets du monde. Ce faisant, le locuteur peut ne faire qu'appel à la seule imagination : il fait alors intervenir différents éléments qui ne reflètent aucunement les dits objets tels qu'ils sont communément vus, répertoriés et interprétés. Il ne s'agit plus là de rapporter à un sujet X quelque chose sur la réalité des objets du monde, mais plutôt quelque chose sur la manière dont le narrateur les recrée et les agence. Néanmoins, les mêmes moyens de transmissions sont utilisés, et pour le transfert d'informations *in stricto sensu*, et pour les informations « racontées », soit les narrations. Cette re-création de l'information à partir des objets du monde est, elle aussi, typiquement humaine.

Nous dirons que les fonctions informatives et narratives se réalisent en symbiose quand l'information est « narrée ». En effet, l'information est la transmission, par un code existant, de quelque chose, à propos d'un sujet/objet X, à un sujet/objet Y (nous parlons également d'objet en nous référant notamment aux informations transmises par ordinateur). Cette information peut être livrée telle quelle, c'est-à-dire sans modification de son contenu. Elle n'est alors que la duplication de ce que rapporte tel sujet/objet X, concernant un sujet/objet Y,

à un sujet/objet Z. Lorsque cette information est racontée, il s'agit toujours du rapport de quelque chose sur quelque chose, ou sur quelqu'un mais dont le contenu est modifié. C'est là qu'intervient l'objet de la narration. En effet, lorsqu'un sujet X (et là il ne peut s'agir que d'un sujet humain) raconte quelque chose à propos d'un sujet/objet Y, l'information sera transformée par ajouts ou retraits d'éléments liés, ou faisant partie de son contenu. Ce dernier, considéré dans le contexte informatif, ou encore dans celui du narrateur, dépendra des choix faits par ce dernier ; ces choix feront intervenir différents paramètres comme son histoire personnelle, son désir d'impressionner plus ou moins son auditeur/auditoire, l'intérêt plus ou moins important qu'il porte à l'information elle-même, etc.<sup>90</sup>. La narration de l'information fera intervenir des facteurs spatio-temporels : temporel, lorsqu'il s'agit de situer l'information dans le temps, et spatial, lorsqu'il s'agit de la localiser. Cette information sera narrée à l'aide de différents codes linguistiques qui peuvent être oraux (langage oral, diverses machines acoustiques comme le téléphone par exemple), écrits (langage écrit, certaines formes artistiques) ou iconiques (nous pensons notamment aux médias publicitaires qui « racontent » un produit). Cette mise en scène de l'information est une spécificité humaine qui la diffère, de manière rédhibitoire, de tout organisme animé ou inanimé existant.

Dessalles évoque le langage dans son « usage informationnel ». Il mentionne des paramètres tels que la pertinence contextuelle du message et la mise en relief d'un fait saillant en tant que vecteurs d'une bonne communication. Cet auteur souligne que le langage ne sert pas le seul usage informationnel, il soutient aussi l'argumentation. Cet auteur évoque les échanges communicatifs comme des modes de fonctionnement, le premier pour comprendre tel fait informationnel, le second pour agir sur ce même fait à travers le discours ; il souligne ainsi : « ces deux activités partagent un mécanisme cognitif fondamental qui consiste à résoudre des conflits de représentation » (2000, p. 275) et il souligne :

[...] le mode argumentatif ne constituerait pas une forme conversationnelle à part entière s'il reposait sur la seule détection de conflits cognitifs. L'argumentation, à laquelle les humains

---

<sup>89</sup> Pour la définition de ce terme, cf. § *Signification des changements onomastiques dans le cadre de structures sociales pérennes et de structures sociales labiles* en page 114.

<sup>90</sup> Si l'intelligence artificielle ne permet pas encore la narration de l'information, des instituts de recherche comme l'INRIA mettent en place des applications informatiques sur des « algorithmes dits « génétiques » ou « évolutionnaires » (en référence aux théories de Darwin). Il s'agit, afin de résoudre un problème X, de créer une « population » d'algorithmes qui vont se reproduire, auront une durée de vie Y. Les informaticiens laissent ces populations d'algorithmes se reproduire sur plusieurs générations jusqu'à ce que par « élimination naturelle », suivant le modèle darwinien, la plus performante ait trouvé la solution adéquate au problème posé (*Le Monde Informatique*, n° 948, août 2002, Sélavy, p. 47-48).

s'adonnent volontiers au cours de leurs conversations, émerge de la recherche collective, par les participants, d'une solution au conflit qu'ils partagent lors de l'introduction du sujet (*ibid.*, p. 277-278).

De façon plus technique, Ghiglione in *L'homme communiquant*, évoquant l'énoncé argumentatif, spécifie ainsi : « Dès le départ, il doit contenir des indications concernant et sa continuation et son utilisation éventuelle pour appuyer telle ou telle conclusion » (1986, p. 90). Ces deux modes de communication, informationnel et argumentatif, renverraient, selon nous, à deux types de praxis particulières : dans le premier cas de figure, il s'agit d'un locuteur X transmettant de l'information, sur tel objet du monde, à un locuteur Y ; dans le second cas de figure, il s'agit de la présentation du rapport au monde, qu'a le locuteur X, à un locuteur Y, ainsi que de la mise en adéquation du point de vue de X avec celui de Y, et vice-versa.

Ce long développement nous a permis de mieux cerner la nature du langage verbal et paraverbal. Ainsi, nous vérifierons, au cours de nos recherches, si ces modes informationnel et argumentatif trouvent leur réalisation à travers ce nouveau langage émergent sur l'Internet avec, pour ce qui touche le mode informationnel considéré dans son sens strict, le transfert de données d'un ordinateur à l'autre sans que le contenu des données ne soit altéré par ajout ou soustraction d'informations, pour ce qui est de ce même mode informationnel étendu, avec mise en relief d'un fait saillant, il sera analysé à travers les « pictogrammes électroniques », les différents acronymes créés, intégrés et utilisés par les différents membres de la communauté Internet. Quant au mode argumentatif, il sera sollicité par les internautes lors de la création de certains de leurs pseudonymes, lesquels auront alors une fonction de type performatif<sup>91</sup>.

### 3.6.1 Le code digital

Dans le paragraphe précédent, nous avons abordé le langage dans sa dimension verbale et non verbale. Le présent texte sera consacré aux différents codes qui sous-tendent ces modes langagiers. Ces codes sont de deux types : analogique et digital. Chacun d'eux fera l'objet d'une étude spécifique. Selon Dessalles : « Le langage présente la caractéristique remarquable

---

<sup>91</sup> Le dictionnaire nous donne, du terme « performatif », l'acception suivante : « On a qualifié de performatifs ceux des énoncés illocutionnaires qui signifient qu'on essaie d'imposer par la parole un certain comportement (ordre) » (Dubois, 2001, p. 354).



d'être un code « digital » (du latin *digitus*, doigt) » (2000, p. 24). Ce code recouvre différents types de communication : non verbale, paraverbale et verbale. Corraze, in *Les communications non-verbales*, présente l'exemple fameux de *l'Apis mellifera*, hyménoptère étudié par l'entomologiste Von Frisch : l'analyse des indices non verbaux de communication exprimés dans ces groupes sociaux d'insectes montre que leur mimo gestuelle est spécifiquement de type kinésique (2001, p. 22 et suiv.). En effet, la désignation de l'endroit où il leur sera possible d'opérer le butinage du pollen est indiquée par des déplacements du corps sur des axes longitudinaux et verticaux<sup>92</sup>. Ce sont les différentes variantes des déplacements opérés par tel insecte A qui indiqueront à l'ensemble du groupe B, la distance et l'orientation correspondant à la localisation des pollens. Néanmoins, pour que ce code soit valide, il est nécessaire que sa lecture comme son exécution soient comprises par l'ensemble de ces hyménoptères.

Dans les groupes de mammifères supérieurs, des primates comme les chimpanzés ont parfois une gestuelle de type déictique (du grec « déixis », action de montrer). Selon Pougeoise, « les éléments déictiques servent à localiser en les montrant (par gestes, regards, attitudes et autres procédés extralinguistiques) les objets désignés par un nom ou un pronom » (1996, p. 167). Une des expériences, les plus significatives, a été celle menée par le chercheur Savage-Rumbaugh sur deux chimpanzés (Dessalles, 2000, p. 60 et 61). En effet, Savage-Rumbaugh a voulu aller au-delà des expériences réalisées antérieurement. Reconnaître un objet, puis le nommer, soit en le désignant, soit en appuyant sur la touche d'un clavier correspondant à l'objet, fait partie des expériences répétées un certain nombre de fois et qui ont abouti à des résultats très positifs. Dans cette expérience particulière, Savage-Rumbaugh a voulu cerner la capacité de ces primates à communiquer. Ce chercheur travailla avec deux chimpanzés, Sherman et Austin ; il demanda à un des deux singes de lui ramener une clé anglaise, tandis que celui qui était au clavier faisait apparaître le symbole générique « clé » :

[...] Sherman était attentif à Austin qui fouillait dans la boîte à outils. Lorsque Austin lui tendit la clé, Sherman parut surpris, il regarda le clavier où le symbole « clé » était encore allumé. Réalisant sa propre erreur, il se précipita sur le clavier et la répara en tapant sur le symbole « clé anglaise » de manière à attirer l'attention d'Austin sur la nouvelle requête. Austin vit faire Sherman, il laissa la clé et apporta la clé anglaise pour la lui passer (*ibid.*, p. 61).

---

<sup>92</sup> Encyclopédie – Éditions Atlas (1998) sur support compact disc.

Dans cette expérience, la fonction déictique a été pleinement réalisée, lorsque le chimpanzé Sherman frappe sur le clavier la bonne requête afin d'attirer l'attention du chimpanzé Austin. Ce dernier, ayant vu le changement de signal, corrige son erreur. Les éléments déictiques mis en place ici sont le mouvement du regard sur l'écran et celle de la frappe de la bonne requête sur le clavier : ces gestuelles sont alors interprétées par Austin comme une correction/changement de la requête mise en place précédemment. Néanmoins, ces deux exemples nous montrent que la communication réalisée, dans ces deux cas de figure, est sous-tendue par le code digital qui couvre un mode de langage de type non verbal (kinésis pour les hyménoptères, mimiques faciales et mimo gestualité chez les chimpanzés).

La communication paraverbale nous renvoie à la mimo gestualité qui ponctue tout discours émis par un être humain<sup>93</sup> et qui prend son origine dans des fonctions archaïques. En effet, certains mouvements instinctifs seraient devenus des « mouvements signaux » (Lorenz, 1937, p. 197). L'apparition régulière de ces « mouvements signaux » chez un sujet A (sujet pris au sens généraliste d'espèce animale) aurait entraîné, au cours de l'évolution phylogénétique, un phénomène de réponse signifiante, transcrite en code digital, puis devenue innée. Il semblerait que le langage, tel que nous le connaissons, aurait pour origine une structure langagière dénommée « protolangage » et qui s'exprimerait comme suit : « Les éléments grammaticaux qui émaillent le langage normal : pronoms relatifs, conjonctions, marques de flexion, mais qui n'ont pas de fonction sémantique propre, ne viennent pas encombrer le protolangage où ils ne pourraient pas jouer le rôle qui est le leur dans le langage » (Dessalles, 2000, p. 159). Par ailleurs, des études montrent que les manifestations paraverbales (mimiques, mimo gestualité, etc.) n'ont de pertinence qu'à travers une culture donnée. Par exemple, une manifestation mimo gestuelle de type « haussement d'épaule avec détournement de la tête » n'a de signification pertinente que pour un public de culture française (Calbris, Porcher, 1989, p. 59 et suiv.).

---

<sup>93</sup> L'expression mimo gestuelle est plus ou moins « éloquente » suivant le code culturel qui la sous-tend. Il n'est que de comparer la culture japonaise et la culture française, par exemple. Si dans la première, l'expression de la politesse, lors de rencontres formelles, est fortement codifiée, dans la seconde, cette codification est beaucoup plus lâche et est souvent fonction du milieu socioculturel (Hall, 1966, p. 186).

### 3.6.2 L'écriture phonétique et/ou syllabique, le code : à un signe correspond un son, à un ensemble de signes, un concept

En avant-propos, et afin de faciliter l'appréhension des paragraphes qui vont suivre, nous avons fait le choix d'une démarche de type itératif pour ce qui concerne l'approche diachronique du champ « écriture ». En revanche, les différents modes scripturaires à l'origine de l'alphabet, en usage actuellement dans la société française, seront analysés en fonction de la pertinence de l'étude en cours. Par exemple, certains signes graphiques vont prendre en charge deux modes de lecture : le pictogramme et le phonogramme qui lui sera associé. Le premier cas de figure, soit le pictogramme, fera l'objet d'une étude particulière au paragraphe 3.7 en page 318, car il sera directement corrélé à l'analyse du code analogique. Toutefois, ce même objet associé au phonogramme et donc proche de la structure syllabique du langage né de l'alphabet, figurera dans le présent paragraphe.

Selon Ouaknin in *Mystères de l'alphabet* « l'écriture n'existe qu'à partir du moment où se constitue un système organisé de signes ou de symboles, au moyen desquels l'utilisateur peut matérialiser et fixer clairement tout ce qu'il pense, ressent et sait exprimer » (1997, p. 18). Cette représentation scripturaire des concepts et des symboles structurant l'organisation et le rapport du scripteur aux objets du monde, va prendre des tours différents. L'auteur précité souligne ainsi : « Il existe de très nombreuses écritures qui permettent de tout exprimer avec de très nombreux signes, sans pour autant utiliser un alphabet. C'est le cas du cunéiforme sumérien, des hiéroglyphes égyptiens, des idéogrammes chinois et peut-être des glyphes mayas et aztèques » (*ibid.* p. 18 et 19). Le système scripturaire pourrait être divisé en deux classes : l'écriture alphabétique et l'écriture non alphabétique. Ces ensembles classificatoires sont, certes arbitraires, mais ils correspondent à l'articulation des paragraphes traitant de ces objets dans le présent texte.

D'un point de vue diachronique, le système graphique le plus ancien, recensé par les archéologues, est l'écriture cunéiforme : « elle fut inventée par les Sumériens qui vivaient en Mésopotamie<sup>94</sup> au IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> millénaires avant notre ère » (*ibid.* p. 20). Au début du III<sup>e</sup> millénaire av. J.C l'écriture va subir une nouvelle mutation ; le signe graphique pourra à la fois signifier l'idée d'un objet : l'idéogramme, et représenter le phonème qui lui est associé :

---

<sup>94</sup> Cette région est située entre les deux fleuves, le Tigre et l'Euphrate ; elle correspond à l'Irak actuel.

le phonogramme. L'écriture va être segmentée en groupes sonores à partir desquels seront extraits des segments minimaux de sons : les phonèmes. Car [...] « vers 3100/3000 av. J.-C., l'écriture accomplit des progrès considérables. [...] Le système rassemblait déjà plus de 900 signes pictographiques et évoluait sensiblement vers un mode plus abstrait dans lequel signes et sons sont associés » (Boulangier, 2003, p. 43). Cette phase va être à l'origine de la création des phonogrammes qui sont : « des signes abstraits évoquant et représentant des parties de mot, de sons » (*ibid.*, p. 49).

À son apogée, l'écriture cunéiforme fonctionnera avec ces deux systèmes ; son déchiffrement par les épigraphistes s'avéra particulièrement difficile en raison même de la dissociation phonèmes et graphèmes. Pour pallier les problèmes nés de la complexité de ce langage, les scribes sumériens utilisèrent la méthode du rébus : un pictogramme ne désignait plus un objet ou un être, mais un autre objet au nom phonétiquement voisin. Comme l'expliquent Breton et Proulx :

La présence côte à côte, dans un même texte, de dessins qu'il faut interpréter, au sens figuratif (un dessin de chat pour un chat) et de dessins qu'il faut traiter comme l'équivalent d'un son parlé (un « chat » pour la première partie du mot « chapeau ») a entraîné une catégorie particulière de signes, les « déterminatifs », qui indiquent comment il faut interpréter le signe qu'ils accompagnent, et qui permettent de déterminer par exemple si un dessin donné doit être pris au sens figuratif ou s'il exprime une réalité plus abstraite (1994, p. 21).

Ces auteurs précisent par ailleurs que : « le signe déterminatif qui accompagnait l'image constituait une véritable communication au second degré, puisque ce signe renseignait directement le lecteur sur le contexte de sa lecture » (*ibid.*, p. 21). Cette nouvelle approche du signe graphique correspond à un élargissement de la structure symbolique de ce langage : l'introduction de signes classificateurs permet de clarifier l'appartenance de tel ou tel pictogramme à la classe des idéogrammes ou à celle des phonogrammes. Parallèlement à l'évolution du graphisme, les scribes cherchèrent, avec la création de signes composés, à augmenter les possibilités du système idéographique pour noter davantage d'informations et les rendre plus précises.

André-Salvini, pour le catalogue de l'exposition de la Bibliothèque Nationale à Paris, mentionne à ce propos, en référant à l'écriture sumérienne, que :

Pour simplifier l'écriture, on chercha à réduire le nombre de signes, aussi le même idéogramme servit à transcrire des choses ou actions voisines comme : la bouche (KA), le nez (KIR4), la parole (INIM), mais aussi l'idée de parler (DU11), de crier (GU3), etc. Le lecteur devait choisir entre ces sens divers selon le contexte. Pour remédier à cette difficulté de lecture, on inventa des déterminatifs de classification placés en début ou en fin de mot et ne se lisant probablement pas à haute voix, servant à préciser à quelle catégorie appartenait le concept exprimé : dieu, homme (pour les noms propres), femme, astre, poisson, pays, objet en pierre ou en bois. Le sumérien comporte beaucoup de mots d'une seule syllabe, ce qui implique que de nombreux mots aient le même son, mais des significations différentes (comme en français verre, ver ou vert). Il existe par exemple seize signes sumériens se prononçant « du ». Pour les transcrire et les distinguer les uns des autres, les déchiffreurs modernes les ont numérotés DU1 signifie « aller », DU3 « faire, construire », DU6 « colline », etc. (<http://classes.bnf.fr/dossiecr/sp-cune2.htm> - extrait du texte de André-Salvini pour le catalogue de l'exposition in *L'aventure des écritures : naissances*).

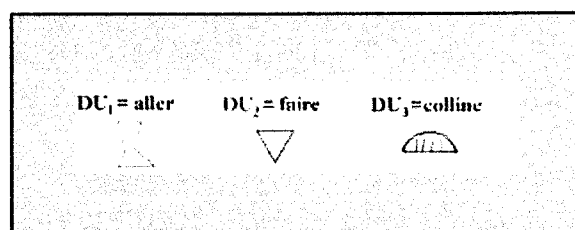


Figure 3.92 — Exemple de phonogramme plurisémiq

Cet auteur explique ainsi la formation des phonogrammes :

Les Anciens, quant à eux, devaient les différencier grâce à des nuances de ton. Par souci de simplification, ces variantes de sons furent souvent notées arbitrairement par un seul de ces signes, selon le principe de nos rébus modernes. La nécessité de transcrire des noms propres et les liaisons grammaticales conduisirent les scribes à inventer très rapidement des signes-sons (phonogrammes) en dépouillant les idéogrammes de leur sens pour ne conserver que leur son. Ces procédés entraînèrent une diminution du répertoire des signes qui passa de 900 à l'époque primitive à environ 500 vers 2 400 avant J.-C. On aboutit à un système en partie syllabique permettant d'écrire des phrases, avec les relations des mots entre eux et toutes les nuances de la langue parlée (<http://classes.bnf.fr/dossiecr/sp-cune2.htm> - extrait du texte de Béatrice André-Salvini pour le catalogue de l'exposition in *L'aventure des écritures : naissances*).

Ainsi, le signe de la bouche (KA) servit à exprimer le son « ka »

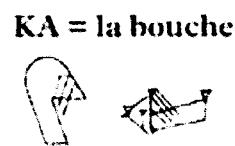


Figure 3.93 — Exemple d'association pictogramme et phonogramme

Source : <http://classes.bnf.fr/dossiecr/sp-cune2.htm> - extrait du texte de Béatrice André-Salvini pour le catalogue de l'exposition in *L'aventure des écritures : naissances*

De même que pour les pictogrammes sumériens, les hiéroglyphes sont divisés en trois classes de signes : les pictogrammes représentant êtres ou objets, les phonogrammes signifiant les sons, et enfin les déterminatifs indiquant à quelle catégorie êtres ou objets appartiennent. Ce système de classes est encore en cours dans des langues comme le japonais ou le chinois. Nous pourrions ajouter que l'appréhension du monde réel, à travers un mode de type symbolique, fut initiée, entre autres, à partir du système hiéroglyphique.

Le modèle alphabétique correspond à la mise en place d'un code écrit dont le type de décryptage appartient au mode digital. Ouaknin propose la définition suivante de ce mode scripturaire :

L'alphabet peut être défini comme un système restreint de signes exprimant les sons élémentaires du langage, avec lesquels il est possible de noter tout ce que l'utilisateur peut vouloir exprimer. Le mot « alphabet » vient du latin *alphabetum*, formé des deux premières lettres de l'alphabet grec « alpha » et « bêta », déjà empruntées aux lettres sémitiques « aleph » et « bêt » (1997, p. 19).

Les premiers modèles alphabétiques connus « vont naître sous l'influence respective des hiéroglyphes et des cunéiformes. Ils vont servir à noter la langue officielle, l'akkadien, et les différents dialectes de la région » (*ibid.*, p. 42). Car, toujours selon cet auteur,

[...] si donc le mot « alphabet » nous paraît grec, formé des deux premières lettres grecques « alpha » et « bêta », son principe est beaucoup plus ancien. Il nous faut remonter, pour assister à sa naissance, aux alentours de 1 500 avant notre ère dans une région où ne se parlaient que des langues sémitiques. Cette région se situe géographiquement entre les deux grands systèmes d'écriture existant déjà à l'époque : les hiéroglyphes à l'ouest et les cunéiformes summo-akkadiens à l'est (*ibid.* p. 40).

Les signes de cet alphabet sont probablement issus d'une évolution graphique de signes cunéiformes (sumériens) et démotiques (égyptiens). Ainsi que l'explique cet auteur : « cet alphabet notait sans doute le dialecte sémitique que ces ouvriers des mines de turquoise de sérabit-El-Khadem parlaient entre eux, dialecte qui était peut-être de l'hébreu ou une langue très apparentée » (*ibid.* p. 44). Cet alphabet s'appelle « alphabet protosinaïtique », car il a été découvert, en 1905, dans un temple dédié à la déesse Hathor, patronne des zones minières du Sinaï. Et ce chercheur de mentionner :

C'est la connaissance de l'hébreu qui a permis aux archéologues de déchiffrer cet alphabet en posant l'hypothèse que le son que notait chaque image était la sonorité initiale des noms en hébreu des objets représentés par ces objets. Ainsi le dessin du plan d'une maison, qui se dit « bayit » en hébreu, note le son « b » ; le dessin d'un chameau ou d'une bosse de chameau qui se dit en hébreu « gamal », donne la sonorité « g ». [...] Le nom des lettres dit encore aujourd'hui « taureau », « maison », « chameau », « porte », etc. : aleph, bt, guimèl, dalèt... (*ibid.* p. 44).

Nous retrouvons donc ces noms dans l'alphabet grec sous la forme d'« alpha », « bêta », « gamma », « delta ». Ce passage de la pictographie au système alphabétique correspond à une révolution mentale qui a consisté à couper le lien naturel entre le signe et l'objet auquel il référerait. Ouaknin pense que cette scission, entre l'objet et sa représentation, prendrait son origine dans l'instauration d'un nouveau rapport de l'homme au monde, soit le passage d'une religion polythéiste à une religion monothéiste. Ouaknin souligne ainsi :

[...] L'évolution du protosinaïtique vers le protohébraïque qui se confond avec le protophénicien synonyme du protocananéen trouve son origine dans plusieurs facteurs complexes, dont l'un a particulièrement retenu notre attention. La découverte du monothéisme et l'événement de la Révélation, et le don de la Loi au mont Sinai introduisent une donnée psychologique nouvelle et importante qui a sans doute induit une mutation culturelle fondamentale. En effet, le deuxième des Dix Commandements énonce : Tu n'auras pas d'autres dieux que Moi. Tu ne feras pas d'idole ni aucune image de ce qui est dans le ciel au-dessus, ni de ce qui est sur la terre en dessous. [...] L'interdit de l'image oblige les Sémites, qui écrivent leur langue dans une écriture encore pictographique, à se débarrasser de l'image (1997, p. 46).

Toujours est-il que, pour pallier l'impossibilité de retranscrire le monde sous forme de représentation pictographique, de nouveaux codes se sont mis en place. Il en est ainsi avec l'apparition du phonogramme. Ce dernier trouve sa réalisation à travers un processus appelé « acrophonique » : l'image tracée ne désigne plus un objet, mais un son c'est-à-dire une réalité interne au langage. L'acrophonie consiste à conserver le premier son d'un « mot image » pour désigner non plus l'objet figuré, mais le son lui-même. C'est ainsi que le pictogramme de la tête de taureau se dit « aleph » en sémitique, et est transcrit avec le son initial du mot « a ». Aujourd'hui encore, le nom des lettres conserve la trace de cette filiation : « a » c'est « aleph » en hébreu, « alpha » en grec (*ibid.* p. 123).

De ce qui précède, nous pouvons noter que les différentes transformations du code écrit ont modifié les valeurs sémantiques liées au mot ce que Boulanger note comme « un progrès dans l'économie des moyens, une diminution de la réserve de signes et, conséquemment, une amplification de leur charge sémantique » (2003, p. 50). Par ailleurs, les principes

scripturaires qui sous-tendent les différents modes de transcription graphique, prennent en compte le fait logo graphique, d'une part, et le fait phonographique, d'autre part, car « dans le premier cas, les signes renvoient à des unités linguistiques signifiantes : à un caractère correspond un mot. Dans le second, ils renvoient à des unités phonétiques ou phonologiques » (*ibid.*, p. 50).

À ces principes scripturaires correspondent des modes de décryptage de l'objet écrit tels que les codes digital et analogique. Dans le premier cas de figure, le code digital sous-tend l'objet scripturaire présenté sous forme symbolique, dans le second cas, le code analogique prendra en charge l'écrit sous sa forme pictographique. Par ailleurs, certains changements technologiques ou idéologiques sembleraient corrélés à l'utilisation de telle ou telle forme graphique. Dans le paragraphe suivant, il sera présenté le code écrit dans ses spécificités ; il sera mis en regard avec l'usage du code oral.

### **3.7 La communication non verbale**

Nous venons d'évoquer le langage dans ses parties strictement verbale et scripturale, mais qu'en est-il lorsque nous convoquons le langage non verbal comme partie intégrante d'un système prenant en compte « tous les moyens de communication existant entre des individus vivants n'usant pas du langage humain ou de ses dérivés non sonores (écrits, langage des sourds-muets, etc.) » (Corraze, 1980, p. 15), et à l'exclusion du langage, tel que le définit Sapir, soit « un moyen de communication purement humain et non instinctif, pour les idées, les émotions et les désirs, par l'intermédiaire d'un système de symboles créés à cet effet » ? (1970, *ibid.*, p. 15).

Certains linguistes contemporains, comme Gazov-Ginzberg, émettent l'hypothèse que le langage s'origine d'onomatopées. Cet auteur étaye sa thèse avec l'analyse des racines protohébraïque qui présenteraient 140 cas d'onomatopées sur un corpus de 180 items (Cité in *Théories du symbole*, Todorov, 1977, p. 271 et 272). Car le langage, à ses origines et sous sa forme écrite, est transcrit avec un code de type analogique : à un objet du monde correspond sa représentation pictographique. En chinois<sup>95</sup>, par exemple, la représentation graphique du

---

<sup>95</sup> Cet exemple sera développé au § : *Un même code et une même technique pour des technologies et des enjeux différents*, en page 366.



concept de l'arbre, correspond au dessin stylisé d'un arbre, dans lequel sont regroupés tous les éléments spécifiques à cet objet, et non d'un arbre particulier observé dans tel endroit X par tel observateur Y. Ces représentations graphiques, les idéogrammes et les hiéroglyphes, pour ne citer que les langages iconiques les plus connus, avaient pour but de permettre au plus grand nombre de lecteurs de reconnaître un objet présenté de manière syncrétique ; elles regroupaient ainsi toute une classe d'objets particuliers ayant des caractéristiques communes. Nous retrouvons cette même procédure lors de la mise en place des glyphes Égyptiens, notamment en ce qui concernait les expressions du visage et les attitudes corporelles (Champollion le Jeune, 1937, p. 3 et 55).

C'est également ce même code analogique qui va sous-tendre une partie de ce nouveau langage en émergence sur le média Internet. En effet les « smileys »<sup>96</sup> sont des petits visages créés par l'intermédiaire des touches du clavier en utilisant les signes diacritiques (les parenthèses ouvertes et/ou fermées, les deux points de présentation ou d'énumération, le point-virgule, etc.), les caractères alphanumériques ainsi que les caractères spéciaux comme l'arobase. Ces pictogrammes électroniques sont, dans leur essence, très proches des hiéroglyphes évoqués précédemment. Nous pourrions émettre l'hypothèse suivante : ce langage dans sa prime jeunesse aurait eu un code de transcription qui correspondrait à une des phases de son évolution<sup>97</sup>. Ainsi, afin d'être compris et utilisé par l'ensemble de telle ou telle communauté, il fut donc nécessaire d'utiliser des icônes représentant des objets du monde dont la perception était commune à tous les membres de ladite communauté. Or la particularité du média Internet est justement de mettre en présence des groupes humains dont les origines culturelles et linguistiques diffèrent. Parallèlement, la structure même du média Internet composée d'individus reliés entre eux par le biais d'une machine, ne se voyant pas tout en éprouvant des émotions, oriente de façon particulière le style de langage qui y sera utilisé. C'est ainsi que les « pictogrammes électroniques » vont pallier l'impossibilité à exprimer ses émotions, ses sentiments à un autre, mythique, situé quelque part dans le monde, par l'utilisation d'un code purement analogique.

---

<sup>96</sup> Dans cette étude, nous appellerons, par commodité, les « smileys », (mot anglais signifiant « sourire » et qui correspond, sur le média Internet, à des petits visages), pictogrammes électroniques, soit « pictogramme », car leur représentation évoque un dessin, et « électronique », car c'est grâce à ce matériel (ordinateur, dont le clavier) que ces dessins être créés.

### 3.7.1 Le code analogique

Comme le soulignent Greimas et Courtès : « l'analogie apparaît au cœur des débats lorsqu'il s'agit de sémiotiques visuelles où l'iconicité est considérée par certains comme une caractéristique de ce genre de sémiotique » (p. 14, 1993). Ainsi, sont construits sur un fonctionnement analogique les onomatopées (réalisations orales), les mimiques faciales, les réalisations écrites comme certains types d'écriture (idéogrammes, hiéroglyphes). Évoquant l'onomatopée, Enckell et Rézeau soulignent ainsi : « Sans doute est-ce la fonction principale du langage que de nous mettre à l'écoute de la vie du monde. Ce que réalise l'onomatopée sur la base d'une économie spécifique, qui tient à l'usage mimétique, abrupt, musical des signifiants dont elle fait l'invention » (2003, p. 7). Ainsi, en langue française, « croucrou » correspond au « bruit du roucoulement de la tourterelle, de la colombe » (Enckell et Rézeau, 2003, p. 189).

Les mimiques faciales, quant à elles, sont une manière de cartographier des sentiments et des émotions. En effet, un rictus avec affaissement des commissures des lèvres indique le dégoût ou le rejet, les commissures des lèvres relevées vers les joues évoquent la joie ou le contentement. Ce code analogique, que nous pouvons décrypter sur le visage de notre interlocuteur, trouvera une autre façon de se réaliser sur le média Internet avec l'utilisation des signes diacritiques ; ces derniers serviront à représenter, là aussi, la colère, la tristesse ou le contentement. Ces mimiques faciales, couplées à des mimiques gestuelles (utilisation des autres parties du corps), ont un fonctionnement qui est analogique, lorsque le message est relativement simple (joie exubérante avec rires et mouvement du corps), ou digital lorsque le message est plus complexe, car une partie son interprétation sera d'ordre culturel. Ainsi, dans une étude réalisée sur des publics français, hongrois et japonais et ayant pour objet l'interprétation de séquences vidéos : un personnage mettait en scène différentes situations dans lesquelles intervenaient mimiques faciales et mimo gestualité, les résultats montrèrent qu'il existait une corrélation entre gestuelle et culture. Ainsi, pour la situation suivante : haussement d'épaule avec détournement de la tête et signifiant pour un public français « crétin, va ! », le public hongrois n'a perçu cette signification qu'à hauteur de 5 %, cependant que le public japonais n'en repéra aucune (Calbris, Porcher, 1989, p. 58 et suiv.).

---

<sup>97</sup> Il en serait ainsi pour les hiéroglyphes en ce qui concerne l'Égypte pharaonique et les « pictogrammes

C'est également en utilisant un code analogique que des formes d'écriture (idéogrammes, hiéroglyphes, etc.) se sont mis en place. Dans ce type d'écriture iconique, c'est-à-dire censé montrer les objets du monde tels qu'ils se présentent au scripteur, il n'existe aucune ambiguïté entre l'objet du monde tel qu'il existe et sa représentation graphique. Notons, cependant, que la structure langagière s'inscrit dans une double articulation : analogique et digital, et elle peut, au cours de son évolution, passer d'un mode à l'autre, et réciproquement.

### **3.7.2 Du pictographique à l'idéographique, les codes : à un signe correspond un objet du monde, à un signe correspond un mot**

L'étude de logographes, telles que les idéogrammes ou les hiéroglyphes, montre qu'elles sont structurées autour de champs sémantiques dont le dénominateur est soit une clé pour les idéogrammes soit un déterminatif pour les hiéroglyphes. Li Leyi dans son ouvrage : *Évolution de l'écriture chinoise, 500 exemples*, dit de la table des clefs qu'elle est présentée « par nombre croissant de traits et par ordre des radicaux ». Champollion, quant à lui, spécifie ceci :

D'autres signes ajoutés à la fin des mots écrits phonétiquement sont, à proprement parler, des déterminatifs génériques, puisque chacun d'eux se joint, pour en indiquer l'acception, à un nombre plus ou moins considérable de noms très différents dans leur signification, mais, qui tous, expriment des individus ou des objets appartenant au même genre d'être bien que d'espèces différentes (1997, p. 82).

Il en est de même des logographes présentés sur l'Internet : l'utilisation des signes diacritiques et des caractères alphanumériques a permis aux internautes la mise en place d'un système logo graphique de base. Ainsi, les « deux points » n'ont de signification que celle qui leur est assignée dans le système de ponctuation, à savoir une ouverture sur une énumération ou sur une citation ; utilisés dans la construction de pictogrammes électroniques de base, ils peuvent s'analyser comme une clé. En effet, ils sont décryptés comme des yeux, ceux du locuteur, émetteur ou récepteur, et signifient que le champ sémantique circonscrit est celui des expressions du visage, reflet des états émotionnels, car si on ajoute à cette clé une parenthèse fermée nous obtenons un visage souriant, et avec l'ajout d'une parenthèse ouverte, un visage triste. Le remplacement de la parenthèse d'ouverture ou de fermeture par la lettre « o » se lit comme une expression de joie (rires) ou encore d'étonnement ou de stupéfaction. Ce processus autopoïétique permet à l'émetteur d'un message de transmettre, à son destinataire,

---

électroniques » pour ce qui est du média Internet.

l'état émotionnel dans lequel il se trouve. En effet, lors des échanges communicationnels, certains internautes laissent passer des sentiments nuancés, forts ou tempérés, car certains mots peuvent être interprétés de façon négative et entraîner des malentendus. C'est pourquoi ces petits visages créés avec les touches du clavier permettent de désamorcer un conflit éventuel, car ils sont humoristiques et ludiques.

Il semblerait que le système des pictogrammes électroniques procède de la même construction que celle qui a présidé à la mise en place des hiéroglyphes ou des idéogrammes, soit l'initialisation de champs sémantiques à partir de graphies de base<sup>98</sup>. L'analyse des graphies, présentées ci-dessous (tableau 3.94), fait état de leur construction à partir de la représentation graphique des objets du monde ; chaque graphie ne représente qu'elle-même : elle est univoque et monosémique. Lors de leur évolution, ces graphies, transformées en symboles, signifieront tel objet du monde sans nécessairement le représenter. Dans ces deux approches, que ce soit à l'aube du langage écrit ou à l'ère de l'Internet, la création logo graphique initialise des graphes simples et « prêts à être compris ».

Les pictogrammes suivants sont représentés en caractère :

- semi-pictographique Warka (Uruk), (4 500 ans av. J.-C.)
- semi-pictographique Djemdet Nasr (Kish).
- Cunéiforme primitif (3 500 ans av. J.-C.)
- Cunéiforme classique (650 ans av. J.-C.)



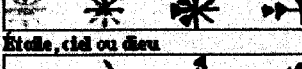
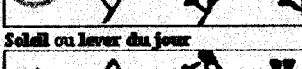


a)	b)
	:-) joyeux
Tête	:-( triste
	:-o surpris
Femme	:-@ se tord de rire
	:-I indifférent
Étoile, ciel ou dieu	:-e déçu
	>:-< en colère
Soleil ou lever du jour	:-D rigole
	;-) clin d'oeil
Poisson	
	
Eau	

Figure a et b Représentations pictographiques d'objets du monde a) en Mésopotamie et b) représentations pictographiques de sentiments et mimiques sur Internet.

<sup>98</sup> Cette problématique sera développée au § 4.2 *Un même code et une même technique pour des technologies et des enjeux différents* en page 366, et qui sera dédié à ces innovations logographiques.

**Tableau 3.94 — Exemple de déterminatifs (précunéiforme et cunéiforme) mis en regard avec des pictogrammes électroniques simples**

Source : extrait du texte de André-Salvini pour le catalogue de l'exposition « *L'aventure des écritures : naissances* » (<http://classes.bnf.fr/dossiecr/sp-cune2.htm>)

La mise en place de graphies complexes, dans l'un ou l'autre système, correspond à la mise en scène d'un événement social dans le cadre des pictogrammes classiques, ou à la transmission d'un état émotif, lorsqu'il s'agit de pictogrammes électroniques. Ces graphies élaborées dans un langage en cours de normalisation sont sujettes à des interprétations très subjectives : le sens est celui que lui donne le lecteur à moins que le scripteur ne propose une grille de lecture pour chacune des composantes de la graphie. Les exemples présentés ci-après, figure 3.95, nous montrent la mise en scène d'une situation, présentée avec un petit texte explicatif lui servant de légende. Toutefois, le pictogramme, dans ce cas de figure, transmet un message dans sa totalité : un logographe ou un groupe de logographes sert la composition d'un texte.

{:-{}}	avoir une coiffure a la mode, une moustache et barbu ;
M-), : X), :-M	ne rien voir de mal, ne rien entendre de mal, ne rien dire de mal ;
B-)- [<	porter des lunettes de soleil et un maillot de bain ;
%o-)	les yeux fixes sur un ecran vers pendant 15h d'affilee ;
C = }> ;*{))	un cuistot ivrogne, diabolique avec la perruque en l'air, une moustache, et un double menton.

**Figure 3.95 — Pictogrammes électroniques élaborés sur le réseau Internet**

Source : <http://lcseguin.free.fr/smiles.HTML>,  
[http://www.medicalistes.org/gvhd/fr/gvhd\\_fr/smileys\\_fr.HTML](http://www.medicalistes.org/gvhd/fr/gvhd_fr/smileys_fr.HTML)

Les premières manifestations graphiques ont été initialisées afin de procéder au dé comptage des biens et des personnes, car « vers 3100/3000 av. J.C, l'écriture accomplit des progrès considérables. Les tablettes urukiennes révèlent un système d'écriture autonome. [...] Dès après la mise au point de l'écriture, des listes lexicales sont dressées afin de répondre à des besoins économiques et administratifs » (Boulanger, 2003, p. 43). La complexité et l'augmentation croissante des transactions, provoquée par l'ampleur des échanges, furent à l'origine de l'invention de moyens de mémorisation et de réglementation comme le sceau cylindre ; sa fonction fut d'abord commerciale. Il permettait de sceller les marchandises ou d'authentifier le contenu du message qui accompagnait les biens livrés. Par ailleurs,




Boulangier dit ainsi : « Il est clair, à Uruk, que les systèmes figuratifs ont précédé les systèmes d'écriture plus linéaires et que certains signes figuratifs étaient encore employés dans les premiers codes écrits » (*ibid.*, p. 43).

À partir de la comptabilisation des biens et des personnes ainsi que du bon suivi des transactions commerciales, les tablettes d'argile vont évoluer et servir à créer des listes d'objets, un relevé taxinomique qui n'a de similitude avec nos dictionnaires actuels que le principe de listage. Ceci dit, ces tablettes tenaient surtout de l'aide-mémoire. Ainsi, Boulangier cite Gingras, Keating et Limoges, lesquels mentionnent : « Les listes constituent alors une première démarche en vue d'ordonner le langage, ce qui n'empêche pas cependant que cette organisation même ait suggéré ensuite le mode de regroupement et de classification d'objets associés » (*in Les inventeurs de dictionnaires*, 2003, p. 43).

Cette mise en signe de l'oral est également attestée en Égypte, car « dès l'origine, les images d'objets réels, premiers éléments de l'écriture hiéroglyphique [...] avaient pour but essentiel l'imitation des objets » (Champollion le Jeune, 1997, p. 2) et cet auteur d'ajouter : « Les plus anciens caractères chinois, et les tableaux mexicains, donnent d'ailleurs une idée suffisante de ce que peuvent être les premiers essais d'un peuple, dans l'imitation linéaire des objets » (*ibid.* p. 13). Cependant, ces pratiques scripturaires, corrélées à la narration de situations complexes, ont évolué :

Il était bien difficile de s'en tenir, pour l'usage ordinaire, à un système graphique si compliqué dans son exécution, aussitôt que le développement des principes sociaux rendit de plus en plus nécessaire le secours de l'écriture pour satisfaire aux relations qui se multipliaient entre les individus de tous ordres. Il fallut donc chercher à rendre l'emploi de l'écriture plus facile, et l'on visa naturellement à une simplification dans les formes des caractères. La première tentative fut de réduire les caractères hiéroglyphiques au plus petit nombre de traits possibles, mais de manière, toutefois, à conserver non-seulement<sup>99</sup> l'ensemble général des formes, mais, surtout, ce type d'individualité qui distingue chaque image de quadrupède, d'oiseau, de reptile, etc., de l'image de chacun des autres objets de la même classe, employés dans l'écriture hiéroglyphique (*ibid.* p. 12).

Ce processus est exemplifié par Champollion le Jeune (*cf.* figure ci-dessous) :

HÉROGLYPHIQUES	MÉTATRITIQUES.	HÉROGLYPHIQUES	MÉTATRITIQUES.	HÉROGLYPHIQUES	MÉTATRITIQUES.
					
					
					

*Figure 3.96 — Un extrait de la grammaire égyptienne de Champollion le Jeune (XIX<sup>e</sup> siècle) montrant le processus de symbolisation graphique (1997, p. 17).*

Le glissement qui va s'opérer pour passer de la pictographie à l'idéographie est dû, d'une part, à des raisons purement techniques et, d'autre part, à une approche symbolique du fait scripturaire. En ce qui concerne l'aspect technique, il était plus facile et, peut-être, plus rentable pour les scribes, d'utiliser le procédé par impression avec l'emploi des sceaux cylindres, que de dessiner, un par un, les signes qui devaient être représentés. Par ailleurs, le système idéographique permet l'expression de concepts qui ne pouvaient être exprimés par la méthode figurative. Ainsi, pour

[...] des mots destinés à ajouter au nom qui désigne un être, une qualité qui soit commune à des objets de nature différente : on usait de la méthode symbolique [...]. Un certain nombre d'adjectifs furent rendus, au moyen de métaphores, par l'image d'objets dans lesquels dominait la qualité qu'il s'agissait d'exprimer ; ainsi : on représentait l'adjectif « blanc », par l'image d'un jeune oignon que l'on faisait suivre, souvent, du caractère « soleil », déterminatif de toutes les idées de lumière et de clarté ou blancheur (Champollion le Jeune, 1997, p. 316).

C'est le début du mode symbolique de l'écriture : ainsi d'un mode analogique, le code est passé à un mode digital.

<sup>99</sup> Nous avons conservé la forme orthographique de la reproduction de l'original de cette grammaire.

Il existe des différences importantes entre les pictogrammes classiques et les pictogrammes électroniques. En effet, bien que dans le premier cas de figure, il s'agisse de l'utilisation, à l'époque des premiers documents écrits trouvés en Mésopotamie, d'outils comme le calame et les tablettes d'argile, et que dans le second cas de figure, le procès se déroule à l'ère numérique avec l'utilisation du clavier de l'ordinateur et de son écran, ces deux pratiques scripturaires se démarquent l'une de l'autre par l'objectif que leur a assigné chacune des communautés concernées. Dans l'une, l'objectif à atteindre est d'ordre pratique (décomptage des biens et des personnes, listes d'objets, etc.), dans le second cas, il est d'ordre ludique et initialise, sous ce mode, la communication entre internautes. Ces derniers utilisent les pictogrammes électroniques simplifiés<sup>100</sup> pour exprimer leurs émotions et leurs sentiments tandis que les pictogrammes électroniques complexes représentent des situations de type humoristique, voire sarcastique, comme il est présenté dans le petit exemple suivant :

~ > :- (s'être peigné avec un pétard

L'analyse de ce pictogramme montre qu'il y a mise en place de clés introduisant des champs sémantiques. Dans ce cas de figure, cette clé ouvrirait sur le champ sémantique de l'humain : le tiret figurant le nez, la parenthèse ouverte indiquant au lecteur que le personnage est déçu ou en colère, le crochet fermé et le signe mathématique « environ » représentant les cheveux dits « peignés avec un pétard ». Cette locution, qui appartient au registre familier de langue, signifie le fait de ne pas s'être peigné.

Afin de disposer d'un équivalent du langage non verbal exprimé par le visage et par le corps, les internautes ont réalisé une série de graphies composées à partir du code ASCII<sup>101</sup> ; ils

---

<sup>100</sup> Nous développerons ce sujet dans le § *Analyse de ce nouveau code à partir d'exemples de type prescriptif et autopoïétique* en page 369.

<sup>101</sup> L'Office Québécois de la langue française en donne la définition suivante : « code composé de sept bits d'information et d'un bit de parité pour la représentation de fonctions et de caractères alphanumériques utilisés en anglais. Le code ASCII permet les échanges par messagerie ou par modem, ou encore entre logiciels ou entre systèmes informatiques différents, et ce, sans qu'il y ait perte d'information. Sigle de *American Standard Code for Information Interchange*, *ASCII*, qui se prononce [aski], représente la norme de transmission qui est reconnue en Amérique du Nord. Le code ASCII, qui comporte 128 combinaisons différentes, a été créé en 1963 et normalisé en 1967 par l'ANSI et l'ISO. Les traductions françaises dérivées de l'anglais *American Standard Code for Information Interchange* n'ont pas été retenues parce qu'elles sont trop longues et, par conséquent, difficiles à utiliser en situation de discours » ([http://w3.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r\\_Motclef/index1024\\_1.asp](http://w3.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r_Motclef/index1024_1.asp)). Nous avons choisi cet organisme, car nous n'avons pas eu la possibilité d'accéder au site gouvernemental : [http://www.culture.gouv.fr:8895/owa\\_dgpb/plsql/rechercher.frame\\_res\\_fiches](http://www.culture.gouv.fr:8895/owa_dgpb/plsql/rechercher.frame_res_fiches).



correspondent aux signes diacritiques, alphanumériques et autres logographes qui figurent sur les claviers des ordinateurs et qui sont soumis à la norme typographique, soit européenne (clavier AZERTY), soit nord-américaine (clavier QWERTY). Les combinaisons de ces caractères, regardées en penchant la tête vers la gauche, suggèrent la forme d'un visage exprimant le sourire, la colère, la surprise, le doute, la complicité, etc. La mise en place de ce nouveau langage est avant tout fonctionnelle, car la communauté des internautes, dans leur désir de communiquer au-delà des barrières linguistiques et culturelles, utilise effectivement le clavier, outil dont les symboles sont identiques dans l'ensemble des groupes de langue romane. Les logographes réalisés sont subdivisés en deux catégories : d'une part, les icônes de base utilisant les signes diacritiques ainsi que certains logographes et, d'autre part, les icônes complexes issues du mariage de plusieurs icônes de base. Ceci n'est pas sans rappeler la structure des idéogrammes ou des hiéroglyphes, soit des logogrammes se composant de graphies simples qui, agencées entre eux, donnèrent naissance à des graphies plus complexes.

## **Chapitre IV**

### **L'écriture, entre mémoire culturelle et outil de communication**

Dans le présent texte, il sera abordé deux volets du continent « écriture » : d'une part, l'écriture comme extériorité du code oral, la communication écrite d'un point de vue synchronique et le fait scripturaire considéré à travers le média Internet, d'autre part, les particularités de ce nouveau langage numérique tant au niveau de l'autopoïèse que de la praticité. Nous procéderons à ces analyses à partir de la compilation de corpus représentatifs. Il sera également fait un bilan des expressions ou groupes d'expressions en cours de codification et de normalisation.

#### **4.1 L'écriture, une extériorité du code oral**

Le champ de l'écriture semble correspondre à une manière d'élargissement du champ de la parole, tant au niveau spatial que temporel ; il a des acceptions différentes suivant les auteurs.

Ainsi, Boulanger en fait la présentation suivante :

au moyen de sons en nombre limité et des gestes possibles, l'homme a forgé la parole organisée et pourvue de sens. La parole prend sa source à l'intérieur du corps, elle se forme dans le cerveau et se matérialise grâce à l'action d'un ensemble d'organes. [...] Elle va du dedans vers le dehors [...] L'écriture projette littéralement la parole hors du corps, elle la rend pour ainsi dire muette, mais aussi elle la rend visible et permanente en l'immobilisant dans la matière qui lui sert de support. Au-delà de l'immobilisation du langage, l'écriture devient un second moyen d'expression, d'ordre spatial celui-là (2003, p. 51 et 52).

En revanche, pour Hagège le concept d'écriture a plusieurs acceptions :

On peut y inclure, par exemple, les mythogrammes rupestres du paléolithique supérieur, montrant des scènes de chasse. [...] L'espèce commençait alors à disposer d'un moyen durable de fixer les paroles et de retenir la connaissance de notre histoire au bord du gouffre où la mémoire collective, même à travers des transmissions orales millénaires, ne peut plus toujours suffire à conjurer son engoutissement (1985, p. 94).

Enfin pour Leroi-Gourhan, l'histoire de l'écriture commence avec les tracés et les graphismes de la fin de la période moustérienne, vers 50 000 av. J.-C., puis elle se propage aux alentours de 30 000 av. J.-C. Il s'agit de tracés susceptibles d'interprétation et qui auraient servi de support mnémotechnique. C'est sur les parois de grottes que les archéologues ont découvert les premières manifestations graphiques, datant de 20 000 ans avant notre ère, et qui nous sont parvenues intactes. Cet auteur précise ainsi :

La technicité à deux pôles de nombreux vertébrés aboutissait chez Anthropiens<sup>102</sup> à la formation de deux couples fonctionnels (main-outil et face-langage) [car] l'émergence du symbole graphique à la fin du règne des Paléanthropes suppose l'établissement de rapports nouveaux entre les deux pôles opératoires. [...] Dans ces nouveaux rapports, la vision tient la place prédominante dans les couples face-lecture et main-graphie (1964, p. 262).

Par ailleurs, Boulanger spécifie : « Cette protoécriture consistait en incisions (traits, points, cannelures, bâtonnets, etc.) régulièrement espacées et pratiquées dans la pierre ou dans l'os.

---

<sup>102</sup> Ce chercheur précise : « L'anthropomorphisme en effet constitue une formule distincte de celle des singes, attestée par la seule famille anthropienne [...] Sa caractéristique fondamentale réside dans l'adaptation de la charpente corporelle à la démarche en bipédie » (1964, p. 90).

Ces entailles avaient sans doute rapport à des valeurs référentielles classées en séries et représentaient des moyens mnémotechniques » (2003, p. 37).

Si nombre de linguistes ont valorisé la primauté du code oral sur le code écrit et considéré l'écriture comme une manière d'extériorité de celui-ci, il n'en reste pas moins que « le continent écriture a offert à la linguistique les voies d'accès à la compréhension du devenir des langues, de la considération des langues nationales, de la diffusion culturelle de ces langues, à une prise sur les questions de l'histoire, de la littérature, de la politique, des différences sociales » in *Langue française* (Chiss, Puech, 128, p. 7). Les premiers logographes signifiés par l'homme représentaient les objets du monde ; les archéologues en ont trouvé de nombreux exemples sur les parois des grottes de Lascaux [France]. Néanmoins cette représentation n'atteste rien sur l'intentionnalité qui a présidé à la mise en forme de ces messages picturaux. Car, le langage servirait deux causes, celle de l'adaptation de l'espèce humaine à son milieu et celle de l'intentionnalité qui préside à la création, puis à la transmission d'un message, c'est-à-dire que « les uns sont des processus d'action sur le milieu à modalités physiques et visent à des transformations du même ordre. Les autres sont des moyens de communication et aboutissent à modifier le comportement d'autres individus vivants » (Corraze, 1980, p. 38 et 39).

Pour définir telle intentionnalité présidant à la transmission d'un message, encore faut-il pouvoir déchiffrer son code, en l'occurrence le protolangage évoqué ci-dessus et ses logographes. Du langage oral de cette période de l'*homo erectus*, il ne reste aucune trace. Or, c'est bien grâce à l'étude du code écrit que certains chercheurs ont pu reconstituer tout, ou partie, d'une langue, que ce soit à travers l'étude des phonogrammes, des épigrammes ou encore de la syntaxe. Champollion le Jeune a ainsi déchiffré un cartouche<sup>103</sup> sur la Pierre de Rosette, trouvée en 1799 lors de fouilles archéologiques, grâce à sa connaissance du copte (grec ancien). À partir de ce déchiffrement, il a pu procéder à une analyse complète de la formation des hiéroglyphes et de la syntaxe particulière qui régissait cette langue. Il en a proposé une approche exhaustive avec la publication, en 1824, du *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*. Il semble donc que dans le cas de certaines langues, la

---

<sup>103</sup> « Encadrement elliptique entourant certains hiéroglyphes (noms de pharaons, etc) » (*Le Robert pour tous*, 1994, p. 159).

compréhension du code oral – le copte dans l'exemple présenté ci-dessus – puisse initialiser le déchiffrement du code écrit.

Pour l'heure, nous allons nous intéresser à la représentation graphique du code oral, soit l'écriture. Au cours des millénaires qui suivirent les premières manifestations graphiques, certains éléments de dessins deviennent des pictogrammes pouvant se juxtaposer pour développer des récits approximatifs. Cet art pariétal pourrait être considéré comme l'initiateur des systèmes de graphies tel que le futur alphabet latin, les idéogrammes chinois ou japonais ou encore toute autre forme d'écriture. Ces logographes, s'ils tentent de signifier, n'en restent pas moins mystérieux ; il nous manque, à ce niveau, une grille de lecture : représentent-ils des scènes de chasse, un, peut-être, décomptage de gibiers, la représentation du monde réel par le pictographe ? Autant d'interrogations qui ne peuvent, en l'état actuel des connaissances archéologiques, trouver de réponses. Néanmoins, nous pouvons penser que ces codes sont de type analogique, car les objets représentés sont des objets du monde (aurochs, buffles, etc.), mais cette constatation ne nous instruit guère, ni sur les rapports que l'espèce humaine, vivant à cette époque pouvait entretenir avec lesdits objets du monde, ni sur ceux mis en place dans leurs relations avec leurs semblables. Nous ignorons également comment étaient structurés les différents groupes et quelles étaient la, ou les, langues existantes. Cependant, nous partageons le point de vue de Boulanger qui souligne ainsi : « Tous les types de support d'écriture et de dessins s'apparentent à des livres de mémoire servant à emmagasiner les connaissances d'abord concrètes, puis symboliques et abstraites » (2003, p. 37). Néanmoins, l'archivage des seules connaissances sur différents types de supports labiles ou pérennes, ne nous semble pas recouvrir la seule fonction du champ « écriture ».

Nous évoquons la mise en extériorité du code oral par le biais du support écrit. Cette procédure ne nous renvoie-t-elle pas au concept de territoire ? Ce dernier n'est-il pas corrélé à la notion de proxémie ? En effet, si la parole a pris le pas sur le système gestuel, c'est parce que « ce dernier caractère n'est pas exploitable en permanence » (Hagège, 1985, p. 23), mais aussi parce que le système oral recouvre aussi ce qui est de l'ordre du territoire. Ainsi que le souligne Corraze : « C'est par l'émission de sons que beaucoup de territoires sont signalés » (1980, p. 194). Bien que le concept de territoire soit généralement corrélé à l'occupation physique de tel ou tel espace matériel, il n'en reste pas moins qu'il peut être étendu à d'autres domaines comme les espaces olfactifs ou sonores, par exemple.

Cette extension du langage oral au code écrit correspond, selon nous, à un élargissement du territoire individuel et groupal. Nous illustrerons cette notion de territoire linguistique, étendu au code écrit, avec la réflexion de Bourdieu qui souligne, en évoquant « [...] le champ littéraire et la lutte pour l'autorité linguistique », que « la langue légitime n'enferme pas plus en elle-même le pouvoir d'assurer sa propre perpétuation dans le temps qu'elle ne détient le pouvoir de définir son extension dans l'espace » (2001, p. 88).

Par ailleurs, Hall spécifie que : « Le téléphone, la télévision et les émetteurs portatifs ont allongé la distance sociale de l'homme, permettant d'intégrer les activités de groupes très éloignés. L'extension de la distance sociale transforme aujourd'hui la structure des institutions sociales et politiques » (1971, p. 29). Nous ajouterons, pour notre part, que l'extension d'un territoire linguistique, tel que l'anglo-américain, à travers des champs sémantiques comme ceux dédiés au domaine de l'informatique ou de l'Internet, illustre ce phénomène d'extériorité du code écrit dans sa dimension proxémique. Finalement, ce processus en cours peut être considéré comme un élargissement de type translinguistique. Enfin, pour apporter quelques réponses à cette problématique, le prochain paragraphe fera l'objet d'un questionnement sur la manière dont cette avancée linguistique se positionne au niveau du langage en usage sur l'Internet.

#### **4.1.1. Le langage sur l'Internet : un compromis entre expression orale et communication écrite**

Référer au langage en usage sur l'Internet, c'est faire appel à une structure hybride qui, d'une part, prend en compte le support écrit pour exprimer un message et, d'autre part, dont les tournures « lexico-syntaxico-sémantiques » font largement appel aux expressions utilisées à l'oral. Car, selon Anis : « Nous voulons aujourd'hui communiquer vite, loin, vrai. Au-delà des informations techniques, scientifiques ou utilitaires doivent aussi passer le vécu, les émotions, les sentiments » (2001, p. 7). Et cet auteur souligne ainsi :

[...] Comment le faire, quand le message tapé, codé, décodé et lu à l'écran ne contient aucune trace de la personne : la chaleur de la voix, l'originalité de la calligraphie, le parfum de l'être aimé, le clignement de l'œil ou le sourire qui nuancent une phrase un peu brutale ?... Comment s'exprimer librement, spontanément, répondre du tac au tac, avec l'écrit appris à l'école, en respectant les règles subtiles de notre grammaire et en évitant les pièges de notre orthographe ? (*ibid.* p. 7 et 8).

Par ailleurs, ce linguiste considère ce langage spécifique au web comme un langage qui recouvre « les procédés d'écriture, les symboles et les codes en usage sur les réseaux » (2001, p. 7). Proulx mentionne, quant à lui :

Au-delà des effets de mode et de publicité, la diffusion d'Internet apparaît sociologiquement importante. Le rythme de pénétration de cette innovation dans le tissu social est exceptionnellement rapide si on le compare aux vagues antérieures liées à l'émergence d'autres inventions comme le téléphone, la radio ou la télévision. [...] Ce qui paraît original, avec Internet, c'est qu'il provoque l'émergence d'éléments de transformation qui ne concernent pas seulement la communication humaine ou la transmission de l'information. [...] La mise en réseaux des ressources humaines et matérielles constitue un catalyseur de changements dans l'organisation (2004, p. 54 et 55).

Interrogeons-nous donc sur ce que véhicule cette notion de réseau ? Le dictionnaire nous donne plusieurs acceptions de ce terme. Nous n'en retiendrons que les suivantes, soit le réseau pris en tant que : « répartition des éléments d'une organisation en différents points » avec comme exemple, le réseau commercial. L'autre acception qui touche plus directement l'objet de notre étude, donne de ce terme la signification suivante : « Ensemble d'ordinateurs connectés entre eux pour échanger des informations » (*Le Robert pour tous*, 1995, p. 974). Ces deux définitions semblent s'appliquer tout à fait au média Internet. En effet, avec la présentation d'une brève histoire des débuts de l'Internet, Proulx, souligne :

Pendant les années 1980, plusieurs nouveaux réseaux apparaissent. À côté du réseau propre à la NASA et de celui du Ministère de l'Énergie, qui était déjà là, on crée le réseau Bitnet pour la distribution du courrier électronique en 1981. La même année, la National Science Foundation (NSF) établit son propre réseau, le NSFNet, qui, au fil des ans, en raison de ses importantes capacités de transmission, réussira à relier l'ensemble de la communauté scientifique américaine et, finalement toute la communauté scientifique internationale au moyen d'une passerelle avec le réseau universitaire européen (EARN). À partir de 1985, la plupart des réseaux propres aux communautés scientifiques des différents pays se connectent progressivement au NSFNet. C'est ensuite le World Wide Web qui transformera complètement, surtout à partir de 1995, la dynamique du développement d'Internet (2004, p. 22 et 23).

L'Internet correspond donc aux deux acceptions dictionnaires données pour le terme réseau : d'une part, les éléments de son organisation sont bien répartis en différents points pour ce qui est de ses agents (internauts, informaticiens, etc.) et, d'autre part, il s'agit également de l'interconnexion d'ordinateurs entre eux. Par ailleurs, les réseaux, quels qu'ils soient, n'ont-ils pas leur propre jargon, leur propre culture ? Or l'Internet, dénommé « le réseau des réseaux », semble, lui aussi, ne pas échapper à cette spécificité.

Afin d'appréhender de manière plus pointue le nouveau langage émergeant sur l'Internet, nous référerons à deux corpus. Le premier corpus prend en compte une compilation d'expressions relevées dans trois petits opuscules intitulés : *Dico SMS*, et édités par le groupe Michel Lafon pour le compte de la société Bouygues Télécom ; ces petits livres présentent un relevé taxinomique de la plupart des termes et expressions utilisées dans le cadre de l'envoi de SMS, acronyme de l'expression anglaise « Short Message Service ». Le choix de ces corpus n'est pas anodin, car c'est ce même langage, dédié aux utilisateurs des téléphones cellulaires, qui est en usage sur l'Internet. Dans leur première partie, ces ouvrages répertorient les pictogrammes électroniques de base ainsi que des séries beaucoup plus élaborées ; la deuxième partie, regroupe, sous la rubrique « abréviations », différentes locutions et acronymes. Cette rubrique subsume tant les abréviations elles-mêmes ou acronymes, soit un « sigle prononcé comme un mot ordinaire » (Dubois, 2001, p. 13), que des énoncés dont la structure morpho-syntaxique est proche du procédé de l'écriture rapide, et des rébus. Le deuxième corpus a été extrait d'un ouvrage du chercheur Anis. Ce dernier présente une compilation des différents termes et locutions en usage sur l'Internet (2001, p. 107 et suiv.). D'un corpus à l'autre, certaines séquences sont redondantes, mais d'autres sont tout à fait nouvelles. Ce choix de deux corpus, provenant de deux sources différentes, avait pour but d'apporter deux points de vue différents sur cet objet, le langage sur l'Internet. En effet, dans le premier cas de figure, il s'agit d'une société commerciale qui a répertorié une terminologie dans le but d'inciter des consommateurs potentiels à se fournir en téléphone portable ; dans le second cas de figure, c'est une démarche de type linguistique qui a initialisé la compilation des termes et expressions utilisés dans le cadre de ce nouveau langage.

Ces corpus ont été choisis parce qu'ils nous paraissaient représentatifs du nouveau langage de l'Internet, car ils rassemblent un certain nombre de termes et expressions en usage sur ce réseau. Ainsi, il nous a paru plus pertinent de choisir des compilations de ce « parler vite, parler clair » sur l'Internet (Anis, 2001, p. 46), que de procéder à un relevé des séquences discursives émises lors des échanges communicationnels dans les salons de conversation : il eût fallu un nombre important d'énoncés pour justifier de la pertinence, ou de la non-pertinence, de telle ou telle occurrence. Ces opuscules légitiment, en quelque sorte, la terminologie en usage sur la Toile. Les ouvrages, dans lesquels ces différentes compilations ont été relevées, tiennent à la fois du dictionnaire simple, du dictionnaire bilingue et du manuel pratique de langue.



Le dictionnaire simple est ainsi défini par Boulanger :

Le terme dictionnaire désigne de nos jours toutes sortes de livres destinés à recueillir un savoir fonctionnel sur les mots, connaissances qui sont ordonnées suivant certains principes linguistiques. [II] désigne également des répertoires de termes renfermant un savoir conceptuel organisé onomasiologiquement et des recueils de signes-choses ou de signes-noms propres qui informent sur les référents ou sur les êtres (2003, p. 18).

Le dictionnaire bilingue, quant à lui, présente deux entrées lexicales, une pour chaque langue, car comme l'explique Hagège : « la traduction implique deux messages équivalents dans deux codes différents » (2003, p. 80). Quand nous évoquons le manuel usuel de langue, nous pensons à un ouvrage présentant certaines tournures utilisées couramment par le locuteur natif et qui permettent, à un locuteur non natif, de pouvoir communiquer avec ses interlocuteurs.

Si le corpus, présenté par Anis (2001, p. 107 et suiv.), mentionne des entrées par ordre alphabétique, celui extrait du *Dico SMS* en trois volumes, n'a suivi aucun ordre dictionnaire. Seule la dénomination qui lui est attribuée, soit *Dico SMS*, lui donne cette mention de « quasi-qualité » dictionnaire. Dans l'introduction à ces ouvrages, le, ou les auteurs, dont le, ou les noms, ne sont pas mentionnés, présentent ainsi ces opuscules :

Voici un petit dico formidable qui vous permet d'envoyer des SMS (télé messages) sur votre téléphone portable. Un outil indispensable afin de communiquer rapidement et discrètement entre initiés, de façon ludique et imaginative. Le *dico SMS* vous propose des centaines de pictogrammes (ou « pictos ») mais aussi de nombreuses abréviations. [...] Les abréviations sont des phrases contractées qui ne contiennent que des chiffres et des lettres [...] Communiquez vite : c'est pratique... Et souvent drôle (2001).

Dans ces ouvrages les entrées recouvrent différents champs sémantiques. Ces derniers subsument des termes ou expressions collationnées sur l'Internet. Par exemple, nous trouvons une entrée désignée par « mots doux » et qui présente une série de pictogrammes à contenu connoté affectivement. Le champ « abréviations » recouvre, quant à lui, le corpus qui fait l'objet de notre étude. Dans ce livret, aucun ordre, qu'il soit alphabétique ou sémantique, n'est mis en place. Nous avons donc repris l'ensemble des énoncés que nous avons réorganisé suivant des entrées par ordre alphabétique.

Afin de faciliter la lecture de cette présente étude, nous poserons comme préalables : le premier corpus sera dénommé « corpus n° 1 » et le second corpus, « corpus n° 2 ». Ils seront


répartis dans les tableaux synoptiques 4.99 (p. 349-361) et 4.101 (p. 363-368) ; ils ont été structurés de la façon suivante :

- la colonne 1, intitulée « expressions par ordre alphabétique », présente un relevé taxinomique des dites expressions. Elle est subdivisée en deux sous-colonnes : l'une sous la forme de cellules prenant en compte chacune des lettres de l'alphabet ainsi que des logographes comme les chiffres ou le caractère arobase, l'autre sous la forme d'une liste des occurrences étudiées dans ce présent texte ;
- la colonne 2, dénommée « traduction », présente le corpus traduit en langue française ;
- la colonne 3 est dédiée à l'origine linguistique des dites expressions, soit F pour la langue française, et A pour l'anglo-américain ;
- la colonne 4 présente une typologie des différentes structures linguistiques que nous avons pu repérer pour chacun des termes et expressions étudiés ; nous les soumettrons également à une analyse lexico-syntaxique ;
- la colonne 5 définit une typologie des structures dialogiques repérées dans les corpus ;
- la colonne 6 présente une répartition dans différents champs sémantiques, des termes et expressions relevés à partir de ces corpus.

Ceci posé, nous tenterons de comprendre à quoi correspond cette structure langagière : que garde-t-elle de l'écrit ? Qu'a-t-elle pris de l'oral ? Nous évoquons l'émergence d'un nouveau code langagier : à quel principe, en matière de création linguistique, réfère-t-il ?

Au cours du présent chapitre, nous avons abordé le champ « écriture » d'un point de vue diachronique, ainsi le protolangage correspond-il, selon certains chercheurs comme Hagège déjà cité (1985, p. 94), à une intentionnalité de mise en mémoire des objets du monde. L'association pictogramme et phonogramme a parfois fait sens à travers le rebus comme le souligne Ouaknin :

Dans le phonogramme l'image existe encore mais le signe ne renvoie plus à l'image. Soit

l'image-pictogramme du pied  qui se prononce « du »<sup>104</sup>. Il ne renvoie maintenant qu'au son « du » et l'idée du pied est complètement effacée. Tout fonctionne comme dans nos rébus [...] où l'image d'un geai suivie de celle d'un pin n'ont rien à voir avec ce volatile et ce résineux, mais doivent se lire « j'ai peint » (1997, p. 85).

<sup>104</sup> Cf. également, pour l'écriture sumérienne, André-Salvini dans le catalogue de l'exposition *in L'aventure des écritures : naissances* (<http://classes.bnf.fr/dossiecr/sp-cune2.htm>).

D'autres langues se sont signifiées à travers une architecture dont « l'ordre des lettres peut être reconstitué et nous donne un alphabet consonantique » comme l'écriture protosinaïtique (Ouaknin, p. 43). Car, selon Anis : « les consonnes contribuent plus à la reconnaissance des mots que les voyelles » (2001, p. 37).

Lors de l'analyse des structures sous-tendant chacun des termes, ou expressions, répertoriés dans ces corpus, nous avons pu noter qu'ils référaient aux différents modes scripturaires présentés au cours du bref aperçu synthétique, ci-dessus. Ainsi, le repérage et l'analyse des séquences discursives montrent qu'elles adoptent :

- la forme du rebus avec l'utilisation de logigraphes tels que les chiffres et l'arobase : ces caractères forment le support phonétique de l'objet écrit et de sa version orale ;
- la structure dite de « l'écriture rapide ». À ce propos, Anis en dit ceci : « Cette tradition se perpétue, par exemple dans les prises de notes, où chacun utilise et déchiffre sans problème « tt », « ts », « bcp » (2001, p. 37) ;
- la réduction du message à sa transcription phonétique ;
- l'utilisation de graphies phonétisantes telles que l'écrasement phonétique comme « chais pas » pour « je ne sais pas », l'apocope comme « pseudo » pour « pseudonyme », ou encore l'aphérèse comme « zic » pour « musique ».

#### 4.1.2. Analyse lexico-sémantique et lexico-syntaxique du corpus n° 1

Afin de procéder à l'analyse des tableaux synoptiques qui vont suivre et aux fins de faciliter leur lecture, chacune des têtes de colonnes sera signifiée par un chiffre, lequel renverra à l'intitulé exact de la rubrique concernée. Ces modalités de lecture sont présentées dans la légende qui suit :

1	Expressions par ordre alphabétique
2	Traduction en langue française
3	Origine linguistique des énoncés
4	Typologie des différentes structures linguistiques et analyse lexico-syntaxiques des termes et expressions présentés
5	Typologie des structures dialogiques en cours.
6	Répartition des termes et expressions dans les champs sémantiques appropriés

*Tableau 4.97 — Analyse lexico-sémantique et lexico-syntaxique : légende*

Par ailleurs, les rubriques 4, 5 et 6 subsument, pour chacune d'elles, un certain nombre d'items, dont la légende est présentée dans le tableau synoptique ci-dessous ; ils feront l'objet d'une analyse approfondie, au cours du présent paragraphe.

4 Typologie des différentes structures linguistiques et analyse lexico-syntaxiques des termes et expressions présentés	5 Typologie des structures dialogiques en cours	6 Répartition des termes et expressions dans les champs sémantiques appropriés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- rébus ;</li> <li>- réduction phonétique ;</li> <li>- transcription phonétique ;</li> <li>- écriture rapide.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ouverture et fermeture des segments discursifs ;</li> <li>- segments discursifs à la 1<sup>re</sup> personne ;</li> <li>- segments discursifs à la 2<sup>e</sup> personne ;</li> <li>- segments discursifs à la 3<sup>e</sup> personne ;</li> <li>- mots grammaticaux/locutions ;</li> <li>- substantifs, locutions substantives ;</li> <li>- adjectifs, locutions adjectivales ;</li> <li>- verbes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prise/maintien contact ;</li> <li>- identité ;</li> <li>- manifestation affective ;</li> <li>- commentaire/jugement ;</li> <li>- vie quotidienne ;</li> <li>- humour/dicton.</li> </ul>

**Tableau 4.98 — Typologie des différentes structures linguistiques et typologie lexico-syntaxiques des termes et expressions étudiés**

Pour mémoire, ce paragraphe étant consacré à l'analyse du nouveau langage en émergence sur l'Internet, il nous a paru approprié d'en déterminer la mise en place à travers différentes rubriques. Ces dernières prendront en compte cette structure langagière dans sa qualité lexico-syntaxique, dans ses organisations dialogiques et enfin dans ses particularités sémantiques. L'étude de l'ensemble des items de chaque rubrique convergera vers la mise en relief d'une construction langagière particulière, actualisée entre une manière de code oral et de code écrit. Ainsi, la rubrique intitulée « typologie des différentes structures linguistiques et analyses lexico-syntaxiques des termes et expressions présentés » a déjà fait l'objet d'une présentation § *Le langage sur l'Internet : un compromis entre expression orale et communication écrite* en page 332.

La rubrique intitulée « typologie des structures dialogiques en cours » subsume un certain nombre d'items, dont une partie réfère directement aux normes grammaticales usuelles, alors

que l'autre partie prend en charge les différents éléments du discours. En effet, la diversité des occurrences, tant au niveau de la forme (substantif, adverbe, phrase, etc.) qu'au niveau du fond (segment discursif à la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> personne, ouverture et fermeture de dialogue), nous a amenée à opérer une manière de choix hybride. Ainsi :

- la mention « ouverture et fermeture de segments discursifs » correspond à ce que Kerbrat-Orecchioni dénomme des séquences et qu'elle présente ainsi : « La séquence peut être définie comme un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique ou pragmatique, c'est-à-dire traitant d'un même thème, ou centré sur une même tâche » (1996, p. 37). Les séquences sous-tendent les différentes interactions de communication. Elles peuvent être divisées en trois blocs, selon le schéma général proposé par l'auteur précité, soit : une séquence d'ouverture, le corps de l'interaction et enfin une séquence de clôture ;
- les mentions « segments discursifs à la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> personne » réfèrent à cet auteur précité spécifie comme « corps de l'interaction » et qui correspond au déroulement des échanges conversationnels en dehors des séquences liminaires. En règle générale, les interactions de communication initialisées dans les salons de conversation sur l'Internet sont « de nature plus relationnelle que transactionnelle : on parle pour parler, et pour assurer la maintenance du lien social » (*ibid.*, p. 16).

Dans cette rubrique, nous avons également inséré les items intitulés : mots grammaticaux et locutions, substantifs et locutions substantives, adjectifs et locutions adjectivales ainsi que les verbes. En effet, dans cette compilation, figurent différents termes et expressions en usage sur la Toile et qui participent de l'échange communicationnel à divers titres : embrayeurs, termes lexicaux, etc.

Par ailleurs, nous avons ouvert une rubrique intitulée, « répartition des termes et expressions dans les champs sémantiques appropriés », et qui subsume différents items tels que : prise/maintien contact, identité, manifestation affective, commentaire/jugement, vie quotidienne et enfin humour/dicton. Ces classes sémantiques correspondent à différents groupes d'occurrences, lesquelles ont été regroupées par contiguïté de sens. Après une première analyse des énoncés de ces corpus, nous avons mis en relief leur caractère communicationnel ; il a été répertorié dans les tableaux synoptiques : 4.99 (p. 340) et 4 101 (p. 354), présentés ci-dessous. Ainsi, nous avons un champ sémantique relatif à la prise de

contact et à son maintien, un autre lié à l'identité de l'interlocuteur et enfin un dernier qui prend en compte tout ce qui touche au commentaire et au jugement. Ces champs correspondent aux séquences liminaires (prise de contact et son maintien) ainsi qu'au « corps de l'interaction » (commentaire/jugement), tels que ces concepts avaient été définis précédemment. L'identité est régulée par la demande explicite de se nommer comme dans l'expression : T ki ? Nous avons également intégré les champs « manifestation affective », « vie quotidienne » et « humour/dicton », car nous avons relevé un certain nombre d'occurrences en faisant partie.

	1	2	3	4	5	6
@	@bi1to	À bientôt	F	Rébus	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	@l'1di	À lundi	F	Rébus	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	@2m'1	À demain	F	Rébus	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	@2M1	À demain	F	Rébus	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	@+	À plus	F	Rébus	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
1	1 Bcil	Imbécile	F	Rébus	Substantifs, locutions substantives	Jugement
	1Bzé c tou	Un baiser, c'est tout	F	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Manifestation affective
	100L j'M + ri1	Sans elle, je n'aime plus rien	F	Rébus	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Manifestation affective
2	2vinekitaten	Devine qui t'attend	F	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
7	7 A DCD 2 rir	C'est à mourir de rire	F	Rébus	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
A	A2M1	à demain	F	Rébus	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact

	Afk	<i>away from keyboard</i> = pas au clavier	<b>A</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	Alp	à la prochaine	<b>F</b>	Écriture rapide	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	Ama	à mon avis	<b>F</b>	Écriture rapide	Mots grammaticaux/Locutions	Commentaire/jugement
	ASV	âge, sexe, ville	<b>F</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Identité
	Atr	<i>at keyboard</i> = au clavier	<b>A</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	AT souè	à tes souhaits	<b>F</b>	Réduction phonétique	Mots grammaticaux/Locutions	Manifestation affective
<b>B</b>	BB	bébé	<b>F</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Manifestation affective
	BJR	bonjour	<b>F</b>	Écriture rapide	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	BSR	bonsoir	<b>F</b>	Écriture rapide	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
<b>C</b>	C 1 Nmi	C'est un ennemi	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	cad	C'est-à-dire	<b>F</b>	Écriture rapide	Mots grammaticaux/locutions	Commentaire/jugement
	Ccho	C'est chaud	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	C Dlr	C'est délire	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	C fou	C'est fou	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	ChanJ 2 suG	Change de sujet	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	C Hyé	C'est à chier !	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	C ki	C'est qui	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Identité

C Knon	C'est canon	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
C Koi	C'est quoi	F	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
C koi ton co2	C'est quoi ton code	F	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
CMP	<i>Call me please</i> – appelle-moi s'il te plaît	A	Écriture rapide	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
COK	C'est OK	F	Écriture rapide	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
Ct b'IR	C'était bien hier	F	Rébus	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
CT bon	C'était bon	F	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
C top	C'est top	F	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
D D100 j'taten	Descend, je t'attends	F	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
E entouK	En tout cas	F	Réduction phonétique	Mots grammaticaux/Locutions	Commentaire/jugement
G G 1 ID 2 Kdo	J'ai une idée de cadeau	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G 1 FIJ dL	J'ai une effigie d'elle	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G1 pul en l'N	J'ai un pull en laine	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G 2manD	J'ai demandé	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G + 1 tune	J'ai plus une tune	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G boC IR	J'ai bossé hier	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GCC di X'r	J'ai cessé d'y croire	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GCD	J'ai cédé	F	Écriture rapide	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne



G comanD 1Big Mac, D frit é 1seND	J'ai commandé un big mac, des frites et un sundae	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
Gcoute 1 cd	J'écoute un CD	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GCré 2 PaC 2m1	J'essaierai de passer demain	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GdcoD le msg	J'ai décodé le message	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G D L Ki pouS	J'ai des ailes qui poussent	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Humour/dicton
G enfl compri	J'ai enfin compris	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G envi 2 te voir	J'ai envie de te voir	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G F1	J'ai faim	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GHT 1 22	J'ai acheté un toutou	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GHT 1 DVD	J'ai acheté un DVD	F	Ecriture rapide	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G HT 1 Kdo	J'ai acheté un cadeau	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G HT 1 NVL chN	J'ai acheté une nouvelle chaîne	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GHT 1 Vlo	J'ai acheté un vélo	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GHT du p'1	J'ai acheté du pain	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G KC ma Kes	J'ai cassé ma caisse	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G Klé	J'ai calé	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GlaKrKsKboC	J'ai la carcasse cabossée	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G la N	J'ai la haine	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne

G l'R 2 Ri1	J'ai l'air de rien	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
Gmi 1 TS	J'ai mis un tee-shirt	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G pl1 2 \$	J'ai plein de sous	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G pl1 d'ID	J'ai plein d'idées	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
G pa bcp d'ID	J'ai pas beaucoup d'idées	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
GpanC a toi	J'ai pensé à toi	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Manifestation affective
G pas BCP d'ID	J'ai pas beaucoup d'idées	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
GpatouKpT	J'ai pas tout capté	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
GPT 1 K'bl	J'ai pété un câble	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
G PT lé plon	J'ai pété les plombs	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
G raT le bac	J'ai raté le bac	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G raté le TR1	J'ai raté le train	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
G roT	J'ai roté	F	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GspR vou éD	J'espère vous aider	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GT a l'Opra	J'étais à l'opéra	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GT ché L	J'étais chez elle	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
GT en tr1 2 penC a toi	J'étais en train de penser à toi	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Manifestation affective
G tou KC	J'ai tout cassé	F	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne

	Gt o McDo	J'étais au Mac Do	F	Ecriture rapide	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
	GTOQP	J'étais occupé	F	Ecriture rapide	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
	Gtoufé	J'ai tout fait	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
	Gtoufé	J'étouffais	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
	G TVcharG D truc/le net	J'ai téléchargé des trucs sur le net	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
	GV me Dvtir	Je vais me dévêtir	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
	G U 1 Cop1 O TL	J'ai eu un copain au téléphone	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
I	il boa tro 2 20	Il boit trop de vin	F	Rébus	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	Ifé kemanBT	Il fait que m'embêter	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
J	J'2V i alé	Je devais y aller	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
	J'le saV	Je le savais	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
	j'm bcp le CD	J'aime beaucoup le CD	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
	J'sui 1 chF Fé paC	Je suis un chef, fais passer	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Humour/dicton
	J'sui v'R	Je suis vert !	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Humour/dicton
	J'SPR TD	J'espère t'aider	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
	J'SPR trouV	J'espère trouver	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
	j'tapL Dkej'pe	Je t'appelle dès que je peux	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
	J'T vu en Kes	J't'ai vu en caisse	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne

J'V RST	J'vais rester	F	Ecriture rapide	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
j'V resT	J'vais rester	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
J'V te léC	J'vais te laisser	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
je 100 1 pb	Je sens un problème	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
Je manK dNRJ	Je manque d'énergie	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
Jenémar	J'en ai marre	F	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
je saV pa koi te dir	Je ne savais pas quoi te dire	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
Je t'M	Je t'aime	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Manifestation affective
Je Tcri 1 letr	Je t'écris une lettre	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
Jetelé Dja di	Je te l'ai déjà dit	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
Je V O 6né	Je vais au ciné	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
Je VTD	Je vais t'aider	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
j X pa	J'y crois pas	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
JR 2pui D jrs	J'y erre depuis des jours	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
Jré 100 toi	J'irai sans toi	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
JV	J'y vais	F	Ecriture rapide	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
<b>K</b> Kesta manG	Qu'est-ce que tu as mangé ?	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
Keske C	Qu'est-ce que c'est ?	F	Réduction phonétique	Mots grammaticaux/Locutions	Commentaire/jugement

	Kestu di	Qu'est-ce que tu dis ?	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	Kestufé	Qu'est-ce que tu fais ?	F	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	kestufou	Qu'est-ce que tu fais ?	F	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	Kestu X	Qu'est-ce que tu crois ?	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	Kfé	Café	F	Transcription phonétique	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	Kfé Olé	Café au lait	F	Transcription phonétique	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	KRS	Caresse	F	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Manifestation affective
	K'S taten apl le	Qu'est-ce que tu attends, appelle-le	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
L	LA fé 1 gato	Elle a fait un gâteau	F	Rébus	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	L amenN le Kdo	Elle amène le cadeau	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	La vi è FMR	La vie est éphémère	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	LCKC	Elle s'est cassé	F	Ecriture rapide	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	L é b'L	Elle est belle	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	LH pas laFR	Elle lâche pas l'affaire	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	L la qiT 100 r'1 dir	Elle l'a quitté sans rien dire	F	Rébus	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	LN A 1 BB	Hélène a un bébé	F	Ecriture rapide	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	LN CKC 1pié	Hélène s'est cassé un pied	F	Rébus	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	L'S tomB	Laisse tomber	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement

	L t'M	Elle t'aime	F	Ecriture rapide	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Manifestation affective
M	ma Kes a Klé	Ma caisse a calé	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	Ma m'R vi1 ce soir	Ma mère vient ce soir	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	ma TV è KC	Ma télé a cassé	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	MDR	Mort de rire	F	Ecriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Humour/dicton
	m'R	Mère	F	Transcription phonétique	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	MSG	Message	F	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
P	PK	Pourquoi	F	Écriture rapide	Mots grammaticaux/Locutions	Commentaire/jugement
	PP é Ereu	Pépé est heureux	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	p'R	Père	F	Transcription phonétique	Substantif, locution substantive	Vie quotidienne
R	Rapl moi	Rappelle-moi	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	RE	Je suis de retour	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>e</sup> personne	Prise/maintien contact
	RDV 2M1/la place	Rendez-vous demain sur la place	F	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Prise/maintien contact
	rdv 0 6né	Rendez-vous au ciné	F	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Prise/maintien contact
	RDV 0 Kfé	Rendez-vous au café	F	Ecriture rapide	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Prise/maintien contact
	RDV O SDF	Rendez-vous au stade de France	F	Ecriture rapide	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Prise/maintien contact
	RV CKC lené	Hervé s'est cassé le nez	F	Rébus	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	Rv é le p'R	Hervé est le père	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement

<b>S</b>	Sa t1 T r'S	Ca t'intéresse ?	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	SavaKié	Ca va cailler	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	SketamanG	Est-ce que tu as mangé	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	Ske tu vi1	Est-ce que viens ?	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	SLT	Salut !	<b>F</b>	Écriture rapide	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	STP	S'il te plaît	<b>F</b>	Écriture rapide	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	SVP	S'il vous plaît	<b>F</b>	Ecriture rapide	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
<b>T</b>	T1D6	T'es indécis	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	T1 s'1 je C	T'es un saint, je sais	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	Ta + r'1	T'as plus rien ?	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	Ta 1 Co1 ou manG	T'as un coin où manger ?	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Prise/maintien contact
	Tabitou	T'habites où ?	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Identité
	Ta éT voi koi 06né	T'as été voir quoi au ciné ?	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	TaKlefR	T'as qu'à le faire	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	Ta K PaC	T'as qu'à passer	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	Ta pri la K7	T'as pris la cassette	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	Tason num	T'as son numéro	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Prise/maintien contact

ta trouV 1 ID 2Kdo	T'as trouvé l'idée de cadeau ?	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
Tav'Rti	T'es averti	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
TBM	Très bien monté	<b>F</b>	Écriture rapide	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
T bo com 1 9	T'es beau comme un œuf	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Humour/dicton
T Dbil mec	T'es débile, mec	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
TD K'lké	T'es décalqué	<b>F</b>	Écriture rapide	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
TDKP	T'es décapé	<b>F</b>	Écriture rapide	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
T eureu	T'es heureux	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
TFRV100	T'es effervescent	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
Ti vi1	Tu viens ?	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
T Ki	T'es qui ?	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Identité
T I2	T'est hideux	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
T la + b'l	T'es la plus belle	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
T le + b'O	T'es le plus beau	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
TLM	Tout le monde	<b>F</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
T naz	T'es naze	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
TNRV	T'es énervé	<b>F</b>	Écriture rapide	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
T obCD	T'es obsédé	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement



T OK	T'es Ok	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
TOQP	T'es occupé ?	<b>F</b>	Ecriture rapide	Segments discursifs à la 2 <sup>ème</sup> personne	Commentaire/jugement
T pa 100 C	T'es pas censé	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
Tpa fâché	T'es pas fâché ?	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Manifestation affective
T pa fHé	T'es pas fâché ?	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Manifestation affective
TqloT	T'es culotté	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
T tomB dla tr FL	T'es tombé de la Tour Eiffel	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Humour/dicton
TT ou	T'étais où ?	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
Tu M le KKO	Tu mets le cacao ?	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
Tu m'strS	Tu me stresses	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
Tu pu D pié	Tu pues des pieds	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Humour/dicton
Tu T pakC	Tu es pacsé ?	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Identité
Tu va bi1	Tu vas bien ?	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Prise/maintien contact
Tu va HT le Kdo	Tu vas acheter le cadeau	<b>F</b>	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
tu vi1 2 m'1	Tu viens demain ?	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Prise/maintien contact
Tu vi1 7 aprem	Tu viens cet après-midi ?	<b>F</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Prise/maintien contact
TVB	Tu vas bien ?	<b>F</b>	Écriture rapide	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Manifestation affective
<b>U</b> U2	<i>You too</i> – Toi aussi	<b>A</b>	Rébus	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement

Y	Ya 1 pb	Y'un problème	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement
	yamamotoKDraP	Y'a ma moto qu'a dérapé	F	Réduction phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jugement

**Tableau 4.99 — Présentation des termes et expressions en usage sur l'Internet — premier corpus**

Les 209 occurrences de ce premier corpus ont été regroupées par rubrique et par item qui seront présentés, puis analysés à partir du tableau synoptique ci-dessous.

Origine linguistique			Structures linguistiques		
Rubriques	En fréquence	En %	Rubriques	En fréquence	En %
Langue française	206	98,56	Rébus	77	36,84
Langue anglo-américaine	3	1,43	Écriture rapide	36	17,22
Total	209	100	Réduction phonétique	75	35,88
			Transcription phonétique	21	10,04
			Total	209	100
Structures dialogiques			Champs sémantiques		
Rubriques	En fréquence	En %	Rubriques	En fréquence	En %
Ouverture/fermeture des segments discursifs	12	5,74	Prise/maintien contact	22	10,52
Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	80	38,27	Identité	5	2,39
Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	65	31,10	Manifestation affective	12	5,74
Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	33	15,78	Commentaire/jugement	81	38,75
Mots grammaticaux/locutions	6	2,87	Vie quotidienne	82	39,23
Substantifs/locutions substantives	13	6,22	Humour/dicton	7	3,34
Adjectifs, locutions adjectivales	0	0			
Verbes	0	0			
Total	209	100	Total	209	100

**Tableau 4.100 — Compilation des résultats pour les rubriques intitulées « origine linguistique », « structures linguistiques », « structures dialogiques » et « champs sémantiques »**

Au vu de ces résultats, plusieurs tendances sont mises en relief. Ainsi :

- la langue française est utilisée, à plus de 98 %, dans les termes et expressions de ce premier corpus. Toutefois, nous ferons montre d'une certaine prudence quant à la généralisation de ce résultat sur l'ensemble du langage en usage sur l'Internet. En effet, la société Bouygues Télécom, pour le compte de qui ont été réalisés les ouvrages ayant servi de référence à ces calculs, se positionne dans une dynamique de ventes de produits de téléphonie mobile à des consommateurs français, ce qui pourrait expliquer que ce soit la langue française qui ait été privilégiée et non l'anglo-américain ;
- en ce qui concerne les structures linguistiques sous-tenant ce nouveau langage, nous constatons que sont utilisés majoritairement le rébus et l'écriture rapide, avec respectivement, un chiffre de 77 occurrences pour le premier item et de 75 pour le second, contre 57 pour l'ensemble des items dénommés « phonétique » et « réduction phonétique ». Ce constat nous renvoie à l'analyse réalisée par Anis sur ce qu'il appelle les « langages du réseau ». Cet auteur souligne ainsi :

Les réseaux ont fait surgir la « conversation écrite », inspirée par la langue parlée familière. Les écarts avec l'orthographe académique contribueront sans doute à produire des effets d'oralité bien venus. [...] Si on réduit le message à la phonétique, le plus souvent on abrège le message comme avec le « k » pour « qu » et on crée un « effet » oral (2001, p. 38 et 39).

Bien que nous supputions que la majorité du langage, en usage dans les salons de conversation sur l'Internet, trouve sa réalisation à travers les différents codes que nous venons de mentionner, nous ne pouvons affirmer, toutefois, que ces codes sont actualisés dans les proportions que nous avons indiquées ;

- la rubrique intitulée « structures dialogiques » met en relief une tendance nette à utiliser les modèles conversationnels en usage à l'oral. En effet, nous avons une majorité de segments discursifs initialisés à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> personne (respectivement 80 et 65 occurrences), soit près de 70 % de l'ensemble des occurrences analysées. Les séquences liminaires ne sont réalisées que dans la proportion de 5,74 %, ce qui correspond à 12 occurrences. Les autres items repérés sont distribués ainsi : « mots grammaticaux/locutions » 2,87 % (6 occurrences), « Substantifs/locutions substantives » 6,22 % (13 occurrences) et enfin nous n'avons trouvé, dans ce corpus, aucune occurrence pour les deux items « Adjectifs/locution adjectivales » et « verbes » ;

- la rubrique « champs sémantiques », mise en place afin de repérer les structures particulières qui sous-tendent ce nouveau langage, nous renseigne ainsi : l'item intitulé « prise/maintien contact » est représenté avec 10,52 %, ce qui correspond à 22 occurrences ; l'item « identité » n'est réalisé qu'avec 2,39 %, soit un chiffre de 5 occurrences ; pour l'item que nous avons appelé « manifestation affective », nous trouvons les chiffres de 5,74 %, soit 12 occurrences. Avec 38,75 % et 39,23 % (soit respectivement 81 et 82 occurrences), ce sont les items « commentaire/jugement » et « vie quotidienne » qui, en matière de données chiffrées, sont les plus représentés ; quant à l'item intitulé « humour/dicton », il ne représente que 3,34 % de l'ensemble des données, soit 7 occurrences. Ces chiffres semblent corroborer une réalité dialogique de l'Internet, laquelle se réaliserait à partir de paramètres déjà en usage lors d'interactions de communication de type oral. En effet, les items les plus représentés correspondent à ce que Kerbrat-Orecchioni dénomment « le corps de l'interaction » ; les « séquences liminaires », qui correspondent à l'item que nous avons appelé « prise/maintien contact », figurent également en bonne position dans ces données chiffrées.

#### 4.1.3. Analyse lexico-sémantique et lexico-syntaxique du corpus n° 2

Cependant, nous développerons plus largement les résultats de notre conclusion relative au premier corpus, après analyse du deuxième corpus présenté ci-dessous. Ce dernier a été compilé à partir d'une liste d'expressions en usage sur l'Internet et présentée par le linguiste Anis *in Parlez-vous texto ?* La taxinomie des termes et expressions, collationnés par cet auteur, semble plus proche du dictionnaire bilingue que du manuel de langue. Nous en ferons l'étude à partir du tableau synoptique ci-dessous.

	1	2	3	4	5	6
6	6T	cité	F	Rébus	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	6né	cinéma	F	Rébus	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
\$	\$	argent	F	Rébus	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
@	@+	à plus tard	F	Rébus	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact

Deuxième partie *Le nouveau langage de l'Internet : un savoir-faire ancien, numérisé*

<b>A</b>	A2M1	à demain	<b>F</b>	Rébus	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	Afk	<i>away from keyboard</i> = pas au clavier	<b>A</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	Alp	à la prochaine	<b>F</b>	Écriture rapide	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	Ama	à mon avis	<b>F</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Commentaire/jugement
	Asv	âge sexe ville	<b>F</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	Atr	<i>at keyboard</i> = au clavier	<b>A</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	AR	aller-retour	<b>F</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	Asap	<i>as soon as possible</i> = le plus tôt possible	<b>A</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	Atd	à ta disposition	<b>F</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Prise/maintien contact
	Av	avant	<b>F</b>	Écriture rapide	Mots grammaticaux/locutions	Commentaire/jugement
	Ap	après	<b>F</b>	Écriture rapide	Mots grammaticaux/locutions	Commentaire/jugement
<b>B</b>	Bal	boite aux lettres	<b>F</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	Bbl	<i>be back later</i> = reviens plus tard	<b>A</b>	Écriture rapide	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Prise/maintien contact
	Bancat	numéro de carte bancaire	<b>F</b>	Réduction phonétique	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	Bav	bavardage	<b>F</b>	Réduction phonétique	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	Bcoz	<i>because</i> = parce que	<b>A</b>	Transcription phonétique	Mots grammaticaux/locutions	Commentaire/jugement
	Biz	bises	<b>F</b>	Transcription phonétique	Substantifs, locutions substantives	Manifestation affective

	Brb	<i>be right back</i> = je reviens tout de suite	<b>A</b>	Écriture rapide	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Prise/maintien contact
	Btw	<i>by the way</i> = à ce propos	<b>A</b>	Écriture rapide	Mots grammaticaux/loc utions	Commentaire/jug ement
<b>C</b>	Cardat	carnet d'adresses	<b>F</b>	Réduction phonétique	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	C***	cool	<b>A et F</b>	Rébus	Adjectifs, locutions adjectivales	Manifestation affective
	Cdlt	cordialement	<b>F</b>	Écriture rapide	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	Cki	c'est qui ?	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Identité
	Ckoi	c'est quoi ?	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
	Cu	<i>see you</i> = à plus	<b>A</b>	Transcription phonétique	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
<b>D</b>	D6D	décider	<b>F</b>	Rébus	Verbes	Vie quotidienne
	DpaC	dépasser	<b>F</b>	Réduction phonétique	Verbes	Vie quotidienne
	Dak	d'accord	<b>F</b>	Réduction phonétique	Mots grammaticaux/loc utions	Commentaire/jug ement
<b>E</b>	Enli	en ligne	<b>F</b>	Réduction phonétique	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
<b>F</b>	F2F	<i>face to face</i> = face à face	<b>A</b>	Rébus	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	FAQ	<i>frequently asked question</i> = questions les plus fréquemment posées	<b>A</b>	Écriture rapide	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Vie quotidienne
	Fyi	<i>for your information</i> = pour ton information	<b>A</b>	Écriture rapide	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Commentaire/jug ement
<b>G</b>	GSER	les grands esprits se rencontrent	<b>F</b>	Écriture rapide	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Humour/dicton
	Ght	j'ai acheté	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne

Deuxième partie *Le nouveau langage de l'Internet : un savoir-faire ancien, numérisé*

	G HT 1 KDO	j'ai acheté un cadeau	F	Rébus	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Vie quotidienne
	Gmta	<i>great minds think alike</i> = les grands esprits se rencontrent	A	Écriture rapide	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Humour/dicton
I	Ic	<i>I see</i> = je vois	A	Écriture rapide	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
	Iirc	<i>if I remember correctly</i> = si ma mémoire est bonne	A	Écriture rapide	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
	ID	idée	F	Transcription phonétique	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	Irl	<i>in the real life</i> = dans la vie réelle	A	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	Imho	<i>in my humble opinion</i> = à mon humble avis	A	Écriture rapide	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Commentaire/jugement
	Iow	<i>in other words</i> = en d'autres termes	A	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Commentaire/jugement
J	JC	<i>just curious</i> = simplement pour savoir	A	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Commentaire/jugement
K	KC	cassé	F	Transcription phonétique	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	kdo	cadeau	F	Transcription phonétique	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
L	Ltns	<i>long time no see</i> = cela fait un bail	A	Écriture rapide	Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	Prise/maintien contact
M	ML	<i>mailing list</i> = Liste de diffusion	A	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	MR2	merde	F	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	MDR	mort de rire	F	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Humour/dicton
N	Np	<i>no problem</i> = pas de problème	A	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Commentaire/jugement
	NRV	énervé	F	Transcription phonétique	Verbes	Commentaire/jugement

<b>O</b>	ONCKRI	on s'écrit	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Prise/maintien contact
	OQP	occupé	<b>F</b>	Transcription phonétique	Verbes	Prise/maintien contact
<b>P</b>	Pj	private joke = Blague privée	<b>A</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Vie quotidienne
	Pls	<i>please</i> = s'il vous plait	<b>A</b>	Réduction phonétique	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
<b>R</b>	R29	rien de neuf	<b>F</b>	Rébus	Substantifs, locutions substantives	Commentaire/jugement
	RI	<i>real life</i> = la vraie vie	<b>A</b>	Écriture rapide	Substantifs, locutions substantives	Commentaire/jugement
<b>S</b>	Sjpm	si je puis me permettre	<b>F</b>	Écriture rapide	Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	Prise/maintien contact
	Slt	seulement	<b>F</b>	Écriture rapide	Mots grammaticaux/locutions	Commentaire/jugement
	Stp	s'il te plait	<b>F</b>	Écriture rapide	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
<b>T</b>	Tdr	tordu de rire	<b>F</b>	Écriture rapide	Adjectifs, locutions adjectivales	Humour/dicton
	Tia	<i>thanks in advance</i> = merci d'avance	<b>A</b>	Écriture rapide	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	Thx	<i>thanks</i> = merci	<b>A</b>	Réduction phonétique	Ouverture et fermeture des segments discursifs	Prise/maintien contact
	T ou	tu es où ?	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Identité
	Ttb	très très bien	<b>F</b>	Écriture rapide	Mots grammaticaux/locutions	Commentaire/jugement
	TU M M	tu m'aimes ?	<b>F</b>	Transcription phonétique	Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	Manifestation affective

**Tableau 4.101 — Présentation des termes et expressions en usage sur l'Internet – deuxième corpus**



Les 70 occurrences de ce corpus regroupées, par rubrique et par item, seront analysées à partir du tableau synoptique présenté ci-dessous.

Origine linguistique			Structures linguistiques		
Rubriques	En fréquence	En %	Rubriques	En fréquence	En %
Langue française	43	61,43	Rébus	9	12,85
Langue anglo-américaine	27	38,57	Ecriture rapide	38	54,28
Total	70	100	Réduction phonétique	9	12,85
			Transcription phonétique	14	20
			Total	70	100
Structures dialogiques			Champs sémantiques		
Rubriques	En fréquence	En %	Rubriques	En fréquence	En %
Ouverture/fermeture des segments discursifs	9	12,85	Prise/maintien contact	16	22,85
Segments discursifs à la 1 <sup>re</sup> personne	8	11,42	Identité	2	2,85
Segments discursifs à la 2 <sup>e</sup> personne	4	5,71	Manifestation affective	3	4,28
Segments discursifs à la 3 <sup>e</sup> personne	6	8,57	Commentaire/jugement	19	27,14
Mots grammaticaux/locutions	7	10	Vie quotidienne	26	37,14
Substantifs/locutions substantives	30	42,85	Humour/dicton	4	5,71
Adjectifs, locutions adjectivales	2	2,85			
Verbes	4	5,71			
Total	70	100	Total	70	100

**Tableau 4.102 — Compilation des résultats pour les rubriques intitulées « origine linguistique », « structures linguistiques », « structures dialogiques » et « champs sémantiques »**

Les résultats chiffrés, présentés dans ce tableau, nous indiquent que l'actualisation des items, pour chacune des rubriques présentées, diffère d'un corpus à l'autre. Ceci pourrait s'expliquer par le contexte dans lequel chacun des ouvrages a été réalisé. Nous avons déjà abordé cette problématique en évoquant le défi commercial de la société Bouygues Télécom. En effet, le groupe McDonald's, partenaire de cette enseigne, avait procédé à une distribution gratuite de ses *Dico SMS* au sein de ses restaurants, lesquels fidélisent une clientèle majoritairement jeune, intéressée par les dernières technologies et donc susceptible d'acheter forfaits et

téléphones portables. Hormis l'aspect ludique de ces petits ouvrages, les deux premières pages couvrent une offre commerciale concernant des forfaits téléphoniques pour cellulaires ainsi qu'un mode d'emploi pour l'envoi de télémessages. Il y est mentionné notamment : « Certains téléphones vous facilitent la tâche grâce à l'écriture intuitive : tapez les premières lettres d'un mot et votre écran affiche automatiquement les mots les plus pertinents commençant par la (ou les) même (s) lettre (s) » (2001, introduction). Cette philosophie commerciale pourrait expliquer ce choix d'énoncés « prêts à l'emploi », et qui se démarquent du contenu de la compilation des termes et expressions présentés par Anis. Malgré leur dénomination : *Dico SMS*, ces petits opuscules s'apparentent plus à des manuels pratiques de langue qu'à des dictionnaires. En revanche, pour le linguiste Anis, le défi est tout autre, puisque de nature linguistique ; le choix des termes et expressions collationnés va donc être infléchi par cet objectif. En effet, les résultats des données compilées se déclinent ainsi :

- si l'origine linguistique des termes analysés est majoritairement de langue française avec 43 occurrences sur un total de 70, soit 61,43 % de l'ensemble, nous trouvons néanmoins 27 occurrences anglo-américaines, ce qui représente, en pourcentage, 38,57 % de l'ensemble analysé. Ces chiffres se démarquent donc du premier corpus car le choix et le collationnement des termes et expressions étant liés, pour partie, aux objectifs à atteindre et au contexte entourant ces compilations ;
- en ce qui concerne la rubrique dénommée « structures linguistiques », les résultats mentionnent une terminologie articulée majoritairement autour de l'utilisation de l'écriture rapide avec 38 occurrences, ce qui correspond à un pourcentage de 54,28. Vient en second, la transcription phonétique avec 14 occurrences actualisées, soit en pourcentage, un chiffre de 20 %. Le reste des données chiffrées étant répartie entre les deux items restant ;
- la rubrique « structures dialogiques » est représentée majoritairement par l'item « substantifs/locutions substantives » avec un total de 30 occurrences sur 70, soit 42,85 %. La structure dialogique en tant que telle, soit les séquences liminaires (ouverture/fermeture des segments discursifs) ainsi que le « corps de l'interaction » (segments discursifs à la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> personne), ne représente qu'un pourcentage minoritaire, soit 12,85 % avec 9 occurrences, pour le premier cas de figure, et 25,83 % soit un total cumulé de 18 occurrences, pour le deuxième cas de figure. Ces résultats semblent confirmer l'approche de type dictionnaire faite par l'auteur ;

- par contre, en ce qui concerne la rubrique intitulée « champs sémantiques », les résultats soulignent l'émergence de champs dédiés à la relation dialogique, de type oral, et telle que la présente Kerbrat-Orecchioni : réalisation de segments liminaires et mise en place du « corps de l'interaction ». Dans le premier cas de figure, nous avons recensé 16 occurrences pour l'item « prise/maintien contact », ce qui correspond à un chiffre de 22,85 % ; dans le second cas de figure, et pour les items « commentaire/jugement » et « vie quotidienne », nous avons relevé 19 et 26 occurrences, ce qui représente les chiffres de 27,14 % et 37,14 %. L'émergence de ces items particuliers soulignerait donc la spécificité « conversation écrite » de ce nouveau langage, et tel que l'a présentée Anis dans son ouvrage dédié aux « langages du réseau ».

#### 4.1.4. Conclusion à l'analyse lexico-sémantique et lexico-syntaxique des corpus n° 1 et n° 2

Dans la conclusion que nous apporterons à cette analyse, nous prendrons en compte les différents paramètres inférant une manière d'oralité dans un discours dont le code est l'écrit. Nous avons mentionné les différences existant entre ces deux corpus, d'un point de vue taxinomique, d'une part, et au niveau des résultats chiffrés, d'autre part ; cependant, elles ne se positionnent pas tant au niveau d'un dialogue de nature oral, utilisant le code de l'écrit, que dans un aménagement particulier, d'un corpus à l'autre, de leurs occurrences.

S'il apparaît que la langue française est représentée majoritairement dans les deux corpus, l'anglo-américain y figure, néanmoins, bien que dans des proportions différentes. Ceci correspond, selon nous, à des choix stratégiques de la part de la société Bouygues Télécom qui, s'adressant à une niche de consommateurs potentiels, à majorité francophone et étudiante, privilégiera la langue de Molière plutôt que celle de Shakespeare. Nous avons évoqué la langue anglo-américaine dans une approche transculturelle et translinguistique, car l'Internet comme le micro-ordinateur qui lui est associé, sont originaires des États-Unis. Ainsi que le souligne Proulx *in La révolution Internet en question* : « D'abord imaginée dans les milieux militaires et universitaires aux États-Unis, au cours des années 1970, l'innovation Internet a vraiment pénétré l'univers quotidien pendant la décennie 1990 » (2004, p. 7). Cet auteur spécifie également :

Les ingénieurs inventent les premiers mini-ordinateurs, par exemple le PDP-1, construit par la société Digital Equipment Corporation. [...] Entre 1961 et 1967, dans leurs laboratoires aux États-Unis et en Angleterre, des ingénieurs en télécommunication et des experts en informatique améliorent considérablement le processus de transmission « point à point ». Les premières transmissions analogiques ont été développées dans le contexte de la téléphonie (*ibid.*, p. 12 et 13).

Ces innovations technologiques, tout en véhiculant culture et langue anglo-américaine, ont permis l'émergence d'un langage spécifique à l'Internet, car

[ce média] non seulement agit comme un support technique permettant la transmission des messages, mais il constitue aussi un espace d'expression et de communication (appelé cyberspace) permettant la production, la publication et la recherche d'informations à une échelle mondiale. Internet mobilise simultanément les ressources de l'écrit, du son, de l'audiovisuel et fait émerger des manières spécifiques d'entrer en contact avec les autres. Le « réseau des réseaux » est un dispositif social et technique qui a rendu possibles plusieurs nouvelles manières de communiquer (Proulx, 2004, p. 36 et 37).

Ceci dit, le repérage de la nature « orale » du contenu des messages échangés sur l'Internet, mais qui sont toutefois supportés par un code écrit, interviendra lors de l'analyse de l'ensemble de nos deux corpus. Dans la rubrique intitulée « structures linguistiques », nous avons noté la prépondérance accordée à l'utilisation d'un code écrit, tel le rébus, ou encore l'écriture rapide. En effet, évoquant ces échanges communicationnels, Anis souligne ainsi : « personne n'arrive à taper aussi vite qu'il ne parle sur son clavier d'ordinateur », et justifiant l'usage d'un écrit « qui se parle », il ajoute : « La communication sur les réseaux a donc créé ses propres caractéristiques : dépersonnalisation des signes graphiques, absence de repères physiques, chamboulement de la syntaxe, avec, malgré tout, le désir de s'exprimer avec sincérité et force » (2001, p. 29). Ce linguiste avait commencé ses recherches avec l'analyse de corpus relevés sur le Minitel. Rébus et écriture rapide, dans des versions élaborées, peuvent soutenir ce type d'énoncés : @2M1 (à demain) et 100L j'M + ri1 (Sans elle je ne suis plus rien), pour ce qui est du rébus ; quant à l'usage de l'écriture rapide, soit le « tout consonantique », elle sera illustrée par des séquences comme par exemple : « alp » (à la prochaine), « bjr » (bonjour), « bsr » (bonsoir), abréviations qui sont déjà utilisées hors l'Internet, notamment dans le cas de figure de la prise de notes.

La nature interactionnelle des échanges sur l'Internet a été analysée à partir de la rubrique dénommée « structures dialogiques ». Nous avons noté que, d'un corpus à l'autre, les choix taxinomiques diffèrent. Comme nous l'avons souligné, ce n'est pas tant l'usage, ou le non-usage, de la réalité dialogique qui est contestée, mais plutôt son rapport à l'objet

dictionnaire. En effet, les documents d'où est extrait le premier corpus, seraient proches, dans leur conception, du guide pratique de langue avec une prépondérance d'énoncés phrastiques, alors que le second corpus est présenté, par le linguiste Anis, comme une compilation terminologique à entrée de type dictionnaire : nous trouvons quelque 43 lexèmes dont 30 substantifs, soit plus de la moitié des termes et expressions répertoriés.

Enfin, la rubrique, dénommée « champs sémantiques », recouvre différents groupes d'occurrences ; ces derniers ont été repérés, et choisis, en fonction des relations de contiguïté existant entre chacun des termes et expressions. Nous avons noté que des items comme « prise/maintien de contact », « vie quotidienne » et « commentaire/jugement » prenaient en compte la quasi-majorité des énoncés, dans un corpus comme dans l'autre, et recouvrent des pratiques directement liées à l'échange interactionnel. Ainsi, l'item « prise/maintien de contact » correspond-t-il aux séquences liminaires d'un discours, les items « vie quotidienne » et « commentaire/jugement » au « corps de l'interaction ». L'auteur Kerbrat-Orecchioni définit ainsi l'usage des séquences encadrant l'ouverture et la clôture du discours :

[elles] ont des fonctions bien particulières – pour l'ouverture : établir le contact physique et psychologique entre les interlocuteurs (fonction phatique), opérer une première mais décisive « définition de la situation », et amorcer l'échange proprement dit de façon favorable, grâce à un certain nombre de rituels « confirmatifs » (salutations, manifestations de cordialité, et du plaisir que l'on éprouve à cette rencontre) ; pour la clôture : annoncer et organiser de la façon la plus harmonieuse possible la fin de la rencontre, au moyen là encore de différents échanges à fonction « euphorisante » (excuses et justifications de départ, bilan positif de la rencontre, remerciements, vœux, salutations en forme de promesse de se revoir). Ces séquences liminaires sont plus fortement « ritualisées » que les séquences centrales (1996, p. 37).

Finalement, comment repère-t-on les marques de l'oral ? Pour ce, et afin de répondre à cette question, nous analyserons la structure de ce langage hybride qu'est le nouveau code linguistique sur l'Internet. La construction langagière de l'oral, dans laquelle la pensée est précisée au fur et à mesure de l'avancement de l'énoncé, ne se traduit pas, sur le Web, par ces marques : répétitions, hésitations, redites, retours, etc. ; le texte est écrit, puis envoyé tel quel. Nous évoquons cette hybridation entre oral et écrit : ce langage n'a pas de l'oral la redéfinition permanente du discours, mais il n'a pas non plus de l'écrit la précision, la construction, par avance, de l'objet scriptural. En effet, de l'oral ce code ne prend que la quasi-simultanéité de l'échange ; cette nouvelle donne, qui est en effet totalement corrélée au fait informatique, permet l'immédiateté des échanges interactionnels *via* des ordinateurs interconnectés. Néanmoins, si cette technologie novatrice permet rapidité et simultanéité, le

message composé par le scripteur prend un certain temps, quant à sa rédaction. Afin de pallier cet inconvénient, les usagers de ce média ont donc recours à un code écrit simplifié. Ainsi, un certain nombre de paramètres définissent et spécifient ce qui est de l'ordre de l'écrit, et ce qui est de l'ordre de l'oral. À cet effet, nous reprendrons le schéma présenté par Coñaniz in *L'enseignement de la grammaire aux étrangers, Thèse de doctorat*.

Oral	Scriptural
<p>Il n'est pas possible de construire à l'avance les énoncés : on précise sa pensée au fur et à mesure que l'on parle. L'oral est linéaire, il est donc fréquent de trouver ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des répétitions ;</li> <li>- des approximations ;</li> <li>- des hésitations ;</li> <li>- des retours à ce qui a été dit. [...]</li> </ul> <p>L'oral est une langue en construction. [il] met le plus souvent en présence un émetteur et un récepteur. L'émetteur organise son discours en tenant compte de ce fait.</p>	<p>Avant d'écrire, il est possible de prévoir, de construire à l'avance les énoncés ; l'écrit n'est pas linéaire, et fait un usage différent du temps. [...]</p> <p>Il faut être précis, concis.</p> <p>L'écrit est une langue construite. [Il] doit construire un récepteur fictif [...].</p>

**Tableau 4.103 — Présentation des spécificités du discours oral et du discours écrit**

Source : d'après l'ouvrage précité (1981, p. 522)

Dans ce tableau, il y est évoqué le discours en situation, discours que l'on retrouve lors des échanges communicationnels dans les salons de conversation. Ce type d'échange peut être repéré à travers ce que l'auteur Kerbrat-Orecchioni appelle « le corps de l'interaction », et que nous avons répertorié dans la rubrique « champs sémantiques », sous les items « vie quotidienne » et « commentaire/jugement ». Ce type de contenus discursifs fait partie des conversations informelles, dites « à bâtons rompus ». Cette typologie discursive se démarque précisément d'un énoncé écrit, lequel est construit autour « d'un récepteur fictif » ; le scripteur, dans ce cas de figure, met en adéquation terminologie et supposé lecteur.

Nous ne reviendrons pas sur la structure du discours qui a déjà fait l'objet d'une approche théorique avec la mise en regard de nos deux corpus et des travaux de Kerbrat-Orecchioni. En dehors de la structure discursive, les repérages de la marque de l'oral interviennent à d'autres niveaux. Ainsi, différents auteurs proposent des démarches spécifiques pour ces objets : les discours de type oral et écrit. Peytard, évoquant le choix du locuteur face aux codes écrit et

parlé, et dans un article intitulé *Pour une typologie des messages oraux*, paru in *La grammaire du français parlé*, souligne ceci : « Que l'on prenne le point de vue de l'émetteur ou du récepteur, à chaque fois, le signe linguistique a chance de se proposer sous une double apparence de signifiant phonique ou/et graphique » (1971, p. 163).

Cette double appartenance ne renvoie-t-elle pas à ce langage hybride de l'Internet ? Analysant ce glissement de l'oral à l'écrit, et *vice versa*, à travers « la terminologie employée », l'auteur précité pose la problématique suivante ainsi :

[Cette terminologie] permet un amalgame ; personne ne croit devoir situer le vocabulaire et la grammaire traités, dans leur espace de réalisation, encore moins de poser le problème des passages, pour le « locuteur-scripteur », de l'oral à l'écrit ou de l'écrit à l'oral ; comment utilisons-nous, dans l'acte d'écrire les ressources lexicales et grammaticales de l'oral ? Comment ce que nous lisons et avons lu peut-il être reversé dans le message oral ? (*ibid.*, p. 165).

Dans le même ordre d'idée, Sauvageot mentionne l'innovation linguistique qui se formerait à partir de la langue parlée. Dans l'ouvrage intitulé *Analyse du français parlé*, cet auteur écrit ceci :

Il ne faudrait pas conclure [...] que la langue parlée ne se présente que sous les espèces d'une sorte d'écrit phoniquement réalisé. Elle innove au contraire constamment, et plusieurs de ses innovations se sont imposées au cours des dernières dizaines d'années, dont quelques-unes ont pénétré ou tendent à pénétrer dans la langue écrite (1972, p. 156).

À l'heure de l'Internet, ne sommes-nous pas, à la fois acteurs et spectateurs de cette création linguistique ?

Le fait autopoïétique préside à l'innovation linguistique sur le média Internet ; il se manifeste à travers rébus, écriture rapide, réduction et transcription phonétique, etc., comme nous l'avons présenté au cours du présent texte. Ainsi le rébus, composé, bien souvent, à la fois de logigrammes, phonèmes, apocopes, aphérèses, etc., s'il correspond à une manière d'écrire le « dit », peut aussi servir l'écrit par le détournement de son code. Des poètes l'ont ainsi utilisé comme Queneau in *Exercices de style* qui manie aphérèses et apocopes dans ses écrits du même nom (1995, p. 54 et 55). Dans la même approche, Anis présente quelques textes poétiques, réécrits en utilisant les ressources de ce nouveau langage, tel cet extrait d'une chanson de Brel qui, dans sa version originale se présente ainsi :

[...]Ô mon amour  
Mon doux, mon tendre, mon merveilleux amour,  
De l'aube claire jusqu'à la fin du jour  
Je t'aime encore, tu sais, je t'aime.

Et qui, dans sa retranscription va donner le texte suivant :

[...]O mon Amour  
Mon dou mon tendre mon mRVyeu Amour  
2lob cler juska la fin du jour  
je tM encor tu se je tM

lequel est un mélange de rébus avec le logographe « 2 », d'écriture rapide avec le « RV » de « mRVyeu », et de transcription phonétique pour le lexème « juska ».

Enfin quel avenir pour un tel langage qui « parle l'écrit » ? Il semblerait que certains termes, déjà en usage, d'un point de vue scriptural, comme les prises de notes réalisées dans le cadre de la méthode dite de « l'écriture rapide », se pérennisent maintenant sur le média Internet. L'utilisation des rébus ou de la troncation de mots, par exemple, migre tantôt de la téléphonie mobile vers l'Internet, et tantôt du Web vers la téléphonie cellulaire. Ainsi, ces discours repérés dans les salons de conversation sont-ils également actualisés sur les téléphones mobiles avec l'envoi des télémessages. Ce « parler texto » est, certes, interdépendant de la technologie, mais ne va-t-il pas pénétrer le territoire du français normé ? Certains termes ou expressions, ne vont-ils pas intégrer ce patrimoine qu'est la langue en devenir ? C'est un nouvel enjeu qui s'inscrit entre la langue, qui par sa pérennisation tend vers la norme et la prescription, et la société, qui par ses mutations, innove, évolue et se transforme.

#### **4.2 Un même code et une même technique pour des technologies et des enjeux différents**

Ce passage du code écrit de type pictographique, dont les signes figuratifs racontent les objets du monde réel, au code alphabétique, dont l'interprétation fait appel à la fonction symbolique, s'est étendu sur une longue période. Le code écrit transitera par des modes d'écriture comme l'idéogramme et/ou le phonogramme avant d'intégrer le système scripturaire que nous connaissons actuellement en Europe occidentale, soit l'alphabet latin ; ainsi Boulanger,



évoquant le code écrit, mentionne que : « toutes les écritures ont une origine pictographique » (2003, p. 49). Et cet auteur de spécifier :

Les pictogrammes servent à restituer dans leur tracé un référent du monde réel. Le « mot », qui est davantage un tracé qu'une écriture, représente la chose. Dans l'étape suivante de l'écriture, il y a prise de conscience des mots distincts qui se distinguent dans la chaîne discursive. Apparaît alors l'idéographisation, à savoir l'élaboration d'un ensemble de signes symboliques du signifié des mots (*ibid.*, p. 49).

Lorsque nous évoquons la fonction symbolique activée lors des processus de reconnaissance des signes idéographiques, nous faisons référence au concept de symbolisme, tel que le présentent Laplanche et Pontalis in *Vocabulaire de la psychanalyse*, à savoir :

Au sens large, mode de représentation indirecte et figurée d'une idée, d'un conflit, d'un désir inconscient [...] On s'accorde à faire rentrer les symboles dans la catégorie des signes. [...] Quand on parle de symboles mathématiques ou de symboles linguistiques, toute référence à un « rapport naturel », à une quelconque correspondance analogique, est exclue (2002, p. 476).

Contrairement à l'écriture sumérienne, essentiellement axée sur la comptabilisation ainsi que sur la conservation des transactions commerciales, législatives et grammaticales, l'écriture égyptienne fut, dès ses débuts, utilisée pour représenter la langue parlée. Elle transcrivait des réalités abstraites et concrètes : hymnes religieux, inscriptions monumentales officielles ou privées, traités médicaux, actes administratifs et lettres, etc., et était constituée de trois types de signes : les pictogrammes, dessins stylisés représentant des objets ou des êtres, puis les phonogrammes représentant des sons, et enfin les déterminatifs indiquant à quelle catégorie appartenaient choses et êtres (Boulanger, 2003, p. 97 et suiv.).

À la différence du pictogramme, qui est monosémique et univoque, l'objet du monde représenté ne signifiant seulement que lui seul, l'idéogramme a une fonction polysémique, univoque, ou plurivoque, suivant les cas ; ces dernières caractéristiques dépendent de la sophistication de l'idéogramme présenté. Afin de mieux expliciter ce dernier point, nous ferons appel à des idéogrammes utilisés en langue chinoise. Cette langue est composée de caractères simples qui ont une double fonction : d'une part, ils signifient un objet spécifique et, d'autre part, ils prennent la fonction de clé sémantique servant à opérer des classifications, par champ, et en relation de contiguïté avec tel ou tel objet désigné.

Dans son ouvrage intitulé *Évolution de l'écriture chinoise, 500 exemples*, l'auteur Li Leyi, évoquant l'évolution des idéogrammes, mentionne ainsi : « La langue écrite des Han est l'une des plus anciennes de l'humanité. Son évolution s'étend sur une période de 5000 à 6000 ans. Aujourd'hui, environ un quart de la population mondiale utilise ce système » (1993, p. 1). Par ailleurs, cet auteur spécifie :

Les formes des caractères chinois ont subi de nombreuses transformations au cours des millénaires. [...] En outre, dès la naissance des caractères chinois, sont apparus beaucoup de caractères simplifiés qu'on appelle « su zi », « shou tou zi » etc. Ces mots sont inventés pour la facilité. Au cours du processus du développement de la langue écrite chinoise, on a assisté à un processus simultané de complication et de simplification des mots, la simplification représentant toutefois la tendance principale (*ibid.*, p. 1 et 2).


Les réflexions de cet auteur sont tout à fait ré-adaptables au fait scripturaire sur l'Internet ainsi que nous le présenterons au cours de notre propos. Pour revenir aux exemples idéographiques, cet auteur présente le lexème chinois « mù » (*ibid.*, p. 226) ; il correspond au signifié français « arbre » et est représenté ainsi :

木

Ainsi à partir de cet idéogramme simplifié, tous les lexèmes en relation de contiguïté à cet objet, ici l'arbre, incluront cette clé. Composé de plusieurs pictogrammes, l'ensemble peut représenter un concept, une idée. Ainsi « lin », qui signifie « forêt », est retranscrit sous la forme d'un double idéogramme représentant deux arbres (*ibid.*, p. 197).

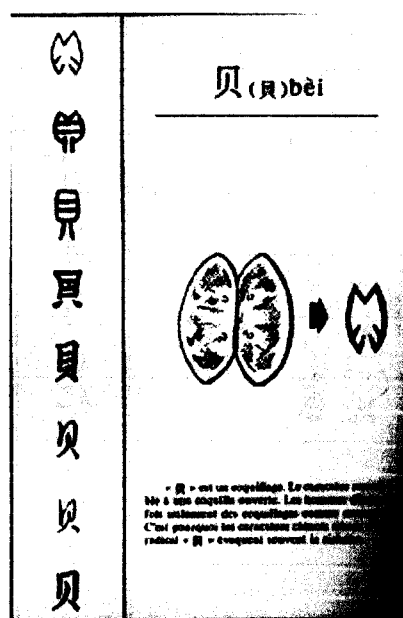
林

Li Leyi nous présente ainsi la formation et l'évolution graphique de quelque cinq cents idéogrammes ; cette approche montre le passage de graphies de type pictographique à des graphies de type idéographique. Ainsi, par exemple, l'idéogramme chinois « béi », signifiant « coquillage », est passé du mode analogique, avec la représentation de l'objet « coquillage », au mode digital, avec une représentation stylisée et symbolisée du dit objet. Nous pouvons suivre, dans la figure 4.104, marge gauche, en page 369, l'évolution diachronique de cette graphie (1993, p. 10).

Cet auteur donne de l'évolution idéographique de cet objet l'explication suivante : « [...]  est

un coquillage. Le caractère ressemble à une coquille ouverte. Les hommes d'autrefois utilisaient les coquillages comme monnaie. C'est pourquoi les caractères chinois munis d'un radical 貝 évoquent souvent la richesse » (*ibid*, p. 10).

Le processus évolutif de cette graphie est présenté dans la figure suivante :



**Figure 4.104 — Exemple d'évolution d'une graphie de type idéographique**

Source : *Évolution de l'écriture chinoise, 500 exemples* (Li Leyi, 1993, p. 10)

Ainsi, au vu des exemples présentés ci-dessus, il semblerait que le langage fonctionne en mode analogique, en début, et en cours d'initialisation du code écrit, pour évoluer, ensuite, vers des systèmes graphiques plus complexes. Ces derniers, qui font appel à la fonction symbolique comme nous l'évoquions précédemment, vont permettre la mise en place du code écrit en mode digital ; c'est-à-dire qu'à un signe correspondra l'idée de l'objet, et non plus la représentation graphique de l'objet lui-même.

#### 4.2.1. Analyse de ce nouveau code à partir d'exemples de type prescriptif et autopoïétique

L'outil scripturaire, à savoir le clavier, fait fonction, à la fois, de support des codes linguistiques, et de média permettant la transcription et l'envoi des messages écrits. Cette dernière prend naissance à partir de la combinaison des différents signes présentés sur la table de caractères figurant ci-dessous :

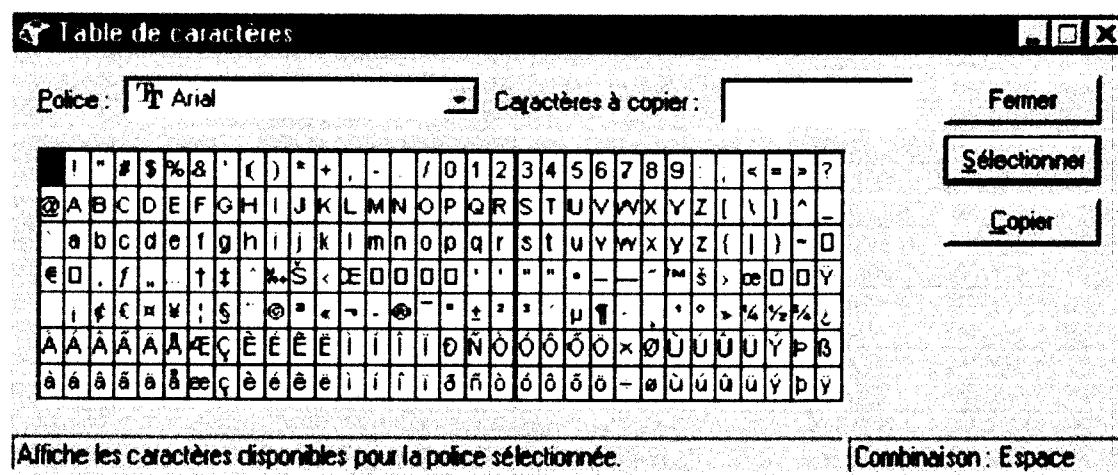


Figure 4.105 — Table des caractères pour la police Arial

Cette dernière présente les caractères alphanumériques existant dans l'alphabet latin, les signes de ponctuation ainsi que des logographes particuliers comme le §, @, etc. Ceci étant, nous évoquons précédemment, à travers l'ouvrage de Li Leyi, le double statut de certains symboles graphiques, qui sont, à la fois, partie prenante du système graphique auquel ils appartiennent, et clé, ou radical, de champs sémantiques. C'est ce même processus qui participe à la mise en place des graphies complexes, à partir d'un système de graphies simplifiées, sur le média Internet.

Par ailleurs, la légitimation de ces mêmes logographes simplifiés fait son apparition, tant chez certains auteurs, qu'au niveau des nouvelles versions du logiciel Windows ; elle s'accompagne bien souvent de recommandations de type prescriptif... Toutefois, avant d'aborder ce phénomène, interrogeons-nous sur ce à quoi réfère la prescription. Dans l'ouvrage intitulé *Dictionnaire didactique des langues*, plusieurs définitions nous sont proposées ; nous n'en retiendrons que l'acception prise en tant que norme et qui, selon cet ouvrage, « équivaut à la normalité c'est-à-dire à l'usage courant observé dans une communauté linguistique donnée » (1976, p. 377). Cet aspect normatif du pictogramme électronique est mentionné dans l'ouvrage du linguiste Anis :

Les fameux « smileys » (en français du Québec binettes, et en français de France officiel frimousses) remontent aux débuts des réseaux. Quand les débats ont commencé dans les « newsgroups » (forums), une phrase mal comprise pouvait provoquer des « flame wars »,

en bon français des engueulades, alors on pouvait ajouter un commentaire [...] Alors on fera comme ça : —). Il suffit d'avoir le cou souple, de tourner la tête un quart à gauche, et un peu d'imagination pour y voir ☺(2001, p. 40).

Comme nous le soulignons précédemment, des logiciels comme Windows, notamment la version XP, prennent en compte cet état de fait. Ainsi, il suffit de créer ces petits pictogrammes à partir des signes diacritiques du clavier pour qu'ils se réalisent aussitôt sous la forme d'une petite figurine : un visage souriant, rédigé comme suit : —), apparaîtra sous la forme ☺, le même portant une expression de tristesse ou de dépit, soit : — (, prendra cet aspect ☹. Ce qui suggère que ces petits pictogrammes sont déjà pré-inscrits dans ce logiciel. Il s'agirait de l'écriture dite « intuitive » et que le *Dico SMS* présente ainsi : « tapez les premières lettres d'un mot et votre écran affiche automatiquement les mots les plus pertinents commençant par la (ou les) même (s) lettre (s) » (2001, introduction). Ce même ouvrage prescrit ainsi l'utilisation des pictogrammes :

Vous voulez l'embrasser, vous êtes triste ou bien en colère, vous voulez décrire votre nouvelle coiffure ou simplement vous amuser en communiquant... Bref, tout ce que vous avez l'habitude d'exprimer à l'aide de mimiques ou de la voix peut s'afficher sur votre écran grâce à de petits visages dessinés avec les caractères de votre clavier. Utilisez, par exemple, : pour les yeux, — pour le nez, < pour le chapeau... (2001, introduction).

Cette dernière mention réfère à la notion de clé sémantique que nous avons présentée précédemment, avec en exemple, les graphies chinoises. Nous avons ainsi procédé à un relevé de clés qui, d'une part, serviraient à la création de logographes complexes et, d'autre part, initialiseraient tel ou tel champ sémantique ; elles ont été répertoriées et classées en plusieurs groupes. Ces clés initialisent les pictogrammes, dits de base, car composés d'une graphie simple ; combinées ensemble, elles sont à l'origine des graphies plus complexes. Ces différents graphes sont présentés dans les différents tableaux synoptiques ci-dessous ; pour chacun d'eux, les icônes de base sont ceux qui figurent dans la table des caractères de la version XP de Windows.

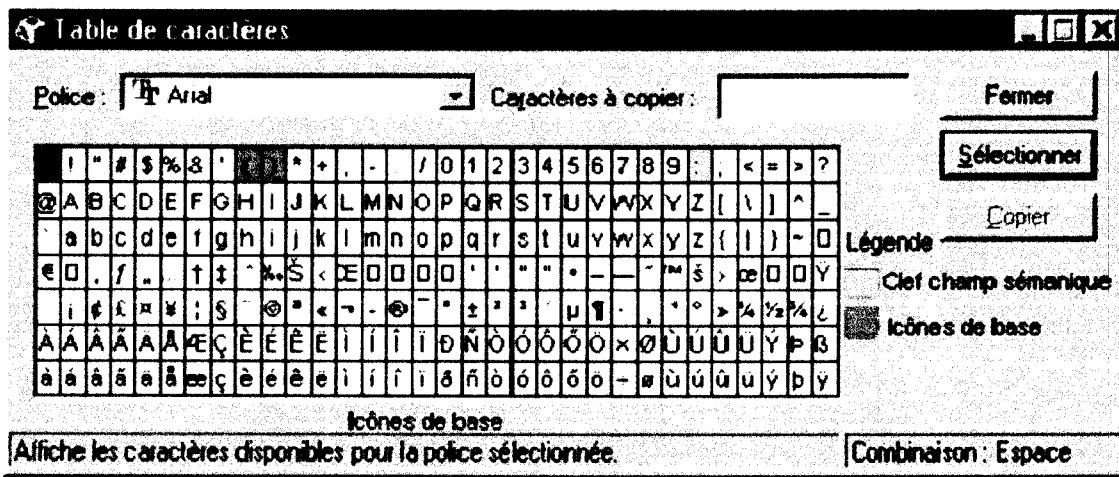


Figure 4.106- Table des caractères pour la police Arial : graphie de base

L'ensemble de cette compilation a été réalisé à partir de logographes collationnés sur le site : <http://www.freegaia.com/smil-objet.htm>, <http://www.chez.com/smileys/>, de l'ouvrage d'Anis : *Parlez-vous texto ?*, ainsi que des trois opuscules dénommés *Dico SMS*. Chacune des clés repérées sera listée et suivie du champ sémantique qu'elle initialise. Nous y accolerons également une copie de la table des caractères avec les clés sémantiques correspondantes.

Ainsi :

- le champ sémantique des expressions du visage présente plusieurs clés qui initialisent respectivement le regard, la bouche et le nez comme nous pouvons le voir dans le tableau synoptique ci-dessous ;

Yeux							
:	;	'	,		%		
yeux ouverts	clin d'œil	sourcil gauche	sourcil droit	yeux fermés	yeux fatigués		
Bouche + plus icône de base de la bouche :							
)	(	!		<	>	o	()
sourire	moue	indifférence	indifférence	déception	sarcasme	surprise	stupéfaction
#	\		P	D	/	X	%
bouche cousue	hésitation	mécontentement	langue tirée	surprise ou rire	perplexité	bouche cousue	stupidité
@	&	s	c	:	7	9	6
hurlements	ne sait pas quoi dire	plaisanterie incohérente	ennui	sourire rentré	plaisanterie	se lécher les lèvres	mort

Ⓟ langue tirée	Ⓞ rire	} rouge à lèvres	˘ rhume ou bave	= acquiescer			
<b>Nez de différentes formes</b>							
-	^	v	-	=	*	~	⊠

Tableau 4.107 — *Champ sémantique des expressions du visage*

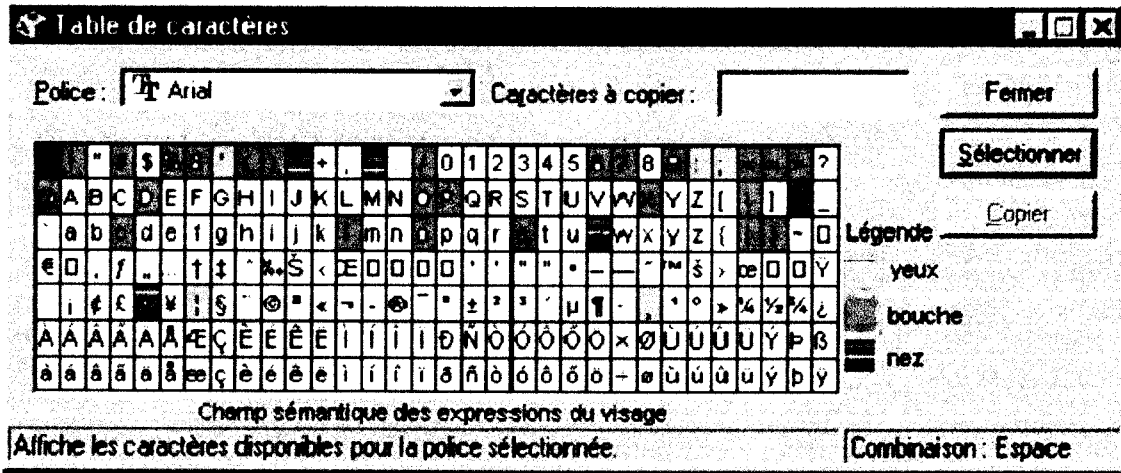


Figure 4.108 — *Table des caractères pour la police Arial : clés introduisant le champ sémantique des expressions du visage*

- le champ sémantique des accessoires propose plusieurs groupes d'objets tels que les lunettes, la perruque, la moustache, la chevelure, les couvre-chefs, la denture, tout ce qui touche aux objets dédiés aux fumeurs, ainsi que divers autres objets ;

<b>Lunettes</b>							
8 lunettes simples	B lunettes monture écaïlle	:	lunettes très simples				
<b>Perruque, moustache ou chevelure</b>							
{ moustache	X chevelure	x chevelure	8 chevelure	[[[ chevelure	~~ chevelure	@@@ chevelure	\\\\V chevelure
Ç chevelure	( perruque						
<b>Denture</b>							
# appareil dentaire	[ dents de vampire	E canines de vampire	F canine de vampire				
<b>Cigarette et pipe</b>							

Q fumer	? pipe	' chique					
<b>Couvre-chefs</b>							
*< père Noël	Q autre	< chapeau pointu	@ turban	* pompon	C= toque cuisinier		
<b>Champ sémantique des objets : Icônes de base</b>							
@@>-- fleur/rose	F radio amateur	! baladeur	()? Café	[] thé	<3 cœur	[:] robot	= bas

Tableau 4.109 — *Champ sémantique des accessoires*

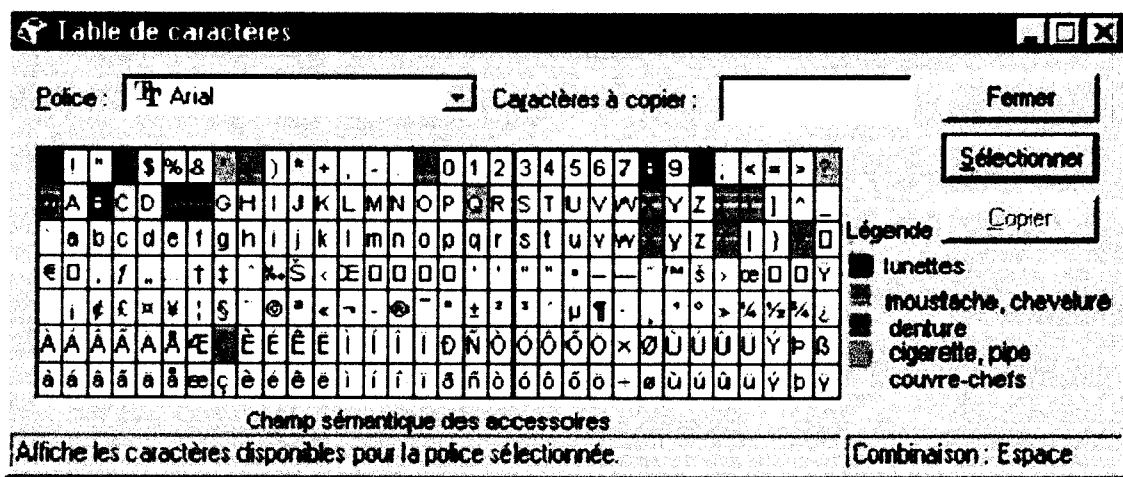


Figure 4.110 — *Table des caractères pour la police Arial : « clés » introduisant le champ sémantique des accessoires*

- le champ sémantique dénommé « genre sexuel » propose différentes situations comme celles présentées ci-dessous :

8 petite fille	:- homme	>- femme	(o) (o) des seins parfaits	(+)(+) des seins siliconés	(*)(*) des seins effrontés	(@)(@) de gros mamelons	oo des petits seins
{O}{O} des gros seins	(oyo) seins avec soutien- gorge « wonder- bra »	(^)(^) seins frileux	(o) (O) seins dissymétriq ues	(Q) (O) seins avec « piercing »	(p) (p) seins avec soutien- gorge	\o/\o/ seins de grand-mère	(-)(-) seins posés contre la porte de la douche
Lolli seins d'androïde	(\$)(\$) seins de Jenny McCarthy						

Tableau 4.111 — *Champ sémantique du genre sexuel*



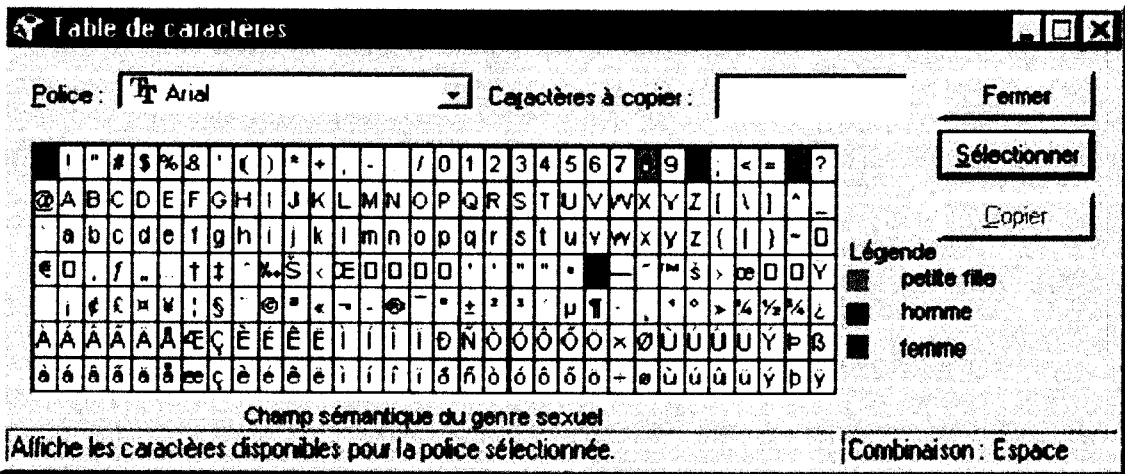
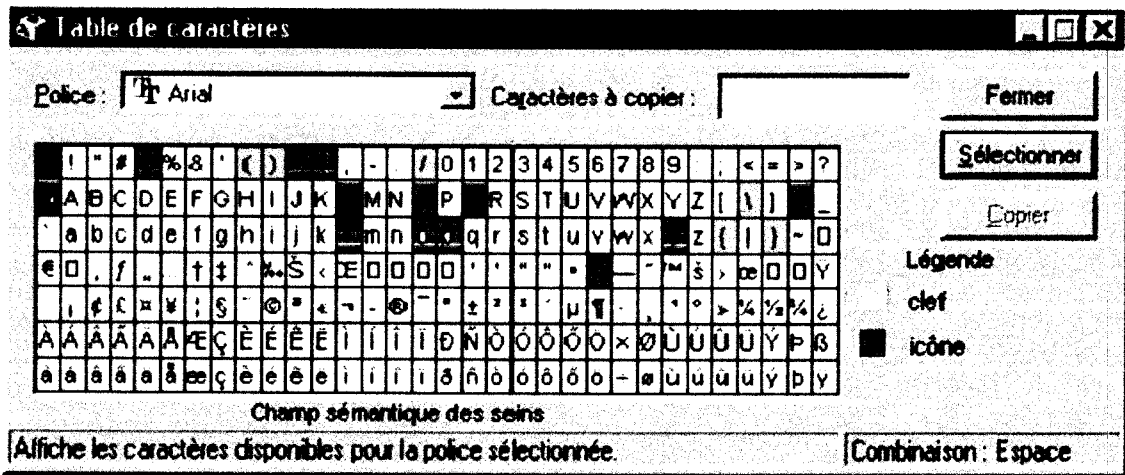


Figure 4.112 — Tables des caractères (exemple 1 et 2) pour la police Arial : clés introduisant le champ sémantique du genre sexuel

- présentation du champ sémantique d'un état, ou d'un statut, avec leurs icônes de base :

*	~	+	]	o	'	X	x
ivresse ou acidité	feu ou rhume	autorité religieuse	sommeil	religion par le net	larme	suicide	mort
8 as du système Unix	{{{Jo}}} accolade	xxxxx baisers					

Tableau 4.113 — Champ sémantique d'un état ou d'un statut

Finalement, nous pouvons déjà faire le constat suivant :

- ce fait autopoïétique met en place, ce que nous avons dénommé, des pictogrammes à modalité prescriptive. Ces graphies font, en règle générale, l'objet de conseils quant à leur utilisation (Anis, *Dico SMS*), et de nombreux internautes, par le biais de sites personnels, les proposent aux usagers. Comme nous l'évoquions également, ils s'initialisent à partir des touches du clavier avec l'écriture dite « intuitive ». Nous précisons, toutefois, que cette modalité n'intervient que pour des versions récentes de Windows ;
- ces logographes peuvent également jouer le rôle de radicaux puisqu'ils subsument tel ou tel champ sémantique. A fortiori, un logographe complexe pourrait être décrypté à partir des radicaux qui le composent ;
- les graphies simplifiées sont univoques et monosémiques ;
- enfin, ces pictogrammes ponctuent le discours linguistique, puisqu'ils pallient l'impossibilité de l'échange paraverbal et non verbal, en place, lors des conversations usuelles réalisées dans la société civile.

Dans leur version complexifiée, la lecture de ces pictogrammes demande le recours à une légende. Habituellement, leurs créateurs mettent en regard un petit texte explicatif. Sans ce dernier, ces logographes seraient hermétiques au néophyte. Nous avons répertorié plusieurs séries de logographes complexes : ils sont composés d'un à six icônes et plus, et forment ainsi de petits discours. Ils sont présentés dans les tableaux synoptiques ci-dessous. Nous avons bien entendu joint la légende qui leur est associée.

:)	:(	;) )	:!	:>	:<	@=
Sourire	Tristesse/ perplexité	Clin d'œil	Indifférence	Sourire sarcastique	Sourire déçu	L'utilisateur est partisan du nucléaire

**Tableau 4.114 — Pictogrammes composés de deux icônes**

:-)	:- (	;-)
Sourire	Tristesse/perplexité	Clin d'œil
:- !	:- >	(- :
Indifférence	Sourire sarcastique	L'utilisateur est gaucher

%-)	*)	[:]
L'utilisateur est fatigué	L'utilisateur est ivre	L'utilisateur est un robot
8-)	B-)	:-
L'utilisateur porte des lunettes de soleil	L'utilisateur porte des lunettes à monture d'écailles	L'utilisateur est un vampire
:-E	:-F	:-7
L'utilisateur a des canines de vampire	L'utilisateur est un vampire avec une canine manquante	L'utilisateur plaisante
:-*	:-@	:-#
L'utilisateur vient de manger quelque chose d'acide	L'utilisateur hurle	L'utilisateur porte un appareil dentaire
:^)	:v)	:_)
L'utilisateur a le nez cassé	L'utilisateur a le nez cassé et de travers	Le nez de l'utilisateur est en train de glisser
:<)	:-&	:=)
L'utilisateur sort d'une grande école	L'utilisateur ne sait pas quoi dire	L'utilisateur a deux nez
!-]	!-o	:-Q
L'utilisateur s'est endormi	L'utilisateur baille	L'utilisateur fume
:-?	o-)	o:'
L'utilisateur fume la pipe	L'utilisateur porte un tuba	L'utilisateur crache sa chique
:-s	:-D	:-X
L'utilisateur fait une plaisanterie incohérente	L'utilisateur se moque de vous	L'utilisateur est muet
:-c	:-/	:-o
L'utilisateur est ennuyé	L'utilisateur est sceptique	L'utilisateur est surpris
3 : [	3 : E	d8 =
Animal domestique	Animal domestique méchant	Castor portant des lunettes
:-9	%-6	(:!
L'utilisateur se lèche les lèvres	L'utilisateur est cliniquement mort	L'utilisateur est stupide
k : p	:-o	:- :
L'utilisateur est un gamin avec un moulin à vent	L'utilisateur est silencieux	L'utilisateur a un sourire rentré
.-)	'-)	x- (
L'utilisateur a un seul œil	mais il fait un clin œil	L'utilisateur vient juste de mourir
	X- (	
	Suicide sur le net	

**Tableau 4.115 — Pictogrammes composés de trois icônes**

Deuxième partie *Le nouveau langage de l'Internet : un savoir-faire ancien, numérisé*

>- :> L'utilisateur fait une remarque diabolique	> ;> Remarque diabolique et méchante	B :-) L'utilisateur porte des lunettes de soleil
::-) L'utilisateur porte des lunettes ordinaires	8 :-) L'utilisateur est une petite fille	:-{) L'utilisateur porte une moustache
:-{) L'utilisateur met du rouge à lèvres	{:-) L'utilisateur porte une perruque	):- ( L'utilisateur a enlevé sa perruque
:-)~ L'utilisateur bave	:-~) L'utilisateur est enrhumé	:'- ( L'utilisateur pleure
:'-) L'utilisateur pleure de bonheur	--:) L'utilisateur a un bas sur la tête	- :-) L'utilisateur est un punk
- :- ( L'utilisateur est un véritable punk qui ne sourit jamais	':-) L'utilisateur s'est rasé un sourcil	;-) L'utilisateur s'est rasé l'autre sourcil
o :-) L'utilisateur est un ange	< !-) L'utilisateur est chinois	(8-o C'est Mr Bill
*: o) C'est Bozo le clown	!:-) L'utilisateur porte un baladeur	< :-! L'utilisateur est un cancre
@:-) L'utilisateur porte un turban	8 :-) L'utilisateur est un as	o !-) La religion par le net
8 :-! L'utilisateur est un as du système Unix		

**Tableau 4.116 — Pictogrammes composés de quatre icônes**

:-)-8 L'utilisateur est une femme	+ - :-) L'utilisateur est le pape ou une autorité religieuse	c = :-) L'utilisateur est cuisinier
*< :-) L'utilisateur porte un chapeau de père Noël	E- :-) L'utilisateur est radioamateur	~~ :- ( Internet est en train de brûler
@@>-- Envoi d'une rose	E- :-! Station de radioamateur	

**Tableau 4.117 — Pictogrammes composé de cinq icônes**

- = *:-) L'utilisateur est Texan	{{{nom}}} Accolade	xxxxxxx Baisers
-------------------------------------	-----------------------	--------------------

**Tableau 4.118 — Pictogrammes composés à six icônes et plus**

Tous les logographes de ces tableaux ont été collationnés à partir des sites suivant :

- <http://www.freegaia.com/smil-objet.htm> ;
- <http://www.chez.com/smileys/>.

Enfin, certains sont la création de Schwartz ([Ys2500@Aol. Com](mailto:Ys2500@Aol.Com)).

Ceci posé, cette première analyse montre ainsi l'existence de clés, ou radicaux. Dans les séries qui mettent en scène « l'utilisateur », à savoir un sujet humain, cette clé récurrente correspond à la double ponctuation, soit les deux points. Ce langage semble donc être porteur d'un certain nombre de particularités : si ses graphies complexes sont le fruit de l'autopoïèse, ses graphies simplifiées tendent à la normalisation. Ces pictogrammes servent aussi le jeu poétique ; ainsi les logographes suivants sont-ils proches de la forme de poésie appelée calligramme ; nous les mettons en vis à vis avec un écrit d'Apollinaire (tableau 4.120 en page 380).

@}----- fleur	@-,-'--- rose	["@"] appareil photo	: ^) °O > [] bonhomme de neige.	(: )(°°°° bonhomme de neige	> [] TV
------------------	------------------	-------------------------	---------------------------------------	-----------------------------------	------------

**Tableau 4.119 — Présentation d'une série de logographes complexes**

*La Colombe poignardée et le Jet d'eau*

Douces figures poignardées  
 MIA MAREYE  
 YETTE LORIE  
 ANNIE et toi MARIE  
 où êtes-  
 vous où  
 jeunes filles  
 MAIS  
 près d'un  
 jet d'eau qui  
 pleure et qui prie  
 cette colombe s'extasie

Tous les souvenirs de Billy Dalize  
 O mes amis partis en Suède où sont Rymal Billy Dalize  
 Jaillissent vers le firmament où sont les noms de mélancoliques  
 Et vos regards en l'eau dormante comme des pas dans une église  
 Meurent mélancoliquement où est Cremnitz qui se réveille  
 Où sont-ils Braque et Max Jacob De souvenirs sont-ils mortels  
 Derrière aux yeux gris couronnés De souvenirs sur ma peine

GÉZ ETI SONT PARTIS À LA GUERRE AU NOUD SE BATTENT HAUTEMENT  
 Le soir tombe O saillante mer  
 Jardins où saigne abondamment le laurier rose fleur guerrière

Tableau 4.120 — *Le célèbre calligramme d'Apollinaire*  
 Source : extrait de *Calligrammes*, 1917

Finalement, nous nous questionnerons sur l'incidence d'une telle particularité langagière sur le fait communicationnel lui-même. Nous ajouterons également que ces graphies, tout en se substituant au langage non verbal et para verbal, ne remplacent pas le code langagier en usage sur l'Internet. Enfin, le support technologique, à partir duquel est construit ce langage, ouvre l'utilisation de ce dernier tant sur le téléphone portable que sur l'Internet. Comme nous l'avons constaté, à partir des différents corpus compilés et analysés, les langages utilisés dans les salles de conversation sur l'Internet sont, d'une part, de nature linguistique avec un langage remanié pour des besoins d'économie et d'expressivité et, d'autre part, de nature paralinguistique avec l'utilisation de différents logographes censés pallier les manifestations émotives, exprimées habituellement par les mimiques faciales. Mais, l'utilisation des mêmes codes linguistiques par une population donnée, ne générerait-elle pas une culture commune ? Pour revenir à l'objet de nos recherches, ce nouveau langage émergent sur l'Internet, ne participerait-il pas à une manière de culture mondiale qui permettrait ainsi de pallier le problème de l'incommunicabilité dû aux différentes langues en présence ? Ces spécificités langagières, ne seront-elles pas à l'origine d'échanges interactionnels différents de ceux initialisés dans « le monde réel » ?

### 4.3 La révolution numérique et l'art de converser

Nombre de chercheurs s'accordent sur le fait que ce nouveau paradigme numérique, dont fait partie l'Internet, est à l'origine d'une transformation dans les *habitus* sociaux qui touche une grande partie de la population mondiale. Ainsi, le premier sommet mondial sur la société de l'information, organisé à la demande de l'ONU, s'est tenu à Genève du 10 au 12 décembre 2003. Ramonet<sup>105</sup>, qui relate ce fait, évoque « le nouvel ordre Internet » et stipule : « Rien n'est plus comme avant. L'accélération et la fiabilité des réseaux ont changé la manière de communiquer, d'étudier, d'acheter, de s'informer, de se distraire, de s'organiser, de se cultiver et de travailler d'une importante partie des habitants de la planète » (janvier 2004, p. 1). Évoquant cet événement médiatique, cet auteur ajoute : « C'est un événement majeur. Comparable, en matière de technologies de la communication, par son ampleur, ses effets et ses enjeux, à ce que représenta, pour l'environnement, le Sommet de la Terre de Rio en 1992 » (*ibid.*, p. 1).

Plusieurs problématiques font l'objet de recherches, d'analyses et de propositions :

- l'apparente égalité entre les internautes, laquelle présiderait à leurs rapports dans les salons de conversation ;
- un système de communication, qui relierait chacun à tous, abolissant ainsi les frontières ;
- l'accès à toutes connaissances et informations pour tout sujet disposant d'un ordinateur et de l'Internet.

Ce mythe est « pour les fondamentalistes d'Internet, l'idéal d'un monde transparent [qui] s'incarne dans un « village global », sans frontière, sans Loi, sans contrainte » (Breton, 2000, p. 57). En revanche, Wolton souligne que

[...] non seulement les machines ne simplifient pas forcément les relations humaines et sociales, non seulement elles n'abolissent pas le temps, mais parfois elles amplifient la bureaucratie ou plutôt elles ajoutent une bureaucratie technique à la bureaucratie humaine. [...] Ce que l'écran permettra de simplifier, et de rendre plus direct et transparent d'un côté, sera au contraire plus réglementé, plus fermé et plus codé de

---

<sup>105</sup> Directeur du *Monde diplomatique*, docteur en sémiologie, Ramonet est l'auteur d'ouvrages qui traitent de l'emprise des médias sur les sociétés ainsi que des transformations des modes de vie avec l'avènement du multimédia et du numérique. Il est l'auteur notamment de *Géopolitique du chaos* (1999) et de *La propagande silencieuse*, titres parus, respectivement, en 1999 et 2000.



l'autre. [...] Tout simplement parce qu'il n'y a jamais de rapports sociaux transparents (2000, p. 109).

Cet auteur précise, par ailleurs, que l'accès à la connaissance et à l'information est à la source de « la renaissance des inégalités ». Comparant les répercussions de l'Internet et des médias télévisuel ou radiophonique sur l'utilisateur, il stipule ainsi :

L'utilisation de ces terminaux à domicile risque d'être finalement plus sélective que la radio ou la télévision, qui sont les deux autres moyens de communication à grande échelle, mais qui ont l'avantage de fournir la même chose à chacun. Le problème, en effet, n'est pas que certains auront accès, et d'autres pas, puisque tout est possible – à condition de savoir et de payer –, mais plutôt de savoir quel sera le niveau de la demande. Or, celui-ci est lié à la position sociale de chacun : un des effets de la domination socioculturelle est justement de ne pas demander autre chose que ce l'on a. [...] Le risque est qu'il y ait une place pour chacun, mais que chacun soit à sa place (2000, p. 99).

Toutefois, Proulx souligne que : « La communication par Internet transforme le rapport espace-temps. L'internaute est libéré de toute grille spatiale et temporelle qui pourrait limiter son accès à l'information. [...] On assiste à une généralisation des pratiques en temps différé de ceux qui consultent à toute heure du jour et de la nuit des sites dispersés aux divers points du globe » (2004, p. 45). Par ailleurs, cet auteur ajoute : « Internet est perçu comme étant à l'origine de nouvelles pratiques de communication et de l'invention d'un langage médiatique propre » (*ibid.*, p. 50). Nous reprendrons une manière de synthèse, présentée par cet auteur, et qui concerne ce paradigme numérique : « L'émergence et le développement d'Internet se situent dans un contexte social et historique beaucoup plus vaste que le seul développement des machines à communiquer » (*ibid.*, p. 51).

Finalement, ce média composé de la somme des internautes, d'organisations diverses, de structures officielles comme l'organisation dénommée *Consortium de World Wide Web* (W3C) ainsi que des machines interconnectées, forme un ensemble, dont la cohérence est assurée par la structure numérique qui la sous-tend. C'est sur cette dernière que s'appuient les échanges communicationnels initialisés par les internautes dans les salles de conversation. À ce propos, Proulx souligne ainsi :

Le rythme d'écriture marqué par l'immédiateté, le ton intime qu'il est possible d'adopter dans les échanges, le caractère disparate des messages (privés, publics, formels, informels, sérieux, drôles ou ironiques) qu'une même personne peut écrire en un court laps de temps, les multiples écarts quant aux conventions d'écriture (laisser-aller orthographique et typographique), tout cela manifeste une nouvelle manière de communiquer rapidement par l'écrit (2004, p. 37).

Dans les trois paragraphes qui vont suivre, nous analyserons ces instances ainsi que la manière dont se réalisent ces interactions, que ce soit au niveau de la place occupée par le locuteur, que du type de distance personnelle mis en place.

#### 4.3.1. Les échanges communicationnels sur l'Internet : du groupe restreint au groupe démultiplié

Les échanges conversationnels ont fait l'objet de nombreuses études, dont les analyses proposées par les auteurs Gumperz, Kerbrat-Orecchioni et Traverso. Ce mode d'interaction verbale qu'est la conversation, a été ainsi défini par Kerbrat-Orecchioni :

Ainsi [...] a-t-elle pour caractéristiques d'impliquer un nombre relativement restreint de participants, dont les rôles ne sont pas prédéterminés, qui jouissent tous en principe des mêmes droits et devoirs (l'interaction est de type « symétrique », et « égalitaire »), et qui n'ont pas d'autre but avoué que le seul plaisir de converser ; elle a enfin un caractère familial, et improvisé : thèmes abordés, durée de l'échange, ordre des prises de tour, tout cela se détermine au coup par coup, de façon relativement libre (1996, p. 8).

Toutefois, certains paramètres interviennent dans le bon déroulement de ce type d'interaction : il s'agit du partage du même patrimoine linguistique et culturel. En effet, les rapports au monde peuvent différer d'un groupe à un autre, ainsi le contenu sémantique de tel ou tel signifiant peut-il prendre des valeurs différentes, générant ainsi des situations d'incompréhension, voire de conflit. Nous prendrons comme exemple l'évolution singulière que la langue française a subi, de part et d'autre de l'Atlantique, en France et dans la province du Québec [Canada]. En 1635, le cardinal de Richelieu fonde l'Académie française dont « la principale fonction [...] sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (<http://www.academie-francaise.fr/langue/index.HTML>). Toujours à la même époque, le grammairien Vaugelas se veut le pourfendeur du bien-parler « françois », et des locutions savoureuses comme « mauvaiseté », « barguigner », « canceller », « barbier », « jocailler » sont alors reléguées dans le parler vernaculaire. Ce parler va traverser l'Atlantique avec les premiers Français installés en Nouvelle France ; ainsi le Québécois est-il un mélange des langages vernaculaires des régions de l'Île de France, du Saintonge, du Poitou, de la Normandie, de la Beauce, du Berry, etc. En ce qui concerne la culture berrichonne par exemple, Sand, dans sa série de romans champêtres comme *La mare au diable* et *François le champi* (1967), utilisait des termes comme « barguigner » évoqué ci-

dessus, et qui signifie « hésiter » (Rogers, 1977). Ce terme est d'ailleurs toujours en usage au Québec.

Par ailleurs, et à propos de l'évolution de la communication inter-groupe, Gumperz souligne :

[...] que les milieux urbains contemporains sont marqués par un changement dans les modes d'interaction entre sous-groupes et dans les formes de relation par lesquelles des individus d'origines différentes communiquent entre eux, [car] les formes traditionnelles de sociétés pluralistes dans lesquelles les familles vivaient en communauté enclavée ou soutenues par d'autres communautés de même origine sociale ou technique ne sont plus dominantes aujourd'hui (1989, p. 8).

Ceci étant, ces approches définitives, d'un objet que chacun de nous appréhende couramment, à savoir la conversation, correspondent-elles à ce qui se passe dans cet espace particulier appelé « salle » ou « salon de conversation », ou encore « chat » ?

Ces interrogations nous renvoient à deux concepts qui circonscrivent l'acte de langage et que Kerbrat-Orecchioni appelle « la vocation communicative du langage verbal » et les « discours actualisés dans des situations concrètes de communication ». La prise en compte de ces éléments réfère à la démarche interactionniste qui s'est structurée autour des recherches de Garfinkel avec son modèle d'ethnométhodologie ; elle a pour objectif, selon Kerbrat-Orecchioni, la description du « déroulement des conversations quotidiennes en situation naturelle » (1996, p. 13). L'analyse conversationnelle, en tant que théorie linguistique, prend en compte les différents items inférant une situation de communication. Pour ce qui est de « la vocation communicative du langage », le code oral est soumis à des contraintes particulières. Ainsi, « l'exercice de la parole implique normalement un allocataire, c'est-à-dire l'existence d'un destinataire physiquement distinct du locuteur » (*ibid.*, p. 4) et cet espace dialogique, qu'est la conversation, ne supporte pas le soliloque qui, s'il est prolongé « est admis au théâtre, mais est généralement proscrit en société » (*ibid.*, p. 4). Cet auteur parle également

[...] de « conversation en face à face, [car] l'exercice de la parole implique une interaction, c'est-à-dire que tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, les différents participants que l'on dira donc des « interactants », exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles – parler, c'est échanger et c'est changer en échangeant (*ibid.*, p. 4).

Par ailleurs, Hall a écrit de nombreux ouvrages consacrés à la communication interculturelle. Il a mis en relief, notamment, le fait que l'être humain, à l'instar de l'animal, observe « des distances uniformes dans les rapports qu'il entretient avec ses semblables » ; ces distances sont classées « en distance de fuite, distance critique et distances personnelles et sociales » (1971, p. 143). En règle générale, ce sont les distances personnelle et sociale qui sont actualisées lors d'interactions humaines. D'une part, ces distances s'observent dans le champ d'une transaction de communication de type conversationnel et, d'autre part, elles font partie du matériel non verbal de la communication. Kerbrat-Orecchioni dit de la distance proxémique qu'elle est un régulateur des échanges. Elle précise ainsi que « durant la poursuite de l'échange, la condition proxémique de la « bonne » distance doit être maintenue » (1996, p. 26).

En conséquence, et afin de mieux appréhender le système conversationnel édifié sur l'Internet, nous allons le comparer au cours des paragraphes suivants avec les caractéristiques de l'échange conversationnel repérées par les différents linguistes et théoriciens cités précédemment. Nous avons choisi de procéder à l'analyse des items suivants :

- les acteurs impliqués dans un échange communicationnel, ainsi que leur nombre ;
- les distances symboliques actualisées sur l'Internet ;
- le type d'interaction engagé (symétrique ou non).

Ce choix n'est pas anodin, car en impliquant sujet (acteurs), contexte (distance) et nature (type d'interaction), il permettra de mieux circonscrire les pratiques sociales actualisées sur ce support médiatique.

Selon Kerbrat-Orecchioni, la conversation supporterait « un nombre relativement restreint de participants » (1996, p. 8). L'adverbe « relativement », utilisé par cet auteur, laisse supposer une certaine flexibilité quant au nombre de locuteurs impliqués dans l'acte conversationnel ; cependant le nombre d'interactants ne peut dépasser un seuil au-delà duquel la conversation deviendrait impossible à réaliser. Outre le facteur du nombre évoqué précédemment, l'acte communicationnel, qui implique au minimum un locuteur et un interlocuteur, est structuré autour de l'alternance des tours de parole. L'auteur précité souligne ainsi : « Pour qu'il y ait dialogue, il faut que soient mis en présence deux interlocuteurs au moins, qui parlent « à tour de rôle ». À un premier niveau d'analyse, toute interaction verbale se présente comme une

succession de « tours de parole », c'est-à-dire que les participants sont soumis à un système de droits et de devoirs » (1996, p. 28). Ce principe d'alternance oblige le premier locuteur à laisser la parole à un deuxième locuteur lequel, soit lui rendra la parole, ou soit la donnera à un troisième locuteur participant à cet acte de communication, et ainsi de suite, ce qui implique un équilibre entre les temps de parole impartis à chacun des participants. Toutefois, qu'en est-il sur le média Internet ?

Référer à l'espace de l'Internet, c'est prendre en compte une nouvelle donne en matière de nombre de participants impliqués dans l'échange conversationnel. En effet, la technologie numérique qui sous-tend cet objet médiatique, permet à un nombre illimité d'internautes de se connecter à tel ou tel salon de conversation. Certains salons peuvent afficher un grand nombre de participants, comme l'explique Anis in *Parlez-vous texto ?* : « Chaque salle, placée sous l'autorité d'un responsable, est réservée à un sujet de conversation. Seul inconvénient : il arrive que plusieurs centaines d'internautes discutent en même temps sur le canal », et il ajoute : « Les conversations peuvent donc vite tourner à la cacophonie » (2001, p. 22). C'est dire, combien nous sommes loin du schéma conversationnel en cours dans la vie réelle, et pour lequel ce type d'échange serait voué à l'échec.

Sur l'Internet, chaque usager est seul derrière sa machine, et c'est l'ensemble de ces unités qui forme un groupe informel, composé par les participants de telle ou telle salle de bavardage. Par ailleurs, la perception que peut avoir l'internaute sur le nombre de participants impliqués dans l'activité à laquelle il participe, est flouée ; afin de pallier le problème soulevé par le très grand nombre d'utilisateurs connectés, en même temps, à la même salle de conversation, il a été mis en place des entretiens dits « privé » et exprimés par l'abréviation « PV ». Nous pouvons en découvrir dans les énoncés suivants avec une demande de PV en [197] et un refus à cette offre en [200] (annexe C, p. 562 et 563) :

- [197] <titeuf91 > une femme ou fille un pv
- [200] <Camille\_\_\_> rodolphe\_no\_pv re toi lol

En ce qui concerne les tours de parole, nous sommes ici dans le cas de figure où la structure numérique, qui sous-tend le média Internet, prend en charge la gestion de cet événement. Ainsi que nous l'avons expliqué, les impulsions électriques, qui participent de la création des

équations dites « booléennes », fonctionnent dans un ordre successif. Cet ordre est répercuté dans les couches supérieures des langages de programmation plus sophistiqués<sup>106</sup>.

Avant d'aborder la séquence dans laquelle le message écrit apparaît sur l'écran, arrêtons-nous sur sa procédure de réalisation, décrite ainsi par Anis : « Pour entrer dans les salles de conversation, on se connecte à un serveur de conversation qui fournit une liste de canaux dans laquelle chacun sélectionne celui auquel il souhaite se joindre ». Évoquant les thématiques mises en place par tel ou tel canal et qui serviront d'objets fédérateurs autour desquels vont s'articuler les différents échanges entre locuteurs, cet auteur ajoute que : « tous les sujets, à toutes les heures du jour et de la nuit, avec des internautes connectés aux quatre coins du monde, existent sur le Net » (2001, p. 22).

Revenons donc à la procédure qui permet l'entrée de l'utilisateur dans une salle de conversation. Après avoir choisi un salon et l'avoir rejoint, l'utilisateur s'identifie grâce à un pseudonyme ; ce dernier relève du choix personnel du locuteur/internaute.<sup>107</sup> Toujours devant son écran, l'internaute voit s'afficher une fenêtre, laquelle est divisée en trois blocs. Le bloc le plus important est celui dans lequel se succèdent les messages des internautes, au fur et à mesure qu'ils sont envoyés ; dans le deuxième bloc sont affichés les pseudonymes de chacun des participants ; le troisième bloc correspond à un espace dédié aux différents messages que l'internaute désire envoyer au groupe ou à tel ou tel participant. La rédaction du message implique l'utilisation du clavier, et c'est avec la touche « enter » que l'utilisateur va valider son écrit et permettre son affichage à l'écran. Chaque utilisateur a donc la possibilité de faire afficher à l'écran sa séquence conversationnelle.

Les tours de parole structurant le bon déroulement de l'acte conversationnel correspondent, sur le média Internet, aux messages envoyés par les internautes et affichés à l'écran. Comme nous l'évoquions précédemment, ils sont intrinsèquement liés à la structure électronique de l'outil informatique. Dès lors, la combinaison et la succession des impulsions électriques qui sous-tendent le système, auront une répercussion directe sur le déroulement des messages : ils s'afficheront en ordre successif. C'est-à-dire que, dans ce cas de figure, le tour de parole ne

---

<sup>106</sup> Cf. § *Première strate langagière : les équations booléennes* en page 279.

<sup>107</sup> Dans la première partie de cet ouvrage, une analyse a été longuement développée sur les choix qui ont motivé l'internaute à prendre tel ou tel pseudonyme : Cf. § *Le statut du nomen falsum : entre anonymat et sphère privée du sujet* en page 240.

correspond plus à ce que Kerbrat-Orecchioni signale comme objet participant « à un système de droits et de devoirs, [qui] a pour fondement le principe d'alternance, que les tenants de l'analyse conversationnelle résumant par la formule *ababab* (1996, p. 28 et 29). Cette formule correspond à trois temps du discours conversationnel :

- une fonction locutrice occupée successivement par différents acteurs ;
- la prise et la tenue de parole par un seul intervenant, le chevauchement de parole étant, en règle générale, stigmatisé par l'ensemble des participants ;
- des intervalles de silence réduits, autant que faire se peut.

Comme nous venons de le voir au cours de ce paragraphe, sur l'Internet, ces facteurs ne sont plus dépendants de la bonne socialisation des locuteurs en présence, mais bien de l'envoi de données numériques. Corrélativement aux fonctions présentées ci-dessus, la durée de l'échange est interdépendante du système informatique. Que l'internaute frappe deux lignes ou dix sur le clavier, la vitesse d'affichage à l'écran restera la même, car elle est simultanée à l'enfoncement de la touche « enter » du clavier. Les messages tapés et envoyés à l'écran sont pris en compte par la machine, au fur et à mesure de leur présentation, et l'internaute n'a aucun pouvoir quant à la préséance de tel ou tel message sur un autre.

#### **4.3.2. Du réel au virtuel : les distances personnelle et sociale sur Internet**

Lors du recensement présenté des différents types d'interactions verbales, la conversation a été repérée comme étant de nature informelle. Parallèlement à ce constat, ces actes de communication se caractérisent par des séquences verbales générées dans un registre familier de langue (Kerbrat-Orecchioni, 1996, p. 8). Au vu des différents corpus collationnés sur l'Internet (annexe C, p. 558), nous avons noté qu'en matière d'adressage, les internautes choisissent généralement le tutoiement, le vousoiement présentant certainement un aspect formel qui dérogerait « à la dimension ludique et transgressive » que l'on trouve sur ce média (Anis, 2001, p. 29). Ainsi, dans les énoncés tirés de ces corpus, le tutoiement est utilisé aussi bien par les internautes qui semblent déjà s'être « rencontrés » sur le Net, que par ceux qui initialisent une relation.

Dans l'énoncé [1], la séquence « ze t'avais po vu !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! » indique que l'internaute goga a déjà « vu » son interlocuteur et dès lors, que le tutoiement peut être considéré comme

requis lors d'une deuxième rencontre. Ce cas de figure fait partie des possibilités de réponse à un certain type d'échange dans la vie réelle. Pour ce qui est des énoncés [4] et [8], les interactants ont déjà initialisé des relations d'échange avec un, ou plusieurs interlocuteurs privilégiés. En effet, l'énoncé [4] évoque un usager dénommé kakoo et connus des internautes nommés respectivement torok et TOON\_S26<sup>108</sup>, le premier transmettant au second la requête d'ordre : « tu feras » ; cette dernière est toutefois modalisée par l'emploi du tutoiement et de la formule hypocoristique « bisous ». Dans l'énoncé [8], on note que les relations semblent vite se mettre en place : ainsi l'internaute TOON\_S26 a « vu » torok parler avec kakoo et il précise : « c'es pour ça que je te connais ». Par contre, la séquence d'interpellation de l'énoncé [12], avec la mise en place de l'adverbe de lieu « où » qui fait également fonction de déictique, montre que l'internaute papaye est en train de mettre en place une relation avec un des usagers de la salle de conversation.

- [1] <goga > ze tavais po vu !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
- [4] <torok > tu feras des bisous a kakoo TOON\_S26
- [8] <TOON\_S26 > je t'ai uv parlé avec elle hier torok c'es pour ça que je te connais
- [12] <papaye > t'es d'ou

Le tutoiement comme le vousoiement sont les marqueurs langagiers de ce que Hall appelle la proxémie. C'est à travers les analyses qu'il a effectuées sur différents groupes ethniques et sociaux, que ce chercheur démontre que la perception de la distance chez l'homme « est dynamique parce qu'elle est liée à l'action » (1971, p. 145). Par ailleurs, cet auteur met en relief le fait que « la constance des distances chez l'homme est le résultat des modifications sensorielles » (*ibid.* p. 143) et que « le type d'activité et de rapports propres à chaque distance » est associé « à des catégories spécifiques de relations et d'activités » (*ibid.* p. 144). Ces distances sont répertoriées ainsi : distance intime (de contact direct à ~ 0,45 m), distance personnelle (de 0,45 m à 1,25 m), distance sociale (de 1,25 m à 3,60 m) et enfin distance publique (de 3,60 m et au-delà).

D'une manière générale, l'usage en français des pronoms d'adresse marque la distance affective. Kerbrat-Orecchioni, citant ces marqueurs verbaux, les situe ainsi : « tu/tu pour la

---

<sup>108</sup> Le pseudonyme revêtir des formes très diverses, mais l'espace n'est pas considéré comme un caractère. Il correspond au passage d'un énoncé à l'autre.



familiarité, vous/vous pour la distance » (1996, p. 47). Cependant, l'usage du tutoiement et du vousoiement n'est pas toujours corrélé aux distances proxémiques définies par Hall. Ainsi, dans le cas de figure où un automobiliste irascible insulte un autre usager de la route en utilisant le tutoiement, la distance entre les deux protagonistes correspond, en fait, au mode « distance publique » (< 3,60 m). Cependant, qu'en est-il de la notion de distance proxémique sur le média Internet, et de son interférence dans l'usage du tutoiement ?

Dans l'espace numérique qu'est l'Internet, les distances physiques actualisées par les internautes sont uniquement celles qui les relient à l'ordinateur, et plus spécifiquement au clavier et à l'écran. Si nous faisons une comparaison de ces deux outils avec les organes sollicités lors d'une interaction verbale de la vie ordinaire, nous constatons que les tours de parole leur seraient associés. Selon Kerbrat-Orecchioni : « Pour qu'il y ait échange communicatif, il ne suffit pas que deux locuteurs (ou plus) parlent alternativement ; encore faut-il qu'ils se parlent, c'est-à-dire qu'ils soient tous deux « engagés » dans l'échange » (1996, p. 4). Précisément, qu'il soit, à tour de rôle, émetteur ou récepteur, l'internaute mettra en place une interaction verbale en utilisant le clavier, ce qui correspond à la prise de parole lors d'un échange langagier ; quant au message affiché à l'écran, il fera office de réponse au premier tour de parole. Or, nous sommes loin du constat de cet auteur qui, évoquant la communication orale, la caractérise comme « multicanale et plurisémiotique » (1996, p. 27). En effet, les seuls organes sollicités dans le cadre des échanges communicationnels sur l'Internet, sont la vue pour la lecture à l'écran et la rédaction du message sur le clavier, et le toucher lors du contact des phalanges sur les touches.

Ainsi, ce que Hall nomme « le dynamisme de l'espace », et qu'il définit comme « une série de champs à extension constamment variable [qui] fournissent [à l'homme] des informations de toutes sortes » (1971, p. 145), est totalement oblitéré de l'espace Internet ; cet effacement touche également les attitudes de l'émetteur et du récepteur que Kerbrat-Orecchioni a répertorié. Parlant de l'émetteur, elle dit ainsi : « Il doit signaler qu'il parle à quelqu'un par l'orientation de son corps, la direction de son regard, ou la production de formes d'adresse » (1996, p. 5). Pour ce qui est du récepteur, elle ajoute : « Il doit lui aussi produire certains signaux, visant à confirmer au locuteur qu'il est bien « branché » sur le circuit communicatif » (*ibid.* p. 5).

Tous ces développements nous permettent de conclure :

- à une absence de toutes manifestations kinésiques ;
- à un dialogue qui s'engagerait sur la base d'un soliloque ;
- à la création d'une distance proxémique unique et commune à tous les internautes, à savoir l'espace qui les sépare de l'outil informatique.

Finalement, en référant, d'une part, aux travaux de Hall sur le concept de distance proxémique et des attitudes sociales qui lui sont corrélées et, d'autre part, aux recherches menées par Kerbrat-Orecchioni sur l'analyse conversationnelle, nous pourrions poser l'hypothèse suivante : les différents paramètres repérés ci-dessus, lors de la prise de contact et de son maintien par « l'internaute-locuteur » sur l'Internet, seraient à l'origine de l'actualisation du tutoiement et de l'utilisation d'un registre familier de langue.

#### **4.3.3. Sur le média Internet : des interactions de type symétrique**

Comme nous venons de le voir, les échanges communicationnels entre internautes sont sous-tendus par l'utilisation du tutoiement et d'un registre familier de langue ; d'autres paramètres définissent également le procès de l'objet conversationnel pris dans un contexte plus général. Par ailleurs, Kerbrat-Orecchioni a dénommé « interaction de type symétrique » des modes opératoires qui permettent de distinguer un acte de langage construit lors d'une conversation informelle, d'un acte de langage mis en place au cours de situations formelles : consultation médicale, entretien d'embauche, etc. Et s'agissant de conversations impliquant deux ou plusieurs personnes en face à face dans la vie réelle, l'échange ne fonctionne que parce qu'ils sont engagés précisément dans l'échange. Cet engagement va se traduire par, ce que Kerbrat-Orecchioni nomme, des « procédés de validation interlocutoire » (1996, p. 4), lesquels recouvrent les salutations d'ouverture et de fermeture du dialogue. Pour ce qui concerne l'émetteur, nous assisterons à la production de procédés phatiques comme la reformulation, les variations de l'intensité vocale, etc., destinés à maintenir l'attention du récepteur. Quant à ce dernier, il va utiliser les régulateurs à travers un langage non verbal et paraverbal : changements de posture, mimiques, etc. et du matériel verbal : production de phatèmes comme : « hmm », ou de segments verbaux plus explicites tels que : « oui », « d'accord ».

En revanche, les interactions engagées sur le Web se caractérisent par une relation de type « pair à pair », et au sein de laquelle chacun est tenu aux mêmes règles. Bien qu'il s'agisse d'actes de langage échangés entre locuteurs, les conditions de cette interaction diffèrent grandement d'une conversation réalisée dans la vie réelle. Chacun des interactants est bien partie intégrante de l'échange, mais *in absentia*. Ce mode de fonctionnement va inférer, de la part des participants, des comportements que nous appellerons « comportement compensatoire », car certains procédés de validation interlocutoire, notamment ceux qui appartiennent au langage de type paraverbal et non verbal, vont disparaître au profit d'autres qui seront utilisés de façon hyperbolique.

Nous allons reprendre chacun des items de la procédure conversationnelle et en analyser le mode opératoire. L'analyse de corpus provenant de divers salons de conversation : <http://perso.wanadoo.fr/site2530ans/>, <http://chat.voila.fr/#!40-50ans, #! + 50ans, #! Ile-de-France>, montrent que les salutations font partie des praxis initialisées sur l'Internet ; un manquement à ces pratiques sociales, que ce soit lors de l'entrée ou de la sortie de l'internaute, est vivement sanctionné par l'utilisateur, ou l'ensemble des usagers de ce média, comme nous pouvons le constater dans l'énoncé suivant :

- [226] <Leslie\_92 > Vs Sa Vé Pa DiR bOnJoUr Ou quoi ???????????

Lors du découpage des différents corpus, en énoncés, nous avons noté que chaque internaute entrant, ou sortant de l'espace conversationnel, met en place un segment liminaire d'ouverture et de clôture d'énoncé. Ces segments correspondent à des locutions figées actualisant des formulations de politesse. Cette mise en place semble presque systématique : sur un corpus de 242 énoncés, les entrées et les sorties de l'espace conversationnel sont toujours précédées de formules de politesse. Lors de la séquence de clôture de l'interaction, certains internautes vont jusqu'à utiliser une redondance en matière de segments liminaires. Ainsi, dans les deux énoncés suivants, le locuteur prend congé du groupe une première fois avec l'utilisation de syntagmes pronominal et verbal : le pronom personnel « je » et le verbe « filer » à la première personne du singulier de l'indicatif présent (énoncé [34]). Cet énoncé se présente, à la fois, comme un segment de clôture et comme un modérateur qui annonce la prise de congé de l'internaute. Cette dernière est réitérée, après 4 interactions provenant d'autres internautes, dans l'énoncé [39], avec ce message de clôture : « byeeeeeeeeee ».

- [34] <Mesange\_bleue > je fileeeee
- [39] <Mesange\_bleue > byeeeeeeeeeee

L'analyse des séquences conversationnelles suivantes montre qu'il peut y avoir un adressage « multiparticipants » :

- énoncé [3] : « bjr à ts et ttes » ;
- énoncé [17] : « slt tout le monde » ;
- énoncé [41] : « bonsoir a tout le monde ».

En revanche, l'internaute, énoncé [27], ne salue qu'un seul sujet nommé « nanad ». Par ailleurs, en réponse à la salutation, énoncé [41], deux internautes, énoncé [48] et énoncé [51], y répondent : « slt lagon\_bleu » et « slt Lagon Bleu ». À travers cette succession d'énoncés, nous voyons se mettre en place plusieurs cas de figure, en ce qui concerne la configuration des relations entre interactants.

- dans le premier cas, l'internaute à son arrivée salue le groupe et certains membres de celui-ci lui répondent :

- [3] <tintin\_81 > bjr à ts et ttes
- [17] <nenad > slt tout le monde
- [41] <lagon\_bleu > bonsoir a tout le monde

- le second cas de figure présente une relation duelle ou plurielle d'un locuteur entrant, qui utilise un message d'adresse à des sujets identifiés comme des interlocuteurs ratifiés<sup>109</sup>.

Ces cas sont présentés dans les énoncés ci-dessous :

- [27] <steph02 > slt nenad
- [48] <tintin\_81 > slt lagon\_bleu
- [51] <malpertis > slt Lagon Bleu

---

<sup>109</sup> Kerbrat-Orecchioni distingue plusieurs sortes de récepteurs : les participants ratifiés qui sont partie prenante du groupe conversationnel, les simples spectateurs, les spectateurs en surplus et enfin les épieurs. Ces différentes catégories ne semblent pas avoir cours sur le média Internet du moins dans leur aspect formel (Kerbrat-Orecchioni, 1996, p. 17).

- [114] <bijou777 > Alphie bisouss
  - [115] <une\_femme\_du\_13 > bonsoir le\_roi\_lucky
  - [128] <aline777 > bisou BeAuLiOn
  - [129] <BeAuLiOn > bonsoir et bisous kricri
- dans le troisième cas de figure, il n'y a pas de réponse, de la part du groupe, à l'arrivant : cette attitude est d'ailleurs dénoncée par l'internaute cité dans l'énoncé [226], page 563.

Contrairement à ce qui existe dans la vie réelle, tous les groupes qui se constituent sur l'Internet, sont de type informel. Cependant, les différents serveurs qui offrent leurs salons de discussion aux internautes, proposent un thème autour duquel le groupe va se fédérer. D'une part, ces thématiques diversifiées rassemblent des internautes venant d'horizons divers, d'autre part, elles correspondent à des structures déjà repérées et connues dans la société réelle. En effet, les salles de conversation dévolues à ces échanges communicationnels, les articulent autour de centres d'intérêt comme, par exemple, les classes d'âge ou les régions. Ainsi, les salons de conversation, qui ont servi au collationnement des corpus, ont proposé aux internautes différents thèmes articulés autour des loisirs (sortie), de l'argent, des classes d'âge (senior) et enfin des régions (Île de France). Les en-têtes des salons, présentés ci-dessous, exemplifient ainsi notre propos :

- Soirée samedi 7/2 à Paris : rubrique sortie ;
- °~`~\*o§ f Si tu gagnes de l'argent à parler, tu gagnes de l'or à te taire. f§ o\*~`~° ;
- \*\*\* Excellent week-end @ tous sur le salon senior \*\*\* 🙏 ;
- ¡ Bienvenida en el canal d'Ile-de-France ! Respectez les règles, et bon t'chat 🙏.

Cette structure numérique permet à un nombre important d'internautes de se connecter au même moment, et dans telle ou telle salle, ce qui laisse augurer que certains usagers auraient quelques difficultés à se faire « entendre » de leurs pairs. Toutefois, les messages rédigés étant présentés à l'ensemble des locuteurs, de manière linéaire et non simultanée, chaque intervenant peut être lu par l'ensemble des internautes connectés à la salle. Afin de se démarquer de leurs pairs, nombre d'internautes utilisent des stratégies dont l'objectif est de générer un effet perlocutoire sur leurs interlocuteurs : pour attirer l'attention sur leur prose, ils vont utiliser les outils du clavier, que ce soit les tailles de police, les couleurs, les types de caractère (Arial, Times New Roman, etc.), ainsi que des marques graphiques comme la

rédaction en caractère gras, italique ou italique gras. Par ailleurs, le pseudonyme, porteur d'indice, interpellera tel ou tel internaute de manière favorable ou défavorable.

#### **4.4 Codification et normalisation des termes et expressions de l'Internet**

Bien que l'apparition des nouveaux termes et expressions en usage sur l'Internet soit réalisée à partir d'objets codifiés déjà existants : symboles alphanumériques, caractères diacritiques et pictogrammes (arobase, etc.), ils ne sont pas normalisés pour autant. Dans le cadre d'une évolution qui les conduirait à une codification tendant vers la durabilité, puis à leur normalisation, elles participeraient : « [des] nouvelles stratégies de communication [...] constituées par la juxtaposition de ces deux ensembles de formes discursives, qui traduisent non seulement l'appartenance à un groupe mais également l'adhésion à un ensemble de valeurs » (Gumperz, 1989, p. 12). Par ailleurs, cette « adhésion à un ensemble de valeurs » est corrélée au code dans lequel ces valeurs sont signifiées. À ce propos, Eco *in Le signe* spécifie ainsi : « L'idée de code repose sur le fait que la personne qui communique dispose d'un répertoire de symboles donnés, parmi lesquels il choisit ceux qu'il va combiner, en suivant certaines règles » (1988, p. 103). Nous avons ainsi repéré plusieurs types de code en usage sur l'Internet :

- un code linguistique qui évacue le français normé au profit d'une langue française réinventée et redéfinie ;
- des acronymes, dont la codification s'officialise, et qui deviennent lexèmes à part entière ;
- des néologismes créés par la communauté des usagers de l'Internet, et qui tendent aussi vers la normalisation ;
- une iconographie en élaboration : certains logographes de base sont incontournables du « nouveau parler » numérique.

Avec ce nouveau langage, nous assistons à un détournement de praxis langagières liées à l'usage de la ponctuation. Si les signes diacritiques correspondent à

[L]ensemble des signes visuels d'organisation et de présentation accompagnant le texte écrit, intérieurs au texte et communs au manuscrit et à l'imprimé ; la ponctuation comprend plusieurs classes de signes graphiques discrets et formant système, complétant ou suppléant l'information alphabétique. [...] La plupart des ponctèmes ont une fonction séparatrice et organisatrice (Catach, 1980, p. 21).

Dans le cadre de l'Internet, ces mêmes pictogrammes, considérés seuls, ont valeur de clés ou radicaux de champs sémantiques ; agrégés, ils forment de nouveaux logographes dont la signification n'a plus rien à voir avec l'usage et le sens qu'ils avaient en qualité de ponctèmes.

#### 4.4.1. La codification et la normalisation des termes ou expressions désignant les pictogrammes électroniques

La codification du terme recouvrant l'objet que nous avons dénommé, dans le présent texte, « pictogramme électronique », a fait l'objet de normalisations officielles, que ce soit en France, ou dans la province du Québec, [Canada]<sup>110</sup>. En France, le décret du 16 mars 1999, paru dans le Journal Officiel, (cf. annexe E, en page 574), et consultable sur le site <http://admi.net/jo/index.phtml>, préconise l'usage du terme « frimousse ». Il a été mis en place par la Commission générale de terminologie et de néologie et il est ainsi présenté sur le site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche :

##### VOCABULAIRE DE L'INFORMATIQUE ET DE L'INTERNET

Liste du 16-3-1999. J.O du 16-3-1999

NOR : CTNX9903444K

RLR : 104-7

**frimousse** n. F. fam.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Dans un message, association facétieuse de quelques caractères typographiques qui évoquent un visage expressif.

Note :

- les deux frimousses les plus connues sont : -) pour la bonne humeur et : — (pour le dépit, où les deux points représentent les yeux, le trait représente le nez et les parenthèses la bouche ;
- le terme « binette » est recommandé au Québec. « Frimousse » doit être préféré à « binette ».

Équivalent étranger : emoticon, smiley.

(<http://www.education.gouv.fr/bo/1999/14/encart.htm>).

<sup>110</sup> La province du Québec n'est pas mentionnée par hasard. A travers les nombreux voyages effectués dans « la Belle Province », nous constatons que la langue française a eu des fortunes diverses de part et d'autre de l'Atlantique ; au XVII<sup>e</sup> siècle, ces évolutions différentes de la langue française, d'un pays à l'autre, étaient somme toute explicable par la rareté et la dangerosité des voyages sur l'Atlantique, mais elles se manifestent encore de nos jours, entre autres, en ce qui concerne la terminologie corrélée à la société numérique. Par ailleurs, lorsque nous évoquons le Québec, il s'entend qu'il s'agit de la province francophone située au Canada ; nous n'accolerons donc plus le terme Canada à la province du Québec.

Ainsi, pour le même terme, l'Office de la Langue Française (OLF), qui gère la politique linguistique francophone du Québec, préconise l'expression suivante :

Anglais : **smiley**.

Synonyme (s) : **emoticon, smiley, face, smilie, face**.

Variante (s) orthographique (s) : **smilie**.

Français : **binette** n. f., recommandé par l'Office de la Langue Française. Dessin réalisé avec des caractères ASCII et qui, vu de côté, suggère la forme d'un visage dont l'expression traduit l'état d'esprit de l'internaute expéditeur.

**Note (s)** : Le terme « binette », extension de sens d'un mot existant, a été proposé par l'Office de la Langue Française du Québec comme équivalent de « smiley » (1995). Le terme « émoticône » n'a pas été retenu à cause de son manque de précision, puisqu'une binette n'est pas une icône, au sens reconnu en informatique à ce terme. Comme une binette peut suggérer des expressions variées autres que le sourire, les termes « souriant » et « souriard », calques de l'anglais « smiley », n'ont pas été retenus non plus. Le terme « frimousse » a été adopté par la Commission générale de terminologie et de néologie de France en 1999. En reprenant globalement l'idée véhiculée par le terme « binette », ainsi que sa connotation et son niveau de langue, il vient concurrencer inutilement ce dernier, favorablement accueilli par les locuteurs depuis 1995, à mesure qu'il a été connu. Les termes « trombine », « tronche », « bouille » et « bonhomme sourire », qui sont parfois associés à cette notion, viennent aussi concurrencer inutilement le terme « binette », consacré par l'usage, notamment au Québec.

Terme (s) à éviter : **émoticône, souriant, souriard**.

<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/Internet/fiches/1299153.HTML>.

Néanmoins, de la terminologie officielle ou de l'usage, quelles sont les praxis linguistiques initialisées par les utilisateurs sur l'Internet ? La terminologie, dans le monde du numérique, se met en place comme suit : le webmestre<sup>111</sup> procède à l'indexation des mots clés sur des moteurs de recherche cependant que le choix des occurrences, plus ou moins en vogue sur le Web, est directement corrélé à l'usage que les internautes font du lexique<sup>112</sup>. Afin de mieux cerner la problématique posée par l'usage, ou le non-usage, de la terminologie préconisée par les organismes officiels, et celle en cours sur l'Internet, nous avons effectué une analyse comparative des termes indexés sur différents moteurs de recherche en place sur ce média (documents de référence, annexe D, page 564). Les termes en lice étaient « frimousse »,

<sup>111</sup> Bien que la Commission Générale de terminologie et de néologie de France ait adopté les termes de « administrateur de site » et de « administrateur de serveur » pour prendre le pas sur « l'anglo-morphosyntaxie » galopante, ces terminologies restent marginales au niveau de leur usage (annexe E, p. 574, in *Journal officiel* du 16 mars 1999). L'Office de la Langue Française au Québec recommande l'usage de « webmestre » en référence à l'ancien mot français « mestre », signifiant « maître », et dont on retrouve l'usage dans les pays francophones belge et suisse avec le terme « vaguemestre », dont les premières occurrences datent de 1825. Cette terminologie courte et épiciène offre l'avantage de procéder à l'économie de langage avec deux syllabes en place des huit de la terminologie française préconisée. Le néologisme « webmestre » est porteur de modernité avec sa racine « web » et de tradition avec son suffixe « mestre ». Proulx, dont l'ouvrage a été édité au Québec, en donne la définition suivante : « Personne chargée de l'entretien et de l'administration générale d'un site Web » (2004, p. 32).

<sup>112</sup> Pour cette terminologie liée à l'indexation des mots clés, cf. § *Mise en ligne de l'enquête définitive : observation, organisation et traitement du recueil des données*, en page 172 et suiv.



« binette » et « smiley ». Cette étude a été initialisée à partir du nombre d'occurrences trouvé, pour chacune de ces expressions, sur les moteurs de recherche les plus utilisés, en 2002, époque à laquelle est intervenue notre analyse ; ces moteurs étaient : Altavista, Lycos, MSN et Trouvez. Nous avons pu mettre en évidence le fait que la pertinence sémantique, à travers les définitions proposées, d'une part, par les organismes officiels et, d'autre part, par ces moteurs, n'était pas synchrone.

Ainsi aucune apparition du terme officialisé « frimousse », et tel qu'il est défini par le Journal Officiel, soit « dans un message, association facétieuse de quelques caractères typographiques qui évoquent un visage expressif » (J.O du 16-3-1999), n'est recensée sur les moteurs de recherche précités. Pour chacun des quatre moteurs présentés ci-dessus, nous avons pris les quatre premières réponses affichées, ce qui totalise un ensemble de 16 propositions pour cette expression.

Les résultats affichés pour la recherche du terme « binette », retenu par l'Office de la Langue Française (OLF) au Québec, montrent que la distribution de la pertinence sémantique de cette expression est présentée comme suit :

- sur Altavista, nous obtenons trois résultats en relation avec la définition préconisée par l'OLF. Par contre, la quatrième signification, affichée de ce terme, réfère au champ sémantique du jardinage ;
- trois résultats pertinents de Lycos pour « binette », le quatrième n'étant pas significatif ;
- quatre résultats pertinents sur quatre réponses pour le terme « binette » cherché sur le moteur MSN ;
- sur quatre résultats, provenant de Trouvez pour le terme « binette », trois seulement sont pertinents, le quatrième réfère à un outil de jardinage (annexe D, p. 564).

En revanche, l'occurrence anglophone « smiley », synonyme des termes « frimousse » et « binette », est reconnue avec des degrés de pertinence variables, d'un moteur à l'autre, comme nous pouvons le constater ci-après :

- sur quatre résultats provenant d'Altavista, un seul est pertinent pour la définition de ce terme ;

- le moteur Lycos a abouti sur des sites anglophones, ainsi quatre résultats sur quatre sont pertinents pour la définition de « smiley » ;
- sur quatre résultats obtenus, pour le terme de « smiley », trois sont pertinents sur MSN ;
- sur quatre résultats obtenus pour le terme « smiley », nous n'obtenons qu'une seule réponse pertinente sur le moteur Trouvez.

Malgré l'officialisation de la terminologie relative aux pictogrammes électroniques, les internautes semblent privilégier la terminologie anglophone : 10 occurrences, sur 16, sont ainsi proposées par nos quatre moteurs de recherche. En revanche, la terminologie officielle proposée par les organismes gouvernementaux français et québécois, se traduit par des résultats très divergents : le terme « frimousse » n'a été reconnu par aucun des moteurs sur lesquels nous avons fait des demandes de recherche, par contre, le terme « binette » a été affiché, par ces mêmes moteurs, dans les proportions de 13 occurrences, sur 16. Ce résultat subodorerait que l'Office de la Langue Française au Québec a analysé et pris en compte les attentes potentielles ou réelles des internautes. Nous constatons donc qu'il existe une manière de dichotomie entre l'officialisation d'un terme et son usage lexical. Afin d'exemplifier ce propos, nous citerons Proulx dans son évocation des échanges communicationnels sur Internet. Cet auteur ne prend pas en compte les expressions de « frimousse », ni celle de « binette », préconisées respectivement par le Journal Officiel [France] et par l'OLF [Québec], mais il parle de « l'usage d'émoticônes, utilisation créatrice de signes de ponctuation qui évoquent graphiquement une figure » (2004, p. 91). En effet, les expressions « smileys » ou « emoticons » sont reconnues, la plupart du temps, par les moteurs de recherche, alors qu'aucune normalisation officielle n'est intervenue. Cet état de fait accrédirait la thèse d'un anglo-américain fortement prégnant sur le réseau Internet.

Se situant en marge des organisations officielles, plusieurs sites proposent des dictionnaires de termes nouveaux en usage sur l'Internet. Il semble que les rapports particuliers qu'engendre ce type de média, abolissent les divers rôles dont sont investis les différents acteurs sociaux. Le fonctionnement traditionnel, dans lesquels les rôles sont hiérarchisés et les espaces personnels délimités, n'est pas actualisé sur le réseau Internet : le tutoiement y est de rigueur, la hiérarchie n'existe pas, et la valeur de tel ou tel internaute réside plus dans son habileté à utiliser le réseau que dans la place qu'il occupe socialement hors Internet. Ceci expliquerait la volonté de certains utilisateurs de créer des listes taxinomiques, tout en s'investissant d'un rôle normatif, alors que ces fonctions sont habituellement occupées par des

organismes gouvernementaux. Ces relevés lexicaux tiennent, à la fois, de l'amateurisme, puisque leur mise en place est purement individuelle, mais aussi ils affichent un savoir-faire certain, car ces documents ont été créés par des « personnes-ressources » mettant leur compétence et leur connaissance à la disposition de l'ensemble des usagers de l'Internet. Les quelques exemples présentés ci-dessous en sont la parfaite illustration :

- on trouve le *Dictionnaire de l'informatique et d'internet*, dénommé [dicofr.com](http://www.dicofr.com), et accessible par le lien : <http://www.dicofr.com/>. Cet ouvrage en ligne propose ainsi 4 149 entrées dictionnairiques. Dans l'éditorial, l'auteur explique ainsi sa démarche :

Le monde de l'informatique est sûrement l'un des milieux qui évolue le plus vite, et c'est pour vous aider à vous y retrouver que nous avons regroupé sur un même site plusieurs milliers de définitions. Toujours dans le souci de vous aider, vous avez désormais la possibilité de nous poser vos questions dans le forum spécialement mis en place à cet effet (Eric Goguy © 1999-2005 — [DicoFR.com](http://www.dicofr.com)) ;

- géré par le même auteur, le site, dénommé [Dicorama](http://www.dicorama.com), accessible par le lien <http://www.dicorama.com/>, se définit comme étant à la fois : « un annuaire des dictionnaires disponibles sur Internet et un moteur de recherche vous permettant de chercher un terme dans plus de 966 dictionnaires (6 081 414 termes indexés). [...] [Dicorama.com](http://www.dicorama.com) est un site édité par [DicoFR](http://www.dicofr.com) — [Dictionnaire Informatique](http://www.dicofr.com) » (Eric Goguy © 2000-2005) ;
- dans ce site dénommé [Le Jargon Français](http://www.jargonf.com) et qui propose un *Dictionnaire d'informatique francophone*, les rubriques sont rédigées par un groupe d'informaticiens qui se présentent ainsi : « Vous trouverez sur ce site un dictionnaire d'informatique généraliste, compilé par Roland Trique (c'est moi ! :-), avec l'aide précieuse de Frédéric de Sollier et Nat Makarévitch, ainsi que de nombreux contributeurs ». Par ailleurs, la spécification suivante confirme l'expertise des auteurs en matière informatique :

Tous droits réservés (c) 1995-2005 Roland Trique. Permission est accordée de copier, distribuer et/ou modifier ce document selon les termes de la Licence de Documentation Libre GNU (GNU Free Documentation License), version 1.1 ou toute version ultérieure publiée par la Free Software Foundation, sans Sections Invariables, sans Texte de Première de Couverture, et sans Texte de Quatrième de Couverture. Une copie de la présente Licence est incluse ici (<http://www.linux-france.org/prj/jargonf/>).

- enfin, un dictionnaire en ligne « sur les e-technologies » et dit « collaboratif ». « [II] recouvre des domaines aussi variés que : le référencement, la mesure d'audience,

l'hébergement de sites, la création de sites web, le développement de logiciels, le moteur Google, DMOZ, les weblogs, les noms de domaine, les normes d'Internet, l'e-Marketing et l'e-Commerce ». Cette compilation d'objets appartenant au domaine de l'Internet a été mise en place par des informaticiens et des « internautes volontaires ». Ainsi, l'équipe à l'origine de ce relevé taxinomique est présentée sur la page d'accueil avec sa fiche signalétique. Sur cette dernière, on note que tous les intervenants appartiennent au secteur d'activité de l'informatique : « Olivier Duffez (Web Rank Expert), consultant en référencement Google <http://www.agentwebranking.com/>— Antoine Chiarelli et Fabien Faceries, Agent Web Ranking ». Ainsi, qu'il est mentionné sur ce site :

Le Dico du Net vous offre la possibilité de proposer la définition d'une expression, d'un mot ou d'un sigle. Celle-ci est ensuite soumise à des experts pour approbation. Si elle est retenue, elle est publiée. Toute définition peut être complétée par vos commentaires en suivant la même procédure. Chaque définition (et commentaire) contient les références de son auteur et enrichit ainsi notre culture commune (<http://www.dicodunet.com/>).

La prise en charge de la normalisation du langage, par des usagers du Web, non habilités à le faire officiellement, fait partie des particularités de cette société virtuelle. Ainsi sur le site dénommé Le Jargon Français, nous trouvons ce commentaire tout à explicite, quant aux différents rôles que peuvent investir les internautes :

Quelques remarques importantes encore... Si vous utilisez un miroir, vérifiez qu'il est frais en le comparant à l'original qui se trouve sur Linux-France (<http://www.linux-france.org/prj/jargonf/>). Ce dico n'a par ailleurs strictement aucun rapport avec le Jargon File maintenu par Eric Raymond (si ce n'est l'envie pour moi de me mettre à mon tour au boulot, fin 1994...). Le JargonF ne contient pas de définitions du sens commun, et n'est pas du tout un dictionnaire d'argot. On m'a rapporté de sérieux soucis d'affichage sous Internet Explorer. Tout ce que je trouve à en dire pour le moment, c'est de conseiller d'installer un logiciel correct de consultation du web ! Enfin, pour avoir le JargonF toujours sous la main, n'hésitez pas à utiliser sa sidebar, elle est tout aussi gratuite que le reste du site (<http://www.linux-france.org/prj/jargonf/>).

Par ailleurs, le site, dénommé Le Dico du net, a mis en place une rubrique alphabétique dénommée « définitions » ; elle offre à tout internaute, se sentant investi d'une mission de néologiste, la possibilité d'apporter des définitions à des termes proposés par d'autres usagers. L'exemple suivant illustre cette mise aux normes de la langue de l'Internet, hors circuit officiel. Ainsi pour le terme « vortail » proposé par un utilisateur, les créateurs de ce site présentent comme suit l'appel à contribution : « Voici des termes qui ne sont pas encore définis dans le Dico du Net, et que des internautes aimeraient voir définis. Si vous souhaitez

participer au Dico du Net, vous pouvez proposer la définition d'un terme en cliquant dessus. Merci d'avance pour votre contribution ! » (<http://www.dicodunet.com/definitions/v.htm>).

À travers cette étude, c'est bien le rôle social même des usagers de l'Internet qui est redéfini, et à ce propos, Proulx souligne que : « la deuxième modalité de communication avec Internet met en valeur la facilité avec laquelle un internaute même novice, et par ailleurs socialement anonyme, peut publier à l'échelle de la planète une page personnelle » (2004, p. 38).

En ce qui concerne les caractères spéciaux pris en charge dans le cadre de la normalisation officielle, nous mentionnerons l'arobase : @ ; il est appelé diversement d'un site web à l'autre. Cependant, le Journal Officiel préconise les dénominations suivantes :

Terme : **arrobe**, n.f.

Domaine : télécommunications, informatique.

Sous-domaine : Internet.

Synonyme : **arrobese**, n.f.

Définition : Caractère @ fréquemment employé dans les adresses de courrier électronique pour séparer le nom identifiant l'utilisateur de celui du gestionnaire de la messagerie.

- @ est à l'origine le symbole de l'arroba (de l'arabe ar-roub, le « quart »), ancienne unité de capacité de poids espagnole et portugaise ;
- ce signe est également utilisé dans les langues anglo-saxonnes, dans les formules telles que « tant de tel article @ tant l'unité ». Dans ces emplois, il est appelé « a commercial », et son tracé, identique à celui de l'arroba, résulterait de la ligature de l'accent grave avec le « a » de la préposition française « à », autrefois d'usage courant dans le commerce international. Lorsqu'une adresse est fournie oralement, @ se dit « arrobe » alors qu'il se dit « at » en anglais.

Equivalent étranger : at-sign (en)

Fiche : INFO597, publiée le 8 décembre 2002 par la Commission générale de terminologie et de néologie, commission de l'informatique et des composants électroniques, sous-domaine Internet.

([http://www.culture.gouv.fr : 8895/owa\\_dgpb/plsql/rechercher.frame\\_res\\_fiches](http://www.culture.gouv.fr : 8895/owa_dgpb/plsql/rechercher.frame_res_fiches)).

Ainsi, ce logographe a subi divers déplacements par métonymie, et qui ont été générés par les praxis qui lui étaient corrélées : d'ancienne unité de mesure, il est devenu un signe opérateur en usage dans les sociétés anglo-saxonnes et utilisé dans les transactions commerciales. Cependant, au moment de l'apparition des claviers informatiques, ce symbole n'avait plus de contenu sémantique, et c'est précisément grâce à cette absence de signification dans le langage courant, qu'il fut utilisé par les informaticiens comme marqueur logique, et inséré dans les caractères informatiques standards (ASCII). Aussi, Ray Tomlinson, un informaticien américain, a choisi, en 1971, cette graphie, l'arobase, pour indiquer ainsi la localisation des

boîtes aux lettres de courrier électronique (cf. <http://www.arobase.org/culture/histoire.htm>). Depuis, cette graphie est devenue le symbole incontournable du courrier électronique sur l'Internet.

#### 4.4.2. La codification et la normalisation des néologismes en cours sur l'Internet

Nombre de néologismes, qui ne sont pas encore répertoriés ni normalisés par les instances officielles, apparaissent sur l'Internet. Ces expressions se pérennisent peu à peu, et certains auteurs les citent dans leurs ouvrages et glossaires. Nous retiendrons une série de termes nouveaux, dont la mise en place est effectuée comme suit : le terme d'origine subit une troncation et la partie restante devient la racine de ce néologisme ; il y est ajouté le suffixe « ciel » qui correspond à la dernière syllabe des termes logiciel et progiciel. La consultation dictionnaire nous propose pour le terme « progiciel » l'étymologie suivante : de produit et logiciel (*Le Robert pour tous*, 1995, p. 903). Par ailleurs, Proulx in *La révolution Internet en question*, dans la partie dénommée « glossaire », propose les deux termes suivants composés avec le suffixe « ciel » :

- **collecticiel** (groupware) : application logicielle destinée à favoriser le travail en groupe ;
- **pourriel** (spam) : messages non sollicités envoyés à une liste d'adresses d'internautes.

Pour sa part, la Commission générale de terminologie et de néologie (France) ne propose que le terme « courriel », qu'elle définit comme suit :

**courriel**, n.m.

Domaine : Télécommunications-Informatique.

Synonyme : courrier électronique, message électronique.

Définition : Document informatisé qu'un utilisateur saisit, envoie ou consulte en différé par l'intermédiaire d'un réseau.

Note :

1. Un courriel contient le plus souvent un texte auquel peuvent être joints d'autres textes, des images ou des sons.

2. Par extension, le terme « courriel » et son synonyme « courrier électronique » sont employés au sens de « messagerie électronique ».

Équivalent étranger : e-mail, electronic mail.

Attention : Ce terme annule et remplace « courrier électronique » publié au Journal officiel du 2 décembre 1997.

([http://www.culture.gouv.fr:8895/owa\\_dgpb/plsql/rechercher.frame\\_res\\_fiches](http://www.culture.gouv.fr:8895/owa_dgpb/plsql/rechercher.frame_res_fiches))

Il semblerait que l'usage linguistique des internautes ait eu un certain poids quant au choix initialisé par l'Office de la Langue Française du Québec. En effet, ce terme est attesté, dès

1997, avec son inscription in *Multi-dictionnaire de la langue française*. Cette auteure en donne la définition suivante : « courrier dont l'acheminement se fait exclusivement par l'utilisation de systèmes électroniques reliés entre eux. Un message transmis par courrier électronique, par courriel » (de Villers, p. 368).

L'Office de la Langue Française du Québec (OLF) en présente une définition un peu plus élaborée :

Vocabulaire d'Internet — Banque de terminologie du Québec

Anglais : **electronic mail**. Synonyme (s) : **e-mail, email**.

Français : **courrier électronique** - n. m. — recommandé par l'Office de la Langue Française. Service de correspondance qui permet l'échange de messages électroniques, à travers un réseau informatique. **Note (s)** : Bien qu'il soit possible d'implanter un service de courrier électronique dans de petits réseaux informatiques, cette ressource, actuellement, est exploitée surtout dans le contexte du réseau Internet, dont elle est l'une des applications les plus populaires. Par extension, on utilise aussi les termes « courrier électronique » et « courriel » pour désigner le message lui-même. Dans un contexte plus large de télécommunication impliquant voix, données et images, « messagerie électronique » est un terme générique qui a donné naissance à plusieurs dérivés (« messagerie vocale », « radiomessagerie », « messagerie sans fil », etc.). Par ailleurs, dans un contexte strict de courrier électronique, « messagerie électronique » et « courrier électronique » sont considérés dans l'usage comme des synonymes. Le terme « messagerie Internet » est plus spécifique, car il ne s'applique qu'au seul réseau Internet. Les formes abrégées « C. élec. », « CÉ » et « Mél. » ne sont pas considérées à proprement parler comme des termes, mais plutôt comme des symboles non prononçables (au même titre que « Tél. » pour « téléphone ») utilisables devant une adresse de courrier électronique pour signaler sa présence, sur une carte professionnelle ou du papier à lettres. L'abréviation « Mél. » a été adoptée par la Commission générale de terminologie et de néologie de France. Or, malgré la mise en garde de cette commission stipulant que l'abréviation « Mél. » ne doit pas être utilisée comme substantif, on rencontre régulièrement le dérivé « mél » avec le sens de « courrier électronique ». On constate en effet que les similitudes phonétiques que partagent « Mél. » et « e-mail » influencent les utilisateurs qui attribuent automatiquement à l'abréviation « Mél. » la fonction du substantif anglais. Pour plusieurs raisons dont la non-conformité au génie de la langue française (le suffixe **-iél** n'existe pas en français), la prononciation difficile, la concurrence inutile avec le terme « courriel » (déjà très répandu) et notre choix d'une simplification orthographique, nous ne recommandons pas la graphie accentuée « courriel ».

Synonyme (s) : **courriel, n. m.** — **messagerie électronique n. f.**

Entrée (s) additionnelle (s) : **messagerie Internet n. f.**

Abréviation (s) : **C. élec. n. m.** — **CÉ n. m.**

(<http://www.olf.gouv.qc.ca/rcsources/bibliotheque/dictionnaires/Internet/fiches/1299117.HTML>).

Cet organisme présente sur son site une nomenclature des nouveaux termes ayant fait l'objet d'avis officiels de recommandation. Ils figurent sous la rubrique dénommée « Vocabulaire d'Internet » : on y trouve le texte intégral de ces avis avec les définitions des termes et les notes qui s'y rattachent. Par ailleurs, les terminologues de l'OLF le tiennent à jour et

l'enrichissent régulièrement comme nous pouvons le voir dans l'article suivant<sup>113</sup>, paru sur Internet, en juin 1997 :

Certains mots sont comme le phénix : ils renaissent de leurs cendres. **Cybernétique** est un de ces mots-là : il a connu, au cours des siècles, une série d'éclipses, mais il jouit actuellement d'un engouement et d'une productivité remarquables, à la faveur de la mondialisation de l'information et du développement des réseaux de téléinformatique. Le nom féminin **cybernétique**, qui peut aussi être adjectif, a été emprunté au grec par le physicien français Ampère en 1834. Le mot grec **kubernêtikê**, qu'on retrouve chez Platon, avait le sens d'« art de gouverner », et c'est dans ce sens qu'il avait d'abord été repris en français, sans beaucoup se répandre à l'époque. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, cybernétique est réapparu, sous l'influence de l'anglais **cybernetics**, pour désigner l'« étude des processus de contrôle et de communication chez l'être vivant et la machine, plus précisément dans les systèmes technologiques, biologiques, sociologiques et économiques ». Ainsi, c'est la cybernétique qui inspire la conception d'appareils ou de machines aussi divers que les thermostats et les robots, où on tient compte continuellement des effets obtenus pour atteindre un résultat constamment adapté au but visé. Mais le mot cybernétique était ensuite sorti de mode, au profit de termes plus proches d'informatique. Voilà qu'il ressurgit maintenant, en se multipliant, transporté par les autoroutes de l'information ! On parle désormais d'espace cybernétique, ou **cyberespace**, lorsqu'on veut désigner le « lieu imaginaire appliqué métaphoriquement au réseau Internet et dans lequel les internautes qui y naviguent s'adonnent à des activités diverses » : bref, c'est l'univers d'Internet. Par ailleurs, l'élément **cyber**, qui à l'origine ne représente que les deux premières syllabes du verbe grec **kubernan**, « piloter, diriger, gouverner », est devenu un préfixe qui sert à créer toute une série de mots dont l'idée de conduire dans l'espace n'est pas absente. Ainsi, **cybernovice**, qui se dit newbie en anglais, désigne l'internaute novice, celui qui est nouvellement arrivé dans Internet ; un **cybercafé**, ou café électronique, est un établissement équipé de terminaux où on peut prendre des consommations tout en naviguant sur l'autoroute de l'information ; journalistes et essayistes parlent de **cyberdémocratie**, de **cybernétique sociopolitique**, voire de **cyberculte**, de **cyberjargon** et de **cyberculture**. Mais si l'anglais a le terme cybernaut, c'est l'appellation **internaute** qui est préférée à cybernaut pour désigner les utilisateurs d'Internet. Quant aux cybernéticiens et cybernéticiennes, ils semblent promis à un brillant avenir ! (article déjà publié in *Les chroniques de la cyberpresse*, recherche terminologique : Marcel Bergeron, Rédaction : Noëlle Guilloton, juin 1997, [http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/cyberpresse/cyber\\_9706.HTML](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/ti/cyberpresse/cyber_9706.HTML)).

Par ailleurs, les terminologues de l'OLF ont répertorié certains termes en usage sur Internet comme :

**gratuiciel** n. m. terme recommandé par l'Office québécois de la langue française

**Équivalent (s)** English, freeware

Définition : Logiciel sur lequel le programmeur conserve ses droits d'auteur, mais ne réclame pas leur paiement, et qui peut donc être copié et distribué gratuitement.

Sous-entrée (s) : synonyme (s), gratuiciel n. m.

([http://w3.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r\\_Motclef/index1024\\_1.asp](http://w3.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r_Motclef/index1024_1.asp))

<sup>113</sup> Nous avons choisi la police « caractère gras » pour tous les mots que les auteurs de l'article avaient mis en relief, et non la police italique utilisée dans la présente thèse pour les locutions latines.



Nous terminerons avec ce dernier exemple, dans lequel se manifeste cette tendance générale à lister et définir, à travers une nouvelle terminologie, des praxis corrélées au fait technologique, plus spécifiquement informatique.

**Partagiciel** : n. m.

[CIEL] Utilisez shareware, pour être sûr d'être compris. On rencontre aussi distributiel, comme synonyme.

Articles liés à celui-ci : distributiel logiciel à contribution volontaire shareware

Articles voisins : parquer — partage — partageable — partage de temps — partage du temps — partition — partitionnement — partitionner — pas

(<http://www.ordiworl.d.fr/jargon/P/partagiciel.HTML>)

Ce relevage taxinomique de termes en usage sur l'Internet, ne met-il pas en relief la volonté des internautes à pérenniser une langue en devenir ? Et au-delà de cette langue, n'est-ce pas toute une culture numérique, c'est-à-dire corrélée à l'Internet et aux systèmes informatiques le sous-tendant, qui est en train de se mettre en place ? Par ailleurs, la soustraction à la loi, à savoir un « ensemble de règles obligatoires établies par l'autorité souveraine d'une société » (*Le Robert pour tous*, 1995, p. 672), semble inhérente à « l'esprit Internet ». Car « il s'agit bien d'une prise de position forte, dictée par la croyance en un idéal de « libre circulation systématique » de l'information » (Breton, 2000, p. 58). Nous assistons ainsi à une dérive de la distribution des informations. En effet, chaque internaute, dépositaire de tel ou tel objet numérique, le diffusera vers l'ensemble des autres usagers de l'Internet. Nous ne mentionnerons que les échanges de fichiers de musique, effectués par le biais de logiciels conçus à cet effet, ce qui met ainsi à jour le problème de la loi appliquée au réseau. Comme le souligne Wolton *in Internet et après ?* : « Progressivement, mais beaucoup trop lentement, les organisations internationales, pourtant directement concernées par cette contrefaçon de l'idéal démocratique de circulation de l'information, réalisent l'urgence qu'il y a à défendre une certaine conception de la communication normative par rapport à ce triomphe de la communication fonctionnelle » (2000, p. 114). Cependant, le débat reste ouvert, car la problématique tient plus au fait que, sur « le réseau des réseaux », vie privée et vie publique s'interpénètrent.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Dans ce présent texte, nous ferons un bilan des résultats qui ont pu être dégagés lors de nos travaux. Aussi, nous procéderons à une analyse synthétique du processus de nomination en cours sur l'Internet, ainsi qu'à une approche de la structure sous-tendant le nouveau langage en émergence. Enfin, nous nous questionnerons sur une technologie générant des praxis qui s'actualisent entre réalité et utopie.

### **Entre réalité et utopie : un modèle démocratique construit sur l'élitisme**

Cette approche universaliste d'un langage compris par tous, est liée à l'apparition de ce paradigme digital auquel appartiennent les communications modernes. Ainsi que le soulignent Breton et Proulx in *L'explosion de la communication* :

L'un des grands changements, peut-être le plus important depuis l'Antiquité, qui affecte de l'intérieur les techniques de communication, est la poussée du paradigme digital, tel qu'il a été rendu possible par l'idéologie moderne de la communication. On désigne par là la réunion, dans un même ensemble homogène, de quatre dimensions : une technique de base, l'électronique, une méthodologie particulière de traitement automatique et logique des informations, un système de représentation du monde cohérent et universel, enfin un enjeu stratégique et économique (1994, p. 114).

De ces quatre dimensions proposées par ces auteurs, seul « le système de représentation du monde », pris dans l'acception de substrat d'un patrimoine identique, commun et compréhensible à l'ensemble des internautes, sans distinction de culture ou de langue, fait écho à nos recherches.

Nous avons noté que certains usagers, en raison de leur compétence professionnelle, avaient mis en ligne des listes taxinomiques comprenant nombre de néologismes auxquels ils avaient ajouté les définitions qui leur étaient corrélées, ces néologismes pouvant être des termes et expressions en usage sur l'Internet, ou des créations tout à fait personnelles<sup>114</sup>. Nous assisterions donc au développement d'une structure groupale particulière. Rassemblant individus et compétences, dans le cadre d'une organisation en perpétuelle redéfinition, elle s'articule autour de nombreux enjeux qui évoluent au gré des investissements individuels. Wolton dit de la société civile, qu'elle est « politiquement organisée » (2000, p. 230), ce qui nous renvoie au concept même d'organisation. Ce dernier a fait l'objet de nombreuses études, de la part de spécialistes en sciences des organisations, telles celles initialisées par Mintzberg. Cet auteur mentionne ainsi que

Toute activité humaine organisée [...] doit répondre à deux exigences fondamentales et contradictoires : la division du travail entre les différentes tâches à accomplir et la coordination de ces tâches pour l'accomplissement du travail. La structure d'une organisation peut être définie comme la somme totale des moyens employés pour diviser le travail en tâches distinctes et pour ensuite assurer la coordination nécessaire entre ces tâches (1982, p. 18).

---

<sup>114</sup> Cf. § *La codification et la normalisation des néologismes en cours sur l'Internet*, page 404 et suiv.

## Conclusion générale

Or, le système organisationnel, sur lequel est structuré l'Internet, est né d'une contradiction : il fonctionne, à la fois, comme somme d'un ensemble informel et variable d'individus, et comme groupe.<sup>115</sup> Ce constat met en relief la dichotomie qui existe au niveau des rôles investis par le même individu, que ce soit dans la société civile, ou que ce soit dans la société virtuelle. Mintzberg, référant à l'organisation dans la société civile, spécifie ainsi :

Un individu qui travaille seul n'a pas grand besoin de coordination [...]. La coordination doit se faire entre des personnes. Généralement les personnes qui travaillent côte à côte dans des petits groupes, s'adaptent les unes aux autres de façon informelle : l'ajustement mutuel est alors le principal mécanisme de coordination. Par contre, lorsque le groupe devient plus important, il devient plus difficile à coordonner de façon informelle. [...] Il existe ainsi un besoin de commandement (*ibid.*, p. 23).

Qu'en est-il de l'Internet ? Il semblerait que cette structure fonctionne en tant que « petits groupes » dans lesquels « l'ajustement mutuel » serait « alors le principal mécanisme de coordination ». En effet, chaque internaute apporte sa contribution à l'édifice, tant au niveau de la participation à des structures déjà mises en place par d'autres usagers, qu'à l'apport et à la mise à disposition de ses compétences et savoirs personnels. Ces pratiques regroupent un grand nombre d'objets : création et/ou consultation de pages en ligne, discussions dans les salons dédiés à cet usage, etc. Si nous référons à la définition de l'organisation présentée par Mintzberg, l'Internet se situerait donc dans un cas de figure qui tiendrait, à la fois, de l'ajustement mutuel : on bavarde sur les « chats » de manière ludique et informelle et la régulation des échanges procède de manière fluide, et du « besoin de commandement » inhérent à des structures groupales plus importantes. Pour cette dernière proposition, nous en trouvons la manifestation à travers les injonctions, ou conseils, donnés par certains internautes, ou organisations, quant à l'utilisation de telle fonctionnalité de l'Internet, ou encore de l'adoption de tel comportement lors d'échanges interactionnels. Ainsi, nous avons cité les chapeaux dans lesquels étaient présentés les salons de conversation : il y est proposé les sujets de discussion du moment et il y est également préconisé l'usage de règles de politesse<sup>116</sup>.

---

<sup>115</sup> § *L'Internet, une structure groupale sous-tendue par une somme d'intérêts individuels*, p. 54 et suiv.

<sup>116</sup> Néanmoins, des règles sont mises en place afin d'assurer la bonne gestion des échanges communicationnels entre les différents internautes, ce qui n'est pas sans rappeler les manuels de savoir-vivre en usage dans la société civile. La Netiquette regroupe ces prescriptions et leur bon usage et est consultable à partir de l'adresse URL : <http://www.sri.ucl.ac.be/SRI/rfc1855.fr.HTML>. (Network Working Group S. Hambridge Request For Comments: 1855 Intel Corp. FYI: 28 October 1995 . Category: Informational - Les règles de la Netiquette).

## Conclusion générale

Ces préconisations et injonctions se déclinent comme suit :

- <http://chat.voila.fr/>: « Vous avez rejoint #! 25-30ans. wanadoo ! Le sujet du salon est Soirée Samedi 7/2 à Paris : rubrique sortie » ;
- <http://chat.voila.fr/>: « Vous avez rejoint #! 40-50ans. voila ! 6/02/2004, le sujet du salon est "°~`~\*□§ f Si tu gagnes de l'argent à parler, tu gagnes de l'or à te taire. f§ □\*~`~° » ;
- <http://chat.voila.fr/>« Vous avez rejoint #! + 50ans ! 6/02/2004 — Le sujet du salon est \*\*\* Excellent week-end @ tous sur le salon senior \*\*\* » ;
- <http://chat.voila.fr/>: « Vous avez rejoint #! ile-de-france ! 6/02/2004. Le sujet du salon est ; Bienvenida en el canal de Ile-de-France ! Respectez les règles, et bon t'chat ».

Afin d'étayer notre propos, nous citerons Proulx qui souligne ainsi :

Avec l'avènement Internet, la forme sociale du réseau est redécouverte. [...] La forme réseau, en tant que mode d'organisation, fait appel aux qualités généralement exigées par les activités de coordination et de gestion dans un milieu complexe : flexibilité, adaptabilité, souplesse et rapidité dans la prise de décision, possibilité d'une exécution décentralisée (2004, p. 59).

Cet aspect de l'Internet, comme un lieu particulier d'accès libre et gratuit à toutes informations et connaissances, laisse penser que cette organisation serait de type démocratique : il suffit donc d'avoir accès à un ordinateur pour se connecter à l'Internet. Cependant, le problème posé est plus complexe : il n'est pas tant dans le *modus operandi* de l'outil – il suffit de le brancher – qu'au niveau des compétences exigées de la part de l'utilisateur (maîtrise de logiciels de base), ainsi qu'à l'existence d'une structure socio-économique dans lequel ce type de pratique peut être développé. Comme le souligne l'auteur précité :

Le Web est un espace de recherche et d'échange d'information, un espace de communication qui se développe selon sa logique propre, notamment en fonction des désirs de publication et des trajectoires de recherche des divers utilisateurs, portés par la constellation des hyperliens qui émergent au fur et à mesure de leurs parcours sur la Toile (*ibid.*, p. 39).

Ce qui revient à dire que, si démocratie il y a, elle est cependant fortement corrélée à des savoirs et compétences en matière informatique, ainsi qu'à un contexte qui permet l'épanouissement de telles praxis.

## Conclusion générale

Mais qu'en est-il en amont quand ces deux paramètres font défaut ? Dans le premier cas de figure, soit la mise en œuvre de compétences associées à l'usage de l'Internet, certains organismes « ont pour mission de favoriser l'appropriation des technologies de l'information et de la communication auprès des milieux associatifs et communautaires [et] prennent des mesures pour que ceux-ci aient un droit de parole sur la question » (Proulx, 2004, p. 109). Cet auteur présente ainsi ce projet pédagogique : « En 1995, une expérience québécoise a permis de mettre sur pied un organisme qui porte le nom de « Communautique ». Dès 1997, ses membres organisaient en région des activités de formation, mettaient en place des projets pilotes d'accessibilité et effectuaient des recherches relatives à la question de l'appropriation » (*ibid.*, p. 109).

Par ailleurs, des analyses statistiques, réalisées par l'INSEE et parues sur le bulletin n° 850 de juin 2002, sont le reflet numérique des couches de la population équipées en matériel informatiques et donc susceptibles d'utiliser l'Internet, ce qui, somme toute, est assez éloigné de l'idée d'une société de type égalitaire créée sur le *www*<sup>117</sup>. Ces résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Ordinateur (portable et de bureau)	
Agriculteur	8
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	21
Cadres et prof. intel.sup.	50
Professions intermédiaires	31
Employés	19
Ouvriers	13
Inactifs autres que retraités <sup>1</sup>	25
Ensemble	23
	100

**Tableau 5.121 — Taux d'équipement selon la catégorie socioprofessionnelle, en %**

Source : Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages mai 1999, INSEE

<sup>117</sup> Cet organisme américain règle la mise en place de la codification des langages informatiques sur le Web. Cette structure est ainsi présentée sur la page d'accueil de son site : « The World Wide Web Consortium (W3C) develops interoperable technologies (specifications, guidelines, software, and tools) to lead the Web to its full potential. W3C is a forum for information, commerce, communication, and collective understanding » (<http://www.w3.org/>).

## *Conclusion générale*

Enfin, dans l'objectif de bien circonscrire la typologie des populations équipées en biens d'équipement de haute technologie, Rouquette conclut ainsi :

À âge, type de famille, niveau de vie, diplôme, et lieu de résidence égaux, c'est à dire « toutes choses égales par ailleurs », les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont significativement plus équipées que les autres catégories en ordinateur, tandis que les ouvriers et les agriculteurs sont moins bien équipés en biens de haute technologie (ordinateur, répondeur, chaîne hi-fi) (n° 700, p. 3).

Il existerait ainsi une nette corrélation entre utilisateurs d'outils de haute technologie et niveau socioculturel et socio-économique. Enfin, Wolton, évoquant la société numérique, note à ce propos :

Un monde ouvert accessible à tous, et qui finalement donne une chance à chacun, quels que soient son itinéraire personnel et ses diplômes. [...] [Mais] la limite est ici la compétence. L'accès à « toute l'information » ne remplace pas la compétence préalable pour savoir quelle information demander et quel usage en faire. L'accès direct ne supprime pas la hiérarchie du savoir et des connaissances (2000, p. 89).

En revanche, la problématique des pays en voie de développement est toute autre, comme le souligne Proulx :

Une description de la situation de l'ensemble des pays, vue sous l'angle de l'émergence de la société en réseaux, fait ressortir le développement de deux systèmes de communication parallèles. D'un côté, les pays « info-riches », où les revenus personnels moyens, la scolarisation et l'accès à Internet à faible coût et à haut débit sont élevés. De l'autre, les pays « info-pauvres », au faible produit national brut (PNB), aux populations peu scolarisées et où l'accès à Internet est rare, coûteux et instable (2004, p. 62).

Ceci dit, nous évoquons l'Internet comme objet tenant à la fois du « démocratique » et de « l'élitisme ». En effet, dans la mesure où les conditions d'utilisation de ce média sont réunies « l'abondance y est offerte à tous, sans hiérarchie, ni compétence avec cette idée qu'il s'agit d'un espace transparent » (Wolton, 2000, p. 88). En revanche, Proulx chiffre ainsi la fracture numérique des pays dits « info-pauvres » : « Pendant qu'aux États-Unis 26,3 % de la population avait accès à Internet, le taux n'était que de 0,1 % en Afrique subsaharienne et se réduisait à un maigre 0,04 % pour l'Asie du Sud-Est » (2004, p. 61). Ces résultats, tirés d'un rapport international publié en 1999 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUB), ont certainement été réévalués, depuis cette date, sans que cela affecte, pour autant, la fracture numérique qui existe entre pays riches et pays pauvres.

## Conclusion générale

Issu de la haute technologie mise au service de l'information, le réseau Internet se définit entre réalité et utopie. Réalité, car « le réseau des réseaux » correspond physiquement à un ensemble d'interconnexions, en sous-réseaux, d'ordinateurs qui constituent un maillage informatique international. C'est également l'ensemble des machines (ordinateurs), les différents logiciels utilisés, et pour finir les tables de caractères du clavier : QWERTY et AZERTY, qui forment un patrimoine, à la fois, commun et individuel aux internautes. Ce cyberspace regroupe également l'ensemble de ses utilisateurs. L'Internet est souvent présenté comme un espace dans lequel l'information est proposée, de façon démocratique, à tout usager, car « c'est au nom de la liberté et de l'égalité des individus que l'information, et toute l'information, doit être accessible à chaque citoyen, comme moyen de connaître la réalité et d'agir » (Wolton, 2000, p. 98). Projet utopique, car il rejoint l'idéologie qui a sous-tendu ce paradigme numérique, du moins, dans ses débuts. Comme le souligne Breton : « c'est au sein de la « cybernétique », inventé par le mathématicien Norbert Wiener dans les années quarante, qu'est né ce qu'on pourrait appeler le premier « culte de l'information ». Cette « vision « informationnelle » du monde » annonce ainsi l'avènement de l'ère numérique » (2000, p. 35). Évoquant ce nouveau rapport établi entre l'homme et les objets du monde, cet auteur précise ainsi :

Ces nouvelles catégories ne sont pas simplement des outils conceptuels qui s'ajouteraient à d'autres. [...] La forme et l'information ne faisant qu'un, cette nouvelle vision du monde institue donc l'information comme valeur clé, dont la reconnaissance donne la direction du progrès, [ce qui] signifiera construire des dispositifs techniques dont la finalité principale sera de permettre la communication (*ibid.*, p. 39-45).

Or, ce média est tout à la fois cela, et son contraire. De par sa nature polymorphe, ce réseau se développe le long de deux axes : le premier, qui prend en compte les fonctions d'expression et de communication, et le second, tout ce qui est de l'ordre de l'information marchande. Ces positionnements spécifiques nous renvoient à deux types de communication, l'une normative, et l'autre fonctionnelle <sup>118</sup>.

Ceci étant, l'ambiguïté du phénomène repose sur cette double contradiction : une liberté sans contrainte et des espaces marchands soumis à réglementations. Nous avons illustré cette

---

<sup>118</sup> Pour mémoire, nous précisons que nos travaux ne portaient que sur la communication dite « normative », puisque celle-ci sous-tendait les échanges conversationnels initialisés dans les salons de conversation. Selon Wolton « la communication normative renvoie à l'idéal de partage » alors que « la communication fonctionnelle renvoie plus aux nécessités d'échanges au sein de sociétés complexes, à la division du travail et à l'ouverture des sociétés les unes sur les autres » (2000, p. 218).



## Conclusion générale

antinomie idéologique avec la problématique posée par les téléchargements d'œuvres musicales, littéraires ou filmiques : cette pratique correspond-elle au simple échange de fichiers entre internautes, ou au copiage illégal d'objets pouvant être achetés chez les enseignes qui lui sont dédiées ? Utopie ou réalité ? Si à cette interrogation Wolton répond : « On est loin d'un Net favorisant la nouvelle utopie d'une société tournée vers l'échange et l'ouverture à autrui, débarrassée des pouvoirs. On est au contraire face à un système d'information intégré, dont la finalité est plus du côté d'une économie-monde, que du côté d'une amélioration des relations interpersonnelles » (2000, p. 105). Notre position sera plus nuancée, car notre interrogation portera moins sur la nature de la communication que sur les représentations qu'elle sous-tend. Nous rejoindrons en cela la réflexion de Proulx qui explicite ainsi la mise en place de ce processus sur l'Internet :

[II] recouvre des activités hétérogènes suscitant des représentations individuelles et sociales très diversifiées, représentations qui varient selon les groupes. [...] Le « modèle mental » qu'un utilisateur se fait d'Internet varie grandement d'un individu à l'autre, [car] l'investissement imaginaire suscité par un dispositif technique joue un rôle déterminant dans les stratégies d'appropriation du dispositif qu'une personne met en branle (2004, p. 35 et 36).

Cette mise en place de nouvelles représentations de l'homme dans sa communication avec l'autre, *via* cet outil numérique qu'est l'Internet, pourrait, selon nous, interférer sur la manière dont l'inscription identitaire de l'internaute prend corps à travers le *nomen falsum* et ce « langage des réseaux ».

### Une identité située au carrefour du *nomen falsum* et d'un parler « numérique »

Le fait identitaire s'articule autour du processus de nomination et du fait langagier. Ainsi que le souligne Chauchat : « l'acte de nomination est le début de toute identité » (1999, p. 62). Strauss spécifie pour sa part : « Un nom révèle bien des choses sur le donneur et sur le receveur » et il ajoute « qu'il est impossible de mener une réflexion sérieuse sur les identités et les actions humaines sans mettre la linguistique au cœur des débats », car « le langage se trouve au cœur de tout débat sur l'identité » (1992, p. 17).

En effet, la nomination intervient dans le processus classificatoire, car « un acte d'identification implique que la chose dont on parle soit située dans une catégorie » (*ibid.* p. 21). La mise en place et la réalisation de cette taxinomie onomastique a longuement été

## Conclusion générale

développée au cours de la première partie des présents travaux avec, en appui, plusieurs analyses portant sur le fait anthroponymique et ses corrélés. Ceci étant, le fait catégoriel est partie prenante du langage lui-même car « n'importe quel objet précis peut être nommé [...] et l'attribution d'un nom l'inscrit dans un contexte d'ensembles associés d'une manière ou d'une autre » (*ibid.*, p. 22). Par ailleurs, évoquant le langage, Strauss notifie que : « tous les groupes d'individus ayant une certaine permanence élaborent un langage particulier, jargon ou argot, qui reflète leur manière d'identifier tout ce qui est important pour l'activité du groupe » (*ibid.*, p. 23). Ce qui revient à dire que des praxis singulières génèrent un langage qui leur est associé. Ce constat nous renvoie à la construction du nouveau langage sur l'Internet, dont l'étude a fait l'objet de cette deuxième partie.

Construction identitaire à travers le pseudonyme, fait communicationnel avec ce langage « texto », mais quels sont les enjeux en devenir et les problématiques posées derrière ces deux paramètres ? Comment se nouent les échanges interactionnels dans cet espace numérique ? Réalité ou utopie, le débat reste ouvert. Toutefois, certains éléments semblent se dégager de ces pratiques communicationnelles dites « virtuelles ». Nous avons observé un phénomène général de déliance des membres du groupe lors de mutations dans la société civile, lesquelles pouvaient être à l'origine de changements de type onomastique. Bien que ce processus de transformation du *nomen* semble être, sur l'Internet, en état de redéfinition permanente, la tendance générale serait toutefois à la pérennisation du pseudonyme. C'est du moins ce qui ressort des résultats que nous avons obtenus après avoir procédé à l'analyse de l'ensemble des questionnaires reçus. Ainsi, en ce qui concerne le fait anthroponymique, plusieurs constats peuvent déjà être mentionnés :

- contrairement au *nomen proprium*, qui est « le soi » nommé par l'autre et pour l'autre, le *nomen falsum* est « le soi » nommé par soi et pour l'autre ;
- le *nomen proprium*, tout en gardant la trace de sa formation onomastique à travers son contenu sémantique, ne signifie plus pour autant ; cependant, il peut parfois indiquer l'origine ethnique des sujets. Le pseudonyme, quant à lui, porte toute l'identité de l'utilisateur de l'Internet, que cette dernière soit signifiante avec des *nomen falsum* appartenant à la classe thématique intitulée « histoire personnelle du sujet » et corrélée à la sphère intime et/ou personnelle de l'internaute, ou bien encore qu'elle soit cryptée. Cette anthroponymie de type plurisémiotique semble pallier l'absence physique du locuteur ainsi que la place et le rôle qu'il occupe dans la société civile ; elle se présente également comme antinomique,

## Conclusion générale

- dans la mesure où *nomen falsum* et anonymat semblent se signifier à travers des indices touchant à la sphère personnelle, voire intime du sujet ;
- d'un point de vue syntaxique, le pseudonyme fonctionne à la fois en qualité d'unités lexicales fossilisées et en voie de figement, mais également, au niveau de sa structure anthroponymique, comme unité lexicale figée ;
  - d'un point de vue lexical, le *nomen falsum* subsume les différentes catégories du *nomen verum* tel que les noms propres, prénoms et surnoms. Par ailleurs, dans le cas de figure où l'internaute fait usage d'un surnom comme pseudonyme, il y a alors véritablement un renforcement de l'oblitération d'une identité déjà travestie ;
  - il existerait une tendance à la pérennisation du pseudonyme : c'est du moins ce qui ressort des résultats de l'étude que nous avons réalisée à partir de la mise en ligne d'un questionnaire relatif au fait onomastique sur l'Internet ;
  - dans le cadre de ce média, le *nomen falsum* est devenu le « je » intégrateur d'une nouvelle identité sociale qui s'est mise en place à travers des praxis spécifiques : cette structure onomastique est devenue une figure incontournable de la désignation de l'utilisateur de l'Internet ;
  - dans la société civile c'est la *lex faciendi* qui donne son existence au sujet à travers *nomen proprium* et prénom ; dans cette société numérique qu'est l'Internet, la règle en cours consiste à prendre obligatoirement un *nomen falsum*, qui sera l'identité virtuelle de l'utilisateur de ce média. Elle lui permettra ainsi d'accéder aux espaces dédiés à l'échange conversationnel.

L'anthropogénèse, sur l'Internet, semblerait se définir entre labilité et pérennité. En effet, le fait onomastique s'inscrirait dans la labilité, lors du passage de la société civile à la société virtuelle, avec la prise d'un *nomen falsum* en place des anthroponymes en usage. En revanche, ce processus tendrait vers une manière de pérennisation anthroponymique ainsi que nous l'indiquent les résultats des analyses faites à partir de notre sondage en ligne. Ainsi, dans le cadre du pseudonyme, ce processus se traduit par des changements onomastiques qui ne sont pas plus importants, en nombre, que ceux initialisés dans la société civile et touchant le sujet de sexe féminin, dans le cadre de mariage ou de remariage, et dans la mesure où ce sujet désire porter le nom du mari, praxis qui relève de l'usage et non de la loi<sup>119</sup>.

---

<sup>119</sup> « La loi du 4 mars 2003, modifiée par la loi du 18 juin 2003, sonne la fin de la transmission automatique du nom du père aux enfants. En effet, depuis le 1er janvier 2005, les parents peuvent donner soit le nom du père, soit celui de la mère, soit les deux » (<http://www2.cnrs.fr/presse/journal/2020.htm>).

## Conclusion générale

Le deuxième volet de nos recherches portait sur le nouveau langage en émergence sur l'Internet. Nous pourrions qualifier cette nouvelle langue de « plurigraphique », car son développement s'articule autour de plusieurs axes :

- la légitimation d'une langue française qui ne prend plus en compte la normalisation officielle du bien parler avec l'introduction du rébus, de l'écriture rapide, etc. ;
- la codification et la normalisation officialisée des acronymes et des néologismes en usage sur l'Internet ;
- la création de néologismes ainsi que leur codification, dans le cadre des vocabulaires spécifiques au champ d'activité de l'informatique, et plus particulièrement de l'Internet ;
- une iconographie qui utilise les ponctèmes comme matériau servant la création des logographes. Cette redondance d'une ponctuation détournée de son usage originel, mais servant à « ponctuer » le discours par des petites figurines traduisant l'état émotionnel du locuteur, semble être une particularité de cet espace numérique ;
- des échanges communicationnels dont le contenu réfère principalement aux séquences liminaires du discours ;
- un nouveau code langagier que nous pourrions qualifier « d'utilitaire », car les échanges initialisés dans les salons de bavardage procèdent de la simultanéité à l'instar des conversations réalisées dans la vie réelle ; ce *modus operandi* est donc à l'origine d'une langue dont les composantes sont plutôt tournées vers l'expressivité dans la rapidité ;
- des échanges communicationnels qui se traduisent par l'arasement des distances proxémiques à travers la réalisation de marqueurs de politesse dans un registre familier de langue.

L'usager de l'Internet, en tant que sujet, ne se définit pas seulement à travers la nomination et la mise en place d'un nouveau code langagier ; évoluant entre groupes formels et informels, l'internaute a un statut sans cesse redéfini au sein duquel il développe, ou non, un sentiment d'appartenance vis-à-vis du groupe. Nous prendrons comme exemple ce groupe d'utilisateurs à la fois internautes et consommateurs, participant à la rédaction d'opinions à propos de produits de consommation sur le site [ciao.fr](http://ciao.fr), ils sont répertoriés sous le terme « cionautes ». Parallèlement à cette dénomination référant à l'appartenance, chaque participant doit se présenter sous un pseudonyme qui lui est personnel. Présentant la structuration du groupe d'une manière générale, Hogues, Lévesque et Morin soulignent ainsi : « Étant composée essentiellement d'éléments hétéroclites, l'organisation recherche l'ordre et la détermination, et

## Conclusion générale

s'efforce de réduire l'ambiguïté » (1988, p. 133). Cependant, la redéfinition du statut et des rôles de l'internaute passant de consommériste à « ambassadeur Nintendo », par exemple, est à l'origine d'un phénomène de déliance observé auprès de l'ensemble de la communauté des internautes<sup>120</sup>. Ces derniers s'agrègent autour d'un objectif bien souvent de type ludique : jouer, bavarder, etc. pour se désagréger, jusqu'à un réengagement vers un nouvel objet plus attractif, ce qui correspond à « la formation de relations dites informelles entre les individus, conduisant petit à petit au développement d'une structure informelle, imbriquée et désormais indissociable de la structure formelle » (*ibid.*, p. 133).

L'Internet se situerait donc, entre pérennisation momentanée de groupes au sein de telle ou telle communauté, et labilité, lorsqu'individus et groupes migrent pour se fédérer autour de nouveaux objectifs. Cette structure, oscillant entre stabilité et déliance, est cependant interdépendante du substrat commun à l'ensemble des internautes, à savoir le micro-ordinateur. Si statuts et rôles sont définis, selon nous, par rapport au couple internaute/machine, ils ne se mettent réellement en place que lors de la participation du sujet à telle ou telle activité sur l'Internet ; par ailleurs, dans ce contexte particulier, statuts et rôles se confondraient. L'arasement de la hiérarchie avec l'utilisation généralisée du tutoiement en place du vousoiement, et le flou qui entoure le contenu réel des statuts et des rôles, serait la conséquence directe de la mise en place d'une distance proxémique uniforme à l'ensemble des internautes. Elle correspondrait à l'espace physique compris entre l'utilisateur et son ordinateur, et plus spécifiquement l'écran en tant qu'objet symbolisant l'autre, ce qui correspond à une distance comprise entre 40 et 50 cm environ. Cet espace se situerait entre le mode « distance intime » et le mode « distance personnelle ». Hall dit du mode « distance intime » que « la présence de l'autre s'impose et peut même devenir envahissante par son impact sur le système perceptif » (1971, p. 147), alors que le mode dit « distance personnelle » se présente « sous la forme d'une petite sphère protectrice, ou bulle, qu'un organisme créerait autour de lui pour s'isoler des autres » (*ibid.*, p. 150). Ainsi, la distance observée entre l'écran et l'utilisateur se situerait entre le mode « distance intime » et le mode « distance personnelle ». Cette prédétermination d'un système proxémique uniforme à l'ensemble des internautes, et corrélé à la structure phylogénétique de l'homme, générerait un ensemble de praxis similaires d'un individu à l'autre, que le sujet « navigue » sur l'Internet à titre informel ou au sein d'un groupe formel.

---

<sup>120</sup> Cf. <http://www.ciao.fr/> et <http://www.nintendo-europe.com/NOE/fr/FR/home/index.do>

## *Conclusion générale*

Ce gigantesque réseau d'informations et d'échanges qu'est le média Internet suscite, que ce soit du côté des utilisateurs comme des non-utilisateurs, une attitude de fascination et d'engouement, ou bien de rejet. Breton évoque les « technophobes » qui, à travers l'Internet, dénoncent la mort du lien social, et les « technophiles » qui parent ce média d'innombrables vertus. Toutefois, nous pourrions envisager une troisième alternative qui correspondrait à une manière d'équilibre entre le « tout Internet » ou son refus sans équivoque.

Ces approches diamétralement opposées correspondent moins à la prise en compte, ou non, d'une technologie omniprésente qu'à la représentation qu'en a l'utilisateur. À ce propos, Proulx note que : « l'investissement imaginaire suscité par un dispositif technique joue un rôle déterminant dans les stratégies d'appropriation du dispositif qu'une personne met en branle » (2004, p. 36). L'Internet fait ainsi l'objet de nombreuses représentations qui vont du « monde ouvert accessible à tous, et qui finalement donnent une chance à chacun, quels que soient son itinéraire professionnel et ses diplômes » (Wolton, 2000, p. 88) au « plaisir de l'internaute [qui] correspond au sentiment d'être connecté en permanence au réseau le plus large possible. [...] L'ordinateur branché est alors perçu comme assurant une extension tangible de la présence physique des interlocuteurs » (Proulx, 2004, p. 76).

Ces différents regards sur la société virtuelle font l'impasse sur ce que Wolton appelle « les solitudes interactives ». Cet auteur mentionne ainsi : « On peut être un parfait internaute et avoir les plus grandes difficultés à nouer un dialogue avec le voisin du cybercafé », et il ajoute : « Non seulement le multibranchement ne garantit pas une meilleure communication, mais de plus il laisse entière la question du passage de la communication technique à la communication humaine » (2000, p. 106 et 107). En relation avec ce phénomène, une étude menée aux États-Unis par la « Carnegie Mellon University » démontrerait que le sentiment de solitude serait proportionnel à l'usage intensif fait de ce média. Reich mentionne ainsi :

Recently, researchers at Carnegie Mellon University investigated the psychological effects of Internet use. They randomly chose 169 people in the Pittsburgh area and tracked their behavior over one or two years. It turned out that the more time people spent on the Internet, the more depressed and lonely they became. This result surprised not only the researchers but also several of the computer and the software companies that had funded the research, expecting just the opposite. Since the Internet allows people connect easily with others through e-mail and « chat rooms », the researchers initially assumed that the Internet would provide a richer mix of relationships than were usually available face-to-face, and hence contribute to better psychological well being. During the course of the study, participants reported that they did in fact use e-mail

## Conclusion générale

and Internet chat rooms. But they also noted that the more time they spent online, the fewer direct interactions they had with family and friends, simply because they had less time for them. So while the « quantity » of their interconnections with other people remained the same or even increased, the « quality » of their relationships declined. « Our hypothesis is there are more cases where you're building shallow relationships, leading to an overall decline in feelings of connection to other people », said researcher Robert Kraut, professor of social psychology at Carnegie Mellon's Human-Computer Interaction Institute. Relationships « over long distances without face-to-face contact ultimately do not provide the kind of support and reciprocity that typically contribute to a sense of psychological security and happiness in *The future of success* (2000, p. 178 et 179).

Si la construction identitaire de l'utilisateur de l'Internet est déterminée, d'une part, par tel ou tel choix anthroponymique et, d'autre part, par l'adoption d'un code langagier qui serait commun à l'ensemble des internautes, elle serait également définie à travers les différentes représentations que l'utilisateur a de ce média. Ce nouveau paradigme est à l'origine d'une manière de « culture mosaïque ». En effet, les pratiques sociales corrélées à l'usage de l'Internet correspondant à « un enchevêtrement de trajectoires et de perceptions décentralisées, où la représentation, l'usage, le sens émergent au fil du parcours de chaque personne dans son environnement culturel et symbolique » (Proulx, 2004, p. 74).

Que le fait identitaire prenne corps dans la société civile à travers la *lex faciendi* ou qu'il s'écrive par bits interposés, le *modus operandi* varie peu d'un mode à l'autre, en ce qui concerne la forme. En revanche, la structuration de l'identité du sujet considéré dans la société virtuelle, qu'elle recouvre l'anthroponyme à travers le pseudonyme ou un code langagier protéiforme en formation, est construite sur la base du détournement de praxis ordinaires telles que la nomination et la conversation. Certes, cette nouvelle donne paradigmatique augure un système de représentations spécifiques à l'Internet, et qui va dans le sens d'une redéfinition de l'homme et de son rapport au monde, mais à terme, ne sera-t-elle pas le seul objet transactionnel gérant les rapports humains en place de la nécessaire rencontre physique ?

## Liste des illustrations

### Chapitre I

---

Tableau 1.1 — Cheminement cognitif du phénomène de l'anticipation d'un objet	15
Tableau 1.2 — Typologie classificatoire des pseudonymes sur l'Internet	24
Tableau 1.3 — Liste taxinomique des différents « nomen falsum »	31
Graphique 1.4 — Répartition par pourcentage des différents nomen compilés à partir des réponses au questionnaire mis en ligne	34
Tableau 1.5 — Unités lexicales et pseudonymes	37
Tableau 1.6.1 — Règles grammaticales appliquées aux différents nomen	42
Tableau 1.6.2 — Statut de l'unité lexicale pour les différents nomen	42
Tableau 1.7 — Modes opératoires de la dénomination du sujet dans différents groupes sociaux	48
Schéma 1.8 — Exemple d'organigramme	57
Tableau 1.9 — Nomen et représentation dans l'univers symbolique de l'espace public et de l'espace virtuel	65
Tableau 1.10 — Les différentes actualisations ou non-actualisation du nomen en fonction de la labilité ou de la pérennité du groupe social	68
Schéma 1.11 — Correspondance entre les étapes de la méthode scientifique, des méthodes quantitatives et de la statistique	71
Schéma 1.12 — Arborescence de la liste des postes dans les catégories socioprofessionnelles	73
Schéma 1.13 — Arborescence de la liste des postes dans les catégories socioprofessionnelles	74
Tableau 1.14 — Extrait de la table de données des surnoms en Nouvelle France	84
Tableau 1.15 — Fréquence des catégories sous-tenant la nomination du sujet à travers le pseudonyme	89
Tableau 1.16 — Répartition des critères de dénomination des anciens esclaves Réunionnais	91
Tableau 1.17 — Présentation des critères de dénomination majoritaires par genre	92
Tableau 1.18 — Fréquence des différences catégorielles pour les corps de métier répertoriés dans le deuxième groupe en cours d'étude	94
Tableau 1.19 — Présentation des trois groupes socioculturels étudiés et des classes thématiques d'anthroponymes dans lesquels ils sont inscrits	99
Graphique 1.20 — Représentation des changements onomastiques réalisés à partir des classes thématiques, chez les trois groupes étudiés	101
Tableau 1.21 — Fréquence des catégories de la classe « objets sociétaux » pour chacun des groupes étudiés	105
Graphique 1.22 — Valeurs comparatives des choix onomastiques dans la classe « objets sociétaux » pour chacun des groupes étudiés	108
Tableau 1.23 — Fréquence des catégories de la classe « marques indicielles de la personnalité »	109
Graphique 1.24 — Représentation des catégories « marques indicielles de la personnalité »	110
Tableau 1.25 — Fréquence des catégories dans la classe « histoire personnelle du sujet » pour les trois groupes de sujets	112
Graphique 1.26 — Représentation de la classe thématique « histoire personnelle du sujet »	113
Tableau 1.27 — Tableau synoptique du statut du pseudonyme et du patronyme dans des sociétés de type labile ou pérenne	117
Schéma 1.28 — Les différentes étapes du processus de structuration du groupe	121



Chapitre II

Tableau 2.29 — Taux d'équipement des ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence (en %)	129
Tableau 2.30 — Profil sociodémographique des foyers équipés	131
Tableau 2.31 — Typologie des différents d'enquête répertoriés et des applications qui leur sont corrélées	138
Tableau 2.32 — Méthodes d'observation et leurs corrélés	147
Tableau 2.33 — Présentation du questionnaire lors de son collationnement	150
Tableau 2.34 — Présentation du code source mis en place pour la réalisation du questionnaire	151
Tableau 2.35 — Présentation des mots clés indexés par les moteurs de recherche sur l'Internet	156
Tableau 2.36 — Confirmation de l'inscription du site du questionnaire en ligne	157
Tableau 2.37 — Comparatif des offres ifrance et MSN en matière de stockage de courriels	161
Tableau 2.38 — Présentation de l'avant-propos du questionnaire à l'enquête préalable	162
Tableau 2.39 — Indicateur factuel et indicateur formel	162
Tableau 2.40 — Présentation de la question numéro 5	167
Tableau 2.41 — Classe thématique des objets sociétaux	167
Tableau 2.42 — Classes thématiques des marques indicelles de la personnalité du sujet et de l'histoire personnelle du sujet	168
Tableau 2.43 — Formulation de la question numéro 6	169
Tableau 2.44 — Formulation de la question 7 du questionnaire préalable	169
Tableau 2.45 — Moteurs de recherche sur lesquels a été indexé le questionnaire	173
Tableau 2.46 — Forums de discussion sur lesquels a été présenté le questionnaire	174
Tableau 2.47 — Statistiques des visites sur le site du questionnaire	174
Tableau 2.48 — Présentation du projet aux internautes	175
Tableau 2.49 — Représentation des différentes classes d'âge des interviewés	180
Tableau 2.50 — Nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP)	181
Tableau 2.51 — Échantillon des internautes répertoriés en fonction de leur catégorie socioprofessionnelle	181
Tableau 2.52 — Nomenclature des diplômes et des différents niveaux d'étude	182
Tableau 2.53 — Répartition des interviewés en fonction de leur cursus scolaire et de leur diplôme	183
Tableau 2.54 — Répartition du nombre d'internautes en fonction de leur temps de navigation	185
Tableau 2.55 — Répartition des internautes ayant opté pour la fidélité à leur anthroponyme, en fonction des variables indépendantes	187
Tableau 2.56 — Changements onomastiques répertoriés en nombre	188
Tableau 2.57 — Répartition du changement onomastique en fonction des variables indépendantes	190
Graphique 2.58 — Mutabilité et stabilité du « nomen » corrélées au temps de navigation de l'internaute	191
Graphique 2.59 — Mutabilité et stabilité du nomen corrélée aux classes d'âge	192
Tableau 2.60 — Stabilité et mutabilité du nomen en fonction de la variable indépendante « diplôme ou niveau d'études »	193
Graphique 2.61 — Mutabilité et stabilité du nomen corrélée à la variable indépendante « diplôme ou niveau d'études »	193
Graphique 2.62 — Mutabilité et stabilité du nomen corrélée à la variable indépendante « catégorie socioprofessionnelle »	195
Tableau 2.63 — Représentation en fréquence et en pourcentage de la mutabilité et de la stabilité du « nomen falsum »	196
Tableau 2.64 — Répartition des internautes en fréquence et en pourcentage en réponse à la question 5	199
Tableau 2.65 — Présentation de l'analyse opérée à partir des raisons mentionnées comme « autres » pour la question 5	200
Tableau 2.66 — Synthèse des raisons désignées comme « autre »	204

## Liste des illustrations

Tableau 2.67 — Présentation des raisons données pour le changement de pseudonymes	207
Tableau 2.68 — Tableau comparatif des items actualisés pour chaque groupe de pseudonymes	209
Tableau 2.69 — Comparatif variable dépendante "catégories" et variable indépendante « sexe »	212
Graphique 2.70 — Comparatif entre les groupes homme et femme et les variables dépendantes qui leur sont associées	214
Schéma 2.71 — Représentation de la variation du fait onomastique soit, de la sphère intime vs la sphère publique	215
Tableau 2.72 — Comparatif entre les données recueillies en 1999-2000 et celles collationnées en 2002-2003	216
Tableau 2.73 — Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « classe d'âge »	218
Tableau 2.74 — Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « classe d'âge » — résultats globaux par classe thématique	220
Graphique 2.75 — Comparatif entre la variable indépendante « classe d'âge » et la variable indépendante « classes thématiques »	221
Tableau 2.76 — Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « niveau d'étude — diplôme obtenu » : cursus 1 orienté vers des formations de type universitaire	223
Tableau 2.77 — Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « niveau d'étude — diplôme obtenu » : cursus 2 et 3 orientés respectivement vers des formations de type manuel, ou n'entrant pas dans cette catégorie	225
Tableau 2.78 — Synthèse de la variable indépendante « niveau d'études ou diplôme obtenu, cursus 1 » et de la variable dépendante « classes thématiques »	227
Tableau 2.79 — Synthèse de la variable indépendante « niveau d'études ou diplôme obtenu, cursus 2 et 3 » et de la variable dépendante « classes thématiques »	227
Graphique 2.80 — Représentation des corrélés entre la variable indépendante « niveau d'études, diplôme (s) obtenu (s) » et la variable dépendante « classes thématiques »	228
Tableau 2.81 — Comparatif variable dépendante « catégories » et variable indépendante « catégorie socioprofessionnelle »	230
Tableau 2.82 — Synthèse du comparatif variable dépendante « classes thématiques » et variable indépendante « catégorie socioprofessionnelle »	232
Graphique 2.83 — Synthèse du comparatif variable dépendante « classes thématiques » et variable indépendante « catégorie socioprofessionnelle »	233
Tableau 2.84 — Comparatif entre les données recueillies en 1999-2000 et celles collationnées en 2002-2003	241

## Chapitre III

---

Tableau 3.85 — Présentation synoptique des prépositions initialisées pour chacun des supports médiatiques cités	272
Figure 3.86a, 3.86b, 3.86c — Échanges bilatéraux et plurilatéraux des différentes locutions prépositionnelles	274
Tableau 3.87 — Système binaire et système hexadécimal	280
Schéma 3.88 — Architecture d'une machine à plusieurs niveaux de langages	282
Schéma 3.89 — Organigramme de la structure hiérarchique des différents éléments composant la fenêtre du navigateur	283
Tableau 3.90 — Langues parlées dans le monde	294
Tableau 3.91 — Texte de loi référant aux droits linguistiques dans la province du Québec (Canada)	297
Figure 3.92 — Exemple de phonogramme plurisémiotique	315
Figure 3.93 — Exemple d'association pictogramme et phonogramme	315
Tableau 3.94 — Exemple de déterminatifs (précunéiforme et cunéiforme) mis en regard avec des pictogrammes électroniques simples	322
Figure 3.95 — Pictogrammes électroniques élaborés sur le réseau Internet	323
Figure 3.96 — Un extrait de la grammaire égyptienne de Champollion le Jeune (XIX <sup>e</sup> siècle) montrant le processus de symbolisation graphique	325

Chapitre IV

Tableau 4.97 — Analyse lexico-sémantique et lexico-syntaxique : légende	337
Tableau 4.98 — Typologie des différentes structures linguistiques et typologie lexico-syntaxiques des termes et expressions étudiés	338
Tableau 4.99 — Présentation des termes et expressions en usage sur l'Internet : premier corpus	340
Tableau 4.100 — Compilation des résultats pour les rubriques intitulées « origine linguistique », « structures linguistiques », « structures dialogiques » et « champs sémantiques »	352
Tableau 4.101 — Présentation des termes et expressions en usage sur l'Internet : deuxième corpus	354
Tableau 4.102 — Compilation des résultats pour les rubriques intitulées « origine linguistique », « structures linguistiques », « structures dialogiques » et « champs sémantiques »	359
Tableau 4.103 — Présentation des spécificités du discours oral et du discours écrit	364
Figure 4.104 — Exemple d'évolution d'une graphie de type idéographique	369
Figure 4.105 — Table des caractères pour la police Arial	370
Figure 4.106- Table des caractères pour la police Arial : graphie de base	372
Tableau 4.107 — Champ sémantique des expressions du visage	372
Figure 4.108 — Table des caractères pour la police Arial : clés introduisant le champ sémantique des expressions du visage	373
Tableau 4.109 — Champ sémantique des accessoires	373
Figure 4.110 — Table des caractères pour la police Arial : « clés » introduisant le champ sémantique des accessoires	374
Tableau 4.111 — Champ sémantique du genre sexuel	374
Figure 4.112 — Tables des caractères (exemple 1 et 2) pour la police Arial : clés introduisant le champ sémantique du genre sexuel	375
Tableau 4.113 — Champ sémantique d'un état ou d'un statut	375
Tableau 4.114 — Pictogrammes composés de deux icônes	376
Tableau 4.115 — Pictogrammes composés de trois icônes	376
Tableau 4.116 — Pictogrammes composés de quatre icônes	378
Tableau 4.117 — Pictogrammes composé de cinq icônes	378
Tableau 4.118 — Pictogrammes composés à six icônes et plus	378
Tableau 4.119 — Présentation d'une série de logographes complexes	379
Tableau 4.120 — Le célèbre calligramme d'Apollinaire	380
Tableau 5.121 — Taux d'équipement selon la catégorie socioprofessionnelle, en %	412

Annexe D

Figure annexe D 122 — Sur quatre résultats provenant d'Altavista sur le terme "frimousse", aucun n'est pertinent par rapport à l'objet de la demande	565
Figure annexe D 123 — Sur quatre résultats sur le terme "frimousse", aucun n'est pertinent par rapport à l'objet de la demande faite sur Lycos	566
Figure annexe D 124 — Sur quatre résultats désirant le terme "frimousse", aucun n'est pertinent par rapport à l'objet de la demande faite sur MSN	566
Figure annexe D 125 — Sur quatre résultats du terme "frimousse", aucun n'est pertinent par rapport à l'objet de la demande effectuée sur Trouvez	567
Figure annexe D 126 — Les trois premiers résultats donnés par le moteur de recherche Altavista pour le terme « binette » sont pertinents, le quatrième ne l'est pas	568
Figure annexe D 127 — Trois résultats pertinents de Lycos pour "binette", le quatrième n'étant pas significatif	569
Figure annexe D 128 — Quatre résultats pertinents sur quatre réponses pour le terme « binette » de MSN	569

## Liste des illustrations

Figure annexe D 129 — Sur quatre résultats provenant de Trouvez pour le terme « binette », trois seulement sont pertinents, le quatrième référant à un outil de jardinage	570
Figure annexe D 130 — Sur quatre résultats provenant d'Altavista, un seul est pertinent pour la définition de « smileys »	571
Figure annexe D 131 — Quatre résultats sont pertinents sur quatre pour la demande de « Smiley ». Il faut noter que la recherche sur Lycos a abouti sur des sites anglophones	572
Figure annexe D 132 — Sur quatre résultats de « smiley », trois sont pertinents sur MSN	572
Figure annexe D 133 — Sur quatre résultats obtenus pour le terme « smiley », nous n'obtenons que deux réponses pertinentes sur Trouvez	573

## Annexe F

---

Tableau F 134 — Présentation de la structure de la pré-enquête	584
Tableau F 135 — Présentation du questionnaire tel qu'il apparaissait sur la page : <a href="http://www.ifrance.com/doctorat-sciences-langage/">http://www.ifrance.com/doctorat-sciences-langage/</a>	585

**TABLE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

CSP	Catégorie Socio-Professionnelle
CLAVARDAGE	CLAVier + bavARDAGE
EEIS	Espace Élémentaire de l'Identité Sociale
HTML	Hyper Text Markup Language
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
JO	Journal Officiel
OLF	Office québécois de la Langue Française
URL	Uniform Resource Location
WWW ou 3W	World Wide Web

**INDEX NOMINUM**

AKOUN A.	108, 111, 119, 204, 251	DREYFUS M.	145
ALLEN B.	307	DUBOIS J.	251, 334
ANDRÉ-SALVINI B.	314, 315, 322	DUMARTIN S.	128, 130, 188
ANIS J.	269, 277, 285, 286, 287, 288, 332, 334, 335, 337, 353, 354, 360, 361, 362, 363, 365, 370, 372, 376, 387, 388, 389	ECO U.	396
ANSART P.	108, 111, 119	EMPERAIRE J.	11
ANTONIUS R.	34, 69, 71, 72, 73, 74, 85, 87, 101, 176, 178, 179, 181	EINSTEIN	1, 5
APOLLINAIRE G.	379, 380	FORTIER F.	140
AUSTIN J.L.	251	FOURNIER M.	21, 67, 80, 86, 93, 94, 104, 107
BAROUDI C.	56	FRALA B.	85
BELLON B.	269	GALISSON R.	4, 159
BERGERON M.	285, 406	GANASCIA J.G	144
BILODEAU R.	124	GARY-PRIEUR M.N	26, 27, 39, 97
BOULANGER J.C	256, 257, 260, 289, 291, 292, 313, 317, 323, 329, 331, 335, 366, 367	GHIGLIONE R.	185, 309
BOURDIEU P.	255, 290, 298, 299, 302, 332	GIDDENS A.	274, 275
BRETON P.	248, 262, 263, 266, 267, 268, 276, 298, 314, 382, 407, 409, 414, 420	GREIMAS A.J	292, 293, 319
BRUNET G.	23	GREVISSE M.	25, 45
CALBRIS G.	288, 312, 320	GUILLOTON N.	406
CARROLL L.	16, 17	GUMPERZ J.	304, 384, 385, 396
CHAMPOLLION LE JEUNE	5, 318, 321, 324, 325, 330	HAGEGE C.	2, 252, 300, 301, 329 ; 331, 335, 336
CHAUCHAT H.	11, 12, 23, 30, 39, 40, 45, 47, 49, 52, 58, 60, 61, 63, 64, 85, 93, 111, 134, 135, 136, 137, 146, 147, 148, 158, 159, 162, 164, 172, 176, 184, 415	HALL T. E	61, 63, 64, 65, 66, 122, 295, 312, 332, 386, 390, 391, 392, 419
CHERPILLOD A.	26, 45	HANKE J C	283
CLAPIN S.	27	HOGUE J.P	57, 59, 60, 61, 113, 117, 118, 119, 127, 238, 418
COÏANIZ A.	364	JAKOBSON R.	249, 290
COLOMBAIN J.	143	KEMPA C.	285
CORRAZE J.	65, 248, 249, 263, 288, 301, 302, 303, 307, 310, 318, 330, 331	KERBRAT-ORECCHIONI C.	339, 354, 361, 363, 364, 384, 385, 386, 389, 390, 391, 392, 394
COSTE D.	4, 159	KRIPKE S.	27
COURTES J.	292, 293, 319		

*Index nominum*

DARWIN C.	1, 289, 307, 309	LABOV W.	255, 296
DAUZAT A.	25, 30	LAFON M.	334
DESSALLES J.L.	13, 246, 289, 293, 305, 306, 309, 310, 311, 312	LAGERLÖF S.	28
DRANCOURT	341	LAPIERRE N.	3, 25, 46, 67, 77
LAPLANCHE J.	114, 115, 205, 290, 367	QUENEAU R.	122, 123, 125, 139, 140, 142, 143, 174, 239, 262, 263, 266, 267, 268, 276, 314, 333, 361, 362, 383, 398, 400, 403, 404, 409, 411, 412, 413, 415, 420, 421
LARSON A. M	145, 155	RAMONET I.	365
LAUGAA M.	4, 12, 18, 23, 28, 29, 30, 31, 49, 50, 51, 52, 53, 88, 90, 111	REICH R. B	382
LECHERBONNIER M.F	251	REY A.	420
LECLERC J.	294	ROGERS D.	385
LEROI-GOURHAN A.	329	ROUQUETTE C.	130, 132, 242, 413
LÉVESQUE D.	57, 59, 60, 61, 113, 117, 118, 119, 127, 238, 418	ROUSSEAU J.J	252
LEVINE J. R	56	SAND G.	384
LEVI-STRAUSS C.	13, 19, 20, 21, 53	SAPIR E.	249, 255, 318
LEVY P.	139	SAUVAGEOT A.	365
LI LEYI	321, 368, 370	SIBLOT.P	45
LORENZ K.	115, 312	SOSEKI	306
LOUBIER C.	297	STRAUSS A.	3, 4, 47, 66, 67, 170, 184, 209, 415, 416
MARK T R	54, 55, 60	TANENBAUM A.	32, 278, 280, 281
MARTIN M.	24, 25, 33, 79, 80, 81, 86, 90, 109, 111, 114, 116, 166, 172, 199, 205, 208, 268	THOMAS E.	46
MARTINET A.	254, 288	TODOROV T.	159, 253, 318
MATTHEY U.	83	TOLLIS F.	35, 38, 66
MAUPASSANT de G.	265	TOURNIER M.	14, 15, 16
MEAD M.	11, 21	TRAVERSO V.	384
MEISER U.	83	TRUDEL R.	34, 69, 71, 72, 73, 74, 85, 87, 101, 176, 178, 179, 181
MIGNARD F.	128, 130, 188	VILLERS de M.É	404
MINTZBERG H.	409, 410	WATZLAWICK P.	248
MORIN M. E	57, 59, 60, 61, 113, 117, 118, 119, 127, 238, 418	WOLTON D.	382, 407, 409, 413, 414, 415, 420
OUAKNIN M.A	292, 313, 316, 317, 336, 337	ZAKS R.	279, 280, 281
PASCAL B.	1, 259		
PONTALIS J.B	114, 115, 205, 290, 367		
PORCHER L.	114, 115, 205, 290, 367		
POUGEOISE M.	301, 302, 312, 320		
PROULX S.	248, 249, 311		

**INDEX RERUM**

**A**

- Anthroponyme 4, 6, 11, 12, 17, 21-23, 25, 26, 28, 30, 32, 33, 36, 37-39, 41-43, 45, 46, 48-51, 61, 64-66, 68, 77, 78, 81-88, 95-97, 99, 102, 103, 106, 107, 111, 117, 167, 170, 184, 186, 187, 189, 196-198, 203, 215, 219, 239, 240, 417, 421
- Aphérèse 32, 287, 337, 365
- Apocope 32, 287, 337, 365
- Autopoïèse 23, 198, 275, 277, 287, 321, 326, 328, 365, 369, 376, 379

**C**

- Catégorisation 11, 16, 35, 36, 83, 144, 181, 205
- Changement social 42, 66, 68, 96, 266
- Code 7, 62, 73, 155, 158, 171, 175, 244, 246, 247, 249, 250, 252-255, 258, 261, 262, 269, 276, 287, 292, 293, 296, 299-304, 308-310, 313, 316-319, 321, 324, 326, 328-333, 335, 336, 338, 353, 361-367, 369, 381, 385, 396, 418, 421
- Code analogique 254, 313, 318-321
- Code digital 254, 293, 310, 312, 318
- Codification 7, 247, 283, 284, 289, 328, 396, 397, 404, 418
- Communication 1, 4, 5-7, 54, 57, 58, 63-66, 68, 101, 125-128, 139, 140, 149, 160, 173, 203, 209, 236, 239, 244, 246-256, 258, 260, 262-274, 276, 277, 286-289, 291-293, 295, 298, 301-305, 307-312, 314, 318, 322, 326, 328, 330, 332-334, 339, 354, 362, 364, 381-387, 389, 391, 392, 395, 396, 400, 403, 406, 407, 409, 411-416, 418, 420

**D**

- Désignation 11, 12, 14, 16-18, 20, 29, 38, 40, 43, 46-48, 51, 53, 64, 77, 80, 84, 92, 96, 417
- Distance sociale/proxémie 52, 61, 63, 64-66, 76, 122, 123, 127, 241, 242, 252, 277, 295, 296, 300, 332, 384, 386, 389-391, 418, 419, 421

**G**

- Groupe 3, 5, 10-14, 20-25, 28, 30, 33, 39-44, 47-50, 52-54, 56-60, 62, 66-69, 78-85, 87, 88, 90-115, 117-122, 124, 125, 127, 133, 134, 137, 138, 141, 143, 147, 148, 159, 166, 167, 179, 186, 192, 193, 196, 204, 205, 207-210, 214-217, 219, 220, 222, 224, 226, 228, 231, 232, 234, 235, 238-240, 242, 250, 254, 255, 260, 262-265, 270, 290, 291, 293, 295-298, 302, 304, 308, 314, 319, 332, 384, 385, 387, 388, 390, 393-396, 410, 415, 416, 418, 419

**H**

- Habitus 69, 196, 235, 245, 302, 303, 382
- Hiéroglyphe/idéogramme 269, 292, 313-315, 319-322, 327, 331, 366-368

**I**

- Identité 3, 4, 6, 11, 12, 19, 23, 24, 28, 30, 33, 38, 39, 42, 47, 49, 51, 52-54, 56, 58-64, 66-69, 77, 79, 82, 85, 90, 94, 96, 98, 104, 111, 114-116, 122, 126, 159, 163, 164, 170, 172, 173, 198, 202, 204, 205, 215, 240, 242, 244, 256, 260, 276, 296, 301, 304, 338-340, 354, 415-417, 421
- Interaction 58, 64, 68, 119, 123, 138, 139, 147, 177, 209, 252, 253, 262, 265, 339, 340, 354, 360-364, 381, 384-386, 389, 391-393, 410, 416, 421
- Internautes 6, 17, 23, 24, 34, 51, 56, 59, 60, 63, 65, 66, 72, 74, 75, 77, 79, 82, 87, 90, 98, 101, 102, 111, 113, 115, 116, 122, 123, 125, 127, 131, 138-143, 145, 148, 159-161, 166-168, 170, 172-175, 177-182, 185-191, 196-200, 203, 206, 207, 209, 210, 215, 216, 219, 222, 224, 226, 231-233, 238-241, 247, 262, 263, 270, 272, 275, 276, 279, 285, 289, 310, 321, 322, 326, 327, 333, 376, 382, 383, 387-395, 398, 400, 402, 404, 406, 407, 409, 410, 414, 415, 418, 419, 421



- Internet 4-6, 9, 12, 23-27, 32, 33, 36-38, 42, 43, 51, 53-56, 58-66, 68, 69, 71, 75, 76, 79, 81, 88-91, 96, 98, 99, 102, 105, 109, 112, 114-117, 122, 123, 125-129, 131-134, 138-145, 149, 155, 159, 161-163, 165-168, 170, 173, 174, 176, 178, 180, 184-188, 190, 191, 196, 198, 200, 203-205, 207-210, 216, 221, 229, 234-248, 252, 255, 256, 260, 262, 263, 268-279, 285-289, 293, 295, 298, 299, 303, 305, 310, 319-323, 328, 332-335, 338, 339, 352-354, 358, 361-363, 365, 366, 368, 370, 378, 381-383, 386-389, 391-393, 395-398, 400-421
- L**
- Labilité 25, 42, 49, 68, 95, 104, 117, 126, 188, 191, 192, 199, 238, 239, 417, 419
- Langage 1, 3, 5-7, 12, 32, 145, 147, 149, 151, 244, 246, 247, 249-252, 255, 257, 260, 262-264, 267, 269, 275, 277-281, 283-285, 287-289, 293, 298-305, 307, 309, 310, 312-314, 318-320, 322, 323, 327, 328, 330, 332-334, 336, 338, 353, 362, 363, 365, 366, 369, 379, 381, 383, 385, 392, 393, 403, 408, 409, 415, 416, 418
- Langage informatique 32, 203, 276, 279, 283, 285
- Langage non verbal 247, 264, 276, 288, 300, 318, 326, 381, 392
- Langage paraverbal 288, 303, 307
- Langue 1, 5, 7, 22, 29, 46, 65, 68, 78, 88, 126, 138, 139, 249-255, 264, 268, 269, 275, 277-279, 281, 283-288, 292-302, 315-317, 320, 326, 330-332, 335-337, 352-354, 359, 364-368, 381, 384, 389, 392, 396, 398, 402, 405, 407, 409, 418
- Logographe 321, 323, 327, 330, 331, 336, 366, 370-372, 376, 379, 381, 396, 397, 403, 418
- M**
- Matronyme 11, 26, 45
- Méthodes quantitatives 70-72, 85, 178
- Modernité 245, 274, 275
- N**
- Néologisme 246, 269, 286, 289, 396, 404, 409, 418
- Nom commun 20, 23, 26, 27, 32, 33, 36, 39-42, 45, 68, 95-97
- Nom propre 23-28, 32-40, 42, 45-47, 49, 68, 97, 111
- Nomen falsum 4, 17, 21, 28-31, 33-38, 49, 50-53, 61, 88, 96, 97, 101, 103, 122, 126, 165, 166, 168-170, 173, 184, 189, 192, 196, 205, 215, 219, 221, 224, 226, 228, 234, 240, 241, 247, 303, 415-417
- Nomen fictum 90, 166, 186, 210
- Nomen proprium 76, 416, 417
- Nomen verum 17, 21, 23, 38, 50, 53, 97, 417
- Nomination 3, 4, 9-12, 18, 20-23, 28, 30, 32, 40, 45, 46, 48, 50, 52, 53, 60, 64, 66-68, 78, 80, 86, 87, 89, 91-93, 97-99, 102, 103, 105, 107, 109, 111, 112, 116, 117, 122-124, 126, 189, 196, 205, 240, 403, 408, 415, 418, 421
- Normalisation 289, 323, 328, 379, 396, 397, 400, 402-404, 418
- O**
- Objets sociétaux 24, 81, 86, 89, 99-102, 104-108, 166, 167, 210, 212-216, 218-220, 224-226, 230-232, 240, 241
- Onomastique 3, 8-10, 23, 30-33, 39, 40, 48, 49, 51, 52, 67-70, 78, 79, 86, 87, 90, 91, 95-98, 101-104, 108, 111, 113, 114, 117, 119, 120, 124-127, 159, 165, 168, 184, 188-193, 196-199, 203-205, 207-210, 213, 215, 216, 219, 222, 224, 226, 228, 231, 233, 234, 238-241, 303, 415-417
- Organisation 18, 21, 41, 43, 52, 55, 57-59, 65, 85, 87, 116, 117, 119, 127, 134, 139, 142, 144, 145, 235, 238, 248, 266, 284, 287, 297-299, 313, 324, 333, 338, 383, 396, 400, 407, 409-411, 418
- Outil scripturaire 261, 289, 369
- P**

## *Index rerum*

- Patronyme 3, 9, 10-12, 21-26, 28, 30, 32, 33, 38-48, 64, 65, 67, 76-80, 83, 84, 86-88, 91, 94-97, 100, 103, 107, 108, 111, 114, 116, 117, 157, 177
- Pérennité 3, 25, 42, 68, 79, 117, 126, 166, 189-192, 197, 238, 417
- Pictogramme 65, 275, 287, 310, 313-317, 319, 321-323, 326, 331, 334-336, 367, 368, 370, 371, 376-379, 396, 397, 400
- Pratique sociale 50, 191, 207, 246, 286
- Praxis 4, 9, 11, 14, 18, 27, 30, 41, 50, 51, 64, 81, 87, 98, 100, 102, 105, 106, 108, 109, 116, 126, 166, 197, 203, 205-207, 228, 236, 242, 245, 246, 262, 271, 273, 276, 286, 295, 296, 304, 310, 393, 396, 398, 403, 407, 408, 411, 416, 417, 419, 421
- Prénom 21, 26, 30, 33-42, 44, 47, 48, 64, 65, 76, 77, 82, 86, 88, 91, 95-97, 166, 170, 197, 200, 202, 203, 206, 212, 213, 218, 219, 223, 225, 230, 239, 240, 417
- Pseudonyme 4, 6, 9, 10, 12, 17, 18, 21, 23-26, 28-43, 48-54, 59-65, 68, 72, 76, 77, 79, 82, 86-90, 95-97, 99, 100, 103, 105, 109, 111-113, 115-117, 126, 128, 134, 139, 143, 145, 150, 157, 159, 160, 162, 163, 165-170, 172, 173, 175, 177, 178, 184-190, 192, 195-199, 203-210, 213, 215, 216, 219, 221, 233, 239-241, 244, 246, 256, 303, 310, 337, 388, 396, 416-418, 421
- S**
- Socialisation 52, 59, 61, 389
- Société numérique/virtuelle 24, 54, 65, 79, 103, 239, 299, 397, 402, 410, 413, 417, 420, 421
- Société réelle 61, 63, 90, 98, 203, 395
- Spatialité 242, 262, 266-268
- Surnom 21-23, 30, 33-36, 38-44, 47-49, 67, 68, 77-81, 83, 84, 86, 87, 95-100, 102, 105, 107-110, 112, 114, 116, 117, 166, 168, 197, 201-203, 240, 417
- T**
- Temporalité 262, 265-268
- Toponyme 26, 43, 45, 46, 68, 94-96, 116, 157, 212, 214, 218, 223, 225, 230

## BIBLIOGRAPHIE

- [1] *ACCESS 97 par l'exemple*, Nantes [France], ENI, 1999, 380 p.
- [2] AEBISCHER (Verena), OBERLE (Dominique), *Le groupe en psychologie sociale*, Paris, Dunod, 1990, 219 p.
- [3] AKOUN (André), ANSART (Pierre), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil, 1999, 587 p.
- [4] ALLEN (Benedict), *A la découverte de l'Amazonie*, 1985, traduction française, Paris, Reader'digest, 1995, 191 p.
- [5] ANIS (Jacques), *Parlez-vous texto ? Guide des nouveaux langages du réseau*, Paris, Le Cherche Midi, 2001, 111 p.
- [6] APOLLINAIRE (Guillaume), *Calligrammes*, 1925, Paris, NRF, 1945, 52ème édition, 240 p.
- [7] ARCAINI (Enrico), *Principes de linguistique appliquée*, Bologne, Mulino, 1967, traduction française, Paris, Payot, 1972, 302 p.
- [8] ARSAC (Jacques), *La science informatique*, Paris, Dunod, 1970, 233 p.
- [9] AUSTIN (J.L.), *Quand dire, c'est faire*, pour l'édition originale, Oxford, Oxford University Press, 1962, pour la version française, Paris, Seuil, Collection Points, 1970, 203 p.
- [10] BAILLARGEON (Gérald), *Méthodes statistiques*, Trois-Rivières [Québec, Canada], SMG 1984, 600 p.
- [11] BAILLY (Florence) et al., *Pratiques professionnelles et usages des écrits électroniques*, Paris, L'Harmattan, 2002, 235 p.
- [12] BALIBAR (Françoise) dir., *Œuvres choisies d'Albert Einstein — Sciences, éthique et philosophie*, Seuil/CNRS, tome V, 1991, 252 p.
- [13] BARTHES (Roland), *Le degré zéro de l'écriture suivi de Nouveaux essais critiques*, 1953, pour cette édition, Paris, Seuil, Collection Points, 1972, 187 p.
- [14] BAYLON (Christian), FABRE (Paul), *La sémantique*, Paris, Nathan Université, 1978, 334 p.
- [15] BAYLON (Christian), FABRE (Paul), *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan Université, 1990, 235 p.
- [16] BELLON (Bertrand), *L'innovation créatrice*, Paris, Arte Economica, 1997, 232 p.
- [17] BENVENISTE (Émile), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, tome I, 1966, 289 p.
- [18] BERGERON (Léandre), *Dictionnaire de langue québécoise*, Montréal [Québec, Canada], VLB, 1980, 575 p.
- [19] BERGERON (Léandre), *Dictionnaire de langue québécoise précédé de « La Charte de la Langue Québécoise »*, Montréal [Québec, Canada], VLB, 1981, 168 p.
- [20] BERGERON (Marcel), KEMPA (Corinne), *Vocabulaire d'Internet*, [Québec, Canada], Office de la Langue française, Gouvernement du Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1995, 62 p.
- [21] BERA (Michel), MECHOULAN (Eric), *La machine Internet*, Paris, Odile Jacob, 1999, 318 p.
- [22] BERTALANFFY (von) (Ludwig), *Des robots, des esprits et des hommes*, première édition, New-York, George Braziller, Inc., 1967, pour l'édition française, Paris, E.S.F., 1982, 124 p.

## Bibliographie

- [23] BERTOLINI (Gérard), *Le minimalisme, concepts et pratiques d'éco-consommation*, Paris, Economica, 2000, 100 p.
- [24] BILODEAU (Rosario) et al., *Histoire des Canadas*, Québec [Québec, Canada], HMH, première édition, 1971, pour la présente édition, 1978, 676 p.
- [25] BOULANGER (Jean-Claude), *Les inventeurs de dictionnaires*, Ottawa {Canada}, Les presses de l'Université d'Ottawa, 2003, 545 p.
- [26] BOURDIEU (Pierre), *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 245 p.
- [27] BOURDIEU (Pierre), *Langage et pouvoir symbolique*, Cambridge, Polity Press, 1991, pour la présente édition, Paris, Fayard, 2001, 423 p.
- [28] BRETON (Philippe), PROULX (Serge), *L'explosion de la communication : la naissance d'une nouvelle idéologie*, Louiseville, [Québec, Canada], Boréal, 3<sup>ème</sup> édition, 1994, 341 p.
- [29] BRETON (Philippe), *Le culte de l'Internet*, Paris, La Découverte, 2000, 125 p.
- [30] BRUNEL (Pierre), MANCIER (Frédéric), LETOURNEUX (Mathieu), *Dictionnaire des mythes d'aujourd'hui*, Paris, Rocher, 1999, 944 p.
- [31] BRUNET (Guy) dir., DARLU (Pierre) dir., ZEI (Gianna) dir., *Le patronyme, histoire, anthropologie et société*, Paris, CNRS, 2001, 2002, 421 p.
- [32] CALBRIS (Geneviève), PORCHER (Louis), *Geste et communication*, Paris, Hatier-Crédif, 1989, 223 p.
- [33] CARROLL (Lewis), *De l'autre côté du miroir et ce qu'Alice y trouva suivi de la chasse au Snark*, Macmillan, London, 1872, Paris, Flammarion, 1969, 234 p.
- [34] CAVALLI - SFORZA (Charles Sanders), *Gènes, peuples et langues*, Paris, Odile Jacob, 1996, 322 p.
- [35] CHAMPOLLION LE JEUNE, *Grammaire égyptienne ou principes généraux de l'Écriture Sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée*, 1<sup>ère</sup> édition, 1836, pour la présente édition, Paris, Jean de Bonnot, 1997, 555 p.
- [36] CHARAUDEAU (Patrick), *Langues et discours*, Paris, Hachette, 1986, 176 p.
- [37] CHAUCHAT (Hélène), *L'enquête en psychosociologie*, Paris, PUF, 1<sup>ère</sup> édition, 1985, 2<sup>ème</sup> édition, 1990, 253 p.
- [38] CHAUCHAT (Hélène), DURAND-DELVIGNE (Annick), *De l'identité du sujet au lien social*, PUF, Paris, 1999, 298 p.
- [39] CHERPILLOD (André), *Dictionnaire étymologique des noms d'hommes et de dieux*, Paris, Masson, 1988, 485 p.
- [40] CHRISTIN (Anne-Marie), *L'écriture du nom propre*, Paris, L'Harmattan, 1998, 320 p.
- [41] CLAPIN (Sylva), *Dictionnaire canadien français*, Montréal [Québec, Canada], Les presses de l'Université de Montréal, 1974, 388 p.
- [42] COÏANIZ (Alain), *L'enseignement de la grammaire aux étrangers*, 970 p. Th. 3<sup>e</sup> c. : Besançon : 1981.
- [43] COÏANIZ (Alain), *Apprentissage des langues et subjectivité*, Paris, l'Harmattan, 2001, 259 p.

## Bibliographie

- [44] COLOMBAIN (Jérôme), *Internet*, Toulouse [France], Milan, 1998, 63 p.
- [45] CONNOLLY (Guy), *Linguistique descriptive*, Montréal [Québec, Canada], Guérin, 1978, 288 p.
- [46] CORRAZE (Jacques), *Les communications non-verbales*, Paris, PUF, Collection « Le psychologue », 1980, 252 p.
- [47] DARWIN (Charles), *L'origine des espèces*, 1<sup>ère</sup> édition, 1871, pour la présente édition, Verviers [Belgique], Marabout Université, 1973.
- [48] DAUZAT (Albert), *Tableau de la grammaire française*, Paris, Payot, 1939, 303 p.
- [49] DAUZAT (Albert), DUBOIS (Jean), MITTERAND (Henri), *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Larousse, 1964, 805 p.
- [50] DENIS (Claire) et al., *Individu et société*, Montréal [Québec, Canada], McGraw-Hill, 1991, 252 p.
- [51] DESSALLES (Jean-Louis), *Aux origines du langage : une histoire naturelle de la parole*, Paris, Hermès Science Publications, 2000, 351p.
- [52] DETRIE (Catherine), MASSON (Michel), VERINE (Bertrand), *Pratiques textuelles*, 1999 ?, Montpellier, Praxiling, , 312 p.
- [53] *Dico SMS 1*, Paris, Michel Lafon, 2001, 95 p.
- [54] *Dico SMS 2*, Paris, Michel Lafon, 2001, 95 p.
- [55] *Dico SMS 3*, Paris, Michel Lafon, 2001, 95 p.
- [56] DRANCOURT (Michel), *L'entreprise de l'Antiquité à nos jours*, Paris, PUF, Collection Major, 1998, p. 341-348, 462 p.
- [57] DREYFUS (Michel), *Le dico HTML 4*, Paris, CampusPress, 2000, 264 p.
- [58] DUBOIS (Jean) et al., *Dictionnaire de linguistique*, 1<sup>e</sup> édition, 1994, pour la présente édition, Paris, Larousse-Bordas, 2001, 514 p.
- [59] DUBOIS (Marguerite-Marie) et al., *Dictionnaire moderne : français anglais, anglais français*, Paris, Larousse, Collection Jupiter, 1960, 752 p.
- [60] DUCROT (Oswald), TORODOV (Tzvetan), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972, 470 p.
- [61] DULUDE (Yvon), TRAIT (Jean-Claude), *Dictionnaire des injures québécoises*, Beauceville [Québec, Canada], Stanké, 1996, 461 p.
- [62] DYSON (Freeman J.), *Le soleil, le génome et Internet*, 1<sup>ère</sup> édition, New York, Oxford University Press Inc., 1999, pour la traduction française, Paris, Flammarion, 2001, 137 p.
- [63] ECO (Umberto), *Le signe*, 1<sup>ère</sup> édition, Milan [Italie], Arnoldo Mondadori, 1980, pour la traduction française, Bruxelles, Labor, 1988, 276 p.
- [64] ECO (Umberto), *La production des signes*, Paris, Le livre de poche, 1981, 126 p.
- [65] ECO (Umberto), *Sémiotique et philosophie du langage*, 1<sup>ère</sup> édition, Torino [Italie], Guido Einaudi S.P.A., 1988, Paris, PUF, 2001, 285 p.

## Bibliographie

- [66] EMPERAIRE (José), *Les nomades de la mer*, Paris, Gallimard, Collection NRF 1955, 278 p.
- [67] ENCKELL (Pierre), REZEAU (Pierre), *Dictionnaire des onomatopées*, Paris, PUF, 2003, 579 p.
- [68] ERMAN (Michel), *Littérature canadienne française et québécoise*, Laval [Québec, Canada], Beauchemin, 1992, 570 p.
- [69] FLICHY (Patrice), *Une histoire de la communication moderne*, Paris, La Découverte, 1997, 281 p.
- [70] FORTIER (François), *Citoyens sous surveillance : la face cachée d'Internet*, Montréal [Québec, Canada], Ecosociétés, 1<sup>ère</sup> édition, 1963, pour la présente édition, 2002, 128 p.
- [71] FOURNIER (Marcel), *Dictionnaire biographique des Bretons en Nouvelle-France : 1600-1765*, [Québec, Canada], Ministère des Affaires Culturelles, Archives nationales du Québec, 1981, 213 p.
- [72] FRALA (Bernard), *Excel 97*, Allieur [Belgique], Marabout, 1997, 347 p.
- [73] FROMM (Erich), *Escape from freedom*, New York [U.S.A.], Avon Library, 1965, 333 p.
- [74] GALISSON (R.), COSTE (D.), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, 612 p.
- [75] GANASCIA (Jean-Gabriel), *Dictionnaire de l'informatique et des sciences de l'information*, Paris, Flammarion, 1998, 311 p.
- [76] GARY-PRIEUR (R.), COSTE (D.), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, 612 p.
- [77] GARY-PRIEUR (Marie-Noëlle), *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF, 1994, 252 p.
- [78] GAUCHEY (Jacques), *La vallée du risque : Silicon Valley*, Paris, Plon, 1990, 282 p.
- [79] GHIGLIONE (Rodolphe) et al., *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin, Collection U, 1980, 159 p.
- [80] GHIGLIONE (Rodolphe), *L'homme communiquant*, Paris, Armand Colin, Collection U, 1986, 272 p.
- [81] GIDDENS (A.), *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987, 474 p.
- [82] GOODY (J.), *La raison graphique : la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, 1979, 274 p.
- [83] GOOSE (André), GREVISSE (Maurice), *Le bon usage : grammaire française*, Paris, Duculot, 1993, 1762 p.
- [84] GREIMAS (A.J.), *Sémantique structurale*, PUF, 1986, 262 p.
- [85] GREIMAS (A.J.), COURTÈS (J.), *Sémiotique : Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1993, 446 p.
- [86] GREVISSE, (Maurice), *Précis de grammaire française*, Paris, Duculot, 1969, p. 291.
- [87] GREVISSE, (Maurice), *Le bon usage*, Paris, Duculot, 1993, p. 1762.
- [88] GUIRAUD (Pierre), *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Larousse, 1967, 211 p.
- [89] GUMPERZ (John), *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit, Collection « le sens commun », 1989, p. 185.

## Bibliographie

- [90] HAGEGE (Claude), *L'homme de paroles*, Paris, Fayard, Collection Folio Essais, 1985, 406 p.
- [91] HALL (T. Edward), *La dimension cachée*, édition originale, New-York Doubleday and Co. [U.S.A], 1966, pour la présente édition, Paris, Seuil, 1971, 254 p.
- [92] HANKE (Johann Christian), *HTML 4 XML*, Paris, Micro Application, 2000, 419 p.
- [93] HJELMSLEV (Louis), *Essais linguistiques*, Paris, Minuit, 1971, 279 p.
- [94] HOGUE (Jean-Pierre), LÉVESQUE (Denis), MORIN M. (Estelle), *Groupe, pouvoir et communication*, Montréal [Québec, Canada], Presses de l'Université du Québec, 1988, 235 p.
- [95] IFRAH (George), *Histoire universelle des chiffres*, Paris, Robert Laffont, 1994, tome I, 1042 p., tome II, 1010 p.
- [96] ISO/AFNOR, *Dictionnaire de l'informatique : le vocabulaire normalisé*, Paris, ISO/AFNOR, 1997, 626 p.
- [97] JAKOBSON (Roman), *Essais de linguistique générale : les fondations du langage*, Paris, Minuit, 1963, 2003, 257 p.
- [98] JEAN (Georges), *L'écriture mémoire des hommes*, Paris, Découvertes Gallimard Archéologie, 1987, 224 p.
- [99] JEAN (Georges), *Langage de signes : l'écriture et son double*, Paris, Découvertes Gallimard Archéologie, 1989, 208 p.
- [100] JESPERSEN (Otto), *Nature, évolution et origines du langage*, Paris, Payot, 1976, 436 p.
- [101] KAROLAK (Stanislaw), *L'article et la valeur du syntagme nominal*, Paris, PUF, 1989, 140 p.
- [102] KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), *La conversation*, Paris, Seuil, 1996, 92 p.
- [103] KERBRAT-ORECCHIONI (Catherine), *Les interactions verbales*, Paris, Armand Collin, 1998, 320 p.
- [104] KRIPKE (Saul), *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, 173 p.
- [105] KUNSTMANN (Pierre), MARTINEAU (France), FORGET (Danielle), *Ancien et moyen français sur le Web : enjeux méthodologiques et analyse du discours*, Ottawa [Canada], David, 2003, 328 p.
- [106] LABOV (William), *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976, 459 p.
- [107] LACARRIERE (Jacques), *Les évangiles des quenouilles*, Paris, Imago, 1987, 135 p.
- [108] LAGERLÖF (Selma), Marbacka, *Souvenirs d'enfance*, 1<sup>ère</sup> édition, Stockholm [Suède], Albert Bonniers, 1922, pour la traduction française, Arles [France], Actes Sud, 1997, 300 p.
- [109] LAPIERRE (Nicole), *Changer de nom*, Paris, Stock, 1995, 388 p.
- [110] LAPLANCHE (J), PONTALIS (J.B), *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1967, 523 p.
- [111] LARSON (A. Michael), *Office 97 : les outils Internet*, Paris, Simon & Schuster Macmillan, 1997, 429 p.
- [112] LAUGAA (Maurice), *La pensée du pseudonyme*, Paris, PUF, 1986, 325 p.
- [113] LECHERBONNIER (Marie-france), *Guide du savoir-vivre*, Paris, Albin Michel, 1994, 286 p.

## Bibliographie

- [114] LECLERC (Jacques), *Langue et société*, Laval [Québec, Canada], Mondia 1986, 530 p.
- [115] LE PETIT LAROUSSE, *Dictionnaire de langue française*, Canada, Bordas distribué par les Éditions françaises Inc., 1998, 1786 p.
- [116] LE PETIT ROBERT 1, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1967, pour la présente édition, 1977, 2171 p.
- [117] LE PETIT ROBERT, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1<sup>ère</sup> édition, 1967, présente édition, 1996, 2551 p.
- [118] LE PETIT ROBERT, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Le Robert, 1967, 1<sup>ère</sup> édition, mise à jour, 2000, 2841 p.
- [119] LE ROBERT POUR TOUS : DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1994, réimpression, 1995, 1277 p.
- [120] LE ROBERT, *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, [Québec, Canada], Dicorobert, 1992, 1269 p.+ annexes.
- [121] LEROI-GOURHAN (André), *Le Geste et la Parole, première partie : Technique et langage*, Paris, Albin Michel, Collection Sciences d'aujourd'hui, 1964, 323 p.
- [122] LEVINE (John. R), BAROUDI (Carol), *Internet pour les nuls*, Paris, Sybex, 1994, 360 p.
- [123] LEVI-STRAUSS (Claude), *La pensée sauvage*, Paris, Plon, Collection Agora, 1962, 347 p.
- [124] LEVY (Pierre), *L'intelligence collective*, Paris, La Découverte, 1994, 244 p.
- [125] LI (Leyi), *Évolution de l'écriture chinoise*, Beijing [République Populaire de Chine], Université des Langues et Cultures, 1993, 500 p.
- [126] LORENZ (Konrad), *Le comportement animal et humain*, Paris, Seuil, Collection Points Sciences, 1970, 240 p.
- [127] LOUBIER (Christiane), *L'aménagement linguistique au Québec : enjeux et devenir*, [Québec, Canada], Gouvernement du Québec, Office de la Langue Française, Bibliothèque nationale du Canada, 1994, 145 p.
- [128] LOUIS (Erik), *Philosophie : le pouvoir des signes*, Paris, Hatier, 1978, 80 p.
- [129] MARC (Edmond), PICARD (Dominique), *Relations et communications interpersonnelles*, Paris, Dunod, 2000, 126 p.
- [130] MARC (Edmond), PICARD (Dominique), *L'interaction sociale*, Paris, PUF, Collection « Le psychologue », 1989, 239 p.
- [131] MALMBERG (Bertil), *Le langage : signe de l'humain*, Paris, Picard, 1979, 289 p.
- [132] MARK (Torben Rudolph), *Internet, surfex en toute simplicité sur le plus grand réseau du monde*, Paris, Micro Application, PC Poche, 1999, 535 p.
- [133] MARTIN (Marcienne), *Constructions identitaires du sujet à travers la mise en place de pseudonymes et l'émergence d'un nouveau code langagier via l'outil Internet*, 96 p. Mém. DEA : Montpellier III, 1999-2000.
- [134] MARTINET (André), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1967, 216 p.
- [135] MARTINET (André), *Des steppes aux Océans*, Paris, Payot & Rivages, 1<sup>ère</sup> édition, 1986, 1994, 274 p.



## Bibliographie

- [136] MATTHEY (Ulrich), MEISER (Ute), *PC Poche MICROSOFT ACCESS 2*, traduction faite par SPRINGINSFELD (Serge), Düsseldorf [Allemagne], Micro Application, 1994, 600 p.
- [137] MAUPASSANT de (GUY), *Boule de suif et autres histoires de guerre*, Paris, Editions GF- Flammarion, 1<sup>ère</sup> édition, 1880, 1991, 315 p.
- [138] MAZUC (Emile), *Grammaire languedocienne*, Nîmes [France], Lacour, , 1<sup>ère</sup> édition 1899, pour la présente édition 1994, 350 p.
- [139] MEAD (Margaret), *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon, Collection Terre Humaine, 1<sup>ère</sup> édition 1928, pour la présente édition, 1963a, 526 p.
- [140] MEAD (Margaret), *Mœurs et sexualité en Océanie - Sex and temperament in three primitive societies*, 1<sup>ère</sup> édition américaine, 1935, Paris, Plon, 1963b, 533 p.
- [141] MEDNICK (Sarnoff A.), POLLIO (Howard R.), LOFTUS (Elisabeth F.), *Learning*, Englewoodd Cliffs [N.J., USA] Prentice-Hall Inc., , first edition, 1964, second edition, 1973, 147 p.
- [142] MICLAU (Paul), *Le signe linguistique*, Paris, Klincksieck, 1970, 213 p.
- [143] MICROSOFT, *Étape par étape Microsoft Access 97*, Les Ulis [France], Microsoftpress, 1997, 265 p.
- [144] MINTZBERG (Henry), *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Les Éditions d'Organisation, 1982, 434 p.
- [145] MORTUREUX (Marie-Françoise), *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, 2001, 191 p.
- [146] MOUNIN (Georges), *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 1973, 243 p.
- [147] NEVERT (Michèle), *La langue qu'on affiche*, Montréal [Québec, Canada], VLB, 1992, 229 p.
- [148] OFFICE DE LA LANGUE FRANCAISE, *Répertoire des avis terminologiques et linguistiques*, Québec, Canada, 1998, 360 p.
- [149] OUAKNIN (Marc-Alain), *Les mystères de l'alphabet*, Paris, Assouline, 1997, 379 p.
- [150] PASCAL (Blaise), *Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets : Transition de la connaissance de l'homme à Dieu*, Genève [Suisse], Club des libraires de France, tome I, 1670, [s.d], 229 p.
- [151] PAILLARD (Michel), LE DIVENACH (Eloi), *Identifier les locutions*, Paris, Ophrys, 2003, 108 p.
- [152] PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Paris, Les Belles Lettres, livre XXI, 1969, 171 p.
- [153] POIRIER (Claude), Équipe du TLFQ, *Dictionnaire historique du français québécois*, Laval [Québec, Canada], Les Presses de l'Université de Laval, 1998, 640 p.
- [154] PROULX (Serge), *La révolution Internet en question*, Montréal [Québec, Canada], Québec Amérique, 2004, 143 p.
- [155] PRAX (Jean-Yves), *Le guide du Knowledge Management*, Paris, Dunod, 2000, 266 p.

## Bibliographie

- [156] PRAX (Jean-Yves), *Le management territorial à l'ère des réseaux*, Paris, Les Éditions d'Organisation, 2002, 210 p.
- [157] POUGEOISE (Michel), *Dictionnaire didactique de la langue française*, Paris, Armand Colin, 1996, 443 p.
- [158] QUENEAU (Raymond), *Exercices de style*, Paris, Gallimard, Collection Folio Plus, 1947-1995, 216 p.
- [159] REICH (Robert B), *The future of success*, , New York [USA], Vintage books, 2000, 289 p.
- [160] REMY (Claire), *L'intelligence artificielle*, Paris, Dunod, 1994, 158 p.
- [161] REY (Alain) dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1<sup>ère</sup> édition, 1992, pour la présente édition, 1998, réimpression, 2000, en 3 tomes, 4304 p.
- [162] REY-DEBOVE (Josette), *Lexique sémiotique*, Paris, PUF, 1979, 156 p.
- [163] RICHAUDEAU (François), *Recherches actuelles sur la lisibilité*, Paris, Retz : Actualité des sciences humaines, 1984, 159 p.
- [164] ROGERS (David), *Dictionnaire de la langue québécoise rurale*, Montréal [Québec, Canada], VLB, 1977, 246 p.
- [165] ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Essai sur l'origine des langues*, texte intégral reproduit d'après l'édition A.Belin, 1817, Paris, Bibliothèque du graphe, 1969, p. 501-543.
- [166] ROUYERAN (Jean-Claude), *Le guide de la thèse - le guide du mémoire : du projet à la soutenance*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999, présente édition, 2001, 249 p,
- [167] SAND (George), *La mare au diable*, 1<sup>ère</sup> édition dans le « Courrier Français », 1846 et Francis le Champi, 1<sup>ère</sup> édition dans le « Journal des débats », 1847, Lausanne [Suisse], Rencontre, 1967, 311 p.
- [168] SAPIR (Edward), *Le langage : introduction à l'étude de la parole*, Petite Bibliothèque Payot, 1<sup>ère</sup> édition, 1921, Paris, Payot, pour la traduction française, 1970, 285 p.
- [169] SAUVAGEOT (Aurélien), *Analyse du français parlé*, Paris, Hachette Collection « Recherches/Applications », 1972, 189 p.
- [170] SEARLE (John. R), *Déconstruction : le langage dans tous ses états*, Combas [France], L'éclat, 1983, 38 p.
- [171] SFEZ (Lucien), *Critique de la communication*, Paris, Seuil, 1<sup>ère</sup> édition, 1988, présente édition, 1992, 521 p.
- [172] SIMPSON (Alan), *Windows 98 : la Doc des Pros*, Paris, IDG Books, First Interactive, 1998, 1102 p.

## Bibliographie

- [173] SOSEKI, *Le voyageur*, 1ère édition japonaise, 1912 et 1913, Paris, Rivages, présente édition traduction française, 1991, 280 p.
- [174] STRAUSS (Anselm), *Miroirs et masques : une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié, 1992, 192 p.
- [175] SUZZARINI (François), *Dictionnaire analogique*, Les nouvelles éditions Marabout, Allier, Belgique, 1985, 478 p.
- [176] TANENBAUM (Andrew), *Architecture de l'ordinateur*, Paris, Dunod, 2001, 638 p.
- [177] THOMAS (Eugène), *Dictionnaire topographique de l'Hérault*, Nîmes [France], Lacour, , 1<sup>ère</sup> édition, 1865, présente édition, 1999, 278 p.
- [178] TODOROV (Tzvetan), *Théories du symbole*, Paris, Seuil, 1977, 376 p.
- [179] TODOROV (Tzvetan) et al., *Sémantique de la poésie*, Paris, Seuil, 1979, 177 p.
- [180] TOLLIS (Francis) « dir. », *La locution et la périphrase du lexique à la grammaire*, Paris, L'Harmattan, 2001, 393 p.
- [181] TOURNIER (Michel), *Vendredi ou limbes du Pacifique*, Paris, Gallimard, , 1967, 205 p.
- [182] TRAVERSO (Véronique), *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan, Collection Université, 1<sup>ère</sup> édition, 1999, présente édition, 2004, 128 p.
- [183] TRUDEL (Robert), ANTONIUS (Rachad), *Méthodes quantitatives appliquées aux sciences humaines*, Montréal [Québec, Canada], La Chenelière, 1991, 545 p.
- [184] USUNIER (Jean-Claude), *Commerce entre cultures, une approche culturelle du marketing international*, Paris, PUF, tome I, 1992, 213 p.
- [185] VANDENDORPE (Christian), *Du papyrus à l'hypertexte*, Montréal, [Québec, Canada], Boréal, 1999, 271 p.
- [186] VAILLANT (Pascal), *Sémiotique des langages d'icônes*, Paris, Honoré Champion, 1999, 302 p.
- [187] VILLERS de (Marie-Éva), *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, [Québec, Canada], Québec/Amérique, 3<sup>ème</sup> édition, 1997, 1533 p.
- [188] WATZLAWICK (P.), HELMINCK BEAVIN (J.), JACKSON (D.) (don), *Une logique de la communication*, 1<sup>ère</sup> édition américaine, 1967, présente édition, Paris, Seuil, 1972, 280 p.
- [189] WINOGRAD (Terry), FLORES (Fernando), *L'intelligence artificielle en question*, Paris, PUF, 1989, 295 p.
- [190] WOLTON (Dominique), *Internet et après ?*, Paris, Flammarion, Collection Champs, 2000, 240 p.

## Bibliographie

[191] YAGUELLO (Marina), *Alice au pays du langage*, Paris, Seuil, , 1981, 207 p.

[192] ZAKS, (Rodnay), *Votre premier ordinateur*, Paris, Sybex , 1981, 294 p.

### Publications

[193] ACTES DU COLLOQUE DE BREST, *Nom propre et nomination* 21-24 avril 1994, Toulouse - Le Mirail [France], Michèle Noailly, 1995.

[194] ANIS (Jacques), « *Le signifiant graphique* », *Langue française* , 59, septembre 1983, Paris, Larousse, 128 p.

[195] BEGUIN-VERBRUGGE (Annette), « *Apprentissages dans le cybermonde : jeux de miroirs et fantasmes de communication* », *Communication et langages*, 137, octobre 2003, Paris, Retz, pp. 45-62.

[196] CATACH (Nina), « *La ponctuation* », *Langue française* , 45, février 1980, Paris, Larousse, pp.16-27.

[197] CLOAREC (Nathalie), VICTOR (Patrice), « *Le marché des télécommunications en 2002* », *INSEE Première*, 968, mai 2004, Paris, Pôle enquêtes structurelles, 4 p.

[198] DAGUET (Fabienne), « *Mariage, divorce et union libre* », *INSEE Première* , 482, août 1996, Paris, 4 p.

[199] DARLU (Pierre), SMETS (Josef), « *Patronymes, frontières et migrations entre hautes Cévennes et bas Languedoc* », *Unité Inserm U155, Épidémiologie génétique*, s.n.l.d.

[200] DUMARTIN (Sylvie) et MIGNARD (Frédérique), « *L'informatique à la maison : une diffusion sensible mais encore très ciblée* », *INSEE Première*, 629, janvier 1999, Paris, Division conditions de vie des ménages, 4 p.

[201] HEITZMANN (Raymond), ROUQUETTE (Céline), « *Les technologies de l'information et de la communication : 5% du PIB* », *Sessi*, 648, mai 1999, Secrétariat d'État à l'Industrie, Division Services, 4 p.

[202] LANGUE FRANCAISE, « *L'oral dans l'écrit* », 89, février 1991, Paris, Larousse, 128 p.

[203] MARTIN (Marcienne), « *Le voyage au bout des mots de la francophonie* », *Travaux de didactique du français langue étrangère*, 53, Université Paul Valéry, Montpellier III, 2005, pp 133-146.

[204] MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, « *Les usages de loisirs de l'informatique domestique* », *Développement culturel*, 130, octobre 1999, 6 p.

[205] MOATTI (Daniel), « *De l'imprimé à la page Web : une pédagogie administrative* », *Communication et langages*, 132, juillet 2002, Paris, Retz, pp 29 46.

[206] OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, « *Info langue* », V. 1, 1, hiver 1996-1997, Montréal, [Québec, Canada].

## Bibliographie

[207] OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, « *Info langue* », V. 2, 2, printemps 1998, Montréal, [Québec, Canada].

[208] RECHERCHE, « *La querelle de l'origine des langues* », 306/2, février 1998.

[209] RAMONET (Ignacio), « *Le nouvel ordre Internet* », *Le monde diplomatique*, 598, janvier 2004, pp. 1.

[210] ROUQUETTE (Céline), « *L'informatique : une technique assimilée par les jeunes générations* », *INSEE Première*, 643, avril 1999, Division Services, 4 p.

[211] ROUQUETTE (Céline), « *La percée du téléphone portable et Internet* », *INSEE Première*, 700, février 2000, Division conditions de vie des ménages, 4 p.

[212] ROUQUETTE (Céline), « *Un tiers des adultes ont déjà utilisé Internet* », *INSEE Première*, 850, juin 2002, Division conditions de vie des ménages, 4 p.

[213] SCIENCES HUMAINES, « *La communication, de quoi parle-t-on ?* », 4, mars 1991.

[214] SCIENCES ET AVENIR, « *Le plastique qui se répare tout seul* », 02667, mai 2002, pp. 28.

[215] SCIENCES ET VIE, « *Sumer, Egypte, Chine, Mayas ... Comment est née l'écriture* », hors série 219, juin 2002.

[216] SCIENCES ET VIE, « *L'intelligence n'est pas le propre de l'homme* », 219, juin 2002.

[217] SELAVY (Rose), « *La traque du chaos* », *Le Monde Informatique*, 948, août 2002, Paris, IDG Communications France, pp. 47-48.

[218] SERFATY (Viviane), « *D'un discours utopique* », *Communication et langages*, Paris, Retz, 119, 1999, pp. 106-117.

[219] SIBLOT (Paul), « *Nomination et production de sens : le praxème* », *Langages*, 127, septembre 1997, Paris, Bordas, pp. 38-55 p.

### Ouvrages de référence sur support cédérom

ENCYCLOPÉDIE , Éditions Atlas sur support compact disc, 1998.

### Sites consultés sur l'Internet

<http://admi.net/jo/index.phtml>

Site du Journal Officiel de la République Française , 2004.

<http://agorasoc.ovh.org/forum.HTML>

Forum de discussion, 2001.

<http://classes.bnf.fr/dossiecr/sp-cune2.htm>

Site de la Bibliothèque Nationale de France ,section dossiers pédagogiques : l'aventure des écritures, 2001.

## *Bibliographie*

<http://www.chass.utoronto.ca/~sousa/vie.HTML>

Site dédié à la recherche biomédicale.

<http://chat.voila.fr/>

Salons de conversation, 2002.

<http://forums.multimania.lycos.fr/directory/all/>

Forum de discussion, 2001.

<http://forum.souany.com>

Forum de discussion, 2001.

<http://fr.groups.yahoo.com/group/rosane>

Forum de discussion, 2001.

<http://lcseguin.free.fr/smiles.HTML>

Site présentant des séries de pictogrammes électroniques.

<http://pubpages.unh.edu/%7Eecbsiren/assyrbabyl-faq.HTML>

The Assyro-Babylonian Mythology, 2003.

[http://w3.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r\\_Motclef/index1024\\_1.asp](http://w3.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r_Motclef/index1024_1.asp)

Site de l'Office québécois de la langue française, 2004.

<http://www2.cnrs.fr/presse/journal/2020.htm>

Site du journal du CNRS.

<http://www.academie-francaise.fr/langue/index.HTML>

Site de l'Académie française.

<http://www.afnor.fr>

Site des normes préconisées.

<http://www.arobase.org/culture/histoire.htm>

Site de l'histoire du courrier électronique

<http://www.caramail.lycos.fr/>

Portail généraliste sur lequel a été compilé une partie du corpus annexe, 2004.

<http://www.chez.com/smileys/>

Site proposant le téléchargement de pictogrammes électroniques, 2001.

<http://www.ciao.fr/>

Site d'opinions consuméristes sur des produits divers, 2001.

<http://www.clparc-beauvais.fr/Serveur/FORUM/irc/emoticon.htm>

Site proposant quelques créations de pictogrammes électroniques, 2001.

[http://www.culture.gouv.fr:8895/owa\\_dgpb/plsql/rechercher.frame\\_res\\_fiches](http://www.culture.gouv.fr:8895/owa_dgpb/plsql/rechercher.frame_res_fiches)

Site gouvernemental de la Commission générale de terminologie et de néologie, 2004.

<http://www.cyberbase-montpellier.com>

Site de recherches d'emploi via l'outil Internet, 2001.

<http://www.dicodunet.com/>

---

**TITRE en anglais**

Identity constructions of human subject a through the installation of pseudonyms and the emergence of a new linguistic code *via* tool Internet

---

**RÉSUMÉ EN ANGLAIS**

In this research, we have tried to analyse the process of new identity developments by a communicating subject through the social use of a new medium, the Internet (Arpanet was created in 1967). These developments are made in particular through the choice of a pseudonym and the use of a new language code created by the Net surfers. Our research deals mainly with fields like onomastics, communication and speech codes.

Several questions have arisen : doesn't the use of a pseudonym, as the only anthroponymic possibility, mark a social space and social relations different from those prevailing in real life ? Doesn't any interaction with others need to be initiated by a necessary approach and reciprocal recognition and positioning ? That last question raises the problem of identity since naming an object is to give it meaning but identifying a person is to recognise him or her.

Besides, the ambiguity of the new speech code created on the Net is based on two antagonistic functions : being written, it uses a written form, but in the interactions it works very much like the oral code. Therefore, this new technological medium is requiring new language and communication constructs.

Throughout these questions, it is the status of Man which is renegotiated. We can witness a new form of communication where one is connected with someone else, present somewhere but possibly never to be met. Are we not at the beginning of a new era, opening on a new world where imagination would be paramount ?

---

---

## RÉSUMÉ en français

Les recherches entreprises dans le cadre de cette thèse ont pour objet l'analyse des nouvelles constructions identitaires du sujet communicant, générées par l'usage de l'outil Internet. Ces constructions vont se définir à la fois à travers le pseudonyme choisi par l'internaute et le nouveau code langagier mis en place par les usagers de cet outil de communication. Nos recherches touchent principalement des domaines comme l'onomastique, la communication et ses codes langagiers.

De nombreuses problématiques seront abordées : l'usage du pseudonyme sur l'Internet, comme seule alternative anthroponymique, ne signe-t-elle pas un espace social spécifique et différent de ceux existants dans la vie réelle ? Nous nous interrogerons également sur l'ambiguïté de ce nouveau code langagier mis en place sur l'Internet. En effet, elle réside dans cette double fonction antagoniste : l'utilisation de la fonction de l'écrit en ce qui concerne le support et la sollicitation de la fonction de l'oral lors de l'acte conversationnel.

À travers tous ces questionnements, c'est le statut de l'homme qui est renégocié. Nous assistons à la naissance d'une nouvelle forme de communication : chacun est en relation avec un autre, présent quelque part, mais que nous ne rencontrerons peut-être jamais. ~~Ne sommes-nous pas à l'aube d'une nouvelle ère qui ouvrirait un monde sur un imaginaire roi ?~~

---

## DISCIPLINE – SPÉCIALITÉ DOCTORALE

Sciences du Langage

---

## MOTS CLÉS

Groupe, identité, interaction, Internet, langage, langue, lexicographie, lexicologie, logographe, morphosyntaxe, nomination, onomastique, organisation, outil scripturaire, pseudonymie, sémantique, socialisation, sociolinguistique, symbolisme.

---

## INTITULE ET ADRESSE DE L'U.F.R OU DU LABORATOIRE

Équipe d'Accueil 3561 :  
*Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire (CIRCI)*  
Université de La Réunion  
Campus Sud — 117 rue du général Gallieni  
97430 Le Tampon

---